



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

138-L-1







138 L 1



# MERCURE

DE

## FRANCE,

### LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

---

TOME TRENTÉ-UNIÈME.

---

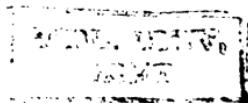


### A PARIS,

Chez ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Haute-feuille, N° 23, acquéreur du fonds de M. Buisson et de celui de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Desaint.

---

1808.



THE HISTORICAL LIBRARY

OF THE UNIVERSITY OF TORONTO

1860-1870 - 1870-1880

ALL INFORMATION CONTAINED  
HEREIN IS UNPUBLISHED.  
COPYRIGHT RESERVED.

(N° CCCXXXVII.)

(SAMEDI 2 JANVIER 1808.)

---

# MERCURE DE FRANCE.

---

## POËSIE.

---

### VERS

*Adressés à M. DELILLE, à l'époque du nouvel an.*

Que j'aime à voir éclore, ingénieux DELILLE,

L'année, où tes nobles travaux,

Toujours heureux, toujours nouveaux,

Brilleront échappés de ta veine fertile.

Ils vont prendre enfin leur essor,

Ces beaux vers, dont ta voix a flatté mon oreille ;

De leur éloquente merveille

Nous verrons éclater l'harmonieux trésor.

Combien j'applaudirai ces chants, où la nature

Déployant la beauté de ses règnes divers,

A ses charmes unit le charme de tes vers ;

Ou, dans la nuit la plus obscure,

En nous guidant de ton fanal,

Tu viens nous éclairer, audacieux rival

Et de Lucrece et d'Epicure.

Nous allons bientôt recueillir

Les savantes moissons de ton fertile automne ;

La nature, bientôt, de sa triple couronne

Verra ton front s'éaorgueillir.

L'imagination, si féconde en prodiges,

Dans les vers où tu peins tous ses étonnans prestiges.

A déjà déroulé ses tableaux ravissants :

A 2

## MERCURE DE FRANCE,

Quelle harmonie éclate en tes divins accens !

Tantôt, comme les sons que soupire la flûte,

Elle s'exhale doucement ;

Tantôt, des vents rivaux, peignant l'horrible lutte,

Elle exprime avec bruit leuf affreux sifflement.

Tantôt, pareille au flot qui jaillit écumanter,

De bonds en bonds, de chute en chute,

Elle roule, et plus loin, déposant ses fureurs,

Elle imite le doux murmure

Du ruisseau qui s'enfuit sur la molle verdure,

Et promène en courant ses aimables erreurs.

Mais c'est peu, qu'en ton bel ouvrage,

Des objets par les sons tu nous offres l'image ;

Tu sais encore dissenter,

Non, comme un lourd pédant armé de syllogisme,

Mais avec la raison qui fuit tout ergotisme,

Jalouse de convaincre et non pas de lutter,

La Logique a saisi ta palette et ton prisme,

Et s'étonne de peindre au lieu de disputer.

Que ta philosophie a de force et de grâce !

Je reconnaissais celle d'Horace ;

Tes penseurs lumineux sont un reflet des siens ;

Voilà ses libres entretiens,

Cette aimable gaîté qu'un sel vif assaisonne,

Ce bon sens qui toujours se cache sous l'esprit,

Cet esprit qui pense et raisonne,

Qui tantôt pleure, tantôt rit,

Qui, sans longs argumens, sans morgue doctorale,

Explique en même tems le culte et la morale,

Sonde la politique, enseigne les beaux-arts,

Et comme les rayons qui vont s'unir ensemble

Au foyer d'un cristal où leur feu se rassemble,

Réunit dans tes chants tous ses rayons épars.

Poursuis, du grand Virgile harmonieux émule ;

Ayant vaincu Lucrèce et balancé Milton,

Ose encore, d'un vers qui plaît et qui circule,

Sur d'importans bavards, vrais singes du bon ton,

Lancer les traits du ridicule.

Mais, quand tu réunis tant de lauriers divers,

Souffre au moins qu'un ami dès long-tems ton élève,

Au pied des monumens que la gloire t'élève,

De son burin timide inscrire quelques vers.

Il ne veut pas grossir le nombre

De ces écrivains froids et relégués dans l'ombre,

Qu'importe ta gloire , et dont l'esprit frondeur  
 Croit en blâmant tes vers prouver sa profondeur.  
 De tes critiques vains qu'importe la faiblesse ;  
 Eux-mêmes , contre toi , las de se déchainer,  
 Au charme de tes vers se laissent entraîner ,  
 Et te rendent hommage en te lisant sans cesse.  
 Brave toujours en paix l'outrage des méchants ;  
 Toujours ferme , toujours à la première place ,  
 Ris de tous les arrêts burlesques et tranchans  
 Que lancent contre toi quelques naïfs du Parnasse ,  
 Et conserve pour eux , malgré leur folle audace ,  
 Cette aimable pitié qu'on adore en tes chants.

M. PARSEVAL GRANDMAISON.

### ENIGME.

Nous sommes quatre sœurs ,  
 De divers tems , de diverses humeurs .  
 Quelle antipathie est la nôtre !  
 Quand l'une arrive , elle exclut l'autre .  
 D'ornemens verts , de guirlandes , de fleurs ,  
 La première est toujours parée ;  
 Aux fureurs de la guerre , à l'union des coeurs ,  
 L'inconséquente semble à jamais consacrée .  
 La cadette avec plus d'ardeurs ,  
 A moins de charmes que l'aînée ,  
 De brûlantes vapeurs souvent esvirounée ,  
 Elle remplit alors d'épouvante et d'horreurs .  
 La troisième se fait aimer par ses bienfaits ,  
 Généreuse autant que bonne ,  
 Le plus souvent elle nous donne  
 Au-delà de nos souhaits .  
 Arrive enfin la quatrième ,  
 A l'air froid , au visage blême ;  
 A son aspect hideux tout semble rembruni ,  
 Tout paraît mort , anéanti ,  
 Elle fait regretter celle qui la précède ,  
 Et désirer qu'une autre lui succède .

8.....

## MERCURE DE FRANCE,

### LOGOGRIphe.

Si d'oiseau que je suis on me veut quadrupède,  
 Il faut sans hésiter mettre ma tête à bas ,  
 On sait que pour tel coup il n'est point de remède ,  
 Mais qui gagne au marché ne la regrette pas.  
 Vigoureux devenu, certainement mon maître ,  
 En la métamorphose admirera mon être .  
 Attentif désormais à mes divers besoins ,  
 Par mon utilité j'acquitterai ses soins.

---

### CHARADE.

La gamme t'offre mon premier ,  
 Ne juge pas sur mon dernier ,  
 Préserves-toi de mon entier .

---

*Mots de l'ENIGME , du Logographe et de la CHARADE insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Aparte*.

Celui du Logographe est *Lune*; dans lequel on trouve *le* quand le mot *un* en est ôté, et *une*; ces trois lettres, lorsqu'elles suivent le mot *fort*, font *fortune*.

Celui de la Charade est *Tout-jour*, singulier de *toujours*.

---

### LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

#### (EXTRAITS.)

*Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*, d'OLIVIER DE SERRES, seigneur du Pradel, dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser, gouverner, enrichir et embellir la maison rustique. Nouvelle édition, conforme au texte, augmentée de notes, d'un vocabulaire, de l'éloge d'Olivier de Serres, et d'un mémoire sur l'état de l'Agriculture en Europe, à l'époque du dix-septième siècle; publiée par la Société d'Agriculture du département de la Seine. Deux volumes in-4°,

avec le portrait d'Olivier de Serres et dix-huit planches. A Paris , de l'imprimerie et dans la librairie de M<sup>me</sup> Huzard , rue de l'Eperon , n° 7.

## (FIN DE L'ARTICLE).

Le tabac , venu du Brésil en Europe , par l'entremise des Portugais , fut apporté en France en 1559 par Nicot , ambassadeur français en Portugal , qui le présenta à la reine Catherine de Médicis , d'où lui viennent les noms de *Nicotiane* et d'*Herbe à la Reine*. Il fut porté en Italie vers le même tems , par le cardinal Sainte-Croix , nonce à Lisbonne , où il fut appelé pendant quelque tems *Herbe de Sainte-Croix*. Mais bientôt l'usage de cette plante fut interdit à Rome , à Constantinople , en Russie , en Perse. Le pape Urbain VIII a excommunié ceux qui prenaient du tabac dans l'église ; l'empereur des Turcs , le czar , le roi de Perse en ont défendu l'usage dans leurs Etats sous peine de la vie , ou d'avoir le nez coupé. Ces défenses servirent sans doute à le répandre. La Guyenne et Clairac en produisaient d'excellent ; il devint bientôt une branche importante de commerce pour l'Alsace ; les Muses le chantèrent , et dès l'an 1628 Raphaël Thorius offrit un poème à son sujet , intitulé *Hymnus Tabaci*.

Du Nouveau-Monde nous vinrent aussi le topinambour , ensuite la patate ou batate , indigène aux deux Indes , et dont la culture a obtenu quelques succès à Toulouse il y a quatre ans par les soins de Ferrière , de Puymorin et de Picot la Peyrouse. Elle est cultivée en grand , présentement , à *Saint-Cloud*.

La pomme-de-terre , improprement appelée aussi patate , vint d'Amérique en Galice , puis en Irlande , où elle fut transportée directement par Walter Rawleigh. Successivement elle se répandit dans toute l'Europe : c'est une des plus belles conquêtes dont on puisse se féliciter , et l'accueil que cette racine obtient partout la venge bien du mépris qui la couvrit trop long-tems.

Olivier de Serres parle beaucoup des prairies artificielles ; Henri IV en forma dans diverses contrées. Ce qui fit dire à un auteur anglais du tems : qu'à Paris

il y avait de la lazerne supérieuse au sainfoin récemment apporté en Angleterre.

La culture de la garance en France n'est pas aussi récente qu'on le croyait; une anecdote que le savant bénédictin D. Poirier raconte le prouve. En 1275, sous Philippe-le-Hardi, une transaction fut passée entre le prieur de Saint-Denis et le religieux infirmier, qui était un officier claustral, au sujet de la dîme de la garance. On faisait aussi grand commerce de guède, ou pastel, à Saint-Denis, près Paris, qui a encore une place appelée le marché de Guèdes (1).

On sait que la plupart de nos bons fruits sont venus d'Asie: l'abricot, d'Arménie, la pêche, de la Perse. Dans son pays natal, la frigidité de ce dernier fruit le fait regarder comme un poison; mais transplanté dans nos climats, il fait les délices des meilleures tables. Les prunes nous sont venues de Syrie, vers le tems des croisades. Celles qu'on nomme de Damas, tirent leur origine de la ville de Damas, capitale de la Syrie. Ce sont les anciens comtes d'Anjou qui les ont transportées dans leur province; et le bon roi René de Sicile, duc d'Anjou et comte de Provence, les a fait connaître dans nos provinces méridionales. Celles de Monsieur sont ainsi appelées, parce que Monsieur, frère du roi Louis XIV, les aimait beaucoup. Celles de Reine - Claude doivent leur nom à la première femme de François I<sup>r</sup>, fille du roi Louis XII. Celles de mirabelle ont été apportées de Provence en Lorraine par le bon roi René. Le coing nous vient de la ville de Cydon, dans l'île de Crète. La châtaigne est originaire de Sardes en Lydie; mais elle est connue depuis très-long-tems en France. Les citrons, qui viennent de la Médie ou de Syrie, ont passé de l'Italie en Provence et dans le Languedoc; leur culture y est tellement florissante qu'à Menton, près de Monaco, dans les Alpes-Maritimes, il y eut pendant cent treize ans, jusqu'à la réunion de cette ville à la France,

(1) Cette place est à l'entrée de Saint-Denis, par la route de Paris, la première maison à droite; mais par une ignorance assez commune dans nos villes, ce nom de guède s'est changé en celui de guêtre, et on lit: *Marché aux guêtres*.

un magistrat nommé le *magistrat des citrons*, pour diriger la récolte et la vente de ce fruit qui s'élève à plus de trente millions de citrons. Cette récolte aurait enrichi Menton si les gelées et l'espèce de galle-insecte, nommée *la morphée*, ne détruisaient quelquefois l'espérance des cultivateurs. Les oranges sont originaires de la Chine ; nous n'avons que l'espèce la plus inférieure, celle du peuple. Les oranges à chair rouge sont cultivées à Malte ; elles sont le produit de la greffe d'une branche d'oranger sur un grenadier. La culture de l'oranger, déjà connu en France en 1333, dans nos provinces méridionales, se répandit sous le règne d'Henri IV, lorsque ce prince eut fait bâtir une orangerie aux Tuilleries. L'oranger nommé le *grand Bourbon*, que l'on voit encore dans la belle orangerie de Versailles, a environ trois cents ans, et a été pris en 1523 au connétable de Bourbon. On conserve aussi à Bruxelles une magnifique suite d'orangers, nommés les *Isabelles*, parce qu'ils sont contemporains de cette princesse. Les pistaches sont originaires de l'Inde ; les cerises ont été apportées de *Cerasus*, dans le royaume de Pont, à Rome, par Lucullus, ainsi que les noisettes : mais les noix sont connues depuis très-long-tems en France : il en est beaucoup parlé dans les Capitulaires de Charlemagne. Les figues ont été transplantées de l'Asie à Rome et de l'Italie en Provence, d'où nous tirons les meilleures. Les olives ont suivi le même chemin en passant par Athènes ; enfin les grenades, originaires d'Afrique, passèrent à Rome, en Espagne où elles donnèrent leur nom au royaume de Grenade ; et de-là pénétrèrent en France, où elles ne réussissent que dans les provinces méridionales.

L'oignon nommé échalotte tire son nom de la ville d'Ascalon, en Syrie, d'où il nous a été apporté au tems des croisades.

Des sauvageons tirés des forêts ont été cultivés et nous ont donné de bons fruits : on cite en ce genre le rambus, le bezy-d'héry, le colmars, la virgouleuse, la silvange, etc., qui, la plupart, ont emprunté leurs noms des lieux de leur origine. La calville nous est venue de Danemarck avec les Normands, et les autres espèces de pommes paraissent indigènes à la France et dans les

provinces où elles sont cultivées (2). Olivier de Serres comptait plus de quarante-six variétés de pommes et plus de soixante-deux variétés de poires ; maintenant on en compte plus de trois cents.

Le marronnier d'Inde, qui croît spontanément en Asie et en Amérique chez les Illinois, passa du nord de l'Asie en Angleterre, vers l'an 1550, et de-là à Vienne, vers 1588. Un curieux, nommé Bachelier, l'apporta de Constantinople à Paris, en 1615, et il fut planté au Jardin de Soubise; le second marronnier fut planté au Jardin des Plantes, en 1656; et le troisième au Luxembourg : celui du Jardin des Plantes, est mort en 1767, et l'on en a conservé une tranche pour les galeries du Muséum. L'arrivée de cet arbre en France, est donc postérieure à celle du faux acacia ou robinier, qui nous fut apporté du Canada par Jean Robin, professeur de botanique, vers l'an 1600.

Olivier de Serres place au règne de Charles VIII, l'introduction du mûrier en France ; mais alors cet arbre était peu cultivé, on n'en faisait de cas que parce qu'il était la nourriture des vers à soie. Cependant, en 1554, un édit ordonna la plantation du mûrier ; Toulouse, Moulins, Tours, Mantes et Rosny s'en occupèrent, et récoltèrent des soies ; le Jardin des Tuilleries, par les soins d'Olivier de Serres, et pour le compte d'Henri IV, en reçut plus de vingt mille. Dès 1599, ce roi prohiba l'importation des étoffes de soie, dont l'achat faisait écouler plus de quatre millions d'or,

(2) L'auteur des *Etudes de la Nature*, dans son excellente prose sur l'*Arcadie*, explique ainsi l'origine de nos pommiers à cidre : « La belle Thétis, jalouse de ce qu'à ses propres noces Vénus eût remporté la pomme qui était le prix de la beauté, sans qu'on l'eût admise à la concurrence, résolut de s'en venger. Un jour donc que Vénus, descendue sur cette partie du rivage des Gaules, y cherchait des perles pour sa parure et des coquillages pour son fils, un Triton lui déroba sa pomme, qu'elle avait mise sur un rocher, et la porta à la Déesse des mers. Aussitôt Thétis en sema les pepins dans les campagnes voisines, pour y perpétuer le souvenir de sa vengeance et de son triomphe. Voilà, disent les Gaulois celtiques, la cause du grand nombre de pommiers qui croissent dans leurs pays, et de la beauté singulière de leurs filles. »

en Italie, chaque année; et en 1602, il donna des lettres patentes pour propager la culture du mûrier, et exhorter les ecclésiastiques bénéficiers à le seconder par leur exemple. L'année d'après, en 1603, des exp̄s furent envoyés dans les généralités de Paris, Orléans, Tours et Lyon, pour prendre des renseignemens à ce sujet, et ils déclarèrent, à leur retour, que les vers à soie et l'arbre qui les nourrit, pouvaient prospérer dans toute la France; ce qui confirma ce qu'en avait dit Olivier de Serres, dans deux ouvrages publiés en 1599, l'un sur *la cueillette de la soie*, et l'autre sur *la seconde richesse du mûrier blanc*, où il établit en outre, que l'écorce de cet arbre peut servir à faire des cordages, et même des toiles fines (3).

Les jardins botaniques sont à l'agriculture ce que nos académies sont aux sciences et aux lettres; les premiers furent établis en diverses contrées de l'Europe, vers le seizième siècle; les autres, vers la fin du dix-septième. L'Italie eut la gloire de montrer l'exemple du premier jardin botanique, établi à Padoue, en 1533. Quelques années après, furent formés ceux des Médicis à Florence; des Farnèse à Parme; des ducs de Brabant, à Bruxelles; ceux de Vienne, de Salzbourg, etc., etc. Paris avait un jardin botanique en 1591;

(3) Henri II a été le premier en France qui ait porté des bas de soie tricotés à l'aiguille; car les métiers sont d'une invention beaucoup plus récente. Par cette magnificence, ce prince voulut honorer les noces de sa sœur Marguerite de France avec Emmanuel-Philibert de Savoie. Henri IV envoya en présent à Elisabeth, reine d'Angleterre, une paire de bas de soie du produit de ses vers à soie. La première manufacture de bas au métier fut établie en 1656, dans le château de Madrid, au bois de Boulogne; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que la première machine dont on s'est servi pour cette opération, quoique très-compliquée, est sortie des mains de son inventeur presque dans l'état de perfection où nous la voyons aujourd'hui. La découverte de cette machine est due à un Français qui, ne pouvant obtenir à Paris un privilége exclusif, la porta en Angleterre, où elle fut admirée et l'ouvrier magnifiquement récompensé. Un autre Français de retour de Londres, et qui avait vu cette machine, fit à Paris, par un effort de mémoire et d'imagination, un métier tout semblable sur lequel on a construit depuis tous ceux qui sont en France et en Hollande.

Houel établit , vers l'an 1600 , celui des apothicaires de cette même ville: celui de Montpellier , établi par le médecin Richis de Belleval , date de l'an 1598.

L'expérience singulière d'arracher de jeunes arbres pour les replanter de suite , les branches en terre et les racines en l'air , était connue des anciens ; elle avait pour but utile de connaître les phénomènes de la circulation de la sève. Duhamel l'a répétée récemment.

Au seizième siècle on commença à greffer en flûte , on voyait déjà des arbres qui portaient simultanément des pommes , des noix , des raisins et des fleurs ; mais l'origine de la greffe est inconnue ; il paraît que la nature en a offert le type aux hommes , dans la réunion de deux arbres.

Les provinces les plus vantées de la France , en agriculture , étaient , comme aujourd'hui , pour les grains , la Flandre , la Normandie , le Soissonnais , la Brie , la Beauce , le Bassigny , la Picardie ; cette dernière était également renommée pour les légumes et pour toutes les plantes potagères : la Touraine était déjà appelée le jardin de la France , non à cause du climat , mais pour les bons fruits et l'habileté en jardinage.

La manière d'obtenir des primeurs était bien peu avancée au seizième siècle ; on en peut juger par une lettre , en date du 10 mai 1696 , dans laquelle M<sup>me</sup> de Maintenon parle des petits pois , comme d'une nouveauté qui , depuis quinze jours , occupait la vanité gourmande des princes. Annuellement , du Poitou , on envoyait par la poste , à Paris , des cerises précoces , dont la maturité avait été accélérée par de la chaux vive mise au pied de l'arbre.

Dans les gras pâturages de la Normandie , paissaient de nombreux troupeaux , dont le beurre , à raison de sa quantité et de sa qualité , formait une branche considérable de commerce.

On fait remonter à plus de neuf siècles , l'art de relever le goût du fromage par le mélange d'herbes odoriférantes. Cette opération désignée par le mot *persiller* , annonce que primitivement on y faisait entrer du persil , plante originaire de Sardaigne.

Certaines espèces de fromage de France ont une réputation de plusieurs siècles. Tel est celui de Brie, qui se transporte encore dans les royaumes du nord ; tel est le Roquefort, que les savans croient être celui dont parle Pline, qu'on tirait des Gaules, et qui était fort recherché à Rome. François I<sup>r</sup> accorda aux habitants de Roquefort la faculté de percevoir un droit sur les fromages que les particuliers déposaient dans les caves de cette commune. C'est encore François I<sup>r</sup> qui mit à la mode le fromage de Sassenage. A cette époque on recherchait déjà le Marolles et le Neufchâtel. D'autres fromages estimés ont une réputation plus moderne ; entre ceux-ci on compte le *Gérardmer* des Vosges, dont les Parisiens ont travesti le nom en celui de *Giraumé*. Les fromages étrangers n'ont guère été connus en France que vers le règne de Charles VIII. Ce prince, dans son expédition de Naples, en passant par Plaisance, envoya à la reine et au duc de Bourbon, des fromages de Parmesan, qui furent trouvés délicieux. Celui de Gruyère, qui vient de Suisse, d'un endroit situé dans le canton de Fribourg, est connu depuis très-long-tems.

Jusqu'à l'époque d'Olivier de Serres, on s'était peu occupé des abeilles en France ; il est le premier qui en ait parlé en détails, et ce qu'il en dit, pouvait alors être regardé comme un ouvrage complet. J'ai parlé de la fabrication de l'hydromel vineux, liqueur bienfaisante, peu coûteuse, et qui mériterait d'être plus connue et plus en usage.

L'histoire ne jette aucun jour sur l'époque à laquelle, en France, on pratiqua, pour la première fois, la castration des animaux. Celle du taureau était connue des Grecs et des Romains, leurs imitateurs ; celle du bœuf ne vint qu'après, et celle des juments fut prohibée par nos réglements des haras, en 1717. Un usage du seizième siècle qui paraît presque se perdre, est celui de faire subir cette opération aux lapins ; on les lâchait ensuite dans la garenne, où leur chair devenait plus tendre et plus délicate. La castration des poissons n'était pas connue : on sait qu'elle ne date que d'environ soixante ans, et que Tull en fut l'auteur.

On avait tenté de faire éclore les poulets à la manière

égyptienne, avant Réaumur. François I<sup>r</sup> avait fait construire, pour cet objet, des fours à Montrichard, en Touraine.

Par une ordonnance de police, de l'an 1567, le plus gros chapon est taxé à sept sous, la meilleure poule à cinq, le pigeon à quinze deniers; à la vérité le marc d'argent était à seize francs du tems de Louis XII, et à vingt-sept sous Henri IV, mais la différence du prix, comparativement à l'époque actuelle, est exorbitante.

La pintade, venue d'Afrique, avait été connue des Grecs et des Romains, et ne reparut en Europe qu'au seizième siècle. Le canard de Barbarie était venu récemment de l'Inde à l'époque de 1550; son croisement avec la canne commune, donne des métis dont Olivier de Serres fait l'éloge, mais dont il prétend que les œufs sont inféconds.

Bouche, historien de Provence, veut que nous soyons redébables du dindon au roi René, mort en 1480; il les nourrissait au lieu dit la Galinière, près de Rossel. On lui doit aussi l'introduction des perdrix rouges, qu'il tira de l'île de Chio. D'autres écrivains assurent que le dindon fut introduit, sous François I<sup>r</sup>, par l'amiral Chabot. Ce qu'il y a de certain, c'est que les dindons étaient connus en France bien avant l'admission des jésuites, et qu'ils n'y devinrent communs qu'après que notre bon Henri IV eut rendu la paix à son royaume. On sait qu'il en mangea le premier. Ce sont les dindons qui ont, en quelque sorte, fait disparaître les oies de dessus nos tables, où elles tenaient la place la plus honorable. Ces oies étaient élevées en Picardie, et chaque année il en partait des troupeaux que les Gaulois conduisaient à petites journées jusqu'à Rome, en traversant les Alpes par le plus court chemiu.

Le cardinal de Châtillon avait, près de Lisieux, des troupeaux de perdrix qui, tous les matins, allaient aux champs, et, le soir, revenaient à la basse-cour. Tournefort, dans ses voyages, raconte avoir vu, près de Grasse, un provençal qui avait aussi des compagnies de perdrix privées. Cet usage est commun dans l'île de Chio.

Il reste à l'homme bien des conquêtes à faire sur les

productions des divers règnes de la nature , tant indigènes qu'exotiques. L'oie sauvage peut devenir domestiques ; l'élan sert d'attelage en Amérique ; le hocco , le vigogne , le lama , le kanguroos , pourraient , vivans dans nos habitations , multiplier nos ressources alimentaires et augmenter nos jouissances. A côté de nous , en Sardaigne , est le mouflon qui s'accoutume facilement à la vie domestique , connaît la voix de son maître et le suit. La chair de cet animal est plus agréable que celle du dain et du cerf , et le lait de la mouflonne vaut mieux que celui de la chèvre.

Il n'y a guère qu'un siècle qu'on s'occupe d'expériences sur l'économie rurale et sur l'agriculture. Aussi de toutes les sciences que l'esprit humain cultive , ces dernières sont-elles incontestablement les plus arrêtées. Volney , dans son *Tableau du climat et du sol des Etats-Unis*, porte à quatre cent trente-sept millions le nombre des individus épars sur la surface de notre globe ; mais la terre pourrait admettre une population décuple , si toutes les landes inutiles étaient essartées , si les prairies artificielles étaient plus répandues , si l'industrie , enfin , supprimait les jachères , qu'un agriculteur philosophe a raison d'appeler une *oisiveté périodique*. Ainsi l'on voit que l'accroissement progressif de la population nécessitera le perfectionnement de l'agriculture et forcera à prendre la mesure trop tardive de créer des tourbières artificielles , de replanter les forêts , dont la dévastation amène rapidement la stérilité et des désastres capables de faire rétrograder la civilisation.

Maintenant , on sent la nécessité de répandre les connaissances agricoles , de multiplier les expériences , de bannir toute mauvaise habitude , de recommander les bonnes et anciennes méthodes , d'encourager les nouvelles , de faire connaître l'assoulement des terres , la suppression des jachères , les prairies artificielles , le chaulage des grains , l'arçûre des branches et le perfectionnement extrême de la belle charrue de M. Guillaume.

Le livre d'Olivier de Serres que des collaborateurs savans viennent d'offrir au public , remplit tous ces buts,

et forme le cours le plus complet d'agriculture et d'économie rurale. Son auteur qui vivait il y a deux siècles, l'avait fait dans cette vue et l'a parfaitement atteint; son livre est un chef-d'œuvre d'érudition, de connaissances et d'aimables naïvetés pour le style. Dans son épître, adressée à Henri IV, il dit à ce bon Roi : *qu'en offrant à Sa Majesté le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, il ne fait que l'entretenir de ses propres affaires.* Ce mot, si profond, entendu d'Henri IV, a donné naissance sans doute à celui de la *poule au pot*. Ce modèle des Rois aimait fort notre Olivier et goûtait ses ouvrages, comme le dit le fameux Joseph Scaliger. On sait que c'est d'après une lettre que Henri écrivit à Olivier, que le père de l'agriculture vint à Paris, en 1601, planter dans le jardin des Tuileries, vers l'emplacement de l'ancienne Orangerie, quinze à vingt mille mûriers pour introduire la culture de la soie en France, et rédimier ce pays des quatre millions d'or qu'il fallait payer chaque année aux étrangers pour cette branche de commerce. Cette correspondance d'un Roi avec un Laboureur, est un monument bien rare dans la science agronomique; elle est une preuve éclatante du discernement de Henri et des services d'Olivier. Aujourd'hui ces deux noms sont faits pour être unis, et se recommandent l'un l'autre.

Le Théâtre d'agriculture d'Olivier de Serres est divisé en huit chapitres, qu'il nomme lieux; chacun d'eux a une route distincte et un but commun; ici il instruit le père de famille sur la nature des terres qu'il doit cultiver, sur leur choix, leurs qualités, sur l'art d'approprier son logis pour y habiter commodément avec les siens, sur celui de bien conduire sa famille et d'obtenir le bonheur; là il fait connaître les alimens qui peuvent servir à la nourriture de l'homme, les différentes sortes de blés propres à faire le pain, même les légumes, qui contribuent tant aux douceurs des ménages champêtres; plus loin il parle des boissons, second aliment donné à l'homme par le créateur; à la tête, il place le vin et la vigne qui produit trois grappes, celle du plaisir, celle de l'ivrognerie, et celle de la tristesse et des pleurs; il enseigne l'art de la bien planter et de la cultiver pour avoir le meilleur

JANVIER 1808.



meilleur vin, et il fait connaître les avantages des autres boissons ; il passe ensuite aux animaux qui font la ménage des laboureurs , soit pour la vente de leurs produits, soit pour les vêtir , les nourrir et les servir ; il indique la manière de les élever , de les conduire , et les meilleurs prés ou pâtrurages qu'ils doivent visiter. Tout ce qui compose la basse-cour , le poulailler, le pigeonnier et la garrenne ; ensuite le parc, l'étang, l'apier ou ruchier font après l'objet de ses recherches. Il montre la libéralité de la nature dans les vêtemens et les ameublemens pompeux que les animaux nous présentent; il parle de l'admirable travail des vers à soie, qui vomissent cette matière toute filée , et qui se nourrissent par la simple feuille du mûrier ; il fait voir le profit quel'on pourrait tirer de son écorce en la convertissant en fils pour faire des toiles et cordages pour la commodité de la famille ; à l'utile il ajoute l'agréable, il pénètre dans l'art de La Quintynie ; c'est un jardin qu'il crée. Il distribue les sources d'eau vive, place les gazons , les bordé de fleurs , assigne un lieu aux herbes , aux plantes médicamenteuses; passe au verger et à ses productions , à ses arbres et à leurs fruits; parle des lieux destinés au safran , au lin , au chanvre , et de toutes les matières propres au ménage et à l'ameublement. Enfin , il traite des eaux et des bois, de l'usage des alimens; il enseigne aux ménagères , toutes les choses nécessaires à la vie, les provisions qui doivent servir durant l'année , la façon de confire les fruits , les racines , les fleurs , les écorces , les herbes à l'eau-de-vie, au sec , au sucre , au miel , au vin , au vin cuit , au sel , au vinaigre ; il parle des moyens économiques pour s'éclairer pendant l'hiver , pour se chauffer , pour se vêtir ; il indique les remèdes propres aux maladies communes dont sont atteints les hommes et les animaux , et finit par parler des délassemens et des plaisirs du gentilhomme , la chasse , la pêche , et autres exercices.

Cet ouvrage dont le but unique est le bonheur de la société , joint au nom célèbre de son auteur , l'association des noms de nos plus savans agronomes modernes. Il manquait à la France , à l'agriculture et aux lettres , et nous devons un grand tribut de reconnaissance à

B



MM. François (de Neufchâteau), Grégoire, Chaptal, Deyeux, Huzard; Parmentier, Yvert, Olivier, Tessier, Cels, Cotte, etc., pour s'en être occupés et l'avoir enrichi, chacun dans leur genre, de leur nombreuses connaissances.

PHILIPPE DUCLER.

*L'ÉNÉIDE*, traduite en vers par M. J. HYACINTHE GASTON, proviseur du Lycée de Limoges. Tome III<sup>e</sup>. A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

(FIN DE L'ARTICLE.)

Ce que je viens de dire de la poésie de M. Gaston, n'est cependant pas absolu, et admet plusieurs genres de restriction. Quelquefois M. Gaston égale, ou même surpasse M. Delille, soit dans ses qualités, soit dans ses défauts. Quelquefois aussi, dans la précision dont il s'est fait une loi, il reproduit les beautés de Virgile avec plus d'exactitude, de force et d'éclat, que son rival n'a pu le faire avec cette abondance facile, variée et brillante, qui est le caractère de son talent. Je vais citer quelques exemples de ces différentes particularités. Tout le monde connaît dans l'épisode de Nisus et Euryale, cette comparaison d'une fleur tranchée par la charrue, ou d'un pavot renversé par la pluie, avec Euryale tombant sous les coups de Volscens; comparaison que les modernes ont imitée tant de fois. M. Delille l'a traduite de cette manière:

Tel languit un pavot courbé par la tempête;  
Tel meurt, avant le tems, sur la terre couché,  
Un lis que la charrue en passant a touché.

On peut remarquer que *succisus* est bien faiblement rendu par le mot *touché*, et sur-tout que cette belle image: *lassove papavera collo demisere caput, pluvia quum forte gravantur*, disparaît presque entièrement dans ce vers: *Tel languit un pavot courbé par la tempête*. M. Gaston a exprimé bien plus heureusement cette seconde comparaison:

Ainsi par la charrue en passant effleurée,  
Pend la rose mourante; ainsi, le front baissé,

Le pavot, dans nos champs par la pluie affaissé,  
Se courbe languissant sous son fardeau liquide.

Cette supériorité que M. Gaston prend de tems en tems sur M. Delille, éclate aussi dans des morceaux de plus longue haleine. En voici un qui me paraît à peu près irrépréhensible :

Mais des cris prolongés autour de leurs murailles,  
Portent dans tous les rangs le signal des batailles.  
L'arc est tendu ; déjà, par son lien chassé,  
Le pesant javelot avec force est lancé.  
Un orage de traits tombe et couvre la plaine ;  
Des bouchers sanglans sont épars sur l'arène,  
Le fer frappe à grands coups le fer retentissant ;  
*Le vaincu foule aux pieds le vainqueur menaçant.*  
Tel, épanchant sur nous son urne pluvieuse,  
Orion de ses flots bat la terre poudreuse ;  
Ainsi la grêle roule en globules glacés,  
Lorsque, perçant les flancs des nuages pressés,  
Jupiter en courroux, assis sur les tempêtes,  
Déchaîne les autans et tonne sur nos têtes.

Il est évident que dans le vers souligné, les mots de *vaincu* et de *vainqueur* ont été transposés par une inadvertance du poète, ou seulement de l'imprimeur : au reste, l'idée de ce vers n'est point dans Virgile. Dans tout ce même passage, M. Delille me paraît d'une infériorité marquée. Je ne citerai de sa traduction que ce vers :

La grêle affreuse tombe et bondit dans nos champs.

vers dont l'harmonie est entièrement opposée à celle que l'image exigerait. Il est à remarquer que dans ses *Géorgiques*, M. Delille avait déjà employé ce même hémiistiche : *la grêle affreuse tombe*, et que trouvant juste apparemment la critique qu'on en fit dans le tems, il y en substitua un autre qui exprime avec plus de vérité les bonds retentissans de la grêle.

On a souvent reproché à M. Delille de placer sous un même verbe deux régimes de nature contraire, c'est-à-dire, des substantifs physiques et des substantifs métaphysiques. M. Gaston est tombé quelquefois dans cette faute : ainsi il dit en parlant de deux héros troyens :

Et seuls armés de fer, de force et de courage.

*Armés* est employé dans le sens propre avec le mot de *fer* et dans le sens figuré avec ceux de *force* et de *courage*: le même verbe ne peut servir aux deux usages à la fois.

M. Gaston a eu quelquefois aussi le tort d'ajouter aux idées toujours franches de son modèle, certaines idées accessoires prises dans une métaphysique raffinée et précieuse qui est l'un des plus grands vices de l'Ecole moderne. Sans avoir Virgile sous les yeux, sans se rappeler ses vers, le lecteur un peu pénétré du vrai goût de l'antiquité, ne se trompe point à ces traits recherchés, et peut parier d'avance qu'ils appartiennent au traducteur. Voici quelques exemples sur lesquels on peut faire cette épreuve :

Numanus provoque les Troyens.

Voilà donc (dit-il) quels guerriers prétendent en ce jour  
Conquerir l'hyménée et commander l'amour !

L'épée de Turnus se brise dans sa main.

..... Le héros, trompé dans sa victoire,  
Sauve en fuyant sa vie, et regrette sa gloire.

Une Euménide, métamorphosée en oiseau funèbre, vient pour troubler ce même Turnus, combattant contre Enée.

Elle obsède ses yeux ; de son aile importune  
Frappe son bouclier et combat sa fortune.

Ces légères taches sont doublement sensibles dans une traduction de Virgile, faite par un homme d'un goût aussi sûr que M. Gaston.

Cet écrivain en qui la propriété d'expressions est une qualité remarquable, y manque pourtant quelquefois.

*Sur le sein maternel l'agneau bêle avec joie.*

Je crois que les brebis se tiennent debout, quand elles allaitent leurs petits, et que par conséquent ceux-ci sont *sous le sein* et non pas *sur le sein*. Au reste, Virgile dit : *SUB matribus agni.*

Peut-on donner le nom de *tige* à un arbre façonné en vaisseau ? J'en doute. *Tige* se dit proprement de l'arbre encore en terre et debout. N'est-il pas contraire

aux plus simples notions de la physiologie , d'appeler la boîte osseuse qui renferme la cervelle , *les fragiles tissus du cerveau*? Quand on décrit deux personnages dont l'un poursuit l'autre et est près de l'atteindre , l'expression de *pied contre pied* , employée pour peindre cette dernière circonstance , n'est-elle pas un contresens? On ne s'en servirait bien , ce me semble , qu'en parlant de deux athlètes , dont l'un aurait les pieds opposés aux pieds de l'autre. *Contre* , dans ce cas , ne peut avoir que le sens d'*adversus* , et jamais celui de *propè*. Enfin , lorsqu'un héros parvient à dégager sa lance qu'il a plantée par le fer dans le tronc d'un arbre coupé à ras-terre , peut-on dire que *le fer tombe de sa racine*? Une chose peut-elle tomber du bas en haut ? N'est-ce pas renverser l'image et l'expression ?

Ce sont-là des fautes sans doute , mais des fautes faciles à corriger. Les fautes d'inattention , telles que celles-ci , sont presque toujours graves , mais elles tirent bien moins à conséquence , que certaines fautes légères en apparence , et quelquefois même brillantes qui proviennent d'un faux jugement ou d'un faux système de style et de versification. Il suffit qu'un auteur soit averti des unes pour qu'il les avoue sur le champ et les fasse disparaître. Mais ce serait inutilement qu'on lui ferait remarquer les autres : loin de pouvoir en convenir et les réformer , il ne pourrait pas même les concevoir , et tout ce qu'il conclurait de vos observations , c'est qu'il est certaines beautés que tous les esprits ne sont pas faits pour sentir. Je n'ai point cette crainte avec M. Gaston ; il ne lui a manqué , pour éviter la plupart des fautes que je viens de relever , que de revoir son ouvrage avec des yeux plus attentifs ou plus reposés ; et je suis certain qu'il souscrira sans effort aux critiques que j'aurai pu faire avec justesse. Il faut que je me donne à moi-même cette assurance , pour ne pas trop me reprocher la sévérité un peu minutieuse que j'ai apportée dans cet examen. Au reste , je demande , pour ma justification complète , la permission de répéter ici ce que je disais dans un autre journal , en rendant compte de la deuxième livraison de l'*Enéide* de M. Gaston. « Une traduction se juge comme elle se fait. Le plan , les ca-

ractères , les épisodes , les idées , les images , tout est donné , tout est connu et apprécié d'avance : il ne s'agit donc plus pour le traducteur , que de rendre avec fidélité , précision et élégance chaque mot , chaque vers , chaque phrase de l'original ; et par une conséquence nécessaire , l'examen du critique doit s'attacher à chaque phrase , chaque vers , chaque mot de la traduction . » Si l'on a le droit d'y relever en détail des imperfections qui ne peuvent jamais être d'ensemble ; il serait peut-être injuste d'appliquer le même procédé aux beautés de l'ouvrage , à moins qu'elles n'y fussent rares et clairsemées . Mais lorsqu'elles y sont en grand nombre et souvent continues dans un long espace , on rendrait un fort mauvais service à l'auteur , en en détachant seulement quelques-unes , fussent-elles les plus saillantes de toutes . Afin qu'on puisse prendre une véritable idée de la manière et du talent de M. Gaston , je vais citer un morceau unique à la vérité , mais d'une assez grande étendue , pour qu'on ne puisse pas le regarder seulement comme un heureux hasard . C'est le discours que la fière et implacable Junon adresse à Vénus dans le Conseil des Dieux qui commence le X<sup>e</sup> livre de l'*Enéide*.

Pourquoi me forcez-vous de rompre un long silence ,  
 Dit Junon en courroux ? pourquoi votre imprudence  
 Ose-t-elle sur moi rejeter vos malheurs ,  
 Quand ma bonté s'obstine à taire vos fureurs ?  
 Quelle Divinité , quel funeste génie  
 Conduisant votre Enée aux champs de Lavinie ,  
 Lui mit contre deux rois les armes à la main ?  
 Il céda , nous dit-on , à la voix du destin ;  
 Oui , sans doute ; aux accens de Cassandre en délire .  
 Loin du camp qui l'implore est-ce moi qui l'attire ?  
 Dans les mains d'un enfant ai-je mis ses remparts ?  
 Ai-je chez les Toscans guidé ses étendards ?  
 Pour troubler leur repos , s'il brave les orages ,  
 En accuserez-vous Iris et ses messages ?  
 Sur la nouvelle Troye on a lancé des feux ,  
 Les Latins , par ce crime , ont offensé les Dieux ;  
 Mais le sang de Turnus au sang des Dieux s'allie ,  
 Pilumne est son aïeul , sa mère est Vénylie .  
 Lui seul ne pourra point défendre ses foyers ,  
 Lorsque , pour usurper ses champs hospitaliers ,

Un étranger perfide ose y porter la flamme,  
 Et prétend lui ravir et son trône et sa femme !  
 Suppliant, il obtint un asyle et la paix ;  
 Doit-il impunément s'armer de nos bienfaits ?  
 Le fantôme d'Enée, empreint sur un nuage,  
 Déroba votre fils aux horreurs du carnage ;  
 Vous sutés bien encor transformer vos vaisseaux  
 En jeunes déités qui fuyaient sur les eaux.  
 Vénus pour ses Troyens déploya sa puissance ;  
 Si je défends Turnus, son orgueil s'en offense !  
 Enée absent l'ignore ; eh ! qu'il l'ignore, absent ! .  
 Déjà plus d'un Troyen l'accuse en périssant.  
 Vous régnez à Paphos, vous régnez à Cythère ;  
 Pourquoi, par un défi coupable et téméraire,  
 Venez-vous irriter un peuple de héros ?  
 Je voulus engloutir Ilion sous les flots ;  
 Ai-je aussi de viugt rois armé la jalouse ?  
 Des torches de l'Europe ai-je embrâisé l'Asie ?  
 Dans Sparte ai-je envoyé l'adultère Pâris ?  
 Qui l'a protégé ? Vous ; vous seule et votre fils.  
 C'est alors qu'il fallait trembler pour votre ville :  
 C'en est fait ; aujourd'hui la plainte est inutile.

Je me bornerai à indiquer, comme des morceaux travaillés avec un soin particulier, et souvent écrits avec un rare bonheur d'expression poétique, l'épisode entier de Nisus et Euryale, et le combat d'Enée et de Turnus qui forme la catastrophe et la fin du poème.

Cette dernière partie de la traduction de l'*Enéïde* est accompagnée, comme les deux autres, de notes littéraires, remplies d'observations judicieuses sur le sens ou les beautés de Virgile. C'est le commentaire d'un homme de goût et d'un écrivain exercé. Qui avait plus le droit de s'expliquer sur Virgile, que celui qui en a étudié particulièrement le génie et l'a quelquefois fait passer si heureusement dans notre langue ?

AUGER.

*HISTOIRE D'INÈS DE LÉON* ; par M. MONTJOIE.  
 A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue  
 des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, n° 17.

QUOIQUÉ le roman d'Inès de Léon ait fait moins de bruit que celui des *Quatre Espagnols*, je ne le crois

pas inférieur à ce dernier. Le coup d'essai d'un auteur s'il réussit , a presque toujours plus de vogue que le ouvrages qui le suivent , quand même ceux-ci seraient plus réguliers et auraient un mérite plus réel. C'est c qui est arrivé à M. Montjoie. Son premier roman obtenu le succès le plus décidé. Les connaisseurs ont pensé que l'auteur avait bien étudié le monde , qu'i avait le talent nécessaire pour le peindre , et que , loin de se traîner servilement sur les traces des romanciers à la mode , il avait su se créer un genre. Ils ont aimé à retrouver dans cet auteur qui entrat dans une carrière absolument nouvelle pour lui , ces conceptions originales quoique naturelles , ces peintures de mœurs , ces caractères fidèlement tracés qu'ils avaient admirés dans le Sage et dans Fielding. Ils ont senti qu'en suivant les principes de cette excellente école , M. Montjoie ne devait pas être regardé comme un imitateur timide , mais comme un homme de mérite qui , nourri de la lecture des modèles , a cependant la gloire de l'invention , soit dans les combinaisons dramatiques , soit dans les peintures morales , et qui n'a pris des guides que pour se préserver des écarts auxquels l'exemple et le goût du siècle entraînent trop souvent les meilleurs esprits. Les gens qui ne cherchent dans un livre que l'amusement et la distraction (et , parmi les lecteurs de romans , c'est le plus grand nombre ) , ont dévoré avec avidité un ouvrage qui leur offrait des situations , des développemens et des tableaux auxquels ils n'étaient pas habitués ; et , comme cela est arrivé quelquefois , le bon a eu pour eux l'attrait et le charme de la nouveauté.

Lorsque M. Montjoie fit paraître le *Manuscrit trouvé au mont Pausilype* , ce livre excita beaucoup d'intérêt ; et les amateurs des événemens extraordinaires , des scènes tragiques , y trouvèrent un aliment à leur curiosité. Les connaisseurs regrettèrent au contraire que l'auteur eût consacré un talent aussi distingué à un genre qui ne pouvait avoir qu'une vogue passagère : mais ce sentiment ne leur fit pas méconnaître les véritables beautés qui se trouvent dans cet ouvrage. Ils désirèrent que l'auteur , en rentrant dans la bonne route , dont il ne s'était écarté que par condescendance pour ses con-

temporains, composât un roman dont le succès ne put être contesté, et qui leur donnât une satisfaction sans mélange.

M. Montjoie paraît avoir eu ce but en publiant *Inès de Léon*. Sans chercher des combinaisons singulières, des surprises, des coups de théâtre, l'auteur s'est attaché à peindre une famille intéressante qui présente des caractères très-variés. Les rapports de cette famille avec les différentes personnes dont son état et ses affaires la rapprochent, fournissent l'occasion de tracer d'autres caractères pris dans presque toutes les classes de la société. L'éducation de l'héroïne tient une grande place dans ce roman : c'est-là sur-tout que l'auteur a montré son bon esprit. Il fait sentir le ridicule des idées modernes sur la manière d'élever les demoiselles ; il prouve que l'ambition de les faire exceller dans les arts agréables, de les initier dans le sanctuaire des lettres ne peut que leur nuire par la suite, en leur inspirant du dégoût pour les occupations plus convenables à leur sexe. *Inès de Léon* est pourtant élevée de cette manière ; mais son caractère porté au bien la préserve des dangers auxquels l'expose une semblable éducation. Cet avantage qu'obtient l'héroïne, est peut-être ce qu'il y a de plus romanesque dans l'ouvrage de M. Montjoie.

L'auteur ne s'étend pas moins sur d'autres détails de la vie d'*Inès de Léon* : dans ces descriptions qui pourraient paraître un peu longues si elles n'étaient pas fondées dans l'ouvrage avec beaucoup d'art, on remarque une multitude de nuances délicates habilement saisies, de traits de caractères bien ménagés et de peintures morales qui naissent des situations. Cela est très-préférable aux coups de théâtre et aux situations violentes. Ces tableaux qui représentent l'intérieur d'une famille vertueuse et bien unie, forment un ensemble digne d'intéresser les lecteurs les plus difficiles.

Le roman des *Quatre Espagnols* est en Lettres ; celui d'*Inès de Léon* offre un récit suivi : ces deux manières ont leurs avantages et leurs inconvénients. On aime à voir qu'un homme de mérite les ait essayées l'une et l'autre. Du parallèle que l'on peut en faire, il doit résulter des idées claires et précises sur celle qui mérite la préférence.

Les romans en Lettres ont l'avantage de fournir à l'auteur les moyens de peindre les caractères avec une grande vérité : il peut donner à chaque personnage un ton particulier ; et dans un ensemble dramatique, faire plus ou moins ressortir et contraster les ridicules et les travers qu'il veut combattre. Mais il faut un bien grand talent pour donner ainsi une couleur différente à une douzaine de personnages qu'on fait écrire. L'auteur est obligé de s'oublier lui-même pour s'identifier alternativement avec chacun de ses acteurs : il faut qu'il ait égard, non-seulement au caractère, mais à l'éducation, à l'état, à l'âge ; et les préceptes d'Horace :

*Ætatis cujusque notandi sunt tibi mores  
Mobilibusque decor naturis dandus et annis,*

sont aussi applicables aux romans en Lettres qu'aux ouvrages dramatiques. Ce qui prouve que cette espèce de romans offre les plus grandes difficultés, c'est que dans le dix-huitième siècle où l'on a commencé à se servir de ce cadre, le seul Richardson a pu obtenir un succès mérité. Je ne parle pas de la *Nouvelle Héloïse* : les partisans les plus zélés de J.-J. Rousseau conviennent que ses Lettres dont ils admirent le style, avec raison, n'offrent point assez souvent une couleur dramatique, et que c'est presque toujours le philosophe qui parle par la bouche de ses acteurs. Le roman des *Quatre Espagnols* a prouvé que l'on pouvait encore réussir dans ce genre, malgré les grandes difficultés qu'il présente.

Des inconveniens très-graves se font d'ailleurs sentir dans les romans en Lettres, même les plus estimés : pour conserver la vraisemblance, l'auteur est forcée à des répétitions fréquentes, les allusions à un même fait ne peuvent manquer de revenir souvent, et ces redites nécessaires fatiguent un lecteur impatient. Le plaisir, que cause la curiosité excitée, s'affaiblit aussi dans le cadre : quand on écrit à quelqu'un le récit d'un événement, soit qu'on y prenne une grande part, soit que celui à qui on les raconte y attache le même intérêt, on ne peut s'empêcher de faire pressentir, dès les premières lignes de la lettre, quel est

cet événement; si l'on agissait autrement, la vraisemblance n'y serait plus. Ainsi le lecteur d'un roman en Lettres, devine sur le champ l'événement qu'on va lui apprendre; et sa curiosité trop tôt satisfaite, lui fait trouver moins de charmes dans le récit qu'il doit lire, quel que soit l'art de l'auteur.

Le roman en récit offre moins de ces difficultés inévitables; il ne présente que ces obstacles qui s'appliquent avec facilité devant le vrai talent: tous les modèles, Richardson excepté, ont adopté ce genre, comme le plus naturel et le plus amusant. Cervantes, Fielding, le Sage, se sont bornés à faire des narrations agréables et instructives; cela ne les a pas empêchés de peindre les caractères aussi bien et peut-être mieux que s'ils avaient fait parler leurs personnages dans des lettres. Ils ont multiplié les scènes dramatiques; un grand nombre de ces scènes présentent ce dialogue vif et piquant que nous admirons dans Molière et dans Regnard. Ce dernier avantage ne peut presque jamais se trouver dans une correspondance épistolaire: quelle que soit la vivacité de cette correspondance, les lettres exigeant plus d'étendue et de raisonnement que les conversations ordinaires, les réponses n'arrivant qu'après un certain espace de tems, le dialogue ne peut être que froid et traînant. Je sais que ces lettres mêmes offrent des scènes dramatiques dans les récits qu'elles contiennent; et celles qui sont intéressantes ne se trouvent guères que dans la correspondance des principaux personnages: les autres sont trop souvent communes et insignifiantes.

Tout bien considéré, je pense donc que le roman en récit doit être préféré au roman en Lettres, cette opinion est appuyée par trois des modèles les plus célèbres; l'opinion contraire n'a pour elle que les ouvrages de Richardson.

Inès de Léon sert aussi à montrer la vérité de cette opinion; quoique les conceptions soient moins fortes que dans les *Quatre Espagnols*, la lecture en est plus attachante; les caractères sur-tout méritent d'être remarqués; ils se soutiennent bien, sont exposés à toutes les épreuves qui peuvent les faire ressortir, et donnent

lieu à d'heureux contrastes. Comme dans mon premier extrait, je ne m'étendrai que sur les principaux.

Isabelle, mère de l'héroïne, est le personnage qui a le plus d'influence dans l'action; fille d'un commerçant très-riché, elle a épousé un gentilhomme qui croit descendre des anciens rois de Léon. Pleine de franchise et de bonté, généreuse et sage, mais poussant aussi loin la discrétion et la légéreté, défauts ordinaires de son sexe, elle a porté dans son nouvel état le ton des sociétés bourgeois, adouci cependant par les liaisons qu'elle a contractées depuis son mariage. La conception de ce caractère est, comme on le voit, très-heureuse; ce n'est pas dans le grand monde que l'on rencontre cette espèce de bonhomnie qui laisse voir les travers et les ridicules; l'éducation et le ton uniforme, admis dans cette classe de la société, les cachent dans ceux qui y seraient enclins: la classe inférieure est donc celle qui fournit le plus de matière au poète comique et au romancier. Cependant M. Montjoie, convaincu qu'il ne faut pas trop charger les ridicules des femmes, sur-tout quand elles doivent intéresser par leurs sentimens et leur situation, a donné beaucoup de charme et d'agrément au rôle d'Isabelle. Les projets du jour lui font oublier tous ceux de la veille; elle ne se déifie de personne, et accorde sa confiance à tous ceux qui la sollicitent, pourvu qu'ils aient les dehors de l'honnêteté; très-portée à tourner tout en gaieté, les événemens les plus sérieux ne l'affectent pas, tant que le malheur n'est pas présent; vive et indiscreté, elle ne garde pas plus de mesure lorsqu'elle est dans le monde, que si elle était au milieu de sa famille; elle ne peut rester en place, elle n'est presque jamais chez elle, et le moindre prétexte lui fait entreprendre de longs voyages; naturellement paresseuse, elle remet toujours les choses qui paraissent les plus indispensables; elle est pleine de douceur pour ses domestiques, et pour tous ceux qu'elle emploie; mais elle ne les paye pas. Malgré tous ces défauts, elle est aimée de tout le monde et véritablement elle est très-aimable; son imprévoyance ne lui est jamais funeste, où d'autres seraient naufrage, elle entre sans

peine dans le port. Il paraît que l'auteur, en traçant ce charmant caractère, a voulu montrer tout le néant de la prudence humaine.

Don Fernand, son époux, est un modèle de patience et de douceur. Sûr de l'attachement et de la vertu de sa femme, il ne met aucune opposition à ses goûts. Il s'abandonne avec elle aux événemens : ne pouvant se persuader qu'Isabelle fasse jamais une fausse démarche, ni que les suites de ses imprudences soient dangereuses, il lui sacrifie tous les calculs de la prudence, la laisse maîtresse de son sort, et s'en trouve bien.

Leur fille unique, Inès, qui est l'héroïne de ce roman, ne ressemble à Isabelle que pour les qualités aimables. Elle a plus de solidité dans le caractère, plus de constance dans ses goûts, plus de régularité dans sa conduite. C'est un modèle de perfection; mais on ne peut s'empêcher de remarquer qu'elle est moins piquante que sa mère dont les défauts sont pleins d'agrément.

Gabriel Coellos, père d'Isabelle, est un négociant plein de probité : ses spéculations sont immenses. Il a établi des manufactures qui, en l'enrichissant, donnent encore des moyens de subsister à tous les indigens de Léon. Cet homme a une sorte d'orgueil dont la vertu la plus pure ne peut jamais entièrement se garantir. Modeste chez lui, il aime à faire briller la maison de son gendre: son inépuisable libéralité fournit abondamment à tous les caprices d'Isabelle. Lorenzo, son fils, a un caractère fort original : moins formé que sa sœur au ton du monde, il y porte les manières de son état; et la figure que les richesses de Gabriel lui permettent de faire, forme un contraste fort singulier avec sa conduite. Ce jeune homme franc, loyal, étourdi et un peu *breteur*, jette beaucoup de gaieté dans l'ouvrage.

Voilà les caractères de ceux qui composent la famille sur laquelle l'auteur appelle l'intérêt. Cette famille a des rapports avec la Cour, et il n'est pas besoin de dire qu'Inès y trouve des amans qui se disputent sa main. L'amant préféré a, selon l'usage, toutes les qualités aimables, et ses rivaux ne négligent rien, soit pour lui enlever sa conquête, soit même pour le perdre. Ces combinaisons ne sont pas neuves, mais elles sont ame-

nées avec art; les ressorts n'ont rien d'usé; et elles fournissent à l'auteur le moyen de tracer un grand nombre d'autres caractères. Parmi ces derniers, on doit sur-tout remarquer celui d'Isidro, secrétaire intime d'un ministre : cet homme joint à tous les dehors d'une politesse exquise, les passions les plus dangereuses.

J'ai dit que le personnage d'Isabelle était le plus pittoresque de cet ouvrage. J'en donnerai une idée en transcrivant le récit qu'elle fait de son premier voyage à Madrid.

« J'ai toujours eu pour principe que la plus étroite union devait régner entre les parents. Je vois qu'il n'y a de familles heureuses et puissantes, que celles dont les membres qui les composent n'ont qu'un même cœur et qu'un même esprit. Mon mari a une parente à Madrid, dans le couvent de *Las Salisas*; elle est la nièce de la mère de Fernand; c'est, si vous voulez, une parente un peu éloignée; mais enfin que risquais-je de chercher à me l'attacher? saurait-on avoir trop d'amis? souvent les plus grands services nous viennent de ceux sur lesquels nous comptions le moins. En allant à Madrid, je n'avais pas d'autre vue que de connaître cette parente, qui a pour nom de religieuse, Dona-Maria, et de lui demander son amitié pour ma fille. J'en ai été accueillie avec une extrême bonté; sa politesse ne s'est démentie dans aucune des visites que je lui ai faites, et a fini par tourner en une véritable affection pour moi. C'est une femme de trente-quatre à trente-six ans, qui sans avoir l'esprit bien brillant a un grand fonds d'instruction et un jugement exquis; elle sait en outre la musique qu'elle avait apprise avant d'entrer en religion, du meilleur maître de Madrid; elle dessine et peint fort agréablement; elle parle le Français et l'Italien comme l'Espagnol: c'est, en vérité, un sujet distingué. La supérieure de la maison m'en a fait un éloge qui a parfaitement répondu à l'idée que j'avais moi-même de cette bonne religieuse; on ne peut pas dire que ce soit une belle femme, mais elle a un son de voix qui va au cœur, et il y a je ne sais quel charme répandu sur toute sa physionomie qui pénètre l'âme. Elle est maîtresse des pensionnaires, et elle

» s'acquitte de ces fonctions avec une patience et une  
 » habileté dont il faut être témoin pour y croire. Je ne  
 » puis vous dire à quel point j'ai été ravie, enchantée de  
 » la modestie, du savoir, de la bonne tenue des jeunes  
 » demoiselles qui sont sous sa direction. Je ne crois pas  
 » que dans le monde entier, il y ait une maison d'in-  
 » traction où les personnes de notre sexe reçoivent une  
 » éducation plus soignée : on ne peut rien imaginer de  
 » mieux ; c'est la perfection même ».

On présume facilement que dans ce bel enthousiasme Isabelle a formé le projet de mettre Inès dans ce couvent. Mais cela n'est pas facile ; cette maison n'est ouverte qu'aux demoiselles pauvres, le nombre des pensionnaires est fixé, et elles sont à la nomination du Roi. Ces obstacles n'arrêtent point Isabelle ; elle se procure une lettre de recommandation pour le premier commis du Ministre.

« Ce commis, appelé Isidro Langarez, continua  
 » Isabelle, me fit un accueil plein d'honnêteté ; je lui  
 » communiquai mon projet ; il me conseilla d'abord de  
 » l'abandonner à cause des grandes difficultés qu'il  
 » voyait dans l'exécution. Je lui répondis que les diffi-  
 » cultés ne me rebutaient point ; que je savais que les  
 » grandes affaires en étaient hérissées ; qu'une mère qui  
 » ne voulait que le bonheur de sa fille, avait droit de  
 » tout dire et de tout oser ; et qu'enfin j'étais sûre de  
 » réussir, s'il voulait me prêter son appui. Il me l'offrit  
 » de bonne grâce ; dès-aujourd'hui, me dit-il, à dîner,  
 » je mettrai sous les yeux du Ministre votre demande ;  
 » il ne tiendra pas à moi que vous ne soyez exaucée :  
 » je solliciterai pour vous une audience particulière.  
 » Veuillez, demain matin, passer à mon bureau ; je vous  
 » instruirai de ce qui aura été décidé ; et si l'audience  
 » est obtenue, je vous introduirai dans le cabinet du  
 » Ministre ».

» Vous voyez qu'on ne pouvait rien de plus obli-  
 » geant, et qu'il eût été difficile d'aller plus vite : tant  
 » il est vrai que, quand on veut réussir, il faut agir  
 » par soi-même.

» Le lendemain à l'heure indiquée, je me rendis chez  
 » Langarez. Venez, Senorà, me dit-il ; le ministre vous

» attend. Don Alonzo de Santa-Fe réunit au ministère  
 » de grâce et de justice, de hautes dignités : il est grand  
 » d'Espagne, bailli de l'ordre de Malte, chevalier de la  
 » toison d'or, duc d'Ameyra ; c'est sous ce dernier titre  
 » et ce dernier nom qu'il est seulement connu ; c'est ainsi  
 » qu'il signe ; il jouit du plus grand crédit auprès du  
 » roi. Il paraît avoir la plus tendre amitié pour Lan-  
 » garez, et mettre en lui toute sa confiance, et il faut  
 » qu'il ait découvert en lui des qualités bien essentielles  
 » pour n'être pas rebuté de son extérieur, qui, malgré  
 » toutes les formes, tous les charmes de la politesse la plus  
 » recherchée, n'en est pas moins rebutant. Langarez  
 » est un petit homme fluet ; son visage pâle et long est  
 » marqué de petite-vérole, son nez est d'une grandeur  
 » démesurée ; ses sourcils noirs et touffus se réunissent,  
 » et donnent à toute sa physionomie un air sombre qui  
 » n'appelle pas la confiance. Par dessus tout cela, il  
 » louche d'une manière désagréable, et je n'aime point  
 » les gens qui louchent ; cela me semble indiquer un  
 » fonds de fausseté qui me repousse. Il a fallu tout le  
 » besoin que j'avais de la recommandation de Langa-  
 » rez, et toute l'honnêteté qu'il a mise dans ses pro-  
 » cédes avec moi, pour me le faire supporter.

» Le ministre a bien un autre extérieur : il a dans  
 » sa taille, dans son maintien, dans ses manières toute  
 » la dignité qu'on peut désirer à un homme de son  
 » rang. Ses décorations ajoutent encore à la sorte de  
 » majesté répandue sur toute sa personne. Il me fit  
 » asseoir, etc. »

Il n'est pas besoin de dire qu'Isabelle obtient la grâce qu'elle demande, et que peu de tems après elle refuse d'en profiter. Son récit que je n'ai pu donner en entier peint très-bien son caractère : on y remarque cette volubilité entraînante, ce penchant à ne négliger aucune circonstance, et à faire sans effort les portraits les plus ressemblans, qui distinguent plusieurs femmes aussi aimables et aussi indiscrètes qu'Isabelle.

M. Montjoie paraît se plaire à peindre les mœurs espagnoles : selon lui, elles offrent plus de richesses à un romancier que celles des autres peuples. L'auteur donne



donne dans sa préface les raisons de cette préférence et ce morceau me paraît digne d'être cité :

« J'aime l'Espagne , dit-il ; ce pays me plaît. C'est une contrée heureusement située : là , presque point de jours nébuleux , si communs à l'Ouest et au Nord de notre France ; là , jamais la neige ne s'amoncèle dans les vallées. Jamais on n'éprouve de ces froids rigoureux qui , bien souvent ici , commençant avec l'automne , tiennent nos campagnes en deuil jusqu'au milieu du printemps ; là , également on n'a point à souffrir ces feux immodérés d'été qui , en Afrique , brûlent le sol , dessèchent les eaux , et rendent aux habitans la vie douloureuse ; c'est une température comme doivent la désirer , et l'homme qui fait consister son bonheur à passer la plus grande partie de sa journée au milieu des champs , et l'écrivain qui ne veut traiter que des objets qui sourient à son imagination.

» Dans ce pays fortuné , il règne un mouvement , une énergie que nous ne connaissons point en-deçà des Pyrénées. Le soleil y a plus d'activité , le ciel y présente aux yeux un azur plus vif , plus pur ; la lumière des étoiles y est plus brillante , la verdure des prairies plus éclatante ; les nuées s'y fondent en pluies qui font croire qu'au-delà de l'Empyrée , des réservoirs immenses d'eau ont brisé leurs digues , et vont inonder le monde entier ; le tonnerre y gronde avec plus de force , et quelquefois la terre mêle de magistueux mugissements aux éclats de la foudre ; les torrens y ont plus de fougue , les rivières plus de rapidité , et souvent le ruisseau le plus modeste se convertit en un fleuve impétueux ; là , en un mot , tous les tableaux que saisit l'œil de l'observateur sont pittoresques. »

» Sur le sol fertile de l'Espagne , les productions de la nature , les plus riches , les plus agréables , les plus utiles , naissent presque sans effort ; les plus beaux , les meilleurs fruits y ont une odeur , une saveur que toute la science de nos livres , que toute l'habileté de nos jardiniers ne peuvent pas donner

» aux nôtres. L'imagination des habitans est riche ,  
 » brillante; elle enfante des images grandes , sublimes ,  
 » qui étonnent , élèvent l'ame. Ils ont , dans leur ma-  
 » nière de s'exprimer , une tournure orientale qui ne  
 » laisse pas que de répandre un véritable charme dans  
 » ce qu'ils disent et dans ce qu'ils écrivent ; nulle  
 » part le langage humain n'a plus de noblesse. Dans  
 » les moindres classes de la société , chez le plus petit  
 » peuple , on trouve de l'élévation dans les sentimens ;  
 » le pauvre , même au sein de la plus affligeante misère ,  
 » soutient sa déplorable situation avec une véritable  
 » dignité ; l'ivrognerie , l'avarice , la poltronnerie ,  
 » le mensonge , sont des vices qui ne peuvent pas se  
 » naturaliser en Espagne.... On y pousse au plus haut  
 » degré toutes les vertus libérales , la magnanimité ,  
 » la générosité , la fidélité à ses amis , l'attachement  
 » à son Souverain , l'estime de soi-même. On reproche  
 » parmi nous , aux Espagnols , une morgue risible ,  
 » une fierté gigantesque ; on les accuse d'avoir l'esprit  
 » et le cœur sans cesse exaltés ; mais outre qu'il ne  
 » faut pas juger d'une nation entière par les relations  
 » de ceux qui n'en ont vu en passant que quelques  
 » individus , ou par les traductions partiales , infidèles ,  
 » arides de quelques écrits sortis de cette nation , il  
 » semble que cette exaltation même est très-avanta-  
 » geuse à l'écrivain qui veut en peindre les effets. »

*Le roman d'Inès de Léon* n'est pas tout à fait exempt des défauts que j'ai cru devoir reprocher aux *Quatre Espagnols*. Quoique l'intérêt en soit plus doux , on y trouve encore de ces scènes tragiques qui devraient être bannies de ce genre d'ouvrage. De semblables défauts ne nuiront pas au succès du livre , peut-être même y contribueront-ils; cependant le fonds et l'ensemble de l'ouvrage sont si bien conçus , qu'il serait à désirer que l'auteur fit disparaître ces défauts dans une nouvelle édition.

M<sup>r</sup> PETITOT.

---

**LES PERFIDIES A LA MODE**, ou *l'Ecole du Monde*;  
 par M. T\*\*\*. Cinq vol. in-12. A Paris , chez Chau-

*merot*, libraire, Palais du Tribunat, galerie de bois,  
N<sup>o</sup> 188.—1808.

CES *Perfidies à la mode*, ne sont pas tout à fait à *la mode actuelle*, car le héros de ce roman, le chevalier de V\*\*\*, né en 1625, est censé avoir vécu sous Louis XIII et sous Louis XIV. La manie de presque tous nos romanciers, est de coudre les aventures qu'ils entassent tant bien que mal dans cinq à six volumes, à des époques historiques, imaginant que c'est un moyen de rendre leur fable plus vraisemblable; mais cet artifice, qui est usé, n'en impose à personne. Et en effet, comment pourrait-il tromper quelqu'un? Si ces Messieurs mettent leurs héros en relation avec *Turenne* ou *le Grand Condé*, par exemple, ils font agir ou parler ces personnages célèbres d'une manière si étrange, qu'on s'aperçoit bientôt de la supercherie. L'auteur des *Perfidies à la mode*, sans doute pour donner plus de relief à son chevalier de V\*\*\*, le fait contemporain de Cinq-Mars, grand écuyer de France, de Marie de Gonzague, reine de Pologne, de son époux Lodislas, du roi Cazinir qui lui succéda; mais ce prétendu chevalier à bonnes fortunes, fait autant de sottises à Warsovie et à Madrid qu'à Paris. N'étant encore que page du Grand Ecuyer, il devient amoureux de la maîtresse de ce favori, qui lui escamotte assez lestement sa montre et dix pistoles. Or je demande si Cinq - Mars, fils du Maréchal d'Effiat, qui jouait à la Cour un assez grand rôle pour inspirer de la jalousie au cardinal de Richelieu, et dont le cœur plus porté à l'amour qu'à la galanterie, était singulièrement romanesque, avait pu choisir pour maîtresse une friponne capable d'escroquer son page? Nous ne dirons pas avec Voltaire, *c'est ainsi qu'on écrit l'Histoire*; car il s'agit d'un roman: mais nous dirons, c'est ainsi qu'*imaginent* les successeurs de l'abbé Prévost, de Richardson et de M<sup>me</sup> Ricoboni. Le chevalier de V\*\*\*, un peu malgré lui il est vrai, change de maîtresse comme de gants; car lorsqu'on est toujours trahi, il faut bien chercher à se consoler: enfin il est séduit par les grâces touchantes de la fille d'un simple bourgeois. Celle-ci lui est fidèle; mais laissez faire, et vous

allez voir que le chevalier est né pour d'étranges aven-  
tures. Obligé de se rendre à l'armée , il s'éloigne de  
sa maîtresse qui porte dans son sein un gage de son  
amour , et qu'il doit épouser à la fin de la campagne :  
jusque-là il n'y a rien de fort extraordinaire , cependant  
le tems se passe , il écrit à la dame de ses pensées ,  
des lettres qui ne lui parviennent point ; étonné de ne  
pas recevoir de réponse , il revole vers elle ; en entrant  
dans la ville où elle demeure , la course de son cheval  
est retardée par la foule du peuple qui inonde la place  
publique ; il demande la cause de ce rassemblement ,  
et il apprend que l'on va pendre sa maîtresse convain-  
cue d'avoir fait périr son enfant. Le chevalier , à qui  
son cheval et son costume donnent apparemment la  
tournure d'un courrier , crie , *grâce , grâce , grâce* , enlève  
des mains des archers ; son infante , se précipite avec  
elle à travers la foule qui lui fait place , comme de  
raison , et sort de la ville sans que la maréchaussée se  
mette à ses trousses. Vous croyez peut-être que , pour  
se dérober , lui et sa belle , aux poursuites de la jus-  
tice , il se sauve dans les pays étrangers , point du  
tout : le chevalier ne fait rien comme les autres : il  
la cache , où ? dans Paris. Il fait reviser son procès ,  
on reconnaît que ce n'est point elle qui a exposé et  
fait périr son enfant ; la sentence est annulée : après  
tant de traverses , on s'attend à un mariage , et la  
belle fugitive n'a sans doute rien de mieux à faire que  
d'épouser son amant , ne fût-ce que pour réparer un  
peu sa réputation ; mais non , elle trouve plus con-  
venable de se faire religieuse , sous le nom de la mère  
de *Saint-Paul* , et devient le conseil intime du che-  
valier , dont elle dirige même , par la suite , les amours ;  
ce qui certainement est fort généreux de sa part.

Le chevalier , déjà fameux par ses bonnes fortunes  
en France , en Flandres , en Pologne , poursuit en Es-  
pagne le cours de ses galanteries ; là , sous le nom  
et l'habit d'un esclave algérien , il se conduit comme  
Guzman d'Alfarache , à cela près cependant , que Guz-  
man d'Alfarache est fripon , mais gai , et que le che-  
valier est fort honnête homme , mais passablement en-  
nuieux. Nous passons sous silence une foule d'aven-

tures toutes à peu près jetées dans le même moule , et qui n'ont rien de piquant.. Le chevalier trouve *perfides* toutes les femmes qui , si elles avaient voulu récriminer , auraient bien pu le trouver *volage*. Enfin cet aimable séducteur arrive à l'âge de soixante ans , qui est celui de la retraite ; mais malheureusement il a , pour le mariage , une ardeur que rien ne peut éteindre , quoique ses deux premières femmes n'eussent pas dû lui rendre un nouveau lien fort désirable : le chevalier , que rien ne décourage , devient l'amant suranné d'une comtesse ou marquise , dévote , qui veut l'épouser , et faire prendre le voile à sa fille. Le chevalier , grand épouseur , y consent ; mais c'est à condition qu'il aura un entretien particulier avec la demoiselle , pour savoir si réellement elle a de la vocation pour la vie religieuse. Il est honnête ce chevalier , mais toujours dupe ; la demoiselle lui découvre que sa mère la sacrifie à des arrangements de fortune , et lui fait entendre qu'elle aimerait mieux l'avoir pour mari que pour beau-père : c'est prendre le chevalier par son faible. Après plusieurs événemens , la jeune personne , pour se soustraire aux persécutions de sa mère , se sauve dans un couvent ; le gouverneur de la ville , où ce couvent est situé , prend la fugitive sous sa protection , mais au moment où le chevalier la presse de s'unir avec lui aux pieds des autels , elle l'invite au contraire à être un des témoins de son mariage avec le vieux gouverneur , en lui faisant pressentir que , comme cet officier est fort âgé , il ne peut aller loin , et que la partie n'est que remise. Le chevalier avale doucement la pillule ; enfin le vieux mari meurt ; le chevalier est au comble de ses vœux , il croit tenir sa belle ; mais par malheur il a un neveu plus jeune , par conséquent plus aimable que lui ; et sa future , à laquelle on ne peut pas du moins reprocher de la dissimulation , lui déclare ingénument qu'elle aime mieux être sa nièce que son épouse. Alors le chevalier se trouve convaincu de la perfidie des femmes : c'est , comme l'on voit , un homme qui n'aime pas à compromettre la solidité de son jugement par trop de précipitation ; il ne lui a guère fallu qu'une cinquantaine d'années d'expérience pour

être sûr de son fait. Il marie sa maîtresse avec son neveu, et leur donne, pour présent de noces une terre d'un grand revenu. Il faut avouer que ce chevalier de V\*\*\* est pourtant un bon homme au fond; il se décide enfin pour la retraite: et l'auteur nous apprend que c'est à cette détermination que nous devons ces Mémoires, qu'on ne prendra pas pour les *Mémoires d'un homme de qualité.*

Cet extrait n'a que trois pages, c'est pourtant l'analyse de cinq volumes.

A. M.

*LES AMOURS, et autres poësies fugitives;* par P. ALBERT. A Paris, chez Giguet et Michaud, libraire, rue des Bons-Eufs, n° 34.

VOILA un jeune homme, un jeune poète, un poète de Castres qui s'annonce avec modestie dans son *Avant-propos*. Cette modestie est-elle bien sincère? Il promet de recevoir avec plaisir les critiques qu'on voudra bien lui adresser; mais il y met une condition, c'est que ces critiques ne seront point passionnées, qu'elles seront justes et impartiales. De l'impartialité, il serait bien difficile que nous n'en eussions pas à son égard, puisque nous ne le connaissons en aucune manière. De la justice, nous lui en promettons, comme il nous promet de la docilité: nous verrons qui de lui ou de nous remplira le mieux son engagement. Enfin nous tâcherons de n'être pas de ces beaux esprits qui, sans savoir pourquoi, jettent sur un ouvrage quelconque un ridicule qui retombe ordinairement sur eux-mêmes.

M. Albert a fait un livre d'*amours* composé de quatorze petites élégies. Amélie est l'objet de sa tendresse et de ses chants. A la treizième élégie, Amélie est infidèle, et son amant en paraît tout consolé dans l'élegie suivante. Est-ce une fiction? est-ce une réalité? Ce ne sont pas nos affaires. Au reste, si Amélie a oublié M. Albert, M. Albert le lui a bien rendu. Dans ses *poësies fugitives*, qu'à meilleur titre encore il aurait pu appeler *ses amours*, on le voit successivement épris de Julie, de Thémire, de Zélis, de Sylvie, de Sophie, et même

aussi ; je crois , de Thisbé qu'il a empêché de se faire religieuse , quoiqu'il n'y ait plus de couvens en France depuis dix-neuf ans environ , et que M. Albert ne me paraisse pas être au monde depuis beaucoup plus de tems. Le tems ou plutôt l'âge est une des choses auxquelles M. Albert s'entend le moins. Il dit à cette Thisbé :

Eh ! quoi ! jeune Thisbé , quand la main des Amours  
Vient parsemer de fleurs votre paisible *enfance* ,  
Lorsqu'au matin de votre *adolescence*  
Vous voyez les plaisirs embellir vos *beaux jours* ,  
Dans un cloître désert qu'habite le silence , etc.

On ne voit pas bien comment l'*enfance* et l'*adolescence* ,  
Le matin et les beaux jours peuvent désigner une même époque de la vie. Ailleurs l'auteur dit en parlant de lui-même :

Encor dans l'âge heureux que prodigue à l'*enfance*  
Le souverain maître des coeurs , etc.

Qu'est - ce que l'âge qu'on prodigue à l'*enfance* ? Je l'ignore complètement.

M. Albert tombe dans de fréquentes contradictions : il a peut-être cru que l'inconséquence et la déraison étaient un privilége de la poésie érotique. Voici comme il commence une de ses élégies :

Lorsqu'au milieu de sa carrière ,  
*Etincelante* au haut des cieux ,  
*Au loin dans la nature entière*  
La lune répandra sa *furtive* lumière ,  
Et que son disque *nébuleux*  
De ses pâles rayons éclairera la *terre* , etc.

Le disque *nébuleux* , la *furtive* lumière et les *pâles* rayons d'une lune *étincelante* sont un phénomène fort singulier qu'on n'a point encore remarqué à Paris. Je doute qu'il y ait beaucoup plus d'exaetitude à dire :

Que sert-il à mon cœur que ton *feuillage* sombre  
Répande autour de moi ses *rameaux* et son ombre ?

Si le poète , par une hardiesse un peu forte , donne ici des *rameaux* au *feuillage* au lieu de donner du *feuillage* aux *rameaux* ; ailleurs il loge les oiseaux chan-

teurs *dans les vertes bruyères*. Tout cela est d'un jeune poète qui n'a pas encore bien observé la nature. M. Albert ne parle guère plus congruement des sciences et des arts. *Irai-je*, dit-il,

*Irai-je, calculant la marche des étoiles,  
Le compas à la main, mesurer dans les cieux,  
De ces globes divers le concours radieux,  
Et de la nuit du tems percer les sombres voiles ?*

Pour que ce dernier vers eût un sens raisonnable, il faudrait faire une petite transposition de mots, et mettre *du tems de la nuit*, au lieu de *la nuit du tems*; car il est évident que percer *la nuit du tems* s'applique aux historiens, aux antiquaires, et nullement aux astronomes. Quant au mot *concours*, pour qu'il signifie là quelque chose, je ne vois d'autre parti à prendre que d'en retrancher la première syllabe.

M. Albert n'est guère plus heureux en fictions. Quelque part il place l'Amour *sur une nacelle de roses*, et fait *dansez la troupe des plaisirs sur l'azur des flots paisibles*. Cet Amour, *plus grand qu'Alexandre et qu'Alcide*, voit sa nacelle *disparaître comme une étincelle dans le sein des flots bouillonnans*. *Seul au milieu de l'onde amère* (bien qu'il ne soit que dans une rivière du Languedoc), il en est retiré par les Grâces qui le réchauffent et lui volent son earquois. *Semblable au cerf mis aux abois, et craignant les coups de sa mère*, il prend le parti de rester auprès des trois Déités qu'il *adore*, et cela s'appelle le *Naufrage de l'Amour*. Mais en voilà plus qu'il n'en faut pour faire juger le talent de M. Albert. Je lui dirai sans passion, sans partialité, qu'il ne sait pas parfaitement les règles de sa langue, qu'il ne connaît pas assez bien la valeur et la propriété des termes, et qu'il ignore ou viole souvent les lois les plus connues et les plus indispensables de notre versification. Par exemple, on ne dit point *en butte avec les flots*, ni *ma mère m'a promis d'aller voir ce torrent*, pour *a promis que j'irais*, ni *je vis dans l'indépendance en liberté*; c'est faire un mauvais compliment à M. de Parny, en voulant le louer, que de dire :

Ces *Amours* enchanteurs, où *sans force*, sans peine  
L'esprit, le sentiment se rencontrent toujours,

attendu que *force* n'est pas *effort*, que ce dernier seul est un défaut, et que l'autre est une qualité ; enfin le mot *offriez* a plus de deux syllabes ; *rester* et *aimer*, *frapper* et *pardonner*, glacés et succès n'ont jamais rimés ; à l'ombre des *dais* fastueux est une horrible cacophonie, etc., etc., etc. Je dirai encore à M. Albert que je n'ai vu dans tout son petit volume que de vieilles idées sans liaison, de vieilles images sans cohérence, des madrigaux surannés, habillés d'une poésie d'emprunt qu'il a rarement eu l'art d'ajuster, et, par-dessus tout, une absence presque totale de sens et de justesse. S'il est très-jeune, comme il le dit, je le plaindray moins, parce qu'il peut abandonner à tems un métier pour lequel je ne lui crois aucune disposition véritable, et se remettre aux études solides qu'un penchant trompeur lui a probablement fait négliger. Je souhaite sincèrement qu'un jour ses vers lui paraissent aussi mauvais qu'ils le sont. Alors il trouvera très-justes mes critiques que jusques-là il rangera dans la classe de ces critiques injustes et passionnés qui, heureusement, comme il le dit, *ne sauraient porter atteinte à la réputation d'un auteur*. Il est bien vrai que je n'ai pas eu dessein de nuire à la sienne. A.

## VARIÉTÉS.

**NÉCROLOGIE.** — Les journaux ont annoncé la perte qu'en vient de faire de Michel Lancret, ingénieur des ponts et chaussées, membre de l'Institut d'Egypte, de la Société philomatique et de la Société d'encouragement, commissaire de son Excellence le Ministre de l'intérieur près la Commission chargée de diriger l'exécution de l'ouvrage sur l'Egypte. Il a été enlevé par une phthisie pulmonaire, à l'âge de trente-trois ans. Ses talents distingués, ses qualités aimables et ses rares vertus doivent rendre son nom recommandable ; il laisse au désespoir sa famille et ses nombreux amis.

Ses premières études furent consacrées à l'architecture. Il se livra ensuite aux sciences mathématiques, et il obtint, dès les premiers pas, des succès brillans, dans une circonstance qui leur donne encore plus

de prix , c'est-à-dire à l'époque de la création de l'Ecole polytechnique. Le célèbre fondateur de cet établissement avait rassemblé autour de lui une élite de jeunes hommes qu'il voulut placer à la tête des études de la nouvelle Ecole. M. Lancré fut de ce nombre , et occupa un des premiers rangs par la sagacité qu'il montra pour résoudre les questions qui leur étaient soumises.

Lorsqu'on organisa l'expédition d'Egypte , beaucoup d'élèves de cette Ecole y furent appelés , et firent partie de la compagnie savante associée à cette entreprise , en apparence purement militaire. M. Lancré y prit une part distinguée , et fut nommé membre de l'Institut d'Egypte. A l'Epoque de l'entrée de l'armée au Kaire , il avait été chargé d'une mission honorable , mais délicate , et qui ne pouvait se confier qu'aux hommes les plus éprouvés ; il s'en acquitta avec un désintéressement et une intégrité si rares , que sa conduite fut l'objet des plus grands éloges. Dans le cours de l'expédition , il s'est livré à des observations importantes et à l'étude des matières qui pouvaient dans un tel voyage présenter le plus d'intérêt.

On sait qu'au retour de l'armée , l'illustre chef de l'Etat voulut élever un monument de souvenir à l'expédition d'Orient , et ordonna qu'on recueillît dans un ouvrage commun , les résultats scientifiques et littéraires du voyage. M. Lancré fut d'abord choisi pour être secrétaire de la Société. Il fut ensuite nommé commissaire du ministre , et chargé de la direction des travaux , à la mort de M. Conté , que les sciences et les arts pleurent encore. Dans ce nouvel emploi , il a montré autant d'habileté , de zèle et de dévouement , que d'intégrité , de droiture et d'exactitude. Aussi , comme son prédecesseur , s'est-il concilié la confiance et l'estime générale de tous les artistes qui s'occupent de l'entreprise. L'ouvrage sur l'Egypte lui sera redoutable de résultats précieux , soit quant à l'ensemble d'un recueil aussi étendu , soit quant à l'exécution de ses parties.

JOMARD , Secrétaire de la Commission chargée de l'exécution de l'ouvrage sur l'Egypte.

**ARTS ECONOMIQUES.—Purification de l'eau pour les usages domestiques.**—Tandis que MM. Smith et Cuchet font à Paris une heureuse application de l'expérience de Lowits , et que l'eau purifiée par leurs filtres de Charbon est en tout tems claire , limpide , savoureuse , M. Alexandre fait , à Bordeaux , un établissement analogue pour clarifier l'eau de la Garonne par un procédé différent , et dont le résultat est aussi satisfaisant. Il ne se sert point de sable , d'éponges , de charbon pilé , mais il fait passer l'eau par les tubes capillaires que forme par son tissu une toile de coton déjà à moitié usée. Depuis plus de dix siècles on sait qu'une mèche ou qu'un ruban de laine qui trempe dans un vase et qui pend en dehors ,

sert bientôt de conduit à la liqueur; elle filtre et s'écoule jusqu'à ce que le vase soit presque vide; mais on n'avait pas appliqué cette expérience de physique à la purification en grand d'une eau trouble. La Société de Médecine de Bordeaux a fait, sur le procédé de M. Alexandre, un rapport avantageux.

*Eclairage public.*—M. Vivien, ferblantier de la même ville, et M. Cazalet, chimiste et physicien, ont imaginé un nouveau Réverbère qui consomme un quart moins d'huile que les réverbères ordinaires. La flamme de la lampe est fort belle et ne fume pas quoiqu'elle ne soit pas renfermée dans un cylindre de verre comme les lampes à double courant. Les réflecteurs distribuent la lumière d'une manière assez égale; mais les expériences qu'on a faites à Paris, n'ont pas encore paru assez concluantes pour faire préférer ce mode à l'ancien.

Un autre inventeur, M. Bordier, de Versoix, fait en ce moment l'essai d'un appareil qu'il a imaginé, et qui servira pendant quelques semaines à éclairer la rue de Richelieu, la place du Carrouzel et celle de la Concorde. Le perfectionnement de l'éclairage public est généralement désiré, et les tentatives qu'on fait en ce moment, font espérer que la plus belle ville de l'Europe sera bientôt la mieux éclairée.

*Bouillon de viande extemporané.*—On connaît le petit appareil nommé *Fourneau-Déjeuner*, que M. Cadet-de-Vaux a proposé, et qui dans trois ou quatre minutes procure de l'eau bouillante, et des côtelettes cuites, en n'employant pour combustible qu'une feuille de papier. Quelques journaux ont fait des plaisanteries bonnes ou mauvaises sur cette petite invention; mais d'autres personnes plus graves lui ont trouvée une utilité réelle, dans les voyages ou dans les indispositions nocturnes.

Encouragé par le suffrage des hommes sérieux, M. Cadet-de-Vaux, auquel on ne peut refuser une grande philanthropie, vient de publier un procédé pour faire, avec le *Fourneau-Déjeuner*, un bouillon de viande qui n'exige qu'une demi-heure de temps, au lieu de six heures qu'emploie un pot-au-feu ordinaire. Il ne chauffe plus, il est vrai, son Fourneau avec du papier, mais avec une petite lampe à esprit-de-vin. Nous ne rapporterons pas en détail ce procédé, qu'on trouvera dans le *Journal d'Economie rurale*; nous dirons seulement que la promptitude avec laquelle ce bouillon se fait, tient à la précaution que l'auteur indique.

et qui consiste à diviser préalablement la viande et les légumes. Les célibataires malades, les voyageurs, les femmes qui nourrissent, sentiront beaucoup mieux que les gastronomes le prix de ce procédé économique.

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

### (EXTÉRIEUR.)

**RUSSIE.** — *Riga, le 18 Novembre.* — Il a été enjoint aux habitans de cette ville de faire à une commission préposée à cet effet, la déclaration de toutes les propriétés anglaises dont ils pourraient être dépositaires, et on a mis sous le séquestre celles des négocians anglais établis ici. Toute communication avec l'Angleterre est défendue.

**ALLEMAGNE.** — *Vienne, le 16 Décembre.* — En conséquence de la convention conclue, le 10 octobre à Fontainebleau, entre les cours d'Autriche et de France, la remise de la ville et forteresse de Braunau s'est effectuée, le 10 de ce mois, par M. Otto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'Empereur des Français, Roi d'Italie, près S. M. le Roi de Bavière, entre les mains du général-major, chevalier Marquant-Geogelle, du conseiller de régence Wesleschnig de Bernberg, du capitaine de cercle de l'Innviertel et du major Halonzieres, du corps du génie, nommés commissaires impériaux pour cette renise. Le même jour, à huit heures du matin, la garnison française, sous les ordres du général de division Merle, est partie de Braunau et a pris la route de Munich.

**ROYAUME D'ITALIE.** — *Milan, 29 Décembre.* — Pendant tout le cours de son voyage, l'Empereur Napoléon s'est occupé sans relâche des moyens qui peuvent porter son royaume d'Italie à un haut degré de gloire et de prospérité. Son séjour à Venise a été marqué par des bienfaits sans nombre, en faveur de cette ville. S. M. a rendu entre autres un décret divisé en douze titres, qui a pour objet de pourvoir aux besoins de sa bonne ville de Venise. Les titres principaux de ce décret concernent les améliorations et embellissemens qu'on doit faire au port de Venise, ainsi que la franchise de ce port qui est établie définitivement. Les autres sont relatifs à la perception et répartition des deniers publics, à la surveillance des établissements de bienfaisance,

enfin à tout ce qui intéresse l'administration et la police intérieure de Venise.

Mais les décrets que S. M. a rendus à Milan , à son retour dans cette ville , sont d'une plus grande importance , puisqu'ils servent à consolider et à modifier les constitutions du royaume d'Italie. Le peu d'espace dont nous pouvons disposer , nous force à ne donner qu'une partie de ces actes importans. Le premier , qui porte la date du 16 Février 1806 , a été lu , ainsi que les autres , par le Secrétaire d'Etat , devant les trois Colléges réunis dans la grande salle du palais. Il fait partie du IV<sup>e</sup> statut constitutionnel du royaume d'Italie , et est relatif à l'adoption que S. M. fait du prince Eugène. — « Nous adoptons pour fils le prince Eugène-Napoléon , archichancelier d'Etat de notre Empire de France et vice-roi de notre Royaume d'Italie. La couronne d'Italie sera , après nous et à défaut de nos enfans et descendans mâles légitimes et naturels , héréditaire dans la personne du prince Eugène et de ses descendans directs , légitimes et naturels , de mâle en mâle , par ordre de primogéniture , à l'exclusion perpétuelle des femmes et de leur descendance. Le droit que lui donne notre adoption à la couronne d'Italie , ne pourra jamais , en aucun cas et dans aucune circonstance , autoriser , ni lui , ni ses descendans , à éléver aucune prétention à la couronne de France , dont la succession est irrévocablement réglée par les constitutions de l'Empire , etc. »

— Par un autre décret du 2 décembre , S. M. a nommé son A. R. le prince Eugène Napoléon , *Prince de Venise*. Elle a également , par d'autres décrets du même jour , conféré à sa bien-aimée petite-fille la princesse Joséphine , le titre de *Princesse de Bologne* ; à M. de Melzi , chancelier garde des sceaux , celui de *Duc de Lodi*.

— Les décrets du V<sup>e</sup> statut constitutionnel sont relatifs aux changemens faits dans l'organisation du Sénat consulteur , du Conseil-d'Etat et des Dignitaires. Le premier porte en substance que le Conseil des consulteurs cesse de faire partie du Conseil-d'Etat et prend le titre de *Senato-Consulente* ; que l'enregistrement des lois et la répression des abus relatifs à la liberté civile font partie de ses attributions ; qu'il y aura nécessairement dans le Sénat un membre de chaque département.—Le second ordonne que la section du Corps-Légitif dans le Conseil-d'Etat sera portée au nombre de dix-huit Conseillers , celle du Conseil des Auditeurs au nombre de vingt ; qu'il y aura près du Conseil-d'Etat douze

assistans. Leurs fonctions et leurs attributions seront les mêmes que celles déterminées pour les Auditeurs du Conseil-d'Etat en France. — Le troisième enfin crée , vu l'agrandissement du royaume d'Italie ; quinze nouveaux dignitaires , cinquante commandeurs et trois cents chevaliers de l'ordre de la Couronne de fer. Le même décret assigne une augmentation de 200,000 livres d'Italie à la dotation de l'ordre , somme annuelle qui sera perçue sur des biens domaniaux situés sur la rive gauche de l'Adige.

A la suite des lectures de ces actes constitutionnels , MM. les présidens des trois Colléges ont été admis à l'audience de S. M. et lui ont adressé un discours de remerciement. L'Empereur les a accueillis avec bonté , et a répondu à chacun d'eux avec bienveillance.

Mais tout en s'occupant de l'amélioration de son royaume d'Italie , S. M. n'a point perdu de vue les intérêts de son Empire , ceux même du continent. Le décret qu'elle a rendu à Milan , le 17 décembre , relativement au blocus contre l'Angleterre , est trop intéressant pour que nous n'en donnions pas la plus grande partie :

« NAPOLÉON , Empereur des Français , Roi d'Italie , et Protecteur de la Confédération du Rhin , vu les dispositions arrêtées par le gouvernement britannique , en date du 11 novembre dernier , qui assujettissent les bâtimens des puissances neutres , amies et même alliées de l'Angleterre , non-seulement à une visite par les croiseurs anglais , mais encore à une station en Angleterre et à une imposition arbitraire de tant pour cent sur leur chargement , qui doit être réglée par la législation anglaise : nous avons décrété et décretons ce qui suit :

Art. I<sup>e</sup>. Tout bâtimen de quelque nation qu'il soit , qui aura souffert la visite d'un vaisseau anglais , ou se sera soumis à un voyage en Angleterre ou aura payé une imposition quelconque au Gouvernement anglais , est , par cela seul , déclaré dénationalisé , a perdu la garantie de son pavillon , et est devenu propriété anglaise.

II. Soit que lesdits bâtimens ainsi dénationalisés par les mesures arbitraires du Gouvernement anglais , entrent dans nos ports ou dans ceux de nos alliés , soit qu'ils tombent au pouvoir de nos vaisseaux de guerre ou de nos corsaires , ils sont déclarés de bonne et valable prise.

III. Les Iles-Britanniques sont déclarées en état de blocus sur mer comme sur terre.

Tout bâtimen , de quelque nation qu'il soit , quel que soit

On chargement, expédié des ports d'Angleterre ou des colonies anglaises, ou des pays occupés par les troupes anglaises, ou allant en Angleterre, ou dans les colonies anglaises, ou dans des pays occupés par les troupes anglaises, est de bonne prise, comme contrevenant au présent décret ; il sera capturé par nos vaisseaux de guerre ou par nos corsaires, et adjugé au capteur.

IV. Ces mesures, qui ne sont qu'une juste réciprocité pour le système barbare adopté par le Gouvernement anglais, qui assimile sa législation à celle d'Alger, cesseront d'avoir leur effet pour toutes les nations qui sauraient obliger le Gouvernement anglais à respecter leur pavillon.

Elles continueront d'être en vigueur pendant tout le tems que ce gouvernement ne reviendra pas aux principes du droit des gens, qui règle les relations des Etats civilisés dans l'état de guerre ; les dispositions du présent décret seront abrogées et nulles par le fait, dès que le Gouvernement anglais sera revenu aux principes du droit des gens, qui sont aussi ceux de la justice et de l'honneur.

**PORUGAL.** — *Lisbonne, le 7 Décembre.* — Depuis le départ du prince régnant, la tranquillité est entièrement rétablie dans le royaume. Les troupes françaises ont pris possession de tout le Portugal. La quantité d'artillerie qui s'y trouve est immense ; depuis le fort Saint-Julien jusqu'au fort de Belem, on a trouvé plus de 500 canons. Les Anglais ont fait un simulacre de débarquement au fort de Péniche ; mais le général Loison s'y étant porté à la tête de ses troupes, les Anglais ont aussitôt pris le large. Le général en chef Junot occupe le palais de Lisbonne. Le général Delaborde commande la ville.

Le 3 décembre, on a arboré le drapeau tricolor sur tous les forts. L'armée portugaise, composée de vingt-quatre régimens d'infanterie et de six de cavalerie, formant en tout dix mille hommes sous les armes, va être organisée en légion au service de la France.

L'escadre portugaise qui est partie pour le Brésil, était composée des vaisseaux de ligne le *Prince-Royal*, de 90 canons ; le *Comte Henri*, le *Prince du Brésil*, la *Reine de Portugal*, *Alphonzo d'Albuquerque*, don *Juan Castres*, la *Méduse*, tous de 74 ; le *Martin-de-Friesas*, de 64 ; de trois frégates, *Solphino* et *Urania*, de 36 ; la *Minerve*, de 44 ; et quatre bricks de 18. On évalue, dit-on, à 250 millions da cruzades les trésors du prince et de ceux qui l'ont suivi.

L'escadre russe de l'amiral Siniavin, est toujours dans le port.

— L'escadre anglaise continue de croiser à sept ou huit lieues; elle est composée de cinq vaisseaux de ligne et de deux frégates.

(INTÉRIEUR).

**PARIS.** — On attend de jour en jour S. M. impériale et royale. Elle est partie de Milan le 24 décembre à six heures du matin, et est arrivée le 29 au Mont-Cenis. Il paraît que S. M. ne fera pas un long séjour à Paris. On croit qu'elle partira incessamment pour les départemens méridionaux. Déjà une garde d'honneur s'organise à Bordeaux, Toulouse, etc.

— Le 26 décembre, s'est faite la cérémonie de la pose de la première pierre d'un grand grenier de réserve qui doit être construit près le boulevard Bourdon, sur l'emplacement qu'occupait l'ancien Arsenal. — Une table de métal sur laquelle était gravée l'inscription suivante, a été renfermée sous cette pierre. — *L'an troisième du règne de NAPOLEON-LE-GRAND, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Protecteur de la Confédération du Rhin, ce monument de sa bienveillance pour sa capitale, fut commencé.*

*La première pierre en fut posée, le 26 décembre 1807, par S. Exc. Mgr. Emmanuel Cretet, membre de la Légion d'honneur, ministre de l'intérieur, en présence de M. Frochot, conseiller-d'Etat, préfet du département de la Seine, et de M. Dubois, conseiller-d'Etat, préfet de police de Paris, chargé du troisième arrondissement de la police générale de l'Empire.*

La direction de ce monument est confiée à M. de Lanoy, architecte.

**ERRATA DU N° 336.**

**Page 592, ligne 41,** ne parut jamais plus ridicule et plus maussade ;  
lisez : parut plus ridicule et plus maussade que jamais.

**597, ligne 21,** parlant comme moi ; lisez : pensant comme moi.

**607, ligne 32,** Lachant ; lisez : Cachant.

**616, ligne 1,** Jésuites ; lisez : Jésuates.

**623, ligne 6,** tubercule ; lisez : tubéreuse.

**Idem, ligne 28,** royaume d'Ades ; lisez : royaume d'Adel.

Dans la Table, page 631, on lit en titre : MÉLANGES. — EXTRAITS  
lisez : MÉLANGES et EXTRAITS.

( N° CCCXXXVIII. )

( SAMEDI 9 JANVIER 1808. )



# MERCURE DE FRANCE.

## POÈSIE.

### L'HIVER.

DÉJÀ le cruel Sagittaire  
Darde ses traits froids et perçans ;  
Et l'Automne a cédé la terre  
Au triste Hiver en cheveux blancs.

Adieu , beaux jours ! adieu , verdure !  
Adieu , chantres ailés des bois !  
Adieu , ruisseaux ! l'âpre froidure  
Nous a confinés sous nos toits.

Bentrons : la bise nous rappelle  
A nos lares hospitaliers :  
La flamme rassemble autour d'elle  
Un cercle d'amis casaniers.

Assis sur son trône sauvage ,  
L'Hiver de frimats hérissé ,  
Sur la Nature , qu'il ravage ,  
Etend son empire glacé;

Aux cris de la pauvreté nue  
Et de la misère endurci ,  
Il souffle la souffrance aiguë  
Sur le besoin pâle et transi.

Tout peint le deuil de la Nature ,  
Les jours à leur dernier déclin ,

D

L'air chargé d'une brume obscure,  
Et l'an qui penche vers sa fin.

Tout aussi de sa destinée  
Présente à l'homme le décours ;  
Et la vieillesse de l'année  
Annonce l'hiver de ses jours.

La pensive mélancolie  
Le livre à ses réflexions,  
Et des hochets de la folie  
Dissipe les illusions.

Elle éveille au fond d'un cœur tendre  
Des souvenirs chers et sacrés,  
Et nous ramène sur la cendre  
Des morts que nous avons pleurés.

O vous que ma douleur rappelle  
Par de longs regrets superflus,  
O Turgot ! mon appui fidèle,  
O Chabanon ! vous n'êtes plus !

On perd une part de soi-même  
À chaque perte d'un ami ;  
Et séparé du cœur qu'il aime,  
Le cœur ne vit plus qu'à demi.

Malheureux que la mort l'oublie,  
Celui qui pleurant sur les siens,  
A vu tour à tour de sa vie  
Se détacher tous les liens !

Frappé d'un dernier coup, il tombe :  
Long-tems mort en détail, hélas !  
Avant d'arriver à la tombe,  
Cent fois il souffrit le trépas.

DE SAINTANCE.

---

### VERS

*Adressés en italien et en français à mademoiselle MARS, Actrice du Théâtre-Français.*

*Fra le Muse e le Grazie  
Talia si trova, e incerto ancor penda.  
Se due sien Dive di tal nome, o debbasi  
Duplice culto ad una sola Dea.*

JANVIER 1808.

51

*Volendo il dubbio sciogliere,  
Nelle bellezze vostre ella si chiuse;  
E com' unica Diva in voi l'adorano  
Delle Grazie i cultori e delle Muse.*

~~~~~  
**Compagne de Vénus, et vierge d'Apollon,**  
Thalie eut des autels dans la savante Grèce.  
Adorait-on jadis une seule Déesse  
Ou deux Divinités sous cet aimable nom ?  
**Thalie au doute enfin ne laisse point de place ;**  
**A tes heureux talens elle unit ta beauté ,**  
**Et par toi , dans ses jeux , elle est Muse , elle est Grâce ,**  
**Sous un double attribut unique Déité.**

---

### ENIGME.

**Avec plaisir au printemps ,**  
**Lecteur , tu me vois naître ;**  
**Mais quand je viens à disparaître ,**  
**Adieu beaux jours et pour long-tems ;**  
**Alors chez soi l'on se retire ,**  
**Et seul auprès de son foyer**  
**On me prend , non pour s'instruire ,**  
**Mais pour se déennuyer.**

H. D'EY.

### LOGOGRIPE.

**Dx la bienfaisante Pomone ,**  
**Je fus jadis l'enfant gâté :**  
**Sa tendre libéralité**  
**Avait versé sur moi tout ce que peut l'automne**  
**Produire de plus attrayant.**  
**Du plus bel or , sa main industrieuse**  
**Avait tissu ma robe précieuse ;**  
**Du Dieu Plutus on m'aurait cru l'enfant.**  
**Mais las ! bon cœur et don de plaisir ,**  
**Sous robe d'or ne logent guère .**  
**Sous ce dehors riche et trompeur ,**  
**Je recelais un caractère**  
**Apre et sauvage , un mauvais coeur .**  
**De cette écorce mensongère ,**

D 2

## MERCURE DE FRANCE,

De ce vain éclat dépouillé,  
 Et depuis quelque tems lié  
 Au sort d'une naïade fraîche :  
 ( Du mariage étrange fruit ),  
 J'ai perdu mon humeur revâche.  
 Devenu plus doux aujourd'hui,  
 Dans les plaisirs, dans les maux de la vie ,  
 En santé comme en maladie ,  
 On me trouve agréable , utile , bienfaisant.  
 Mon destin est sur-tout de plaire  
 Dans la saison où le soleil brûlant  
 Rend la fraîcheur à l'homme nécessaire.  
  
 Si tu ne peux me connaître à ces traits ,  
 Des huit pieds , cher lecteur , dont mon tout se compose ,  
 Les cinq premiers t'offrent ce que j'étais  
 Avant qu'on travaillât à ma métamorphose.  
 Ensuite , si tu veux me mettre en ton creuset ,  
 Tu trouveras cette machine ronde  
 De son auteur vaste et riche jeuſet ,  
 Qui , d'une parole féconde ,  
 En un instant fut le rapide effet :  
 De toi-même , lecteur , la plus noble partie ;  
 Un légume qui fait envie ,  
 Et qui souvent , d'un triste repentir ,  
 Fait acheter un instant de plaisir ;  
 De nos douleurs , de nos plaintes la cause ;  
 Ce qui fait de nos jours le plus doux agrément ;  
 Et , pour le désigner par un trait plus saillant ,  
 Le nom très-répandu d'une très-rare chose.  
 Un pronom , qu'en plusieurs on nomme le dernier ,  
 Et qu'au fond de son cœur on nomme le premier ;  
 Certaine particule ,  
 Qui fait aux écoliers redouter la férule ;  
 Quelqu'un qui , bien mangeant et bien buvant encor ,  
 Est néanmoins réputé mort ;  
 Ce que l'on sait si bien aujourd'hui contrefaire ;  
 D'un plaideur , au palais , la ressource ordinaire ;  
 Le nom d'un athlète fatigued  
 Presque toujours vainqueur aux olympiques jeux ;  
 Celui d'un élément en dangers trop fertile ,  
 Et celui d'un terrain sablonneux et stérile ,  
 De l'oiseau la raime débile ;  
 Du fer un instrument rongeur ;  
 Le plus beau monument de l'humaine sagesse ;

Un poisson délicat, une triple déesse ;  
 Des Romains assiégés, l'oiseau libérateur ;  
 Ce qu'à parcourir l'écliptique  
 Le soleil emploie de tems ,  
 Et ce que tout bon catholique  
 A son pasteur doit payer tous les ans ;  
 Un fleuve renommé par ses débordemens ;  
 Une ville de l'Amérique ;  
 La maison que l'oiseau se maçonne au printemps ;  
 Un nom sacré pour les Persans ;  
 En pleine mer une terre isolée ;  
 Ce que de son tonneau l'on craint de voir sortir ;  
 Ce qu'on devient par l'abus du plaisir ;  
 Par un garde à cent yeux, une amante veillée ;  
 Ce que devient un goût que l'on porte à l'excès ;  
 Des animaux le roi terrible ;  
 Un de ses plus humbles sujets ,  
 De l'homme ingrat domestique paisible ;  
 Ce qui tient deux objets l'un à l'autre liés ;  
 D'un insecte volant les trésors envierés ;  
 Du bon Jacob une épouse chérie ;  
 Plusieurs villes de France , une autre d'Italie.  
 Mais, lecteur , ma fécondité  
 Épuise ta sagacité ,  
 Et lasse enfin ta patience :  
 Ce n'est pourtant pas tout ,  
 Mais je m'impose silence ;  
 Car tu ne voudrais pas aller jusques au bout.

*Par un Abonné.*

### CHARADE.

Mon premier est une voyelle ,  
 La mécanique inventa mon second ;  
 Jeunesse à mon tout est rebelle ,  
 Pour le produire un vieillard est fécond.

---

*Mots de l'ENIGME , du LOGOGRAPHIE et de la CHARADE  
 insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *les Saisons*.  
 Celui du Logogriph'e est *Cane*, où l'on trouve *âne*.  
 Celui de la Charade est *Fa-mine*.

## LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

## (MÉLANGES.)

## MÉDITATIONS SUR LE TEMS.

QUEL plus noble sujet pour exercer notre pensée et notre méditation que le tems , dont la durée de la nature se compose , dont la vie de tout ce qui existe se forme , que l'homme dépense sans économie , que le sage fait servir à son bonheur , que l'insensé seul ignore ! Ses traces se trouvent par-tout , la terre porte son empreinte , le monde est régi par son sceptre ; le tems est le seul monarque qui règne toujours . Une foule immense l'environne ; l'âge dernier le presse encore , le quitte et disparaît ; la postérité naît sous ses pas ; il enchaîne tous les momens de la durée ; fixe le jour des nations , et d'espace en espace en fait les années du genre humain .

Nous suivons une route dont tous les pas sont comptés par le tems ; le repos et la répétition y sont impossibles ; l'impulsion est donnée ; le voyage commence avec nos jours ; le but est indépendant de notre volonté . Nous ne tenons à la vie que par un point qui s'efface à chaque instant , et dont l'existence est souvent perdue . C'est le tems qui n'est pas encore que nous désirons ; demain est assigné à nos plaisirs , à nos affaires , à nos projets ; nous perdons le jour que nous possédons ; le tems s'éloigne en nous livrant à l'espérance ; ce fantôme agréable nous séduit , nous attache , mais bientôt s'évanouit pour ne nous laisser que le regret de n'avoir pas saisi l'occasion .

Trente années forment mon âge . D'après les tables de la durée moyenne de la vie , il m'en reste encore trente à vivre . Quelques connaissances me tiennent lieu de fortune . Des trente ans que des probabilités me donnent , une moitié sera employée par le sommeil et le repos , car la vie finit comme elle commence ; l'autre par mes repas , mes études , mes affaires particulières , mes affaires domestiques , peut-être les embarras d'un ménage , et très-sûrement des pas inutiles . J'omets les peines , les plaisirs , les spectacles , la promenade , les maladies , etc. qui ne sont pas toujours les intermèdes de la vie . Pendant ce tems , dont le hasard souvent combine les parties , je découvre à peine trois ans pour étudier , méditer , et chercher à me rendre heureux .

La fin évidente de l'homme est le bonheur ; né d'un plaisir, à quel autre but pouvait-il tendre ? N'ayant pas demandé à naître, je ne vois pas pourquoi l'on serait destiné à vivre malheureux. D'un autre côté, en ne dissimulant rien avec sa conscience, on reconnaît que toutes les peines qu'on éprouve viennent d'irréflexion, d'inconséquences, d'indiscrétions, sur-tout de l'amour-propre, et l'on voit que le bien arrive par des principes tout contraires ; on est donc porté à changer de conduite, à peser toutes ses démarches, toutes ses pensées, à ne plus mutiler sa vie, tronquer ses jours, à utiliser chacune de ses heures ; en un mot à bien employer son tems pour parvenir au but où l'on est destiné.

Aide-toi, le ciel t'aidera.

La vie qui n'est réellement qu'un souffle pour la multitude, se compose de tems uniforme par sa nature, et diversifié à l'infini par les circonstances qu'il amène ; c'est être heureux, malheureux, chérir ses parens, se créer des amis, se choisir une compagne, éllever sa famille, la rendre heureuse, faiblir, s'éteindre, et tout quitter. Voilà le cercle que le plus grand nombre parcourt. Ainsi, cette cumulation d'instans qui nous est accordée sans notre participation, cette suite d'heures, de jours, d'années que nous traversons avec tant de peine, a pour but le plus grand bonheur possible, et souvent pour résultat l'excès du contraire. Le bien et le mal moral sont en notre possibilité ; nous pouvons très-facilement attirer l'un et éloigner l'autre : la réflexion et un jugement sain nous y conduiront. A cet effet, remarquons que les personnes qui ne font point usage de leur raison ne sont heureuses que très-rarement, et par hasard ; que leur volonté n'y est pour rien ; qu'elles s'étonnent de tout, même du bonheur ; qu'on peut aisément les dominer ; qu'elles seront superstitieuses quand on voudra ; qu'elles le sont même d'avance. D'un autre côté, retenons bien que ce sont les connaissances utiles qui nous font différer les uns des autres ; que celui qui en a le plus est le moins dépendant et au plus haut degré de l'échelle de l'homme ; qu'il devient d'une nature supérieure, a des moyens de choisir, épure ses jouissances, a de douces consolations, maîtrise ses semblables, et après avoir tout connu, tout savouré, tout fait servir à son bonheur, quitte la vie sans regrets, se livre en paix au sommeil éternel, et laisse au monde un bel et grand exemple à suivre, une vie constamment heureuse, une fin douce et une mémoire honorée. Ainsi, par l'étude et par

les connaissances nous avons le moyen d'embellir notre existence , de la rendre utile et agréable , d'enchaîner ou de diminuer le malheur , et de jouir encore dans l'âge des souvenirs.

Le tems physique , dont la vie se compose , est un être simple par sa nature , composé par son étendue , dont l'espace idéal est l'ame , qui se multiplie autant de fois qu'on peut le concevoir , que deux de nos sensations font éclore ; que le battement de notre cœur et les sensations de nos artères pourraient compter ; que la rotation de la terre mesure , que les années nomment , et que nos horloges parlent . Le tems n'est rien , et cependant il forme l'éternité !.... Autant nous le supposons loin devant nous , autant il est reculé derrière ; nous sommes au centre d'une durée éternelle ; nous tenons cette place de nos pères , nous la donnerons à nos enfans ; son existence est attachée à la nôtre ; son trône est dans notre imagination . Tantôt léger comme le zéphir , il vole avec sa rapidité ; tantôt pesant comme Saturne , il se traîne avec sa lenteur . On ne jouit presque jamais de sa présence ; on ne le voit que dans le passé ou dans l'avenir ; il emporte nos regrets ou fait naître nos désirs ; ses ailes nous désespèrent , et sa faulx nous fait trembler . Tout ce que nous voyons sur la terre est soumis à son empire ou forme sa vivante image ; les fleuves coulent comme il passe ; les nuages fuient comme il se dérobe ; un printemps succède à un autre printemps ; un bouton à une fleur ; un vieux chêne auprès d'un jeune palmier sont deux momens de son règne ; un rocher que les flots tourmentent offre l'image de sa durée ; l'Océan de son étendue ; l'Univers de son immensité .

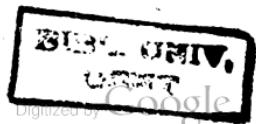
N'ayant en nous , ni sur la terre , aucun moyen pour mesurer le tems , on a choisi à cet effet le mouvement , qui en apparence est le plus uniforme , celui de la terre autour de son axe . On le nomme *jour* : c'est la première pierre de l'édifice des siècles . Le jour , ou le tems de la rotation de la terre sur son axe , a été divisé en vingt-quatre parties nommées *heures* , et en deux autres divisions naturelles plus générales , mais moins régulières , *le jour* et *la nuit* .

Tous les peuples de la surface du globe jouissent successivement de la présence du soleil au-dessus de leur horizon ; de son lever , de son passage au méridien , le midi ; de son coucher . Jusque dans ce simple phénomène , ils peuvent apercevoir les trois momens de la durée , *le passé* , *le présent* et *l'avenir* . On ne compte la même heure que sous le

même méridien : supposons midi ; c'est le *tems présent* pour le peuple qui s'y trouve. Tous les méridiens qui sont à l'Orient du premier comptent des heures plus avancées, parce qu'ils ont été traversés plutôt par le soleil, c'est le *tems passé*. Tous ceux qui sont à l'Occident sont au matin de leur jour, parce que le soleil n'a pas encore atteint pour eux sa plus grande hauteur : *c'est l'avenir*. Ainsi, dans le même moment précis, sous le même horizon, des peuples voient poindre le jour et commencent leurs travaux ; d'autres sont à la moitié des leurs et respirent un instant ; d'autres, enfin, ceux de l'Orient, les ont achevés, et attendent le repos en voyant disparaître le soleil. Ce moment unique, différent pour tant d'hommes, est le même pour la nature ! Il le sera encore le lendemain, après et toujours : sa durée est donc éternelle !

La plus grande partie des peuples de l'Europe commencent leurs jours à minuit, au moment où la fille du chaos de sa robe étoilée couvrant tout le ciel, d'une main touche à l'empire de Thétis et tend l'autre à l'Aurore. Les Babyloniens prenaient pour première heure du jour le lever du soleil ; les Athéniens et les Juifs le coucher de cet astre : les Italiens sont encore dans cet usage. Mais ces différentes manières de commencer la première heure du jour seraient défectueuses dans nos climats où les leviers et couchers du soleil varient davantage. Les peuples de l'équateur pourraient seuls adopter ce mode, parce que leurs jours sont toujours de douze heures ainsi que leurs nuits. Pour nous, il nous faut un point fixe dans le ciel, un régulateur immuable ; aussi les astronomes ne commencent-ils à compter le jour qu'au moment où le soleil passe au méridien de leur observatoire, lorsqu'il a parcouru la moitié de sa course, à midi. Ils comptent de suite les vingt-quatre heures : à onze heures du matin il est vingt-trois heures pour eux.

Sept jours forment une semaine. Cette division du mois est donnée par les différentes manières dont la lune nous paraît éclairée, ou ses *phases* qui sont au nombre de quatre principales, et qui changent tous les sept jours. Les noms de ces jours viennent des planètes auxquelles ils étaient consacrés dans l'antiquité : lundi signifie jour de la lune, mardi jour de Mars, vendredi jour de Vénus, etc. Leur ordre : samedi, dimanche, lundi, mardi, etc., vient de ce que non-seulement ces jours étaient consacrés aux planètes, mais encore les heures de chaque jour ; et qu'un jour ne prenait son nom que de la planète qui commandait à sa



première heure. Cet ordre, très-anciennement connu, est tiré du système de Ptolémée qui renferme sept planètes, placées de la manière suivante autour de la terre en commençant par la plus éloignée : Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure et la Lune. Comme les planètes donnent leurs noms aux jours et aux heures de chaque jour, qu'un jour renferme vingt-quatre heures et qu'il n'y a que sept planètes, il faut nécessairement que la même planète commande à plusieurs heures du même jour : à la 1<sup>ere</sup>, à la 8<sup>e</sup>, à la 15<sup>e</sup>, à la 22<sup>e</sup>. Samedi, chez les anciens, était le premier jour de la semaine, il l'est encore pour les enfans dispersés d'Israël ; son nom vient de ce que Saturne commande à sa première heure ; il commande aussi à la 8<sup>e</sup>, à la 15<sup>e</sup>, à la 22<sup>e</sup>; la 23<sup>e</sup> sera commandée par Jupiter, la 24<sup>e</sup> par Mars ; le jour finit là, puisque les jours n'ont que vingt-quatre heures, et la première heure du jour suivant sera commandée par le Soleil qui donnera son nom à ce jour, dimanche ou jour du Seigneur. En suivant cette marche, on trouvera que lundi vient après dimanche, parce que la 1<sup>ere</sup> heure du 3<sup>e</sup> jour est commandée par la lune qui lui donne son nom, et ainsi, de la même manière pour les autres jours. Cette méthode superstitieuse paraît avoir été connue de Pythagore, qui vivait 530 ans avant l'ère vulgaire, ou être une conséquence de la sienne. On connaît son harmonie céleste, on sait qu'il croyait que les planètes, dans leur marche, rendaient des sons ; que les intervalles qui séparaient ces planètes donnaient les différens tons, et l'on sait qu'il tirait de l'harmonique d'un des tons de la gamme céleste, la quarte, l'ordre que les jours ont entre eux. Le soleil est en quarte avec Saturne, la lune avec le soleil, Mars avec la lune, etc., d'où samedi, dimanche, lundi, mardi, etc.

Le mois est produit par la révolution de la lune autour de la terre ; il est de trente jours à peu près ; l'année par celle de la terre autour du soleil : elle renferme 365 jours et un quart ; le siècle par cent de ces années, et l'éternité par l'ensemble des siècles. Le jour, la semaine, le mois, l'année, sont des divisions naturelles, indépendantes de la volonté de l'homme ; c'est l'ouvrage de la nature : les subdivisions du jour et la réunion des années pour former des siècles sont arbitraires ; c'est l'ouvrage de l'homme. Je pourrais m'étendre sur chacune de ces divisions et les déterminer d'une manière plus rigoureuse, dire que chaque année on omet les six heures qui la complètent pour en-

former un jour au bout de quatre ans ; que ce jour , d'après la place qu'il occupe , donne naissance à l'année bissextile , etc. , mais il me suffit de les avoir indiquées comme les élémens du tems physique , sans les traiter astronomiquement. Remarquons seulement , combien il est heureux pour la société que le tems n'ait point été livré pour sa naissance , sa marche , sa durée et sa règle aux différentes passions humaines et aux différens états : chacun d'eux aurait eu son horloge dont le plaisir seul eût été le mobile ; l'ambition , celle de la gloire ; l'avarice , celle de l'or ; l'envie , celle du bien d'autrui ; le jeu , le hasard ; le pauvre , les richesses ; le savant , la science ; le malade , la santé ; le médecin , la maladie ; le dévot , l'église ; l'honnête homme , sa probité ; et l'amant , le cœur de sa maîtresse. Toutes auraient marqué des heures différentes ; l'ambition eût avancé le tems , l'avarice l'eût retenu , et le pauvre qui court après les richesses aurait toujours compté la même heure. Malheureusement la vertu , la probité , le bien public ne sont pas toujours les aiguilles du cadran social.

Il y a des époques de la vie où nous ne comptons le tems que par les objets qui nous affectent agréablement. Ces jours fortunés durent peu , nous rentrons bientôt dans la règle commune ; mais ils ont lieu pour tous les hommes. Au moins une fois dans la vie on boit à la coupe du bonheur.

Le jour proprement dit , ou la présence du soleil au-dessus de l'horizon , sans le cadre du tableau , l'aurore qui le précède et le crépuscule qui le suit , n'est pas de même longueur sur toute la surface du globe. A l'équateur il est toujours de douze heures ; aux pôles de six mois et plus , et dans nos climats suivant les saisons. Le plus long jour est de seize heures en été , le plus court de huit en hiver : tous les intermédiaires entre ces deux nombres se répètent dans les deux saisons opposées , le printemps et l'automne. Mais il y a ceci de particulier à remarquer , c'est que la longueur des jours sur toute la surface de la terre est en rapport avec les différentes saisons , en sorte que les plus agréables emportent toujours les jours les plus longs , et les moins agréables les jours contraires. Aux pôles , où il n'y a que deux saisons , l'été et l'hiver , l'été dure plus de six mois , ainsi que le jour. Mais à ces extrémités du globe , la présence continue du soleil suffit à peine , pendant ce tems , pour amollir les glaces qui s'y trouvent et en fondre l'écorce ; chaque année une glace nouvelle s'ajoute à l'ancienne , et la terre , comme un vieillard qui termine sa

carrière , se refroidit à ses extrémités. A l'équateur , où les jours sont continuellement de douze heures , ainsi que les nuits , il n'y a qu'une saison ; l'été est perpétuel , ses feux ne s'éteignent jamais , et la grande chaleur qu'on y éprouve n'est supportable pour ses habitans , que parce qu'elle est tempérée par la fraîcheur des nuits. On remarque que ce climat , d'ailleurs si favorisé par tant de productions utiles , est privé de l'aurore et du crépuscule , et qu'on y passe assez subitement d'une clarté très-vive à une obscurité profonde. La cause de ce phénomène , particulier à ce lieu , est entièrement ignorée. Les jours sont fils de la lumière , les saisons filles de la température. A Paris , vers le 49° degré de latitude septentrionale , l'été a les longs jours , l'hiver les plus courts , et les deux autres saisons des jours égaux. C'est par une dégradation insensible que ces jours augmentent ou diminuent , et que nous passons d'une saison à une autre. La nuit , l'aurore et le jour se tiennent étroitement ; le jour , le crépuscule et la nuit se touchent. Quand le jour acquiert en beauté , la nuit perd de ses charmes ; quand la nuit règne au-dessus de nos climats , le jour n'y fait que paraître ; bientôt la nuit cède une partie de son empire , le jour agrandit le sien , leurs forces deviennent égales , le jour l'emporte enfin , et la nuit comme vaincue va porter ses ombres sous un autre horizon. Pour les saisons , le printemps par sa douce température et son atmosphère odorante nous conduit à l'été qui nous brûle par sa chaleur , et la productive automne , en se refroidissant , nous mène à l'hiver qui nous glace par ses frimats. Tous ces passages se font graduellement , et comme d'une manière imperceptible , les joints en sont cachés ; l'infatigable temps marche toujours d'un pas égal , et le premier moment de la durée se lie par des nuances insensibles à l'éternité infinie. Les périodes de la vie humaine se fondent de même les unes dans les autres , les générations se succèdent sans efforts et dans le silencie , les empires s'enchaînent aux empires , et la filiation de l'espèce humaine n'est point interrompue depuis le premier homme. Cette inégalité des saisons et des jours , cette concordance des jours avec les saisons est admirable ! Que ferions-nous en hiver d'un jour très-long avec une atmosphère très-froide , un ciel brumeux , des campagnes sans verdure , des arbres nus et des jardins sans fleurs ? La nuit qui couvre tout de son voile étoilé , et montre à nos yeux tous ces mondes dorés , est réellement un bienfait ; nous serions malheureux sans elle ; le but de la nature serait manqué.

L'hiver est le tems du repos , la nuit , le sommeil de la terre ; ses cheveux blancs cachent un cœur plein de feu ; une nouvelle vie va le ranimer ; c'est Hercule commençant ses travaux ; c'est Thésée s'élançant des gouffres du Tartare ; c'est le jeune Bacchus rapportant les dépouilles de l'Inde sur son char de victoire ; c'est Adonis que les pleurs de Vénus rendent à la lumièrre ; c'est le Christ prouvant son immortalité en s'élevant au séjour de sa gloire ; c'est le Phœnix égyptien qui renait de ses cendres sur l'autel d'Héliopolis : son essor est pris , il vole , et toutes les grâces de l'année suivent ses traces.

A la longueur des jours dont nous venons de parler , pour les différens climats et dans les différentes saisons , il faut y joindre encore l'aurore et le crépuscule où cette lumière qui précède le matin le lever du soleil , et le soir suit son coucher. La cause de ce phénomène est due à la réfraction ou à la déviation que la lumière éprouve en passant obliquement du vide ou de l'éther dans l'atmosphère ; déviation qui la rapproche de la surface de la terre , et nous fait jouir de la lumière du soleil , même de son image , plutôt que nous ne le devrions. Cette lumière se décompose , peint les nuages , et forme ces couleurs brillantes qui précédent le lever du soleil : c'est dans ce phénomène coloré de la réfraction que les poëtes ont vu la déesse du matin ; elle ouvre les portes du jour avec ses doigts de roses , et la fille de l'air et du soleil a son trône dans l'atmosphère. L'aurore commence et le crépuscule finit , pour un point quelconque , lorsque le soleil est à 18 degrés au-dessous de son horizon , mesuré sur un cercle qui lui serait perpendiculaire. Il suit de là , en supposant que le soleil monte perpendiculairement à l'horizon , son mouvement apparent étant de 15 degrés par heure , que l'aurore serait d'une heure douze minutes le matin , et le crépuscule de même durée le soir , ce qui augmenterait le jour de deux heures et demie , augmentation dont nous jouissons aux équinoxes dans le printemps et à l'automne. Si l'astre du jour décrit un cercle oblique à l'horizon , il faudra nécessairement qu'il descende de plus de 18 degrés sur ce cercle pour répoudre au même nombre de degrés pris sur le cercle perpendiculaire , ce qui exigera un tems plus long , et augmentera d'autant l'aurore et le crépuscule. A Paris , nous avons trois jours chaque année , les 21 , 22 et 23 juin où il n'y a pas de nuit : le crépuscule n'est pas encore fini que l'aurore est déjà au ciel ; les deux extrémités du jour se touchent , et un cercle de lumière nous

couronne. J'ai déjà remarqué qu'à l'équateur il n'y avait ni aurore, ni crépuscule. Aux pôles où le jour devrait être de six mois, il est de onze : cinq mois d'augmentation. L'équateur est l'horizon des pôles ; l'aurore commence lorsque le soleil est à 18 degrés au-dessous de l'horizon ; le crépuscule finit lorsqu'il est abaisse du même nombre de degrés : il faudra donc deux mois au soleil pour s'élever de ces 18 degrés jusqu'à l'équateur, six mois pour aller jusqu'au tropique et revenir, et deux mois pour redescendre de l'équateur à 18 degrés au-dessous ; ce qui donne en tout dix mois de jour. Mais la lune, pendant les deux autres mois qui complètent l'année, reste quinze jours chacun d'eux au-dessus de l'équateur ou de l'horizon des pôles ; ce qui fait un jour lunaire d'un mois, qui, ajouté aux dix autres, forment les onze mois annoncés. Le mois de nuit qui reste n'est pas totalement privé de lumière ; l'aurore et le crépuscule lunaire, la réflexion de la lumière par les neiges et par les glaces, et les aurores boréales, suffisent pour l'éclairer et servir de guide aux animaux terrestres, et aux monstres marins que la nature a confinés dans ces régions arides. La réfraction est donc utile à la terre, non-seulement parce qu'elle nous fait jouir quelques momens de plus de la présence du soleil, mais parce qu'en nous donnant les crépuscules, elle prolonge la durée de la lumière. La nature, a dit un astronome philosophe, a établi des dégradations pour préparer nos plaisirs et pour diminuer nos regrets. Nous voyons poindre le jour comme une faible espérance ; il s'échappe sans qu'on y songe ; et la lumière se perd comme nos forces, comme la santé, les plaisirs, la vie même, sans que nous nous en apercevions.

Tels sont les élémens du tems physique et l'espace donné à l'homme pour parvenir à ses fins. Il resterait à le guider dans la route, si nos principes étaient sûrs et nos vues générales ; mais il suffit à la raison de lui montrer la perspective du bonheur pour que sa volonté et sa persévérance y tendent.

Le tems est la richesse commune des hommes ; avec lui tout est soumis, tout change, tout se transforme ; les arts naissent, les sciences grandissent, le bonheur des nations s'avance. La nature nous ouvre son sein, nous prodigue ses trésors ; le tems nous donne les moyens, la possibilité de les faire servir à nos besoins, à nos goûts, à nos plaisirs : il est l'instrument dont l'homme se sert pour inventer, perfectionner, acquérir, dépenser et jouir ; c'est aussi la marchan-

dise commune à tous ; deux ouvriers infatigables , le génie et l'industrie , sont dans les ateliers et élèvent un trône à la félicité humaine ; par fois la puissance et la richesse y pénètrent , les rendent tributaires ; mais bientôt leur destin l'emporte , et la richesse et la puissance deviennent à leur tour tributaires du génie et de l'industrie.

Un des plus grands charmes que l'homme ait répandu sur sa vie , afin d'en remplir tous les momens , c'est le travail ; l'occupation pour lui diminue le jour et augmente l'année ; le loisir , au contraire , allonge le jour et diminue l'année : ainsi le plaisir est attaché à ce qu'on croit une peine , et la peine à un état que l'on croit heureux . L'homme qui travaille et dont toutes les heures sont fructueuses , marche avec le tems sans le voir fuir ; l'instant du repos arrive , c'est alors qu'il connaît sa rapidité . Tous ses jours différens entre eux , lui présentent le même résultat ; l'activité en est l'âme ; mais lorsqu'au bout de l'année il veut se rappeler toutes ses pensées , toutes ses actions et tout ce qu'il a produit , la durée grandit et ses deux extrémités sont séparées par une immensité de faits . Le sybarite , au contraire , dont l'imagination est stagnante , dont la vie n'est qu'un long repos , gémît sous le fardeau des heures , devance le tems idéalement , se plaint de sa lenteur , et l'œil fixé sur son horloge , attend le moment qui doit lui apporter un plaisir , déjà usé par l'espérance , ou le repas accoutumé , seule diversion à son attente éternelle . Tous ses jours uniformes lui paraissent autant de siècles ; mais , lorsqu'à la fin de l'année il veut se rendre compte de sa vie , faire comparaître ses heures stériles , le tems reste muet , les heures ont disparu , l'année se fond en un point , le commencement de la vie se rapproche , la sablière se retourne et le dernier grain va bientôt passer .

Il est cependant des êtres pour qui le tenus n'est pas né , dont la vie n'est qu'un moment , qui n'ont aucune idée de la durée , que le plaisir ne flatte qu'une fois , à qui l'espérance ne sourit jamais , que le doux nom de père , d'ami , d'amante n'émeut pas , que la réflexion ne fait pas agir , dont les discours par fois flatteurs , sont sans suite et sans but . Leurs pensées sont incohérentes et fugitives comme les rêves de la nuit ; leur imagination est un miroir mobile qui ne peut garder l'empreinte des images qu'il reçoit , et leur aspect souffrant et misérable est douloureux et pénible . Ces infortunés sont les insensés et les fous . Pour eux le tems n'a plus d'ailes ni de faulx , la nature n'offre qu'un lieu et qu'un

aspect , leur vie est toute relative ; mais si elle a été privée de joie et de félicité , elle les conduit à la mort sans crainte et sans regrets.

Pour nous que le tems gouverne et que la raison domine , n'escomptons plus le reste de notre vie , arrêtons-en la folle dépense ; que chaque instant nous trouve dans l'exercice de la vertu et sur la route du bonheur , et n'oublions pas qu'un monarque , les délices du genre humain , s'écria sur le trône : *J'ai perdu un jour !!*

Ce que j'ôte à mes nuits je l'ajoute à mes jours.

PHILIPPE DUCLER.

### EXTRAITS.

*L'ART D'AIMER D'OVIDE*, traduction en vers , avec des remarques; par M. DE SAINTANGE. A Paris, chez *Giguet et Michaud*, rue des Bons-Enfants , n° 34.

Les Elégies amoureuses d'Ovide , ouvrage de sa jeunesse , avaient dû lui acquérir une grande autorité en amour , c'est-à-dire , comme on l'entendait alors à Rome , en galanterie. Elles lui avaient fait en poésie un nom que ses *Héroïdes* , publiées à la même époque , avaient rendu plus illustre. Sa *Médée* l'avait placé au rang des meilleurs poètes tragiques de son tems; peut-être s'occupait-il déjà de son beau poème des Métamorphoses , l'un des chefs-d'œuvre de la poésie latine , lorsque , dans la maturité de l'âge (1), il écrivit et publia son *Art d'aimer*.

Ce poème , dont le succès fut très-grand , ne servit que dix ans après de prétexte à son exil. On sait que le malheur qu'il eut de surprendre un des secrets honteux de la famille d'Auguste , de quelque nature que soit ce secret , en fut la véritable cause. Alors seulement l'*Art d'aimer* fut exclu de la Bibliothèque palatine , où il était honorablement placé depuis dix ans. C'était s'apercevoir un peu tard du danger dont il pouvait être pour les mœurs. Et quel danger pouvait-il y avoir encore pour des mœurs telles que l'étaient celles

(1) Il avait plus de quarante ans.

de

JANVIER 1808.

de Rome ? La fausseté de l'accusation est établie par l'ouvrage même. Ovide n'avait plus de maîtres, puisqu'il les a peintes fidèlement.

Et remarquons encore, qu'en général il a peu assez décemment des mœurs licencieuses ; dans ses expressions ne le sont presque jamais ; que dans les endroits les plus vifs il est loin de la licence de style de Catulle et même d'Horace ; mais la Tyrannie voulait un prétexte : elle saisit celui-là, sans s'embarrasser des inconséquences , ni des contradictions.

Si le poème original ne pouvait nuire aux mœurs romaines , on sent que la traduction , adoucie encore dans les endroits trop libres , par un poète ami de la décence , ne peut faire aucun mal aux nôtres. M. de Saintange, après avoir élevé dans sa traduction des *Métamorphoses* un monument qui honore notre langue poétique , après avoir fait preuve d'une facilité extraordinaire , mais peut-être un peu dangereuse dans sa traduction des *Fastes* (2) , ne pouvait mieux employer cette facilité qu'il a contractée dans le commerce de l'un des poètes les plus faciles et les plus ingénieux de l'antiquité , qu'en nous donnant aussi une version de l'*Art d'aimer*.

C'est de cette qualité que l'on est frappé dès les premiers vers , en lisant la traduction nouvelle. Un Art d'aimer , français , ne débuterait pas avec plus d'aïsance.

Si vous ignorez l'art de plaire et de charmer ,  
Venez à mes leçons : j'enseigne l'art d'aimer.  
L'art gouverne un vaisseau sur l'orageuse plaine ;  
L'art guide un char léger qui vole dans l'arène ;  
Rien , pas même le cœur ne se régale au hasard ;  
Le cœur est un mystère et l'amour a son art.  
Tu fus , Automédon , un écuyer habile ;  
Tiphys soumit la proue au gouvernail mobile :  
Moi , par Vénus instruit des secrets de sa cour ,  
Je suis l'Automédon , le Tiphys de l'Amour.

(2) L'auteur nous apprend lui-même , dans sa préface , que ce travail a été fini dans moins d'une année. C'est bien peu pour un poème en six livres , et qui , dans l'original , a près de 5000 vers.

Comparez ces dix vers avec les huit qui y correspondent dans le texte, vous serez surpris d'y voir presque les mêmes idées, présentées dans le même ordre.

Mais avant de parler du mérite de cette traduction, jetons un coup-d'œil rapide sur le poème original, et tâchons de prendre un juste milieu entre les exagérations, dans le bien et dans le mal qu'on en peut dire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les ames profondément sensibles, et les coeurs vraiment passionnés, ont reproché à Ovide le choix de son sujet et le titre même de son ouvrage. *L'Art d'aimer!* ont-ils dit : il y a contradiction dans les termes. A-t-on besoin d'art pour aimer; et mettre de l'art dans l'amour, n'est-ce pas détruire l'amour même? Ils peuvent avoir raison sans qu'Ovide ait eu tort. Il ne faut pour cela qu'une chose, c'est qu'ils donnent au mot *aimer*, un sens et Ovide un autre. On cite souvent M. de Laharpe; on s'habitue à le regarder comme une autorité, et il en peut servir quelquefois. Or, il est précis sur ce point; pourquoi ne le cite-t-on pas? « Il ne faut pas s'y tromper, dit-il, dans son *Cours de Littérature*, le titre latin ne présente pas tout à fait l'idée que nous attachons à ce mot *aimer*; ce titre *Artis amatoriaæ* (3), signifie proprement *l'Art de faire l'amour*; et en cela le poète a raison; car l'un ne s'apprend pas, et l'autre peut en effet se réduire en art. »

Les anciens, et sur-tout les Romains du tems d'Ovide, connaissaient peu le moral de l'amour. Les élèves qu'il prétend instruire, ce sont les jeunes Romains qui veulent passer leur jeunesse comme il a passé la sienne, dans le commerce des femmes galantes et dans des jouissances variées et faciles. Choisir une maîtresse, ou plutôt des maîtresses, leur plaisir, en jouir, les fixer, autant du moins qu'on le peut de chose si changeante et si fragile, sur-tout quand on se fixe si peu soi-même; il n'en veut pas enseigner davantage. Les femmes, avec leurs faiblesses, leurs défauts, leurs vices même, sont ce qu'il aime le mieux au monde; il n'a point à se plaindre

---

(3) C'est en effet le titre que porte ce poème dans les meilleures éditions, et non pas de *Arte amandi*.

d'elles ; il en a été bien traité ; il craindrait de paraître ingrat s'il ne les instruisait pas à leur tour ; après avoir armé les amans contr'elles , il les arme contre les amans ; il leur apprend à plaire aux hommes , à les subjuger , à les enchaîner auprès d'elles. Enseignement peu nécessaire , dira-t-on ! d'accord ; mais le nécessaire est-il le but de la poésie ? doit-on lui demander comme ce géomètre : *Qu'est-ce que cela prouve ?* Ovide se proposa-t-il d'enseigner méthodiquement un véritable art ? Ne voulut-il pas simplement rassembler et rédiger les résultats de son expérience , et fournir aux jeunes voluptueux des deux sexes , un recueil de traits , de pensées et de maximes amoureuses , exprimées en jolis vers , dont ils aimeraient à orner leur mémoire et à entremêler leurs entretiens ? Si ce fut-là son but , il y réussit à merveille. Tous les jeunes gens le savaient par cœur , et dans la suite , Sénèque , citant un trait des *Métamorphoses* , dit pour en désigner l'auteur : celui qui a rempli ce siècle non-seulement de son *Art d'aimer* , mais de ses *Maximes d'amour* (4).

S'il nous plaît de venir aujourd'hui juger cette production légère avec des idées qui étaient étrangères aux Romains , et avec un rigorisme de sentiment qui n'est peut-être pas beaucoup moins étranger aux Français , nous pourrons mettre dans cette petite controverse beaucoup d'esprit et de talent , nous aurons pour nous tous les jeunes gens romanesques , ou qui espèrent le devenir , ou qui veulent du moins le paraître ; mais nous prouverons difficilement qu'Ovide , qui connaissait si bien sa nation et son siècle , n'ait pas fait précisément ce qu'il fallait pour plaire à l'une et à l'autre , pour devenir ce qu'il voulait être , le législateur de la galanterie romaine , *l'Automédon* , le *Tiphys de l'amour*.

Qu'il n'ait pas fait à la rigueur un poème régulièrement didactique , tel , par exemple , que les *Georgiques de Virgile* , ou *l'Art poétique de Boileau* , cela peut encore très-bien se démontrer ; mais sans qu'il en résulte rien contre Ovide , puisque ce ne fut vraisem-

---

(4) *Hic est sensus ejus qui hoc sæculum amatoriis non artibus tantum sed sententiis implorit.* Exœrp. controv. lib. 3, cap. 7.

blablement rien de pareil qu'il voulut faire. Il n'est pas douteux que son but ne fût tel que nous venons de le voir ; il ne l'est pas non plus qu'il ne l'ait atteint : que voulons-nous de plus ? — Mais des digressions si fréquentes, des épisodes si multipliés et souvent si peu liés au sujet.... Oui sans doute, puisque le poète n'a voulu qu'amuser les lecteurs, et non sérieusement les instruire. Mais ses métaphores, ses comparaisons continues, et quelquefois si singulières, si peu attendues..... Dites ingénieuses et nouvelles, telles qu'elles se présentaient en foule au génie vraiment poétique, et à la vive imagination de l'auteur. Mais ce style toujours brillant, cet abus presque continuel de l'esprit.... Oh ! pour celui-là, j'en conviens; c'est-là, dans tous ses ouvrages, le défaut dominant d'Ovide. Il aimait mieux, comme le dit un des oracles du goût (5), tout accorder à son génie, que le régler ; mais ne lui accorderons-nous rien, et ne conviendrons-nous pas que dans un poème où il s'érige en professeur, non de sentiment, mais de galanterie, il lui est permis plus que dans tout autre, de déployer tout le luxe de son esprit ?

Quoi qu'il en soit, Ovide dans son premier livre, voulant que son jeune élève commence par faire un choix, le promène dans tous les endroits de Rome, où l'on voyait de jolies femmes ; aux promenades publiques, aux théâtres, au cirque, au barreau même. Chaque lieu est marqué par des traits particuliers et des circonstances locales qui font connaître, ou qui rappellent Rome, ses monumens et ses usages. Il est certain que la longue description que l'auteur fait de l'enlèvement des Sabines, quand il parle des jeux du Cirque, nous paraît hors de propos et sur-tout de proportion ; mais les Romains et peut-être encore plus les Romaines, attachaient à ce trait d'histoire nationale un intérêt que nous n'y pouvons mettre ; et nous devons toujours craindre de juger ce qui était national, chez les anciens, avec des yeux trop modernes, et un esprit trop français.

---

(5) Quintilien. *Si ingenio suo, dit-il, temperare quam indulgere maluisset.*

Condamnerons-nous aussi l'autre description épisode qui suit bientôt après, je veux dire celle des préparatifs de l'expédition contre les Parthes, et qui plus est, du triomphe qui attend au retour le jeune Tibère, partant alors pour cette expédition sous les auspices d'Auguste, son père adoptif? Serons-nous assez pressés de savoir ce que deviendront les petits soins qu'Ovide conseille de prendre auprès d'une belle, témoin de ces spectacles, et les services galans qu'il engage à lui rendre, pour ne pouvoir nous arrêter avec plaisir sur cette description si brillante, si poétique, cet à propos si bien saisi, qui dut flatter également les Romains; et celui qui était devenu leur maître? Auguste y est ingénieusement loué, ce même Auguste qui dix ans après devait donner pour prétexte à l'exil du poète le poème qui contient de lui de si magnifiques éloges. Ovide était alors dans une haute faveur auprès de lui, et admis à sa familiarité la plus intime; les louanges qu'il donne à l'Empereur n'ont aussi rien de honteux, comme celles qu'il lui prodigua inutilement dans son exil. L'éloge du pouvoir cesse d'être avilissant pour le faible, quand, au lieu d'être l'expression de l'intérêt ou de la crainte, il l'est de l'attachement ou de la reconnaissance.

Ne cherchons pas à défendre de même l'énumération que fait Ovide, des excès et des crimes où l'amour avait entraîné quelques femmes, dont les noms et les scandaleuses aventures appartiennent plutôt à la fable qu'à l'histoire. Il pouvait prouver moins immoralement et plus galamment la fragilité de leur sexe, lorsqu'il engage ses disciples à y compter dans les soins qu'ils prendront pour réussir auprès d'elles. On ne peut surtout comprendre les détails où il semble se plaire, dans la peinture de la hideuse passion de Pasiphaë pour un taureau.

O haine de Vénus, ô fatale colère!

Dans quels égaremens l'amour jeta ma mère! (6)

Voilà tout ce que le goût et la décence pouvaient se

(6) Racine. *Phèdre.*

- permettre sur cette abomination. Il y a loin de ces deux vers à ceux-ci :

*Hanc tamen impensis, vacca deceptus acernā,  
Dux gregis; et partu proditus auctor erat.*

Mais reprenons notre indulgence, sinon morale, au moins poétique, quand le poète professeur conseille à ses disciples de se concilier avec la suivante, pour arriver à la maîtresse, de se mettre même dans l'occasion aussi bien avec l'une qu'avec l'autre. On voit dans plus d'une de ses élégies, qu'il avait mis lui-même en pratique ce qu'il établit ici en théorie: ne lui faisons pas non plus un crime de ce qu'il dit sur les présens, et de l'efficacité qu'il leur attribue en amour. Tout cela était de mode à Rome du tems d'Auguste, et il y a eu des tems, sans doute bien éloignés du nôtre, où l'on assure que cela était assez de mode même à Paris.

Que dire de tous les autres moyens de plaire qu'il conseille dans le reste de ce livre; de l'assiduité à écrire des billets tendres; à suivre partout sa maîtresse, à lui prodiguer ces petites attentions dont le plus léger incident peut fournir le prétexte; de ce parti qu'il apprend à tirer, parmi les délices de la table, de toutes les circonstances qui peuvent être favorables à l'amour, sans oublier les soins que l'on doit prendre du mari, en cherchant à séduire la femme, etc.: que dire sinon que cela ne ressemble point sans doute à la marche des grandes passions, mais que ce n'est point du tout aux grandes passions qu'Ovide a prétendu dicter des règles; que tout cela ressemble fort au contraire aux petits soins de la galanterie, et que cette galanterie, où ce que l'on est convenu d'appeler ainsi par politesse, est à peu près la même chez tous les peuples corrompus?

Toutes ces futilités, qui n'ont de mérite que par l'élegance du style et le charme des vers, ne mettent point l'esprit dans une telle disposition qu'il puisse voir avec impatience un épisode poétique en interrompre le cours; et lorsqu'avant de parler de la table et du vin, Ovide, que Bacchus appelle, se ressouvient de l'aventure d'Ariane, consolée par ce dieu, dans

l'île de Naxos , et nous la rappelle dans de fort jolis vers , qu'avons-nous de mieux à faire que de les entendre ?

Serons-nous plus sévères lorsque le trait épisodique d'Achille et de Déidamir , vient confirmer cette doctrine du poète et de tous les vauriens qui lui ressemblent , que toute femme en résistant ne demande pas mieux que d'être vaincue ? N'y a-t-il pas vraiment une rigueur déplacée à vouloir que ces préceptes de la science du plaisir , soient aussi régulièrement compassés , que le même équilibre y soit établi entre le fond du sujet et les ornemens , qu'il l'est dans les divines *Géorgiques* , ou dans tout autre poème didactique et régulier ?

Cependant , quelque plaisir que l'on prenne à entendre des contes , fût-on même , comme La Fontaine , toujours disposé à rentendre celui de *Peau d'Ane* , il faut convenir qu'Ovide abuse quelquefois de cette disposition de son lecteur. Raconter était pour lui comme un premier besoin ; sa mémoire , meublée de toutes les fables de la mythologie , les lui fournissait à tout propos. Ses élégies , et bien plus encore ses héroïdes en sont remplies ; comment cet ingénieux badinage de l'*Art d'aimer* ne le serait-il pas ? Il ne lui fallait pas moins que les deux grands poèmes qu'il fit ensuite , les *Métamorphoses* et les *Fastes* , pour épancher cette plénitude , dont on le voit comme tourmenté .

Dans son second livre , il prétend enseigner l'art de fixer une belle , après avoir appris comment on parvient à l'obtenir. Fixer l'Amour , cet enfant ailé ! Comment le pourra-t-il ? comment ôter à ce dieu l'usage de ses ailes , si Minos ne put empêcher Dédale de lui échapper et de s'en voler avec des ailes artificielles , de l'île de Crête où il le retenait prisonnier ? Et là-dessus , le voilà que dès le début il s'arrête , et se met à narrer , en plus de soixante-dix vers , la fable de Dédale et de son fils Icare. Cela est aussi trop fort.

M. de Saintange prétend , dans une de ses notes sur ce livre , que cet épisode est parfaitement adapté au sujet ; je prends la liberté de n'être pas de son avis : » c'est , dit-il , un argument à *fortiori* , tiré de la preuve

que les rhéteurs appellent l'exemple. » J'ai tout le respect qu'on doit avoir pour l'à *fortiori* et l'à *minori* des scolastiques, et pour les classifications données aux formes oratoires par les rhéteurs, mais je trouve qu'ici l'exemple est pris à faux et que la preuve ne prouve rien. Je me garderai bien de vouloir le démontrer ; car je sais qu'on aime encore moins les longs raisonnemens que les longues histoires.

Mais lorsque le poète conseille au jeune amant qui veut captiver une maîtresse, de ne pas trop compter sur les charmes de la figure, de joindre à cet avantage celui des dons de l'esprit ; qu'il lui cite pour exemple Ulysse, qui n'était pas beau, mais qui sut par son éloquence enflammer une déesse, et qu'il nous peint ce héros assis auprès de Calypso, sur le rivage de la mer, lui racontant encore le siège d'Ilion, déjà raconté tant de fois, traçant sur le sable, avec une baguette, les positions des Grecs et des Troyens, le flot venant tout à coup effacer et enlever Troie, Rhésus et son camp, et tout cet appareil de guerre ; et la déesse, toujours occupée de retenir le guerrier qu'elle aime, tirant de cet incident une leçon sur la perfidie de l'élément auquel il veut se fier encore ; lorsqu'il veut que l'on apaise les querelles d'amour à force d'amour et de tendres caresses, et qu'il donne pour preuve qu'on pourrait bien nommer *à priori*, les hommes sauvages, errans et isolés au commencement du monde, les animaux solitaires et séparés comme eux, tous ennemis les uns des autres, tous rapprochés, réconciliés et rendus heureux par les caresses de l'amour ; lorsqu'il fait apparaître Apollon, couronné de laurier et pinçant sa lyre d'or, et que ce dieu l'engage à conduire les jeunes élèves d'amour dans le temple de Delphes, pour y lire l'inscription célèbre : *connais-toi toi-même*, et pour apprendre à tirer parti des qualités ou des agréments que la nature leur a donnés ; ce n'est plus un pardon qu'il faut accorder au poète, ni de l'indulgence qu'on lui doit, ce sont de bien justes applaudissements pour ces traits d'imagination si riches, si élégans et si nobles, dont il a su embellir et varier à tout moment son sujet.

Ces Episodes ont de plus le mérite d'être fort courts. Le seul qui ait de l'étendue est celui de Mars et de Vénus surpris à la face des dieux dans le filet de Vulcain ; mais cette fable vient si à propos pour apprendre aux amans qu'ils doivent écarter toutes les vaines précautions de la jalouse, elle est si vivement et si poétiquement contée, qu'il n'y a pas moyen de la trouver trop longue.

Cet Episodé est, si l'on en veut croire M. de Laharpe, le seul qui aille bien au sujet (7). « Malheur à lui, dit avec raison M. de Saintange, d'être si difficile ! cela prouve qu'il n'était pas exempt de ce goût compassé des modernes, qui voudraient circonscrire l'imagination des anciens dans les bornes de leurs propres conceptions. »

À propos d'Episodes, Laharpe qui ne les aimait pas aurait bien dû n'en pas faire un si long et si déplacé, dans la bouche d'un professeur, que celui qu'il a mis précisément en cet endroit. Ovide, dans le premier livre de son *Art d'aimer*, fait l'éloge des poëtes, et prétend qu'il n'y a point d'amans plus tendres, plus constans, plus fidèles. Laharpe s'arrête pendant deux grandes pages à prouver ces trois points. Et il dit *nous*, en parlant des poëtes et des gens à imagination; or on sait ce que c'était que l'imagination de Laharpe; et, selon lui, tous les poëtes sont tendres : constans, c'est demander beaucoup que de vouloir qu'ils le soient : fidèles, oh ! c'est sur la fidélité, ou plutôt contre la fidélité qu'il dit les plus jolies choses du monde. « Je me flatte, dit-il, en finissant, que ce petit commentaire sur Ovide ne paraîtra pas hors du sujet, et que ni les femmes, ni les amans, ni les poëtes ne peuvent s'en plaindre. » Je ne sais, mais il me semble que tout cela est beaucoup plus dans la manière de certain personnage des Femmes savantes, que dans celle de Quintilien.

Le troisième livre de l'*Art d'aimer*, est plus long que les deux autres; il a cependant beaucoup moins d'Episodes. C'est celui qu'Ovide consacre tout entier à

---

(7) *Cours de littérature*, tom. II, pag. 200.

instruire les femmes ; l'abondance , l'agrément et la richesse de la matière lui ont apparemment suffi sans tant d'embellissemens étrangers. On n'y en trouve , à parler exactement , que deux. L'un vient à propos du luxe de la toilette , c'est une riche description de celui de Rome opposé à l'antique simplicité romaine : l'autre est la fable de Procris mourant de la main de Céphale ; exemple destiné à corriger les femmes jalouses , de leurs soupçons , comme celui de Vénus et de Mars à dégoûter les hommes des précautions et des éclats de la jalousie. Cette fable est du nombre de celles que l'auteur raconte de nouveau dans ses *Métamorphoses* , et ce qui prouve en lui une souplesse de génie et une fécondité rares , il l'y raconte tout différemment , ou du moins avec des couleurs et des nuances toutes nouvelles. Dans les *Métamorphoses* , comme l'observe M. de Saintange , « c'est Céphale lui-même qui profondément affligé d'un malheur dont il gémit encore , raconte son aventure funeste : sa narration est plus touchante. Ici , c'est Ovide qui parle : il embellit sa narration de descriptions fleuries , de comparaisons , et de tous les ornemens poétiques : elle est plus brillante. »

Les préceptes que contient ce livre , non plus que ceux du livre précédent , ne comportent aucune analyse. Il faudrait les rapporter tous ; dépouillés du charme des vers , la plupart ne paraîtraient plus que d'assez froides minuties ; et même avec leur parure poétique , il y en a , sur-tout à la fin des deux livres , dont la traduction doit avoir eu de grandes difficultés , et dont la citation serait impossible : on doit en deviner la raison. Ce qu'ils ont de plus précieux et ce qui peut intéresser à tout âge dans la lecture de cet agréable poème , c'est la peinture des mœurs et des usages , des habillemens et des modes , enfin de tous les détails de la vie intérieure et publique de ce qui formait la bonne compagnie de Rome. Si beaucoup de jeunes Romaines réunissaient tous les agrémens et tous les talens , les dons de l'esprit unis à ceux du corps , les goûts élégans , les recherches de la parure jointes à celles du plaisir , qu'Ovide conseille à ses belles élèves d'employer pour séduire et pour enchaîner leurs amans , ce devaient

être en effet, pour les Romains *civilisés*, de très-aimables maîtresses, et il faut avouer que du temps de la République, les Cornélies et les Porcies ne pouvaient rien offrir de pareil.

Dans ces deux livres comme dans le premier, l'ordre le plus naturel des idées n'est pas toujours régulièrement suivi ; les images, les comparaisons, les exemples, sont prodigues, quelquefois jusqu'à la satiéte ; ce sont des défauts, sans doute, et c'en seraient de graves dans un sujet important et sérieux, mais dans celui-ci, peu s'en faut que ce ne soient des qualités, et que le véritable défaut ne soit de mettre de l'importance et du sérieux dans le jugement qu'on en porte. Un autre poète qu'Ovide aurait pu faire un poème plus régulier, mais que l'on n'aurait pu lire. Le désordre, les écarts, la surabondance, ne disconvienneut point à l'amour, encore moins à la galanterie, et encore une fois, l'amour n'est pas ici autre chose. *In amore hæc omnia insunt vitia*, comme dit Térence. On peut ajouter avec lui : « Si vous voulez mettre de l'ordre et de la régularité dans ce qui est essentiellement irrégulier, ce n'est pas faire autre chose que vouloir délivrer avec méthode, ou déraisonner à force de raison (8) ».

Mais en voilà pour le moins assez sur le poème ; venons enfin à la traduction. J'ai dit que le mérite dont on y est frappé d'abord, est la facilité; mais on s'aperçoit bientôt, en comparant la version avec le texte, que pour un poète moins habitué à traduire en vers, et moins particulièrement exercé à traduire Ovide, ce qui paraît si facile serait le fruit de beaucoup de travail, serait pour ainsi dire une facilité laborieuse. Ce n'est pas que M. de Saintange, lui-même, n'eût quelquefois gagné à se donner plus de peine ; la concision, dont il paraît s'être fait une loi, aurait moins souvent dégénéré en sécheresse ; sa simplicité ne serait pas devenue triviale, ou du moins inélégante ;

(8) .... *Incerta hæc si tu postules*  
*Ratione certâ facere, nihil plus agas*  
*Quam si des operam ut cum ratione insanias.*

TER. EUN.

et il aurait rendu dans beaucoup d'endroits, au lieu du nombre de vers de son modèle, plusieurs idées, images, ou autres détails essentiels qu'on regrette de ne pas trouver dans les siens. Dans tous les endroits travaillés, et les plus importans le sont, l'élegance et l'harmonie se joignent à la fidélité; le style du traducteur s'élève et s'abaisse dans de justes proportions avec celui de l'original, et l'on retrouve dans plusieurs de ces morceaux, toutes les qualités poétiques qui brillent dans la traduction des *Métamorphoses*.

C'est ce dont on ne peut bien juger que par des citations de quelque étendue: il serait aisément de les multiplier, et il est difficile de les choisir.

Les riches descriptions de Rome, l'épisode de l'enlèvement des Sabines, les préparatifs de l'expédition des Parthes, et le triomphe qui attend le vainqueur; l'arrivée bruyante de Bacchus dans l'île de Naxos, sont autant de morceaux qu'on pourrait citer dans le premier livre: je choisirai dans le second, celui où Ovide conseille aux jeunes gens de joindre la culture de l'esprit aux charmes de la figure, lors même qu'ils en sont les mieux partagés. C'est-là que se trouve la scène épique d'Ulysse et de Circé au bord de la Mer, épisode qui ne tient sans doute que faiblement au sujet, mais qui y tient cependant par je ne sais quel attrait de mœur lancolie qu'il est à regretter peut-être qu'on n'y éprouve pas plus souvent.

Loin de nous Canidie et son art trop coupable ;  
 Le secret d'être aimé, c'est de se rendre aimable.  
 Mais tu n'obtiendras pas ces innocens secrets  
 De ta seule figure et de tes seuls attraits.  
 Sois beau comme ce grec vanté dans l'Illiade,  
 Comme Hylas qu'enleva l'amour d'une Naiade,  
 Si tu ne veux pas craindre un fâcheux abandon,  
 Joins les dons de l'esprit à ce fragile don.  
 C'est un bien peu durable : il décroît avec l'âge :  
 Le temps n'épargne pas les grâces du visage.  
 Dès que l'été paraît, la fille du printemps,  
 La violette meurt; et les lys n'ont qu'un temps,  
 La rose sèche, tombe, et son épine reste :  
 De la frêle beauté c'est l'image funeste.  
 Beau jeune homme ! Bientôt tes cheveux blanchiront ;

Et les rides bientôt vont sillonner ton front.  
 Répare par l'esprit ce que l'âge t'envie.  
 La beauté de l'esprit dure autant que la vie.  
 Cultive les talents, l'éloquence et les arts.  
 Ulysse par ses traits charmait peu les regards ;  
 Mais l'éloquence en lui séduisait les déesses.  
 Calypso ! par combien de raisons, de caresses,  
 Tu voulus t'opposer à son cruel départ,  
 Alléguant des dangers prétextés avec art ! (9)  
 Tu lui redemandais les malheurs de Pergame,  
 Et le même récit charmait toujours ton ame.  
 Un jour au bord des mers tu veux que ton héros  
 Te redise Rhésus, son char et ses chevaux.  
 Ulysse sur le sable, armé d'une baguette,  
 Représente ces faits que sa bouche répète.  
 Ici vous voyez Troie ; il en trace les tours.  
 Voilà le Simois ; mon camp borde son cours.  
 Cette plaine, et ses doigts en figurent l'enceinte,  
 Là, du sang de Dolon par mon glaive fut teinte,  
 La nuit qu'il vint d'Achille enlever les coursiers.  
 Les tentes de Rhésus occupaient ces quartiers.  
 Ici, par ce chemin que ce sillon remplace,  
 J'emmennai triomphant le char du roi de Thrace.  
 Comme il peignait ces faits sur l'arène tracés,  
 Une vague survient, et du sable effacés  
 Rhésus, ses pavillons, le camp d'Ulysse et Troie  
 Ont soudain disparu sous le flot qui les noie.  
 Crains, disait Calypso, ce terrible élément :  
 Vois de quels noms le flot se joue en un moment, etc.

On doit convenir qu'à quelques taches près, la vérification de cette longue tirade a toute l'élégance et la facilité qu'aurait une composition originale ; le mérite en paraît plus grand si l'on songe à la difficulté prodigieuse de traduire en vers dans notre langue. Quel-

(9) Je ponctue ici, comme dans le texte que j'ai sous les yeux ; mais je crois que ce troisième vers ne peut tomber ainsi, par apposition, à la fin de la phrase ; que le point d'admiration doit être après le vers précédent, et que celui-ci doit se lier au suivant de cette manière :

Calypso ! par combien de raisons, de caresses,  
 Tu voulus t'opposer à son cruel départ !  
 Alléguant des dangers prétextés avec art,  
 Tu lui redemandais, etc.

ques observations prouveront cependant, si je ne me trompe, que les meilleurs vers de ce morceau sont aussi les plus fidèlement traduits, et que le traducteur ne s'écarte jamais impunément de son auteur.

Le secret d'être aimé, c'est de se rendre aimable.

Ce second vers, très-aimable lui-même, est presque littéralement traduit de l'hémistiche latin

*Ut ameris, amabilis esto.*

Le suivant n'est pas si heureux :

Mais tu n'obtiendras pas ces innocens secrets,

Outre la construction directe et prosaïque du vers entier, on ne voit pas pourquoi, sinon à cause de la rime avec *attrait*, le secret d'être aimé se multiplie tout d'un coup, et devient ces innocens secrets.

*Vers 5. Sois beau comme ce Grec vanté dans l'Iliade,*

Cela peut faire équivoque ; car la beauté d'Achille est vantée tout aussi souvent dans l'*Iliade*, que celle de Nirée. Ovide dit : quand tu serais ce Nirée si cher à l'antique Homère ; et il fallait tâcher de le dire comme lui.

Les deux vers 7 et 8 : Si tu ne veux pas craindre etc., sont très-bien et très-exactement traduits de ceux-ci :

*Ut dominam teneas nec te mirere relictum,  
Ingenii dotes corporis adde bonis.*

Mais les deux d'après :

C'est un bien peu durable, il décroît avec l'Âge :

Le temps n'épargne pas les grâces du visage,

tiennent à l'original trop de sa force et de sa singularité.

*Forma bonum fragile est : quantumque accedit ad annos  
Fit minor ; et spatio carpitur ipsa suo.*

Les deux vers français, en réduisant la pensée à son expression commune, effacent tout ce qu'il y a de pittoresque et de neuf dans le latin.

Les vers 11, 12 et 13 au contraire : Dès que l'âge paraît, etc. sont charmants, et rendent avec une fidélité suffisante, quoiqu'avec quelques différences dans le tour, les deux d'Ovide :

*Nec violæ semper, nec hiantia lilia florent;  
Et riget amissâ spina relicta rosâ.*

Je n'en dirai pas autant du vers 17 :

*Répare par l'esprit ce que l'âge t'envie,*

Outre ce *répare par*, qui n'est rien moins qu'agréable à l'oreille, et cette expression vague *ce que l'âge t'envie*, qui ne présente à l'esprit rien de précis, ni même de clair pour qui ne croit réellement entendre que ce qu'il entend, ce vers détruit entièrement la figure neuve et hardie du vers latin :

*Jam molire animum qui duret, et adstrue formæ.*

Il est vrai qu'il était très-difficile à rendre, et que ces deux métaphores *molire* et *adstrue*, prises de l'art de bâtir, et appliquées à l'esprit, sont tout-à-fait intraduisibles : elles font voir l'esprit comme un ornement, ou plutôt comme un édifice durable, dont il faut soutenir celui de la beauté en l'élevant auprès d'elle. Le latin dit tout cela; le français ne le pouvait dire, même en deux vers, mais il pouvait en approcher davantage, et substituer quelque figure qui eût aussi sa nouveauté et sa hardiesse, à celle qu'il ne pouvait conserver.

On ne doit pas lui reprocher de même d'avoir resserré dans ce seul vers (19) :

*Cultive les talens, l'éloquence et les arts,*

les deux vers où Ovide recommande le soin de cultiver les arts libéraux, et de se rendre savant dans les deux langues (10), c'est-à-dire, les deux littératures, grecque et latine, connaissances à laquelle l'éducation littéraire se bornait alors. Le traducteur, en particulier moins dit davantage, et c'est une bonne fortune en traduction que d'étendre en abrégant.

Le reste de ce morceau, qui contient la scène d'Ulysse et de Calypso, ne donne sujet à aucune observation particulière; on en peut faire une générale sur la fidélité de la traduction, dans les endroits mêmes où le

(10) *Nec levis ingenuas pectus coluisse per artes  
Cura sit, et linguas edidicisse duas.*

tour concis et le mouvement du style étaient les plus difficiles à rendre, comme dans ces deux vers :

*Hæc inquit Troja est : muros in littore fecit ;*

*Hic tibi sit Simoës : hæc mea castra puta.*

qui sont rendus littéralement par ceux-ci :

Ici vous voyez Troie : il en trace les tours ;

Voilà le Simois : mon camp borde son cours, etc.

Je citerai pour second exemple ce morceau du troisième livre, sur le luxe de Rome, comparé à son antique simplicité. On y reconnaîtra des idées et jusqu'à des expressions dont un poète français, qui peut-être n'avait pas plus d'esprit qu'Ovide; cela est presque impossible, mais qui l'avait plus étendu, n'a pas dédaigné de faire usage.

Tout fut simple dans Rome au temps de nos aïeux.

Des dépouilles du monde elle éblouit nos yeux.

En sa pompe aujourd'hui voyez le Capitole :

Un autre Jupiter semble en être l'idole.

Les murs de ce sénat, conseil de l'Univers,

Sous le roi Tatius de chaume étaient couverts.

Vois du Mont-Palatin l'édifice superbe ;

Quelques bœufs autrefois y ruminaien sur l'herbe.

Qu'un autre des vieux temps fasse les vains honneurs ;

Le bon siècle où je vis est tout fait pour mes mœurs.

L'or en fleurs, en tissus, en bagues se façonne,

La perle en bracelets, et le marbre en colonne.

Des moles, élevés par de hardis travaux,

Ont étonné Neptune et repoussé les flots.

Ce que j'aime n'est pas tant de magnificence :

Je chéris de nos mœurs le goût et l'élégance.

Ne vous chargez donc point de brocards superflus,

Des diamans de l'Inde en lustres suspendus :

Ce vain faste repousse, et l'élégance attire.

C'est à la propreté que tient l'art de séduire.

Evitez l'abandon des cheveux négligés ;

Qu'ils soient artistement par le goût arrangés ;

Que chaetue à son air conformant sa toilette ,

Consulte son miroir, conseil d'une coquette,

On lisse ses cheveux sur le front partagés ;

Cette coiffure sied à des traits alongés.

Un noeud qui sur la tête en forme l'assemblage ,

Accompagnera mieux la rondeur du visage.

Ils roulent sur l'épaule élégamment épars ;  
 Tel, une lyre en main, on voit le dieu des armes,  
 Une autre les relève et les renoue en tresses,  
 Telle paraît Diane, agile chasseresse.  
 Une autre avec l'écaille en rattache les nœuds,  
 Et cette autre les boucle en replis ondulés.



Observons sur le 3<sup>e</sup> vers quel est dans les éditions poétiques l'inconvénient des modifications qu'on se permet de faire au texte :

*En sa pompe* aujourd'hui voyez le Capitole

donne en effet une idée pompeuse de ce lieu célèbre ; mais pour ajouter au vers latin ces mots *en sa pompe* qui n'y sont pas, il a fallu supprimer l'opposition qui y est, et qui était essentielle, entre le Capitole du temps d'Ovide et celui d'autrefois.

*Aspice quæ nunc sunt Capitolia quæque fuerunt.*

Vois quel est, et quel fut jadis le Capitole

serait un vers plus simple sans doute ; mais il conserverait cette opposition nécessaire ; il aurait encore l'avantage d'effacer une petite inattention du traducteur, qui se servant deux fois du verbe *voir*, dans la même période, a mis *voyez* dans ce 3<sup>e</sup> vers, et *vois* un peu plus bas, dans le 7<sup>e</sup> :

Vois du mont Palatin, etc.

changement sans motif, et qui est d'un effet désagréable.

V. 4. Un nouveau Jupiter semble en être l'idole.

On ne peut pas dire qu'un Dieu est l'idole d'un temple, ni d'un lieu quelconque, où son image, son idole, est adorée. *Etre l'idole* ne se dit que figurément, pour être aimé jusqu'à l'adoration.

Ces deux vers (9 et 10) :

Qu'un autre des vieux tems fasse les vains honneurs ;  
 Le bon siècle où je vis est tout fait pour mes mœurs.

Rappellent tout de suite le commencement du Mondain, visiblement imité de ceux d'Ovide :

*Prisca Juvent alios : ego nunc me denique natum*  
*Gratulor : haec cetas moribus apta meis.*

M. de Saintange en avertit dans une note; et il a eu

le bon esprit de ne rien changer à son second vers, qui rend littéralement celui du texte, quoique le dernier vers de Voltaire, tiré de la même source, fût le même presque mot pour mot. Mais voulant se renfermer dans un distique, il n'a pu, comme Voltaire, qui imitait et ne traduisait pas, y faire entrer cette autre opposition qui n'était pas à négliger. *Qu'un autre doce le bon vieux tems : moi je n'e felicite d'être né dans ce siècle, etc.*

Voltaire, en ajoutant plusieurs circonstances, s'est bien gardé d'omettre celle-là.

*Regrettera qui veut le bon vieux tems,  
Et l'âge d'or, et le règne d'Astrée,  
Et les beaux jours de Saturne et de Rhée,  
Et le jardin de nos premiers parents :  
Moi, je rends grâce à la nature sage  
Qui, pour mon bien, m'a fait naître en cet âge  
Tant décrié par nos tristes frondeurs :  
Ce tems profane est tout fait pour mes moeurs.*

Le tour des vers suivans était peut-être difficile à conserver dans la traduction ; mais il aurait au moins fallu ne pas rompre le fil des idées. Ovide, suivant la sienne, dit que si ce tems est fait pour ses moeurs, ce n'est pas à cause des prodiges que le luxe et la richesse étaient, mais à cause de l'élegance et de la grace qui ont remplacé l'antique rusticité.

*Non quia nunc terræ lentum subducitur aurum,  
Lectaque diverso litore concha venit;  
Nec quia de crescent effosso marmore montes;  
Nec quia cœruleæ male fugantur aquæ;  
Sed quia cultus adest; nec nostros mansit in annos  
Rusticitas, priscis illa superstes avis.  
Vos quoque, etc.*

Le traducteur s'est tout à fait écarté du texte ; il l'a bouleversé entièrement, et l'on a peine à reconnaître dans sa version les détails et l'ensemble du raisonnement d'Ovide. Il dit (vers 11 et suiv.) d'une manière absolue, et sans liaison avec ce qui précède :

L'or en fleurs, en tissus, en bagues se façonne,  
La perle en bracelets, et le marbre en colonne, etc.

On y est d'abord trompé ; on croit que cette liaison

existe et que c'est à cause de tous ces objets de luxe, où le poète semble se complaire, qu'il aime le siècle où il est né. On n'est dé trompé qu'au vers 15 :

*Ce que j'aime n'est pas tant de magnificence.*

On trouve ensuite que ce rapprochement de la perle quise façonne en bracelets, et du marbre qui se façonne en colonne, n'est pas d'un goût pur, et l'on est tenté d'en accuser Ovide; mais si l'on consulte le texte, on n'y voit rien de pareil. Il y est dit en quatre fort beaux vers, qui méritaient que M. de Saintange employât tout son talent à les bien rendre : « Ce n'est pas à cause de l'or qu'on retire du sein de la terre , ni des conques choisies qui viennent de différens rivages (11), ni parce que le marbre qu'on arrache du sein des montagnes les fait décroître , ni parce que d'immenses palais bâtis au bord de la mer en chassent les flots (12); mais parce que l'élegance règne et qu'il ne nous reste rien de cette grossièreté qui fut le partage de nos ayeux. » Ni dans les six vers cités plus haut , ni dans cette traduction assez exacte, il n'est question d'or façonné en fleurs et en bagues , pas plus que de perles en bracelets. Cet emploi de l'or et des perles , sans cesser d'être magnifique, est en même tems d'une élégance parfaite et marque moins bien l'opposition entre les ornemens que le poète admet et ceux qu'il repousse où qu'il dédaigne.

V. 15. *Ce que j'aime n'est pas tant de magnificence ;*

*Je chéris de nos mœurs le goût et l'élegance.*

*Ne vous chargez donc point de brocards superflus ,*

*Des diamans de l'Inde en lustres suspendus , etc.*

Encore une fois, ce n'est point là ce que dit Ovide. Dans cette traduction , il énonce son goût pour la simplicité

(11) Ceci peut convenir en même tems aux perles et à la pourpre.

(12) *Moles* ne signifie pas ici un môle , qui est un objet d'utilité publique , mais un édifice de luxe , un palais , comme dans ces vers d'Horace :

*Jam pauca aratro jugera regiae  
Moles relinquunt ;*

Et encore mieux dans ceux-ci :

*Contracta pisces æquora sentiunt ,  
Jactis in altum molibus.*

et il conclut de là que les femmes, sans doute pour lui plaire, doivent être simples; ce qui est plus avantageux que poli; dans son texte, lui dont les goûts élégans sont connus, il se cite seulement pour exemple, et il engage les jolies femmes à l'imiter. Vous aussi, ne chargez point vos oreilles de ces pierres précieuses que fournissent les mers de l'Inde, etc.

*Vos quoque non caris aures onerate lapillis,  
Quos legit in viridi decolor Indus aqua.*

Aucun monument ni aucune tradition ne nous apprennent que les femmes romaines portassent pour boucles d'oreilles des diamans montés en forme de lustres. Il est visible d'ailleurs que ce n'est point de diamans qu'il s'agit ici, puisqu'assurément cette substance toute ignée ne se trouvait pas plus alors dans la mer qu'elle ne s'y trouve aujourd'hui; mais de pierres diversement colorées, dont les plus précieuses et les plus chères venaient des mers de l'Inde.

Les douze ou quinze derniers vers rendent avec une précision élégante les détails minutieux et difficiles des différentes formes de coiffures qui étaient alors de mode, et qui, après bien des révolutions, le sont en grande partie, redevenues aujourd'hui. Ces traits sont précieux pour la connaissance des anciens costumes. Ovide s'arrête encore quelque tems sur la coiffure, et son traducteur le suit fidèlement. Il n'y a manqué d'une manière sensible qu'à la fin de cette tirade, où quelques circonstances locales étaient cependant à conserver. Il s'agit des faux cheveux ou perruques, dont il paraît que les dames romaines ne se cachaient nullement de faire usage.

*Et leurs faux cheveux blonds en public achetés  
Menant à nos regards, du prestige enchantés.*

Voilà tout ce que dit M. de Saintange, encore a-t-il ajouté gratuitement le dernier hémistiche; et voici ce que dit Ovide: « Une femme paraît avec une chevelure épaisse mais achetée; les cheveux d'une autre sont devenus les siens pour son argent: elle ne rougit point de les acheter publiquement: nous les voyons vendre sous les yeux d'Hercule et du chœur entier des Muses. »

*Nec rubor est emissæ palam : venire videmus  
Herculis ante oculos , virginemque chorum.*

Pourquoi n'avoit pas essayé de conserver cette localité, qui rappelle le temple d'Hercule *Musagète*, ou d'Hercule au milieu des Muses, bâti auprès du cirque de Flaminius, et devant lequel on voit ici que se tenait cette espèce de marché d'objets de toilette, et entr'autres de fausses chevelures ?

Il y aurait dans ce même livre plusieurs autres morceaux à citer, où l'on trouverait, avec quelques négligences pareilles à celles que nous avons observées dans ceux-ci, le même mérite de difficultés vaincues, sans qu'il en coûte rien à la facilité du style, à la correction ni à la clarté. Tels seraient entr'autres celui où Ovide, qui a recommandé aux hommes la culture des dons de l'esprit, la conseille aussi aux femmes. Les arts, les talents, la musique, la poésie, la danse, le jeu même, enfin tous les moyens de briller, d'intéresser et de plaire, entrent dans ce cours d'éducation galante. Tel serait encore l'épisode de Céphale et de Procris : après avoir vu la première manière dont le fait y est raconté, et l'avoir comparée avec la seconde qui se trouve dans les *Métamorphoses*, on pourrait faire aussi la comparaison des deux morceaux rendus dans la traduction des deux ouvrages par le même traducteur : mais ce serait alon-  
ger cet extrait outre mesure. Je le finirai en appelant l'attention de M. de Saintange sur quelques inexactitudes éparses dans les trois livres du poème, et qu'il lui serait facile de corriger dans une seconde édition. J'en avais marqué un plus grand nombre : je me bornerai aux principales.

Vers le commencement du premier livre (13), Ovide dit :

*Glacidae Chiron , ego sum præceptor amoris ,  
Sævus uterque puer , natus uterque dædæ.*

et le traducteur, qui a nommé précédemment Achille :

Il eut Chiron pour maître , et j'en sers à l'Amour ,  
Il a l'orgueil du sang qui lui donna le jour.

---

(13) Page 16.

Le premier vers est bien, mais le second ne garde pas la moindre trace de la pensée d'Ovide :

Tous deux enfans cruels, tous deux fils de déesse.

A cette infidélité se joint une faute grammaticale. *Il*, dans le premier vers, se rapporte à Achille; et dans le second, à l'Amour; d'où résulte une amphibologie évidente.

Pag. 37. Dans la description anticipée du triomphe du jeune Tibère, au retour de l'expédition des Parthes, Ovide, qui conseille aux jeunes gens de chercher à y faire de plus douces conquêtes, dit à celui qu'il endoctrine : si quelque belle demande le nom des rois, des lieux, des montagnes, des fleuves, réponds à tout : n'attends même pas qu'elle le demande ; et ce que tu ne sauras pas, dis-le toujours, comme si tu le connaissais parfaitement, etc. » M. de Saintange, par une distraction bien extraordinaire, au lieu de ce jeune romain, confondu parmi les spectateurs, met en scène, qui ? Tibère, le triomphateur lui-même. Il suppose donc qu'une belle osera l'interroger sur son char, lui demandera l'explication des ornemens de son triomphe, et que lui, au milieu du brouhaha de son cortège militaire, lui expliquera ce qu'il en sait, et même ce qu'il ne sait pas.

A l'aspect des tableaux, enseignés de ta gloire,  
Du cortége pompeux de ton char de victoire,  
Si des rois prisonniers, des fleuves et des monts  
Quelque belle, ô héros ! te demande les noms,  
Réponds, préviens-la même, et contour sans scrupule,  
Dis plus que tu né sais : le beau sexe est crédule.

Embarrassé du personnage qu'il fait jouer à son héros, il a passé légèrement sur le conseil de n'être point arrêté par son ignorance, de dire ce qu'on ne sait pas comme si on en avait la connaissance la plus complète. Il s'est contenté de ces mots : dis plus que tu ne sais ; mais ce conseil même, adressé au jeune prince que l'on conduit en triomphe, est encore un *non sense*, dont il est vraiment inconcevable que le traducteur ne se soit pas aperçu.

P. 81. Pour complaire à sa mère, Achille, à honte infame !

Déguisait un héros sous un habit de femme.

Cela est beaucoup trop dur. La manière assez gaie, et même un peu crue dont Ovide raconte ensuite l'aventure, et les crudités qui se sont aussi glissées dans cet endroit de la traduction, pouvaient avertir son auteur qu'il appuyait trop sur cette honte et sur cette infamie. Ovide l'entend mieux, car il dit simplement : « Achille s'était caché sous des habits de femme, action honteuse, s'il ne l'eût faite à la prière d'une mère. »

*Turpe nisi hoc matris precibus tribuisset Achilles.*

M. de Saintange fait deux fois le mot *amours* masculin au pluriel, l'une dans le premier, et l'autre dans le second livre,

L'arène ouvre une lice à des amours nouveaux.

L'amour absent fait place à de nouveaux amours ;

ce qui n'est pas positivement contre la langue, mais contre le bon usage. Si les grammairiens et le Dictionnaire de l'Académie ne décident pas expressément que ce pluriel doit être féminin, l'usage constant et unanimme, depuis que la langue est fixée, l'a décidé pour eux.

Aucune de ces autorités ne permet que l'on dise *malgré que*, au lieu de *quoique*, ni en vers ni en prose, ni même dans la conversation, et c'est avec surprise que l'on trouve ici, p. 173,

Crois ce qu'on dit, malgré que ton œil le démente.

On dit *grasseyer* et non *grassayer*, pour parler gras : cependant M. de Saintange a dit, p. 243.

Que dis-je ? en minaudant une belle grassaye.

Enfin, après un premier membre de phrase négatif, *ni* ne peut paraître dans le second sans être suivi de *ne*, à quelque tems de l'indicatif que soit le verbe. Je ne sais si cette règle est ainsi exprimée dans quelque grammaire, mais je la crois certaine et sans exception; c'est donc une faute positive que de dire comme M. de Saintange, p. 271 :

Il ne brisera point la porte et les verroux,

Ne déchirera point sa tunique ou la vôtre,  
Ni jamais par un tort se vengera d'un autre.

Il est si difficile d'écrire purement en vers dans notre langue, sur-tout quand on joint à la gène de la versification celle de la traduction, qu'il y aurait plus que du rigorisme à remarquer toutes les négligences, et à en faire des sujets de reproche, dans un ouvrage de quelque étendue; mais les fautes réelles contre la langue ne doivent se pardonner dans aucun genre d'écrire, et le doivent d'autant moins, que l'auteur qui se les permet écrit habituellement avec plus d'élégance et de régularité.

De quelque association littéraire que l'on soit, ou que l'on ne soit pas, c'est définitivement par ses œuvres qu'on est jugé, c'est par elles que l'on est destiné à faire ou à ne pas faire autorité dans la langue. M. de Saintlange s'est placé, par les *Métamorphoses*, parmi les autorités de notre langue poétique; c'est à lui de ne pas déchoir. L'*Art d'aimer* ne peut jamais être mis sur la même ligne, mais il n'y est pas mis non plus dans sa langue originale, et cependant, n'en déplaît à des juges trop sévères, ce jeu de la muse d'Ovide ne la dégrade nullement du haut rang où elle s'est placée par son chef-d'œuvre. Une révision attentive et soignée peut placer dans le même rapport ces deux productions de son traducteur. M<sup>r</sup>. GINGUENÉ.

## VARIÉTÉS.

INSTITUT DE FRANCE. — Le lundi 4 janvier, la classe des sciences mathématiques et physiques a tenu une séance publique. Elle était présidée par M<sup>r</sup>. Guyton. Voici l'ordre des lectures.

1. Proclamation des prix décernés par la classe pendant l'année 1807, et de la question proposée par elle au concours.
2. Rapport de la commission du galvanisme, sur le mémoire de M. Davy, qui a remporté le prix annuel fondé par S. M. I., par M. Gay Lussac.
3. Eloge historique de Broussonnet, par M. Cuvier, secrétaire perpétuel.
4. Essai sur les propriétés du mucus animal, par M. Fourcroy.

5. Eloge historique de Lalande , par M. Délambre , secrétaire perpétuel.

*Proclamation des prix décernés dans la séance publique du 4 janvier 1808.*

*Prix de physique.* — La classe avait proposé en l'an XIII, pour sujet du prix de physique qu'elle devait adjuger cette année, la question suivante :

*Déterminer, par des observations et des expériences anatomiques et chimiques, quels sont les phénomènes de l'engourdissement que certains animaux, tels que les marmottes, les loirs, etc. éprouvent pendant l'hiver, sous le rapport de la circulation du sang, de la respiration et de l'irritabilité; rechercher quelles sont les causes de ce sommeil, et pourquoi il est propre à ces animaux.*

La classe a décerné le prix, valeur d'un kilogramme d'or, au mémoire enregistré sous le n° 1, portant cette épigraphe : *Il faut des faits, et non des hypothèses.* (*Journal de physique*, tom. 1, année 1771.)

L'auteur de ce mémoire est M. Jean-Antoine Saissy, docteur en médecine, ancien médecin et chirurgien-major des hôpitaux de la ci-devant compagnie royale d'Afrique, à la Calle, membre du ci-devant collège royal de chirurgie de Lyon, et membre de la société de médecine de la même ville.

*Prix de galvanisme.* — La classe a décerné le prix annuel de 5000 francs, fondé par S. M. l'Empereur et Roi, pour la meilleure expérience qui sera faite dans le cours de chaque année sur le fluide galvanique, à M. Davy, membre de la société royale de Londres, à cause de son mémoire sur l'action chimique de l'électricité.

*Prix d'astronomie.* — La médaille fondée par M. Lalande pour être donnée annuellement à la personne qui, en France ou ailleurs, les seuls membres de l'Institut exceptés, aura fait l'observation la plus intéressante ou le mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, vient d'être décernée pour la première fois sans le concours, mais toujours suivant les intentions du célèbre fondateur. Pour la seconde fois le choix unanime s'est porté sur M. Guillaume Olbers, docteur en médecine, membre de l'Académie impériale des naturalistes, qui, dans le cours de l'an 1807, a découvert une nouvelle planète qu'on a nommée Vesta. C'est au même savant qu'on devait déjà la planète Pallas, ainsi que plusieurs comètes qu'il a vues le premier. M. Olbers est encore très-avantageusement connu par des formules élégantes, et sur-tout par sa méthode ingénieuse pour déterminer l'orbite d'une comète.

*Prix proposés au concours pour l'année 1810.*

*Donner, de la double réfraction que subit la lumière en traversant*

*diverses substances cristallisées, une théorie mathématique vérifiée par l'expérience.*

La propriété de doubler les images, observée pour la première fois dans le cristal d'Islande et retrouvée depuis dans plusieurs autres minéraux cristallisés, a été pour les physiciens-géomètres le sujet de beaucoup de méditations et d'expériences : ils en ont donné des explications souvent plausibles par rapport à plusieurs circonstances, et toujours très-ingénieuses ; mais aucune ne réunit cette généralité et cette précision qui caractérisent toute loi mathématique susceptible, non-seulement de représenter la marche des phénomènes, mais encore de donner la mesure exacte de leurs résultats. C'est la recherche d'une semblable loi que la Classe propose pour sujet du prix de mathématiques qu'elle doit décerner dans sa séance publique du mois de janvier 1810.

Cette question qui paraîtra sans doute importante et dont la solution ne saurait manquer de répandre un très-grand jour sur plusieurs points épineux de l'optique, peut être traitée soit *à priori*, soit *à posteriori*.

Dans le premier cas on partira nécessairement de quelque hypothèse simple et vraisemblable sur la manière dont, à raison de sa structure intérieure, un milieu réfringent peut modifier le mouvement de la lumière, et on en conclura par des considérations géométriques ou par des calculs analytiques les diverses circonstances de la route que doivent tenir les rayons à travers ce milieu.

La Classe exige que les auteurs qui suivront cette voie vérifient leurs formules en les appliquant aux expériences connues et à celles que pourrait indiquer leur théorie.

Quant à la solution *à posteriori*, il est évident que, pour y parvenir, on doit d'abord rassembler ces expériences, les discuter et en imaginer de nouvelles, s'il est nécessaire, pour en déduire des formules qui les représentent toutes, et qui soient compatibles avec la théorie maintenant bien constatée de la simple réfraction.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 fr.

Les mémoires envoyés au concours devront être remis au secrétariat de l'Institut avant le premier octobre 1809. Ce terme est de rigueur.

SPECTACLES. — *Opéra Buffa.* — Le *Mariage de Figaro* est le chef-d'œuvre de Mozart, comme opéra buffa ; cette opinion, qui est celle des premiers musiciens de l'Europe, sera partagée par tous ceux qui entendront cet ouvrage.

On a reproché aux Allemands et sur-tout à Mozart, d'avoir quelquefois trop soigné la partie de l'orchestre, et négligé pour elle le chant principal : cette observation ne peut avoir été faite que par des hommes qui ne sentent pas la musique et ne la connaissent pas. J'invite les véritables

amateurs à prendre les partitions de chant des opéras du *Mariage de Figaro*, de la *Clémence de Titus*, etc., etc., ils jugeront eux-mêmes combien ce reproche est peu fondé. Est-ce la faute de Mozart si l'on a défiguré ses ouvrages, et si les chanteurs chargés de nous les faire connaître, n'ont pu s'acquitter de l'obligation qui leur était imposée ? Enfin, je le demande aux lecteurs impartiaux, oserait-on juger le tableau des Horaces sur une caricature qui en aurait été faite ?

Mais je m'aperçois que mes réflexions sur la manière dont les ouvrages de Mozart ont été représentés en France, me mèneraient trop loin, et je ne veux que rendre compte de la représentation du *Mariage de Figaro*.

Barilli, si parfait dans tous les rôles qu'il a joués jusqu'à présent, a laissé quelque chose à désirer dans celui de Figaro ; il le chante bien, mais on l'invite à y mettre un peu plus de gaieté et de légèreté.

Madame Barilli est charmante dans le rôle de la Comtesse ; elle le joue avec grâce et décence, et le chante avec une grande pureté. Cette cantatrice est très-bonne musicienne ; elle n'étonne pas par de grands éclats de voix, mais elle a une méthode parfaite ; elle ne hasarde jamais de traits forcés, et chante constamment dans l'esprit du compositeur.

Madame Crespi Bianchi et Bianchi, s'acquittent bien, l'une du rôle de Suzanne, et l'autre de celui du Comte. En général les acteurs, peu sûrs d'eux-mêmes à la première représentation, ont joué la seconde avec un ensemble très-satisfaisant. La musique du *Mariage de Figaro* est plus goûtée à chaque nouvelle représentation, et la foule s'empresse d'aller applaudir ce bel ouvrage. B.

*Théâtre du Vaudeville.* — On a donné avec succès, lundi dernier, sur ce théâtre, la première représentation de *Rien de trop*, ou *les Deux paravents*, vaudeville en un acte ; de M. Joseph Pain : je vais en faire connaître le sujet.

Léon et Eveline, jeunes époux récemment unis par des devoirs qu'impose la société, et voulant vivre pour eux seuls, prient leur oncle de leur permettre d'aller s'établir dans son château pour échapper aux importuns qui les empêchent de vivre uniquement l'un pour l'autre : l'oncle leur représente que la campagne n'a rien de bien attrayant au milieu de janvier, et qu'ils n'y trouveraient aucun moyen de distraction : les jeunes gens répondent que le véritable amour se suffit à lui-même, ils partent pour la campagne

où ils sont depuis huit jours, lorsque l'action commence : Le seul valet qui les ait suivi, et qui est dans la confidence de l'oncle, soustrait soigneusement à leurs regards tout ce qui pouvait les occuper, comme livres, instrumens de musique, etc., etc. ; l'oncle arrive et réveille l'ambition de Léon en lui annonçant l'avancement de plusieurs de ses amis, il pique la coquetterie d'Eveline en lui décrivant les nouveaux plaisirs de la capitale : les jeunes gens rendus plus dociles par une retraite absolue de huit jours, confessent qu'ils ont eu tort, reconnaissent la vérité du proverbe, *Rien de trop*, et retournent à Paris avec leur oncle.

On a trouvé de la ressemblance entre cet ouvrage et *Adolphe et Clara* : dans l'opéra de M. Marsollier, l'amour que des deux jeunes époux, dont ils avaient été distraits par le tumulte du monde, se rallume dans le château où ils sont tête à tête et se croient prisonniers; tandis que dans les *Deux Paravents*, Léon et Eveline, livrés à eux-mêmes à la campagne, regrettent bientôt Paris : je ne crois donc pas que l'opéra d'*Adolphe et Clara* ait fourni à M. Pain l'idée première de son vaudeville ; je penserais plutôt qu'elle lui a été suggérée par une réflexion de madame de Sévigné, qui prétendait « que deux amans les plus épris, ne résisteraient » pas à l'épreuve de cent lieues faites tête à tête en chaise » de poste. »

Quelle qu'en soit la source, le nouveau vaudeville est très-agréable : au moyen de quelques coupures, le dialogue est maintenant aussi rapide que spirituel, les couplets sont charmants, et j'en ai remarqué plusieurs, dont le mérite unique n'est pas d'être composés de huit vers, dont les sept premiers, ordinairement fort insignifiants, ne sont là que pour amener un calenbourg au huitième.

Voilà le second vaudeville pour lequel M. Pain n'a pas de collaborateur : travailler seul à ce théâtre est chose assez inusitée ; cependant cette innovation a trop bien réussi à l'auteur d'*Amour et Mystère* et des *Deux Paravents*, pour qu'il ne soit pas tenté de continuer à travailler ainsi.

## B.

*Théâtre Feydeau.* — *Ils sont chez eux, ou les Epoux avant la noce*, opéra comique en un acte, a été joué avec succès à ce théâtre : les paroles sont de M. Desaugiers, et la musique de M. Alexandre Piccinni. Dans le prochain numéro, nous rendrons un compte plus détaillé de cet ouvrage.

## NOUVELLES POLITIQUES.

S. M. l'Empereur est arrivé à Paris le 1<sup>er</sup> Janvier, à 9 heures du soir. Elle était partie le 27 d'Alexandrie, et avait passé le Mont-Cenis le 29.

Depuis son retour, elle a reçu, le Dimanche, à l'audience de la messe, le Corps diplomatique. — Elle est allée voir le Tableau du Sacre, peint par David ; visiter les nouveaux tableaux exposés au Mus. uni, et a assisté à l'Opéra, à la cinquième représentation de *la Vestale* ; partout elle a été accueillie avec des acclamations de joie et de reconnaissance.

— M. le Conseiller-d'Etat, Bigot de Préameneu, est nommé à la place de Ministre des Cultes. Il a déjà prêté, en cette qualité, son serment entre les mains de l'Empereur.

— Le *Moniteur* du jeudi, 7 de ce mois, contient une déclaration extraite de la gazette extraordinaire de Londres, du 19 décembre. Dans cette pièce, les ministres anglais s'efforcent de répondre aux allégations contenues dans la déclaration de S. M. l'Empereur de toutes les Russies ; mais ces réponses sont de la plus grande faiblesse ; c'est ce qu'on n'a pas eu de peine à démontrer dans le *Moniteur*, par des notes très-intéressantes qui sont en marge de la déclaration. — Nous regrettons que leur étendue ainsi que celle de la déclaration du Gouvernement anglais, ne nous permettent pas de les insérer textuellement ; nous en donnerons du moins l'extrait :

Les ministres anglais fignent de croire que pendant les conférences de Tilsitt, l'Empereur de Russie avait été forcé de souscrire à des *engagements secrets* contraires à la gloire de sa couronne et sur-tout désavantageux à l'Angleterre ; mais ils espéraient que S. M. I. chercherait bientôt à s'y soustraire. Sa déclaration prouve, suivant eux, qu'elle est toujours sous l'influence d'une puissance essentiellement ennemie de la France.

Ils prétendent qu'ils ont fait les plus grands efforts pour seconder la Russie tant qu'elle a été leur alliée dans la dernière guerre ;

Ils nient que le commerce de Russie ait éprouvé des vexations de la part des vaisseaux anglais : *il n'y a que peu d'exemples de bâtimens russes detenus* ;

Ils s'excusent de n'avoir point accepté la médiation of-

ferte par la Russie , sur ce que l'on ne pouvait avoir une grande confiance dans l'efficacité de cette médiation, puisque l'Empereur de Russie laisse même en ce moment, et malgré les stipulations de Tilsitt, ravager et dévaster, par une armée française, les possessions qui restent au Roi de Prusse, lever des contributions sur ce pays , etc.

Ils reprochent à leur tour à la Russie de n'avoir point voulu accepter la médiation pour le rétablissement de la paix entre la Grande-Bretagne et le Danemark. Sans croire qu'ils aient besoin de se disculper sur l'invasion de Copenhague , ils font entendre qu'ils ont été forcés d'agir ainsi pour empêcher l'effet des prétendus *arrangemens secrets* , souscrits à Copenhague.

Ils prétendent que S. M. Britannique n'a jamais refusé de traiter avec la France , lorsque cette puissance a exprimé le désir de traiter sur des bases admissibles. Et il paraît que les bases admissibles sont la reconnaissance de son *code maritime* ; code d'après lequel l'Angleterre aurait , à jamais, le sceptre des mers.

Telle est en substance la déclaration de l'Angleterre. — Voici l'extrait de la réponse que contiennent les notes du *Moniteur* :

1<sup>o</sup>. Il n'a jamais été pris à Tilsitt *d'engagement secret dont l'Angleterre puisse se plaindre et qui la concerne en aucune manière*. Ainsi l'invasion du Danemark n'a été entreprise que sur de vains prétextes.

2<sup>o</sup>. L'Angleterre n'a jamais agi que pour ses intérêts , et non pour ses alliés. Que leur importait à ces alliés l'invasion de l'Egypte , l'attaque de Constantinople , etc. , etc. ?

3<sup>o</sup>. Il est faux de dire que le commerce de Russie , comme celui de toutes les nations , n'ait pas éprouvé de vexations de la part de l'Angleterre. Plus de cent bâtimens russes ont été détournés de leur navigation , soumis à d'odieuses visites , retenus en Angleterre , etc. , etc.

4<sup>o</sup>. Il est faux que le traité de Tilsitt n'ait pas eu son exécution à l'égard de la Prusse. On lui a rendu plus de places que l'on n'en devait rendre d'après les stipulations , etc.

5<sup>o</sup>. L'invasion de Copenhague est une atteinte au droit des gens , une entreprise dont toutes les puissances ont été révoltées. Accepter la médiation entre l'Angleterre et le Danemark , serait presque reconnaître que la guerre entre ces puissances ressemble aux autres guerres , qu'elle a quelque fondement légitime. Sur quelle base entamerait-on

cette négociation ? L'Angleterre propose-t-elle de rendre la flotte danoise ; de reconnaître seulement l'inviolabilité de la Baltique ?

6°. Quant à la tyrannie que l'Angleterre prétend exercer sur les mers, voici les observations même de l'auteur des notes du Moniteur.

« Les puissances du Continent, en proclamant de nouveau les principes de la neutralité armée, ne font autre chose que d'énoncer les maximes qu'elles se proposent d'adopter dans la prochaine guerre maritime. Vous ne pouvez les empêcher de diriger leur politique comme elles l'entendent ; elles usent en cela d'un droit qui appartient à tous les gouvernemens, et à l'usurpation duquel elles n'auraient à opposer que l'*ultima ratio regum*. De votre côté, vous proclamez les principes de vos lois maritimes, c'est-à-dire, les principes dont vous voulez vous servir à la prochaine guerre. Le Continent n'a aucun intérêt à exiger de vous à cet égard, ni des déclarations, ni des renoncations. Les déclarations seraient inutiles dès le moment où vous croiriez pouvoir les oublier impunément. Des renoncations sont sans objet, car on ne renonce point à des droits qu'on n'a pas. Si l'on juge de ce que vous ferez par ce que vous avez fait jusqu'à ce jour, on en conclura que vous n'exigerez des puissances du Continent ni déclaration ni renonciation ; et comme elles n'en exigeront pas de vous, il n'y a donc aucune question à discuter, aucune difficulté à résoudre ; il n'y a donc rien ici qui puisse retarder d'un jour les bienfaits de la paix. Si cependant vous éleviez l'étrange et nouvelle prétention d'imposer à la France et aux autres puissances du Continent, par un acte de votre seule volonté, l'obligation de souscrire à vos lois maritimes, ce serait la même chose que si vous exigiez que la législature et la souveraineté de la Russie, de la France, de l'Espagne, fussent transportées à Londres ; belle prérogative pour votre parlement ! Ce serait la même chose que si vous proclamiez la guerre perpétuelle, ou du moins que si vous mettiez pour terme à la guerre le moment où vos armes se seraient emparées de Petersbourg, de Paris, de Vienne et de Madrid. Mais si tel n'est point le fond de votre pensée, il n'y a donc plus aucun obstacle à la paix..... »

## ANNONCES.

*Entomologie ou Histoire naturelle des Insectes*, avec leurs caractères génériques et spécifiques, leur description, leur synonymie, et leur figure coloriée; par A. G. Olivier, docteur en médecine, membre de l'Institut de France. — Tome cinquième et dernier. — Vingt-cinquième Livraison, grand in-4°, composé de douze Planches, contenant les figures d'environ 240 Insectes, et du texte, figures coloriées. Prix, 24 fr.; la même Livraison, figures noires, 6 fr. Chez Desray, libraire, rue Hautefeuille, n° 4.

N. B. Cet ouvrage sera achevé de publier dans les premiers mois de cette année.

*Voyages dans l'Indoustan*; par M. Perrin, ancien missionnaire des Indes, chanoine honoraire de la métropole de Bourges. Deux vol. in-8°. Prix, 7 fr., et 9 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, chez l'auteur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 22; Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 17; et au Bureau du *Mercure*.

*Nouveau Manuel du Jardinier*, contenant dans le plus grand détail tout ce qui a rapport à la culture des plantes potagères et des arbres à fruit, avec leur description, leurs espèces et variétés, rédigé d'après les plus célèbres auteurs, tant anciens que modernes, qui ont traité ces matières; par J. F. Bastien, auteur de plusieurs ouvrages d'agriculture, tels que la *Maison Rustique*, trois vol. in-4°; l'*Année du Jardinage*, deux vol. in-8°; le *Calendrier du Jardinier*, etc.; deux gros vol. in-12, avec trois grandes planches représentant les outils du jardinage, les modèles de greffe et les châssis en forme de serre. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Lefèvre, libraire, rue Hautefeuille, n° 16.

*Répertoire historique de l'Empire français*, depuis le rétablissement du culte et la paix d'Amiens jusqu'aux traités signés à Tilsitt, entre la France, la Russie et la Prusse; faisant suite au *Répertoire*, ou *Almanach historique de la révolution française*. Sixième partie, in-12. Prix, 2 fr., et 3 fr. franc de port. Chez Lefort, libraire, rue du Rempart-Saint-Honoré et de Richelieu, en face du Théâtre-Français, n° 11.

*Voyages dans l'intérieur de la Louisiane*, de la Floride occidentale, et dans les îles de la Martinique et de Saint-Domingue, pendant les années 1802, 1803, 1804, 1805 et 1806, contenant de nouvelles observations sur l'Histoire naturelle, la géographie, les mœurs, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les maladies de ces contrées, particulièrement sur la fièvre jaune, et les moyens de les prévenir. En outre, contenant ce qui s'est passé de plus intéressant, relativement à l'établissement des Anglo-Américains à la Louisiane, suivis de la *Flore Louisianaise*, par C. C. Robin, auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature et les sciences. — Trois volumes in-8°. de 1400 pages, avec une grande et belle carte coloriée et le portrait de l'auteur, gravés en taille-douce. — Prix, 17 fr. brochés, et 21 fr. 50 cent. franc de port; en papier vélin, 54 fr. — A Paris, chez Fr. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

( N° CCCXXXIX. )

( SAMEDI 16 JANVIER 1808. )



# MERCURE DE FRANCE.

## POÈSIE.

### LE TOMBEAU DU COURSTIER;

*Chant imité de l'arabe (1).*

Voix du désert, redis au lointain mon deuil :

L'ami du brave est au fond du cercueil.

O voyageur ! partage ma tristesse ;

Mèle tes cris à mes cris superflus.

Il est tombé le roi de la vitesse !

L'air des combats ne le réveille plus.

Il est tombé dans l'éclat de sa course :

Le trait fatal a tremblé sur son flanc ;

Et les flots noirs de son généreux sang

Ont altéré le cristal de la source.

Voix du désert, redis au lointain mon deuil :

L'ami du brave est au fond du cercueil.

Du meurtrier j'ai puni l'insolence ;

Sa tête horrible aussitôt a roulé :

J'ai dans son sang désaltéré ma lancee,

Et sous mes pieds je l'ai long-tems foulé.

Puis, contemplant mon coursier sans hacheine,

Je l'enlevai d'un bras mal affermi,

(1) Cette pièce, imprimée dernièrement dans l'*Almanach des Muses*, sur une copie défectueuse, paraît aujourd'hui telle que l'auteur l'avoue.

C

Et je revins, traînant le noble ami  
Qui tant de fois me porta dans la plaine.  
Voix du désert, redis au loin mon deuil :  
L'ami du brave est au fond du cercueil.

Dépuis ce jour, tourment de ma mémoire,  
Nul doux soleil sur ma tête n'a lui :  
Mort au plaisir, insensible à la gloire,  
Dans le désert je traîne un long eunui.  
Cette Arabie, autrefois tant aimée,  
N'est plus pour moi qu'un morne et grand tombeau ;  
On me voit fuir le sentier du chameau,  
L'arbre d'encens et la plaine embaumée.  
Voix du désert, redis au loin mon deuil :  
L'ami du brave est au fond du cercueil.

Sous l'œil du jour, quand la soif nous dévora,  
Il me guidait vers l'arbre hospitalier ;  
A mes côtés il combattait le More,  
Et sa poitrine était mon bouclier.  
De mes travaux compagnon intrépide !  
Fier et debout dès le réveil du jour,  
Aux rendez-vous et de guerre et d'amour  
Tu m'emportais, semblable au vent rapide.  
Voix du désert, redis au loin mon deuil :  
L'ami du brave est au fond du cercueil.

Tu vis souvent cette jeune Azeïde,  
Trésor d'amour, miracle de beauté ;  
Tu fus vanté de sa bouche perfide ;  
Ton cou nerveux de sa main fut flatté.  
Moins douce était la timide gazelle ;  
Le haut palmier brillait de moins d'appas.....  
D'un beau Persan elle suivit les pas :  
Toi seul, ami, tu me restas fidèle.

Voix du désert, redis au loin mon deuil :  
L'ami du brave est au fond du cercueil.

Entends du moins ton maître qui te pleure ;  
Il te suivra : réunis dans la mort,  
Nous dormirons dans la même demeure.....  
Glisse sur nous, fraîche haleine du Nord !  
Tu sortiras de la tombe poudreuse,  
Et sous ton maître, au jour du grand réveil,  
Tranquille et fier, dans les champs du soleil ;  
Tu poursaivras ta route lumineuse.

Voix du désert , redis encor mon deuil :  
L'ami du brave est encor au cercueil.

MILLEVOYE.

## ENIGME.

A fillette je suis doublement nécessaire ;  
Saurait-elle sans moi ce que c'est que de plaisir ?  
    Sans moi pourrait-elle danser ?  
    'Sans doute ; mais jamais valser.  
Je suis au lit , à table , à la ville , au village ;  
    Chez l'homme libre , au sein de l'esclavage ?  
À l'église , à l'autel , dans les salons , au bal ;  
Fuyant le mardi gras , faisant le carnaval.  
Nul orateur sans moi n'obtiendrait la parole ,  
    Nul professeur n'ouvrirait son école ;  
    Personne en loge n'entrerait ,  
    Nul auteur ne saurait son rôle ,  
    Nul souffleur ne le lui dirait ,  
    Nul spectateur ne sifflerait .  
    Sans moi jamais aucune belle  
    Ne serait facile ou cruelle ;  
Les grands ne seraient pas logés dans des palais ,  
Ni des valets anciens servis par des laquais.  
On n'aurait point , sans moi , de lois ni de police ;  
Qu pourrait s'en passer , nous serions sans malice.  
    Enfin , sans moi nous n'aurions plus  
    Ni charlatans , ni malotrus ,  
    Ni Fenaigle le mnémonique ,  
    Ni Ravel , ni le docteur Gall ,  
    Ni le feuilleton , ni sa clique ,  
    Ni d'insignifiant journal ;  
Et les choses , ma foi , n'en iraient pas plus mal.

S.....

## LOGOGRIPHE.

Tous les ans je change de queue ,  
Mais je garde long-tems ma tête.  
Lecteur , le voisin de ma tête  
En tout point ressemble à ma queue .  
Jamais le voisin de ma queue  
Ne peut se placer à ma tête.

H. D'EV.

G 2

## CHARADE.

PRIEZ l'oreille à mon premier,  
Ne tombez pas dans mon dernier.  
Un mot donne dans mon entier.

M.

*Mots de l'ENIGME, du LOGOCRIPHE et de la CHARADE  
insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Feuille*.

Celui du Logographe est *Limonade*, dans lequel on trouve *limon, monde, ame, melon, mal, ami, moi, on, moine, mine, Dôle, Milan, onde, lande, aile, lime, loi, limande, Diane, die, an, dôme, Nil, lima, nid, ali, ile, lie, mol, io, manie, tion, éne, tien, miel, éta*.

Celui de la Charade est *A-vis*.

## LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

## (MÉLANGES.)

*CONSIDÉRATIONS sur la diminution progressive des Etats souverains en Europe.*

Du moment où l'on eut renoncé en Europe à la coutume absurde de partager les Etats entre les enfants des princes, il était dans la nature des choses que le nombre des souverains diminuât progressivement. En effet les conquêtes soumettent tôt ou tard les faibles aux puissans, et les mariages portent, à défaut des mâles, les droits des femmes dans d'autres maisons souveraines. Cependant l'anarchie, qui dans le moyen âge désola l'Europe et donna naissance à la féodalité, avait subdivisé tous les royaumes en une telle multitude de petits Etats, qu'il eût fallu un grand nombre de siècles pour reformer en corps de nations des peuples ainsi morcelés, si un événement extraordinaire n'eût prodigieusement accéléré ces réunions. J'ai prouvé ailleurs (1)

(1) Dans un essai intitulé : *De l'influence des armes à feu sur la civilisation*.

que la découverte et l'emploi des armes à feu avaient rendu ce grand service à l'humanité.

Mais tandis que cette concentration de pouvoir s'opérait presque en même tems en France, en Espagne, en Angleterre, en Italie, et dans l'est de l'Allemagne, une seule contrée de l'Europe, la partie occidentale de l'Empire germanique, restait étrangère à ce mémorable changement. La Souabe, la Franconie et les districts voisins conservèrent la féodalité dans toute sa plénitude. Une foule de princes, de comtes, de barons, de nobles immédiats, d'abbés, de prévôts régnaient sur un espace moins étendu qu'une de nos grandes provinces. L'étude de leurs priviléges respectifs, de leurs obligations et de leurs droits, enfin de leur hiérarchie, était si compliquée qu'elle occupait exclusivement une classe d'hommes laborieux, travail aussi inutile pour la société que celui des mandarins lettrés, dont la vie se passe à étudier des caractères. En dernier résultat, tous ces peuples étaient foulés pour entretenir un ridicule simulacre de royauté. Leurs étroites limites mettaient des entraves continues au développement de leur industrie, et le progrès des lumières était perdu pour eux, tandis que leurs souverains eux-mêmes, enviant la condition des grands seigneurs dans les monarchies, quittaient leurs cours pour se faire sujets, et prendre du service chez les puissances voisines.

Il serait sans doute curieux de rechercher les causes de la singulière exception qui fit de ce coin de l'Europe le refuge de la féodalité ; mais il est plus intéressant d'examiner comment les grandes puissances, jouissant désormais de toutes leurs forces intérieures, se balancèrent réciproquement et conservèrent si long-tems, plutôt par jalousie que par amour pour la justice, l'indépendance des petits Etats.

La France était garante des libertés de l'Empire, la Prusse surveillait l'Autriche, la Suède s'efforçait avec la Turquie de contenir les Russes, comme autrefois la Pologne et Venise avaient repoussé les Turcs et sauvé l'Autriche. L'Espagne avec la France balançait sur l'Océan la puissance anglaise. Le Piémont et Venise tenaient les clefs de l'Italie. Mais la plupart de ces Etats qui ne craignaient pas d'entreprendre des guerres offensives, n'avaient chez eux que des défenses précaires et insuffisantes. La nature n'avait point été consultée pour fixer leurs limites, et l'art avait peu ajouté à leur sûreté. Aussi avaient-ils souvent prouvé à

leurs dépens cette vérité trop méconnue, que les plus grands établissemens militaires, les armées les plus nombreuses ne dispensent pas d'un bon système de places fortes, seules sauve-gardes des Etats. Quelques revers suffisaient donc pour ébranler des puissances formidables, en donnant à l'ennemi le moyen de pénétrer dans le cœur des plus grands Etats. C'est ainsi que la monarchie autrichienne, dont les riches possessions touchaient à la Manche et à l'Adriatique, après avoir vu Vienne assiégée par les Turcs au dix-septième siècle, eut encore à redouter vers le milieu du dix-huitième ces faibles Bavarois qui s'avancèrent jusqu'à trois lieues de la capitale et en sommèrent le gouverneur. Ainsi la Prusse, dont les bras décharnés s'allongeaient des frontières de la Hollande aux bornes de la Russie, vit plus d'une fois Berlin occupé par ses ennemis dans cette même guerre de sept ans, où ses troupes eurent de si brillans succès : ainsi nous avons vu, il n'y a pas vingt ans, Pétersbourg menacé par les Suédois, dont la puissance est si disproportionnée aux forces colossales de l'Empire russe, tandis que la Hollande, mal défendue par ses inondations contre les armes de Louis XIV, a pu se convaincre par deux exemples récents que la sécheresse ou les glaces les rendaient également inutiles. Il en était de même au sud de l'Europe. Naples avait été insultée en 1742 par une flotte anglaise, l'Espagne avait été envahie par les armées françaises plutôt que donnée par le testament de Charles II. Enfin toutes les puissances européennes avaient pu craindre pour leurs capitales, et leur existence politique avait été compromise. Seules l'Angleterre et la France n'avaient pas depuis bien des siècles connu les horreurs de l'invasion ; l'une, défendue par l'Océan ; l'autre, forte de sa position concentrée, du génie militaire de ses peuples, et protégée par ses forteresses dont Vauban rendit dans la suite la ligne inexpugnable. Sans doute elle éprouva de grands revers, mais les troubles civils avaient pu seuls ouvrir à l'étranger les portes de fer de cet empire. La Ligue avait introduit à Paris les Espagnols, comme les factieux du treizième siècle y avaient appelé les Anglais. Au reste il est digne de remarquer que dans cette longue succession de guerres et de traités, de victoires et de défaites, la France a toujours conservé cette force d'expansion qui paraît inhérente aux grands Etats bien constitués sous le rapport militaire, tendant sans cesse à reculer ses frontières jusqu'aux Alpes et au Rhin, ses limites naturelles.

Telle était la situation précaire de l'Europe. Cependant

ce système chancelant subsista long-tems, balancé peut-être par les défauts même de ses éléments : des guerres sans résultat et sans but dérangeaient trop souvent l'équilibre, mais il se rétablissait par la force des choses après bien du sang inutilement versé, comme les oscillations du pendule cessent bientôt d'elles-mêmes lorsqu'une cause étrangère ne le met plus en mouvement.

Un événement mémorable, le partage de la Pologne, a détruit de nos jours cette balance politique, et rendu aux principes de réunion toute leur activité. Les malheurs et les fautes de cette généreuse nation, tracés par une main habile, sont suffisamment connus. Mais je ne puis m'empêcher de m'élever contre cette erreur généralement accréditée, qui attache au ministère qui gouvernait alors la France, le blâme de cette grande catastrophe. Rien ne peut excuser sans doute l'ambassadeur qui ignora les négociations préliminaires, et l'on doit déplorer l'asservissement honteux de la France à la maison d'Autriche, triste fruit de l'alliance de 1756; mais il ne faut que jeter un coup-d'œil impartial sur la position des choses à cette époque, pour se convaincre que les trois puissances co-partageantes avec leurs 800,000 mille soldats, ne se seraient pas laissé intimider par les démonstrations hostiles du cabinet de Versailles, dont les amis partageaient la faiblesse. La Porte vaincue sur terre avait vu en frémissant, dans l'Archipel, le pavillon russe, que dans son ignorance elle ne soupçonnait pas pouvoir arriver par le sud au cœur de ses Etats (2). Les Grecs, si long-tems courbés sous le joug, s'étaient soulevés, lorsque la flotte de leurs cruels oppresseurs fut brûlée près de ce même promontoire de Mycale, où leurs glorieux ancêtres avaient détruit les restes de celle de Xerxès échappées de Salamine. L'Egypte, au pouvoir d'un bey rebelle, méconnaissait l'autorité du Sultan; enfin la Porte tremblant pour sa propre existence, obligée de souscrire aux conditions d'un traité honteux, était dans l'impuissance de recommencer la guerre pour secourir un allié. La Suède, pauvre, déchirée par des factions, pressée entre le Danemark et la Russie qui fomentaient ses troubles intérieurs, était hors d'état de rien entreprendre; enfin l'Angleterre, éternelle rivale de la France, et toujours l'amie de ses ennemis, ne lui eût pas laissé tranquillement déployer ses forces. Bientôt

---

(2) Il est de fait que ce fut l'ambassadeur de France qui apprit au Roi-Effendi l'existence du détroit de Gibraltar.

elle eût renouvelé les pirateries qui marquèrent les commencemens de la guerre de sept ans. Elle eût ruiné le commerce français, se relevant à peine de ses pertes, et menacé à la fois dans les Deux-Indes nos colonies et celles de l'Espagne. On avait vu, il est vrai, Louis XIV résister avec 400,000 hommes à l'Europe liguée contre lui; mais c'était derrière des places fortes: il n'avait à combattre que des armées qui ne surpassaient pas les siennes en nombre, et leur étaient inférieures pour tout le reste: enfin l'Europe était liguée contre lui, mais la Russie dormait encore dans ses déserts en attendant Pierre-le-Grand. Peut-on juger de ce qu'aurait fait, en 1772, la France humiliée par les dé-sastres d'une guerre malheureuse, par ce qu'elle a fait dans ces derniers tems lorsque sa population endurcie par les privations, retrempee par le malheur, aguerrie par dix campagnes, s'est lancée contre l'étranger sous la conduite d'un des plus grands capitaines-rois dont l'histoire fasse mention.

La sort de la Pologne était fixé, et sa ruine inévitable depuis que les puissances intéressées à sa conservation avaient laissé échapper l'occasion qui s'était présentée, vers le milieu du siècle dernier, d'assurer son indépendance.

Lorsque l'impératrice Anne mourut, en laissant le trône à un enfant, et les rénes de l'Etat à des régens imbécilles, la Suède crut que le moment était venu de réparer les dé-sastres des dernières années de Charles XII. Elle déclara donc la guerre à la Russie; mais ses armes furent malheu-reuses, ses troupes par-tout repoussées, furent bientôt entourées en Finlande, et elle se vit forcée de souscrire en 1743 à l'humiliante paix d'Abo. Ce ne fut pas la cession de quelques districts stériles, sous un climat glacé, qui rendit ce traité ruineux; ce fut la condition imposée au sénat par l'impératrice Elisabeth, de choisir pour héritier du trône de Suède, un prince de cette même Maison de Holstein, dont elle appelait une autre branche pour lui succéder. Les liens de famille ne produisirent jamais entre les deux souverains de Russie et de Suède, cette intimité dont, à l'autre bout de l'Europe, la France et l'Espagne ont donné l'exem-ple, et l'on perdit (peut-être pour jamais), l'occasion qui s'offrait alors de rétablir cette célèbre union de Calmar, et de renouveler sur de meilleures bases la ligne Scandinave. Il y avait en Suède un parti puissant qui désirait d'appeler au trône le roi de Danemarck. L'inimitié nationale, depuis long-tems fortement prononcée entre les deux nations, avait

édedé à des considérations pressantes de bonheur et de sûreté. Des sénateurs, des membres influens de la noblesse et des autres ordres, hommes sages, excellens citoyens, voyaient avec effroi l'indépendance de la patrie menacée par le pouvoir croissant de la Russie : ils voyaient que l'Ingrie, l'Estonie, une partie même de la Finlande qui leur avait fourni si long-tems des défenseurs, nourrissait alors des ennemis. La Prusse menaçait la Poméranie : la Norvège excluait les pêcheurs suédois des riches côtes de la mer du Nord. Au dehors pour tout soutien la France ; mais cet empire qui pouvait contenir la Prusse et menacer les Etats allemands du Danemark, ne pouvait pas réprimer de même les agressions du pouvoir immense qui s'élevait dans l'Est. Quant à la difficulté de gouverner la Suède, la Norvège et le Danemark, elle était bien moindre qu'au quatorzième siècle, et cependant ces trois couronnes avaient été portées alors par une femme, Marguerite de Waldémar (3). Ses contemporains lui donnerent, il est vrai, le titre de Sémiramis du Nord ; mais elle le dut moins aux qualités qu'elle montra sur le trône, qu'aux talens qu'elle deploya pour réunir à la couronne qu'elle tenait de son père, celle de Suède et de Norvège, à laquelle elle n'avait nul droit. Quoi qu'il en soit, les trois royaumes furent tranquilles sous son règne, et son successeur qui les recueillit sans obstacle, les aurait conservées, si une honteuse apathie, qui faisait le trait dominant de son caractère, ne les lui eût fait perdre. La mémoire de ces grands événemens s'était conservée dans ces contrées, et tout portait à croire qu'ils allaient se renouveler ; car les puissans motifs qui auraient déterminé les Suédois devaient également agir sur la France. Il était du plus grand intérêt pour elle, d'assurer par ce coup décisif la barrière du Nord, l'indépendance de la Pologne, et de donner à la Turquie un allié puissant. Cette entreprise, à cette époque, n'était pas au-dessus de ses moyens. Elle était respectée en Europe, elle venait d'abaisser la Maison d'Autriche en Allemagne, et Villars qui avait sauvé sa patrie à Denain, l'avait encore, avant de mourir, illustrée en Italie.

(3) Il paraît que Marguerite, à qui l'on ne peut refuser de l'adresse et de l'énergie, a été prodigieusement flattée par les ecclésiastiques qui ont écrit son histoire, et qu'elle laissait régner en Suède sous son nom. Du moins elle a donné des preuves d'une vanité excessive qui semble incompatible avec la véritable grandeur. Les voyageurs et les érudits connaissent les monnaies d'Obero.

L'importante acquisition de la Lorraine avait été le fruit de cette guerre : les conquêtes de Flandre présageaient la brillante journée de Fontenoy : l'alliance du grand Frédéric assurait notre prépondérance et contenait l'Autriche. Comment la Russie seule eût-elle pu empêcher l'exécution de ces grands projets ? L'Orient était plein de ses ennemis. Si la Turquie avait été quelquefois vaincue, elle se souvenait encore de la campagne du Pruth, et venait même d'exiger impérieusement la démolition si long-tems promise d'Azof, et l'éloignement des troupes russes de la Pologne. Le divan aigri depuis long-tems, et toujours également avide de l'or et du sang des chrétiens, aurait volontiers cédé aux insinuations de la France, et repris les armes. Il commandait alors en maître absolu aux princes de Géorgie et de Circassie. Un firman aurait fait descendre du Caucase les Lesgais, dont les incursions sont encore redoutables ; et cent mille cavaliers tartares sortant de la Crimée n'avaient qu'à traverser les Steps pour porter la désolation et le carnage dans tout le midi de l'Empire russe, tandis qu'au sud-est les Persans auraient infesté les bords de la mer Caspienne, et menacé Astrakan. Voilà où la France devait porter ces subsides (4), que l'on paya depuis si lâchement au Danemark et à la Russie elle-même, pour ne pas anéantir la Suède. Il eût été moins cher et plus utile de soudoyer tous ces peuples : enfin il fallait soulever l'Asie et agiter l'Europe pour établir sur des bases solides le repos du monde.

Accusons donc le ministère français qui, par faiblesse ou par ignorance, manqua en 1740 une telle occasion ; et plaignons celui qui en 1772, dépourvu de moyens au-dedans et au-dehors, fut le témoin et non le complice du partage d'une contrée sans armées, sans trésor, sans fortresses, où l'amour de la patrie avait souvent été porté jusqu'à l'héroïsme, mais où la fureur des partis avait aussi produit des traîtres.

Le partage de la Pologne détruisit entièrement la balance politique en Europe, parce que l'accroissement de pouvoir, que reçut chacune des puissances co-partageantes devint pour elle un nouveau moyen d'envalissement. Les Etats faibles durent trembler, et la France incapable de les sauver perdit sa prépondérance ; mais forte de sa masse, et du

(4) Peu de personnes versées dans la politique ignorent que nous avons payé, pendant bien des années, 5 millions à la Russie, et 800 mille francs au Danemark.

épouage de ses guerriers, elle demeura toujours à l'abri de l'invasion. C'est ainsi que, dans la tempête, un vaisseau de haut bord résiste à la fureur des flots, sans pouvoir secourir les faibles embarcations qui périssent autour de lui.

De nouveaux attentats politiques n'étaient donc plus dou-  
teux, et si leur époque était incertaine, c'est qu'ils pou-  
vaient être retardés par les mésintelligences des grands  
Etats, plutôt que par la résistance des petits. Cependant  
lorsque l'on considère que, par un singulier hasard, les  
provinces le plus à la bienséance des trois cours alliées,  
étaient presque égales en richesses, en étendue, et en po-  
pulation, il est permis de croire qu'un intervalle de tems  
assez court eût suffi pour les mettre d'accord et leur en faire  
prendre possession. La Prusse sans la Saxe, dont le terri-  
toire s'avancait jusqu'à huit lieues de Berlin, était plutôt un  
assemblage informe de provinces qu'une véritable monar-  
chie. L'Autriche, dont les possessions offraient et plus de  
consistance et de bien plus grandes ressources, avait cepen-  
dant besoin de la Bavière pour rattacher le Brisgau et le  
Vorarlberg aux Etats héréditaires, et sur-tout pour assurer  
les derrières du Tyrol, qui lui-même protégeait à la fois le  
Milanais et la Carinthie. La voie des armes et celle des né-  
gociations avaient été inutilement tentées pour lui procurer  
cette importante acquisition. Il avait même été question de  
rétablir, en faveur de la Maison palatine, un nouveau  
royaume d'Austrasie dans la Belgique, en échange de la  
Bavière et du Haut-Palatinat; mais ce plan avait été rejeté  
moins par l'opposition timide de la France, que par la ré-  
sistance énergique de Frédéric qui sentait lénorme avan-  
tage que l'Autriche eût retiré d'une telle concentration de  
forces. Quant à la Russie, la Moldavie et la Valachie lui  
convenaient sous tous les rapports. Ces provinces riches et  
fertiles, dont les habitans lui étaient déjà attachés par la  
conformité de rite et par leur haine contre les Turcs, s'étend-  
aient jusqu'au Danube, et ce grand fleuve était la seule  
barrière qui put préserver le midi de l'Empire des incur-  
sions de ces Spahis encore à redouter aujourd'hui que les  
armées ottomanes sont tombées dans le mépris. Ismaïlof,  
Widdin, forteresses importantes, pouvaient devenir des  
places d'armes également utiles aux grands projets de Ca-  
therine, soit que gâtée par la fortune, elle eût conçu sé-  
rieusement l'espoir de gouverner à la fois Pétersbourg et  
Bizance, soit qu'elle eût l'idée non moins ambitieuse, mais  
du moins plus raisonnable de placer le second de ses petits-  
fils sur le trône de Constantin.

Il se préparait d'autres événemens qui devaient encore diminuer le nombre des Etats en Europe. Les riches possessions, dont le clergé jouissait en Allemagne, ne paraissaient pas pouvoir rester long-tems entre ses mains. Des Electeurs ecclésiastiques, de simples Evêques régnaient sur des provinces entières, des abbés et des chapitres possédaient en souveraineté de vastes domaines. Les Princes catholiques enviaient pour la plupart le sort de ceux de leurs collègues qui s'étaient servis de la réforme pour augmenter leur puissance. Les tems étaient passés, il est vrai, où les querelles religieuses pouvaient couvrir les dessins de l'ambition, mais ils n'étaient pas moins favorables à des projets d'enrichissement. La vénération des peuples ne soutenait plus, comme autrefois, ces antiques institutions, monumens de la pieuse générosité de nos pères, et Rome sans force n'osait plus lancer ses foudres.

Les philosophes dirigeant en même tems leurs attaques contre la religion et ses ministres, avaient ébranlé par leurs raisonnemens la foi d'un grand nombre, et leurs satires avaient diminué ou, pour mieux dire, détruit le respect que l'on portait depuis si long-tems aux princes de l'église; enfin par un singulier hasard, les défenseurs les plus zélés de la religion chrétienne étaient d'accord avec ses détracteurs pour réformer les abus nés du faste et de l'opulence du haut clergé. Une secte austère dans ses mœurs, sévère dans ses principes, illustrée dès sa naissance par le génie et la vertu (5), était parvenue à détruire cet ordre célèbre qui, par son influence sur les peuples et son ascendant sur les rois, aurait pu seul soutenir la puissance des prêtres, et tendait incessamment à ramener dans la hiérarchie l'égalité de la primitive église, et dans l'ordre social les institutions populaires. Elle dominait en France par la magistrature, et s'était étendue dans toute l'Europe catholique. Cependant les théologiens s'étaient voués au silence, laissant pour héritage à un petit nombre de métaphysiciens le triste privilége de se quereller sans s'entendre. L'esprit humain, fatigué des vaines subtilités de l'école, source de tant de maux, s'était dirigé vers les grands objets d'utilité publique. L'administration, le commerce, la politique occupaient toutes les têtes pensantes. Sans doute de grandes erreurs se mêlèrent dans les commencemens aux nouveaux systèmes, comme les mauvaises herbes croissent en abondance dans un champ nouvellement défriché; mais la vérité,

---

(5) Les solitaires de Port-Royal.

Site de la discussion, marcha tous les jours d'un pas plus  
lent et accrut son empire. Les hommes sages, qui indé-  
pendamment de toute croyance religieuse, savent que la  
religion est nécessaire pour réprimer les passions et gou-  
verner les peuples, reconurent bientôt que les ministres  
du culte devaient être entretenus dans l'aisance, sans laquelle  
il n'y a point de considération; qu'il faut même qu'ils soient  
riches pour donner, parce que les secours qu'ils distribuent  
n'hument pas la vanité, et rendent bien plus persuasifs  
leurs argumens en faveur de la Providence dont ils semblent  
alors être les envoyés; mais ils sentirent aussi que l'admi-  
nistration des grandes terres, et à plus forte raison l'exer-  
cice de la puissance souveraine étaient incompatibles avec  
les soins du ministère, énfin que la main qui bénit ne doit  
pas porter le sceptre. Ces idées, universellement répan-  
dues, formèrent bientôt l'opinion générale. Dès-lors les  
prérogatives du clergé furent perdues, son pouvoir me-  
naça ruine, et l'on dut s'attendre qu'il ne survivrait pas à  
la première commotion politique. C'est ainsi que l'on sait,  
sans pouvoir assigner le moment précis de leur chute, que  
des fruits mûrs tomberont à la première secousse.

La révolution sembla d'abord éloigner ce moment. La France fut assez long-tems un spectacle pour les puissances  
avant que d'être un objet de terreur. Les princes, tran-  
quilles pour eux-mêmes, commencèrent par rire de la folie  
du peuple et de la faiblesse des gouvernans. Ce ne fut que  
lorsque tout l'édifice social fut embrasé, qu'ils se décidèrent  
à faire des efforts sérieux pour éteindre un incendie qui  
menaçait de les atteindre. Mais alors, au lieu d'accourir  
pour donner en bons voisins des secours désintéressés, ils  
cherchèrent à profiter de la désolation, et à s'enrichir aux  
dépens du malheur. Pour parler sans figure, l'Autriche  
revendiqua sans pudeur la Lorraine, l'Alsace et la Flandre;  
l'Angleterre prit en son nom Dunkerque et les colonies;  
la Sardaigne dissimulait mal ses projets sur le Dauphiné;  
l'Espagne seule, fidelle à la nation et à son roi, ne demandait rien pour elle, et voyait avec douleur le brigandage  
de ses prétentats alliés. Quant à la Prusse, non contente  
d'exiger d'immenses subсидes, elle eût probablement, dans  
l'événement d'une pacification générale, insisté pour réunir  
à ses Etats le Mecklenbourg, suivant les idées consignées  
dans les écrits du grand Frédéric, ou peut-être, donnant  
le signal des sécularisations, eut-elle demandé ces évêchés  
de Munster et de Paderborn que la France eut habilement

Jui offrir dans la suite pour la détacher d'une croisade dont l'ordre social était le prétexte et la cupidité le véritable motif. Mais pourquoi s'occuper de projets chimériques voués désormais à l'oubli ? Déjà on se souvient à peine de cette convention de Pavie à laquelle on attacha quelques mois tant d'importance, de ce traité de Pilnitz si fameux un moment ; toutes ces stipulations dictées par l'hypocrisie, exécutées avec autant de maladresse que de mauvaise foi, injustes au fond, ridicules par l'événement, sont au-dessous de l'histoire.

Au reste, quel qu'eût été l'événement de cette grande ligue, et quand bien même la France eût été obligée de céder aux efforts mieux combinés de l'Europe conjurée, ses ennemis (je me plaît à le croire) eussent peu joui d'un triomphe honteux, et les royalistes n'auraient pas eu long-tems à gémir des tristes succès de leur parti. Il se serait bientôt élevé un vengeur. Un prince, secondé du courage indomptable et du génie guerrier des Français, les aurait fait rentrer dans l'héritage de leurs pères ; et cette idée acquiert une grande vraisemblance lorsque l'on considère que la France dépouillée aurait encore conservé la même étendue qu'elle avait sous Louis XIII. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, le destin en avait décidé bien autrement. Il n'est pas de mon sujet de décrire les grands événemens qui rendront l'âge présent à jamais mémorable. Que d'autres disent les coalitions détruites par la discorde autant que par le fer; ces guerres intempestives, ces attaques téméraires, ces traités pusillanimes, toutes ces fautes de l'étranger qui ont pu seules affaiblir la gloire de nos armes, enfin l'étonnante réaction d'une révolution qui, après avoir renversé le plus antique des trônes, et menacé tous les autres, a fini par détruire toutes les républiques. Je ne veux m'occuper que des résultats et de la nouvelle balance de l'Europe.

C'est sans doute pour l'établir que le Gouvernement français, profitant de ses succès pour assurer l'indépendance de la Saxe, a augmenté les Etats de celle-ci aux dépens de la Prusse, qui aurait fini par l'assujettir; ainsi il avait déjà, dans le sud de l'Allemagne, dépouillé l'Autriche en faveur de la Bavière plus d'une fois envahie par ses armées, afin que toutes les Alpes, devenues amies, pussent préserver notre Italie de l'invasion des soldats du Nord, comme elles la garantissent de ses frimats.....

(*Extrait d'un ouvrage inédit, par M. de L\*\*, membre de l'Assemblée constituante).*

## EXTRAITS.

*DESCRIPTION des maladies de la peau observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement; par J. L. ALIBERT, médecin à l'hôpital Saint-Louis. Grand in-fol., avec des figures coloriées.*

EN parcourant cet ouvrage même sans l'intérêt qu'il doit inspirer aux gens de l'art, on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'importance de son objet, de la richesse, de la nouveauté et de l'enchaînement des faits qui y sont rassemblés, ainsi que de la beauté de son exécution typographique, de la correction et du coloris des figures qui en font partie et qui servent à rendre, dans la description des différentes maladies de la peau, les nuances et les détails que le discours ne pouvait aussi bien exprimer. Cette richesse et cette perfection de planches dont on n'avait pas encore d'exemple pour le genre sévère et modeste des ouvrages de médecine, donneront lieu peut-être à quelques reproches. Les artistes et les amateurs des beaux-arts demanderont sans doute à M. Alibert comment il a pu se décider à consacrer les richesses et les beautés de la peinture et de la gravure au tableau des maladies et des dégradations les plus hideuses et les plus effayantes de l'humanité. Quel contraste, diront-ils, entre la beauté des moyens d'expression et l'horreur du sujet auquel on les applique ! Quelle profanation du plus beau des arts ! et si la science doit s'applaudir de cette innovation, les Géâces, le Dieu du goût ne doivent-ils pas s'en affliger ? La réponse à cette objection, que nous avons entendu faire sérieusement par plusieurs personnes, conduirait nécessairement à l'examen de l'importante question de savoir si les beaux-arts, d'abord consacrés à reproduire et à combiner pour nos plaisirs les formes et les couleurs les plus agréables, ne doivent pas ensuite avoir un objet moins resserré et devenir pour les sciences et pour les arts industriels un langage et un moyen plus sûr de communication ? Sans entrer dans cette discus-

sion , il suffira de faire remarquer que pour atteindre le but qu'il s'était proposé , M. Alibert a dû nécessairement mettre à contribution le luxe et la richesse que l'on admire dans les planches dont il a enrichi son ouvrage. De simples descriptions , ou des planches telles que celles qui sont ordinairement employées dans les ouvrages de science , n'auraient pas suffi pour rendre tous les détails du tableau que l'auteur voulait offrir. « Pour imprimer un plus grand degré d'authenticité à ce que j'ai écrit , dit M. Alibert , pour ajouter à l'énergie et à la puissance de mes discours , pour perpétuer et animer en quelque sorte tous mes tableaux , j'ai cru devoir recourir à l'artifice ingénieux du pinceau et du burin ; j'ai voulu fortifier les impressions par les images physiques des objets que je désirais offrir à la contemplation du pathologiste ; j'ai voulu enfin par les couleurs affrayantes du peintre instruire pour ainsi dire la vue par la vue , faire ressortir et contraster davantage les caractères des maladies de la peau , fixer leurs moindres nuances , frapper en un mot les sens de mes lecteurs et reproduire devant eux les divers phénomènes qui avaient étonné mes regards. Ce nouveau secours peut , sans doute , introduire plus de précision dans la médecine descriptive , et l'affranchir désormais du reproche qu'on lui a fait d'être une science conjecturale. » On voit par ce passage que M. Alibert prévient l'objection que nous avons supposée devoir lui être faite par quelques lecteurs ; et lorsque l'on aura examiné avec attention son ouvrage , on sera convaincu que loin de mériter des reproches relativement à la beauté de ses planches , l'auteur mérite les plus grands éloges pour avoir su faire un emploi aussi utile du dessin et de la gravure.

La description des maladies de la peau , observées à l'hôpital Saint-Louis , se publie par fascicule. Il en a déjà paru quatre fascicules ou livraisons , qui contiennent la description des teignes , et celles de la plique et d'une partie des dartres : maladies si variées dans leurs affreux symptômes , et dans la classification des quelles M. Alibert aurait sans doute échoué s'il n'avait pas réuni de la manière la plus heureuse les avantages

de

JANVIER 1808.

de la méthode analytique et les résultats de l'obser-  
vation.

Les teignes, dont l'histoire occupe le premier fasci-  
cule de l'ouvrage de M. Alibert, varient beaucoup dans  
leurs symptômes. Elles n'avaient pas été jusqu'à présent  
distinguées les unes des autres avec assez d'attention.  
On sait, dit l'auteur, que les Arabes ont principalement  
excellé dans l'étude de ces affections funestes qui atta-  
quent l'homme à l'entrée de la vie; mais combien de  
faits manquaient à leur histoire. La teigne fuveuse n'a-  
vait pas été signalée avec les vrais phénomènes qui la  
distinguent. Je puis porter le même jugement sur la  
teigne granulée ou rugueuse, sur la teigne sulfuracée  
ou pöragineuse, etc., etc.

M. Alibert a fait ces importantes distinctions, et a joint  
à leur exposition celle de différentes méthodes de tra-  
tement, mieux entendues, moins cruelles sur-tout que  
les pratiques barbares et souvent insuffisantes de *la calotte* dépilatoire, mise en crédit par l'empyrisme et con-  
servée encore aujourd'hui par la routine et l'ignorance.

La description de la plique succède à celle de la teigne.  
On sait que cette maladie, qui règne d'une manière épi-  
démique en Pologne, tire son nom de l'état d'entortil-  
lement et d'agglutination des cheveux; état qui forme le  
symptôme principal de la maladie.

La plique ne peut pas néanmoins être regardée comme  
une maladie locale. Elle commence ordinairement par  
un abattement universel, un engourdissement de tous  
les membres, des douleurs vagues, d'abord dans les ar-  
ticulations des mains et des pieds, et ensuite des omo-  
plates, du col et de la tête, etc. A ces symptômes suc-  
cèdent des mouvements convulsifs, des tintemens d'o-  
reilles, des douleurs de tête très-vives, des picottemens  
et une sensation très-incommode, des resserremens dans  
la partie postérieure du cuir chevelu.

« Alors, dit M. Alibert, bientôt un phénomène externe  
se déclare; les cheveux se mêlent, s'entortillent, s'ag-  
glutinent, se séparent en faisceaux; on les voit s'arran-  
ger en petites cordes tournées en spirales, en sorte que  
la tête paraît environnée d'un amas de couleuvres ef-

H

frayantes qui rappellent l'image affreuse d'une gorgogne. On les voit aussi s'allonger comme des queues traînantes qui atteignent le jarret, et quelquefois pendre jusqu'à terre. On les voit enfin se hérisser comme les poils d'une bête fauve, ou comme les soies qui se dressent le long du col des pourceaux. Enfin il arrive quelquefois que les cheveux s'entassent en globes ou en masses informes qui deviennent de lourds fardeaux pour ceux qui les portent. Les poux fourmillent au milieu de ces touffes villeuses, en une multitude extrême et avec une promptitude qu'on ne peut exprimer. A la base de ces touffes, on voit une grande quantité d'écailles surfuracées. »

M.-Aliberi rapporte à trois espèces, dont il offre des modèles dans d'excellentes gravures, les nombreuses variétés de symptômes que présente la plique. Ces trois espèces sont : 1<sup>o</sup>. *la plique multiforme*; 2<sup>o</sup>. *la plique à queue ou solitaire*; 3<sup>o</sup>. *la plique en masse*.

M. Alibert n'a eu qu'un petit nombre d'occasions d'observer lui-même la plique; il a supplié à ce défaut de sa propre expérience sur ce point important de la pathologie cutanée, en faisant usage des travaux publiés par les médecins qui ont été à même d'écrire d'après leurs observations. M. Alibert a joint à ces secours l'examen des différentes chevelures pliquées, qu'il s'est procurées à grands frais, et dont il a enrichi son Muséum pathologique. « C'est ainsi, comme il l'observe, que les naturalistes s'arrogent des productions étrangères pour leur instruction, et rassemblent souvent dans leurs cabinets des richesses qui appartiennent aux pays les plus lointains et les plus variés. Pourquoi le pathologiste ne marcherait-il pas sur leurs traces? Je remarque seulement que de tels échantillons ne sauraient offrir des tableaux complets; ils sont comme ces dépouilles curieuses, mais inertes que nous rapportent tant de savans voyageurs, et qui ne nous apprennent rien sur les mœurs et sur la manière de vivre des animaux. Mais je remarque aussi qu'un pareil inconveniencie n'aura pas lieu dans cette circonstance, puisque des praticiens longuement exercés à l'observation, m'ont fourni des renseignemens certains sur les symptômes divers qui peuvent

caractérisent la marche des pliques, et ont tenu pour moi un rapport fidèle de tous leurs effets, sur le théâtre même des causes qui les produisent. »

La considération des phénomènes constitutifs de la plique, présentés avec beaucoup de détail, conduit M. Alibert à des remarques d'un grand intérêt, sur les rapports de cette maladie avec les autres altérations pathologiques, sur l'organisation, le mode de physiognomonique des cheveux, les causes de la plique, son traitement, etc.

Deux fascicules ont déjà été consacrées à l'histoire des dartres, que M. Alibert a faite d'une manière vraiment neuve, et en profitant de la manière la plus heureuse des observations variées et importantes qu'il est à portée de faire à l'hôpital Saint-Louis. Les autres maladies dont la description et le tableau succéderont à la description et au tableau des dartres, sont la lèpre, l'éléphantiasis, le pian et toutes les autres maladies qui se manifestent en produisant une élévation à la surface de la peau.

Une seconde série de tableaux et de descriptions comprendra toutes les altérations qui n'occasionnent qu'une simple décoloration de la peau.

M. Alibert a placé dans son premier fascicule un discours préliminaire, où il expose le plan de son travail, les méthodes de description et d'observation qu'il a suivies, et des vues générales sur les causes et les variations des maladies de la peau, les phénomènes physiologiques qu'éclaire l'étude de ces maladies, les principes du traitement, etc., etc.

Ce frontispice du grand et bel édifice que M. Alibert consacre aux sciences médicales remplit parfaitement sa destination, et peut être regardé lui-même comme un ouvrage qui doit ajouter beaucoup à la réputation que l'auteur s'est acquise par ses autres ouvrages.

L. J. M., *Docteur en médecine, de la Société de l'École de médecine de Paris.*

*DICTIONNAIRE GREC-FRANÇAIS*, dédié à S. A. S. le prince CAMBACÉRÈS, archi-chancelier de l'Empire; par M. QUÉNON, membre de plusieurs sociétés savantes, avec cette épigraphe:

*Hec unum expertus video, nullis in litteris.*

*nos esse aliquid sine græcitate.*

ERASME, Epitre.

Deux vol. in-8°. de plus de 700 pages chacun. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur, n°. 4.

JUSQU'ICI on s'est constamment servi dans les classes du fameux *Lexicon manuale græco-latinum* de Schrevelius. Ce dictionnaire où les mots grecs sont traduits en latin, avait cet avantage, que les étudiants de toutes les nations de l'Europe pouvaient en faire usage, aussi bien que les élèves de l'Université de Leyde, pour lesquels il avait été spécialement composé par Corneille Schrevelius, leur recteur. L'étude du latin et celle du grec marchant de front dans tous les collèges, et même l'une précédant ordinairement l'autre de quelques années, la version latine du *Lexicon* n'embarrassait aucun de ceux qui y cherchaient le sens des mots grecs. Enfin un *Lexicon* était de tout pays : un élève pouvait passer de l'Université de Paris à celles d'Oxford, d'Iéna ou de Salamanque sans être obligé de changer de dictionnaire.

Au premier coup-d'œil, l'idée d'un dictionnaire grec-français ne paraît pas extrêmement heureuse : on croit n'y voir qu'une innovation sans utilité. Mais, je l'avoue pour l'avoir éprouvé moi-même, on change de sentiment lorsqu'on a pris connaissance des motifs allégués par l'auteur de l'entreprise. Il est bien vrai que ce dictionnaire ne sera pas, comme celui de Schrevelius, d'un usage universel ; mais cela ne peut guère nuire qu'au libraire, dont le débit sera nécessairement borné aux pays où le français est la langue usuelle. Quant aux élèves de nos lycées, ils se serviront volontiers d'un dictionnaire qui leur épargnera la peine, si légère qu'elle soit, de traduire en français des mots latins représentant des mots grecs. Mais cette peine qu'on

leur épargne, n'était-elle pas un exercice utile au moyen duquel ils se fortifiaient dans la connaissance d'une langue, tout en travaillant à en apprendre une autre ? Voilà la grande objection. Elle est spécieuse ; mais elle n'est que cela : on va voir qu'elle manque de solidité. D'abord l'auteur du nouveau dictionnaire remarque avec raison que souvent la latinité du *Léxicon* est fort suspecte, pour ne pas dire plus ; il en cite nombre d'exemples vraiment curieux. Or, on sait quelle importance on attachait en général dans les études à ne mettre entre les mains des élèves que des livres d'une latinité pure : cette sage considération avait fait bannir des classes plusieurs auteurs très-recommandables d'ailleurs. N'est-il donc pas à craindre que les écoliers familiarisés par l'usage fréquent du *Léxicon* avec la mauvaise latinité qui en déshonneure presque toutes les pages, n'emploient des termes barbares, dignes des capitulaires de Charlemagne ou des exercices de la théologie scolaistique, dans des compositions où il ne doit entrer que des expressions consacrées par les écrivains du siècle d'Auguste ? Ce n'est pas tout. Le latin du *Léxicon*, tout plat qu'il est, n'est pas toujours sans obscurité ; il donne du moins lieu à d'assez fréquentes équivoques, et les personnes occupées de l'instruction conviennent qu'il n'engendre pas moins de contre-sens dans les versions grecques, que toutes les autres difficultés particulières de ce travail. Puisqu'on ne traduit du grec que pour parvenir à l'intelligence de cette langue, il est évident que la méthode qui rend la traduction plus facile, et sur-tout plus sûre, tend plus directement au but qu'on se propose. La langue française, et par son caractère propre, et par la connaissance plus parfaite qu'en ont déjà les élèves, leur représente sans doute avec plus de netteté et de justesse le sens des expressions qu'ils veulent rendre.

Les meilleures éditions du *Léxicon* renfermaient d'assez nombreuses fautes de typographie soit grecque, soit latine. M. Quénon assure qu'il les a soigneusement évitées. Il déclare aussi que son dictionnaire est augmenté de plus de deux mille mots. Il faut l'en croire sur le total ; mais on peut se convaincre par soi-même qu'il

a réellement fait beaucoup d'additions, en comparant dans les deux lexiques le nombre d'articles compris dans un espace quelconque, formé par deux mots plus ou moins éloignés l'un de l'autre. Le volume est aussi une indication : les deux tomes du nouveau dictionnaire font environ 1500 pages ; la dernière édition du *Lexicon* n'en avait pas 1300.

AUGER.

**L'ESPRIT DE L'INSTITUT DES FILLES DE SAINT-Louis** ; par M<sup>me</sup> DE MAINTENON. A Paris, chez Ant.-Aug. Renouard.

ON prétend que ce petit écrit est de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui, pour lui donner plus de prix, l'a fait passer dans le tems sous le nom de M. Godet-des-Marais, évêque de Chartres, et en cette qualité supérieur né de la maison de Saint-Cyr. Cela peut être ; mais on n'en fournit aucune preuve, et il importait d'autant plus d'en donner, que le plus grand et presque l'unique mérite de l'ouvrage aujourd'hui serait d'avoir été composé par celle à qui on l'attribue : le nom de M<sup>me</sup> de Maintenon est aujourd'hui en plus grande recommandation à la tête d'un livre que celui de l'évêque Godet-des-Marais, prélat en qui les lumières et l'esprit n'égaleraient point le zèle et la piété. Les conjectures de la critique peuvent-elles ici suppléer au défaut de preuves historiques ? on en va juger. M<sup>me</sup> de Maintenon est appelée dans l'avant-propos et dans le traité : *très-bonne mère et pieuse institutrice des Filles de Saint-Louis*. L'humilité chrétienne permettait-elle à M<sup>me</sup> de Maintenon de se donner à elle-même ces qualifications et sur-tout la seconde ? ceci est du ressort des casuistes. S'ils décidaient que M<sup>me</sup> de Maintenon ne l'a pas dû faire, nous pourrions concilier le respect dû à sa mémoire avec l'opinion de l'éditeur, en supposant que l'évêque Godet-des-Marais a intercalé ces épithètes honorables, ou même que M<sup>me</sup> de Maintenon a fait violence sur ce point à sa propre modestie, dans la seule vue d'empêcher qu'on ne la soupçonnât d'être l'auteur du traité. Nous ne donnons cette hypothèse

que pour ce qu'elle vaut. La matière et le style du livre pourront nous fournir des indices plus satisfaisans. Il y a dans ce livre un assez grand fonds d'érudition sacrée ; je conçois jusqu'à certain point que M<sup>me</sup> de Maintenon qui méditait beaucoup l'Evangile et les Actes des Apôtres , ait pu dire aux Filles de Saint-Louis : « Si le sel perd sa force , avec quoi le salera-t-on ? » il n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds , etc. ; » mais où avait-elle pris l'histoire de ces anciennes Diaconesses qui figuraient autrefois parmi le clergé et qu'on nourrissait des biens de l'Eglise ? Ce trait d'histoire ecclésiastique n'excède-t-il pas un peu la portée d'une femme qui avait tant d'autres choses à faire que de lire les ouvrages des Pères ; et faut-il supposer encore que l'évêque Godet-des-Marais lui a fourni cette citation ? Quant au style , il est inégal , l'avant-propos et le traité ne paraissent pas être de la même main ; l'un est écrit d'une manière pesante et incorrecte ; il y a dans l'autre , sinon beaucoup plus d'élegance , du moins plus de netteté , de précision et de pureté ; il y a même certaines expressions qui décelent une personne d'esprit. Elles y sont rares ; mais cela était de convenance et de goût dans un écrit dont la simplicité et l'onction devaient être le principal charme. On faisait alors beaucoup d'usage au figuré du mot *ragoût* , que depuis notre ridicule délicatesse a banni comme beaucoup d'autres du style écrit et même de la conversation ; le voici employé d'une manière singulière : « N'ayez ni fantaisie ni curiosité pour chercher des lectures extraordinaires et des *ragoûts d'oraison*. » Ailleurs je vois : « Oh ! qu'il est dangereux d'aller au parloir se *ragoûter* sur des choses dont le mépris et l'oubli font toute votre paix et toute votre sûreté dans la solitude ! » Il y a un chapitre fort sévère sur l'*éloignement du monde*. « L'effectif , y est-il dit , est de ne point voir les gens du monde , de n'en être point vues , d'être ignorées , oubliées , anéanties dans une mort civile. » M<sup>me</sup> de Maintenon se relâcha bien de cette austérité primitive , lorsqu'elle permit aux élèves de Saint-Cyr de représenter *Esther* devant toute la Cour. Les religieuses de la communauté ne furent sûrement

point exclus d'un divertissement dont leurs écolières faisaient tous les frais. M<sup>me</sup> de Maintenon dont l'esprit était fort naturel avait en aversion l'abus du bel-esprit; et ce sentiment est manifesté à plusieurs reprises dans le petit traité : c'est, à mon gré, la seule raison de croire qu'elle en est l'auteur.

Au reste, on ne voit pas fort clairement quelle utilité réelle peut avoir aujourd'hui cette petite brochure de soixante pages que l'on vient de réimprimer avec un air d'à-propos. En quoi des règles de conduite intérieure et de spiritualité données à des religieuses pourraient-elles servir aux personnes du monde, à celles mêmes qui, comme les dames de Saint-Cyr, se consacrent à l'éducation de la jeunesse? Le libraire-éditeur prétend toutefois que les unes et les autres trouveront dans ce petit livre de sages préceptes, dont l'application faite avec discernement, contribuerà sans doute à maintenir ou plutôt à faire renaître cette antique et précieuse simplicité de mœurs, sans laquelle toute éducation des personnes du sexe est vainc et inutile. Il faut approuver les respectables intentions de l'Editeur; mais il n'est guère possible de partager ses charitables espérances. Nous sommes extrêmement riches en *sages préceptes*, et depuis long-tems nous n'avons plus rien à apprendre en morale. Pratiquer, voilà l'important, voilà le difficile : eût-on cent fois plus raison qu'on ne l'a, de blâmer l'élegance et même, si l'on veut, la futilité des mœurs et de l'éducation actuelles, je doute que l'*Esprit de l'Institut des Filles de Saint-Louis* puisse les ramener à l'antique et précieuse simplicité, lorsque tant de plus gros traités, de pièces de théâtre et même d'articles de journaux n'y ont fait œuvre. L'Editeur n'en a pas moins raison d'assurer que « madame de Sévigné, » mesdames de Montpensier, de Maintenon, de Caylus, etc., qui certes se connaissaient en belles manières, laissent voir dans plus d'un endroit de leurs écrits, que toutes ces grandes dames si bien nées, si rigoureusement soumises aux bienséances de la société la plus relevée, n'étaient cependant pas étrangères à une certaine manière de vivre *sans façons* que nos jeunes demoiselles trouveraient bien bourgeois. » On

pourrait trouver quelque chose à redire à la manière dont cette observation est exprimée ; mais le fond n'en est pas moins juste.

Un mérite véritable et positif qu'on ne peut contester au petit livre en question, c'est d'être parfaitement imprimé et orné d'un fort joli portrait de madame de Maintenon.

AUGER.

*HISTOIRE DU RÈGNE DE TRAJAN, extraite de l' Histoire des Empereurs ; par Crevier : avec une carte donnant le théâtre des conquêtes de cet Empereur. A Paris, chez Hyacinthe Langlois, libraire à rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 6, Hôtel de Mirabeau. — 1807.*

Ce fut une bien belle époque, que cet espace de tems qui s'écoula depuis la mort de Vitellius, jusqu'à l'avènement de Commode à l'Empire, et qui, si l'on en excepte le règne de Domitien, fut véritablement l'âge d'or de Rome alors maîtresse du Monde. Vespasien, qui naquit la dernière année du règne d'Auguste, et qui hérita de plusieurs de ses vertus, fit respirer le genre humain, dont tant de monstres semblaient avoir juré la perte. Titus fut les délices de cet Univers, dont Vespasien avait obtenu l'estime. Nerva, qui parvint trop tard à l'Empire, promit du moins au Monde, par l'adoption de Trajan, le bonheur qu'il n'eut pas le tems de lui donner, et Trajan remplit l'espoir de son père adoptif, et même le surpassa. Adrien, qui ne valut ni l'Empereur qui l'avait adopté, ni celui qu'il adopta, eut pourtant quelques qualités brillantes, et sut soutenir la dignité de l'Empire romain. Antonin, et Marc-Aurèle firent monter la philosophie sur le trône ; et leur secret de bien gouverner, fut leur vertu toujours mise en évidence par leur génie, et toujours agissante. De tous ces Empereurs dignes de commander à des hommes éclairés, Trajan est celui dont le nom est le plus proclamé par la gloire : il recula les bornes de l'Empire ; humilia les Parthes, dont il prit la ville capitale ; soumit les Pannoniens et les Daces ; et fit

triompher les aigles romaines sur les bords du Tygre, de l'Oronte, de l'Ister, et même à l'embouchure du Danube : mais ce qui le distingua sur-tout, fut une magnanimité de caractère, et une bonté de cœur qui lui firent faire spontanément des actions de clémence, dont le principe était en lui-même, et point du tout dans les leçons de philosophie du Portique et du Lyce dont il n'adulta ni les sectes ni les axiomes. C'est sous son règne aussi que fleurit la littérature latine du second âge. Ce n'était plus il est vrai le siècle des Virgile, des Cicéron, des Catulle, des Tibulle, des Ovide, des Tite-Live, des Salluste ; mais ce fut celui de Silius-Italicus, de Stace, de Juvenal, de Martial, et sur-tout de Tacite, dont la pensée profonde, et l'éloquente concision valent bien l'élegance de Tite-Live, et l'amour de Salluste pour les expressions vieillies et tombées en désuétude. Ce prince fit plus que protéger ces hommes illustres, il les aimait ; il les combla de biens et de dignités, et il fit consuls Tacite et Pline le jeune son panegyriste, dont le discours, malgré ses défauts qui tiennent plus au tems qu'à l'auteur, est encore un des beaux monumens de l'éloquence romaine. C'est sur-tout dans les lettres de Plaute, qui inséra dans son recueil plusieurs lettres de Trajan, que l'on voit toute la grandeur et la bonté naturelle de cet Empereur. Ce prince ayant bien des rapports avec le héros qui nous gouverne, et qui a sur lui d'ailleurs des avantages inappréciables, nous ne sommes pas surpris qu'un libraire ait imaginé de remettre sous nos yeux cette grande époque de l'histoire de l'Empire romain. Il l'a extraite tout simplement de l'*Histoire des Empereurs*, de Crevier, qui fut le continuateur de Rollin. Mais Rollin, dont l'*Histoire romaine* n'est pas le meilleur ouvrage, s'était rendu propres les historiens de l'antiquité, dont il avait pompé, pour ainsi dire, tout le suc ; et son style un peu long et traînant, n'était dépourvu ni d'éloquence, ni même d'une sorte de majesté. Son continuateur, Crevier, est au contraire sec et aride ; il n'écrit pas même correctement, ce qui est inexcusable dans un professeur de l'Université de Paris, qui donnait à ses

élèves également des leçons d'éloquence latine et française. Et qu'on ne nous accuse pas de vouloir rejeter sur son compte les plaisanteries et les sarcasmes de Voltaire qui, dans sa colère poétique, ne pardonnait ni les fautes contre la langue, ni celles contre le goût; mais il suffit de citer, à livre ouvert et sans choix, un morceau de l'histoire de Trajan, par Crevier, pour faire voir à quel point il écrivit mal, et ignore les convenances du style. En voici un où l'auteur était soutenu par Pline, le jeune, qu'il traduisit. Il pouvait animer ce morceau des mouvements de l'orateur qu'il s'efforçait d'imiter :

« Telle est la force de l'exemple du souverain : nous sommes une cire molle entre ses mains : *nous le suivons partout où il nous mène, car nous voulons mériter son affection et son estime; et c'est de quoi ne peuvent se flatter ceux qui ne lui ressemblent pas.* Ajoutez le puissant motif des récompenses : en effet la vertu, ou le vice récompensé, fait les bons ou les mauvais. Peu d'hommes ont l'âme assez élevée pour aimer le bien en lui-même, et pour ne pas se décider entre la vertu et son contraire, suivant le succès. Le très-grand nombre est de ceux qui, voyant le prix du travail s'accorder à la nonchalance, et la folie de la débauche emporter les honneurs dûs à la sagesse et à la bonne conduite, veulent parvenir par les voies qui réussissent aux autres, et imitent les vices honorés; et réciproquement lorsque la vertu attire la faveur du prince, et les grâces qui en sont les suites, son éclat naturel, secondé par la récompense, réprend ses droits sur les coeurs. »

Cette traduction est pleine, comme style seulement, de fautes de tous genres; nous ne parlons pas de celles qui tiennent à l'interprétation de l'original qui perd dans ce traducteur tout son esprit et toute sa grâce. Il faudrait, à cet égard, citer le latin de Pline, et entrer dans des détails qui auraient, aux yeux d'une partie de nos lecteurs, tout l'appareil du pédantisme. Nous ne pousserons pas plus loin nos citations : Trajan n'a pas eu d'historien dans la langue latine, car Pline n'a écrit que le panégyrique de ce prince, et les auteurs de

*l'Histoire Auguste*, ne commencent leur ouvrage qu'au règne d'Adrien. Crevier, dans sa compilation, ne nous a pas dédommagé de cette lacune. Notre sage et brillant Empereur sera plus heureux; il a plus fait que Trajan; et certes l'histoire, l'éloquence et la poésie, recommanderont, d'une manière digne de lui, sa mémoire à la dernière postérité.

ANDRÉ MURVILLE.

*ALMANACH DES MUSES pour l'année mil huit cent huit.* De l'imprimerie de Pierre Didot, ainé. A Paris, chez François Lavis, libraire, rue de Savoie, n° 6.

QUARANTE ans de succès prouvent que ce recueil des vers choisis de l'année, jouit de l'estime publique; il parut pour la première fois en 1765. Alors, et pendant vingt ans environ, l'Editeur l'enrichit des poésies fugitives de Voltaire, de Marmontel, de Laharpe, de Champfort, de Thomas, de Colardeau, de Barthe, de Dorat, de Saint-Pérali, auxquelles succéderent celles de la plupart des poètes qui tiennent aujourd'hui leur rang sur le Parnasse. C'est dans cette espèce d'arène qu'ils ont fait leurs premières armes. Les dames elles-mêmes ne dédaignèrent point cette lutte poétique; et si Mesdames d'Antremont, de Beauharnais et Verdier s'y signalèrent d'abord, Mesdames Dufrénoy, de la Férandière, de Salm et Babois y marchent avec honneur sur leurs traces. Les notices sur les ouvrages nouveaux qui sont à la fin de cet Almanach, contribuent beaucoup à son débit qui est au moins de six à sept mille exemplaires: elles étaient en général un peu tranchantes sous le premier Editeur qui n'y conservait pas toujours le ton de la bonne compagnie: elles sont un modèle de goût et de politesse sous la plume de l'Editeur actuel; qui, connaissant par lui-même toutes les difficultés de notre poésie qu'il cultive avec succès, pense qu'à l'égard des jeunes auteurs dont il annonce les ouvrages dans ses notices, l'indulgence est d'obligation, parce que c'est la première justice qu'on leur doit. Aussi ne s'y permet-il ni personnalité, ni sarcasme; et ce n'est qu'en citant les mauvais vers qu'il les censure.

Mais qu'une bienveillance que les nombreux lecteurs de cet Almanach lui accordent, il en est d'autres, plus difficiles à contenir, qui lui reprochent de mettre tous les ans en lumière une foule de noms inconnus et même grotesques, tels que Bréghot, Bresou, Bridel, Gobet, Iduag, Pioger, etc. Eh ! qu'importent les noms, si les vers sont agréables et méritent des encouragemens ? Les noms de Corneille, de Boileau, de Racine, abstraction faite de leur éminent Génie, et sur-tout avant qu'il fut consacré par leurs chefs-d'œuvre, étaient-ils à l'abri de toute allusion ridicule ? Lorsque le nom d'Arouet parut dans les recueils du tems à la tête de cette petite pièce de vers adressée en forme de placet au grand Dauphin, sous le nom d'un invalide qui lui demandait ses étrennes, se douta-t-on seulement que ce nom assez mal sonnant, était celui du futur auteur de *Zaire*, d'*Alzire*, de *Mérope*, de *Mahomet*, et de *la Henriade* ? Laissons donc les gens s'appeler comme ils se nomment, et considérons seulement comment ils écrivent. Commençons par les débutans ; et pour prouver que *le nom, comme le tems, ne fait rien à l'affaire*, nous allons citer quelques strophes d'une *Ode à l'Imagination*, par M. Bridel :

Imagination, riche et brillante Féé,  
Prends le pinceau d'Apelle et la lyre d'Orphée.  
Soutiens mes chants ; colore ; embellis mes tableaux.  
J'imploré ton secours. Viens, tandis que Morphée  
Sur le globe assoupi distille ses pavots.

Viens, les cheveux flottans, la gorge demi-nue,  
Sur l'aile des Zéphirs mollement soutenue ;  
Qu'un voile transparent trahisse tes appas ;  
Et que tes doigts de rose, entrouvrant une nue,  
Laissent tomber des fleurs, mais ne les sèment pas.

Tu m'exaucas, tu sors de l'azur d'un nuage ;  
Un sillon de lumière a marqué ton passage ;  
Des jeux autour de toi je vois planer l'essaim ;  
Et de Sylphes légers une troupe volage,  
Se mêlant aux Amours, folâtre sur ton sein.

La seconde de ces trois strophes est bien tournée, et les deux derniers vers sur-tout renferment un précepte de goût exprimé avec élégance ; mais en général ce

commencement d'Ode est une réminiscence déguisée du début du poème de M. Delille sur le même sujet. Voici d'autres strophes où l'auteur est plus lui-même et parait y gagner, précisément parce qu'il n'imiter pas :

Tu fais couler sans cesse , au sein de l'Elysée ,  
 Ces limpides ruisseaux qui , dans leur pente aisée ,  
 Murmurent le sommeil , ou rouent le bonheur ;  
 Et ce Léthé paisible où notre ame abusée  
 Boit des maux , à longs traits , l'oubli consolateur.

Ces idées sont encore un peu communes , mais l'expression les relève.

Tout suit tes lois ; le tems , l'espace , la nature .  
 Du palais des destins perçant la nuit obscure ,  
 Tu vois dans le passé , tu lis dans l'avenir ;  
 Et ton miroir magique à la race future  
 Des jours qui ne sont plus transmet le souvenir.

Heureux qui dès l'enfance a distingué tes traces ,  
 Qui bercé par tes chants , caressé par les Grâces ,  
 A tes lois , à ton culte a consacré ses jours !  
 Libre au milieu des fers , calme dans les disgrâces ,  
 Il pense , espère , sent , aime et jouit toujours.

Cette dernière strophe est excellente , et dans le reste de l'Ode le talent de l'auteur se montre avec le même avantage. Voici une Fable de M. Pioger , qui prouve qu'il vaut mieux mettre de l'harmonie dans ses vers que de porter un nom sonore : elle est intitulée : *Les deux Oreillers* :

Pour deux amans dont l'hyéménée  
 Venait de couronner la constance et les feux ,  
 Côte à côté placés , deux oreillers entre eux ,  
 De leur commune destinée  
 S'applaudissant , vantaient la chaîne fortunée  
 Dont rien , à leur avis , ne doit rompre les noeuds .  
 Chez le couple nouveau que même ardeur inspire  
 Ce ne sont que transports et que ravissemens ;  
 Et même on trouve , en ces heureux momens ,  
 Qu'un seul oreiller doit suffire .  
 Trois mois sont écoulés , et ces feux si constans  
 Ont déjà subi , grâce au tems ,  
 L'ordinaire métamorphose ;

A l'ombre de tous ses lauriers,  
Sous chacun des deux oreillers,  
L'hymen mollement se repose.

Trois autres mois passés, viennent soupçons, aigreur ;  
Maints griefs à l'envi nos époux se reprochent :  
Monsieur devient jaloux, Madame a de l'humeur ;  
Les oreillers pourtant quelquefois se rapprochent....

Mais, las ! c'était si rarement !  
Et puis encor si froidement !

L'hymen, de jour en jour, de moment en moment,  
Voit relâcher les noeuds dont éternellement  
Ils devaient être unis ; adieu le voisinage !  
Chaque oreiller, tout doucement,  
Pour un autre lit déménage (1).

Cette Fable, qui est une des meilleures pièces du recueil, ne déparera pas le volume de fables de la Motte (car pour celles de La Fontaine, on ne peut rien leur comparer).

Voici des vers un peu misanthropes, de M. Vigée, mais qui prouvent, par leur tournure piquante, qu'il sait manier plus d'un genre :

Faites-vous des amis : c'est ce qu'on dit sans cesse  
A l'âge mûr, à la vieillesse,  
Et je suis bien de cet avis.  
Mais à Londres, à Rome, à Paris,  
Gens que leur seul intérêt presse,  
Ou froids ou faux dans leur tendresse,  
Vous caressant dans le bonheur,  
Vous délaissant dans le malheur,  
Gens que souvent l'honneur réprouve,  
A qui, sans honte, on ne peut s'attacher,  
Voilà les amis que l'on trouve,  
Est-ce la peine d'en chercher ?

Cet Almanach est sur-tout enrichi cette année des vers de MM. Delille, Legouvé, Gaston, Millevoye, Mar-sollier; et ces noms seuls suffiraient pour exciter la curiosité et l'intérêt. Nous aurions désiré trouver des vers de M. de Parny : et nous croyons qu'à cet égard le

(1) Sans doute l'Editeur de l'*Almanach des Muses* n'aura point donné cette Fable comme nouvelle. Depuis plusieurs années on la trouve dans presque tous les recueils de poésie.

(Note du Rédacteur du Mercure).

lecteur partagera nos regrets; mais nous y avons vu avec plaisir que M. Dūcis , un des Nestors de notre littérature , sait descendre avec grâce des hautes conceptions de la tragédie, et suivre les sentiers où s'égarent Horace et Anacréon. Nous ne citerons pas ses vers sur la Solitude et l'Amour , que plusieurs journaux s'étaient déjà empressés de recueillir : nous aurions bien voulu citer son Epître à Madame \*\*\* , où il fait un si touchant éloge de Saint-Vincent de Paule , et des filles hospitalières , ainsi que son Remerciement à sa femme ; mais nous passerions les bornes qu'on nous impose. Nous nous contenterons donc de transcrire ici une petite pièce remarquable par sa précision , et que l'auteur appelle son *Produit net.*

Grand philosophe économiste,  
 Du produit net adorateur ,  
 Tu me dis : Montre-moi la liste  
 Des choses qui font ton bonheur.  
 Tes plaisirs ? — Des amis de cœur.  
 Ta santé ? — C'est la tempérance.  
 Tes travaux ? — J'écris et je pense.  
 Tes désirs ? — Ne faire aucun vœux.  
 Ton trésor ? — Mon indépendance.  
 Ton produit net ? — Je suis heureux.

On sent bien que le Rédacteur de ce recueil n'a pas toujours pu être aussi heureux dans le choix des pièces qu'il y a insérées : mais quoique nous ne le blâmions pas de son indulgence , nous lui ferons pourtant observer que ce n'était pas trop la peine que M. *Victor Vial* nous apprit que

Paul n'est pas fripon à détrier ;  
 Sans cesse à tromper il s'occupe ;  
 Et quand il dit : C'est mon ami ,  
 Chacun peut dire , c'est sa dupe.

Que , même en gardant l'anonyme , quelqu'un fit ce quatrain qui n'est pas d'un très-bon ton :

Que je l'aime ce Maratou !  
 Bon Dieu , que je le trouve drôle !  
 Si ma langue était un bâton ,  
 Je voudrais lui lécher l'épaule !

Que

Que M. Hennet nous traduisit ces vers de Prior, dont l'idée est peu piquante :

Lubin, tout près de rendre l'âme,  
S'abandonnait à la douleur ;  
Aux pieds du lit, de tout son cœur,  
Plurait aussi sa jeune femme.  
L'un a sa raison pour gémir,  
Mais l'autre a bien aussi la sienne ;  
Car si l'époux craint de mourir,  
La femme craint qu'il n'en revienne.

Et qu'enfin M. Chevalier de Saint-Amand interprétât ce distique de Martial, dont le sel n'a pas beaucoup de saveur :

Philon dit vrai ; jamais il ne dîne chez lui,  
Car il ne dîne pas, si ce n'est chez autrui.

Si le Rédacteur n'a pas cru devoir se piquer d'une trop grande sévérité à l'égard des hommes, à plus forte raison a-t-il montré beaucoup d'indulgence pour les productions des dames. Ce n'est pas que les vers, les romances ou les chansons des dames que nous avons citées en commençant, ne soient fort agréables ; mais il est d'autres Muses françaises, modernes, qui dans leurs vers paraissent oublier que la grâce et la délicatesse ne suffisent pas ; que l'on ne peut espérer de succès durables que par la correction du style. Il faut avouer qu'une dame qui veut se faire imprimer, a tant de moyens de séduction pour engager un Editeur un peu galant à faire usage de ses vers, qu'il est bien difficile qu'il lui résiste. On connaît ces vers de la *Métromanie* :

Mais avoir à braver le sourire et les larmes  
D'une solliciteuse aimable et sous les armes

Jusqu'à la dureté pousser le stoïcisme,  
Je ne me sens point né pour un tel hérosme ;  
De tous nos magistrats la vertu me confond,  
Et je ne congois pas comment ces Messieurs font.

Nous nous mettons facilement à la place de l'Editeur de l'*Almanach des Muses*, et peut-être aurions-nous pour les dames la même condescendance que lui. M.

*VIRGILE EN FRANCE*, ou *la nouvelle Enéide*, poème héroï-comique en style franco-gothique, orné d'une figure à chaque chant, pour servir d'esquisse à l'histoire de nos jours ; par LEPLAT DU TEMPLE, avec cette épigraphie :

*Puppam se dicit gallia, cum sit anuis.*

MARTIALIS.

Tome I<sup>er</sup>. A Bruxelles, chez *Weissenbruch*, imprimeur-libraire, place de la Cour, in-8° de 312 pages. 1807.

JAMAIS titre de livre n'a fait sur moi l'impression que j'ai ressentie en lisant celui que M. Leplat du Temple a donné à son ouvrage. *Virgile en France !* me suis-je dit d'abord : Serait-il vrai que ce grand poète fût ressuscité tout exprès pour venger les Français du reproche qu'on leur fait d'être restés dans l'épopée au-dessous des Grecs, des Romains, des Italiens et des Anglais ? Je le crois, poursuivais-je : oui, rien n'est plus clair. *La nouvelle Enéide !* Virgile n'était pas content de la sienne ; il avait voulu qu'on la brûlât ; ses ordres n'ont pas été exécutés ; il en a fait une seconde, et celle-ci vaudra encore mieux que la première : Quel bonheur ! quel trésor ! Mais voyant ces mots : *Poème héroï-comique*, je ne concevais pas qu'il eût songé à quitter le ton noble pour prendre, ne fût-ce que par momens, le ton plaisant et jovial. Je ne concevais pas davantage ce que ce pouvait être qu'un style *franco-gothique*. Pourquoi s'il ne voulait plus parler sa belle langue, ne parlait-il pas celle de Racine, et lui préférail celle des Francs et des Goths ? Enfin je ne devinais point par quel secret motif il avait quitté son nom de *Virgile* pour prendre celui de *Leplat*. Ces diverses pensées m'agitaient étrangement. Allons, m'écriai-je, c'est trop longtemps s'attacher à un titre, lisons l'ouvrage, et nous saurons à quoi nous en tenir sur tout cela. J'arrive donc bien vite à la première page du poème héroï-comique, en style franco-gothique, et je lis :

Je chante ce héros dont le puissant génie.

De Troye a rétabli le trône en Ausonie ;

L'enfant cheri du ciel, que les destins vainqueurs  
 Ont conduit par degrés au faîte des grandeurs.  
 Ce fut lui qui brava sur les pluies liquides  
 Les flots de l'Océan et les trames perfides  
 Que Junon en courroux sur l'élément mouvant  
 Lui fit plus endurer que sur le continent.

Qu'on juge de mon étonnement à la lecture de pareils vers ? Il ne m'en fallut pas davantage pour reconnaître que le titre qui m'avait tant occupé n'était qu'une véritable *mystification*, que Virgile n'était point ressuscité, qu'il n'habitait point la France, que j'avais compté vainement sur une nouvelle Enéide de sa façon, et qu'au lieu d'être avec lui, j'étais tout simplement avec M. Leplat. Allons, m'écriai-je encore, de la patience et du courage, car si j'en juge par ce début, j'aurai besoin de l'une et de l'autre pour aller jusqu'au bout. J'y suis arrivé, en effet, et l'étonnement que j'avais d'abord éprouvé s'est changé en admiration. Le lecteur croit peut-être que je plaisante. Eh bien ! non, j'admire et très-franchement la confiance ; la bonne foi avec laquelle M. Leplat nous donne comme poème héroï-comique un ouvrage dans lequel, la plupart du tems, il n'y a pas le plus petit mot pour rire ; où il travestit Virgile de la manière la plus méconnaissable ; où les événemens qui ont signalé la révolution française se trouvent jetés pêle-mêle parmi ceux qu'a chantés le poète latin ; où le héros du siècle, le vainqueur de l'Europe se trouve, par allusion et sous le nom d'Enée, loué, sinon en style de franc et de goth, du moins en style d'énigme, de charade et de devise ; où le jacobin Simon et le général Dumas figurent avec Didon, où saint Denis apparaît à Enée, où..... mais n'ayons point l'air d'avoir pris de l'humeur, et gardons-nous bien sur-tout d'en adopter le ton. Déridons-nous, au contraire, et faisons en sorte que le lecteur se déride avec nous.

On connaît la prière que Junon, dans l'Enéide, adresse à Eole pour l'engager à déchaîner les vents contre la flotte des Troyens ; M. Leplat qui s'écarte le moins qu'il peut du texte latin, a traduit cette prière d'une manière remarquable. Je la transcrirai dans un

moment, voyons d'abord quelques-uns des vers qui la précédent. Les Troyens font voile vers l'Italie, et Junon ne veut pas qu'ils y abordent.

A peine en haute mer leurs carènes flottantes  
Foulaient au gré des vents les vagues bondissantes,  
Que Junon, se lassant à sa jalouse aigreur,  
S'entretint en secret de son projet vengeur :  
« Eh quoi ! je ne puis donc, en faveur d'Albanie,  
Empêcher les Troyens d'envahir l'Italie,  
Pour s'emparer des mers, du commerce au Levant,  
Et dominer ensuite au triple Continent ?  
C'est la loi des destins, mais non de la nature.  
Minerve sur les Grecs sut venger son injure,  
Et pour le crime impur d'un seul de leurs vassaux,  
Noya tout leur convoi, brûla tous leurs vaisseaux.  
Et moi qui suis des dieux la reine dominante,  
Je ne pourrai venger sur cette race errante  
Les atroces forfaits commis par les Troyens !  
OUI, JE VEUX EXTRPER LE DERNIER DE CES CHIENS. »

Ce dernier vers s'est fait un peu attendre; mais il est si heureux, si saillant, qu'il dédommage bien de la simplicité des autres.

La déesse monta, dans cet accès de rage,  
De ses paons azurés l'olympique équipage....

Laissons Junon voyager dans l'équipage olympique de ses paons, et assistons à son entrée chez le dieu des vents.

Junon, d'un ton flatteur, apostrophant Eole,  
Lui dit : Puissant seigneur, de l'un à l'autre pôle  
De l'orage et des vents qui commandes le cours,  
De ton bruyant pouvoir j'implore le secours :  
Sur l'Océan navigue une engeance rebelle  
Portant en Italie une idole cruelle,  
Pour éllever soudain un tombe en ces pays  
Sur les tristes débris des trois lis défleuris.  
*Dissipe*, mon cousin, leurs téméraires flottes ;  
Ou *brise* sur les bancs leurs faibles galottes ;  
La plus belle à vos yeux de mes dames d'atour  
Va vous payer ce soir le salaire d'amour.

La proposition est tentante. Virgile fait parler Junon autrement, mais il y a une finesse, dans M. Leplat,

qui n'aura sans doute échappé à personne, c'est ce *tut* et ce *vous* que Junon adresse successivement au cousin Eole. Mais que répond le cousin ? Ecouteons.

Eole repartit : « C'est bien à *vous*, Madame ;  
D'afficher de vos lois le superbe programme ;  
Je dois vous obéir à *vous* qui gouvernez  
Celui qui peut donner des sceptres à son *gré*.  
Le zèle en ce moment des ardans philosophes  
Avides d'exciter de grandes catastrophes,  
M'a dérobé soudain une meute de vents  
Pour soulever le globe aux quatre Continents.  
Cependant, nonobstant ma pénible détresse,  
Pour suivre vos désirs, débonnaire maîtresse,  
Je veux par un effort couronner mon devoir,  
Et mériter de vous mon *salaire du soir.* »

Il est des amateurs qui préféreront la réponse à la demande, et je serai de leur avis. C'est à ces amateurs là que je vais donner un *échantillon* de la tempête qu'excite Eole.

Un des vaisseaux porté par les vagues rapides  
Se perd dans le *désert* des campagnes liquides ;  
Un autre, *sans pitié* s'est cloué sur un banc,  
Ou brise avec fracas contre un rocher son flanc.  
Les frégates, les bricks, les longres, les corvettes,  
*Dansaient le menuet des fougueuses tempêtes*,  
Ou bien *walsaient* autour des gouffres écumans,  
Qui les revomissaient au sommet des monts blancs.  
Pour animer le chœur de cette *contredanse*,  
La musique des airs affreuse et sans cadence  
Vint augmenter l'horreur de ce triste chaos,  
Mélant ses rauques tons au roulement des flots.  
De sa *traquante* voix le tonnerre bourdonne ;  
Le sombre écho des mers y répondant, *fredonne* ;  
Et les aveugles vents, jamais las de courir,  
Sifflaient, à leur façon, des airs qui font frémir.

Il est à parier que M. Leplat avait l'humeur à la danse lorsqu'il a *chaconné* cette tempête. Je regrette qu'il ne se soit pas trouvé plus souvent dans cette heureuse disposition, son poème aurait été plus *dansant*, et par conséquent plus gai. Au reste, si M. Leplat excelle dans l'hypothèse, il est aisé de prouver qu'il n'est pas moins étonnant dans la prosopographie. Enée rôdait

de grand matin dans les champs pour retrouver, selon les expressions du poète, *les pans brisés de ses drapiaux errans.*

Quand, tout à coup, du bois sortit une grivoise  
En costume de Corse, armée à l'écossoise,  
Au teint incarnadin, aux yeux étincelans ;  
Ses cheveux ondoyans flottaient au gré des vents ;  
Un corset bleu serrait sa taille virginalie ;  
Ses pieds mignons montraient sa punique sandale ;  
Son cotillon flottait retroussé par des glands,  
Et le tulle gazait ses seins rebondissans.  
Des chevaliers errans s'approche la dryade  
Et dit, d'un air courtois, bon jour en camarade ;  
« Avez-vous par hasard rencontré dans les bois  
Nos chasseurs poursuivant une autruche aux abois ? »

Enée, comme on le présume bien, est trop poli pour tourner le dos à la grivoise. Il lui répond donc qu'il n'a rencontré ni gibier, ni chasseur, mais il la prie de lui dire à son tour, dans quel pays l'a jeté son naufrage.

... Qui que vous soyez, intéressante blonde,  
Tirez-nous d'embarras ; en quel climat du monde,  
Sous quelle zône enfin nos vaissaux chavirés  
Par les dragons de vent nous ont-ils déportés ?

La grivoise ne se le fait pas demander deux fois.

Vous êtes, répondit la fée au minois d'ange,  
Au pays des citrons et des pommes d'orange,  
Où sous la bouue odeur du puissant dieu, l'oignon,  
On voit régner en paix la princesse Didon.

Il n'y a certainement rien à reprendre dans ces vers-là. Ils sont clairs, précis et significatifs. Mais pourquoi M. Leplat ne conserve-t-il pas toujours le ton qui y règne ? Pourquoi, lorsqu'il le prend avec tant de facilité, aligne-t-il des vingt et trente vers de suite, où il n'y a pas la moindre jovialité ? C'est vraiment dommage. On rirait du moins quelquefois, et le rire est toujours si bon !

Je ne suis encore qu'au tiers ou à la moitié du premier chant ; l'acheverai-je, et parlerai-je des autres ? Non : je crois qu'en voilà assez, et qu'il faut laisser aux

amateurs le désir qu'ils ont conçu vraisemblablement de lire l'ouvrage de suite et sans aucune remarque.

Il n'est presque point d'auteur qui ne s'en propose un pour modèle. Ainsi Corneille, en écrivant, pensait à Sophocle, Racine à Euripide, etc. M. Leplat, si je ne me trompe, avait son modèle aussi, et je gagerais même qu'en composant son poème, il a lu plus d'une fois *le désastre de Lisbonne* du célèbre perruquier André. C'est fort bien fait; mais je suis trop franc pour lui dissimuler qu'il est encore loin, mais très-loin de ce modèle si heureusement choisi. On trouve trop rarement dans son ouvrage de ces vers qui transportent tels que ceux-ci :

Dans un si grand malheur nous échappâmes, car  
La porte était ouverte et nous passâmes par.

Qu'il relise donc encore l'inimitable André, et, s'il peut se la procurer, qu'il étudie aussi certaine traduction abrégée des *Métamorphoses d'Ovide* dont je me rappelle, grâce à lui, ces quatre vers qui renferment tout ce que le poète latin a dit des amours d'Apollon et de Daphné :

Daphné de trop près courtisée  
Dit : Soyons métamorphosée.  
Aux premiers accens de sa voix,  
La voilà madame Dubois.

Je ne doute point qu'avec de pareils guides M. Leplat n'obtienne toute la renommée à laquelle il peut raisonnablement prétendre, et je ne serai pas le dernier à l'en féliciter.

V.

## VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — Théâtre de l'*Impératrice*. — Première représentation de *M. Lamentin*, ou *la Manie de se plaindre*.

« Savez-vous pourquoi Jérémie  
» A tant pleuré pendant sa vie?  
» C'est que dès-lors il prévoyait  
» Que Pompignan le traduirait. »

Or, maintenant mon cher lecteur

Savez-vous pourquoi Lamentin  
Se désolait soir et matin ?  
C'est qu'il prévoyait avec peine,  
Qu'un jour on le mettrait en scène.

M. Lamentin a vingt mille livres de rentes et une fort jolie fille, mais il pleure toujours.

M. Jolival (personnage d'opposition) ne possède pas un sou, est père d'un jeune homme, peintre en miniature, et il affecte les dehors de l'opulence ; le jeune Jolival, ainsi que cela doit être, aime la demoiselle Lamentin, et en est aimé ; mais, chose qui est très-probable, Jolival ignore jusqu'au nom de sa maîtresse ; il arrive à Paris avec son père, et ne trouve rien de mieux que de faire confidence de son amour à l'hôtesse de la maison où il demeure ; il voudrait bien retrouver la jeune personne, et faute de renseignemens plus positifs, il donne son signalement à la bonne dame : sur des indices aussi certains, elle ne manque pas de lui dire que mademoiselle Lamentin est assurément celle qu'il aime, et pousse la comp'aisance jusqu'à l'aller chercher ; les deux amans se reconnaissent et sont unis à la fin de l'acte : telle est l'intrigue de cet ouvrage.

M. Lamentin est en effet un homme qui trouve le moyen de plaindre de tout ; le force-t-on d'avouer qu'il a vingt mille livres de rente en bonnes maisons ; il vous répond par les embarras que lui cause la gestion de ces biens ; il détaillle avec complaisance tous les intconvénients des propriétés de ville, si cité les réparations, les non-valeurs, puis ajoute :

« Je ne vous parle pas des cotributions.

» Je paye en francs, Monsieur, et ne reçois qu'en livres. »

Un véritable malheur pour l'auteur et pour le public, c'est que tous les vers de cette pièce sont loin de ressembler aux deux que je viens de citer : je me rappelle même que, dans une certaine tirade, M. Lamentin invite M. Jolival à contempler sur son front jaunissant les effets cruels du sort : plus loin ce M. Lamentin, quoique toujours larmoyant, trouve cependant le moyen de faire encore quelque jeu de mots ; on lui propose pour gendre M. Jolival, jeune peintre ; il répond que les peintres en général ne sont pas riches.

Car (dit-il) on sait ce que c'est qu'un peintre en miniature,  
Et je ne vois pas là de quoi faire figure.

Cette comédie est l'ouvrage d'un homme qui paraît entié-

tement étranger aux convenances théâtrales ; s'il ne l'était pas autant, il saurait que, même dans une comédie, une maîtresse d'hôtel garni, la première fois qu'elle voit un jeune homme de vingt ans, ne s'adresse guères à lui pour emprunter mille écus : il saurait que l'on ne croit plus aux promesses d'un gascon parasite ; il saurait qu'un pareil personnage est usé au théâtre ; il saurait.... il saurait enfin tout ce que cet ouvrage prouve qu'il ignore.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE. — *La Marchande de Modes.* — Voici, je crois, la première fois qu'un auteur dramatique s'avise de faire la parodie de son propre ouvrage. Et que l'on ne croie pas que M<sup>r</sup>. de Jouy n'aït fait celle de la *Vestale*, que pour n'être pas trop maltraité, quoique son succès si mérité dût le rassurer : on peut dire que le plus malin de nos parodistes ne l'aurait pas traité aussi sévèrement qu'il s'est critiqué lui-même : il a rendu justice au beau talent de M. Spontini, à celui des acteurs, des actrices, des maîtres de ballets ; tous ses coöperateurs n'ont qu'à se louer des éloges qu'il leur a distribués ; en un mot, il ne s'est montré sévère qu'envers lui-même.

*La Marchande de Modes* est la parodie exacte et scène par scène de *la Vestale*.

Licentius s'y appelle Licentius, maréchal-des-logis de Hussards ; la grande *Vestale* est parodiée par M<sup>me</sup> Létoffée, marchande de modes ; Julia, par Julie, filleule de M<sup>me</sup> Létoffée ; Cinna, par Fanfare, trompette de la compagnie de Licentius ; le Grand-Pontife, enfin, par le Grand-Maître, le Roi des modes.

Licentius auquel ses camarades ont décerné un plumet commandé chez M<sup>me</sup> Létoffée, le reçoit des mains de Julie qui ne voulait pas rester au *magasin* pendant la cérémonie : comme la plus jeune des filles de boutique, Julie est contrainte à passer la nuit pour achever une robe de noce ; elle ouvre la porte à son amant qui veut lui ravir un baiser ; dans le débat, ils renversent un quinquet sur la robe de noce : Fanfare accourt et prévient Licentius que la patrouille les a aperçus, les deux hussards se sauvent, et Julie avise qu'il est temps de se trouver mal ; le guet-à-pied crie au voleur ; à ces cris M<sup>me</sup> Létoffée, ses filles de boutique, et le grand-maître des modes arrivent, celui-ci condamne Julie à passer un mois au pain et à l'eau dans le grenier où l'on blanchit la gaze ; mais Licentius et Fanfare viennent s'opposer à l'exécution de cette sentence, et le roi des modes, touché de tant d'amour et un peu intimidé par les menaces de Fanfare, unit lui-même les deux amans.

Cette parodie est extrêmement gaie, et elle a obtenu le plus grand succès ; presque tous les couplets mériteraient d'être cités, tant ils sont piquants et bien tournés. Le public en a fait redire plusieurs, et je crois que si je voulais rappeler tous ceux qui m'ont paru dignes d'être répétés, je pourrais bien outrepasser les bornes ordinaires d'un article.

ACADEMIE DU GARD. — L'Académie avait ouvert un double concours pour 1806 : La question suivante faisait l'objet du premier : « *Déterminer le principe fondamental de l'intérêt de l'argent, les causes accidentielles de ses variations, et ses rapports avec la morale.* »

L'Académie a décerné le prix à un discours ayant pour épigraphe : *Ut agricultura sine mercaturā subsistere... Ita nec mercatura sine fēeratione potest.* L'auteur de cet ouvrage est M. J. D. Meyer, docteur en droit, et avocat à Amsterdam.

L'Académie a donné l'accessit à un discours sans nom d'auteur, ayant pour épigraphe : « *Il n'y a presque pas de vérités à établir, mais beaucoup d'erreurs à combattre.* »

Pour sujet du second concours, l'Académie avait proposé « *le récit, en style épique, de la mort de Henri IV.* »

L'Académie a délibéré de proroger le concours pour six mois, afin de donner aux auteurs le temps de perfectionner leurs ouvrages. En conséquence, il demeurera ouvert jusqu'au 31 juillet 1808. Le prix sera donné dans la séance publique de la même année.

L'Académie propose, pour sujet du prix de 1809, un Mémoire historique et critique sur le séjour des Sarrasins dans les provinces méridionales de la France, et sur les traces qu'ils y ont laissées.

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Il sera décerné dans la séance publique qui aura lieu en novembre 1809. L'ouvrage couronné sera lu dans la même séance.

Le concours sera fermé le 31 juillet 1809. Ce terme est de rigueur.

Les ouvrages seront adressés, franc de port, à M. Trélis, secrétaire perpétuel de l'Académie à Nismes : ils auront en tête une devise, et seront accompagnés d'un billet cacheté, dans lequel devront se trouver, avec la même devise, le nom de l'auteur et l'indication de sa résidence.

*Bulletin des Sciences et des Arts.*

**SCIENCES.** — *Découverte.* — Une expérience du plus haut intérêt occupe en ce moment tous les chimistes, tous les physiciens et semble promettre, à la chimie, une révolution prochaine aussi brillante que celle qui a marqué le siècle dernier.

Un anglais, M. Dawy, en répétant les expériences de M. Pachiani, sur la composition du radical muriatique, essaya l'action d'une forte pile galvanique sur la potasse solide et sur la soude. Il aperçut à l'instant de belles étincelles, et vit se former au bout du fil galvanique, un petit culot métallique, mais liquide comme le mercure. Il le mit à part, en vit une autre lui succéder, ensin la potasse se transformer entièrement en métal. Il examina ce corps nouveau, et reconnut avec surprise qu'il était d'une pesanteur spécifique plus légère que l'eau, comme 6 est à 10; attirant promptement l'oxygène de l'atmosphère et redevenant potasse, enfin décomposant l'eau avec flamme, et la rendant alcaline. Le métal retiré de la soude, quoiqu'un peu moins combustible, paraît jouir des mêmes propriétés.

Les chimistes français se sont empressés de répéter à l'Ecole polytechnique ces expériences, et ont obtenu les mêmes résultats.

Les alcalis ne sont donc plus des corps simples et indécomposables, et très-probablement les terres vont fournir de nouveaux éléments. Ce pas est immense, et, si l'on peut par analogie prédire ce qui doit arriver, l'on ne reconnaîtra bientôt en chimie que deux genres de corps; l'un qui comprendra la lumière, le calorique, l'électricité et l'oxygène; le second, tous les autres corps de la nature, compris sous la dénomination de *combustibles*.

Nos chimistes ne peuvent disputer à M. Dawy la gloire de cette grande découverte; mais le savant anglais conviendra sans doute qu'il la doit à l'Empereur des Français qui, le premier et peut-être le seul a senti toute l'importance du galvanisme, a fait un appel à tous les physiciens du Monde, et par des récompenses promises et annuellement accordées a provoqué leurs savantes recherches, en leur indiquant le but qu'ils doivent atteindre. C. L. C.

**SOCIÉTÉS SAVANTES.** — L'Académie Impériale de Pétersbourg a partagé, en février 1807, entre MM. Henrich et Link, le prix qu'elle avait proposé sur les propriétés de la lumière, considérée comme matière, ses affinités avec d'autres

corps , les phénomènes et les modifications résultant de ses combinaisons , d'après des expériences nouvelles.

La Société des sciences de Varsovie , a tenu , le 19 décembre , une séance publique . Le Mémoire de M. Levnel , sur la peste , a été couronné . M. le prince Alexandre Sapieha a lu , dans cette séance , un Mémoire plein d'intérêt sur les haras .

La Société de Harlem avait proposé pour sujets de prix différentes questions : 1°. sur l'analyse comparative du sucre des cannes , et du sucre fourni par d'autres plantes ; 2°. sur la cause de la phosphorescence de la Mer ; 3°. sur l'origine probable du spermacœti . Nous ignorons si cette Académie a décerné ces prix .

— La Société Royale des Sciences de Copenhague , a proposé les prix suivans , pour 1807 .

*Mathématiques* : Est-il un maximum ou un minimum dépendant de la nature des orbites dans les perturbations produites par des forces extérieures , en tant qu'il en résulte des mutations dans les orbites ? On suppose que les corps , dont les mouvements éprouvent ces perturbations , sont agités par des forces dont la loi est donnée .

*Physique* . Quelles sont les qualités chimiques que l'expérience découvre dans la substance que M. Winterl croit avoir découverte , et qu'il nomme andronie ; comment peut-on déduire de ces qualités la différence de l'andronie et de la terre silicée ; et quels sont les rapports de l'andronie avec le carbone et l'azote ? Dans le cas où les résultats se trouveraient contredire la doctrine de M. Winterl , les concurrens devraient montrer par quelles erreurs il y a été conduit (1) .

— L'Amérique septentriionale possède aujourd'hui plusieurs Sociétés savantes , la plupart consacrées à la médecine et à l'histoire naturelle . Les plus célèbres sont l'école de médecine de Philadelphie , l'Académie américaine des sciences et des arts , établie dans le Massachusset , la Société philosophique de Philadelphie , la plus célèbre des Sociétés américaines , etc. etc.

— Il s'est formé à Londres une Société de la Palestine ; sur le plan et avec le but de la Société d'Afrique . Un comité

---

(1) Nous nous attacherons dans la suite à faire connaître , autant qu'il nous sera possible , les sujets de prix proposés par les différentes Académies , et nous prions MM. les secrétaires des Sociétés savantes , nationales et étrangères , de nous les adresser .

formé dans le sein de cette Académie adresse un état des questions que la Société propose aux savans qui voyageront à ses frais. On embrasse dans ces questions toutes les branches des connaissances humaines, depuis l'astronomie jusqu'aux moindres détails du jardinage et de l'économie domestique.

— M. Afzelius a fait, à Upsal, le 24 mai dernier, anniversaire de la naissance de Linné, l'ouverture d'un *Institutum Linnæanum*. Il a distribué, après avoir prononcé un discours d'inauguration, une médaille portant d'un côté le buste de Linne, et de l'autre l'inscription : *Natalium memoriae sæculari D. XXIV, MDCCCVII, Institutum Linnæum Upsaliense.*

— M. Ljung, naturaliste suédois, a découvert le plus petit des mammifères connus; c'est une espèce de souris qu'il nomme *sorex caniculatus*, et qui pèse à peu près une demi-drachme.

— M. Ginguéné, étant malade, n'a pu revoir avec assez d'attention, l'épreuve de son extrait de l'*Art d'aimer* d'Ovide, traduit en vers par M. de Saintange. Il en est résulté une correction très-imparfaite. Il joint ici la note des fautes les plus graves, et prie les lecteurs de vouloir bien les corriger sur leur exemplaire. Un simple *errata* ne se lit guères : il a désiré que nous fussions précédé d'une note, celui qu'il nous a adressé.

#### *ERRATA* du N°. 358, 9 janvier.

- Page 70, ligne 3, *hanc tamen implevis*; lisez : *implevit*.  
 ligne 7, de *se concilier avec* la suivante; effacez *avec*.  
 71, ligne 4, et de Déidamir; lisez : *Déidamie*.  
 ligne 34, *le voilà*; effacez *le*.  
 76, lignes 21 et 22, lors même qu'ils en sont *les mieux partagés*; lisez : *le mieux partagés*.  
 80, lignes 1 et 2, *les plus difficiles à rendre*; lisez : *le plus difficiles à rendre*.

## NOUVELLES POLITIQUES.

### (EXTÉRIEUR.)

TURQUIE. — *Constantinople, le 20 décembre.* — Les Dardanelles, ainsi que toutes les côtes jusqu'à Alexandrie, sont de nouveau étroitement bloquées par les Anglais; de manière que le commerce est dans la plus grande stagnation,

et que la disette commence à se faire sentir. Les îles de la mer Ionienne sont aussi étroitement bloquées.

— La Porte a donné des ordres aux pachas, séraskiers, etc. pour qu'ils se missent en marche avec leurs troupes, afin de renforcer l'armée du grand-visir cantonnée entre Schumin et Andrinople, attendu que les insurgés Serviens n'exécutent pas les dispositions de l'armistice de Slobosie.

**RUSSE.** — *Moscow, le 30 novembre.* — Toutes les propriétés anglaises sont mises sous le séquestre le plus rigoureux. Les négocians de cette nation qui se trouvent à Moscow sont soumis à la surveillance des autorités civiles et militaires. — Un courrier, parti de Pétersbourg, porte au gouverneur des ports de la Mer-Noire et de la Crimée l'ordre de mettre l'embargo sur tous les bâtimens anglais qui pourraient s'y trouver.

**DANEMARCK.** — *Copenhague, le 20 décembre.* — Les Anglais ont été chassés de l'île de Zven par une maladie contagieuse qui faisait des ravages effrayans parmi eux. Toutes les communications avec cette île sont maintenant interceptées. On a pourvu à ce que tous les habitans reçussent les secours nécessaires.

— M. Didelot, ministre de France, est dernièrement arrivé à Kiel.

*Du 28.* — La commission établie pour recevoir les secours qui sont offerts aux personnes, dont les maisons ont été incendiées par le bombardement, a déjà touché 20492 rixdalers : le prince royal en a donné 3000, et son auguste épouse 2000.

Les négocians de Copenhague s'indemnissent des pertes que leur a fait essuyer l'expédition des Anglais en armant des corsaires. Tous les jours de nouvelles prises sont amenées dans les ports du Danemark, et on procède à leurs ventes, ainsi qu'à celle des marchandises anglaises mises sous le séquestre.

**ALLEMAGNE.** — *Vienne, le 3 janvier.* — Voici un extrait de plusieurs lois sanctionnées par la diète de Prishbourg, qui a été fermée dans le courant de décembre dernier.

La ville et le port franc de Fiume seront immatriculés, et son gouverneur prend sa place à côté des magistrats pendant la tenue de la diète.

S. M. I. désiraient faire fleurir le commerce de la Hongrie avec l'étranger, consent à ce que les marchandises dont l'importation est permise en Hongrie, ainsi que celles aux-

quelles ce privilége sera accordé par la suite, soient exemptés de tous droits quelconques en passant par les Etats al-  
mands de l'Autriche, à la réserve néanmoins des droits de route.

La même diète s'est occupée avant la fin de sa session du mode le plus convenable d'améliorer le sort des Juifs établis en Hongrie. La résolution qu'elle a prise à ce sujet est soumise actuellement à S. M. I.

— On fait à Vienne de grands préparatifs de fêtes pour l'époque très-prochaine du mariage de S. M. l'Empereur d'Autriche.

**ISTRIE.** — *Trieste, le 22 décembre.* — M. le baron de Hugel, ci-devant co-commissaire impérial à Ratisbonne, se rend à Gonio pour régler, de concert avec les commissaires français, la démarcation des frontières, conformément à la convention de Fontainebleau.

**ROYAUME DE BAVIÈRE.** — *Munich, le 18 décembre.* — S. M. le roi de Bavière vient de rendre une ordonnance, par laquelle les professeurs et instituteurs sont exempts de servir dans la milice bourgeoise en qualité de simple militien; mais ils pourront être employés comme fourriers ou quartier-maitres.

**SUISSE.** — *Aarau, le 21 décembre.* — Le grand conseil de ce canton a adopté, dans sa dernière session, plusieurs décrets. Un entr'autres qui fixe la taxe mise sur les lettres de naturalisation pour un Français ou un Suisse, il faudra payer (*au minimum*) 200 francs à l'Etat, et 400 pour un étranger, le *maximum* est de 800 fr. — Un autre de ces décrets établit dix bourses de 200 fr. en faveur des jeunes gens qui, au sortir de leurs études, voudront embrasser l'état ecclésiastique. Cinq des bourses sont destinées aux étudiants protestans, les cinq autres aux catholiques.

*Berne, le 1<sup>er</sup>. janvier.* — La transmission du pouvoir directorial faite par S. E. M. Reinhard de Zurich au Landammann de la Suisse M. l'avoyer Ruttiman de Lucerne, a eu lieu le 31 décembre 1807 à Zug.

**NAPLES.** — *Le 12 décembre.* — Par un décret nouvellement rendu, S. M. le roi de Naples a ordonné le desséchement des marais de Castel-Volturno près de Capoue, afin de les rendre à l'agriculture. En conséquence une compagnie d'entrepreneurs sera chargée de cette utile opération, et la moitié des terrains desséchés lui seront adjugés en dédommagement des frais qu'elle aura faits.

**ANGLETERRE.** — *Londres, le 22 décembre.* — Sir John Moore est arrivé le 25 novembre à Gibraltar avec quinze bâtimens de transport, ayant à bord 9000 hommes de troupes venant de Syracuse.

— La personne arrivée de Calais sur un parlementaire est le comte de Mein. Il est chargé de dépeches pour le comte de Stahrenberg, ambassadeur d'Autriche. On croit qu'elles contiennent l'ordre de son rappel.

### (INTÉRIEUR).

— S. Ex. le ministre de l'intérieur a, d'après l'ordre de S. M., adressé aux chambres de commerce des différentes villes de l'Empire une circulaire, dans laquelle il a exposé les conséquences qui résulteraienr pour le commerce français des mesures nouvellement prises par l'Angleterre concernant le commerce maritime de toutes les nations. Son Excellence a fait sentir aux négocians que le décret du 29 décembre dernier, rendu par l'Empereur à Milan, était le seul moyen de prévenir ces funestes résultats, et les a enfin engagés à faire armer dans tous les ports des corsaires. Toutes les chambres du commerce ont répondu à cette lettre avec cet élan et le patriotisme qui caractérisent les Français. Son Excellence a présenté ces jours-ci à S. M. le rapport de leurs réponses.

### ANNONCES.

*Catalogue des manuscrits sanscrits de la Bibliothèque impériale*, avec des notices du contenu de la plupart des ouvrages, etc.; par MM. Alexandre Hamilton, membre de la Société asiatique de Calcutta, professeur de littérature indienne, etc.; et L. Langlès, membre de l'Institut de France, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, etc. — Prix, 5 fr. broché en carton. — A Paris, de l'imprimerie Bibliographique. Se vend chez Ant. Aug. Renouard, rue Saint-André-des-Arcs; Galland, rue Saint-Thomas-du-Louvre; Treuttel et Wurtz, rue de Lille.

*Essai sur les Journaux; la Mort de Socrate*, discours académique, augmenté de notes; par Bernardin de Saint-Pierre. Un vol. in-18, pour faire suite à deux vol. même format, contenant *Paul et Virginie*, *la Chouanière indienne*, etc. Chez Didot l'aîné, Déterville, Merlin, Plassan. Ils se vendent ensemble ou séparément. — Prix, brochés, papier commun, 1 fr. 80 cent.; pap. vélin, 3 fr. 60 cent.; *Paul et Virginie*, idem, avec figures, 6 fr.

Le Mercure rendra compte incessamment de ce nouveau volume.

(N<sup>o</sup>. CCCXL.).

(SAMEDI 23 JANVIER 1808.)

# MERCURE DE FRANCE.

## POËSIE.

### LE MÉRITE ET L'ÉLOGE. — ALLÉGORIE.

Au Mérite voulant jadis  
Se montrer plus facile,  
L'Éloge courrait le pays  
Pour trouver son asyle.  
Long-tems du voyageur lassé  
Vaine fut la poursuite :  
On sait qu'il n'est pas fort aisé  
De trouver le Mérite.

L'Éloge un jour d'un bois suivait  
La route peu battue,  
Quand un monstre qu'il reconnaît  
Se présente à sa vue.  
Ah ! se dit-il, n'en doutons point,  
Notre course est finie :  
Le Mérite n'est pas bien loin,  
Puisque voilà l'Envie.

L'Éloge avance quelques pas,  
Aperçoit le Mérite,  
Et jure, en lui tendant les bras,  
De rester à sa suite.  
Il eût gagné sans contredit  
A lui rendre justice :

K

Mais quoi ? bientôt il le trahit  
Pour s'attacher au Vice.

D. F. LEVILLEUL.

## LE TROUBADOUR ÉPOUX ET PÈRE.

O Troubadour ! déjà six fois l'aurore  
A du soleil annoncé le retour.  
Triste et plaintif, ton luth gémit encore.  
Dis-moi ta peine, ingénue Troubadour.

Ma peine, hélas ! ma peine est bien amère.  
Six fois j'ai vu naître et mourir le jour  
Loin de ma fille et de sa bonne mère :  
Ah ! plains, Ami, sensible Troubadour.

Ce qu'est Borée aux dons naissans de Flore,  
Ce qu'au ramier est le cruel autour,  
L'éloignement de tout ce qu'il adore  
L'est pour le cœur du tendre Troubadour.

C'est grand' pitié de ne plus voir sa mie  
Et, sur son sein, gage si doux d'amour.  
Ils sont, hélas ! retranchés de la vie  
Jours que sans eux passe le Troubadour.

D'objets si chers, qu'en sa bonté suprême  
Jamais le Ciel ne te prive à ton tour !  
Il n'est bonheur qu'auprès de ce qu'on aime.  
Ami, crois-en les pleurs du Troubadour.

*DEMORÉ, Sous-Inspecteur de marine, des  
Académies de Lyon et de Marseille.*

## INSCRIPTION

*Pour mettre au bas de la statue de S. M. l'Empereur et Roi, placée  
dans la salle des séances de l'Institut de France.*

MODERATOR ORBIS.

GALLIÆ DECUS.

INCENIO POTENS, VIRTUTIBUS MAJOR.  
MUSIS AMICUS:

*Par M. DERGNY, professeur au Lycée Bonaparte.*

## ENIGME.

Un pied, toujours, de ma longueur  
Est la juste mesure ;  
Il l'est aussi de ma largeur.  
Et pourtant du carré je n'ai point la figure.

## LOGOGRIFFE.

Même lorsque l'on m'a l'en ne veut point m'avoir ;  
Voilà ce qu'il vous faut savoir.  
En effet, en gardant et ma queue et ma tête,  
Qui, l'une et l'autre, sont d'identité parfaite,  
Qu'en résulterait-il ? c'est que vous auriez tort.  
Ne gardez donc de moi que le cœur ; c'est tout or.

## CHARADE.

Avec impatience  
On attend mon premier ;  
Sur le front de Constance  
Est souvent mon dernier ;  
Et c'est sur-tout en France  
Que, pour se marier,  
L'homme est sans espérance  
S'il ne fait mon enfant.

F. BONNET (de Lille).

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIFFE et de la CHARADE  
insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est la lettre *L*.

Celui du Logogriphe est *1808*.

Voici le mot de la Charade :

De *Pan* la voix enchantresse  
Se joint souvent au chalumeau.  
Un malheureux, dans la détresse,  
Quelquefois se jette dans l'eau :  
Enfin, d'un sot la maladresse  
Le fait donner dans le *paneau*.

## LITTÉRATURE.—SCIENCES ET ARTS.

## (EXTRAITS.)

*LE SIÈGE DE LA ROCHELLE*, ou *le Malheur et la Conscience*; par M<sup>me</sup> DE GENLIS.—Un vol. in-8° broc. Prix , 6 fr. , et 7 fr. 50 cent. franc de port. A Paris, à la Librairie stéréotype , chez *H. Nicolle*, rue des Petits-Augustins.

S'IL n'était pas dans la destinée des femmes célèbres, comme dans celle des hommes illustres, de n'obtenir de leurs contemporains qu'une justice imparfaite; on se rappellerait sans doute, avec plus de reconnaissance, par combien de travaux édifiants M<sup>me</sup> de Genlis, depuis près de trente années, a consacré sa carrière dans le monde et dans les lettres. Appelée à présider l'éducation des enfans d'un prince, elle crut devoir justifier avec éclat la singularité d'un tel choix; et vingt volumes, publiés par une femme sur l'art difficile de former des hommes, prouverent au moins qu'elle avait senti l'importance de ses fonctions. Ce n'est point qu'on trouvât dans ses écrits de ces observations neuves ni de ces idées fécondes qui préparent et qui sont elles-mêmes des découvertes dans les sciences morales; mais tout ce que Fénélon, Rousseau, lord Chesterfield , M<sup>me</sup> de Lambert et d'autres écrivains moins connus, avaient proposé de plus sage sur l'éducation des deux sexes, était réuni dans les livres de M<sup>me</sup> de Genlis, qui, pour éviter la monotonie des préceptes, les présentait sous des formes, tantôt dramatiques, tantôt romanesques. En effet, son *Théâtre d'Education*, *Adèle et Théodore*, les *Veillées du Château*, les *Annales de la Vertu*, ressemblent à des contes de Fées et à des proverbes de société; plutôt qu'à des leçons dictées par une philosophie éclairée et religieuse. Cependant ces productions d'un genre équivoque partagèrent avec celles de MM. Mercier et Baculard d'Arnaud une vogue si prodigieuse en Allemagne, dans les colonies, & même en France, que Rivarol les appelait des livres *inévitables*. Avouons que l'élegance,

la correction du style , la sagesse et la pureté des institutions morales , distinguent ceux de M<sup>me</sup> de Genlis , et les placent au second rang parmi les ouvrages utiles , où ne brillent ni le génie de l'invention ni le mérite de l'originalité.

Il sera plus difficile de classer ses derniers romans , et notamment celui que nous annonçons dans cet article , non qu'elle y renonce à l'honorable mission qu'elle s'est donnée d'instruire et de guider la vertu dans les orages de la vie ; au contraire , elle la prend au berceau , dans le palais d'un souverain , et la ramène , pour ainsi dire , jusqu'aux marches du trône , en passant par la Grève. Mais si l'on a regardé comme le délice d'une imagination malade le seul projet de montrer un échafaud sur la scène , j'ai de la peine à croire que , chez un peuple qui n'est point arrivé au dernier degré de la décadence et de la barbarie , l'art et le goût permettent de fonder l'intérêt d'un roman sur un spectacle pareil , et d'offrir à ses lecteurs des émotions puisées dans les greffes des tribunaux criminels. Cette conception première , sur laquelle repose tout entier le nouvel ouvrage de M<sup>me</sup> de Genlis , et qui contraste , d'une manière si pénible , avec l'élegance naturelle , la douceur et la pureté de son style , paraît sur-tout étrange quand on a lu son Epître dédicatoire à madame Brady : on a de la peine à comprendre comment l'auteur d'un roman qui , dès les premières pages , fait accuser d'un meurtre abominable une vierge de dix-sept ans , et qui là conduit à l'échafaud pour un crime impossible à croire , condamne avec tant de sévérité ceux ou celles qui , dans ces derniers tems , ont prodiguer , dans les ouvrages d'imagination , les peintures effrayantes et les scènes convulsives d'une passion sans frein et sans espérance. Il faut entendre M<sup>me</sup> de Genlis elle-même , avant d'appliquer ses principes au *Siege de la Rochelle*.

« Pendant quelques années , dit-elle , de grands excès commis ont fait penser trop généralement que la force , la violence et la férocité , étaient du talent , de l'énergie et du génie. Cette opinion eut une funeste influence sur la littérature , et donna naissance à des productions monstrueuses. Les passions avaient bou-

» leversé la France , il fallut déifier les passions : en les  
 » exaltant jusqu'au crime , on osa les offrir à l'admirati-  
 » on publique : le suicide fut représenté comme un  
 » *acte sublime* ; on ne trouva plus que de la fadeur dans  
 » la véritable sensibilité : l'amour , dans les ouvrages  
 » d'imagination , ne fut plus appelé une faiblesse : on  
 » lui fit commettre des cruautés atroces , on ne le re-  
 » presenta plus qu'enveloppé de crêpes noirs , un poi-  
 » gnard à la main , planant sur des tombeaux et médi-  
 » tant des crimes ; et ce fut sous cette forme qu'on en fit  
 » une vertu ! Le char de Vénus ne fut plus traîné par  
 » des colombes : Vénus elle-même , se dépouillant de la  
 » ceinture des grâces , se transforma en bacchante et  
 » souvent en furie : alors les héros de roman , d'après  
 » cette mythologie révolutionnaire , devinrent tous des  
 » frénétiques barbares , toujours menaçans , toujours  
 » furieux avec l'objet de leur idolâtrie ; les uns , dans  
 » leurs rendez-vous , attendant leurs maîtresses avec  
 » l'impatience féroce qu'un brigand sanguinaire pour-  
 » rait avoir en attendant sa proie , mordaient la pierre  
 » dans cette attente ; les autres , dans un dépit amou-  
 » reux , faisaient jaillir leur sang sur leurs maîtresses ,  
 » ou les menaçaient de les jeter dans la Seine , et près-  
 » que tous finissaient par se tuer. Les héroïnes , de leur  
 » côté , plus passionnées encore , se prosternaient de-  
 » vant leurs amans , se roulaient dans la poussière à  
 » leurs pieds , ou s'empoisonnaient , ou se précipitaient  
 » dans des fleuves , en faisant périr avec elles le fruit de  
 » leur amour qu'elles portaient dans leur sein . »

Madame de Genlis a soin de nous avertir qu'elle ne blâme dans ces ouvrages que ce qu'ils ont d'*immoral* , et cet amour effroyable. Elle ne les désigne , d'ailleurs , comme on a dû l'observer , que par un petit nombre d'expressions soulignées. Mais à travers l'étagage d'éru-  
 dition mythologique dont elle a chargé son analyse , on a généralement cru reconnaître les romans de *Delphine* et d'*Amélie de Mansfield* (1). Le premier est

---

(1) Il faut observer que ces expressions exagérées ont été sagement retranchées dans les dernières éditions de ce roman , et qu'il était facile à M<sup>me</sup> de Genlis de s'en convaincre.

d'une femme, douée d'une imagination brillante et mobile, qui paraît avoir payé d'une partie de son bonheur l'éclat prématué de ses talents et de sa renommée; qui, en parlant beaucoup des charmes de la mélancolie et de la solitude, a montré sans doute trop d'empressement à fréquenter les lieux où l'ambition prête une oreille inquiète à tous les vents de l'opinion et de la faveur; qui, par la nature de son existence et de ses ouvrages, a malheureusement fait oublier à ses critiques ce qu'elle avait dit elle-même avec tant de finesse et de goût, qu'une femme qui écrit ressemble à Hermine déguisée en guerrier; mais qui n'avait jamais attaqué madame de Genlis, et qu'on n'accuse point d'avoir manqué de justice, d'égards, ni même de générosité, pour ceux qu'elle a pu croire ses ennemis. Le second de ces romans est d'une femme encore plus distinguée par sa modestie que par son esprit; qui vécut et mourut dans la retraite, indifférente à toutes les illusions de la gloire, et sensible seulement aux plaisirs de l'imagination et de l'amitié: le souvenir de sa perte récente, aigri par une critique amère et déplacée, a soulevé tous ceux qui l'ont aimée, c'est-à-dire, tous ceux qui l'ont connue, contre madame de Genlis: et tous ont cru satisfaire à leur douleur comme à la vérité, en s'écriant que si l'auteur du *Siége de la Rochelle* et de vingt autres ouvrages, froidement et correctement écrits, montre par-tout un talent plus facile et plus pur, celui des deux femmes qu'il attaque est à la fois plus varié, plus original, plus brillant et plus élevé.

Sans ajouter à ce rapprochement une discussion qui m'entraînerait trop loin, je me bornerai à présenter l'analyse du nouveau roman de madame de Genlis, à la suite des principes qu'elle-même a cru devoir établir.

*Clara*, (l'héroïne du *Siége de la Rochelle*), est issue du mariage clandestin du comte de Rosemberg avec la fille d'un électeur d'Allemagne, à une époque où ces Princes occupaient, dans l'ordre politique, un rang peu inférieur à celui des Rois. Il faut passer sur les bizarres invraisemblances de ce mariage, dont toutes

les circonstances sont presque impossibles , et dont les suites ne sont pas moins extraordinaires ; mais on doit observer que , malgré l'art de l'auteur , qui en a placé le récit dans le milieu du roman , et sous une forme épisodique , cette aventure incroyable n'en est pas moins le fondement de l'ouvrage qui , sans elle , ne pourrait se concevoir ni se dénouer . Je sais qu'au théâtre le spectateur prend facilement son parti sur les événemens de l'avant-scène , quand une fable mal inventée amène des situations touchantes et des beautés d'un ordre supérieur . Mais l'art dramatique est si compliqué , l'action qui se passe dans les vingt-quatre heures doit être d'une vraisemblance si parfaite , elle est soumise à des calculs si rigoureux , que l'indulgence pour ce qui la précède est commandée au spectateur par l'intérêt de son plaisir . Profondément ému de l'effet qu'il a sous les yeux , comment serait-il toujours difficile sur la cause éloignée qu'on lui raconte ? Il n'en est pas ainsi dans un roman , où le récit de l'action et des événemens qui l'ont produite ne diffère pas même par la vivacité des couleurs , et frappe nécessairement le lecteur de la même manière . L'extrême infériorité du genre , qui naît sur-tout de la facilité de ses combinaisons , donne à tout homme raisonnable le droit d'être exigeant sur la possibilité de celles qu'on lui présente ; puisque les romanciers sont libres de multiplier les années et les voyages pour nouer le fil des aventures qu'ils imaginent , c'est bien le moins qu'ils inventent des ressorts vraisemblables pour les faire naître et des moyens naturels pour les terminer . Ils disposent à leur gré du tems et de l'espace , et Descartes ne demandait que du mouvement et de la matière pour créer un monde .

On a remarqué que dans celui que madame de Genlis a vu , (si toutefois c'est le même qu'elle peint dans ses romans) , on ne manque jamais de rencontrer quelques scélérats si odieux , ou quelques personnages si profondément corrompus , qu'on chercherait vainement , dans l'ordre de la nature et de la société , de quoi motiver leurs crimes ou leurs bassesses . J'en atteste l'*Armoisflède des Chevaliers du Cygne* et l'*Elvire*

du roman d'*Alphonsine* : tel est encore ici ce *Montalban*, à qui le comte de *Rosemberg* confie *Clara*, dès qu'il a trompé la princesse *Euphémie*, sa mère, sur le sexe et sur la destinée de son enfant. Dix-sept ans sont écoulés depuis sa naissance : *Clara* conduite en France, élevée dans un couvent, soumise sans effort aux conseils d'un vénérable religieux, nommé le Père *Arsène*, *Clara*, dis-je, passe pour la fille de *Montalban*, qu'elle connaît à peine, et dont l'existence équivoque, le maintien sombre, le caractère inquiet et dur, en inspirant plus de crainte que de respect, repoussent nécessairement la tendresse et la confiance. Cependant, c'est par ses soins que *Clara* touche au moment d'épouser un homme qu'elle aime et dont elle est adorée, *Valmore*, jeune seigneur du caractère le plus vertueux et le plus sensible, à qui sa première épouse, fille unique du duc de.... n'a laissé qu'un fils nommé *Jules*, à peine sorti du berceau. *Valmore* porte un beau nom : sa fortune suffit à son indépendance ; mais si par hasard il perdait son fils, il hériterait d'un grand titre, d'un immense revenu; et pour prix d'une si noble alliance, *Rosemberg* viendrait alors reconnaître sa fille et payer les dettes de *Montalban*. C'est sur ce frêle édifice que le roman est fondé.

Malgré les pressentimens secrets d'*Amélie*, sœur ainée de *Valmore*, tous les personnages paraissent jouir tranquillement de leur situation et de leurs espérances, lorsqu'une catastrophe sanglante termine tout à coup le rêve de leur bonheur. Il faut entendre madame de Genlis la raconter elle-même. La clarté, la simplicité, l'élégance continue du style feront plus aisément supporter au lecteur l'atrocité de l'action et l'in vraisemblance des détails qui l'accompagnent.

« Montalban partit pour Pontaise en assurant qu'il » reviendrait sous deux ou trois jours. Valmore se » rendit à Paris pour une affaire en promettant de re- » venir le lendemain. Sa terre n'était qu'à douze lieues » de Paris. Amélie et Clara se trouvant seules dans ce » vaste château, se rappelèrent avec quelque frayeur » que la forêt qui bordait une partie du parc était rem- » plie de voleurs, et que même on y avait commis

» récemment plusieurs meurtres. On savait qu'un châ-  
» teau voisin , trois mois auparavant , en l'absence de  
» ses maîtres , avait été attaqué à force ouverte et pillé  
» par ces brigands. Près de Valmore , on aurait bravé  
» tous les dangers , mais en son absence on craignait  
» tout . On fit faire aux domestiques la garde toute la  
» nuit ; et le lendemain , au point du jour ; toutes les  
» craintes s'évanouirent : Valmore deyait revenir dans  
» la matinée.

« Clara se leva de bonne heure ; on était au mois  
» d'août. Jules , la veille , avait témoigné le désir d'avoir  
» des pêches , et Clara se faisait un plaisir de lui pro-  
» curer dans cette matinée une agréable surprise . . .  
» Cet enfant logeait dans un petit pavillon , au bout  
» duquel était un joli jardin entièrement séparé , par  
» des murs , du parc du château. A l'extrémité du jardin  
» se trouvait une porte donnant dans la forêt , mais qui  
» depuis les inquiétudes causées par les voleurs était  
» soigneusement fermée , et dont Valmore gardait la  
» clef. Jules était dans ce pavillon communiquant à  
» l'appartement de son père , sous la garde d'une jeune  
» gouvernante et d'un vieux domestique. Ce dernier ,  
» malade de la goutte depuis dix jours , quoiqu'il ne fût  
» pas alité , était hors d'état de suivre Jules dans le jar-  
» din. La gouvernante , ayant une intrigue secrète ,  
» avait imaginé de recevoir son amant avant que ses  
» maîtres fussent éveillés ; elle se hâtait d'habiller Jules et  
» de l'envoyer tout seul dans son petit jardin. Elle ne  
» l'allait retrouver ou ne le rappelait qu'au bout d'une  
» heure et demie. Clara arriva au pavillon un quart  
» d'heure après l'amant de cette fille ; elle trouva la pre-  
» mière porte entr'ouverte ; elle passa sans s'arrêter et  
» sans entrer dans l'appartement de Jules , qu'elle n'al-  
» lait jamais voir de si bonne heure. D'ailleurs lui pré-  
» parant une surprise , c'était dans le jardin qu'elle vou-  
» lait aller , ne croyant pas qu'il y fût encore. Elle tra-  
» versa le jardin sans rencontrer Jules qui s'amusait  
» dans un bosquet. Elle entra dans un petit cabinet où  
» elle savait que Jules allait déjeûner tous les matins.  
» Elle posa sa corbeille de pêches sur une table ; et ,  
» comme la table était entièrement couverte d'un grand

» tapis qui retombait tout autour jusqu'à la terre, elle  
 » imagina de se cacher sous ce tapis et d'attendre là  
 » Jules, afin de jouir de son étonnement. L'innocente  
 » Clara vénait d'entrer dans ce cabinet, heureuse, ché-  
 » rie, florissante de jeunesse, de gaieté, de bonheur ;  
 » et la foudre allait tomber sur elle !.... Ce drap fatal,  
 » ce drap mortuaire dans lequel elle s'enveloppe en  
 » riant, voile déjà la plus infortunée de toutes les vic-  
 » times, et on ne l'en arrachera que pour la plonger  
 » dans le plus profond abîme des misères humaines !  
 » Gloire, félicité, réputation, biens fragiles de la terre !  
 » vous serez dans un instant anéantis pour elle ! Hélas !  
 » que lui restera-t-il ? Le dédommagement de tous les  
 » maux, le prix de tous les sacrifices, une conscience  
 » pure.

» Clara n'était que depuis dix ou douze minutes ca-  
 » chée sous la table, lorsqu'elle entendit marcher et  
 » s'approcher du cabinet, et bientôt sa surprise fut  
 » extrême en reconnaissant la voix de son père qu'elle  
 » croyait à dix-huit lieues. Un sentiment vague de  
 » crainte la tint sous la table ; cependant elle allait  
 » en sortir, lorsqu'elle entendit entrer dans le cabinet  
 » son père et le jeune Jules. Interdite, étonnée, Clara  
 » resta immobile et silencieuse. — Mon Dieu, Monsieur  
 » de Montalhan ! dit Jules, que voulez-vous donc ?...  
 » vous me faites peur.... Je veux aller auprès de ma  
 » bonne..... Ici la douce voix de Jules s'arrêta subite-  
 » ment.... Aussitôt un cri étouffé s'échappa de sa bouche,  
 » il tombe.... On soulève le tapis, sans regarder sous la  
 » table, on jette précipitamment un poignard sanglant  
 » sur la robe de Clara ; l'infortunée s'évanouit.... Le  
 » meurtrier, l'exécutable Montalban s'évade.... Ce mons-  
 » tre avait su, par son valet-de-chambre, l'intrigue se-  
 » crète de la gouvernante du malheureux Jules, et  
 » que cet enfant tous les matins passait une heure et  
 » demi tout seul dans le jardin. Le scélérat était muni  
 » d'une clef de la porte qui donnait dans la forêt. Il  
 » avait calculé que si, contre son attente, il eût trouvé  
 » la gouvernante dans le jardin, il aurait donné à son  
 » apparition un tour de plaisanterie ; car qui jamais eût  
 » osé concevoir l'idée d'un tel forfait ! etc., etc. »

A présent , je le demande à tout homme de bonne foi : personne , dit avec raison M<sup>me</sup> de Genlis , n'aurait pu concevoir l'idée de ce crime abominable. A peine peut-on l'expliquer en supposant toutes les fureurs de la cupidité en démence réunies à toutes les prévoyances d'une scélérité réfléchie , à toute la férocité d'un brigand , inaccessible à la crainte et aux remords : et cependant tout le monde s'accorde et s'obstine à l'imputer à une fille de dix-sept ans , dont le souffle du vice n'a point encore altéré la pureté , modèle touchant de grâce , de pudeur , de piété filiale , qui n'est connue de tout ce qui l'environne que par sa bienfaisance , sa timidité , sa candeur , sa vertu céleste ! et *Valmore* , le plus sensible et le plus religieux des hommes , transforme tout à coup en parricide cet ange dont il est adoré ! Il veut que *Clara périsse dans les tourmens* ; il ne veut vivre que pour voir son supplice ! .... Passe encore pour *Valmore* ! c'est un père au désespoir : mais sa soeur , mais ses vassaux , mais les juges sur-tout ! qui , tons à l'envi , font taire le cri de la nature , de l'amour et de la raison ! qui sacrifient toutes les certitudes morales à de faibles apparences ; comme si celui qui fut capable de combiner et d'exécuter cet horrible assassinat , avait dû nécessairement s'évanouir après l'avoir commis , garder à la main le poignard ensanglé , et attendre plus d'une heure , dans cette attitude , qu'on vint l'arrêter à côté de sa victime ! Il faut en convenir , tout cela est faux et absurde : il n'y a que la ferme résolution de fonder un roman sur des événemens impossibles , qui puisse admettre cette odieuse injustice et cette exécrable crédulité.

*Clara* , comme on doit s'y attendre , pousse l'héroïsme de la religion et de la nature , jusqu'à se laisser conduire à l'échafaud , plutôt que d'accuser le monstre , qu'elle croit son père. Mais pourquoi ne dit-elle pas , en protestant toujours de son innocence , que le saisissement et l'effroi ne lui ont pas permis de regarder le meurtrier ? Le P. Arsène lui défendrait-il ce léger mensonge , qui suffirait pour sauver sa vie et pour épargner un crime à la justice humaine ? J'avoue qu'ici la conduite de ce vertueux confesseur me paraît encore plus im-

pénétrable que les décrets de la Providence dont il est l'image. Sa pénitente lui a tout révélé : lui-même a tout pressenti. Cependant ni la pitié, ni l'équité, ni l'horreur du crime, ni le désir d'arracher l'innocence au supplice, toutes ces vertus de la faible humanité, ne peuvent inspirer au bon religieux l'idée d'éclairer les juges, ou du moins de chercher un moyen de suspendre l'exécution de l'arrêt. Théologiquement parlant, je ne doute pas qu'il n'ait raison : je m'en rapporte là-dessus à M<sup>me</sup> de Genlis. Mais les lecteurs, qui ne sont pas caustiques, sont tentés de croire que le P. Arsène n'agit ainsi, que pour ne pas perdre l'occasion de prêcher *Clara* dans sa prison et sur l'échafaud. Les sermons sont bons, et ceux de M<sup>me</sup> de Genlis en particulier sont pleins d'éloquence. Tel est cependant le misérable pouvoir de la chair et du sang, qu'on aimerait mieux ici quelque démarche pour sauver *Clara*, fût-elle inutile. Et si, par malheur, on n'est pas doué d'une foi aussi robuste que celle du P. Arsène et de M<sup>me</sup> de Genlis, si on ne s'élève pas, comme eux, à ce degré de piété sublime, d'où l'on regarde avec un profond mépris les guenilles périssables, que nous nommons l'honneur et la vie, on est plus étonné qu'attendri de cette dévotion calme et résignée qui abandonne l'innocence aux bourreaux, quand un seul mot suffirait peut-être pour la conserver au monde : peu s'en faut qu'on ne s'écrie alors avec Corneille :

Et je rends grâce au ciel de n'être pas Romain  
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Au reste, on se doute bien que *Clara* ne meurt point en place de Grève : l'aventure d'une héroïne de dix-sept ans, condamnée à mort et décapitée sur les plus folles présomptions, appartient de droit à l'histoire des tribunaux révolutionnaires ; et l'on a vu, par le titre du roman de madame de Genlis, que l'action se passe sous le règne de Louis XIII. Il fallait donc que *Clara* fut sauvée, et pour cela, madame de Genlis invente un moyen aussi extraordinaire que tout le reste.

*Valmore*, qui, dans son désespoir aveugle et furieux, a lui-même livré sa maîtresse à la maréchaussée, qui l'a fait garrotter et traîner dans les cachots, qui, tout

À-l'heure, ne voulait vivre que pour voir son supplice; *Valmore* se ravise, et va demander sa grâce au cardinal de Richelieu. Ce nom né rappelle pas, je l'avoue, l'idée de la clémence et de la bonté: mais c'est la faute de l'histoire, et nous savons à présent comment on l'écrivit. Dans le fait, ce ministre célèbre, à qui la poésie trompée a conservé des traits si fiers et si sévères; ce politique ambitieux qu'on a cru long-tems implacable, sous prétexte qu'uniquement occupé d'affermir sa puissance et celle du trône, il fit décapiter en effigie tous les grands seigneurs du royaume dans la personne du duc de Montmorenci, tous les favoris qui lui portaient ombrage dans celle de Cinq-Mars, et tous les magistrats qu'il désespérait d'intimider, dans celle du vertueux de Thou; ce Richelieu, dit madame de Genlis, était le plus doux, le plus facile et le plus compâtissant de tous les hommes. *Valmore* avait eu le bonheur de lui plaire et de mériter sa confiance; j'aime à croire que ce n'était point par des services semblables à ceux d'un certain chevalier de Rochefort, dont madame de Genlis a fort loué le dévouement et le patriotisme, dans ses *Souvenirs de Félicie*, lequel chevalier resta quatre jours sur un fumier, déguisé en mendiant, pour servir d'espion au débonnaire cardinal. On voit que madame de Genlis, craignant que cette anecdote ne tombât dans l'oubli, a suivi la méthode de M. Fenaigle, qui attache des signes convenables aux noms qu'il veut rappeler, et qu'elle a liés ensemble pour jamais le nom du chevalier de Rochefort et l'image du fumier.

Quoi qu'il en soit des moyens qui assurent à *Valmore* la faveur du cardinal de Richelieu, il en obtient la grâce de *Clara*. Cette infortunée passe de l'échafaud dans la maison des *Filles du Repentir*: bientôt *Montalban* la tire de cet asyle pour l'envoyer dans un vieux château, sur les bords du Rhône, où il se propose d'aller l'assassiner lui-même, quand il aura expédié quelques affaires qui le retiennent à Paris. Le Père Arsène le prévient, et par une suite de petits prodiges; qu'il faut admirer dans l'ouvrage même, il parvient à conduire *Clara* dans une ferme, aux environs de là Rochelle. A peine a-t-elle eu le tems de s'y établir et

d'écouter l'histoire de la famille , que le duc d'Angouême vient assiéger le boulevard des Protestans ; et *Valmore*, qui commande un détachement de l'armée royale , se loge dans la ferme. On croit que le dénouement approche ; point du tout : le Père Arsène revient tout à coup , enlève sa pénitente en croupe , et court la déposer au fond de l'Allemagne , dans les Etats de l'électeur de..... *Clara* , qui a pris le nom d'*Olympe* , et qui brode comme une fée , fait bientôt du bruit par ses talens : une belle dame , la grande maîtresse de la cour , qui n'aime pas les jeunes filles quand elles sont plus jolies qu'elle , et un vieux chambellan qui les aime précisément par la raison qui les fait haïr de la grande maîtresse , viennent visiter *Clara* dans son humble retraite. Le vieux chambellan , frappé de sa figure , veut la présenter à l'électeur..... L'électeur , non moins attendri d'une ressemblance merveilleuse , la présente à sa fille , la princesse *Euphémie* ; voilà *Clara* , conduite miraculeusement auprès de sa mère , qui , sans la connaître , sans en être connue , prend pour elle la tendresse la plus vive , brave en sa faveur tous les usages reçus , en fait sa confidente , son unique amie , la comble de biens , et la déclare comtesse de Niémen ; et voilà aussi , chemin faisant , un petit soufflet donné sans conséquence à Blaise Pascal , dont j'ai lu quelque part la pensée suivante , que M<sup>me</sup> Necker a trouvée assez juste pour se l'approprier : « On dit que l'habitude est une » seconde nature ; je crains bien que la nature ne soit » qu'une première habitude. »

Les choses en sont-là , quand le comte de *Rosemberg* arrive d'Angleterre , et reconnaît *Clara* du premier coup-d'œil , quoiqu'il l'ait fort peu vue depuis sa naissance : convaincu par les lettres de *Mantalban* qu'elle est coupable du crime horrible dont elle fut accusée , il frémit , et lui ordonne de partir sur-le-champ , si elle ne veut pas être déhoncée à toute la cour , comme un infâme assassin. La malheureuse obéit , et se fait conduire chez les Ursulines de la Rochelle. Là , bientôt les calvinistes abolissent le culte catholique ; et comme Louis XIII venait en personne presser le siège de la ville , le duc de Rohan , chef des rebelles , ordonne

qu'on fasse du couvent des Ursulines un hôpital militaire : *Clara*, toujours sous le nom d'*Olympe*, s'y dévoue, avec les autres religieuses, au service des prisonniers blessés. Alors le hasard, ou plutôt la Providence des romans, réunit dans les murs de la Rochelle le comte de *Rosemberg*, qui vient avec un corps de troupes allemandes, secourir les protestans français contre leur souverain ; le P. Arsène qui s'enferme dans la ville pour y servir les catholiques persécutés ; le féroce *Montalban*, devenu tout à coup un général d'une grande considération, l'ami, le conseil du duc de Rohan ; et *Valmore*, fait prisonnier par les Rochellois. *Clara*, couverte d'un voile, soigne les blessures de celui-ci pendant un mois sans en être connue, et le fait sortir de la ville pour le dérober à un nouveau crime que médite *Montalban*. Deux jours après *Valmore*, sur un simple billet d'*Olympe*, obtient la liberté du comte de *Rosemberg*, à son tour fait prisonnier dans une sortie. Enfin, d'incidens en incidens, tous ces personnages sont amenés en présence les uns des autres. *Clara* est forcée de se découvrir. *Montalban* veut s'en emparer ; le comte de *Rosemberg* la lui arrache, et l'avoue pour sa fille. À ce mot, tout s'éclaircit : *Clara* ne craignant plus d'outrager la nature dévoile le crime de *Montalban*, qui prend la fuite. On devine aisément les transports de *Valmore* et de *Rosemberg* : mais ce qu'on ne devinerait peut-être pas, c'est que *Montalban* a le temps de se réfugier chez une vieille dame catholique, et que le P. Arsène va secrètement, dans cet asyle, lui prodiguer tous les secours de la religion et de l'humanité. Il lui procure même les moyens de s'évader pendant la nuit, et le monstre profite de cette sublime faiblesse pour aller verser un poison subtil dans une potion destinée à *Clara*, malade de tant d'agitations : il court ensuite à faire tuer par *Valmore*, tandis que le P. Arsène sauve encore une fois sa jeune et belle pupille ; et après tant d'aventures épouvantables, admirables, incroyables, tout finit, comme dans le roman le plus vulgaire, par le mariage des deux amans.

Telle est la marche de cet ouvrage où, raison humaine et vraisemblance à part, on remarque, comme dans



dans tous ceux de M<sup>me</sup> de Genlis , des situations attristantes , des caractères bien peints , des pages écrites avec un rare talent. Les fidèles y trouveront d'ailleurs de fréquens sujets d'édification ; car la plupart des personnages du roman y prêchent aussi souvent et aussi bien que le P. Arsène ou M<sup>me</sup> de Genlis : leur langage est même si peu varié , que cette monotonie de la perfection trahit sans cesse l'auteur , et détruit nécessairement toute espèce d'illusion.

On examinera peut-être un jour jusqu'à quel point ces sermons édifiants , prodigués dans des ouvrages qui par leur nature le sont beaucoup moins , sont utiles à la religion qu'ils paraissent défendre , et si cette religion , éprouvée par des persécutions si cruelles et des bienfaits si touchans , a toujours besoin d'être défendue. Mais est-il bien certain qu'elle-même approuve ce mélange tout à fait moderne des choses les plus saintes et des formes les plus profanes ? Croit-on qu'il aurait obtenu le suffrage des pieux solitaires de Port-Royal ?

De la foi des chrétiens les mystères terribles

D'ornemens égagés ne sont point susceptibles.

Telle était du moins l'opinion de Boileau : je doute qu'il eût trouvé la religion mieux placée dans un roman que dans un poème épique. — Il faut , dit-on , traiter un siècle corrompu comme un enfant malade ; il faut *em-mieller* les bords du vase qui renferme la liqueur salutaire. — Je respecte infiniment l'autorité poétique du Tasse ; mais je respecte encore davantage la morale de la religion , et je n'aime pas qu'on la compare à une liqueur amère. Un écrivain , doué d'une imagination souvent admirable , a donné l'exemple des ouvrages de ce genre. Eh bien ! les siens resteront comme des monumens ; mais je doute qu'ils doivent servir de modèles ; il s'est placé trop au-dessus des imitateurs. Ajoutons qu'il n'a point dénaturé le caractère imprimé par le génie à différentes espèces de compositions connues ; que les siennes nées , pour ainsi dire , au milieu du désert , en ont conservé l'indépendance et la majesté sauvage : et sans nous arrêter plus long-tems à ce rapprochement inutile , plaignons un talent d'un ordre inférieur , qui

devait remplacer la force par la douceur et la régularité , de s'être égaré dans la plupart de ses ouvrages au point de mettre l'éducation en proverbes , l'histoire en problèmes , l'amour en sermons et la religion en romans.

ESMÉNARD.

*RÉFLEXIONS HISTORIQUES sur les obstacles qu'on a eus à surmonter pour épurer la langue française , et conseils puisés dans les meilleures sources , afin d'éviter sa corruption. A Paris, chez Lamy , libraire, à l'Espérance , quai des Augustins.*

JE reçus, il y a plusieurs mois , les deux premiers chapitres de cet ouvrage imprimés séparément : l'auteur annonçait dans sa préface que les chapitres suivants paraîtraient bientôt. Craignant de juger , sur un aussi faible échantillon , un livre qui peut être important et utile , je crus devoir n'en point parler , avant que l'ensemble eût été publié , et me fût parvenu. Après avoir attendu près d'une année , je pense qu'il ne m'est plus permis de différer l'annonce de ce fragment d'ouvrage. Peut-être l'auteur a-t-il voulu connaître le jugement que porterait le public sur ces deux chapitres , avant d'imprimer ceux qui suivent , et se ménager ainsi la faculté de faire les changemens que la critique lui indiquerait. Si telle a été son intention , on ne peut que l'en louer : elle annonce dans cet écrivain une modestie peu ordinaire aux auteurs actuels ; et je croirai répondre à son désir en lui proposant mes doutes et mes observations.

Le premier chapitre est intitulé : *Etudes des Francs jusqu'au douzième siècle* ; le second : *Rudesse et disette de la langue française jusqu'au règne de François I<sup>r</sup>.* Quel que soit le plan général de l'auteur , ces deux chapitres exigeaient de sa part des études profondes sur les différentes variations de la langue *romane* qui a donné naissance à la langue française. On voit avec peine qu'il n'a fait qu'effleurer son sujet : il ne présente que des notions vagues ; ses conjectures n'ont presque aucune solidité ; et il s'est borné à abréger deux mé-

moires de Duclos, déjà beaucoup trop resserrés. L'auteur s'excusera peut-être en disant qu'il a travaillé pour des jeunes gens, que son but n'a pas été de leur donner des instructions très-approfondies sur le langage de ces tems reculés, et que d'ailleurs ce sujet n'entrait dans le plan de son ouvrage que comme un préambule qui ne devait pas avoir beaucoup d'étendue. Sans doute on n'aurait pas demandé dans ce travail un grand étalage d'érudition, on n'aurait pas exigé que l'auteur multipliât les citations d'un langage barbare ; mais on aurait désiré que, sans se traîner sur les traces d'un autre savant, il eût fait lui-même les recherches nécessaires, qu'il eût donné ses propres idées sur le résultat de ses études, et que, ne s'écartant point de la clarté et de la précision nécessaires dans un ouvrage classique, il eût présenté une suite d'observations faciles à saisir, et propres à se graver dans la mémoire de la jeunesse.

Lorsqu'on entreprend un travail historique, il est toujours nécessaire de remonter aux sources : si l'on veut s'en rapporter aux écrivains modernes, on ne peut jamais avoir qu'une idée imparfaite des matériaux dont ils se sont servis. Chaque homme a une manière de voir différente, chaque auteur a un système favori auquel il s'efforce toujours de plier les faits et les témoignages contemporains : il résulte que tel passage qu'il a cité peut être entendu d'une manière différente, si l'on veut lire ceux qui précédent et ceux qui suivent. Avec cette méthode fort expéditive, il est vrai, mais très-peu sûre, on s'expose donc à n'être exact ni dans la narration des faits, ni dans les conséquences qu'on cherche à en tirer.

Si l'auteur de cette brochure paraît mériter le reproche de n'avoir pas eu le soin de remonter aux sources, on voit que du moins il a cherché à s'appuyer de témoignages justement respectés. Le discours de l'abbé Fleury, sur la littérature du moyen âge, lui a été sur-tout fort utile. Ce morceau, l'un des plus achevés de cet écrivain célèbre, présente, avec une précision rare, le résumé des études immenses qu'il avait faites de cette littérature qui auparavant semblait un chaos : s'il s'est élevé fortement contre la méthode des scholastiques, il a témoigné

le plus grand respect pour les grands hommes qui , forcés de se soumettre aux formes de l'école , se sont montrés , par leur génie , bien supérieurs à leur siècle , et ont fait autant d'honneur aux lettres qu'à la religion . Mais l'abbé Fleury , en s'étendant avec complaisance sur les études de l'Université de Paris , sur les productions écrites en latin , a gardé le silence sur les premiers essais qu'on fit pour perfectionner la langue vulgaire . Cet objet entrat pour beaucoup dans le plan des deux chapitres dont je m'occupe ; et l'auteur , à ce qu'il paraît , n'a pris d'autre guide que M. Duclos . Avant de se décider à le suivre , il aurait dû faire une réflexion qui semble importante .

M. Duclos destinant ses deux Mémoires à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dont il était membre , choisit un tout autre plan que s'il eût eu à instruire des jeunes gens . Quand on s'adresse à des savans consommés , on néglige ordinairement des détails qu'ils sont supposés connaître , on passe avec rapidité sur des points qu'il faudrait développer à des ignorans ; on ne s'explique , le plus souvent , qu'à demi-mot , ou par des allusions ; afin de ne pas fatiguer son auditoire , on lui épargne des objets qui lui sont trop familiers pour pouvoir lui être représentés , à moins qu'on n'en tire des conjectures ou des conséquences nouvelles . C'est pourquoi M. Duclos a singulièrement resserré ses deux Mémoires que l'auteur aurait dû étendre plutôt qu'abréger . Ce sont donc principalement des fautes d'omission que je relèverai dans cette brochure .

L'auteur parle , comme tous ceux qui ont traité ce sujet ; du premier monument de langue romane qui soit connu : il est du règne de Charles-le-Chauve ; c'est le serment que Louis-le-Germanique fit à ce prince , en 848 , à la suite d'un traité d'alliance qu'ils conclurent ensemble . Ce morceau précieux , dont l'auteur ne transcrit que quelques mots dans une note , aurait dû être cité tout entier dans son ouvrage , parce qu'il montre les premières traces de la formation de la langue française . Comme il est fort court , je le rapporterai ; on remarquera qu'il présente beaucoup plus de latin que de tudesque :

*« Pro don amur, et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et potir me dunat, si salvarai eo cest meon fradra Karlo, et in adjudhah et in eadhuna cosa, si cum hom per dreit son fradra salvar dist, ino quid il imi altre si faret, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradra Karlo in damno sit. »*

(1) » Par amour de Dieu et du peuple chrétien et pour notre commun salut ; de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je sauverai ce mien frère Charles, et l'aiderai en chacune chose, comme un homme par droit doit sauver son frère, en ce qu'il en ferait autant pour moi, et je ne ferai avec Lothaire aucun traité, qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frère Charles. »

L'auteur se trompe dans les observations qu'il fait sur les premiers mots de ce serment ; il prétend que *salvament, amur, potir*, sont des expressions celtes : il semble au contraire qu'elles ne peuvent être dérivées que du latin : la première, du verbe *salvare*; la seconde, du substantif *amor*; et la troisième, du verbe *posse*.

Ce morceau pouvait donner lieu à des conjectures plus générales et plus importantes ; en effet, on y voit réunis des mots français, italiens, et espagnols. De *fradra*, les Italiens ont fait *fratello*; *poblo* a été transformé par les Espagnols en *pueblo*; et de *cadhuna*, ils ont fait *cada una*, pour exprimer *chacune*; *cosa*, qui signifie chose, a été adopté par les deux peuples dans le même sens. Il résulte de ce rapprochement que la langue romane pouvait bien alors être commune à la France, à l'Italie, et à l'Espagne; et ce qui sert à fonder cette conjecture, c'est que la langue espagnole s'appelle encore langue *romane*. Dans la suite des tems, ces trois langues durent prendre une physionomie particulière ; l'italienne se rapprocha du latin, parce que l'Italie fut le siège de l'église latine; l'espagnole s'en éloigna par le long séjour des Maures

(1) Je me suis servi de la traduction de M. Duclos, ~~parce~~ qu'elle est la plus littérale.

dans ce pays; et la française dut sa formation et son caractère à des causes que je me propose d'expliquer.

L'auteur ne donne aucun renseignement précis sur l'époque où l'on commença à faire des vers en langue vulgaire; cependant l'*Histoire de France* lui présentait des détails qu'il ne devait pas négliger. Au commencement du onzième siècle, le roi Robert, forcé de se séparer de Berthe, dont il était parent, épousa Constance, fille de Guillaume premier, comte de Provence. Cette princesse, élevée dans une Cour galante et voluptueuse, amena à sa suite des musiciens, des danseurs, et des poètes auxquels on donna depuis le nom de *troubadours*; ces derniers composèrent les premiers vers en langue romane. Ordinairement toutes les classes de la société ne tardent pas à adopter les goûts et les plaisirs de la Cour: il n'est donc pas étonnant que la protection accordée par la reine Constance, aux poètes romans, contribuait beaucoup à polir cette langue, et à multiplier le nombre de ceux qui l'employèrent à la poésie. Un peu plus de quarante ans après, une autre reine, née comme Constance dans le midi de la France, montra encore plus de penchant pour ce genre de littérature: c'est la fameuse Eléonore de Guyenne; les historiens observent que, lorsqu'elle se croisa avec Louis le jeune, son époux, elle fit venir à sa suite les meilleurs poètes, afin, selon l'expression du savant évêque d'Avranches, de se procurer des distractions par *la science gaie*. Le règne de Saint-Louis ne fut pas moins fécond en poètes: Thibaud, comte de Champagne, s'exerça dans ce genre, ainsi que plusieurs autres grands seigneurs; et c'est principalement à cette époque que les troubadours eurent le plus de gloire et de faveur; ils étaient accueillis avec empressement dans les châteaux; les dames les comblaient de présens et de distinctions flatteuses; et, chose étonnante! dans ces siècles de chevalerie, les talens de l'esprit balançaien presque les vertus guerrières et l'emportaient quelquefois sur elles.

Le succès de ces poètes qui, ainsi qu'Homère, allaient de ville en ville et de châteaux en châteaux, se soutint jusqu'au moment où ils s'oublièrent assez

pour introduire dans leurs ouvrages les aventures vraies ou fausses d'une reine aussi célèbre que malheureuse. Quelques-uns chantèrent les amours de Jeanne de Naples ; et là maison d'Anjou , très-puissante alors, leur fit imposer silence : ils ne formèrent plus ces troupes joyeuses qui erraient dans les villes et dans les campagnes ; obligés d'adopter une vie sédentaire , ils étudièrent avec plus de fruit les ressorts secrets de la poésie française ; et cette juste sévérité contribua peut-être à la renaissance des Lettres , plus que n'auraient pu le faire des applaudissements qui n'étaient accordés le plus souvent qu'à une fausse délicatesse , et qu'à des jeux d'esprit péniblement combinés.

On s'étonne de ne trouver aucun de ces détails dans l'ouvrage dont je m'occupe ; cependant il était nécessaire de les donner , du moins en abrégé. Il en est d'autres qui entraient encore plus dans le plan de l'auteur , puisqu'il annonce qu'il traitera des *obstacles qu'on a eus à surmonter pour épurer la langue française*. Il fallait , ce semble , montrer l'influence que la langue italienne a pu avoir sur la langue française , la lutte entre le dialecte du Midi et celui du Nord , les raisons qui firent préférer ce dernier , et l'avantage que notre langue a tiré de cette préférence ; je m'explique :

Dans le tems où florissaient les troubadours , il n'y avait pas un point central où l'on se livrât spécialement à la culture de la langue française : l'Université de Paris ne pouvait remplir cet objet , puisqu'on ne s'y occupait que des lettres latines. La langue romane avait donc plusieurs dialectes ; mais les deux principaux dont les autres n'étaient que des patois , étaient en usage chacun dans une des deux moitiés de l'ancienne France que séparait la Loire. Le dialecte du Midi se rapprochait beaucoup du latin pour les terminaisons des mots , celui du Nord avait conservé la rudesse de la langue tudesque : l'un était plus harmonieux , l'autre plus énergique.

Cependant lorsque les Provençaux obtinrent des succès poétiques , les habitans du nord de la France leur disputèrent cette gloire. Si les premiers parvinrent à divertir les seigneurs châtelains et les dames par leurs

*fabliaux*, les autres atteignirent le même but avec leurs *syrvantois*. Dans le quatorzième siècle, le dialecte du Midi acquit une grande influence. Le séjour des papes à Avignon, leur cour brillante et polie durent contribuer beaucoup à épurer ce langage, par les secours que les poëtes pouvaient puiser dans la langue italienne qui était alors la plus parfaite de l'Europe. Pétrarque, comme on le sait, passa une grande partie de sa vie dans ce pays : quel effet ne durent pas produire sur les têtes provençales et languedociennes, les succès de ce poëte, son couronnement à Rome, et la lecture de ses poësies où l'amour parle un langage si délicat, si pur et si énergique? Malgré ces circonstances favorables au dialecte méridional, circonstances qui se renouvelèrent encore depuis l'entrée de Charles VIII en Italie, jusqu'au règne de François I<sup>r</sup>, le dialecte du Nord prévalut. Le séjour continual de la cour à Paris ou dans les environs, y contribua autant que le génie des Français qui, quoique plein de vivacité, et porté naturellement au plaisir, est cependant fort éloigné de la mollesse et de la volupté italiennes.

Quelques littérateurs ont regretté que l'on n'ait pas préféré le dialecte du Midi à celui du Nord. Ils ont exagéré la dureté de la langue française, et n'ont pas voulu reconnaître, malgré le suffrage unanime de l'Europe, qu'elle était l'idiome moderne le plus clair et le plus précis, le plus susceptible de cette élégance particulière à la langue grecque, et le plus propre à tous les genres, depuis les poësies fugitives les plus légères jusqu'aux productions héroïques et lyriques, depuis les lettres familières jusqu'à l'histoire et à la plus haute éloquence. Séduits par la douceur de la langue italienne, ils n'ont pas remarqué que cette douceur était souvent monotone, puisqu'elle présente sans cesse le retour des mêmes sons. La langue française au contraire, outre les sons des voyelles, offre un grand nombre de sons composés qui jette beaucoup de variété dans sa prononciation.

La véritable cause de ces diatribes contre la langue française, si souvent renouvelées dans le siècle dernier, se trouve dans les difficultés qu'elle présente, soit

pour les vers, soit pour la prose. Elle ne souffre point, comme la langue italienne, les vers sans rimes; elle ne permet ni de mutiler les mots, ni de hasarder des inversions trop fortes: cette dernière licence est une source continue d'obscurités dans les langues, dont les cas ne se marquent que par des articles. La langue française est aussi sévère pour la prose que pour la poésie. Ennemie des amphibiologies, elle ne tolère aucune espèce d'obscurité; le faste et l'éclat des mots ne sauraient faire passer des idées fausses ou communes; il faut de nécessité, pour se faire lire en français, penser et raisonner avec justesse: avantage que n'ont pas les langues des peuples trop sensibles à l'harmonie, et prêts à tout pardonner, si l'on parvient à flatter cette sensibilité dont l'excès est toujours un défaut.

Ces difficultés contre lesquelles on a élevé tant de murmures ont contribué, plus que toute autre cause, à donner à la langue française cette perfection à laquelle elle parvint dans le siècle de Louis XIV. A force de manier cet idiome, qui avait quelque chose de barbare, à force de chercher son véritable génie, on réussit à l'adoucir et à l'épurer: les obstacles, loin de nuire à ce travail, ne servirent qu'à le rendre plus assuré et plus parfait. En bannissant les licences adoptées dans les autres langues modernes, on écarta, autant que possible de la carrière, les esprits médiocres qu'une trop grande facilité aurait encouragés à y entrer. Nous nous plaignons souvent de cette multitude de poëtes que présentent aujourd'hui, non-seulement la capitale, mais presque toutes les villes de province: l'Italie en offre beaucoup plus. L'indulgence des règles poétiques y porte les hommes qui ont le moins de talent à s'exercer dans l'art des vers: ce ne doit point chercher autre part la cause de la décadence de la poésie italienne. Il est à présumer que si l'on eût proscrit la plus grande partie des licences, que si, comme le veut Boileau, on eût enseigné aux Italiens à rimer difficilement, que si l'on eût rendu cette langue moins facile à manier, les grands poëtes dont s'honore l'Italie eussent été plus parfaits, et qu'on n'en aurait pas vu tant de médiocres.

Ces observations, comme on le voit, étaient de

nature à entrer dans l'ouvrage que j'annonce. Comment expliquer autrement les obstacles qu'il a fallu surmonter pour épurer la langue française ?

L'auteur aurait dû aussi faire connaître ce que les premiers auteurs italiens et espagnols puisèrent dans nos vieux romanciers. Le savant évêque d'Avranches l'aurait mis sur la voie de ces recherches intéressantes. Selon M. Huet, à l'époque des troubadours, tous les étrangers qui voulaient se faire distinguer par quelque teinture de savoir, la venait prendre dans l'Université de Paris, qui était *la mère des sciences et la nourrice des savans*. Le Dante, Bocace, y étudièrent; et il est prouvé que le dernier a pris la plupart de ses Nouvelles dans les romans français. Pétrarque, ajoute-t-il, et les autres poètes italiens, ont puisé leurs plus beaux traits dans les chansons de Thibaud, roi de Navarre, de Gaces Brunez, du Châtelain de Coucy, et des vieux poètes français. Quelques rapprochemens de ces auteurs avec ceux qui les ont imités auraient été d'un grand intérêt.

Du reste l'auteur, dans le chapitre où il conduit le lecteur jusqu'au règne de François I<sup>r</sup>, ne fait aucune mention des auteurs qui, dans le siècle précédent, obtinrent des succès, sur-tout dans l'histoire. Nous en avons quelques-uns qu'il était nécessaire de citer, non-seulement pour le fonds de leurs écrits, mais pour leur style. Je ne parlerai dans ce moment que d'une *Vie de Charles V*, par Christine de Pisan, et des Mémoires de Commines, qui sont beaucoup plus connus : quoique la diction en soit surannée, ils sont très-intelligibles et très-amusans ; le premier ouvrage se distingue par sa naïveté, le second par des peintures pleines de force et d'excellentes maximes de morale. Je citerai un morceau de chacun de ces ouvrages, tant pour donner une idée du langage de cette époque, que pour montrer les progrès que fit la langue depuis le règne de Charles V, jusqu'à celui de Charles VIII.

Christine de Pisan était fille d'un astronome italien que Charles V appela à sa cour : dès son enfance elle cultiva la littérature ; son père lui fit apprendre le latin ; elle s'exerça d'abord dans la poésie française où elle obtint du succès ; ensuite elle écrivit des mémoires

sur le prince qui avait été le bienfaiteur de sa famille. Je citerai le morceau où elle parle du goût que Charles V avait pour les lettres. Ce morceau est d'autant plus curieux qu'il rappelle l'origine de la Bibliothèque impériale, qui passe, avec raison, pour la plus complète qui existe.

« Dirons-nous encore de la sagece du roÿ Charles la grant amour qu'il avoit à l'estude et à science ; et qu'il soit ainssy bien le démonstra par la belle assemblée de notables livres et belle librairie qu'il avoit de tous les plus notables volumes, qui par souverains aucteurs ayent été compillés, soit de la sainte escripture , de théologie , de philosophie , et de toutes sciences , moult bien escripts et richement adornez , en tout temps les meilleurs escripveins que on peust trouver occupez pour luy en tel ouvrage ; et se son estude bel a devis estait bien ordonné , comme il voulloit toutes ses choses belles , nettes , polies et ordonnées ne vient demander : car mieulx être ne peust.

» Mais nonobstant que bien entendist le latin , et que ja ne fust besoing que on lui exposast , de si grant providence fu pour la grant amour qu'il avait à ses successeurs , que au tems à venir les volt pourveoir d'enseignemens et sciences introduisibles à toutes vertus , dont pour celle cause fist par solemnels maistres souffrisans en toutes les sciences et arts , translater du latin en françois tous les plus notables livres . »

Christine parle ensuite de plusieurs de ces traductions parmi lesquelles on remarque celle de la Bible , de la Cité de Dieu de Saint Augustin , de la politique d'Aristote , de Végece , de Tite-Live et de Valère-Maxime ; elle ajoute qu'on en traduisit *très-grande foison d'autres* , etc.

Je citerai , de Philippe de Commines , un morceau qui ne présente pas moins d'intérêt. L'auteur conseille aux princes de toujours gouverner par eux-mêmes , et observe que le meilleur moyen qu'ils puissent employer pour se conduire avec sagesse et prudence , est d'étudier à fond l'Histoire. Après avoir parlé des pièges dans lesquels ils peuvent tomber à la guerre , il ajoute :

« L'exemple d'un est assez en faire sages plusieurs,  
 » et leur donner vouloir de se garder ; et est et me  
 » semble, ( à ce que j'ai vu plusieurs fois par expé-  
 » rience de ce monde , où j'ay été autour des princes  
 » l'espace de dix-huit ans ou plus , ayant claire con-  
 » naissance des plus grandes et secrètes matières qui  
 » se soient traitées en ce royaume de France , et sei-  
 » gneuries voisines ) l'un des grands moyens de rendre  
 » un homme sage , d'avoir leu les Histoires anciennes ,  
 » apprendre à se conduire et garder , et entreprendre  
 » sagement par icelles , et par les exemples de nos  
 » prédécesseurs. Car notre vie est si briève qu'elle ne  
 » suffit à avoir de tant de choses expérience. Joint aussi  
 » que nous sommes diminués d'aage , et que la vie des  
 » hommes n'est si longue comme elle souloit , ny les  
 » corps si puissans. » Philippe de Commines observe  
 ensuite que les princes sont ordinairement entourés de  
 gens instruits qui peuvent les tromper par des ci-  
 tations fausses , et par de mauvaises interprétations  
 des lois. « Autour des seigneurs , continue - t - il , se  
 » trouvent volontiers quelques clercs et gens de robe  
 » longue ( comme raison est ) et y sont bien séans ,  
 » quand ils sont bons , et bien dangereux quand ils sont  
 » autres. A tous propos ont une loy au bee , ou une  
 » histoire , et la meilleure qui se puisse trôver , se  
 » tournerait bien à mauvais sens ; mais les sages qui  
 » auraient lu , n'en seraient jamais abusez ; ni ne se-  
 » raient les gens si hardis , de leur faire entendre  
 » mensonges..... Tous les livres qui sont faits ne ser-  
 » viraient de rien ; si ce n'estait pour ramener en mé-  
 » moire les choses passées ; et qu'aussi plus on voit  
 » de choses en un seul livre en trois mois , que n'en  
 » sauraient voir à l'oeil , et entendre par expérience  
 » vingt hommes de rang vivans l'un après l'autre.  
 » Ainsi pour conclure cet article , me semble que Dieu  
 » ne peut envoyer plus grande peine en un pays que  
 » d'un prince peu entendu , car de là procèdent tous  
 » les autres maux. »

Le style de Philippe de Commines est bien plus pur  
 et plus énergique que celui de Christine de Pisan ;  
 cependant il n'y a guère qu'un demi-siècle entre ces

deux écrivains. Cela prouve que, malgré les malheurs qui accablèrent la France sous le règne de Charles VI, et dans le commencement de celui de Charles VII, l'impulsion donnée aux Lettres par Charles V, se soutint, et que la langue française marchait à sa perfection au milieu des guerres civiles et étrangères.

Il résulte des détails dans lesquels j'ai cru devoir entrer, que la brochure dont je viens de rendre compte présente un grand nombre d'omissions importantes. Je ne les ai sûrement pas toutes relevées. Pour un travail de ce genre, il faudrait autant de soins, de recherches et de tems que si l'on entreprenait un ouvrage sur le même sujet. Les fonctions de la critique ne sont pas de refaire un livre qu'elle croit devoir attaquer, mais d'en relever les principaux défauts. Je crois avoir rempli cette tâche pénible, autant que la précipitation de mon travail a pu me le permettre.

L'auteur, dans sa préface, observe que des détails sur l'état de notre scène avant Corneille, Racine et Molière ; de notre barreau avant le Maistre, Patru et Cochin ; sur l'éloquence avant Bossuet, Bourdaloue et Massillon, seraient d'un très-grand intérêt. Les premiers ne me paraissent pas aussi curieux que le prétend l'auteur, car ils se trouvent partout : quant aux autres, je les crois fort intéressans. J'essayerai, dans un article suivant, de traiter rapidement cette matière, en examinant les discours des orateurs les plus distingués de la fin du règne de Louis XIII, et du commencement du règne de Louis XIV.

PETITOT.

*APPLICATION DE LA THÉORIE DE LA LÉGISLATION  
PÉNALE, ou Code de la sûreté publique et particulière, fondé sur les règles de la morale universelle, sur le droit des gens ou primitif des sociétés et sur leur droit particulier, dans l'état actuel de la civilisation ; rédigé en projet pour les Etats de S. M. le roi de Bavière, dédié à Sa Majesté et imprimé avec son approbation : par SCIPION BEXON, ancien avocat, officier du ministère public, commissaire du roi, juge*

de paix , accusateur militaire , accusateur public , président du Tribunal criminel de Paris , actuellement vice-président du Tribunal civil de la même ville , ancien professeur de législation criminelle à l'Université de jurisprudence , membre de l'Académie de législation , de l'Athénée des arts , de la Société académique des sciences , de la Société des lettres , sciences et arts , de la Société philanthropique , toutes de Paris ; auteur du *Parallèle des lois pénales d'Angleterre et de France* , et du *Développement de la théorie des lois pénales* , etc. etc. ; avec cette épigraphe :

La gloire de l'écrivain est de préparer des matériaux utiles à ceux qui gouvernent.

GAETANO FILANGIERI. *De la science de la législation.*

A Paris , chez *Courcier* , imprimeur-libraire , quai des Augustins , n°. 57 , près le Pont-Neuf ; *Ebert* , rue Montmartre , n°. 76 , près la Cour-Mandar , et chez les principaux libraires. Un vol. in-folio.

ON citerait difficilement un ouvrage de quelque importance , qui , à son apparition , n'ait pas eu et ses partisans et ses détracteurs. Car sans parler de l'*Esprit des Lois* qu'on lut d'abord sans s'entendre , et dont on trouvait .charmant que M<sup>me</sup> du *Deffant* eût dit que c'était de l'*esprit sur les lois* , combien de productions agréables ou utiles que le temps , seul juge impartial , a mises à leur véritable place , ont été d'abord froissées , pour ainsi dire , entre l'éloge et la satire , entre l'esprit de justice et l'esprit de dénigrement ! Ce sera donc un exemple rare et même extraordinaire à produire que ce concert unanime de louanges qui s'est élevé en faveur du livre de M. Bexon. La critique s'est tue et l'admiration seule a parlé. Cette faveur , au reste , lui était bien due. Jamais matière plus importante et plus grave n'a été plus complètement envisagée sous toutes ses faces , ni plus dignement traitée dans tous ses points.

C'est à S. M. le roi de Bavière que nous avons l'obligation du code de M. Bexon. La réputation de ce criminaliste déjà établie par le *Parallèle du code pénal d'Angleterre avec les lois françaises* , et par le *Développement de la théorie des lois criminelles* , était arrivée

Jusqu'au trône d'un souverain sans cesse occupé du bien de ses Etats. Le roi de Bavière chargea M. Bexon de rédiger un code pénal applicable aux diverses provinces soumises à sa domination.

M. Bexon s'est montré digne de remplir cette mission honorable. Les places éminentes qu'il avait occupées et qu'il occupe encore dans la magistrature, une parfaite connaissance des lois civiles et criminelles, une longue habitude des hommes, et des hommes soumis à son observation, l'esprit tendu vers leur intérêt, ou la conscience chargée d'un crime, ne le rassuraient pas assez sur l'exécution du grand ouvrage qu'il allait entreprendre. Dans cette sage et modeste défiance de ses propres lumières, il a voulu s'aider de celles des écrivains célèbres qui lavaient devancé. Il a donc mis à profit les recherches et les méditations des Montesquieu, des Bentham, des Filiangeri, des Blackstone, des Cabanis, et c'est à l'appui de ces noms auxquels le sien restera désormais uni qu'il présente son immense et utile travail.

Ce travail est divisé en deux parties : l'une renferme des théories, et l'autre en offre l'application dans un projet de code. C'est sous le simple titre d'introduction que l'auteur donne ses théories, mais une pareille introduction forme elle-même un ouvrage très-remarquable. Elle est aussi divisée en deux parties. « Dans la première, dit M. Bexon, j'ai présenté quelques considérations sur l'homme, sur ses penchans et sur ses passions, dont la connaissance m'a para aussi importante en législation qu'en morale, pour rechercher les moyens de prévenir les actions dangereuses et nuisibles à la société, ainsi que les peines les plus utiles et les plus convenables. Dans la seconde, j'ai cherché à développer les motifs des dispositions les plus essentielles du code, et principalement des principes généraux, ainsi que ceux des divisions principales et de l'ordre de l'ouvrage. » Ce plan me semble heureusement combiné. M. Bexon n'a pas voulu ressembler à ces criminalistes qui, faisant de leur cabinet une sorte de tribunal, ne s'y entouraient que de coupables, et ne voyant que des délits, n'étaient occupés que du triste soin d'inventer des

peines. Ami de l'homme, indulgent pour sa faiblesse, et convaincu que s'il peut s'abandonner au crime, il peut aussi rester fidèle à la vertu, il ne songe à le punir d'une faute qu'après avoir recherché les moyens de l'empêcher de faillir, et quand il prononce telle ou telle peine, il a répondu d'avance aux objections qui pourraient lui être faites sur la nature de celle qu'il inflige, et donné les raisons qui le décident à l'infliger. Procédant avec ordre, il commence par jeter un coup-d'œil sur les législations anciennes et modernes, et voit avec regret que si l'on a fait une étude particulière de la science de la législation qui règle les intérêts privés des hommes, on a entièrement négligé celle qui les intéresse le plus, celle de leur sûreté. Il fait sentir de quelle importance est cette dernière pour éviter des lois sans mesure par leur rigueur, ou insuffisantes par leur faiblesse, et passe ensuite à des considérations sur l'état de société.

Il lui semble que l'existence de l'homme dans l'état absolument naturel lui a été défendue par la nature elle-même, que sa réunion en société est l'effet d'un sentiment dérivant de l'instinct qui l'attache à sa conservation, à sa reproduction, et de la sympathie qui existe entre les êtres de même espèce; sentiment éclairé par l'intelligence pour produire et multiplier les avantages de cette réunion. Il n'examine pas si, en donnant à l'homme plus de moyens et d'occasions de bonheur, la civilisation n'a pas en même tems multiplié les causes de ses peines; l'opinion de chacun sur cette question se formant nécessairement de la somme des biens dont il jouit et de la masse des maux qu'il éprouve. Il observe seulement que les biens et les maux deviennent alternativement des causes occasionnelles de vertus et de vices. La nature a donné la raison à l'homme, mais, en la lui donnant, elle semble l'avoir condamné à ne pas en écouter toujours le langage. Elle plaça la sensibilité dans son cœur, mais elle y déposa aussi le germe de l'indifférence. Elle varia ses désirs; l'état de société multiplia ses besoins, et dès-lors son ame s'ouvrit aux passions. Comme il abusait de ses facultés et de ses forces, il fallut en régler l'usage, et ne lui permettre

de

de les employer à la poursuite de son bonheur qu'autant que leur action ne serait pas dangereuse ou nuisible aux autres.

De l'état de société naquit le droit de propriété conséquemment le devoir de la respecter. Les besoins et les désirs devenant des sources de querelles, chacun dut obtenir une garantie du fruit de son travail et de la sûreté de son asyle. On peut même présumer que la première loi qui ait été instituée est celle qui assurait cette garantie, de même que le premier meurtre commis par l'abus de la force, a dû provoquer la loi qui garantissait l'existence. M. Bexon n'abandonne cette discussion que pour parler de l'ordre public entre les nations, et de ce même ordre dans un temps de trouble et de révolution. Il jette ensuite quelques idées sur ce qu'on appelle le Code criminel, dénomination impropre à laquelle il veut qu'on substitue celle de Code de la sûreté, puis il arrive à des considérations générales sur l'homme.

Si les chapitres précédens annonçaient un esprit juste et réfléchi, celui-ci décèle une ame bienveillante et sensible. M. Bexon ne pense pas que l'homme naît pour devenir l'ennemi de la société; il a, au contraire, assez bonne opinion de l'espèce humaine, malgré les idées sombres de quelques misanthropes, pour croire qu'il n'y a pas dans le cœur de l'homme de penchant absolument mauvais; que la passion la plus forte que lui ait donné la nature, est celle de sa conservation, et que ce qu'il souhaite en général dans l'état de société, c'est que cette conservation soit unie à quelque bien-être, que par conséquent le premier comme le plus puissant motif de ses actions est le désir de trouver le bonheur et de se soustraire à la peine. Ce motif une fois reconnu, M. Bexon veut que l'on tâche d'en tirer parti en faisant trouver à l'homme tout le bien après lequel il soupire, et qu'il peut raisonnablement attendre dans l'état où il est placé. Toutes les causes des actions nuisibles sont dans l'excès des passions et des désirs, dans les obstacles au bien-être, et leur force s'accroît en proportion de l'éloignement du bonheur que l'on poursuit; le danger de ces passions s'augmente à mesure

M

que les désirs de l'homme éprouvent plus de difficultés à se satisfaire ; il s'élève en lui un combat entre les moyens justes ou injustes d'y parvenir; et il est à craindre que ceux-ci ne triomphent si la direction morale de la volonté ne donne pas aux premiers la force de les vaincre. Cette direction utile et salutaire doit être , selon l'auteur , le but des institutions civiles , l'objet de la sollicitude des gouvernemens et la police des Etats. La prévoyance des institutions fera diminuer le nombre des mauvaises actions lorsque par elle aura diminué le nombre des malheureux ; les passions dangereuses n'exerceront plus leur empire si les passions légitimes sont satisfaites; les désirs seront modérés quand la conservation de l'existence sera réunie à quelques plaisirs , et la volonté de l'homme s'accordera d'elle-même avec ce qui est bon et utile , ou s'y dirigera sans efforts. De telles idées paraîtront-elles chimériques ? non; car les moyens capables d'accommoder les institutions et les lois d'ordre public avec les penchans et les besoins des hommes , de diriger leur volonté vers le bien , ne dussent-ils ajouter que la plus petite portion de bonheur à leur existence , n'empêcher qu'une mauvaise action , ils devraient toujours être mis avant les lois qui punissent. Au reste , si la dépravation morale de l'homme le place trop loin de la vertu pour qu'il puisse être ramené près d'elle par la législation de la raison , on entrera avec moins de crainte , avec moins de douleur dans le sanctuaire où la justice , au nom de la société , menace et punit les ennemis qu'elle eût voulu rapprocher d'elle par les institutions de la bonté. Voilà quelles sont à peu près les idées de M. Bexon , et il les appuie de cette comparaison : « Tel qu'un voyageur qui , après avoir parcouru des plaines riantes , embelliées des charmes de la nature , fécondées par les mains laborieuses d'un sage cultivateur , et avoir rencontré partout l'image du bonheur , de la paix et de la vertu , suit sa marche avec moins d'effroi à travers des forêts périlleuses , et dans des lieux que la nature paraît avoir négligés , parce que l'impression de ses bienfaits l'accompagne encore , lui inspire plus de courage à opposer aux animaux sauvages dont la féroceit le mena-

serait, et qui voudraient troubler par leurs ravages l'ordre admirable dont il sent mieux les avantages et le prix qu'il doit attacher à leur conservation : ainsi la recherche des moyens capables de diriger vers le bien les penchans et les affections de l'homme doit être attrayante et douce pour les bons coeurs et pour les amis de l'humanité ; c'est l'étude qui donne l'espoir que les menaces des lois pénales seront moins nécessaires, et que leurs coups frapperont rarement des coupables ; c'est l'étude de l'homme lui-même et de ses dispositions naturelles.»

M. Bexon regarde cette étude comme étant de la dernière importance en législation ; le législateur ne doit donc pas se contenter d'examiner l'homme dans l'état social, et de le suivre dans ses actions, sans chercher à en connaître les causes ; il faut qu'il le considère dans les penchans naturels inséparables de son existence, dans son organisation physique, dans l'influence que les différences, dont elle est susceptible, peuvent avoir sur les dispositions et les mouvements de son ame. Plein de cette obligation qu'il impose au législateur, M. Bexon présente successivement des observations sur l'organisation physique de l'homme, sur l'instinct et les sensations, sur les penchans et les passions ; et se rapprochant peu à peu de son objet principal, fait une division des actions humaines sous les rapports généraux de leur mérite ou de leur démerite : il la tire des principes de la morale universelle qui, existans dans la nature intellectuelle de l'homme, lui donnent une idée distincte de ce qui est bien, de ce qui est mal, de ce qui est juste, de ce qui est injuste, et lui font discerner ce qui est vice ou vertu, ce qui est passion utile ou passion nuisible. Cette division amène nécessairement des définitions ; j'en transcris quelques-unes :

« Les actions humaines sont conformes aux principes de la morale universelle, et à l'impulsion éclairée de la nature ; alors elles renferment l'accomplissement du devoir, mais ce n'est pas encore la vertu, ni l'action des passions utiles ; elles s'écartent de ces principes, elles ont une direction contraire à celle qui, en gé-

néral, agit sur l'homme raisonnable; il oublie ou néglige ses devoirs: c'est ce qui constitue ses vices, mais ne présente pas encore l'action des passions nuisibles. »

« Respecter les propriétés, ne pas chercher à se procurer ses besoins aux dépens de ses semblables, n'est qu'un devoir. »

« Goûter du plaisir à voir les autres dans l'aisance et à la leur procurer, est une vertu. »

« Envier le bien d'autrui, être jaloux de son aisance, est un vice. »

« Attenter à sa propriété, la lui ravir par quelque moyen que ce soit, est une méchanceté, un crime. »

Après ces définitions nécessaires et préparatoires, M. Bexon reprend le cours de ses observations morales et métaphysiques; il s'occupe du bien-être et de la peine en général, les considère sous le rapport physique et moral, parle de la sensibilité, et propose ses vues sur l'éducation. Il la regarde comme un des premiers devoirs des pères, mais il pense avec raison que les gouvernemens n'y sont pas étrangers, parce que dans l'état de société, l'homme n'appartient pas seulement à sa famille, mais à la patrie. L'éducation lui semble donc une dette contractée par les gouvernemens envers toutes les différentes classes de la société, et cependant, dit-il, c'est la plus nombreuse qui est la plus négligée; elle à qui une certaine éducation est plus nécessaire parce qu'elle est moins heureuse, que les passions malfaisantes ont sur elle plus d'empire, et que par conséquent c'est là que se multiplie et se perpétue davantage la pépirière des délits et des crimes: plus les membres de cette classe, ajoute-t-il, sont privés de l'éducation de famille, et des bons exemples qui accoutumant à aimer la vertu, plus les gouvernemens et la police doivent la leur procurer s'ils veulent empêcher les déchiremens continuels et affligeans de la société qui, bien qu'elle en souffre, n'en éprouve pas moins de pitié pour des infortunés que l'on n'a pas instruits de leurs devoirs, et aux plaintes desquels se mêlent les reproches de l'humanité qui s'attendrit bien plus sur leur malheur que la justice ne s'étonne de leurs mauvaises actions. M. Bexon ne voit qu'une absurdité dans ce mot sou-

vent dit et répété, que l'ignorance dans le peuple est préférable aux lumières. Il prétend que la science qui apprend à connaître ses devoirs a pour effet essentiel de faire sentir la nécessité et l'utilité de les remplir. Si quelquefois, peut-être, elle multiplie dans l'imagination les moyens de les enfreindre, ce pouvoir se trouve combattu par les motifs que les connaissances y opposent; et toujours ils les affaiblissent assez pour que leur action soit moins grossière, moins dangereuse et par conséquent moins nuisible. Que l'on se reporte, en effet, vers les tems de l'antiquité que l'on proclame des siècles d'or, c'est-à-dire d'ignorance, on verra que ceux où il y eut le plus de fourberies, de violences et de crimes, sont ces siècles presque sauvages, et que tandis que les uns s'y abandonnaient à tous les désordres de la grossièreté, à toute la féroceur de la barbarie, quelques autres abusant du défaut de connaissance de la multitude, la trompaient, l'asservissaient, usurpaient tout le bonheur, toutes les jouissances, toutes les propriétés. Ce chapitre n'est pas un des moins substantiels de l'ouvrage de M. Bexon, et il respire à la fois la sagesse et la philanthropie. L'auteur ne quitte l'éducation que pour s'attacher à la morale et aux moeurs. S'il s'étend avec quelque complaisance sur cette matière, du moins ne le lit-on pas sans un vif intérêt. On aime aussi à recueillir tout ce qu'il dit sur la religion. Il l'envisage comme étant en harmonie parfaite avec les principes de la loi civile, puisqu'elle fait, comme celle-ci, à l'homme un devoir indispensable de réprimer ses passions, de pratiquer la vertu, d'aimer son semblable et de ne pas lui faire ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit à lui-même. Mais il est une nuance qui les distingue et qui n'a point échappé à la sagacité constante de M. Bexon, c'est que pour faire exécuter sa loi civile l'homme n'a qu'une puissance déterminée sur son semblable. Souvent la connaissance du crime échappe à sa surveillance; souvent sa faiblesse et ses passions l'aveuglent et en favorisent l'impunité. Quel que soit son pouvoir, il est homme et faillible comme celui qu'il punit, et la peine qu'il inflige, limitée ainsi que la loi, ne s'étend qu'à la durée de l'existence physique. La loi divine, au contraire, en nous

traçant les mêmes préceptes que la loi civile, a un lien beaucoup plus fort et plus puissant pour se faire obéir. Non-seulement elle nous présente la vertu comme un hommage bien légitime rendu à l'auteur de la nature et de notre être, comme le seul moyen de l'honorer et de lui payer le tribut de notre reconnaissance ; mais encore elle nous y porte , nous y encourage par l'attrait de récompenses dignes d'elle et de lui, et bien supérieures à celles que la loi civile peut nous accorder. Elle nous peint le vice sous les formes les plus hideuses , elle nous le montre comme une violation de nos premiers devoirs envers les hommes , comme une offense et une ingratitude envers la Divinité. Elle s'efforce de nous éloigner du crime d'abord par le sentiment intime qu'elle a gravé dans nos cœurs , ensuite par la douceur et la persuasion , enfin par la crainte de peines d'autant plus fortes que sa puissance est infinie , et que ces peines s'étendent non-seulement à notre existence physique , mais à celle de notre ame. Pénétré de tout le bien qu'elle peut produire , de tout le mal qu'elle peut empêcher , des services importans qu'elle rend à l'ordre public , M. Bexon conclut qu'elle doit faire partie essentielle de l'éducation , et que la protéger , la favoriser est le devoir d'un souverain. Le travail et les délassemens qui doivent la suivre fixent aussi l'attention de l'auteur ; il y consacre quelques pages , et s'arrête ensuite sur la bienveillance. Elle lui semble un moyen puissant de faire aimer et respecter le pouvoir , et il cite à l'appui de son opinion le règne de Marc-Aurèle et celui de Henri IV. Il pense que si le penchant naturel à la bienveillance est affaibli dans le cœur des hommes , c'est à la bienveillance publique à l'y ranimer par son exemple. Ce sentiment étant étroitement lié à celui de la bienfaisance , M. Bexon n'a pas oublié de parler de celle-ci , et par les images touchantes qu'il présente , il invite tous les hommes en général et tous les gouvernemens en particulier à se montrer bienfaisans. La bienfaisance sollicite la reconnaissance , et ce dernier sentiment est le sujet d'une page très-intéressante : « L'enfant existe à peine , dit l'auteur , et son premier regard est celui de la recon-

naissance. Charmante créature, poursuit-il, tu perdras bientôt, en paraissant devenir plus parfaite, le doux instinct de la nature. Tu conserveras peut-être encore dans ton cœur le sentiment de la reconnaissance; et dans la pureté de ta pensée, tu adresseras encore des actions de grâces au Créateur, au conservateur de l'Univers; tu aimeras, tu respecteras les auteurs de tes jours; mais la société t'offrira par-tout l'exemple de l'ingratitude née de la cupidité et de l'orgueil. Tu verras l'opulence et la vanité heureuses et ingrates: tu voudras être heureux aussi; tu auras honte d'être plus vertueux que tout ce qui t'environne: tu oublieras la reconnaissance, et tu ne désireras même plus de la mériter par la bienfaisance. Cependant l'animal le plus sauvage et le plus cruel (1), oubliant sa férocité auprès de l'homme qui tous les jours lui apporte sa nourriture, le flatte et lui prouve qu'il est reconnaissant. Et toi (2), modèle aimable de l'amitié et de la reconnaissance, tu es sensible à la moindre caresse, au plus léger bienfait. Tu ne quittes jamais l'homme qui te nourrit et qui t'aime. Tu sembles apercevoir ses plaisirs pour t'en réjouir aussi, ses chagrin pour pleurer avec lui; tu veilles pour son repos; tu l'avertis des dangers; tu le défends, et s'il meurt, tu meurs souvent sur sa tombe. O sublime exemple d'amitié et de reconnaissance! Pourquoi faut-il que j'aille te chercher parmi les êtres imparfaits que l'instinct seul dirige, tandis que la raison s'élevant au-dessus des passions malfaisantes devrait m'en offrir toute la perfection et toute l'utilité! » De ces sujets intéressans l'auteur passe à des sujets graves et sérieux: c'est la bonne foi, l'honneur, et la puissance des gouvernemens sur les actions humaines.

La bonne foi est rare, l'auteur en convient et en gemit; mais le mal, selon lui, n'est pas sans remède. C'est dans la direction morale de la volonté de l'homme vers l'utilité commune réunie avec sagesse à l'utilité particulière, c'est dans l'économie particulière et pu-

(1) Le lion.

(2) Le chien.

blique, c'est dans la bonne foi de ceux que rien ne peut excuser d'y manquer, puisque tous les moyens de la respecter sont dans leurs mains, et que les motifs les plus puissans la leur commandent, que l'on doit d'abord chercher ce qui peut la ramener dans la conduite publique et privée. Il imagine ensuite un expédient efficace pour prévenir, dans le commerce, par exemple, ces faillites simulées, où il n'y a de pertes réelles que pour ceux qui sont victimes de la mauvaise foi, c'est de rapprocher, autant que possible, les membres de chaque état, de les lier, pour ainsi dire, entre eux, afin de donner à chacun quelque intérêt à la probité de tous, d'établir une responsabilité morale et d'opinion qui donnerait lieu à une surveillance de laquelle pourrait naître l'obligation et la nécessité de remplir son devoir. Quant à l'honneur, M. Bexon le définit un sentiment intérieur qui dirige l'homme vers ce qui est juste et honnête, et l'éloigne de ce qui est injuste et honteux. Mais il est plusieurs sortes d'honneur. L'honneur purement politique qui est attaché aux distinctions, aux préférences, aux rangs, aux places, abstraction faite de leur utilité réelle, et qui est le mobile de l'ambition, l'aliment de la vanité ; l'honneur moral qui est sans éclat, qui ne tient qu'à des actions privées, qui résulte de la volonté d'être un homme de bien et de ce qu'on agit conformément aux conseils de la raison et aux règles de la justice ; l'honneur de convention, enfin, qui tient aux mœurs particulières, aux manières mêmes des peuples et se forme d'après les conditions, les habitudes et les préjugés. De ces définitions naissent des développemens dans lesquels l'auteur fait toujours preuve d'un très-bon esprit. Arrivant à la puissance des gouvernemens sur les actions humaines, M. Bexon dit que gouverner c'est diriger, et que bien gouverner c'est diriger d'après les principes de la morale universelle, les règles fondamentales de la société et celles d'une politique éclairée ; le but principal des gouvernemens doit être de diriger la volonté de ceux qui leur sont soumis vers ce qui est bon et utile ; qu'on peut attendre ce bien-fait d'un gouvernement modéré qui ne présentant l'ap-

pareil de la sévérité et la rigueur de la gêne que par la loi et avec elle, et lorsque le bien et la sûreté de tous le commandent, agit plus souvent avec générosité, avec clémence et avec douceur; qui s'attache à consolider sa puissance par l'amour et la reconnaissance; qui n'afflige que les méchans, ne s'irrite que contre les coupables, protège la vertu, secourt et console le malheur; qui favorise l'expression de la pensée tant qu'elle ne porte aucune atteinte à l'ordre, à l'honneur et aux mœurs; qui considère la fidélité des engagements comme la plus sacrée et la plus sérieuse des obligations et qui, par un respect inviolable pour la foi publique, sans laquelle on ne peut espérer de foi particulière, assure la confiance de tous et donne à chacun l'exemple du devoir le plus utile à la société; qui à la grandeur et à l'éclat qui doivent l'environner sait allier la modération des dépenses et se défendre d'une prodigalité qui n'a bientôt que trop d'imitateurs; qui élevant ses idées vers l'éternel, s'humilie devant sa toute puissance et n'oublie pas que tous les hommes étant égaux aux yeux d'un Dieu père de tous, il n'est de distinction pour lui que celle des vertus; et que des grandeurs passagères de l'existence sur la terre, il ne reste pour l'immensité de l'avenir que le souvenir du bonheur qu'on a dû répandre sur l'humanité, et pour l'éternité que la récompense des bonnes actions, etc. Ce chapitre, comme on peut le voir, en offrant d'utiles leçons aux souverains, contient, en quelque sorte, le résumé de la plupart des opinions exposées dans les précédens. Il termine la première partie de l'introduction. La seconde renferme des considérations particulières sur le Code de la sûreté et ses principales dispositions. Je ne m'étendrai ni sur celle-ci, ni sur le Code lui-même. De quel poids d'ailleurs pourrait être mon suffrage balancé avec ceux que M. Besson a obtenus de plusieurs souverains de l'Europe, de savans et de jurisconsultes distingués? Je me serai donc borné à le considérer comme moraliste et comme métaphysicien, et sous ce double titre il me paraît avoir un droit égal à l'estime et à la recompense de ses lecteurs. Le considérant maintenant comme écrivain, je me permettrai de lui sou-

mettre quelques critiques. Il y a dans son ouvrage des répétitions qu'il aurait pu facilement éviter. Son idée est toujours nette, mais son expression n'est pas toujours assez transparente. Quelquefois on voudrait un autre mot que celui que l'on trouve, et parfois aussi on ne trouve pas celui que l'on voudrait rencontrer. Ici la phrase est embarrassée dans sa construction, là elle est lente et désordonnée dans sa marche. Mais qu'est-ce que de légères fautes de style dans un ouvrage profondément pensé, rempli des meilleurs principes, des vues les plus sages et des observations les plus judicieuses? Aussi, malgré ces fautes que j'ai dû indiquer comme critique impartial, je ne crains point de le dire, le livre de M. Bézon sera mis au nombre de ceux qui illustrent un siècle et assurent à leurs auteurs les hommages de leurs contemporains et ceux de la postérité.

VIGÉE.

### VARIÉTÉS.

SPECTACLES.—*Théâtre Français.—Plaute, ou la Comédie latine*, pièce en trois actes et en vers, précédée d'un Prologue.

M. le Mercier ne marche point dans les routes battues. Toujours il cherche des sentiers ignorés : quelquefois il s'égare ; jamais il ne se rebute.

Faut-il le louer ou le blâmer de cette obstination, ou, si l'on veut, de ce courage ? Oui et non... J'applaudis à tout auteur qui essaie des sujets d'un genre neuf, sur-tout s'il consulte la raison et le goût. Peut-être aussi l'on peut, quoiqu'avec plus de circonspection, créer des expressions, même des tournures de phrase nouvelles ; mais le succès est ici plus difficile : on juge à l'instant même du style ; il faut du temps, de la réflexion pour prononcer sur un sujet.

En mettant *Plaute* sur la scène, M. le Mercier a tenté une innovation des deux espèces. C'était, selon moi, une heureuse idée de présenter à des spectateurs français, un tableau des intrigues ordinaires aux comédies de Plaute et de Térence ; mais il devait bien présumer que le petit nombre pourrait, seul, apprécier son ouvrage. La majorité sait,

elle ce que c'est que *Plaute*, que la *Comédie latine*? Ces courtisanes, ces esclaves qui jouent des rôles importans; ces substitutions d'enfants, ces enlèvements par des corsaires, etc. etc., rien de tout cela n'est dans nos mœurs; et pour mettre la plupart des spectateurs au fait de ce genre de caractères et d'intrigues, peut-être un *prologue* ne suffisait pas.

Aussi M. le Mercier, qui a puisé dans les comédies latines le sujet de sa pièce française, n'a trouvé d'approbateurs que parmi les hommes instruits, et c'est bien le suffrage le plus flatteur. Les autres se sont crus transportés dans un pays dont ils n'entendaient pas la langue, et dont tous les usages leur paraissaient bizarres. De là les discussions qui ont eu lieu dans le parterre à la première représentation, auxquelles ont succédé des *rixes* et même des *combats*. — Au milieu de ce tumulte et malgré une malveillance marquée, la pièce a été entendue jusqu'à la fin, et l'auteur demandé.

Nous attendrons la seconde représentation pour rendre un compte détaillé de cette pièce, dans laquelle nous avons déjà remarqué beaucoup de verve et d'esprit: nous présenterons en même tems à l'auteur, homme d'un talent très-distingué, des observations qu'il est digne d'entendre, et capable d'apprécier.

A. D.

## NOUVELLES POLITIQUES.

( EXTÉRIEUR. )

TURQUIE. — *Belgrade, le 24 Décembre.* — L'évêque grec est arrivé à Belgrade, venant de Constantinople, comme envoyé de la Porte. Il a déclaré au Synode (actuellement Sénat) servien que Mustapha IV n'avait rien tant à cœur que de conclure la paix avec les Serviens, pourvu qu'ils reconnaissent sa souveraineté et qu'ils envoyassent des députés à Constantinople, afin de traiter des conditions de la paix. Le président, Czerni-Georges, a répondu, au nom du Sénat, que cette offre du Grand-Seigneur venait trop tard, que la nation servienne ne pouvait plus traiter seule, que son sort devait être réglé par les puissances étrangères, qu'enfin M. Rodosinikin, envoyé il y a quelques mois par la Russie à Constantinople, était chargé de tout ce qui concernait cet objet. D'après cette réponse, l'évêque grec a expédié un courrier à son souverain.

RUSSIE. — *Pétersbourg, le 9 Décembre.* — La flotte de Cronstadt a été équipée avec la plus grande activité. Trois cents galères à rames pourront la suivre quand elle fera voile pour Copenhague. Elle doit avoir à bord de nombreux corps de troupes.

DANEMARCK. — *Copenhague, le 3 Janvier.* — Le 24 du mois dernier il a paru une ordonnance royale concernant les mesures à prendre envers les bâtimens venant des îles de la Grande-Bretagne, de leurs colonies ou autres lieux sous leur dépendance, ou bien chargés de marchandises réputées anglaises. Un règlement publié le même jour fixe le mode de confiscation qui sera faite de ces marchandises au profit du trésor royal.

ESPAGNE. — *Madrid, le 8 Janvier.* — S. M. Catholique a, par un décret du 3 janvier 1808, adopté en totalité envers l'Angleterre les dispositions du décret rendu par son intime allié l'Empereur des Français le 26 décembre dernier. S. M. a, en conséquence, envoyé dans tous les ports de l'Espagne des ordres exprès pour que ces dispositions fussent rigoureusement exécutées.

#### (INTÉRIEUR).

Lundi, 4 janvier, LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice sont allés à l'atelier de M. David, voir le tableau représentant la cérémonie de leur couronnement. Elles étaient accompagnées de plusieurs personnes de la cour.

Lorsque S. M. a jeté les yeux sur ce bel ouvrage, ses premières paroles ont exprimé la satisfaction que l'ensemble lui a causée. Elle disait en approchant du tableau : « Que cela est grand ! Quel relief ont tous les objets ! Cela est bien beau ! Quelle vérité ! Ce n'est pas une peinture : on marche dans ce tableau. » Les regards de S. M. se sont d'abord fixés sur la tribune du centre : l'Empereur a aussitôt reconnu Madame mère, et auprès d'elle M<sup>me</sup> Soult, M<sup>me</sup> de Fontanges, M. de Cossé, M. de Laville, le général Beaumont ; « j'aperçois plus loin, a-t-il dit, le bon M. Vien. » Oui, Sire, a répondu M. David, j'ai voulu rendre hommage à mon maître, en le plaçant dans un tableau qui sera, par son objet, le plus important de mes ouvrages. Ce sentiment a été approuvé par S. M., qui a paru prendre plaisir à prouver à M. David qu'elle reconnaissait tous les personnages. Son attention s'est ensuite portée sur le groupe où elle est représentée elle-même prête à couronner l'Impératrice. Elle a témoigné sa satisfaction par ces mots : « Le

» moment est bien choisi ; l'action est bien indiquée ; chaque une des deux figures est très-bien. » S. M. l'Impératrice unissait souvent sa voix à celle de son époux, pour adresser à l'artiste les éloges les plus flatteurs. Après quelques moments de silence, pendant lesquels l'Empereur a paru faire un examen approfondi du tableau, S. M., employant des expressions pleines de bonté, daignant prendre les ménagements les plus délicats, a communiqué à M. David quelques observations. Le peintre, reconnaissant à leur justesse le tact fin, le goût exquis, les pensées profondes que S. M. l'Empereur manifeste dans tous ses jugemens, quand il s'occupe des sciences et des arts, s'est engagé à perfectionner son tableau, en se conformant aux avis qui venaient de l'éclairer.

L'Empereur est resté long-tems encore devant le tableau ; il en a loué plusieurs fois et l'ensemble et toutes les parties.

Enfin, le jour baissant, S. M., sur le point de sortir, s'est arrêtée un instant devant l'artiste ; elle a découvert son front, et a exprimé par une salutation les sentimens de bienveillance qu'elle accorde à tous les grands talens.

#### *Actes administratifs.*

Un décret impérial, du 16 janvier 1808, arrête définitivement les statuts de la banque de France ; le titre premier traite de son capital et de son dividende. On y remarque les dispositions suivantes :

Le capital de la banque de France se compose de quatre-vingt-dix mille actions, chaque action étant de mille fr. en fonds primitif, et, de plus, d'un droit d'un quatre-vingt-dix millième sur le fonds de réserve. Chaque action est représentée sur les registres de la banque par une inscription nominale de mille fr. Les actionnaires ne sont responsables de ces engagemens que jusqu'à la concurrence du montant de leurs actions. Celles-ci peuvent être acquises par des étrangers. Leur transmission s'opère par de simples transferts, sur des registres doubles. Les actions pourront faire partie des biens formant la dotation d'un titre héréditaire qui serait érigé par S. M. Les actionnaires qui voudront donner à leurs actions la qualité d'immeubles en auront la faculté. Les actions immobilisées resteront soumises au code Napoléon, et aux lois de privilége et d'hypothèque comme les propriétés foncières.

La banque ne peut, dans aucun cas et sous aucun pré-

texte, faire ou entreprendre d'autres opérations que celles qui lui sont permises par les lois et les présens statuts; et qui consistent à escompter des effets de commerce à échéance de trois mois au plus, se charger de recouvrements, tenir une caisse de dépôts volontaires.

Il sera établi des comptoirs d'escompte dans les villes de départemens où les besoins du commerce en feront sentir la nécessité, sous l'approbation du gouvernement. Les effets escomptés devront porter trois ou au moins deux signatures bien connues sous le rapport de la solvabilité. L'escompte se fera partout au même taux qu'à la banque même, s'il n'en est pas autrement ordonné sur l'autorisation spéciale du gouvernement.

Il sera pris des mesures pour que les avantages résultant de l'établissement de la banque se fassent sentir au petit commerce de Paris, et qu'à dater du 15 février prochain, l'escompte sur deux signatures, avec garantie additionnelle, qui se fait par un intermédiaire quelconque de la banque, n'ait lieu qu'au même taux que celui de la banque elle-même.

La banque peut, avec l'approbation du gouvernement, acquérir, vendre ou échanger des propriétés immobiliaries, suivant que l'exigera son service : elle fera construire un palais proportionné à la grandeur de son établissement et à la magnificence de la ville de Paris; ces dépenses ne pourront être prises que sur les fonds de réserve. Elle perçoit un droit sur la valeur estimative des dépôts volontaires qui lui sont faits. Elle peut faire des avances sur des dépôts de lingots ou monnaies étrangères d'or et d'argent.

Le dividende est réglé tous les six mois. En cas d'insuffisance pour ouvrir ce dividende dans la proportion de 6 pour cent sur le capital de 1000 fr., il y est pourvu en prenant sur les fonds de réserve.

Le titre 2 traite de l'administration de la banque, et fixe l'assemblée générale des actionnaires, la nomination des régents et des censeurs; ainsi que les attributions et fonctions du gouverneur et des autres membres.

— Par un autre décret du 15 janvier, S. M. a déterminé une grande organisation d'ouvriers, sous le titre de compagnies d'ouvriers militaires pour la marine.

Le nombre de ces compagnies sera porté à 18, et celui de leurs hommes à 209; elles seront distribuées dans les ports où leur service sera jugé nécessaire, elles devront réunir, dans des proportions fixes, des ouvriers de diverses

professions, tels que charpentiers, scieurs de long, menuisiers, tonneliers et ouvriers en fer.

— Un troisième décret, du 11 janvier, contient les dispositions suivantes :

Art. I<sup>r</sup>. Lorsqu'un bâtiment entrera dans un port de France ou des pays occupés par nos armées, tout homme de l'équipage ou passager qui déclarera au chef de la douane, que l'édit bâtiment vient d'Angleterre, ou des colonies anglaises, ou des pays occupés par les troupes anglaises, ou qu'il a été visité par des vaisseaux anglais, recevra le tiers du produit net de la vente du navire et de sa cargaison, s'il est reconnu que sa déclaration est exacte.

II. Le chef de la douane qui aura reçu la déclaration indiquée dans l'article précédent, sera, conjointement avec le commissaire de police qui sera requis à cet effet, et les deux principaux préposés des douanes du port, subir, séparément, à chacun des hommes de l'équipage et passagers, l'interrogatoire prescrit par l'art. II. de notre décret du 23 novembre 1807.

III. Tout fonctionnaire ou agent du Gouvernement qui sera convaincu d'avoir favorisé des contraventions à nos décrets des 23 novembre et 17 décembre 1807, sera traduit devant la cour criminelle du département de la Seine, qui se formera à cet effet en tribunal spécial, et poursuivi et puni comme coupable de haute-trahison.

## ANNONCES.

Les vrais amis de la religion apprendront sans doute avec plaisir qu'il va paraître sous peu une édition complète des Ouvres de M. de la Luzerne, ancien évêque de Langres. Nous ferions volontiers l'éloge d'un auteur aussi recommandable, s'il était moins connu, mais puisqu'il est unanimement surnommé le Bossuet de nos jours, nous pensons qu'il serait très-inutile d'ajouter à cette réputation méritée.

L'édition que l'on propose, se fera de deux formats, in-12 et in-4°. Celle in-12 formera 38 à 39 vol. à 1 fr. 75 cent. franc de port pour les souscripteurs, et 2 fr. 50 cent. pour ceux qui n'auront pas souscrit; celle in-4°. formera 10 volumes, à 8 fr. pour les souscripteurs, et 10 fr. pour tous les autres.

L'éditeur invite ceux qui veulent jouir de l'avantage proposé aux souscripteurs à souscrire le plus tôt possible, et toutes souscriptions doivent être adressées franches de port.

On peut souscrire pour chaque ouvrage séparément ou pour la totalité; on est également libre de choisir le format in-12 ou in-4°., chaque volume ne se paiera que quand il sera reçu.

Ouvrages nouveaux de M. de la Luzerne proposés par souscription.

Dissertation sur l'existence et les attributs de Dieu ; 1 vol. in-12 br. 1 fr. 75 cent.— Dissertation sur la spiritualité de l'âme , 1 vol. in-12 br. 1 fr. 75 c. — Dissertation sur la liberté de l'homme , 1 vol. in-12 br. 1 fr. 75 c. — Dissertation sur la loi naturelle , 1 vol. in-12 br. 1 fr. 75 c. — Dissertation sur la révélation en général , 1 vol. in-12 br. 1 fr. 75 c. — Dissertation sur les prophéties , 2 vol. in-12 , 3 fr. 50 cent. — Considération sur la dignité de l'état ecclésiastique , 2 vol. in-12 br. 3 fr. 50 c. — La hiérarchie ecclésiastique ou dissertation sur les droits respectifs des évêques et des prêtres , 12 vol. in-12 , à 1 fr. 75 c.... 21 fr.

Ouvrages déjà imprimés et qu'on réimprimera de nouveau pour donner au public qui le désire les Œuvres complètes de M. de la Luserne du même format et même caractère. — Instruction sur le schisme , 2 vol. in-12 br. 3 fr. 50 c. — Excellence de la religion , 1 vol. in-12 1 fr. 75 c. — Instructions sur l'administration des sacremens , 4 vol. in-12 , 7 fr. — Instruction sur la révélation , 1 vol. in-12 , 1 fr. 75 c. — Considération sur la Passion de Jésus-Christ , 1 vol. in-12 br. 1 fr. 75 c. — Dissertation sur la vérité de la religion , 4 vol. in-12 br. 7 fr.— Homélies et explication des évangiles des dimanches et des fêtes de l'année , 5 vol. in-12 , à 1 fr. 75 cent.... 8 fr. 75 cent.

On souscrit à Langres , chez Laurent Bournot , éditeur et seul propriétaire des Œuvres de la Luserne. — A Paris , chez J. J. Blaise , libraire , quai des Augustins , n°. 61 , près le Pont-Neuf.

*Description des nouveaux Jardins de la France et de ses anciens Châteaux , mêlée d'observations sur la vie de la campagne et la composition des jardins ; par Alexandre de Laborde. Les dessins par C. Bourgeois.*

L'ouvrage entier sera composé de trente-six livraisons in-folio , Nom-de-Jésus , divisées en deux volumes ; chaque livraison comprendra six feuillets d'estampes et trois feuillets de texte. L'explication des planches sera dans les trois langues , française , anglaise et allemande.

Les deux premières livraisons paraîtront ensemble le 10 février 1808. La première contiendra , outre les estampes et la description d'un jardin , le frontispice et un discours préliminaire de soixante pages in-folio , que la vie de la campagne et la composition des jardins. Les autres livraisons suivront , de six semaines en six semaines. Chaque livraison est du prix de 15 fr. papier fin ; 24 fr. pap. vélin ; 36 fr. avant la lettre.

On souscrit à Paris , chez l'Auteur et Editeur , M. Bourgeois , peintre (au Musée des Arts , rue de la Sorbonne-Saint-Jacques) , chez lequel on pourra voir les dessins , qui ont tous été faits d'après nature.

On souscrit également , à Paris , au Bureau du *Voyage pittoresque d'Espagne* , rue Saint-Pierre Montmartre , n°. 9; chez Delance , imprimeur de l'ouvrage , rue des Mathurins , hôtel Cluny ; Didot l'aîné , rue du Pont de Lodi ; H. Nicolle , librairie stéréotype , rue des Petits-Augustins , n°. 15 ; Parsons , Galignani et compagnie , libraires , rue Vivienne , n°. 17 ; Masson et Bossange , libraires , rue de Tournon ; Bance aîné , marchand d'estampes , rue Saint-Denis , n°. 214 ; Roland , marchand d'estampes , place des Victoires , et chez Renouard , libraire , rue Saint-André-des-Arcs , et dans les départemens et dans l'étranger chez les principaux libraires.

(N<sup>o</sup>. CCCXLI.)

(SAMEDI 30 JANVIER 1808.)



# MERCURE DE FRANCE.

---

## POÉSIE.

### L'HERMITE.

*Fragment d'un poème (1).*

Le sage a moins d'orgueil ; d'un œil religieux  
Il revoit les saisons , il contemple les cieux ,  
Et dans son cœur soumis , au nom d'un vain système ,  
Il n'interroge point la sagesse suprême .  
Il chérit les humains , déplore leurs travers ;  
Témoin de leurs fureurs , dans cet âge pervert ,  
Sous l'aile de son Dieu , c'est pour eux qu'il l'implore ,  
Et souvent il les fait pour les aimer encore .  
Tel , dit-on , montra cet hermite pleux .  
Qui , conduit par le ciel , vint habiter ces lieux ;  
Hélas ! il avait vu les mœurs d'un siècle impie ,  
Le sophisme maître que l'erreur déifie ,  
L'altier raisonnement armé contre les cieux ,  
L'oubli des vertus lois , le mépris des aîeux ,  
Le cynisme effronté , la révolte impunie ,  
Et la religion de tous les cours bannie .  
Ce spectacle odieux alarma sa vertu ;  
Loin d'un monde insensé qu'il avait trop connu ,

(1) Ce fragment est un épisode ajouté au *Printemps d'un proscrit*, dont la cinquième édition est sous presse.

N.

Et sous ces pins touffus fondant son hermitage,  
 Il n'eut plus d'autre abri qu'une grotte sauvage.  
 Là , des rocs menaçans élevaient vers les cieux  
 Leur cime inaccessible et leur front sourcilleux ;  
 Au-dessous un torrent , né du sein de l'orage ,  
 Précipitait son cours , triste et fidelle image  
 De ce monde bruyant qu'Alvar avait quitté.  
 De ce sommet désert , par lui seul habité ,  
 Tranquille , il contemplait les passions des hommes ,  
 Et les vaines grandeurs de la terre où nous sommes .  
 Ainsi quand loin du port , sur un bord inconnu ,  
 La tempête a jeté le pilote éperdu ,  
 Si d'une terre heureuse il touche le rivage ,  
 Il regarde la mer et bénit son naufrage .  
 Là , ses jours s'écoulaient en d'utiles travaux ;  
 A l'entour de sa grotte élevant leurs rameaux ,  
 De jeunes ceps , produit d'une heureuse culture ,  
 Étalèrent bientôt leurs fruits et leur verdure ;  
 Un sol ingrat connut les trésors des saisons ;  
 Le stérile rocher vit jaunir les moissons ;  
 Et parmi les frimats , loin des jardins de Flote ,  
 Le désert s'étonna de voir des fleurs éclore .  
 Un roc , couvert de mousse , avait formé l'autel  
 Où le pieux Alvar invoquait l'Éternel ;  
 Là , chaque jour , à l'heure où l'aube matineuse  
 Réveillait du désert la voix harmonieuse ,  
 Il mêlait sa prière aux hymnes des vallons ;  
 Le soir , quand le soleil se penchait vers les monts ,  
 Il chantait l'Éternel , et les forêts antiques  
 Sous leurs dômes sacrés répétaient ses cantiques .  
 Seul , au milieu des bois , oublié des humains ,  
 Il demandait au ciel d'alléger leurs destins ,  
 De bannir des cités la discorde et la guerre ,  
 De verser en tout tems ses bienfaits sur la terre ;  
 Et , chargé d'acquitter la dette des ingrats ,  
 Rendait grâce des biens qu'il ne recevait pas .  
 Bientôt la renommée , au peuple des campagnes  
 Annonça qu'un saint homme habitait ces montagnes ;  
 Une foule pieuse accourut pour le voir ,  
 Admira sa sagesse et son profond savoir ,  
 Et de sa vie austère , humble et laborieuse ,  
 Vint redire aux hameaux l'histoire merveilleuse .  
 Le mortel vertueux qui l'avait entendu  
 En sait misuré encor le prix de la vertu ;

Et celui qui , rebelle aux lois de la sagesse ,  
 Des folles passions avait connu l'ivresse ,  
 Allait lui confier le trouble de son cœur ,  
 Ecoutait ses discours , et revenait meilleur .  
 Souvent des malheureux il aida la misère ,  
 Et le pauvre , en quittant sa grotte hospitalière ,  
 Nourri par ses bienfaits , souvent dut s'étonner  
 Qu'il ne possédât rien et pût endor donner .  
 Une cloche sonore , aux jours de la tempête ,  
 Quelquefois ramenait en son humble retraite  
 Le voyageur errant sur ces monts égaré .  
 Le soir , à l'étranger ) par ses soins rassuré ,  
 Il redisait le monde et sa gloire orageuse ,  
 Du savoir des humains la vanité trompeuse ,  
 Leurs longs égaremens et leurs honteux travers .  
 A son hôte attentif , du Dieu de l'Univers  
 Souvent il redisait la sagesse éternelle ,  
 Le pouvoir infini , la bonté paternelle .  
 Lorsqu'il montrait son Dieu pardonnant aux erreurs ,  
 L'étranger l'écoutait les yeux mouillés de pleurs ,  
 Aux cantiques d'Alvar il mêlait sa prière ,  
 Et disait dans son cœur , ouvert à la lumineuse :  
 Dieu seul est bon , Dieu seul connaît la vérité ,  
 Sans lui tout est mensonge et tout est vanité .

Un jour , un jour l'aurore , à ces déserts fidelle ,  
 Fit resplendir les monts de sa clarté nouvelle ;  
 Alvar ne parut point ; hélas ! l'écho des bois  
 Dans les vallons muets n'entendit point sa voix .  
 Le voyageur , errant dans les forêts sauvages ,  
 Près des abîmes sourds , au signal des orages ,  
 N'entendit plus l'airain retentir dans les airs ;  
 Un silence profond régna dans ces déserts ;  
 Leur hôte bienfaisant avait quitté la vie ;  
 Semblable aux doux parfums qu'une terre fleurie  
 Exhale vers les cieux au déclin d'un beau jour ,  
 Son ame était montée au céleste séjour .

Les ceps dont il orna son heureux hermitage ,  
 Sur sa grotte déserte étendent leur ombrage ;  
 Le deuil de son trépas attriste les forêts ;  
 De ses travaux féconds , de ses nombreux bienfaits ,  
 Sur un rocher voisin l'histoire est retracée ;  
 Une modeste croix sur sa tombe placée  
 Annonce au voyageur qu'un ermite pieux  
 A vécu sur ces monts et repose en ces lieux .

## MERCURE DE FRANCE,

Son nom sera toujours ignoré de la gloire ;  
 Mais les hameaux en deuil bénissent sa mémoire ;  
 Son simple monument est couronné de fleurs,  
 Et le pauvre attendri l'arrose de ses pleurs.

MICHAUD.

## SUR LA CIGALE,

*Ode quarante-trois, d'Anacréon (1),*

QUEL heureux et brillant destin,  
 Cigale aimable, est ton partage !  
 Sous le dôme d'un vert feuillage,  
 Tu bois les parfums du matin,  
 Et ta voix charme le bocage,  
 Pour toi les trésors des saisons.  
 A l'envi s'empressent d'éclore :  
 Le laboureur t'aime et t'honore,  
 Car tu respectes ses moissons.  
 Ton aspect réjouit la vue ;  
 Il chasse les sombres antans :  
 La messagère du printemps  
 En tous lieux est la bien venue.  
 Chère à Phœbus, chère aux Neuf Sœurs,  
 De leur divine mélodie,  
 Ils t'enseignèrent les douceurs.  
 Jamais la triste maladie,  
 Jamais la vieillesse engourdie,  
 N'oseront s'approcher de toi ;  
 Prudente élève de Cybèle,  
 Dans une jeunesse immortelle,  
 Des ans tu sais braver la loi.  
 Ton corps léger, noble Cigale,  
 Semble n'appartenir qu'aux cieux :  
 Que s'en faut-il, fille des Dieux,  
 Que des Dieux tu ne sois l'égale ?

M. MILLEVOST.

(1) Cette pièce fait partie d'une traduction encore inédite des *Odes choisies d'Anacréon*.

---

### ENIGME.

EN été je suis revêtue  
D'une robe d'un vert foncé :  
Aux regardans je m'offre toute nue  
Lorsque l'hiver a commencé :  
En automne je suis appétissante et fraîche,  
L'on me voit au printemps ratatinée et sèche.

8.....

---

### LOGOGRAPHIE.

Six mes six pieds je suis toujours en courroie,  
Cinq sont d'usage au Lycée, à la bourse :  
On me trouve avec quatre, à la ville, à la cour, \*  
Tout près des grands, aussi même en atelier :  
Sur trois je serai à l'homme aussi bien qu'à la tête,  
Hélas ! sans ces trois pieds comment porter la tête ?  
J'offre avec deux une herbe, un vêtement ;  
Avec un seul je vaux quelquefois cent.

---

### CHARADE.

Heureux qui, menacé d'un danger éminent,  
Dans mon premier trouve un asyle !  
Mon second t'offre un rustique aliment,  
Bon tout au plus pour l'assaisonnement.  
Mon tout bien fait, dénote un architecte habile.

---

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRAPHIE et de la CHARADE  
insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Soulier*.

Celui du Logographe est *Tort*, quo la lettre *t* commence et finit, et dont le milieu est *or*.

Celui de la Charade est *Mal-tresse*.

## LITTÉRATURE.—SCIENCES ET ARTS.

## (MÉLANGES.)

## GUSTAVE, ou L'ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE.

*Nouvelle imitée de l'allemand.*

Le comte de Selnitz, après avoir parcouru la plus brillante carrière comme homme d'Etat et comme guerrier, s'était retiré dans ses terres. Il y jouissait de la plus heureuse vieillesse ; mais son repos même était digne de lui : tous ses momens étaient consacrés au bonheur de sa famille et de ses vassaux. La comtesse, femme d'un esprit supérieur, d'une bonté inépuisable, mettait toute sa gloire dans l'exercice de ces paisibles vertus domestiques, qui distinguent si éminemment les dames allemandes. Elle avait donné deux filles à son mari : Julie, d'une beauté régulière et majestueuse, mais tempérée par un certain air de mélancolie, ressemblait à une vierge romaine des tems antiques ; Augusta, avec ses jolis yeux noirs, sa taille svelte et ses grâces, était une véritable française.

Dans le sein de cette intéressante famille, vivait, comme intendant des domaines du comte, Gustave Waller, héros de cette histoire. Waller était né d'un père sans nom et sans fortune, qui avait étudié à l'Université de Goëttingue avec le comte de Selnitz, dont, malgré la distance des rangs, il était demeuré l'amitié. A sa mort, le comte touché du sort de l'enfant qu'il laissait, se chargea de son éducation. Ses bienfaits fructifièrent : Gustave devint, en peu d'années, un sujet du premier mérite. La protection du comte lui obtint une place de secrétaire d'ambassade : il suivit à Vienne le prince de \*\*\*, chargé de la plus importante mission. Les dépêches de l'ambassadeur à sa cour étaient des prodiges de connaissances et de sagacité : le prince y mettait son nom, et Waller son talent. Le prince trouva d'abord cette façon de travailler très-commode et très-douce ; mais les autres membres de l'ambassade, ayant représenté à monseigneur qu'il était indécent qu'un jeune homme, tel que Gustave, voulût tout savoir et tout faire, le pauvre Waller fut dénoncé comme un brouillon, et le ministère prononça son rappel.

Le comte de Selnitz ne put parer ce coup : il se hâta, du

moins, d'y remédier en invitant l'honnête Gustave à venir se consoler de sa disgrâce au milieu de véritables amis. Le comte trouva un moyen de lui faire accepter ses bienfaits, en lui offrant l'administration de son immense fortune. Waller se livra tout entier à ses nouvelles fonctions ; il fit voir qu'il n'avait jamais confondu l'oisiveté affairée avec la véritable activité : tout prospéra autour de lui.

La noble amitié du comte s'étudiait à faire disparaître tout ce qui aurait pu retracer trop vivement aux yeux du public les rapports de dépendance et d'inégalité, où se trouvait Gustave envers lui. Sa place était toujours marquée dans les grandes réunions, comme dans les petits cercles de famille. Que pouvait-il donc manquer à la félicité du bon Waller, si un sentiment secret ne fut venu altérer la tranquillité de son existence ? La beauté de Julie avait frappé ses regards ; son esprit, sa douceur, ses talents captivèrent toutes les facultés de son âme. Dès qu'il s'aperçut des progrès de sa passion, il essaya d'en triompher : mais où trouver des forces pour combattre des sentiments que Julie partageait ? Ce n'est pas, certes, que le timide et respectueux Waller eût osé les lui découvrir ; mais un amant réduit à se taire, et conséquemment à observer, peut-il se méprendre aux regards mal assurés, à la rougeur, à la voix émue de celle qu'il adore ?

Gustave, aimé, ne sentit que plus profondément toute l'infortune de sa situation. Le comte de Selnitz était humain, généreux, sensible ; mais il était allié aux plus illustres maisons de l'Allemagne. Donnerait-il sa fille à un homme obscur qui, en la faisant descendre du rang où elle était née, imprimerait en même tems à toute sa famille le sceau de la réprobation, dont la menaçaient les inflexibles préjugés de la noblesse la plus fière de l'Europe ?

Waller ne passait pas une nuit qui ne fût en partie consacrée à ces douloureuses réflexions ; mais dès que le jour reparaissait, tous ceux de ses instans qui n'étaient pas absorbés par les affaires, appartenaient exclusivement à Julie. Il aimait la chasse, et le comte qui l'aimait encore davantage, se livrait rarement à cet exercice sans exiger que son jeune ami le suivît. Mais Gustave s'aperçut que Julie voyait avec peine ses fréquentes absences ; et, au risque de déplaire au comte, il trouvait, à chaque partie de chasse, dix prétextes pour rester au château.

Julie aimait passionnément la musique, Gustave reprit avec ardeur l'étude du violoncelle, afin de se mettre en état

de l'accompagner ; Julie dessinait avec un goût exquis Gustave qui avait aussi un vrai talent en ce genre, ne voulant plus travailler que comme son écolier, et d'après ses modèles. De son côté, Julie n'adoptait pas une coiffure, une robe nouvelles, sans avoir consulté Gustave ; elle ne jouait pas deux fois une pièce de clavecin, si Gustave n'avait point paru la goûter ; le choix de ses lectures, ses jugemens, ses opinions, tout était soumis à Gustave. Mais en aucune circonstance, le mot d'amour n'osa franchir leurs lèvres, et chacun d'eux se croyait maître de son secret. La vive et spirituelle Augusta l'avait pénétré dès long-tems, et elle saisit la première occasion de faire voir que le voile dont s'enveloppaient les deux amans, très-transparent pour elle, le serait aussi pour eux-mêmes, s'ils ne s'obstinaient pas à fermer les yeux.

Une pluie soudaine avait empêché la promenade ordinaire. Julie proposa à Gustave une partie d'échecs ; Augusta s'assit près d'eux avec sa broderie. Waller exposa trop sa reine, et Julie lui coupa la retraite. « Ah ! ciel ! s'écria-t-il, « voilà ma reine perdue ! » Augusta regarda le coup, et se mit à rire. « Qu'as-tu donc ? lui demanda Julie. » M. Waller, reprend gravement Augusta, vous serait-il possible de jeter un coup-d'œil sur votre jeu ? » Gustave examine ; son roi était échec et mat ; il rougit ; Julie avait perdu contenance. « Comment te fait-il, dit-elle en balbutiant, que je n'aie pas vu.... ? Ah ! répliqua Augusta, ma chère sœur, c'est que pour voir il faut regarder. »

Le comte de Selnitz, bien loin de concevoir la plus légère méfiance, ne faisait aucune attention à ce qui se passait ; il se bornait à reprocher à Gustave de ce qu'à son âge, il aimait mieux déchiffrer une sonate, ou crayonner un paysage, que de poursuivre un daim ou un loup. Quant à la comtesse, elle fut plus clairvoyante. Cette passion naissante ne lui avait pas échappé ; elle en suivait les développemens, les progrès, et sa tendresse maternelle en fut d'autant plus alarmée, qu'elle avait eu dans sa propre famille un exemple terrible des conséquences d'un amour malheureux. Elle estimait, elle cherchait Waller ; elle balança long-tems si elle l'éclaircirait sur sa position, ou si elle chercherait simplement un moyen de séparer les deux amans.

Le premier parti lui parut dangereux ; elle jugea que c'était vouloir éveiller un somnambule, lorsque marchant sur le bord d'un précipice, son sommeil fuit sa sûreté : il ne peut ouvrir les yeux sans tomber dans l'abîme. Le second

expédient ne lui semble guères moins difficile à employer : comment proposer au comte d'éloigner Waller, quand il ne prononçait jamais son nom à sa femme, sans l'engager à remercier le ciel avec lui d'avoir amené cet excellent jeune homme dans sa maison ? Le hasard vint terminer l'irrésolution et les inquiétudes de cette tendre mère.

Le comte annonce, un jour, à Waller qu'il a arrangé une battue générale pour le lendemain, et que, cette fois, aucune excuse ne pourra le dispenser d'être de la partie. Gustave promet de s'y trouver, et aussitôt Julie, avec plus de véhémence qu'il ne lui était naturel, fait une longue sortie contre la chasse et les chasseurs. Augusta voit la mal-adresse de sa sœur, et s'empresse de la réparer en tournant la chose en plaisanterie. — « La poltronerie nous est » quelquefois permise, dit-elle, mais en vérité, ma chère » Julie, tu abuses de la permission. Tu ne déclames si élo- » quement contre la chasse, que parce que tu as peur » d'un fusil. — Me ! coupable de cette ridicule faiblesse ! » — Eh bien ! voilà le fusil de mon père ; je parie que tu » n'oses pas même y toucher. — J'accepte le défi. » — Et sur-le-champ Julie saisit l'arme, s'approche de la fenêtre, détourne le visage, et tire. — Ah ! mon dieu ! s'écrie une voix plaintive : on court au jardin, on trouve la petite jardinière baignée dans son sang. Julie était tombée sans connaissance, il fallut la porter dans son lit.

Dès qu'elle reprit ses sens, on se hâta de lui apprendre que la blessure n'était pas dangereuse; mais l'émotion avait été trop forte, et plusieurs accès d'une fièvre ardente firent bientôt craindre pour son existence. Le neuvième jour, elle tomba dans une espèce de sommeil léthargique; les médecins déclarèrent que cette crise allait décider du sort de la malade. Waller ne quittait pas l'anti-chambre de l'appartement de Julie; il en voit sortir la comtesse, il saisit ce moment pour s'approcher du lit où l'objet de toutes ses affections luttait contre la mort. Immobile, il attachait ses regards inquiets sur ses lèvres décolorées, il épiait sa respiration..... Julie s'éveille, ses yeux s'ouvrent, et sa bouche prononce : « Gustave, est-ce vous ? »

Le grave, le circconspect Waller n'est plus maître de lui : il se précipite à genoux dans la ruelle de Julie, il saisit sa main, la couvre de baisers brûlans, il articule tantôt son nom cheri, tantôt des actions de grâces au ciel qui désignait la lui conserver.

Dans cet instant, la comtesse paraît : Saint-Pierre ! dit-

elle , avec un accent plein d'expression ; Gustave se retourne avec effroi , il se relève en chancelant , et s'éloigne à pas précipités. Cette scène faillit avoir des suites funestes pour la santé de Julie. Elle retomba dans de nouveaux accès , accompagnés de délire ; et dans ces moments sa langue , dont elle n'était plus maîtresse , révéla tout ce qui se passait au fond de son cœur. La comtesse sut donc que sa fille partageait l'égarement de Waller.

*Saint-Preux !* répétait à tout instant le malheureux Gustave , en parcourant toutes les allées du parc , et se cachant derrière les charmilles , dès qu'il entendait le moindre bruit ; « *Saint-Preux !* c'est donc à mériter cette odieuse compagnie que m'ont conduit de si pénibles efforts , de si cruels combats ! Ah ! que je sens profondément tout ce que le nom de *Saint-Preux* a de pénétrant dans sa bouche ! Confiance , hospitalité , devoirs , à ses yeux j'ai tout trahi , tout profané ! Et mon bienfaiteur , mon second père.... ? » Cette dernière pensée accabla l'infortuné jeune homme ; il fut sur le point de s'élancer au-delà du fossé qui terminait le parc , et de fuir à jamais des lieux où il ne voyait plus qu'oppresseur et douleur. Un remords vertueux l'arrêta tout-à-coup ; il s'imposa , comme une juste expiation , la honte de repaire devant sa bienfaitrice.

« J'adore Julie , lui dit-il , et je m'en éloigne pour ne jamais la revoir. Adieu , Madame , je vous forcez à me rendre votre estime. — Le sacrifice que vous faites , répondit la comtesse , prouve que vous n'avez point mérité de la perdre. Je loue votre résolution , et je vais vous aider à l'exécuter. »

Il fut convenu que Waller adresserait une demande au ministère , pour obtenir sa rentrée dans la carrière diplomatique : la comtesse devait faire appuyer secrètement ses démarches par sa famille , qui jouissait d'un grand crédit à la cour. Au bout de trois semaines , en effet , Waller reçoit une commission qui l'attachait à l'ambassade de Paris. Le comte , pour qui toute l'aventure était restée un profond secret , témoigna d'abord une extrême répugnance à laisser partir Gustave ; mais une seconde réflexion l'ayant amené à considérer , que son opposition pouvait fermer pour toujours à son jeune ami le chemin des honneurs et de la fortune , il se rendit à ses désirs. Le dernier jour de la semaine fut fixé pour son départ.

Julie convalescente fut préparée par sa mère à cette séparation. Il n'y avait pas moyen d'éviter de faire rencontrer

des deux amans au salon , sans donner au comte la clef de l'énigme qu'il était si important de ne pas lui laisser pénétrer. Gustave redoutait excessivement l'instant , où il faudrait reparaitre aux yeux de celle qu'il allait perdre sans retour ; il se reprochait déjà les frémissements involontaires , la contrainte cruelle qui allaient faire des jours de supplices des dernières journées qu'ils avaient à passer en présence l'un de l'autre. Quelle fut d'abord sa surprise , et bientôt sa douleur , de voir Julie paraître avec une contenance assurée , un visage serein et presque satisfait ! Elle lui adressa plusieurs fois la parole , d'une voix libre qu'accompagnaient des regards pleins de calme , mais non dénués d'une certaine bienveillance. Il ne restait donc pas même au triste Gustave l'idée consolante que Julie dissimulait le trouble et les peines de son ame.

Cet air d'indifférence si parfaite désespérait le malheureux jeune homme , et lui ôtait quelquefois le courage d'accomplir son sacrifice. « Qu'est-il besoin , se disait-il , que je fuie » de ces lieux , que je m'arrache du sein d'une famille qui » est devenue la mienne , puisque quelques jours ont suffi » pour effacer jusqu'à la trace de cette passion éphémère , » dont une mère timide redoutait l'incendie ? »

Cependant , le jour fixé pour le départ approchait. La veille même s'était écoulée , sans que Waller eût été traité autrement qu'en ami de la maison , lorsqu'après le souper le comte reçoit un paquet de lettres ; il passe dans son appartement , et peu de minutes après fait prier la comtesse de venir l'y trouver. Waller , resté seul au salon avec Julie et Augusta , ne put se défendre du plus pénible embarras. Tout à coup Julie se lève , s'avance vers lui , et d'une voix qui , pour cette fois , marquait son émotion , lui dit en lui présentant un papier : « Voici mes adieux , Gustave ; n'oubliez jamais vos amis , et soyez heureux ! » En achevant ces mots , elle détourne son visage , pour lui cacher sa rougeur et ses larmes ; et s'appuyant sur le bras de sa sœur , elle disparaît.

Dès que Gustave fut revenu de son étonnement et de son agitation , il lut la lettre suivante :

« Votre conduite , Gustave , est celle d'un homme honnête et courageux. Mais croyez-vous qu'il suffise de vous éloigner pour vous faire oublier ? Ecoutez-moi , Gustave : je ne sais si la démarche que je hasarde est conforme aux règles sévères des convenances , mais je sais que mon cœur me la commande. Je vous aime , Waller ; l'estime , la con-

» fiance, une sorte de vénération, sont à la fois la base de  
 » mes sentimens et la garantie de leur durée. Oui, mon  
 » unique ami, devant Dieu qui lit dans mon ame, je vous  
 » engage ma foi et ma tendresse. Si le sort ne permet pas  
 » que Julie soit à vous, jamais du moins il ne pourra l'abaisser  
 » jusqu'à lui imposer d'autres liens.

» Mais j'approuve votre départ. Le repos de mes parents  
 » chéris en dépend, et leur bonheur doit passer avant tout,  
 » avant mon amour même. Adieu, Gustave, que le ciel  
 » veille sur vous, et qu'il prenne pitié de Julie ! »

Waller porta cet écrit à ses lèvres, en répétant le serment qu'il contenait : celui de ne vivre que pour Julie, quelle que fut sa destinée désormais. Il se sentit animé d'une force nouvelle ; il s'arracha du séjour qu'habitait Julie, et bientôt deux cents lieues le séparèrent d'elle.

Mais qui peut échapper à son cœur ? L'image de Julie le suivit partout. Il crut trouver le calme dans l'éloignement, et ses réflexions n'en devinrent que plus lugubres, ses regrets que plus amers. Ses nouvelles occupations vinrent heureusement à son secours : l'ambassadeur apprécia bientôt l'étendue de ses talents ; et à Paris, comme à Vienne, Waller vit reposer sur lui le succès des plus importantes négociations. L'affabilité des moeurs françaises, les douceurs de la société, le commerce des hommes qui cultivaient les lettres et les sciences, procurèrent à Gustave les plus agréables et les plus puissantes distractions. Julie régnait toujours dans son ame, mais sans y exciter ces transports tumultueux qui avaient triomphé de toute sa raison ; elle était pour lui l'objet d'un culte qui n'avait plus rien de terrestre.

La conduite aussi délicate que sensée de la jeune Augusta contribua beaucoup à rendre à Waller la tranquillité d'esprit, dont il avait besoin pour répondre à la confiance du ministre, et pour dissiper les impressions fâcheuses que ses rivaux avaient cherché à donner sur son compte. Augusta, non moins bonne amie que tendre sœur, s'était chargée de correspondre avec Gustave. Elle n'avait pas la maladresse d'affecter un oubli profond des rapports qui avaient existé, ou qui existaient même encore, entre Julie et Waller. C'eût été, sans aucun profit, outrager, humilier un homme digne personnellement de tous ses égards ; bien plus, c'eût été manquer entièrement son but : ce ton contraint, ce silence mystérieux ne pouvaient qu'irriter sa passion et rallumer des feux assoupis. Augusta, dans toutes ses lettres, lui parlait donc de Julie, et avec le plus aimable aban-

don ; elle la lui représentait livrée à l'étude et aux arts qui faisaient sa consolation ; elle allait même jusqu'à les plaindre tous deux avec une touchante ingénuité ; puis reprenant tout à coup son ex-jouement naturel, elle conjurait Waller de procurer à l'Allemagne la gloire d'avoir aussi son Pétrarque. « Faites imprimer, lui mandait-elle, un volume d'odes, de sonnets et d'élegies ; et, plus heureux cent fois que le langageurieux amant de la belle Laure, je vous garantis que votre Julie vous répondra sur le même ton. Vous ferez, à la fois, par votre constance et par vos vers, l'édition et le charme de la postérité la plus reculée. »

Il y avait déjà près d'un an que Waller avait quitté l'Allemagne, lorsqu'il reçut une lettre du comte de Selnitz. Il n'en avait pas achevé la lecture que toutes ses résolutions philosophiques furent ébranlées ; croyant un moment s'être abusé, il rassembla ses forces pour lire cette lettre une seconde fois, et il vit très-distinctement que le comte l'engageait à revenir au plutôt dans sa terre, pour un objet de la plus haute importance. Un *post-scriptum* ajoutait à cette invitation : « Quelque sujet d'éloignement que vous puissiez avoir pour ma maison, mon cher Gustave, il faut que vous y reparaissiez, ne fût-ce que pour quelques jours. Toutes vos objections sont prévues : votre ambassadeur reçoit par le même courrier le congé de six mois que la cour vous accorde. Dois-je enfin vous dire une partie de mon secret ? Nous fêtons, le 7 du mois prochain, votre anniversaire de naissance. »

Waller passa la nuit entière, livré tour à tour à l'espoir, à la crainte, aux conjectures, aux doutes ; et plus il faisait d'efforts pour saisir la vérité, plus le voile qui l'enveloppait semblait s'épaissir. L'ambassadeur fixa du moins ses irrésolutions sur le parti qu'il devait prendre, en lui représentant qu'il ne pouvait différer son départ, sans se rendre coupable d'ingratitude envers son bienfaiteur.

Gustave se mit donc en route, toujours balotté par mille pensées confuses ; et pendant qu'il délibérait encore si ce n'était pas manquer à la parole qu'il avait donnée à la comtesse, à Julie, et à lui-même, il se trouva dans la cour du château. Le comte accourut au-devant de lui, et l'embrassa à plusieurs reprises ; l'accueil de la comtesse fut grave, et même froid ; Augusta sauta de joie, puis tout à coup rougit et se tut ; un tremblement universel avait saisi Julie ; elle couvrait son visage de ses deux mains. Le comte, tout entier à la satisfaction qu'il goûtait, ne remarqua aucune des im-

pressions diverses qu'avait produites l'arrivée de son jeune ami. Il employa le reste du jour à lui adresser cent questions sur tout ce qu'il avait vu, fait et dit depuis leur séparation.

Le lendemain matin, de bonne heure, Gustave sortit de sa chambre pour se rendre à celle du comte. Augusta le guettait. — « Eh bien ! philosophe stoïque ! vous voilà donc ! par quel hasard ? — Ce n'est point un hasard ; lisez. — Quoi ? une lettre de mon père ?..... Que vois-je ? c'est lui qui vous rappelle ! Oh ! cher Gustave, espérez, espérons tout ! — N'espérons rien ; l'espérance trahie est le plus cruel des tourmens. »

Il entre chez son bienfaiteur. — « Soyez le bien venu, mon ami, dit le comte en l'apercevant ; j'allais passer chez vous. Vous savez la vieille maxime de nos ancêtres : les affaires sérieuses doivent se traiter à jeun. Parlons donc des nôtres : aujourd'hui même vous êtes majeur ; je dois vous rendre mes comptes de tutelle. Les voici dans ces trois cartons ; prenous les papiers, et lisons ensemble. — Quoi ! s'écria Waller, l'ami fidèle de mon père, celui qui l'a remplacé pour moi, l'homme généreux à qui je dois tout veut me rendre des comptes, et je le souffrirais ! » — Il s'élance sur les papiers, il va les jeter au feu ; le comte l'arrête : « De quoi t'offenses-tu ? lui dit-il en lui tendant les bras, mon cœur ne comptera jamais avec le tien. Pénétré de tant de bonté, Gustave avait déjà sur ses lèvres l'aveu de son secret : la comtesse entra. .

Toute la noblesse du canton avait été invitée à se rendre au château de Selnitz ; plus d'un grave baron fronça le sourcil en apprenant que c'était pour célébrer le jour de naissance de l'intendant du comte ; et la surprise redoubla, lorsqu'on le vit prendre place à table à côté de son seigneur. La comtesse et ses filles, agitées de sentiments divers, avaient un maintien embarrassé ; et le comte seul, en dépit du froid glacial de toutes les figures, faisait éclater une gaieté extraordinaire. Au dessert, il se fit apporter une coupe de vermeil qui avait été donnée à un de ses ancêtres par Charles-Quint. Il la remplit de vin du Rhin, et se levant, il dit avec une sorte de solennité : « Je ne me serai jamais de cette coupe que dans les grandes occasions : il ne peut s'en présenter une qui soit plus douce à mon cœur que la fête qui nous rassemble aujourd'hui. Je bois à l'heureux anniversaire de Gustave Waller ! » — Les convives, avec une légère inclination de tête, portèrent

donc la santé de Waller : « Oui, reprit le comte avec transport, buvons, comme de vrais Germains, au bonheur éternel de Gustave, et de sa prétendue.... Julie de Selnitz ! »

Se figure, qui pourra, l'effet rapide et magique produit par ces paroles. Gustave, comme frappé de la foudre, ouvrait de grands yeux, et demeurait immobile et muet. Julie était tombée à la renverse dans son fauteuil ; la comtesse, tendant les bras vers son mari, et cherchant vainement à articuler quelques mots, semblait lui dire des yeux : « Ah ! ne tuez pas ces pauvres enfans ! » Augusta, pleurant de joie, bénissait le ciel, son père, sa sœur, Gustave ; elle embrassait ses voisines et ses voisins. Le reste des convives se disait à l'oreille : « Avons-nous bien entendu ? Une Selnitz, une fille de maison chapitrale, la femme d'un Waller, d'un intendant ! » — Chacun se promit bien de ne pas rester, plus d'une demi-heure, dans ce château profané par une telle mésalliance.

Lorsque le comte se fut amusé, un instant, de l'impression diverse qui paraissait sur chaque physionomie, il reprit la parole en ces termes : « Ecoutez-moi, mes enfans, je vous dois une explication entière : votre amour ne m'a point échappé ; il comblait mes vœux les plus chers. Mais j'ai voulu mettre vos sentimens à l'épreuve, et l'absence m'en a démontré la solidité. D'ailleurs, je ne pouvais me prononcer plutôt : un serment sacré enchaînait ma langue. Aujourd'hui Waller est majeur ; je puis parler. Ma femme, mes filles, embrassez mon neveu, le soutien de ma famille ! Oui, mes chers voisins, Gustave est le fils de mon malheureux frère, mort dans mes bras à la sanglante journée de Lissa. Avant d'expirer, il me confia le secret de la naissance de cet enfant, qu'il eut de son union secrète avec une jeune personne du sang le plus illustre. Il me fit jurer que je ne dévoilerais ce mystère que le jour de la majorité de son fils, et j'ai tenu ma parole. »

Tous les convives se levèrent pour aller, avec de profondes révérences, offrir leurs félicitations et leurs hommages à M. le comte Gustave. Le jeune homme, ivre de surprise et de joie, était dans les bras de son oncle ; il ne s'en arracha que pour se précipiter aux pieds de Julie, qui succombait sous la violence de tant de sensations rapides.

Le lendemain même, les deux amans furent conduits à Pautel par leurs heureux parents. Tous les vassaux des domaines de Selnitz avaient pris les armes ; les barons criaient

de toutes leurs forces : « Vivent à jamais M. le comte et M<sup>me</sup> la comtesse Gustave de Selnits ! » Et le comte disait tout bas : « Mes chers enfans, vous voyez qu'avec de la force d'âme et de la constance, il ne faut désespérer de rien. »

L. DE SEVRES.

### EXTRAITS.

*Voyage dans l'intérieur de la Louisiane, de la Floride occidentale et dans les îles de la Martinique et de Saint-Domingue*, pendant les années 1802, 1803, 1804, 1805, 1806, contenant de nouvelles observations sur l'Histoire naturelle, la géographie, les mœurs, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les maladies de ces contrées, particulièrement sur la fièvre jaune et les moyens de les prévenir ; et en outre, contenant ce qui s'est passé de plus intéressant relativement à l'établissement des Anglo-Américains à la Louisiane, suivis de la *Flore louisianaise*, par C. G. ROBIN, auteur de plusieurs ouvrages sur la littérature et les sciences, 5<sup>e</sup> édition vol. in-8°., avec une belle carte et le portrait de l'auteur, gravés en taille-douce. Prix, 17 fr. br. et 21 fr. 50 cent. franc de port. À Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n°. 10.

S'il y a du talent à bien observer, à examiner les choses sous tous leurs rapports, il y a un mérite non moins grand à bien raconter ce qu'on a vu, à disposer son récit d'une manière simple et méthodique, à ranger les faits avec ordre, à les exposer dans un style élégant et naturel, et sur-tout à ne publier que des remarques et des réflexions qui aient l'intérêt de la nouveauté, ou qui puissent contribuer aux progrès des sciences géographiques, naturelles ou morales.

Un voyage est tout-à-fait mauvais lorsque l'auteur néglige entièrement de remplir ces conditions ; il est plus ou moins bon suivant le degré d'exactitude qu'il met à les observer. M. Robin ne les remplit pas toujours, et les observe quelquefois très-exactement. C'est assez dire que l'on trouve dans son ouvrage des parties excellentes,

excellentes, d'autres qui sont moins bonnes, enfin quelques chapitres absolument inutiles, et par conséquent déplacés. C'est à peu près l'histoire de tous les livres.

Un défaut assez commun à la plupart des voyageurs, est de ne pas assez connaître ce qu'on a écrit sur les pays qu'ils ont parcourus, ou de ne lire les ouvrages qui en traitent que pour les copier. Ils devraient plutôt les consulter, pour éviter ces éternelles répétitions et ces descriptions qui semblent héréditaires. Par exemple, si M. Robin eût lu avec attention l'*Histoire des Antilles* par le Père Dutertre, il se serait sans doute bien gardé de faire l'*histoire des établissements français dans les îles de Saint-Domingue et de la Martinique*; il aurait vu que ce travail était à peu près inutile.

On peut encore critiquer M. Robin pour avoir allongé son *Voyage* d'une espèce de précis historique sur la colonie française de la Louisiane. Il me semble que c'est assez mal employer soixante pages que de les remplir de particularités qu'on trouve par-tout, dans la *Description du Père Hennepin*, dans la *Relation du Mississippi de Martin Forbisher*, dans le *Voyage du Père Laval*, dans celui de le Bossu, dans les Mémoires historiques de Dumont, et sur-tout dans l'*Histoire de Lepage Dupratz* et dans les lettres édifiantes. L'auteur dira peut-être qu'il a voulu faire connaître en abrégé ce qu'il y avait de plus intéressant dans ces voyageurs et historiens. M. Robin ne peut pas ignorer que, dans ce cas, son abrégé serait encore une répétition; que Raynal a fait, il y a près de trente ans, un semblable résumé dans son *Histoire philosophique*, article *Louisiane*, et Raynal est encore, il faut l'avouer, un dangereux rival.

Si je relève peut-être avec un peu de sévérité, ce que je trouve de reprehensible, je dois prévenir cependant qu'il y a beaucoup plus à louer qu'à blâmer dans le *Voyage* de M. Robin, vraiment intéressant sous plus d'un rapport. On lira sans doute avec plaisir les détails que donne l'auteur sur la Nouvelle-Orléans, sur son accroissement rapide, sur son commerce et les mœurs de ses habitans. Cette ville dont le plan fut dressé en

O

1718, et qui a été composée long-tems de chétives cabanas de bois, s'accroît depuis vingt ans d'une manière rapide. Sa population sur-tout a doublé depuis cette époque. Les malheurs de l'Europe, les désastres de Saint-Domingue, et l'activité des Américains y ont amené des Français, des colons, et quelques citoyens des Etats-Unis. Le commerce cependant est encore loin de l'état de prospérité auquel il peut atteindre dans cette colonie. Les cultures du sucre, du coton et du tabac sont les seules qui offrent quelques résultats importans ; mais l'activité des Américains doit un jour changer entièrement la face de ces contrées. Dans ce moment, dit M. Duvallon (1), dont j'emprunte les détails suivans, il existe dans la colonie environ soixante-quinze sucreries, tant sur les bords du fleuve qu'aux environs. La récolte de 1801 à 1802 a été évaluée à environ cinq millions pesant de sucre brut, avec une quantité de sirop proportionnée à ce premier produit. Le coton est particulièrement cultivé dans les cantons supérieurs du *Bâton-Rouge* et de la *Pointe-Coupée* ; et de l'autre côté du fleuve aux *Atacapas* et aux *Opelousas*. L'arpent de terre bien entretenu peut y fournir annuellement quatre cents livres de coton net qui, au prix actuel de 25 piastres le quintal, forment un produit de cent piastres par arpent. Cette culture vaut beaucoup mieux que celle de l'indigo que l'on abandonne chaque jour. Le tabac prospère dans les cantons supérieurs, et notamment aux *Natchiloches*. Le riz qui se vend aujourd'hui environ huit piastres le baril, ne peut être regardé comme un objet d'exportation, il se consomme entièrement dans la colonie. Quant aux bois de construction, planches et caisses à sucre, regardés autrefois comme des objets d'exportation assez importans, ils ne doivent être considérés aujourd'hui que comme des articles à peu près insignifiants dans la balance du commerce, vu que les cypriers ou forêts de cyprès qui offraient l'exploitation la plus facile commencent à s'épuiser : on est réduit à présent à faire flotter sur le fleuve quelques-uns de ces arbres tirés avec peine de la Haute-

(1) *Vues de la colonie espagnole du Mississippi.*

**Louisiane.** La colonie a d'ailleurs intérêt de ménager cette ressource pour ses propres besoins.

M. Robin fait un tableau assez piquant des sociétés et des réunions, des bals et des plaisirs de la Nouvelle-Orléans, de l'indolence des hommes, et sur-tout de leur ignorance; de l'amour excessif des femmes pour la toilette, et de leur goût pour la danse. Le luxe d'Europe est descendu sur ces rivages, où naguères il était ignoré. C'est dans les bals sur-tout que la créole vive et légère, parée avec grâce, de manière à laisser entrevoir des contours élégans, s'abandonne au plaisir dont elle est idolâtre; elle ignore les manèges de la coquetterie. Là, les hommes ne sont pas assez galans pour inspirer aux femmes le désir de plaire; mais elles connaissent le sentiment de l'orgueil et le besoin de commander; cruelles envers leurs esclaves, impérieuses envers leurs maris, elles règnent despotiquement sur tout ce qui les environne. On connaît le mépris des créoles pour les femmes de couleur. Les Louisianaises portent ce mépris au dernier degré. Une belle dame célèbre dans la colonie par les intrigues de sa vie, par le nombre de ses amans, et par la publicité de ses amours, fut invitée un jour à un bal paré. Elle entre, promène ses regards sur la brillante assemblée, et aperçoit dans un coin reculé deux jeunes demoiselles quarterones, vêtues avec simplicité, cachées derrière un groupe d'élégantes et estimées dans la colonie par leur douceur, leurs vertus, et la considération dont jouissaient leurs parents. L'orgueilleuse créole ne peut en supporter la vue: il fallut pour l'empêcher d'éclater que les jeunes personnes quittassent sur-le-champ le salon d'un homme qui les avait invitées, qui les considérait, qui était lié avec leurs familles. Il redoutait la vengeance de la Messaline en crédit.

En parlant des mœurs des Louisianais, M. Robin fait un portrait très-flatteur de leur hospitalité et de leur patriotisme; ce n'est pas les vertus que leur reconnaît M. Duvallon. Selon lui, les Louisianais n'ont que peu d'énergie véritable et qu'un prétendu patriotisme. Il faut avouer que leur peu de résistance aux corsaires anglais, leur indifférence à la nouvelle de la cession de

la colonie à la France , et sur-tout leur froideur et leur dureté envers les malheureux colons réfugiés de Saint-Domingue , justifient bien l'opinion contraire à celle de M. Robin.

Ce voyageur , en quittant la Nouvelle-Orléans , promène son lecteur sur les rivages du Mississippi , qu'il remonte jusqu'au poste des Ouachita ; il abandonne rarement les bords du fleuve. Je crois qu'il eût rendu plus de service à la géographie , s'il se fût éloigné dans les vastes prairies de l'Ouest , et s'il eût tenté de découvrir les sources de l'Arkansas , du Collorada et de Rio-Bravo. Dans ses courses , à travers ces immenses savannes qui s'étendent , dit-on , d'un côté jusqu'au Missouri , et de l'autre jusqu'aux montagnes du Nouveau-Mexique , il eût pu recueillir de nombreuses observations utiles au progrès des sciences naturelles (2) ; celles qu'il a faites ne sont pas sans intérêt. La Flore louisianaise qui termine son Voyage m'a semblé présenter quelques vues nouvelles. C'est aux botanistes à apprécier le mérite d'un tel travail ; quant à moi je me bornerai seulement à observer que l'auteur écrit dans un système , ce qui le ramène toujours au but qu'il s'est proposé. M. Robin , persuadé qu'on a trop souvent négligé *les causes finales* dans l'examen de la nature , semble dans sa Préface n'avoir quitté la France que pour aller dans le Nouveau-Monde travailler au progrès de la science des causes finales. On sait que Buffon a combattu la vérité de ces causes finales , ce qui le brouille quelquefois avec M. Robin. Si cet écrivain célèbre , dit-il , cesse d'être grand , s'il devient sec , aride et insignifiant , c'est qu'il n'a plus pour prendre son essor les causes finales. Or , M. Robin qui ne veut pas devenir , comme Buffon , sec , aride et insignifiant , n'abandonne jamais les causes finales qui soutiennent son essor. Comme historien je

(2) La géographie de la Haute-Louisiane (du gouvernement d'Indiana ) est encore très-imparfaite. Nous nous proposons d'en éclaircir quelques points dans un des prochains numéros du Mercure , en réunissant dans un Mémoire sur cette immense contrée quelques renseignemens nouveaux puisés dans plusieurs relations américaines récemment publiées.

*(Note de l'auteur de cet article.)*

~~de l'Amérique~~ que M. Robin donne quelquefois un furieux développement à son système ; il assure que tout est utile dans le monde , il me semble qu'il ne peut pas offrir pour preuve de ce qu'il avance la plupart des digressions qu'il a semées dans son Voyage.

Je me hâte de sortir de cette malheureuse question qui pourrait *finalement* éanuyer mes lecteurs , j'aime mieux les ramener sur les bords du Nil américain , que bien des voyageurs ont essayé de décrire , et que nul n'a mieux peint que M. de Chateaubriand :

« Ce fleuve , dit-il , dans un cours de plus de mille lieues arrose une délicieuse contrée que les habitans des Etats-Unis appellent le nouvel Eden . Mille autres fleuves , tributaires du Meschacebé , le Missouri , l'Illinois , l'Akansa , l'Ohio , le Wabache , le Tenassée , l'engraissent de leur limon et le fertilisent de leurs eaux . Quand tous ces fleuves se sont gonflés des déluges de l'hiver , quand les tempêtes ont abattu des pans entiers de forêts , le tems assemble sur toutes les sources les arbres déracinés , il les unit avec des lianes , il les cimente avec des vases , il y plante de jeunes arbrisseaux , et lance son ouvrage sur les ondes . Chariés par les vagues écumantes , ces radeaux descendant de toutes parts au Meschacebé . Le vieux fleuve s'en empare et les pousse à son embouchure pour y former une nouvelle branche . Par intervalle il élève sa grande voix en passant sous les monts , et répand ses eaux débordées autour des colonnades des forêts et des pyramides des tombeaux indiens : c'est le Nil des déserts . Mais la grâce est toujours unie à la magnificence dans les scènes de la nature , et tandis que le courant du milieu entraîne vers la mer les cadavres des pins et des chênes , on voit sur les deux courans latéraux , remonter le long des rivages , des îles flottantes de pistia et de nénuphar , dont les roses jaunes s'élèvent comme de petits pavillons . Des serpens verds , des hérons bleus , des flammans roses , de jeunes crocodiles , s'embarquent passagers sur ces vaisseaux de fleurs , et la colonie déployant au vent ses voiles d'or , va aborder endormie dans quelqu'anse retirée du fleuve . »

Au mérite d'offrir une belle description , ce tableau joint celui de la plus exacte vérité ; voilà sur-tout ce qui m'a engagé à le rapporter en entier. Je transcrirai ici quelques-unes des remarques de M. Robin , sur le même fleuve et sur ses rivages , elles pourront donner à la fois une idée du style de l'auteur et de sa manière d'observer.

« En considérant que le Mississipi vient du Nord , on doit juger qu'il charrie au Midi toutes les plantes que produit le Nord ; qu'il les dissémine dans tous les lieux où elles peuvent s'acclimater. Parmi les herbacées que produisent ses bords , on trouve dans les marais plusieurs espèces de patiences , depuis les plus amères jusqu'aux plus douces , et depuis les plus aigrelettes jusqu'aux oseilles. On trouve aussi des cochlearia et des cressons , un chien-dent différent du nôtre , traçant , non par ses racines , mais par ses jets , qui de noeuds en noeuds s'enracinent ; on le voit tapisser la terre et entretenir sa fraîcheur sous ce climat brûlant. Cette jolie radiée que nous avons nommée *gallardiène* , foisonne surtout dans le voisinage de la Nouvelle-Orléans , où l'on rencontre aussi diverses espèces de campanules ; les champs sont couverts de pourpiers , ils renaissent jusqu'au pied des maisons ; les rives du fleuve sont parsemées de plusieurs espèces de labiées ; notre marube y est commun. Tout le long de la levée on rencontre le solanés à baies jaunes , à feuilles hérisssées de piquans ; les champs et les bois en produisent de plusieurs autres genres. La fleur printanière de ces contrées est un grand seneçon radié à fleurs jaunes , à feuilles de roquette d'un beau port , s'élevant à trois ou quatre pieds sur une tige fistuleuse cannelée , se couronnant de ses fleurs en corymbes. Je l'ai nommée *Mississipiente* , du nom des rives où la vue la découvre sans cesse , avec plaisir. Ces lieux humides ne manquent pas de renonciacées ; les bords des marais sont garnis d'iris , de joncs , de lechas , et en général de toutes les espèces de souchets ; les plus grands cernent et pressent ces marais , et occupent principalement la surface de ces immenses prairies tremblantes où l'on trouve par intervalles une prêle vigoureuse.

» Le long des rives du fleuve la terre est toujours unie , aux battures près ; elle s'élève seulement graduellement en montant depuis la mer où elle est à fleur d'eau ; sa nature est la même , brunâtre , fine , substantielle. En la considérant attentivement au soleil , on la voit scintiller ; ce qui est dû au sable extrêmement atténue , dont elle est mêlée , et

tous à des gypses pulvérisés ; car les substances pétrifiées arrivent de si loin, qu'elles sont toutes broyées en pâtes impalpables. On ne rencontre pas dans le fleuve une seule pierre ni le plus petit gravier. »

M. Robin a inséré dans son *Voyage* plusieurs mémoires intéressans : deux d'entr'eux le sont sur-tout pour la géographie. Nous pourrions en tirer quelques citations ; mais ces sortes de discussions n'intéressent qu'un petit nombre de lecteurs, et notre extrait a d'ailleurs assez d'étendue. LARENAUDIÈRE.

*OUVRES COMPLÈTES DE CHAMFORT*, l'un des quarante de l'Académie française. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée de son *Discours sur l'influence du génie des grands écrivains sur l'esprit de leur siècle*, etc., etc. A Paris, chez Colnet, libraire, quai Voltaire, au coin de la rue du Bac ; et Fain, imprimeur, rue St.-Hyacinthe-St.-Michel, n° 25.

UN homme de lettres distingué, M. Ginguené, ami intime de Chamfort et choisi d'avance par lui-même pour recueillir et publier ses ouvrages, a donné, en l'an III, une édition en quatre volumes des *Ouvres* de cet écrivain piquant et ingénieux. Les exemplaires en étaient devenus rares et par conséquent assez chers : il était donc à propos de donner une seconde édition.

En tête de la première, se trouve une Notice fort détaillée sur la vie de Chamfort, Notice plus riche encore en réflexions judicieuses et fines, qu'en anecdotes intéressantes, et écrite avec ce ton de facilité soignée qui est le principal mérite littéraire des ouvrages de ce genre. Le nouvel Editeur n'a pu faire usage de cet excellent morceau, qui eût donné un fort grand relief à son édition ; mais il y a supplié par plusieurs avantages dont il est juste de faire le détail. La première édition a été faite dans un tems où il était fort difficile de se procurer de bon papier, et où la composition rapide des journaux et des pamphlets politiques avait accoutumé les imprimeurs à beaucoup d'incorrections. Sous le rapport de la typographie, l'édition

de 1808 a facilement acquis sur celle de l'an III une supériorité marquée. De plus, au lieu de quatre volumes très-minces, elle n'en a que deux raisonnablement gros; ce qui diminue de moitié le prix de l'ouvrage et de sa reliure. Mais le meilleur titre qu'elle ait à la préférence des acheteurs, c'est d'être augmentées de plusieurs écrits et portions d'écrits qu'on a recouvrés depuis la première édition, ou dont les circonstances actuelles ont permis de faire usage. Le plus important de ces morceaux est un discours sur cette question : *Combien le génie des grands écrivains influe sur l'esprit de leur siècle*; discours qui a été couronné par l'Académie de Marseille en 1767, et dont je dirai quelques mots dans la suite de cet extrait. Les autres additions consistent en deux lettres de Chamfort à l'abbé Roman, son ami, et en une quarantaine de pages ajoutées à la partie du recueil qui a pour titre : *Caractères et Anecdotes*. Ces lettres et ces anecdotes sont extraites de la *Décade*, où elles avaient été placées par des mains sûres. Le nouvel Editeur a aussi rétabli dans son intégrité le Discours de réception de Chamfort à l'Académie française, dont M. Ginguené avait cru devoir élaguer tout ce qui ne lui semblait pas être d'un intérêt général, et il a placé à la suite de ce Discours la réponse de M. Séguier, alors directeur de l'Académie. Cette réponse est une superfluité, un véritable hors-d'œuvre, puisqu'elle n'a quelque rapport avec Chamfort et ses ouvrages, que par les compliments obligés que M. le directeur lui adresse. On peut croire que l'insertion d'un pareil morceau n'aurait pas été du goût de Chamfort lui-même, lui qui, dans ce *Discours sur les Académies*, que Mirabeau devait prononcer à la tribune de l'Assemblée constituante, définissait ainsi la solennité d'une réception : « Un homme loué, en sa présence, par un autre homme qu'il vient de louer lui-même, en présence du public qui s'amuse de tous les deux. » Notre morale est toujours très-indulgente pour les ouvrages dont notre esprit est satisfait. Le Discours dont je viens de parler est regardé par beaucoup de personnes comme un écrit fort ingénieux; mais peu de gens ont fait attention au procédé et senti combien il est repréhensible. Je ne parle pas des traits de caractère

ticité crueille et souvent injuste que Chamfort a lancés contre l'institution de l'Académie et quelques-uns de ses membres. Je suppose , ce que je suis très-éloigné de croire , que l'une était aussi inutile et les autres aussi ridicules que le prétend l'auteur ; n'était-il pas contraire à toute bonté; à toute délicatesse , qu'un académicien demandât à grands cris la destruction de l'Académie , d'un corps où sans doute on ne l'avait pas admis sans un vif désir de sa part , manifesté par de pressantes sollicitations , et dont les membres , en lui accordant leurs suffrages , s'étaient acquis de véritables droits à sa reconnaissance ? Il est vrai qu'il ne devait point passer pour l'auteur de cette diatribe ; mais le tort en est plus grave encore : il y a quelque chose de pire que de faire le mal avec effronterie , c'est de le faire sournoisement et sans risque.

Le Discours sur l'influence des grands écrivains précédent de deux ans seulement l'*Eloge de Molière* qui lui est très-supérieur , mais qui devait être fort surpassé lui-même par l'*Eloge de La Fontaine*. Ce premier discours n'est cependant pas , il s'en faut , un ouvrage sans talent ; il y a de belles pages . Chamfort s'y montre ce qu'il est dans ses autres productions du même genre ; un écrivain plus ingénieux qu'éloquent , suppléant aux beaux mouvements et aux grandes pensées par une foule d'aperçus fins , finement exprimés . Cette manière a bien son mérite : si elle est inférieure à l'éloquence forte et animée , elle est bien préférable à cette stérile faconde , à ce vain retentissement de mots , et à cette chaleur factice , par qui tant de faux juges sont déguis . Le discours de Chamfort commence par un parallèle entre le génie et le pouvoir : « Deux forces souveraines , » dit-il , commandant à l'espèce humaine , et règlent « partout les destinées : le pouvoir et le génie . » La définition du pouvoir renferme plusieurs traits vraiment remarquables , entr'autres ceux-ci : « La force , » après avoir surmonté les plus grands obstacles , se « trouve quelquefois arrêtée par les plus petits ; elle » peut échouer contre un préjugé , une mode . Le pouvoir peut employer tous les instruments , tous les moyens actuellement existans ; mais il n'en invente

» point de nouveaux , et ne peut préparer l'avenir ;  
» il rend au siècle suivant l'espèce humaine telle qu'il l'a  
» reçue du siècle précédent , sans l'avoir perfectionnée ;  
» il est plus puissant pour l'avilir et pour la dé-  
» truire : encore commande-t-il en vain à qui ne veut  
» plus obéir . Homme furieux , arrêtez , ses droits sont  
» sacrés . » Je ne sais ce qu'aurait dit le Chamfort de 92 ,  
si on lui eût représenté cette phrase du Chamfort de 67 :  
*homme furieux , arrêtez , ses droits sont sacrés* . Je n'oserais pas dire qu'en 92 il fût tout à fait un *furieux* ;  
mais certes les droits du pouvoir ne lui paraissaient  
pas , à cette époque , aussi *sacrés* qu'il l'avait dit vingt-  
cinq ans auparavant . Au reste , il avait fort bien prévu  
dès-lors ce qui doit arriver , quand on viole ces droits .  
» Mais que deviennent-ils dans le fait , ajoute-t-il , au  
» tems de ces révolutions fatales où les peuples , las-  
» de tyrannie et d'oppression , reprennent dans les  
» mains du pouvoir leur force et leur volonté , tran-  
» chent leurs liens avec le fer , et *redeviennent barbares* ,  
» *croyant se rendre libres ?* » Le malheureux n'a que  
trop éprouvé lui-même la justesse de cette dernière  
ligne . On a déjà pu voir percer , à travers le peu de  
phrases que j'ai citées , cette humeur frondeuse et sa-  
tirique dont Chamfort s'était fait d'abord un moyen  
de succès auprès de ceux mêmes qu'il attaquait , et  
dont l'usage calculé , devenu depuis une habitude in-  
vétérée , put faire croire à lui-même , et aux autres ,  
que tel était originairement le fond de son caractère .  
Toutefois Chamfort , en refusant au pouvoir placé dans  
des mains habiles et vertueuses , d'heureux effets que  
d'autres ne lui contesteraient pas , n'a peut-être fait  
tout simplement que subir la loi imposée à tout faiseur  
de parallèle , celle de faire symétriser , aux dépens de  
la raison , de la véritable justesse , les rapports réels  
des objets comparés , et d'en imaginer lorsqu'il n'en  
existe pas . C'était au génie qu'il voulait faire tous les  
honneurs du parallèle ; or : comme le propre du génie  
est de perfectionner l'espèce humaine , il a fallu dire ,  
pour marquer une opposition de plus , que le pouvoir  
ne la perfectionnait pas . Le pouvoir tout seul , c'est-  
à-dire le droit et la force de se faire obéir , est une

abstraction chimérique ; on ne peut, même dans la spéculation, le séparer des moyens qui rendent l'obéissance plus sûre ou plus facile, tels que les institutions, les lois, les récompenses, l'exemple, etc. ; et ces moyens-là peuvent très-certainement perfectionner l'espèce humaine, s'ils sont bien choisis et bien employés.

Les *Eloges de Molière et de La Fontaine* sont appréciés depuis long-tems, et il n'y a plus rien de nouveau à en dire. Bien des gens ont partagé ou adopté l'opinion de M. de Laharpe qui s'en est exprimé ainsi : « Ces deux discours sont des ouvrages de mérite, » quoique dans le premier le sujet ne soit pas rempli, » et que dans l'autre l'auteur semble avoir voulu donner » le caractère de son esprit à La Fontaine qui en avait » un autre. » La louange est distribuée ici avec toute la parcimonie que pouvait y mettre un rival qui avait été vaincu dans l'un des deux combats ; mais aussi la critique s'y énonce avec réserve, et selon moi avec assez d'équité. Il est très-vrai d'abord que dans l'*Eloge de Molière*, le sujet n'est pas rempli ; mais qui pouvait se flatter de le remplir, c'est-à-dire, de pénétrer toute la profondeur du génie de Molière et d'en parler avec une élévation digne de sa sublimité ? Il aurait fallu pour cela un mélange bien rare de sagacité, de force et d'éloquence. Quant à l'*Eloge de La Fontaine*, il est beaucoup plus approfondi sans doute, et c'est une idée singulièrement heureuse, une bonne fortune véritable, que ce parallèle où Molière et La Fontaine sont comparés comme observateurs et comme poètes dramatiques, mettant tous deux en jeu les passions, les vices et les ridicules de l'humanité, avec cette seule différence que l'un conserve aux hommes leur forme et leurs habits, tandis que l'autre les fait paraître sous la peau du loup et du mouton, du renard et de l'âne, du chat et du singe. Le germe de cette ingénieuse idée est dans un vers de La Fontaine lui-même, qui définissait son livre :

Une ample comédie à cent acteurs divers.

Mais Chamfort a supérieurement développé ce germe. Il me paraît avoir expliqué le caractère de La Fontaine

moins heureusement que son talent. Trop choqué, peut-être, de l'invraisemblance de cette tradition qui nous représente quelquefois comme une espèce de niais et d'imbécile, l'homme qui mettait tant de génie et d'esprit dans ses ouvrages, il a cru devoir attribuer à la seule préoccupation toutes les disparates singulières qu'offraient sa conduite, sa conversation et jusqu'à son costume, et il a même insinué que La Fontaine était aimable en société, puisque des princes très-aimables eux-mêmes, le recevaient quelquefois chez eux. Cela n'est pas fort concluant. Il est probable que la distraction était en grande partie cause des éternelles naïvetés de La Fontaine, si on ne veut leur donner que ce nom; cependant il est constant, où tous les mémoires du temps en ont menti, que La Fontaine n'était rien moins qu'un homme de bonne compagnie, et qu'il portait dans la conversation, lors même que son esprit y était tout entier, une simplicité qui allait plus loin que je n'ose dire. Sur le premier point, j'invoque le témoignage de Ninon qui apprenant à Saint-Evremont que la tête de La Fontaine était affaiblie, dit : « C'est le destin des poètes; le Tasse et » Lucrèce l'ont éprouvé. Je doute qu'il y ait eu du » philtre amoureux pour La Fontaine. Il n'a guère » aimé de femmes qui en eussent pu faire la dépense. » Quant à la *simplicité* de ses discours, c'est un fait trop avéré et qui se fonde sur trop de preuves, pour que je doive et puisse l'établir ici. Il me semble que ce phénomène singulier et peut-être unique d'un homme qui alliait, dans un si haut degré, le génie à la bêtise, le talent d'écrire à l'impuissance de converser, la délicatesse de l'esprit et des sentimens comme poète, à la trivialité des goûts et des manières comme homme; il me semble, dis-je, que ce phénomène méritait d'être observé et décrit, et que le personnel de La Fontaine envisagé sous ce point de vue, aurait été le sujet d'une peinture plus vraie et tout aussi piquante que celle où Chamfort, en prodiguant l'esprit, a prouvé le sien plutôt que celui de La Fontaine.

Le recueil des mots, anecdotes et réflexions de Chamfort, réhabilite les *Ana*; c'est celui d'un homme de

beaucoup d'esprit qui a l'art de choisir, de narrer avec précision et sans sécheresse, et d'amener le trait de manière à lui faire produire le plus grand effet possible. On assure qu'une partie considérable de ces mots est de Chamfort lui-même, qui les avait dits en société où fabriqués dans son esprit, et qui pour échapper au ridicule d'un homme qui cite lui-même ses bons mots, les a mis sur le compte d'un personnage quelconque, désigné tantôt par une initiale, tantôt par une autre. Des gens qui se prétendent instruits, assurent que M. est toujours Chamfort lui-même. Quoi qu'il en soit, il est peu de lectures aussi amusantes que cette collection de traits d'esprit et d'anecdotes, et qui soient d'un plus grand secours aux conteurs de société. Ils sont là tout entiers; s'ils eussent bien entendu les intérêts de leur amour-propre, ils auraient acheté la première édition, à frais communs, pour la jeter au feu. Je suis pourtant bien aise qu'ils n'aient pas pris ce parti-là. AUGER.

*LE JARDIN DES RACINES GRECQUES*, mises en vers français, avec un traité de la prononciation du grec moderne, un recueil alphabétique de mots français tirés de la langue grecque, dans lequel on s'est appliqué à rassembler quantité de termes appartenant soit à la grammaire, soit à la rhétorique, soit à la nouvelle nomenclature des poids et des mesures. Nouvelle édition en cinq parties; par J. B. GAIL, professeur de littérature grecque au Collège de France. Prix, 2 fr. 75 cent. rel. — A Paris, chez Gail neveu, au Collège de France, place Cambrai.

Je ne sais si nos jeunes gens trouveront beaucoup de plaisir à s'égarer dans *le Jardin des racines grecques*. Leur goût frivole préférera sans doute les bosquets de Frascati et de Tivoli, et leurs yeux aimeront mieux se fixer sur les cercles brillans qui en décorent les salons, que sur les lignes savantes tracées de la main des Lancelot et des Gail.

Qui voudrait se donner la peine d'étudier la langue grecque, quand la langue française est, elle-même, si

peu cultivée ? Qui voudrait consacrer à des occupations utiles des momens si heureusement employés aux sublimes évolutions d'une contredanse ?

Mais ce n'est point pour les danseurs que M. Gail écrit ; ses ouvrages sont destinés à l'éducation des enfants qui sont nés assez tard pour échapper aux influences et au désordre des idées nouvelles. Ses recherches savantes seront appréciées par ces anciens instituteurs, qui ont le bon esprit de préférer la vieille méthode de Rollin à nos essais romanesques sur l'éducation.

Elles serviront à ranimer parmi nous l'étude des anciens modèles, à rappeler les principes d'une langue à laquelle nous devons une partie de nos chefs-d'œuvre; d'une langue qui serait bientôt aussi inconnue en France que celle des Chinois, si quelques esprits éclairés ne s'efforçaient de la conserver. Puissent leurs efforts obtenir le succès qu'ils méritent, et préparer des successeurs aux Vauvilliers, aux Brottier, et à tant d'autres savans dont l'empire des lettres se dépeuple tous les jours, et dont la perte est irréparable !

L'ouvrage de M. Gail est divisé en cinq parties. La première contient les racines grecques de Lancelot, avec quelques corrections que les meilleurs hellénistes avaient jugées nécessaires. La seconde offre un traité de la prononciation du grec moderne.

On trouve dans la quatrième partie un abrégé des prépositions que les Grecs emploient si habilement pour former des composés, créer des modifications nouvelles, et rendre par d'honorables combinaisons toutes les nuances de la pensée, et l'explication d'une foule de mots jugés alors explétifs par Lancelot et autres érudits, pag. 227 et suiv. Des observations sur des mots regardés comme synonymes par les plus grands critiques, et dont M. Gail établit les différentes nuances.

Les gens du monde eux-mêmes parcourront avec plaisir dans la cinquième partie, le recueil d'un grand nombre de mots français, qui doivent leur origine à la langue grecque. Ils y trouveront aussi la nomenclature des nouvelles dénominations données aux poids et mesures. Cette nomenclature a été vérifiée par un savant physicien qui n'a point permis que son nom fût connu.

M. Gail a un grand nombre de titres à la reconnaissance des gens de lettres : c'est un des plus laborieux littérateurs que nous possédions dans un tems où les hommes laborieux sont devenus très-rares. Il s'est acquis une grande réputation par ses traductions d'Anacreon, de Thucydide, de Théocrite, l'un des poëtes grecs les plus difficiles, et la suite de ses ouvrages classiques grecs est d'une utilité précieuse pour tous ceux qui consacrent leur tems aux honorables fonctions de l'enseignement.

M. Gail vient de rendre un nouveau service aux amateurs de la langue grecque en publiant *Isocrate à Democrite*. Le texte grec, accompagné de la version interlinéaire latine et française, se recommande à l'attention des jeunes instituteurs, et ne peut qu'être accueilli favorablement soit par les nationaux, soit par les étrangers, que cette version interlinéaire met à portée de comparer entre elles les langues grecque, latine et française.

On a tiré des exemplaires du texte grec seul, avec notes, mais sans version interlinéaire, à l'usage des écoles (1). C.

---

*PRINCIPES élémentaires de versification latine et française, avec un appendice sur la versification grecque ; suivis d'un recueil de morceaux tirés de plusieurs écrivains français, tant poëtes que prosateurs, et traduits en vers latins. Ouvrage destiné à l'usage des Lycées et des Ecoles secondaires ; par J.-B.-D. AUBERT-AUDET, instituteur, membre de l'Athénée des arts, ancien professeur de philosophie au Collège-Royal de Colmar. A Paris, chez Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 53 (1).*

Le titre seul de cet ouvrage le recommande aux

---

(1) Ce dernier ouvrage se trouve, comme le précédent, chez M. Gail, au Collège de France. Le prix de l'exemplaire, avec version interlinéaire, est de 1 fr. 15 cent. Le texte grec seul, avec des notes, 60 cent. Cet opuscule fait partie du cours grec interlinéaire en deux volumes, dont l'un de prose, et l'autre de poésie.

(2) On a fait à la fois deux éditions : l'une, sans corrigés, se distribue

amis de l'instruction publique. Présenter réunies les Règles auparavant éparses du discours mesuré, dans les trois langues qui sont le principal objet des études de la jeunesse, c'est épargner aux élèves la dépense et l'embarras qu'entraînerait pour eux l'acquisition de plusieurs volumes. Offrir de plus une collection de morceaux choisis, dont les matières et les corrigés se trouvent en regard, c'est fournir aux professeurs une ressource utile et commode, et leur économiser le temps précieux qu'ils pourraient perdre à la recherche, toujours pénible et quelquefois infructueuse, des sujets de composition.

Si le premier mérite d'un livre classique est d'être simple et clair dans ses préceptes, son premier devoir, en quelque sorte, est d'être décent et chaste dans ses exemples. M. Aubert-Audet, sous ce double rapport, s'est mis à l'abri de tout reproche. Quelques lignes tirées de sa préface, donneront au surplus une idée suffisante du choix qui a présidé à la composition de l'ouvrage. « J'ai extrait, dit-il, de quelques-uns de nos prosateurs et de nos poëtes un certain nombre de sujets aussi diversifiés qu'intéressans, et je me suis attaché de préférence à ceux qui renfermaient des maximes louables ou des sentiments honnêtes propres à faire éclore dans de jeunes ames l'amour des mœurs et de la vertu. Des descriptions tantôt nobles et tantôt gracieuses, des tableaux animés, des passages remplis d'harmonie imitative ont varié ou égayé la suite des premières leçons : quelques traits puisés dans ce genre simple et naïf qui convient si fort au jeune âge, m'ont paru, par cela même, devoir fixer avec plaisir l'attention des élèves, et j'ai pensé qu'après les grands principes de la religion et de la morale, tout ce qui peint ou honore la nature ne pouvait manquer d'exciter un intérêt dont le germe est dans nos coeurs. » Mais ce ne serait point assez pour M. Aubert-Audet, que d'avoir bien choisi, s'il n'avait traduit de même. J'ai lu très-attentivement et les préceptes qu'il a recueillis

aux élèves; l'autre, complète, ne se délivre qu'aux professeurs. Prix de la première, 3 fr.; prix de la seconde, 4 fr.

pour

JANVIER 1808.



pour les disciples; et les exemples qu'il propose aux maîtres, et parmi ses nombreuses traductions classées, je pourrais citer plus d'une pièce entière où l'on voit constamment, comme dans l'original, l'heureux accord de l'esprit et de la raison, de la sagesse et des grâces.

Ce qui caractérise particulièrement le talent de M. Aubert-Audet, c'est l'art de reproduire les traits de son modèle avec une fidélité qu'on pourrait appeler servile si l'élegance en relevait moins agréablement la rigoureuse exactitude. Je prends un court exemple fourni par M. de Guerle.

### *Sur la fete du 18 brumaire an X.*

Quel nuage envieux siège au front du matin ?

César paraît, l'air brille et l'Olympe est serein,

Spiris, astre du ciel, à l'astre de la terre !

Et toi, reine des nuits, de ta douce lumière,

Fais luire sur nos jeux tes rayons argentés ;

Marie à nos flambeaux tes nocturnes clartés.

Spectacle cher aux Dieux ! sans fureur l'airain gronde ;

La foudre des combats porte la paix au monde.

En guerriers travestis, près de Mars qui s'endort,

Les ris ont endossé les armes de la mort :

La victoire est sans pleurs, et le fer sans blessures ;

La beauté, sans effroi, danse au bruit des armures.

Tout est calme, harmonie, et des fiers élémens :

Un doux hymen éteint les vieux ressentimens :

L'air caresse plus pur la terre plus heureuse ,

Sur le flot amoureux court la flamme amoureuse.

Rival de l'aigle altier et du coq belliqueux ,

Le léopard combat et triomphe avec eux :

Vincus, vainqueurs, l'amour ealaçé leur fortune :

Sur leur front où rayonne une palme commune ,

La gloire, en souriant, joint l'olive aux lauriers ,

Et fait un peuple ami de trois peuples guerriers.

Voici la traduction de M. Aubert-Audet :

*Invida quæ velant auroræ nubila frontem ?*

*Cesar adest : puro resplendet lumine cælum.*

*Adsis, Phœbe, novo terra gratissimus astro!*

*Tu, Dea, quæ, pulsæ noctis caligine, fulges ,*

*Nostros infunde in ludos argentea tela ,*

*Oereditis facibus nocturnis adjice luges:*

P

*Cara dies superis ! extincta æs intonat irâ ,  
 Fulmine bellorum pax candida mittitur orbi .  
 Martis operta sago , hunc circum diffusa jacentem  
 Arma nesci rapuit subridens turbâ jocorum .  
 Deest ferro yñlus , fletu nec palma rigatur ;  
 Æra sonant , posito saltat formidine virgo .  
 Blandè cuncta fremunt ; veteres elementa nec iras  
 Luce sacrâ servant pacto sociata recenti :  
 Felices terras mulcet nunc purior æther ;  
 Innocuis nunc flamma vagans scintillat in undis ,  
 Nunc aquilæ , pardi , gallus quoque fortior armis .  
 Assimulant unâ pugnas , unaque triumphant .  
 Connectunt eadem victori fædera victos :  
 Fronto super , similis quâ palmæ insignia splendent ,  
 Arridens oleas impletit gloria lauro ;  
 Nuper et infensas , gentem convertit in unam .*

Il est difficile , comme on vient de le voir , de traduire avec plus de fidélité , et néanmoins , ainsi que je l'ai avancé , sans que ce soit aux dépens de l'élégance . Qu'on lise le récit du passage de l'Euphrate par Nicanor , et les Palmyréniens d'après M. Arnault , l'Elégie dans laquelle un père déplore la mort de son fils , etc. , etc. , et en accordant de même au traducteur le mérite de la difficulté vaincue , on sentira combien est propre à former le goût des jeunes amis des muses , un livre qui leur présente à chaque page un objet de comparaison dans le rapprochement de deux langues dont le génie est si différent .

V.

*NOUVELLE THÉORIE DE LA VIE* ; par A. L. GUILLOUTET. Un vol. in-8°. 1807, Prix , 1 fr. 50 cent. , et 2 fr. franc de port. A Paris , chez Arthus-Bertrand , libraire , rue Hautefeuille , n° 23.

TOUT le monde connaît la définition des trois règnes de la nature que nous devons au fameux naturaliste du Nord. Après avoir divisé toutes les productions en minéraux , végétaux et animaux , les caractères distinctifs qu'il assigne à chacun de ces trois ordres sont que les minéraux croissent , tandis que les végétaux croissent

*et vivent, et que les animaux croissent, vivent et sentent.*

M. Guilloutel n'admet point la division de la matière en morts et vivans. La nature, suivant lui, n'a pas exclusivement réservé la vie à une partie de son domaine, et les trois sections de Linné ne lui semblent pas appartenir à un ordre de choses dans lequel il ne trouve qu'une suite de développemens depuis le mode le plus simple jusqu'à l'état le plus compliqué. Pour faire sentir les nuances par lesquelles la matière passe successivement, il croit plus juste de dire : *les minéraux vivent ; les végétaux vivent et sentent ; les animaux vivent, sentent et pensent.*

L'auteur exclut ainsi toute idée de mort, et il ne voit que des changemens de formes. La nature, fidelle à un plan d'unité, n'use, suivant lui, pour le grand ensemble de ses opérations, que d'une seule force et de toutes les modifications possibles. Tous les phénomènes sont le résultat de l'attraction, modifiée par la puissance expansive du calorique. Ces deux puissances sont des foyers vers lesquels convergent tous les mouvements de la nature ; et c'est ainsi que s'effectue, sans transition brusque, le passage d'une classe d'être à l'autre : Chaque individu est lié à celui qui le précède et à celui qui le suit. Ces forces universelles de la nature, en se modifiant comme les êtres connus et à connaître, conservent toujours une tendance puissante à se dépouiller de leur état de complication, pour reprendre leur mode le plus simple ; mais la réunion de ces deux principes produit l'heureux état d'antagonisme qui empêche la dispersion des molécules des corps, en même tems qu'il limite leur rapprochement.

M. Guilloutel présume bien qu'on aura peine à concevoir la vie et le mouvement dans les minéraux ; mais il observe, à cet égard, que les corps descendus au-dessous de zéro, renferment du calorique, quoique, mis en contact avec nos organes, leur température nous fasse éprouver une sensation bien opposée à celle que nous avons coutume d'attacher à l'action d'un corps chaud. Il en conclut qu'on peut également avancer qu'il y a vie et mouvement dans les corps inertes, en apparence, quoique l'action perpétuelle et

respective de toutes les molécules de la matière, les unes sur les autres, ne soit pas sensible.

Le sujet étant nécessairement abstrait, il suffira d'avoir donné une idée du système de l'auteur : ceux qui voudront l'approfondir, feront bien de recourir à l'ouvrage même.

X.

*CARACTÈRE des passions au physique et au moral ; moyens de les mouvoir, de les diriger, de les rendre utiles à l'homme, à la société, à la patrie;* par M. VERNIER, sénateur, commandant de la Légion d'Honneur, membre de l'Académie littéraire de Besançon. Seconde édition, revue et augmentée. A Paris, chez Clavelin, libraire, rue de Seine, faubourg Saint-Germain, n° 8.

LA culture des Lettres ne peut qu'honorer ceux qui tiennent un rang distingué dans l'Etat ; mais ils se rendent encore plus recommandables à nos yeux, lorsqu'ils exercent leur talent sur des sujets utiles, et qu'ils l'emploient à mettre dans tout leur jour les grandes vérités de la morale universelle qui est la saine philosophie. Monsieur Vernier, long-tems victime des orages révolutionnaires dont toutes les passions exaltées rendaient les tempêtes plus terribles, dans la retraite où il cachait sa vie, s'est occupé à saisir le caractère de ces mêmes passions. Il n'est pas du nombre de ces moralistes atrabilaires et peu éclairés qui, ne voyant que le mal que peuvent faire les passions, veulent les détruire au lieu de les diriger avec adresse vers la vertu dont elles sont aussi près que du crime. Ces moralistes, à la tête desquels nous ne craindrons pas de mettre Epictète et Sénèque, sont comme ces médecins qui voudraient anéantir, dans l'homme physique, les pulsations du pouls, parce que leur irrégularité annonce les fièvres tierces ou quartes, ou la fièvre chaude qui est la pire de toutes, et qui ne seraient pas réflexion que ce même pouls, rendu à son mouvement régulier, est le thermomètre de notre santé et par conséquent de notre vie. Plutarque, Mon-

tagne, et notre bon La Fontaine, que M. Vernier paraît avoir singulièrement étudiés, savent bien que ce n'est qu'avec les passions bien dirigées que l'on peut faire de grandes choses; que la témérité qui précipite, sans aucun but utile, dans un danger certain, est tout près du courage qui poussait Codrus et Décius dans les rangs ennemis, pour assurer la victoire à leurs drapeaux; que la passion effrénée qu'Antoine et Cléopâtre ressentirent l'un pour l'autre, et qui causa leur perte, est ce même mouvement de l'âme, qui dans Agnès Sorel fit servir l'ascendant de cette fille aimable à la gloire de son amant, qu'elle força elle-même à s'arracher de ses bras pour aller reconquérir son royaume; et qu'enfin l'éducation première, que l'on reçoit des autres, et la seconde, que l'on se donne toujours soi-même, sont le seul régulateur de ces passions qui, particulières ou publiques, font le bonheur ou le malheur des individus ou des peuples. Ce principe est incontestable, et M. Vernier le développe avec élégance et clarté, mais pas toujours avec assez de *précision*. Les bons moralistes ont tous écrit leurs traités en très-peu de pages: Théophraste n'a qu'un petit volume; La Bruyère, qui l'a surpassé en l'imitant, n'en a pas davantage; Epictète, et la Rochefoucault occupent encore moins d'espace; les *Considérations sur les mœurs*, de Duclos, sont contenues dans deux cents pages d'un très-petit volume in-18; le *Petit Carême de Massillon*, qui est peut-être notre meilleur traité de morale, parce qu'il la fait aimer, n'est pas plus volumineux; Nicole, seul, a noyé dans plusieurs tomes ses essais de morale qu'il aurait pu renfermer dans un seul. Aussi, malgré son mérite que nous ne prétendons pas contester, n'est-il guère lu aujourd'hui. Nous ne doutons point que le livre de M. le sénateur Vernier n'ait eu beaucoup de lecteurs, et cette seconde édition le prouve évidemment; mais nous osons lui conseiller, pour l'intérêt de sa gloire, de l'abréger quand il le fera imprimer pour la troisième fois. Il y a dans son ouvrage une infinité de *divisions* et de *subdivisions* qui embarrassent et retardent le développement de ses pensées; on croit

en général que cette marche méthodique est une espèce de fil qui sert à guider le lecteur dans le labyrinthe des *principes* et des *conséquences*, et qui le conduisent plus sûrement au *résultat* : nous croyons au contraire que ce fil trompeur ne fait que l'égarer. Au reste cet ouvrage, malgré ce défaut, qu'il ne tient qu'à l'auteur de faire disparaître, est très-estimable ; Il respire l'amour de la vertu et du bon ordre; le style, ordinairement grave et sévère, est quelquefois affectueux et élégant, et a toujours la couleur des objets qu'il traite : c'est un mérite, et même rare aujourd'hui. Nous allons, à l'appui de notre assertion, citer un morceau où l'auteur a déployé quelques-uns de ces secrets du style, dans lesquels il faut nécessairement être initié si l'on veut se faire lire.

« Les grâces rivalisent la beauté, et n'étendent pas moins qu'elles leur empire. Elles se montrent dans ce charme inexprimable du maintien et de l'action qui nous attire malgré nous ; dans les accens de la voix; dans les regards; sur les lèvres; dans le geste ; et particulièrement dans le sourire qui les répand sur toute la physionomie. Il n'est pas plus aisé de les définir que de les fixer ; cependant on peut dire qu'elles modifient tous les mouvements extérieurs, exécutés de la manière la plus naturelle et la plus séduisante; ce qui fait assez connaître qu'on les tient plutôt de la nature que de l'art ; aussi ne les copie-t-on qu'imparfaitement , et rendent-elles ridicules tous leurs insipides imitateurs. Elles sont indépendantes , légères et fugitives; si on les appelle, elles s'éloignent ; si on veut les contraindre , elles se révoltent ; il suffit de s'en occuper pour les faire disparaître.

» Dès que l'amour s'établit dans notre ame , il s'aligne d'abord de lui-même , et prend un accroissement rapide. Les charmes qui nous ont séduit , semblent s'agrandir et se multiplier ; nous prêtons à l'objet aimé plus de qualités qu'il n'escerait en feindre ; le prestige de l'ame fascine tous nos sens et trouble notre raison ; les désirs , l'espérance , et toutes les affections les plus douces prennent chaque jour de nouvelles forces , et bientôt notre cœur de-

» demande un aliment plus réel. Ce n'est plus que dans  
 » la possession même qu'il se flatte de trouver un re-  
 » mède à sa blessure. Cette passion a des singularités  
 » remarquables : dans les autres, on n'envie point ce  
 » qu'on ne pourrait souhaiter sans extravagance ; mais  
 » dans celle-ci, les prétentions les plus folles, les plus  
 » inconsidérées n'arrêtent point ses écarts. Les autres  
 » passions s'éteignent avec la cause qui les a fait naître ;  
 » l'amour survit à son objet, et se repaît souvent de  
 » chimères : c'est ainsi que la blessure d'une flèche sub-  
 » siste , quoique l'arc qui l'a lancée soit détendu.

Il y a dans ces deux définitions des Grâces et de l'Amour des aperçus très-fins et très-vrais, sur-tout celui-ci : *Nous prêtons à l'objet aimé plus de qualités qu'il, n'oseraient en feindre.* Nous pourrions multiplier les citations ; mais celle-ci suffit pour donner une idée avantageuse du style de l'auteur. Il transcrit souvent de mémoire dans le cours de l'ouvrage , et dans ses notes , des vers de Racine , de Voltaire , de Boileau , de La Fontaine , de Thomas , de madame Deshoulières , et de quelques autres poètes moins connus : mais nous nous permettrons de l'avertir que sa mémoire n'est pas toujours juste , quelquefois même il manque à la mesure des vers : cette inexactitude doit être relevée. Il change même le texte , lorsqu'il transcrit des vers latins. Par exemple , Lucain a dit en parlant de César :

*In omnia præceps ,  
Nil actum reputans , si quid superesset agendum.*

Et M. Vernier change ainsi ce dernier vers :

*Nil actum credens , dum quid superesset agendum.*

Nous n'avons pas besoin de lui faire observer que *cre-  
dens* est bien loin de dire la même chose que *reputans* :  
 que les auteurs de la bonne latinité n'ont jamais em-  
 ployé le verbe *credere* dans ce sens ; et que l'eussent-ils  
 fait même , ce n'est pas une raison pour s'en servir ,  
 puisque ce n'est pas l'expression de Lucain. On lit aussi  
 dans ce poète *si quid* et non pas *dum quid*.

A. M.

## V A R I É T É S.

**SPECTACLES.** — *Théâtre du Vaudouville.* — Première représentation de *la Jolie Blanchisseuse*; chute complète et méritée. Le public a fait justice de cet ouvrage; il est donc bien inutile de renouveler la douleur d'un auteur en lui prouvant par *analyse*, que le jugement du parterre, qu'il aura peut-être cru trop sévère, n'était que juste.

**NÉCROLOGIE.** — *Jérôme-Charlemagne Fleuriau*, connu sous le nom du marquis de *Langle*, était né en Bretagne, et est mort à Paris le 12 octobre 1807.

Il est des auteurs sur la tombe desquels on ne saurait jeter trop de fleurs: ce que nous pouvons faire de mieux pour la mémoire de M. de Langle, est de garder le silence le plus absolu sur ses actions, et nous nous bornerons à parler de ses ouvrages.

Comme M. de Langle n'a pas travaillé pour la postérité, et que ses travaux littéraires seront bientôt tous oubliés, nous croyons devoir en parler ici avec plus d'étendue qu'ils ne semblent le mériter.

Le premier ouvrage qu'il publia fut beaucoup de bruit: *Le Voyage de Figaro en Espagne*, publié en 1785, en deux petits volumes, et réimprimé plusieurs fois dans divers formats, soit en France, soit dans l'étranger, fut, par arrêt du parlement (26 février 1788), condamné à être brûlé. C'était donner beaucoup d'importance à une misérable rapsodie. Cependant, comme cela arrive toujours, la proscription lui donna de la vogue, et le Voyage de Figaro a été traduit en Angleterre, en Danemark, en Italie, et en Allemagne où l'on traduit tout. La dernière édition française est en un volume in-8<sup>e</sup>. (Paris, Perlet au XI). et porte le titre de sixième édition.

En 1786, M. de Langle donna deux volumes in-8<sup>e</sup>. intitulés: *Amours et Lettres d'Alexis et Justine*. Ce dernier mot a fait confondre M. de Langle avec le véritable auteur d'un roman horrible. Le public en commettant cette erreur ne montrait pas beaucoup d'estime pour le marquis de Langle.

En 1790, il publia le *Tableau pittoresque de la Suisse*, par le marquis de Langle, auteur du *Voyage en Espagne*, ouvrage qui a eu l'honneur d'être brûlé. Paris, in-8<sup>e</sup>. de 108 pages.

Il en existe une édition in-12 faite à Liège. « Ce Tableau est presque entièrement le même livre que le Voyage en Espagne. L'auteur n'a fait que changer les noms des villes et un très-petit nombre de phrases. Aussi Ebel, auteur des *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse*, etc. Bâle, 1795, 2 vol. in-8<sup>e</sup>. attaqua-t-il vigoureusement la délicatesse, la probité, le style de

» M. de Langle » (1). Voyez au reste les passages sur les cimetières et celui sur les enterrements.

En 1791, parurent les *Soirées villageoises ou anecdotes et aventures avec des secrets intéressans*, par M. le marquis de Langle, un volume in-12 de 120 pages, avec cette épigraphe : *Homo situm; nihil à me alienum puto.*

Cette brochure est au-dessous de la critique.

En l'an VII, M. de Langle publia un petit volume in-12, auquel généreusement il ne mit ni nom ni initiale. Cette brochure de 120 pages avait pour titre : *Paris littéraire, première partie*, avec cette épigraphe : *Je ne donne pas mon opinion pour bonne, mais pour mienne.*

L'ouvrage devait avoir quatre parties, trois sont restées dans le portefeuille de l'auteur, si toutefois elles ont été faites.

M. de Langle vomit des injures contre tous les auteurs dont les noms se sont présentés à sa mémoire.

Il faut, au reste, que ce pamphlet fût bien misérable, puisque tout pamphlet qu'il était il ne se vendit pas. En l'an IX (1801) M. de Langle fut obligé de le reproduire sous le titre de : *L'Alchimiste littéraire ou décomposition des grands-hommes du jour*, avec cette épigraphe : *Tel est grand aujourd'hui*, qui sait pour tout secret cinq et quatre font neuf, ôtez deux reste sept.

Les pages 1 et 2, 119 et 120 furent recomposées : il mit à la fin de *L'Alchimiste littéraire* ce qui était au commencement : de *Paris littéraire, et vice versa*. A cela près, c'est-à-dire, depuis et compris la page 3 jusques et compris la page 118, les deux ouvrages sont absolument semblables.

On se doute bien que ce n'est pas-là le dernier ouvrage qu'ait publié M. de Langle. En 1806 il donna : *Mon Voyage en Prusse ou Mémoires secrets sur Frédéric-le-Grand et sur la cour de Berlin*, par L. M. D. L. 1 vol. in-8°.

Ce livre est le plus mal fait de tous ceux qui ont paru en 1806. (Voyez au reste sur cet objet la *Revue*, n°. 1, 1807.)

A peine avait-on parlé de cet ouvrage que M. de Langle en fit imprimer un autre sous un titre piquant : *Nécrologie des auteurs vivans*, par L. M. D. L\*\*\*\*\*, un vol. in-18, avec cette épigraphe : *Ci-gissent.*

Nous plaignons l'auteur et le libraire qui publient de semblables nécroséries. Les journaux littéraires ont, avec raison, gardé le silence sur ce libelle. Nous en dirons deux mots :

(1) Peignot : Dictionnaire critique littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu, supprimés ou censurés, tome I, pag. 223.

Cet ouvrage en deux volumes publiés en 1806, se vend à Paris, chez M. A. A. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs.

- 1<sup>o</sup>. La plupart des articles sont la copie servile de *Paris littéraire*, et conséquemment de *l'Alchimiste littéraire*.

- 2<sup>o</sup>. Le *Nécrologie des auteurs vivans* a été fait et imprimé avec si peu de soin, que M. D. L\*\*\* consacre au même auteur deux articles. Voyez les pages 82, 83 et 136, où les mêmes phrases se trouvent répétées.

- 3<sup>o</sup>. M. de Langle estropie les noms des hommes de lettres dont il parle. Voyez les pages 26, 35, 61, 97, etc., etc.

- 4<sup>o</sup>. Il est plaisant de voir comment M. D. L\*\*\* parle de lui-même. Nous allons transcrire le passage qu'il s'est consacré. « DE LANGLE. » Beaucooup trop de prétention. Abus excessif de l'esprit dans son Voyage en Espagne, dans son Voyage en Prusse, dans son Tableau en Suisse; et autres ouvrages. Pope a dit que ceux à qui les dieux avaient donné beaucoup d'esprit devaient leur en demander encore davantage; afin de n'en avoir pas trop. Cette pensée offre d'abord un sens un peu amphigourique, un peu recherché; mais l'idée est ingénieuse et juste. »

Ceux des ouvrages de M. de Langle, dont il nous reste à parler, ne sont point passés sous nos yeux. Nous allons en citer les titres d'après l'ouvrage de M. le professeur Ersch.

..... Réponse à un libelle anonyme.

..... Réponse à M. Grenus, membre de la commission de sûreté. (A Genève, du 23 mai 1782) in-8°.

1786. Voyage de Figaro à l'île de Ténériffe, auquel on a joint l'extrait d'une lettre du marquis de Langle sur sa cour de Dessau, in-8°.

Nous croyons, pour terminer cet article, devoir, à propos de M. Jérôme-Charlemagne Fleuriau, dit le marquis de Langle, rappeler que le mépris que s'altirent quelques individus ne doit réjaillir ni sur les professions qu'ils ont embrassées, ni sur les familles à qui ils appartiennent.

A. J. Q. B.

### Bulletin des Sciences et des Arts.

VOYAGES. — *The present state of the Turkey. By Thomas Thornton.* — L'auteur de cet ouvrage, que nous ne connaissons encore que par des extraits publiés dans la *Bibliothèque Britannique*, a résidé quatorze ans à Constantinople et s'est trouvé dans différentes situations qui lui ont permis de faire des observations nouvelles sur les peuples soumis à l'Empire Turc. Le premier extrait de la *Bibliothèque Britannique*, est consacré aux détails particuliers et isolés du reste de l'ouvrage que M. Thornton a rassemblés sur la Moldavie et la Valachie. La manière dont l'esprit national des Moldaves et des Valaches s'est éteint après quelques générations, par le despotisme des Turcs, l'époque.

précise où des princes grecs ont commencé à gouverner ces contrées , au commencement du dernier siècle ; la dégradation profonde et entière des Daces, leurs mœurs actuelles ; la distribution géographique et l'état physique des pays qu'ils occupent aujourd'hui , tels sont les points principaux auxquels se rapporte la narration de M. Thornton. Parmi les faits qui intéressent le plus l'histoire de l'homme dans ce récit , nous avons distingué ce qui concerne les goîtreux et les idiots des montagnes de ces cantons. Ces infirmités se rencontrent dans ces montagnes comme dans celles des Alpes , et sont véritablement hideuses. Elles paraissent effacer , quand elles sont parvenues à un certain point , le caractère distinctif de l'homme. Le voyageur qui donne ces détails , rapporte qu'étant entré dans une chaumière de ce pays , le chef de la famille , qui était assis sur la cendre du foyer au moment où il entra , se leva et força de se retirer , en la saisissant par le cou , une créature vivante , ou plutôt une vraie momie nue , dont le corps s'était épuisé par le développement de son goître , et chez laquelle on ne remarquait d'autre signe de vie qu'un regard sans expression , et qui inspirait une sorte d'effroi.

On évalue à un million le nombre des habitans de la Valachie et de la Moldavie.

*A tour to Sheraz, etc. By Edward Scott Waring.* — Ne dis pas de mal de Shiras , s'écrie Hasis , poète persan , car Shiras est comme une mouche sur la joue de l'univers. M. Waring ne fait pas un grand éloge de cette ville trop vantée. Les rues en sont si étroites , dit-il , que si l'on y passe à cheval , et qu'on rencontre un âne chargé de bois , on est obligé de s'arrêter. Les maisons , ajoute-t-il , sont mesquines et sales. On y voit une fonderie , une verrerie , de bons ouvriers dans différens genres. L'auteur de la tournée à Shiras , donne plusieurs renseignemens curieux sur les mœurs des Persans. Chez ce peuple , les beaux-arts sont bien peu perfectionnés ; les peintres attrapent la ressemblance , mais ils n'ont aucune idée de la perspective , et très-peu du clair-obscur. Les amateurs du pays assurent que les Européens font mieux les figures , que les Chinois l'emportent sur les Européens pour le coloris. On voit dans les tableaux persans des personnages aussi grands que les montagnes.

Dans les habitudes de la vie , les devoirs , les pratiques religieuses se mêlent aux plaisirs , et assez souvent la prière du soir succède chez les personnes riches au spectacle des

danseuses. Il y a une autre classe de gens plus méprisés et plus méprisables que les danseuses , ce sont des bouffons nommés lootes , qui amusent les grands par des délations et des rapports , la plupart du tems mensongers sur les habitans. M. Waring ne fait pas un portrait bien séduisant des Persanes. Il assure qu'elles sont absolument dépourvues de délicatesse et de modestie , que leur langage est grossier.

Ces femmes portent un grand manteau quand elles vont dans les rues , et présentent dans ce costume l'aspect de grandes figures , dont on n'aperçoit rien que deux yeux noirs très-brillans , et qui paraissent jouir de la curiosité qu'ils excitent. La grandeur des yeux , leur expression languissante , le teint noir sont les charmes que les Persans recherchent le plus dans la beauté. On voit à Shiras des femmes aussi blanches que des européennes. Des sourcils qui se joignent sur le front sont pour elles un trait de beauté , auquel elles attachent un grand prix ; elles peignent en noir l'intervalle sourcillier lorsqu'il n'est pas ainsi naturellement rempli. Les veuves se remarient en Perse sans aucune difficulté. Le mari d'une très-jeune femme lui donne une duègne qui l'instruit des devoirs du mariage.

M. Waring fait connaître plusieurs autres particularités des moeurs des Persans.

—On a distingué parmi les nouveaux ouvrages mis en vente à la dernière foire de Leipsick , les premières livraisons du beau Voyage de MM. Humboldt et Bonpland , qui paraît à la fois en allemand et en français. M. Limmermand , favorisé sans doute par les communications libérales des auteurs de cet important ouvrage , a donné dans son excellent Almanach des voyages , publié en allemand , un aperçu de ce grand et magnifique travail , en faisant ressortir les résultats qu'en doivent retirer la géographie zoologique , et l'anthropologie : nous nous proposons de donner une traduction de cette notice.

— M. Lechenant , l'un des naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin , resté malade à Batavia , a rapporté en France une très-belle collection d'Histoire naturelle , composée de minéraux , de quadrupèdes , mammifères , et ovi-parés ; de serpens , et d'oiseaux ; de coquilles , et d'insectes , avec un magnifique herbier , et une des plus rares collections d'armes et d'instruments des Indes , d'Otaïti , de Java , etc.

## NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

**AFRIQUE.** — *Alger.* — Le consul-général des Etats-Unis, à *Alger*, vient d'adresser aux consuls de sa nation, établis dans les divers ports de France, une note officielle portant que, par traité du 16 décembre dernier, il a conclu avec le dey d'*Alger* un arrangement, en vertu duquel le commerce américain ne sera plus inquiété par les corsaires de cette régence. Le dey a consenti à recevoir en argent une contribution annuelle, en remplacement des objets de guerre que les Etats-Unis s'étaient engagés à lui fournir par un traité. Les bâtimens américains pris par les Algériens ont été relâchés.

**ANGLETERRE.** — *Londres, le 12 Janvier.* — *Miranda* est revenu à *Londres* avec quatre vaisseaux de guerre et 7000 hommes de débarquement; il a proposé, dit-on, au gouvernement britannique, de se charger de constituer toutes les provinces espagnoles du Nouveau-Monde en état fédératif et indépendant, sous la protection de l'*Angleterre*.

— M. le colonel Carr, servant dans la troupe de la compagnie des Indes occidentales, vient d'arriver à *Londres*. Son intention était d'aller par terre en Perse remplir une mission dont il était chargé par son Gouvernement; mais il n'a pu parvenir à obtenir une audience du roi de Perse. Il a appris à *Bagdad*, que S. M. était accompagnée d'un ambassadeur français et qu'elle avait dernièrement conclu un traité de paix solide et durable.

— La nouvelle de la reddition de Madère, aux forces britanniques, a été annoncée hier au lord-maire, par la lettre officielle suivante :

Downing-Street, le 19 janvier 1808.

Milord, j'ai l'honneur d'informer votre seigneurie, que le major Murphy est arrivé avec des dépêches du major-général Beresford, annonçant que Madère s'est rendue par capitulation, le 24 décembre, à un détachement des forces de S. M. et à une escadre sous les ordres du vice-amiral sir Samuel Hood.

Par l'honneur d'être, etc.

*Signé CASTLEREAGH.*

M. de Staumberg, ambassadeur de S. M. l'empereur d'*Autriche*, a reçu des ordres positifs pour son départ; il a en conséquence quitté *Londres*, MM. d'Alopeus et de

Jacobi ne tarderont pas non plus à quitter la capitale de l'Angleterre.

Tous les journeaux anglais sont remplis de diatribes contre le ministère actuel ; son obstination à soutenir une guerre inégale , est la cause du murmure universel. Il y a parmi les négocians , de fréquentes réunions où l'on manifeste le désir et le besoin de conclure promptement la paix.

DANEMARQUE. — *Copenhague, le 12 janvier.* — On vient d'ordonner en Norvège une inscription extraordinaire de tous les individus en état de porter les armes, afin de recruter l'armée mise sur pied dans ce royaume.

— La population de Copenhague a pris depuis 1795 jusqu'en 1806 , un accroissement de 13,843 individus. D'après le recensement fait en 1806, le nombre des habitans se monte à 97,438 personnes.

HOLLANDE. — *Le 21 janvier.* — Dans la nuit du 14 au 15 janvier un ouragan très-violent s'est fait sentir sur les côtes des Pays-Bas , et sur-tout en Hollande. A Anvers , à Flessingue , on a éprouvé des dégâts considérables par la crue extraordinaire des eaux. Plusieurs villes de la Hollande ont encore souffert de plus grands dommages.. Plusieurs digues ont été rompues , une partie de la ville d'Amsterdam a été inondée; les villes de Middelbourg , Edam , Goui, Medembleek , Malden , Cortgeen , Goes , et plusieurs autres encore, ainsi qu'un grand nombre de villages , ont été couverts d'eau.

— La clôture de la session du Corps-Légitif a eu lieu vendredi , 15 , en vertu d'un message de S. M. , et en même temps ce corps a été convoqué en session extraordinaire. L'ouverture s'en est faite le 18. M<sup>r</sup> J. B. Verheyen a été nommé président.

#### (INTÉRIEUR.)

#### *Sénatus-Consulte du 21 janvier 1808.*

Art. I<sup>er</sup>. Quatre-vingt mille conscrits de la conscription de 1809 sont mis à la disposition du gouvernement.

II. Ils seront pris parmi les jeunes gens qui sont nés du 1<sup>er</sup> janvier 1789 au 1<sup>er</sup> janvier 1790.

III. Ils seront employés , s'il y a lieu , pendant le cours de la présente année , à compléter les légions de réserve de l'intérieur et les cadres des différens régimemens dont les dépôts sont en France.

— Par un décret du 21 janvier , les villes de Kehl , Cassel ,

Wesel, Flessingue, et leurs dépendances, sont unies au territoire de l'Empire français. — Kehl fera partie du département du Bas-Rhin, Cassel du département de Mont-Tonnerre, Wesel de celui de la Roer, et Flessingue de celui de l'Escaut.

## ANNONCES.

*Dissertations sur plusieurs espèces de Fucus peu connues et nouvelles*, avec leur description en latin et en français; par Lamouroux. Premier fascicule, avec 36 planches, format grand in-4°. A Agen, et se trouve à Paris, chez Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Lille. — Prix, sur papier fin d'Angoulême, 24 fr.; sur papier vélin, 32 francs. 2 fr. en sus franc de port.

L'ouvrage que nous annonçons est à la fois le premier qui ait été fait en France, et le meilleur qui ait été publié sur la famille encore obscure des algues marines; Hudson, Goodenough, Woodward, Stackhouse, et Dawson Turner, en Angleterre; Gmelin, Esper, Wulfen, en Allemagne, s'étaient spécialement occupés de ces plantes que Linné avait depuis long-tems classées dans sa Cryptogamie parmi les algues; mais aucun de ces auteurs n'avait observé, ni connu, un assez grand nombre de *Fucus* pour établir leurs espèces d'après des caractères certains et pour fixer leur nomenclature. Les Dissertations de M. Lamouroux réparent à cet égard le plus grand jour, et traitent aussi de la physiologie de ces plantes, prises en considération jusqu'à présent par trop peu de naturalistes. A une Introduction très-bien faite, et qui offre des faits curieux, des généralités importantes sur les *Fucus*, M. Lamouroux fait d'abord succéder une Dissertation savante sur les nombreuses variétés du *Fucus crispus* de Linné. Ce *Fucus*, auquel on avait donné une foule de noms divers, a reçu de l'auteur celui de *Polymorphus* qui le caractérise éminemment d'après les formes variées qu'il présente. — Ces variétés sont disposées en quatre séries, et sont représentées par les quarante premières figures dans les planches dont l'ouvrage est accompagné. Dix-neuf autres espèces de *Fucus* sont exposées ensuite avec la même précision, la même clarté, la même critique. L'auteur, formé par l'étude des vrais naturalistes, et nourri de leurs principes, fait précéder ses descriptions par une phrase qui renferme le caractère exclusif des espèces, et qui les isole parfaitement. Il rapporte leur synonymie et les décrit complètement en latin sous le rapport de la racine, de la tige, des rameaux, de la fructification, de la substance, de la couleur, de la hauteur et de la station. Il répète à peu près la même description en français, et discute dans cette langue tout ce qui peut être relatif aux espèces dont il finit par désigner l'habi-

tation avec exactitude , en sorte que chaque Dissertation particulière est une histoire complète de la plante qui en est l'objet. Trente-six planches terminent l'ouvrage. Ces planches , gravées par Sellier , d'après des dessins fidèles , la plupart pris sur des plantes plongées dans leur élément naturel , offrent par conséquent leur port individuel et tous les caractères qui peuvent les distinguer. Des vingt espèces de fucus décrites dans l'ouvrage , dix sont nouvelles , si l'on compte le *fucus ocellatus* que M. Lamouroux avait publié avec quelques autres dans le bulletin de la Société philomatique , et qui se trouvent cités dans la Flore française de MM. Lamarck et Decandolle.

Nous terminerons cette notice , en observant que l'ouvrage de M. Lamouroux ne le cède ni par la beauté du papier ni par celle de l'impression , à aucun ouvrage moderne sur l'histoire naturelle. Il sera sûrement recherché par les amateurs de cette belle partie des connaissances humaines , et fera attendre avec impatience la publication des nouveaux fascicules que l'auteur ne tardera point à faire paraître.

*Supplément des Codes Napoléon et de procédure civile* , ou Recueil de Sénatus-consultes , des lois , des décrets impériaux , des avis du conseil d'Etat , des circulaires et instructions ministrielles , contenant des explications de ces deux Codes , ou des moyens d'exécution des articles qui présentaient des difficultés dans leur application ; publié depuis l'an XI ; réunis et mis en ordre par L. Rondonneau. Un volume in-4°. Prix , 5 fr. et 6 fr. franc de port. *Idem* in-8°. Prix , 3 fr. et 4 fr. franc de port. *Idem* in-32. Prix , 1 fr. 50 cent. et 2 fr. franc de port. A Paris , chez Rondonneau , au dépôt des lois , rue Saint-Honoré , près Saint-Roch ; Léopold Collin , libraire , rue Gilles-Cœur , n°. 4.

Ces éditions sont de mêmes formats que les éditions officielles.

*Oeuvres choisies de Pope*. Trois volumes in-12. Prix , 7 fr. 50 cent. , et 10 fr. franc de port. A Paris , chez Louis , libraire , rue de Savoie , et chez le Normant.

*Voyage dans les départemens du midi de la France* ; par A. Le Millin , membre de l'Institut , de la Légion d'honneur , et conservateur des médailles , des pierres gravées et des antiques de la Bibliothèque impériale , etc. Deux forts volumes in-8°. avec atlas in-4°. Paris , chez Tourneisen fils , rue de Seine , n°. 12. Prix , 56 fr. papier ordinaire , 72 fr. papier vélin grand-raisin.

M. le Conseiller-d'Etat , directeur-général de l'instruction publique , vient , par sa décision du 2 de ce mois , d'admettre les *Annales nécrologiques de la Légion d'honneur* , par M. J. Lavallée , pour être placées dans les Bibliothèques des lycées , et données en prix aux élèves , de ces établissements.

( N° CCCXLII. )

( SAMEDI 6 FÉVRIER 1808. )



# MERCURE DE FRANCE.

## POÈSIE.

LES AILES D'ADONIS, ou LES DANGERS DE L'AMOUR,

Ode païenne antique, imitée de M. Bernardin de St.-Pierre:

UNE Nymphe destint mère  
D'un enfant, dont la beauté  
De Diane, si sévère,  
Sut flétrir l'austérité.  
Sur son front est la décence,  
Dans ses discours la candeur;  
Il ressemble à l'innocence  
Qui sourit à la pudeur.

Vénus, que Mars abandonne,  
Boudant les jeux, et les ris,  
Voit cet enfant, et soupçonne  
Qu'il pourrait être Adonis:  
A Diana elle l'enlève,  
Et son cœur secrètement  
S'énorgueillit d'un élève,  
Qui lui promet un amant.

Mais Diane, inconsolable,  
Parcourt les monts et les bois:  
Appelle l'enfant aimable,  
Qui ne vient plus à sa voix;  
Et sachant quelle Déçue  
À Paphos l'a transporté,

Q

## MERCURE DE FRANCE,

Craint pour sa jeune sagesse  
L'écueil de la volupté.

Elle apprend que Cythérée,  
Par le plus heureux hasard,  
Doit, de sa cour entourée,  
Vers les bois guider son char;  
Que lasse dans la campagne  
D'errer seule avec son fils,  
La Déesse s'accompagne  
De l'Amour et d'Adonis:

Diane aussitôt rassemble  
Les Nymphes de ses forêts:  
Elles aiguisent ensemble  
Leurs javelots et leurs traits;  
Et, quand le char s'embarrasse  
Dans des sentiers inconnus,  
La Déesse de la chasse  
S'offre aux regards de Vénus.

Elle prétend qu'on lui rende  
L'enfant si cher à son cœur.  
Elle presse, elle commande;  
Et Vénus tremble de peur.  
Vénus a pein de vaillance;  
Elle perd jusqu'à la voix;  
Les Grâces sont sans défense,  
Et l'Amour est sans carquois.

Elle pleure, elle envisage  
Son Adonis et l'Amour,  
Tous deux enfans du même âge,  
Tous deux beaux comme le jour,  
Par des caresses légères  
Tous deux lui payant ses soins,  
Et si pareils que deux frères  
Pourraient se ressembler moins.

Elle invente un stratagème,  
Et sans délai l'accomplit.  
Le dos de l'enfant qu'elle aime  
De deux ailes s'embellit.  
A Diane, qui l'appelle,  
Le montrant avec son fils,  
Elle lui dit: « Vois, crueille,  
» Et, si tu l'oses, choisis.  
Diane flotte incertaine

Entre ces enfans allés :  
 Elle hésite, en croit à peine  
 Ses yeux errans et troublés :  
 Vénus attend sa réponse :  
 Mais Diane, sans retour,  
 Au jeune Adonis renonce,  
 De peur de prendre l'Amour.

M. MURVILLE.

## ENIGME.

Quoiqu'aujourd'hui je sois de mode,  
 Je n'en suis pas moins incommodoie ;  
 J'arrive brusquement, et j'entre sans façon,  
 Comme ferait quelqu'un de la maison.  
 On croirait que je fais le bonheur de la vie,  
 On me reçoit comme sa douce amie,  
 On m'honore du même nom,  
 Et si celui que je tourmente  
 Ne me voit pas d'un très-bon œil,  
 Pour tout mauvais accueil,  
 Il me chansonne ou me plaisante.  
 Un demi-cercle, un cercle entier  
 Que d'un seul noëud il faut lier,  
 Mêmes objets que de suite on rassemble,  
 Pour les lier encore ensemble ;  
 Allant de pair un double martelet ;  
 De trois frères celui qu'on dit être muet,  
 Sont nécessaires à mon être.  
 A peine y verras-tu si je viens à paraître.

S:.....

## LOGOGRIPHE.

Fénelon et Rousseau, mes sublimes apôtres,  
 Au plus haut point de gloire ont daigné me porter.  
 Chacun se sert de moi, les sots comme les autres ;  
 Combien de gens me font sans s'en douter !  
 Mon chef à bas je suis l'ornement de Thémire,  
 Et sur son sein j'aime à me balancer.  
 Lycas à ses genoux soupire,  
 Lycas voudrait me déplacer ;

Q 2

Thémire fuit et sa bouche refuse,  
 Mais ses yeux... ses yeux indiscrets  
 Ont déjà dit ce mot, source de vains regrets,  
 Qu'on trouvera si l'on s'amuse  
 A retrancher encor mon chef.  
 Sur deux pieds je suis pronom. Bref,  
 Il ne m'en reste qu'un ; comment faire comprendre  
 Ce qu'il présente, ce qu'il est ?  
 Je crains vraiment d'en trop apprendre :  
 Sur ce pied-là je suis muet.

Par M. PHÉDELIN.

### CHARADE.

Mon tout, de son petit gosier,  
 Va faisant mon dernier, perché sur mon premier.

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIFFE et de la CHARADE insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *la Noix*.  
 Celui du Logographe est *Coursa*, où l'on trouve *cours*, *cour*, *cou*, *co*, *corps*, et la lettre *C*, chiffre romain.  
 Celui de la Charade est *Portail*.

### LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

*LETTRES INÉDITES DE M<sup>e</sup> LA MARQUISE DU CHATELET, A M. LE COMTE D'ARGENTAL*, auxquelles on a joint une Dissertation sur l'existence de Dieu, les Réflexions sur le bonheur, par le même auteur, et deux Notices historiques sur M<sup>m</sup>e DU CHATELET et M. D'ARGENTAL. A Paris, chez Xhrouet, imprimeur, rue des Moineaux, n°. 16; Déterville, libraire, rue du Battoir, n°. 16; Lenormant, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n°. 17.; Petit, Palais du Tribunat, galerie Virginie, n°. 16.—1806.

ON a publié depuis quelque tems un grand nombre de recueils de lettres familières écrites par des femmes

plus ou moins célèbres. La plupart de ces lettres ne sauraient être regardées comme des modèles du style épistolaire; mais elles offrent toutes de l'intérêt par les détails qu'elles contiennent sur des personnages connus soit à la cour, soit dans les lettres, et par des peintures de mœurs et de caractères qu'on ne peut guères trouver que dans ces sortes d'écrits. L'histoire occupée exclusivement de grands intérêts est trop souvent obligée de négliger ces détails accessoires : les Mémoires particuliers écrits par des hommes passionnés et composés pour le public, présentent souvent ces mêmes détails altérés par la passion, ou par le désir d'intéresser les lecteurs. C'est dans les lettres familières, c'est surtout sous la plume légère des femmes habiles à saisir les nuances les plus délicates, qu'on peut se flatter de voir revivre les personnages célèbres avec leur physionomie et leur costume. C'est-là qu'on peut trouver l'histoire à la fois la plus piquante et la plus vraie des vertus, des vices, des ridicules et des travers de la société. Cela suffit pour expliquer le succès qu'ont généralement obtenus les récueils dont nous parlons.

On doit distinguer dans ce nombre les lettres de M<sup>me</sup> du Châtelet à M. d'Argental. Le nom de cette femme célèbre, celui de Voltaire, qu'il est inutile d'appeler plus célèbre encore, et qui est à peu près exclusivement l'objet de cette correspondance, la recommandent doublément à l'attention des lecteurs. Tout ce qui a rapport à un écrivain qui a en tant d'influence sur son siècle, tout ce qui peut répandre un jour nouveau sur son génie, sur son caractère, sur le principe de ses succès et de ses erreurs, ne peut guères manquer d'exciter une vive curiosité. On trouvera à cet égard plusieurs détails fort curieux dans les lettres que nous annonçons, et c'est-là leur principal mérite : mais on y chercherait en vain cet esprit supérieur qui, sur la foi de Voltaire, on accorde généralement à M<sup>me</sup> du Châtelet. Son style a du naturel, de la rapidité, et même une sorte de chaleur due à la vivacité des sentiments qui l'agitent ; mais il est absolument dépourvu d'élegance et de grâce, et n'offre peut-être pas un seul de ces traits heureux qui font reconnaître ordinaire-

ment la plume d'une femme. « Son style, dit avec raison l'auteur de la Notice, est souvent négligé, incorrect, chargé de fréquentes redites. Quand une idée l'agit, elle y revient sans cesse : c'est le langage de la passion. On ne pourra le méconnaître ; et si on aime à trouver ce langage jusque dans des lettres imaginaires, ne doit-il pas avoir quelque prix, quand ces lettres sont réelles, quand elles ont été écrites par M<sup>me</sup> du Châtelet, et quand Voltaire en est l'objet ? »

Ce peu de mots qui caractérise parfaitement l'espèce d'intérêt qu'on trouve dans ces lettres, pouvait suffire à M. Hochet pour satisfaire sa conscience d'éditeur, et le dispenser d'y chercher un mérite littéraire qui n'y est point; sur-tout il ne fallait pas, en prononçant sans nécessité le nom de M<sup>me</sup> de Sévigné, indiquer au lecteur une comparaison trop accablante pour celle dont il entreprend le panégyrique, ni se donner tant de peine pour prouver comment le naturel qu'on admire dans ces lettres, est un naturel qu'elle s'était fait à elle-même, c'est-à-dire, à peu près en d'autres termes, comment elles sont naturelles, sans l'être. Il n'était pas plus besoin de prouver qu'elles ne sont point les modèles uniques du genre épistolaire, ce qui, je crois, n'a jamais été avancé par personne : car si l'on juge les lettres de M<sup>me</sup> du Châtelet aussi sévèrement que M. Hochet paraît le craindre, ce ne sera sûrement pas parce qu'elles ne ressemblent en aucune manière à celles de M<sup>me</sup> de Sévigné, mais parce que cette franchise d'expression et cette vivacité de sentiments, dont il exagère peut-être un peu le mérite, ne sauraient dédommager tout-à-fait de l'esprit et des grâces qu'on désirerait y trouver.

Les premières lettres du recueil que nous annonçons datent de la fin de 1734. Voltaire, à cette époque, venait de publier les *Lettres philosophiques* et le *Mondain*. Il avait craint d'être arrêté par suite du scandale qu'avaient excité ces ouvrages, et d'après le conseil de ses amis, il s'était retiré en Hollande. M<sup>me</sup> du Châtelet peint vivement la douleur et l'inquiétude où ce départ subit l'avait plongée : elle tremble que le ministère ne profite de cette espèce d'exil volontaire, pour fermer à

jamais à Voltaire l'entrée de la France. « Je crains mortellement, dit-elle, qu'on ne se fâche de son départ sans permission ; que le ministère soupçonneux n'découvre qu'il est en Hollande.... que, s'ils sont en colère, ils ne prennent ce prétexte pour s'en défaire, et qu'ils ne disent qu'étant sorti du royaume sans permission, ils ne veulent point qu'il y rentre.... Il n'y a qu'à le laisser où il est, dira-t-on, et nous, nous serions pris au trébuchet. Enfin, votre amitié nous a séparés, nous à plongés dans l'enfer ; c'est à elle à nous en retirer. Au nom de cette amitié et de mon malheur extrême, mandez-moi la façon dont on a pris son départ à la cour. Il y a quinze jours que je n'ai eu de ses nouvelles ; je crains qu'on n'ait retenu ses lettres : je joins à tous mes maux l'inquiétude de sa santé, qui est le plus grand de tous. Au nom de Dieu ! songez aux dangers qu'il court d'être découvert en Hollande, et de perdre par-là l'espoir de revenir ici. J'en mourrais de douleur : vous n'en douteriez pas, si vous pouviez voir celle qui me consume, et cependant j'ai encore de l'espérance : que sera-ce si je la perds ? »

Cette citation peut justifier ce que j'ai déjà dit du style épistolaire de M<sup>me</sup> du Châtelet. On voit que s'il n'est pas fort élégant, il a du moins beaucoup d'énergie. Elle force son correspondant à entrer dans toutes ses inquiétudes : l'hyperbole est sa figure favorite, et à chaque page on la voit prête à mourir de douleur : il est vrai que M. d'Argental devait savoir à quoi s'tenir sur cette menace répétée trop souvent pour être bien effrayante.

L'exil de Voltaire ne fut pas de longue durée : il revint bientôt à Cirey. C'était alors l'époque la plus brillante de sa carrière littéraire, et elle fut signalée par la publication de ses meilleurs ouvrages qui se succédaient avec une rapidité sans exemple. Malheureusement ce tems de gloire et de succès fut trop souvent troublé par les tracasseries que lui suscitaient de nombreux ennemis auxquels il donnait souvent trop de prise par ses imprudences. C'est un spectacle vraiment affligeant que de voir le poète trop hardi compromettant chaque jour

la gloire et le repos du père de *Mérope* et d'*Alzire*, M<sup>me</sup> du Châtelet était continuellement occupée à le retenir dans les bornes de la modération et de la sagesse, et comme elle le dit quelque part, elle passait sa vie à combattre contre lui pour lui-même. En 1738., l'abbé Desfontaines ayant publié un libelle qui l'attaquait dans son honneur aussi bien que dans ses ouvrages, M<sup>me</sup> du Châtelet, toujours pleine d'une tendre sollicitude pour son ami , s'épuise en précautions pour lui dérober ce libelle, dont la lecture, suivant son expression accoutumée , l'aurait fait mourir de ce chagrin. Cependant comme on y avançait plusieurs faits calomnieux qu'il était important de réfuter , elle conçoit en même tems l'idée singulière de faire répondre Voltaire à son insçu et de publier sous son nom un mémoire justificatif. Mais bientôt , et heureusement peut-être pour son client et pour elle-même , le funeste pamphlet tombe entre les mains de Voltaire , qui, au lieu de mourir , se mit aussitôt en devoir d'y répondre. C'est alors sur-tout que M<sup>me</sup> du Châtelet fait usage de tout ce qu'elle a de crédit sur l'esprit irritable du poète pour le décider à repousser l'outrage avec calme et avec dignité. Aussi le *Mémoire sur la satire*, composé sous ses yeux et par ses conseils, porte-t-il un caractère de modération qu'on ne trouve pas toujours dans les écrits polémiques de Voltaire : il semble même que ce ton si étranger à ce grand écrivain lui ait porté malheur. Ce morceau n'est ni piquant , ni même bien solidement raisonné. D'ailleurs cet excès de calme dans un moment où il avait si fort sujet d'être en colère , paraît trop évidemment une affaire de calcul , et je ne sais si de bonnes et franches injures n'auraient pas encore mieux valu que cette douceur apprêtée qui n'est pas exempte de quelque apparence d'hypocrisie. Quoi qu'il en soit , l'usage que fit M<sup>me</sup> du Châtelet dans cette occasion et dans plusieurs autres de l'empire qu'elle avait su prendre sur un caractère aussi emporté , fait honneur à sa modération et à sa prudence : il lui en ferait encore plus , et sans doute ses sages conseils auraient été plus efficaces , si elle n'avait pas trop souvent partagé les emportemens qu'elle prétendait calmer. La haine ne s'exprime pas dans ses lettres avec moins d'é-

marginale que l'amitié. On est fâché de la voir outrager à la fois le génie, la vieillesse et le malheur dans la personne de Rousseau, qu'elle qualifie de *vieux scélérat* et de *vieux serpent*; et dont le retour momentané, après un long exil, la met dans une véritable fureur. Les épithètes de *cuisinier* et de *polisson*, qui déshonorent trop souvent les lettres de Voltaire, sont encore plus choquantes sous la plume d'une femme : il faut croire que ce n'est pas là cette franchise d'expression que M. Hochet a prétendu mettre en balance avec le naturel que M<sup>me</sup> de Sévigné s'était fait à elle-même.

Le libelle s'oublie : mais M<sup>me</sup> du Châtelet n'y gagne rien : le roi de Prusse succède à l'abbé Desfontaines pour la tourmenter, et après s'être tant importée contre les amis de Voltaire, il faut qu'elle ait à se plaindre de Voltaire lui-même. Le poète s'éloigne d'elle à diverses reprises pour aller à Berlin. Là, occupé à rendre au Salomon du Nord l'encens qu'il en reçoit chaque jour, et qui, en dépit de la philosophie, lui porte un peu à la tête, il oublie plus d'une fois les devoirs de l'amitié pour se livrer aux soins du courtisan. M<sup>me</sup> du Châtelet confie tous ses chagrin à M. d'Argental. « Je ne reconnais plus celui d'où dépend et mon mal et mon bien, » ni dans ses lettres, ni dans ses démarches. Il est ivre absolument.... Tout ce que j'ai éprouvé depuis un mois détacherait peut-être toute autre que moi ; mais s'il peut me rendre malheureuse, il ne peut diminuer ma sensibilité. Je sens que je ne serai jamais raisonnable ; je ne le voudrais pas même, quand il me tiendrait qu'à moi ; et malgré tout ce que je souffre, je suis persuadée que celui qui aime est encore le plus heureux. » Mais si la tendresse de M<sup>me</sup> du Châtelet salarme facilement, elle se rassure et pardonne de même. Un mot de Voltaire lui fait tout oublier, et alors son aversion pour le roi de Prusse, sans être moins vive, s'exprime plus gaiement. » Il ne conçoit pas, dit-elle, de certains attachemens ; il faut croire qu'il en aimera mieux ses amis. Il n'y a rien qu'il n'ait fait pour retenir le nôtre, et je le crois outré contre moi ; mais je le déteste de me hâter plus que je n'ai hâté depuis deux mois. Voilà, vous me l'aveuerez, une plaisir

» santé rivalité. » Il me semble que ces deux passages sont assez clairs pour qu'on puisse s'étonner de l'extrême charité de l'Editeur, lequel cherche à éléver quelque doute sur la nature de l'attachement qui unissait M<sup>me</sup> du Châtelet à Voltaire. Cette précaution est ici d'autant moins placée, que ces lettres perdraient certainement presque tout leur intérêt auprès de la plupart des lecteurs, si on parvenait à leur faire partager un pareil doute. D'ailleurs n'en sommes-nous pas venus au point qu'une liaison illégitime, loin d'avoir besoin d'être ainsi dissimulée, devient presqu'un titre à l'estime, quand elle est aussi durable que le fut celle dont nous parlons ? On voit que M<sup>me</sup> du Châtelet confiait à M. d'Argental ses pensées les plus secrètes et tous les mouvements de son cœur. Voltaire de son côté ne craignait pas davantage de fatiguer une amitié portée véritablement jusqu'à l'héroïsme. Le ministère lui donnait-il quelques nouveaux sujets d'inquiétude, aussitôt arrivaient de Cirey lettres sur lettres. M. d'Argental, tourmenté par Voltaire, tourmenté par M<sup>me</sup> du Châtelet, se voyait contraint chaque jour à de nouvelles démarches, et finissait ainsi par porter la peine de toutes les imprudences du poète. C'était payer un peu cher le titre d'ange gardien et l'honneur de mettre Cirey à l'ombre de ses ailes : mais il faut croire que cette plaisanterie le flattait beaucoup, ou du moins paraissait bien piquante à Voltaire, puisqu'il ne cessa de la répéter pendant environ cinquante ans. Au reste si le crédit et la considération dont jouissait M. d'Argental conservèrent souvent à l'auteur de *Mérope* une tranquillité tant de fois menacée, il paraît, d'après la notice de l'Editeur, que la sûreté de son goût et la franchise de ses critiques ne furent pas moins utiles à sa gloire. Cette notice, qui a le mérite de rendre intéressant celui qui en est l'objet, le lave complètement du vernis de ridicule que Marmontel a voulu répandre sur lui dans ses Mémoires. Il est à remarquer d'ailleurs que cet écrivain ne donne d'autre preuve de l'ineptie qu'il se plaît à lui attribuer, sinon qu'il ne put pas ou ne voulut pas énoncer clairement son opinion sur la tragédie de *Denys, le Tyrane*. Or, quand on lit cette pièce, il n'est pas difficile de pénétrer la véritable cause.

de ces demi-mots, de ces réticences, de ces phrases indécises que Marmontel eut la bonhomie de prendre pour une marque d'incapacité.

La notice sur M. d'Argental est suivie d'une *Dissertation sur l'existence de Dieu*. Ce morceau peu connu, quoiqu'anciennement imprimé dans un autre ouvrage, me paraît sans comparaison ce qu'il y a de meilleur dans celui-ci. Une autre femme, en écrivant sur un pareil sujet, se serait attachée de préférence aux preuves de sentiment, et aurait voulu parler à la fois au cœur et à la raison; M<sup>me</sup> du Châtelet, suivant un sentier moins battu, n'a pas craint de s'enfoncer dans les profondeurs de la plus sévère philosophie. Il faut donc s'attendre à trouver dans sa Dissertation, la sécheresse de style qui est presque inseparable des abstractions métaphysiques: mais il ne faut pas lui en faire un reproche; elle n'a voulu que convaincre, et elle a atteint son but. Ses raisonnemens, étroitement enchaînés entr'eux, ne laissent aucune prise au sophisme, et portent jusqu'à l'évidence mathématique, la démonstration la plus importante de toutes les vérités.

Je dirai peu de choses des *Réflexions sur le bonheur*: elles me paraissent trop peu dignes de l'auteur du *Traité de l'existence de Dieu*, et ne méritaient en aucune manière l'honneur d'être réimprimées. Le principe qui en fait la base est curieux, « Il faut, pour être heureux, s'être défait des préjugés, être vertueux, » *se bien porter, avoir des goûts et des passions, être susceptible d'illusions.* Il me semble que ce début ressemble un peu à celui de la *gastronomie*.

Voulez-vous réussir dans l'art que je professé?

Ayez un bon château dans l'Auvergne ou la Bresse.

On pourrait dire à M<sup>me</sup> du Châtelet que ceux qui possèdent tous ces avantages n'ont guères besoin de leçons sur le bonheur, et qu'il n'y a autre chose à leur recommander que de ne pas en abuser, et de rester toujours dans les bornes de la modération et de la vertu. Mais ce n'est point là ce que prétend leur prescrire M<sup>me</sup> du Châtelet. Suivant elle les moralistes qui disent aux humains, *réprimez vos passions et maîtrisez vos*

désire, si vous voulez être heureux, ne connaît pas le chemin du bonheur. Convaincue que nous n'avons rien à faire en ce monde qu'à nous y procurer des sensations et des sentiments agréables; elle n'a d'autre but que d'apprendre aux humains à tirer de leurs passions et de leurs goûts tout le parti possible, et les détails savans dans lesquels elle ne craint pas de descendre semblent prouver qu'elle avait assez bien étudié son sujet. Je ne m'arrêterai pas à analyser toute cette belle théorie: il suffit pour l'apprécier, de lire le passage suivant, qui ne serait pourtant pas le seul digne d'être cité. « Le jeu et l'étude, si on en reste encore capable, » la gourmandise; la considération; voilà les ressources de la vieillesse. Tout cela n'est sans doute que des consolations: heureusement il ne tient qu'à nous d'avancer le terme de notre vie, s'il se fait trop attendre; mais tant que nous nous résolvons à la supporter, il faut tâcher de faire pénétrer le plaisir par toutes les portes qui l'introduisent jusqu'à notre ame: « nous n'avons pas d'autres affaires. »

C'est une femme, c'est une mère qui ne voit pas pour la vieillesse de plaisir plus doux que ceux de la vanité et de la gourmandise, et qui lui offre le suicide pour dernière ressource: belle conclusion d'un Traité sur le bonheur! On a beaucoup célébré la philosophie de M<sup>me</sup> du Châtelet: quel homme sensé voudrait en trouver une pareille dans sa femme, ou même dans sa maîtresse, et qui ne préférerait à la science vaine et prétomptueuse qui conduit à de telles erreurs, ces douces illusions et cette aimable ignorance qui vont si bien aux femmes, et qui sont le plus sûr garant de la pureté de leur cœur? M<sup>me</sup> du Châtelet fut douée, je l'avoue, d'une ame forte et élevée: elle eut, si l'on veut, dans la tête comme dans le cœur plusieurs qualités qu'en eût admirées dans un homme; mais la loue-t-on beaucoup plus en lui accordant tout cela, qu'on ne louerait un homme en lui reconnaissant toutes les grâces et toute l'amabilité d'une femme?

GAUDEFROY.

*VOYAGE DANS LE MIDI DE LA FRANCE*, par A. L.  
MILLIN, membre de l'Institut et de la Légion d'hon-  
neur (1).

CHAQUE jour voit paraître de nouveaux Voyages, et l'on ne doit pas s'en étonner, c'est un beau titre que celui de voyageur, il a été honoré dans toute l'antiquité, et l'Académie française, en donnant un prix au poète qui célébrerait le mieux leur gloire, a ajouté un nouvel éclat à leur renommée.

Nous ne prétendons pas compter ici tous les avantages que les arts, les sciences et le commerce ont tirés des voyages :

« To tell them would a hundred tongues require. »

POUR

Mais s'il est facile de sentir le mérite du voyageur, il ne l'est pas tant de déterminer à qui l'on doit ce nom et ces éloges ; il suffit que l'on soit sorti des murs où l'on vit habituellement pour s'intituler voyageur ; mais nous ne pouvons donner ce nom ni à l'ennuyeux que l'ennui chasse de chez lui et poursuit par-tout, ni au fat qui toujours enfermé dans sa voiture pour se mettre à l'abri des vents, du soleil ou de la pluie, n'apprend la géographie que dans son livre de poste, et n'étudie les mœurs des hommes que dans les auberges où il descend; ni au moribond qui, comme *Tristram Shandy*, prend la poste, et espère courir assez vite pour que la fièvre ne l'attrape pas; ni enfin à celui que ses affaires ou ses devoirs entraînent avec vitesse. Ah ! s'il suffisait d'avoir franchi de longs espaces pour être un voyageur, qui pourrait y avoir plus de droit que chacun des guerriers qui composent nos nombreuses armées ; et que la victoire emporte avec tant de rapidité au nord et au midi de l'Europe ? Mais ils ont assez de titres de gloire sans en réclamer un nouveau. L'homme assez hardi

(1) Deux volumes in-8°. avec atlas in-4°. Paris, chez Tournefort fils, rue de Seine, n°. 19. Prix, 46 fr. papier ordinaire ; 72 fr. papier velin grand-raisin.

pour braver tous les dangers au-delà desquels il voit un but utile, assez courageux pour ne craindre aucune fatigue, assez éclairé pour tirer de l'instruction de ce qu'il voit, et assez bon écrivain pour faire jouir ses compatriotes du fruit de ses observations, cet homme seul est le véritable voyageur.

M. Millin n'a pas bravé les périls d'une longue navigation, il n'a pas cherché des contrées lointaines, c'est en France qu'il a voyagé, et c'est déjà mériter un éloge : sachons-lui gré d'avoir employé les connaissances acquises par ses travaux à l'examen et à la recherche des monumens et des beautés de tout genre que possède sa patrie. Il faut beaucoup d'art et d'esprit et une tournure piquante d'observations pour rappeler l'intérêt sur des choses que l'habitude nous a rendues familières et presque indifférentes. Il est bien plus facile d'exciter la curiosité en peignant des objets éloignés qu'en parlant de ceux qui nous entourent.

Les deux volumes que M. Millin vient de publier sont le résultat des observations d'un homme qui a consacré sa vie à l'étude des sciences et des lettres, et à la connaissance des monumens des arts. On s'aperçoit, en le lisant et en partageant l'intérêt qu'il sait donner à tout ce qu'il décrit, qu'il a senti le charme de ces études, et qu'il a éprouvé comme Cicéron qu'en effet elles ne nous quittent ni jour ni nuit, qu'elles nous suivent en voyage, et qu'elles sont nos fidèles compagnes dans la solitude; mais au lieu de faire l'éloge de l'auteur, rendons compte de l'ouvrage, et nous obtiendrons le même résultat.

Le plan de M. Millin est de ne rien laisser passer sans le remarquer; il nomme et peint tous les lieux qu'il traverse, donne en abrégé l'étymologie du nom de chaque ville, nous apprend en peu de mots l'ancienne dénomination, le degré de puissance, et les actions importantes du peuple qui l'habitait. Il décrit surtout avec soin les monumens antiques ou modernes, copie les inscriptions curieuses, qui toutes sont figurées avec la plus grande exactitude dans le livre même où dans le riche atlas qui l'accompagne; il en donne la traduction, explique brièvement et avec clarté les mots abrégés

gés ou obscurs, de sorte que l'intelligence en devienne facile, et la lecture instructive et amusante; on y apprend à connaître les formules variées du style lapidaire ; on y distingue les excès de l'adulation des peuples et les témoignages d'une reconnaissance légitime envers leurs bienfaiteurs, les expressions touchantes de l'amour conjugal, de la tendresse maternelle, de la piété filiale, et des regrets de l'amitié. On aime à connaître cette foule de titres, d'offices, de formules variées pour la vie civile et militaire, pour le culte, pour les lieux destinés à l'éducation de la jeunesse et au soulagement de l'humanité.

Les tableaux, les manufactures, les bibliothèques, rien n'échappe à l'attention du voyageur. Il y a des gens qui prétendent qu'il ne faut pas tout dire, il me semble au contraire qu'on n'en peut trop dire aux Français, et sur-tout aux Parisiens, sur les beautés de leur patrie. Si M. Millin avait fait un voyage dans Paris, peut-être aurait-il fait connaître aux habitans de cette ville des choses aussi nouvelles pour eux que celles qu'il leur apprend en parlant de la Provence.

Le voyageur nous conduit, dans le premier volume, de Paris à Lyon, et au moyen de quelques excursions, il nous fait passer par Monbart, Dijon et Autun; le second volume nous fait suivre le cours du Rhône jusqu'à Avignon, nous mène à Aix et à Marseille, et suivant la côte, à Toulon, à Hyères, Fréjus, Antibes et Nice; les deux derniers tomes qui doivent paraître dans le cours de l'année, nous feront connaître Beaucaire, Saint-Rémi, Tarascon, Arles, le Pont-du-Gard, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Tarbes, Pau, Bordeaux, Rochefort, Tours et Orléans. On voit que tout ce qu'il y a d'intéressant dans le midi de la France est compris dans ce voyage.

A Sens, après avoir visité le collège et le musée, il nous donne une description du célèbre diptyque qui contient l'Office des fous et la prose de l'Ane. La couverture de celui-ci est ornée de sujets mythologiques, et cette particularité le rend plus rare; c'est la représentation d'une fête en l'honneur de Bacchus. Il est fidèlement représenté dans l'atlas, ainsi qu'un coffre

d'ivoire qu'entoure une inscription arabe qui n'aurait point encore été aperçue. On voit dans cette bibliothèque un autre coffre de forme pyramidale avec douze faces décorées de beaux reliefs, qui représentent différents traits tirés de la vie de *Joseph* et de celle de *David*, avec des inscriptions grecques presque effacées, que M. Millin rétablit avec sagacité. On admire surtout les figures que M. Millin a publiées des magnifiques bas-reliefs qui accompagnent la tombe du chancelier *Duprat*.

Nous ne suivrons pas le voyageur dans toute sa route et dans ses observations à *Auxerre* et à *Avalon*. Nous saluerons avec lui les champs célèbres où César a vaincu les nations gauloises près d'*Alesia*. Nous ne visiterons pas le singulier château de *Bussy* pour voir cette galerie de portraits de femmes qui le décorent, et lire les devises malignes dont *Bussy* les avait accompagnées, triste occupation d'un homme livré aux regrets de l'amour et de l'ambition. Nous aimeraisons mieux nous arrêter au château de *Monthart*, pour y contempler un lieu qu'honorait le génie d'un grand-homme. Ah ! malgré notre respect pour l'antiquité le souvenir de Buffon et l'aspect de sa demeure ont plus de charmes à nos yeux que ces monumens qui ont traversé les siècles ; les mieux conservés périront avant ses ouvrages.

L'auteur donne d'amples observations sur la ville de Dijon ; il ne néglige pas avant de quitter la Bourgogne de visiter la belle colonne de *Cusay*, inexactement décrise par *Monfaucon*, et par tous ceux qui en ont déjà parlé.

Après avoir visité les antiquités d'*Autun*, il conduit son lecteur dans les ateliers du Creusot, et lui fait admirer ces magnifiques usines, et le génie avec lequel l'homme a su forcer l'eau et le feu à travailler pour lui, en faisant mouvoir des machines qu'aucun effort humain ne pourrait mettre en activité.

Lyon, cette belle et malheureuse ville, offre à M. Millin une abondante moisson, son origine, ses établissements de charité, son collège, sa bibliothèque, son cabinet de médailles lui fournissent deux chapitres plaus d'intérêt. Parmi une foule d'inscriptions que renferme

LE DEPT. DE LA SEINE

FÉVRIER 1808.



ferme cette ville célèbre, nous ne rapporterons que la traduction de celle-ci, trouvée dans la rue des Antiques.

« Aux mānes de *Camilla Augustilla* qui a vécu  
» trente ans et cinq jours, et qui n'a jamais causé  
» aucun des siens d'autre peine que celle de sa mort.  
» *Silenius Reginus* son frère, a consacré ce monument  
» à sa sœur chérie. »

Cette touchante inscription rappelle le mot de Louis XIV, en apprenant la mort de Marie-Thérèse son épouse; voilà, dit-il, le premier chagrin qu'elle m'ait donné.

Parmi ces inscriptions, il y en a un grand nombre que M. Millin publie pour la première fois, tandis que la plupart de celles qui ont été données par ceux qui l'ont devancé n'existent plus.

Une réflexion qu'il est impossible de ne pas faire en lisant ces inscriptions, c'est que le sentiment religieux qui les a dictées semble déjà appartenir au christianisme, la morale divine de l'évangile respire dans ces touchantes inquiétudes sur le sort futur des amis et des parens, si pieusement recommandés au souvenir du voyageur.

Le second volume offre encore plus d'intérêt que le premier; on y trouve une description vive et animée des beaux aspects qu'offrent les bords du Rhône; Valence, Orange, Avignon fournissent à l'auteur une moisson abondante, et la ville d'Aix est le sujet d'un long article: la description qu'il donne des magnifiques tombeaux des comtes de Provence, des singuliers ouvrages du bon roi René, de la procession de la Fête-Dieu, intéresseront tous les lecteurs. On remarquera aussi avec plaisir la description du riche et précieux cabinet de M. Fauris Saint-Vincens, magistrat respectable qui partage sou tems et sa fortune entre les Muses et la bienfaisance.

Le style de l'ouvrage est en général correct et élégant. Nous voudrions en faire juger nos lecteurs; mais les bornes de cet extrait ne permettent pas de longues citations. Cependant nous allons transcrire le morceau suivant, où l'auteur exprime le regret de voir la négligence qu'on met à empêcher la dégradation des anciens monumens. On y trouvera les sentiments d'un homme

R

que ses travaux ont accoutumé à une sorte de culte pour l'antiquité.

« Si l'on réfléchissait combien il faut de siècles pour donner aux monumens ce vernis d'antiquité qui leur attire l'attention et le respect, on mettrait quelques barrières à cette fureur de détruire. Les demeures des Paladins, les monumens de la piété de nos pères, les anciens châteaux, les vieilles églises jettent de la variété dans les paysages, sont un objet de distraction et d'intéressans souvenirs pour le voyageur, et contrastent d'une manière piquante avec les habitations somptueuses bâties d'après les règles de l'architecture moderne. Ces lieux consacrés par la tradition rappellent d'anciens événemens et tiennent à l'histoire du pays. J'avouerai que la commodité et la sûreté publique doivent l'emporter sur toute autre considération ; il est certain aussi qu'on ne peut contester à un propriétaire le droit d'abattre un vieux château qui lui déplaît pour le remplacer par un autre plus moderne, dont la distribution soit plus commode : mais le plus souvent on détruit pour détruire, ou seulement pour avoir des matériaux, qui, dans les lieux où la pierre est aussi abondante que dans la Bourgogne, dédommagent à peine des frais qu'il en coûte. Ce n'est pas pour bâtir à la place qu'ils occupaient, c'est uniquement pour en avoir les matériaux qu'on a démolî, peu de tems après notre passage, le château de Montfort et celui de Rochepot, qui présentaient un aspect si pittoresque.

« Sans doute on ne doit rien dépenser pour restaurer les châteaux et les églises qui tombent en ruine ; mais n'est-ce donc rien qu'une belle ruine ! Celui à l'esprit de qui elle ne parle pas ne doit jamais regarder un paysage. Les Anglais pensent sur ce point bien autrement que nous : leurs antiques abbayes, les vieilles demeures de leurs pères sont conservées avec un religieux respect ; ils se plaisent aux coups-d'œil romantiques que ces constructions gothiques donnent à la campagne ; ils les décrivent avec soin et en consacrent le souvenir par des gravures qui les représentent dans leurs différens états. N'était-ce pas un ornement pour

» nos villes que cette multitude de clochers , ces hautes  
 » tours qui se perdaient dans les nuages , & dérangeaient  
 » de loin le voyageur qui soupirait après le repos ?  
 » Dépouillées de cet ornement , leur aspect devient insi-  
 » gnifiant et monotone. Je voudrais que le Gouverne-  
 » ment mit un frein à ces dévastations ; que personne  
 » ne put abattre un ancien édifice sans avoir donné ses  
 » motifs au préfet de son département qui veillerait à  
 » le faire conserver s'il le jugeait convenable. Si l'on  
 » ne prend cette mesure , la France n'aura bientôt plus  
 » de monumens qui puissent attester son antique exis-  
 » tence. »

On pourrait faire un reproche à l'auteur d'avoir commencé son voyage à la porte de Paris même ; mais il n'est pas pour les Parisiens seuls , c'est pour la France et l'Europe entière ; un ouvrage de ce genre serait bientôt terminé si les habitans d'aucune ville n'y voulaient retrouver ses environs ; il y a d'ailleurs très-près de Paris une foule de choses qui échappent à l'attention de ceux qui n'en font pas une recherche spéciale ; la ville de Sens en offre un témoignage ; M. Millin y a observé et décrit des monumens que personne n'avait remarqués avant lui.

Nous regrettons de ne pas donner ici le touchant tableau qu'il fait du bagne de Toulon , dans un chapitre fort intéressant sur cette ville ; il prouve que l'auteur , en admirant les monumens , sait aimer l'humanité , qu'il met au nombre de ses observations le moyen d'alléger ses malheurs et ses souffrances , et que le goût de l'érudition n'a point éteint en lui la sensibilité qui répand tant de charme sur tout ce qu'on voit et sur tout ce qu'on écrit,

C. B.

---

*LETTRES SUR LA SILÉSIE* , écrites en 1800 et 1801 , durant le cours d'un voyage fait dans cette province par J. QUINCY ADAMS , envoyé à cette époque à la Cour de Berlin , en qualité de ministre plénipotentiaire des Etats-Unis , et depuis membre du Congrès ; traduit de l'anglais par J. DUPUY , ornées d'une nou-

R 2

velle Carte, dressée par LAPIE, capitaine-ingénieur géographe, et gravée par B. TARDIEU. Un gros vol. in-8°, papier fin. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez *Dentu*, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3.

M. Adams, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à la Cour de Prusse, n'étant probablement pas très-occupé de ses travaux diplomatiques, se proposa, en 1800, de visiter la plus intéressante et la meilleure des provinces de la Prusse d'alors. Il parcourut une partie de la Silésie, non en minéralogiste, en botaniste, en géographe, mais en homme instruit qui possède assez de connaissances générales pour observer tout avec fruit, et sur-tout en homme passionné pour les beautés de la nature, qui ne laisse passer aucun site pittoresque sans le parcourir, aucune montagne fameuse sans la gravir, aucun précipice abordable sans y descendre. M. Adams avait promis à un de ses amis, d'Amérique, qu'il l'accompagnerait dans ce voyage ; il s'acquitta de sa parole en lui faisant, dans une suite de lettres écrites de chaque ville où il se reposait, le récit rapide de ce qui avait frappé ses regards et contribué à ses plaisirs. Ce sont ces lettres, insérées quelque tems après dans le *Porta-Folio*, journal américain, et réunies ensuite en Angleterre, dont on publie aujourd'hui la traduction.

Cet ouvrage me semble très-digne de cet honneur : ce n'est point à la vérité un tableau complet de la Silésie ; tout ce qui est au nord et à l'est de Breslaw n'a point été visité par l'auteur ; mais on doit regarder la réunion de ces lettres comme un voyage intéressant dans la partie la plus curieuse et la plus pittoresque de cette province, dans celle qui offre le plus de curiosités naturelles, le plus de manufactures importantes, enfin dans la partie où l'on peut prendre l'idée la plus juste des ressources de ce duché, sous le rapport commercial, industriel et agricole.

Tout ce que dit M. Adams est piquant ; la manière dont il écrit l'est aussi ; c'est une justice que j'aime à lui rendre, mais tout ce qu'il écrit n'est pas inconnu aux Français. Busching, et depuis M. Malte-Brun, ont

donné sur la Silesie des articles très-curieux. Le dernier sur-tout s'est assez longuement étendu sur cette province dans le quatrième volume de sa Géographie , et ses tableaux statistiques , nombreux et exacts , ses renseignemens sur le commerce et l'industrie des Silésiens ont d'autant plus de mérite qu'ils n'étaient connus que des géographes qui peuvent lire les ouvrages allemands , dont ils sont tirés.

Les lettres de M. Adams , sans offrir autant de renseignemens que les articles dont je parle , seront sans doute du goût d'un bien plus grand nombre de lecteurs ; de ceux sur-tout qui veulent s'instruire en s'amusant , qui préfèrent aux observations profondes , aux détails nombreux sur les sciences et le commerce , un coup-d'œil rapide sur ces parties , et qui veulent encore que ce coup-d'œil rapide soit entremêlé de jolies descriptions de la nature physique du pays , et de remarques piquantes sur les mœurs et les usages des habitans. Les géographes et les gens qui ne cherchent que l'instruction ne seront pas tout à fait de cet avis.

J'ai déjà dit que l'auteur n'avait voyagé que dans une petite partie de la Silesie , en effet il n'a visité que la chaîne des montagnes qui séparent cette province de la Bohême. La géographie ancienne leur donne le nom de *Sudetes*. Les gens du pays les appellent *Montagnes des Géans*. La nature très-belle , très-pittoresque de ces montagnes , y a conduit un grand nombre de voyageurs. Des géologues y sont venus rêver sur le système du monde , qu'ils ont la bonhomie d'expliquer comme s'ils avaient assisté à la création. Des minéralogistes , plus sages , tels que MM. Heinitz et Léopold de Buch en ont fait le théâtre de leurs observations scientifiques , d'où il résulte que ce noyau des monts Sudetes , composé de granites , tantôt effilés et déchirés comme dans les Alpes , et tantôt s'arrondissant en sommets hémisphériques , comme dans les Vosges , est de la plus ancienne création. Là , des couches de porphyre et de schiste s'étendent aux pieds des montagnes granitiques ; ici s'élèvent sur leurs flancs des pics basaltiques , que l'on prendrait quelquefois pour ces flèches élancées de nos vieilles cathédrales.

Mais ces monts fameux n'ont pas été seulement visités par des savans et des géographes. Des Paysagistes célèbres, MM. Nathé, et Reinhard, les ont aussi parcourus, et leur pinceau fidèle en a reproduit les sites les plus pittoresques, et les accidens les plus variés; un autre voyageur, M. Weiss, s'occupant moins des rochers que des hommes, a fait une description curieuse des moeurs et de l'industrie des habitans de cette chaîne de montagnes, sur laquelle nous allons jeter un coup d'œil.

Gravissons un moment ce fameux *Schnettoppe*, c'est-à-dire *tête de neige*, et arrêtons-nous sur son sommet, d'où l'œil découvre à la fois Breslaw et Prague: nous voici parvenus, selon M. Hoser de Vienne, à 4800 pieds au-dessus de l'Océan; là, nos regards se perdent dans un trop vaste horizon; les vapeurs lointaines, qui s'élèvent au-dessus des forêts, s'étendent en nappes d'argent mobiles, ou apparaissent par intervalles comme des mers agitées: là, l'imagination ne jouit pas, elle est effrayée; les vallées sont perdues dans l'abîme; seulement on aperçoit ces montagnes secondaires qui partent du *Schnekoppe* et courrent vers la Lusace ou vers la Moravie. L'*Eule*, qui avoisine la forteresse de Glatz, le *Zothenberg*, qui est presque détaché des autres montagnes et s'avance comme un promontoire jusqu'à cinq lieues de Breslaw, et les *Gessenker*, *Geburge* ou *'montagnes abaissées* qui ceignent la Moravie, vous offrent leurs formes coniques ou pyramidales; mais quittons le sommet du *Schnekoppe*, et ses flancs que ne décore aucune végétation. Laissons ces masses orgueilleuses, qui le cédeant cependant aux Alpes, mais qui l'emportent sur les Vosges, pour nous transporter sur des monts moins altiers, où la nature est plus suave, le climat plus doux, où la variété du sol n'est qu'un avantage de plus pour l'agriculture; où l'industrie a fixé son séjour; où l'on trouve de l'aisance dans les villages, de l'activité dans les habitans; où l'ambition est inconnue; où les besoins sont bornés; où l'on peut rencontrer enfin l'image du bonheur, si tant est qu'il existe sur la terre.

C'est dans les environs d'Hirschberg qu'il faut voyager pour avoir sous les yeux une contrée aussi favorisée du Ciel! là, pour jouir d'une délicieuse variété de

moissons, de forêts, et de pâturages, vous n'aurez qu'à parcourir les flancs du Kynast, et les collines de Warmbrunn, et du Cavalier de Berg. A chaque pas vous rencontrerez, ou d'immenses blanchisseries, qui vous apparaîtront comme des îles de neige sur un fond de verdure; ou des manufactures opulentes, ou quelques débris de ces antiques châteaux, contre lesquels le pâtre appuie sa cabane rustique. Le bruit monotone de la navette du tisserand, les coups retentissans du marteau du mineur, des bêlements des troupeaux, frapperont confusément votre oreille, et lorsque vous avancerez dans un de ces jolis villages, qui sont si communs dans ces montagnes, vous vous arrêterez involontairement devant la porte d'une chaumière élégante dans sa simplicité, pour contempler tout un ménage; hommes, femmes, enfans, valets, servantes faisant tourner un fuseau rapide qui se charge d'un fil doux, soyeux et presque imperceptible à vos regards.

On voit qu'une tournée dans cette partie de la Silésie, doit être aussi instructive qu'amusante: je n'ai fait qu'esquisser ici les objets les plus remarquables: je pourrais m'étendre longuement sur toutes les branches d'un commerce aussi actif que varié, promener mes lecteurs dans les fabriques de Gaver, de Lignitz, et de Greisenbourg, où l'on travaille le fil le plus fin; dans les verreries de Schreibershau; dans les raffineries et les manufactures de toiles de Hirschberg, enfin dans les mines de la Haute-Silésie; mais je crois qu'ils préféreront, aux détails arides d'un pareil voyage, une esquisse rapide des moeurs du peuple qui habite les montagnes que nous venons de parcourir.

M. Adams, je ne sais trop pourquoi, s'imaginait rencontrer dans ce pays des moeurs patriarchales; il semble qu'il ne devait pas ignorer que de pareilles moeurs n'appartiennent qu'à des hommes isolés, qui se suffisent à eux-mêmes sans échanger aucun des produits de leur agriculture, et non à un peuple perpétuellement occupé, et dont l'imagination, comme les bras, est sans cesse en action. Les Silésiens des montagnes sont dans ce cas; aussi on est loin de trouver chez eux des moeurs patriarchales; mais on aperçoit dans leur

mœurs et dans leurs usages, quelque chose de particulier, qu'ils doivent à leur existence continue dans le cercle de pays qui les a vu naître. Eloignés de la mer et de toute navigation intérieure, et par conséquent sans communications faciles avec leurs voisins ou les nations éloignées, rien, suivant l'expression d'Yorick, n'a pu effacer du caractère de ces peuples le cachet de la singularité. M. Adams prétend qu'ils sont très-affables envers les étrangers ; cela doit être chez un peuple commerçant. M. Malte-Brun, d'après le professeur Olivarius, assure que les Silésiens des montagnes sont cérémonieux, et ont un certain fond d'orgueil qui les distingue éminemment ; cela doit être encore chez un peuple sédentaire qui s'estime d'autant plus qu'il connaît moins d'objets de comparaison. Les Silésiens, jusqu'aux moindres paysans, sont avides de titres honorifiques ; ils tiennent à une sévère étiquette dans les cérémonies publiques ; en un mot ils ont entre eux toutes les manières des villes, mais ils allient cependant à ces manières très-peu patriarchales, des usages qui le sont un peu plus. Dans la cérémonie des noces, ce sont les femmes quiouvrent la marche en allant à l'église, mais en sortant, la colonne des hommes est à la tête du cortège, ils semblent qu'ils veulent exprimer par-là le changement de domination qui est supposé avoir eu lieu. Mais c'est sur-tout dans leurs cimetières qu'on peut se former une idée d'un de leurs usages les plus touchans. Le même tombeau sert pour le mari et la femme ; quel que soit celui qui meurt le premier, l'épitaphe est faite d'avance pour tous les deux, seulement on laisse en blanc la date de la mort du survivant, de manière à la remplir aussitôt que l'événement arrive.

Si je me suis étendu aussi longuement sur la topographie des montagnes, et sur les mœurs et les usages de leurs habitans, c'est qu'il m'a paru que ces deux articles pouvaient offrir des renseignemens peu connus et dignes de l'être. Je ne parlerai pas du commerce et de l'histoire naturelle de la Silésie, il faudrait pour cela puiser dans des ouvrages dont quelques-uns ne sont pas ignorés en France. Je regrette seulement que M.

Adams, qui me semble mériter des éloges pour la première partie de son travail, se soit borné, dans la seconde, à nous donner un aperçu de l'histoire politique de la Silésie, qu'il ignore un bien petit nombre de lecteurs. Ce que l'auteur écrivait des auberges où il passait la nuit, a au moins le mérite de lui appartenir. Ce sont ses observations dont il fait part à un de ses amis; mais dans cette seconde partie, M. Adams n'est plus simplement un voyageur, il joue le rôle d'historien, et la nature de son travail provoque alors toute la vérité de la critique, qui lui dira franchement qu'il aurait pu mieux employer son temps et son talent. Puisqu'il voulait absolument s'occuper de géographie, il me semble qu'il pouvait rendre un véritable service à la science, en prenant la peine de consulter avec soin l'excellente *Description géographique naturelle et technologique du duché de Silésie*, par Weigel; la collection de Mémoires relatifs à l'histoire de la Silésie de Pachaly, et un grand nombre de dissertations et de mémoires statistiques sur le même sujet, insérés dans les Ephémérides géographiques que M. Gaspari publie à Weimar, et en nous donnant à l'aide de tous ces ouvrages un tableau aussi complet qu'exact de cette province, qui était, il y a deux ans, le plus beau diamant de la couronne de Prusse, et qui forme aujourd'hui la meilleure moitié de ce royaume.

Malgré ces défauts que la critique doit relever, et malgré le reproche très-fondé que l'on peut faire à l'auteur de son excessive admiration pour ce qui est anglais, et de la préférence très-déplacée qu'il accorde à tous les produits de l'industrie de ce peuple sur ceux des autres nations, on doit regarder l'ouvrage de M. Adams comme très-supérieur à la plupart de ces compilations géographiques, dont l'avidité des libraires inonde sans cesse le public. Ces lettres ont d'ailleurs un mérite que l'on reconnaîtra avec plaisir, celui de nous transporter dans un pays qui vient d'être le théâtre de la gloire des Français et de l'invincible monarque qui marchait à leur tête.

LARENAUDIÈRE.

*JULIE ou J'ai sauvé ma rose*; par M<sup>me</sup> de C\*\*\*, avec cette épigraphe:

La mère en défendra la lecture à sa fille.

Nouvelle édition, revue et corrigée; 2 vol. in-12 de près de 300 pages chactin. Hambourg et Paris, chez les marchands de nouveautés.

Si l'on ne jugeait de la difficulté de faire un roman que par le nombre incalculable de ceux qui ont paru depuis quelques années, certes, on pourrait croire qu'il suffit de barbouiller du papier et de remplir des pages jusqu'à ce que le manuscrit bien pesé présente une masse de deux, trois ou quatre volumes, qu'un libraire paie mal, qu'un lecteur ignorant dévore, et qu'un homme de goût repousse dès les premières lignes. Mais si l'on regarde le roman comme une fiction dans laquelle un auteur créant des aventures intéressantes et vraisemblables, des personnages d'un caractère distinct et soutenu, se propose de peindre les hommes dans leurs habitudes, dans leurs mœurs, dans leur vie publique et privée; de montrer le ridicule ou les inconveniens de leurs défauts, et les dangers de leurs passions; de rendre le vice odieux et la vertu aimable; enfin d'instruire en amusant, je ne sais rien de plus difficile à faire qu'un roman. Ce genre d'ouvrage, en effet, exige non-seulement de l'esprit, du jugement, de la raison; du goût, une grande connaissance du cœur humain, mais encore une imagination vive et féconde.

Le goût pour la lecture des romans est assez général. Bacon le regarde comme une preuve de la dignité de l'esprit humain. « Nous ne sommes point satisfaits, dit-il, des objets que le monde nous présente, de la tournure qu'y prennent les événemens, nous cherchons quelque chose de mieux, des faits plus héroïques et plus admirables, des événemens plus variés et plus surprenans, des peines et des récompenses plus justement distribuées, et ne trouvant point tout cela dans l'histoire nous avons recours aux fictions. » Si Bacon ne considère

que le philosophe et le moraliste, cette observation devient juste par rapport à eux : mécontents du monde tel qu'il est , ils doivent se plaire dans un monde tel qu'il pourrait être. Mais ce goût pour les romans se manifeste sur-tout parmi cette espèce de personnes qui dans les livres cherchent beaucoup moins l'instruction que l'amusement. Elles le trouvent l'amusement dans cette foule d'aventures merveilleuses que racontent les romanciers vulgaires. Le commun des hommes aime à se repaître de toutes ces inventions extraordinaires et bizarres qui étonnent l'imagination , qui piquent la curiosité en présentant des personnages et des événemens différens de ceux qu'on voit tous les jours ; et voilà ; si je ne me trompe, d'où naît le succès vraiment prodigieux de ces romans que la saine raison et le bon goût réprouvent. Il est encore une autre cause de l'attrait que les romans ont pour les lecteurs même les moins instruits et les moins avides de s'instruire ; c'est que dans cette sorte de production l'amour joue un grand rôle ; et dans quelque condition qu'il soit né , quel homme n'a pas un cœur , n'a pas aimé , n'aime pas , peut-être , au moment même où un roman est ouvert sous ses yeux ? Le jeune homme soit qu'il désire , soit qu'il possède l'objet qui occupe jour et nuit sa pensée , se voit dans le personnage que le romancier a créé , et qui fait dépendre , comme lui , son bonheur ou son malheur d'une passion qui le maîtrise. L'homme mûr qui sent déjà moins et raisonne davantage , ne lit pourtant pas sans un vif intérêt tout ce qui lui retrace les momens les plus doux ou les plus amers de sa vie : Voilà les entretiens dans lesquels ses jours s'écoulaient si rapidement ; voilà les craintes qui le tourmentaient , les obstacles ou les refus dont il lui était si doux de triompher ; tel fut son désespoir lorsqu'il perdit pour jamais celle qui devait l'aimer toujours. Le vieillard , enfin , glacé par l'âge , indifférent sur tout , retrouve à la lecture d'un roman quelques sensations dans son ame. Il sera moins touché que l'homme mûr , que le jeune homme , de ces peintures passionnées , de ces scènes voluptueuses qui émeuvent le cœur et enflamment les sens , mais si le romancier lui a fait sa part , si les évé-

nemens se multiplient , si les caractères forment d'heureux contrastes , si une grande variété d'incident appelle et soutient sans cesse son attention , il trouvera dans le roman un charme que n'aurait point pour lui tout autre livre . Et qu'un peu de merveilleux répande sa magie sur l'ouvrage , il sera enchanté , car il en est de lui comme de l'enfant qui est content pourvu qu'on frappe son imagination , pourvu qu'on l'amuse . Je n'ai parlé que des hommes ; ce que j'en ai dit peut s'appliquer aux femmes . Et s'il eût été question d'elles , n'en aurais-je pas dit plus ? Au reste , les romans ont de l'attrait pour toutes les classes de lecteurs ; l'expérience prouve cette assertion ; la seule différence que l'on remarque , c'est qu'il est telle classe qui choisit , qu'il est telle autre pour qui tout est bon , et celle-ci est incontestablement la plus nombreuse .

Laquelle des deux s'emparera du roman de M<sup>me</sup> de C\*\*\* ? Aucune sans doute . Non , je l'espère , ni l'une ni l'autre ne voudra lire un ouvrage où la décence est outragée presque à chaque page , où la licence des détails et l'obscénité des tableaux font , presque à chaque instant , tomber le livre des mains . Quel roman que celui dont il est impossible de donner l'analyse sans craindre de révolter le lecteur le moins scrupuleux ! Et ce roman est d'une femme ! (car je ne puis supposer qu'un homme qui aurait eu le tort de l'écrire , eût voulu se donner le tort plus grand de l'imputer à l'un de ces êtres dont la pudeur est la première beauté , la première parure .) Et lorsque cette femme pouvait prendre pour guides les Lafayette , les Tencin , les Fontaines , les Riccoboni , c'est l'Arétin qui est son modèle ! Ah ! Madame , si le tems a flétri vos charmes , avez-vous cru les rafraîchir dans le délire continual où devaient vous plonger les images que vous tracez avec tant de recherche et de complaisance ? Si vous êtes jeune , comment n'avez-vous pas senti à quels dangers , à quelle sorte d'hommages vous vous exposiez , si , par malheur , le voile de l'anonyme se déchirait pour vous ? Dans l'un ou l'autre cas , et en admettant que l'héroïne de votre roman ne soit autre que vous-même , souffrez que je vous le dise : avoir sauvé sa rose est un bonheur sans doute , lorsqu'on a

couru volontairement et souvent le risque de la perdre, mais c'est le comble de l'indiscrétion que de mettre le public dans une pareille confidence. C'est au tribunal de la pénitence et non à celui de la critique que l'on doit alors faire sa confession ; car si l'un peut vous absoudre au nom du Dieu des miséricordes, l'autre est forcé de vous condamner au nom de la morale et du goût.

VIGÉE.

---

**LE PETIT MAGASIN DES DAMES**, avec un Calendrier et cette épigraphe :

Il en est de l'esprit des hommes par rapport à celui des femmes comme du rouge à l'égard du rose.

SAINT-FOIX.

Sixième année. A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais du Tribunat ; Debray, rue Saint-Honoré ; Delance, rue des Mathurins-Saint-Jacques. — 1808.

Ce petit Magasin doit être distingué de la foule des Almanachs poétiques ou non poétiques, chantans ou non chantans, que le renouvellement de chaque année fait éclore. L'éditeur, homme d'esprit et de goût, a soin de n'y admettre, en général, que des morceaux dignes de fixer l'attention d'un lecteur un peu sévère.

Des mélanges, des notices, des chapitres consacrés aux beaux-arts, des articles nécrologiques, et un catalogue des ouvrages composés par des Dames ou relatifs aux Dames et publiés l'année dernière, voilà ce qui compose le volume de cette année. On y trouve peu de vers. Il est même vrai de dire que sur six pièces que l'on peut être tenté de lire, il y en a deux, l'une de Le Brun et l'autre de M<sup>me</sup> Viot, que l'on aura déjà lues. J'ignore si l'Idylle de M<sup>me</sup> Desroches, intitulée *la Rose*, avait déjà paru dans quelque recueil, mais en félicitant cette dame de la grâce et de la facilité qui parent son style, je l'engagerai à ne pas négliger sa correction, à ne pas dire par conséquent :

Qu'il est pur cet air embaumé  
Que près ton arbre on respire !

le mot *près* ne s'emploie qu'avec la préposition *de*; et puis, je l'avoue, j'aimerais autant que l'arbuste ne se trouvât pas là; *l'arbuste de la rose*, me semble une expression au moins singulière. Enfin, dans ces vers qui viennent après ceux que j'ai cités :

Qu'il sait bien d'un cœur enflammé  
Tempérer le secret martyre !  
Qu'il éveille ces souvenirs  
Toujours si chers à la pensée,  
De doux jeux, d'amables loisirs  
Et de félicité passée....

Je trouve que c'est donner à l'air embaumé de la rose une vertu bien extraordinaire. Oui, plus j'y rêve, et moins je me figure comme cet air peut tempérer le secret martyre d'un cœur enflammé, sur-tout s'il rappelle les souvenirs de doux jeux et de félicité passée. D'ailleurs, en se contentant de dire : *qu'il éveille....* l'auteur ne rend pas sa pensée; car le mot *que* n'est pas le synonyme du mot *comme*, et, c'est de celui-ci qu'il fallait se servir, ou bien tourner la phrase poétique autrement.

Si je me suis permis quelques observations sur quelques vers de M<sup>me</sup> Desroches, je m'en permettrai une encore sur des stances de M<sup>me</sup> Auguste B. E., qui commencent ainsi :

Non, plus d'amour ; je préfère la haine  
Aux sentiments d'un cœur trop agité.

Madame Auguste B. E. y a-t-elle bien songé? Quoi! elle préférerait la haine à l'amour, et elle se flatterait de trouver le repos dans ce *vilain* sentiment qui isole l'âme, qui loin de la calmer la fatigue et la tourmente? Ah! cesser d'aimer est triste, mais haïr est affreux. J'engage M<sup>me</sup> Auguste B. E. à mieux consulter ses intérêts, et à ne pas se décider si légèrement dans ses préférences. J'ai même assez bonne opinion d'elle pour croire que si ses vers ont un mois de date, elle est toute fâchée à présent de les avoir écrits.

Le morceau en prose le plus remarquable est celui qui a pour titre : *Essai sur la politesse des mœurs*. Il décèle un homme qui pense finement, observe de même,

et qui, doué de beaucoup d'esprit écrit avec une légèreté devenue aujourd'hui très-rare. Peut-être pensera-t-on comme moi après avoir lu les passages suivans :

« Qu'est-ce donc que le goût ? qu'est-ce que la grâce ? quel est leur effet sur la société, et comment peuvent-ils modifier les manières ?

» Le goût est un tact délicat de la sensibilité appliquée aux choses d'agrément. Son jugement est le résultat de l'impression qu'il vient de recevoir. C'est par un premier mouvement qu'il adopte ou qu'il rejette ; il n'y a pour lui ni réflexion, ni calcul ; tout est émotion. Il est indépendant des règles, car il les a précédées, il les a faites ; et avant que l'esprit ait combiné les proportions et les convenances, le goût a décidé ; il a jugé, parce qu'il a senti. On peut dire que le goût est la conscience du beau.

» Pour la société, où plaisir est tout, le sublime des manières c'est la grâce ; mais on ne l'obtient qu'en ne la cherchant pas ; c'est le *fruit naturel* d'une ame heureusement née, ou tellement perfectionnée par la culture et le grand usage du monde, que des habitudes aimables lui sont devenues des formes *naturelles*.

» La grâce brille dans un mot, dans un geste, dans un regard, dans un sourire, dans une attitude, dans tout ce qui frappe sans intention d'être remarqué ; le moindre apprêt la fait évanouir ; c'est la poussière des fleurs que fait disparaître le tact le plus délicat, le souffle le plus léger. Telle est la grâce dans les manières ; *telle aussi elle est dans le style et dans les ouvrages de l'art.* »

L'Editeur, qui eût pu faire ses notices, s'est contenté de les extraire des journaux les plus répandus. S'il a encouru le reproche de paresse, il a du moins fait preuve de discernement, car la plupart de celles qu'il a imprimées se font lire avec intérêt. Les articles nécologiques nous entretiennent de M<sup>me</sup> Cottin, de M<sup>me</sup> Scio, de M<sup>le</sup> Desrosiers et de M<sup>le</sup> Caroline ; et l'apologie de chacune d'elles est faite avec une mesure justement proportionnée aux regrets que leur perte a excités. Au total, *le Petit Magasin des Dames* est rédigé de manière à obtenir un succès durable, et les six volumes dont il se compose jusqu'à ce moment forment déjà une jolie collection.

V.

*NOUVEAUX ÉLÉMENS DE PHYSIOLOGIE*; par ANTHELME RICHERAND, professeur de l'Ecole de médecine de Paris, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Louis, chirurgien-major de la garde de Paris, membre de l'Académie Impériale-Joséphine de Vienne, etc., etc. — Quatrième édition, revue, corrigée et augmentée. Deux vol. in-8°. Prix, 12 fr. A Paris, chez *Crapart, Caille et Ravier*, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 17.

VIVRE c'est sentir, c'est penser, c'est agir; cela seul renferme éellement toute notre existence, celle au moins dont nous avons la conscience et qui nous est chère. Qu'importerait, en effet, à l'homme que son sang circulât, et que la nutrition s'opérât dans les fibres qui composent ses organes, s'il pouvait sans cette condition éprouver encore des sensations et satisfaire aux désirs qu'elles font naître en lui? La pensée, le sentiment et l'*action* sont donc la plus belle portion de nous-mêmes, celle qui fournit les plus grands sujets de méditation au physiologiste, au médecin, au philosophe; et le premier regard que nous jetons sur ces nobles attributs de l'espèce humaine, considérés seulement sous le rapport physiologique, nous fait voir qu'enliérement étrangers au plus grand nombre des tissus qui entrent comme élémens dans la structure de l'économie animale, ils sont en quelque sorte attachés à une classe particulière d'organes dont l'ensemble est connu sous le nom générique de *système nerveux*; ce qui fait que l'étude de ces organes et de leurs fonctions, nécessairement liée à la théorie de nos sensations, de nos passions et de notre intelligence, est sans contredit la partie la plus intéressante de la physiologie. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'elle ait fixé particulièrement l'attention de plusieurs hommes marquans dans la médecine, tels que Cullen en Angleterre, La-roche à Genève, Fouquet à Montpellier, et à Bordeaux M. Desèze, qui a consigné ses vues et ses recherches sur la sensibilité dans un ouvrage estimable, écrit avec le talent



talent distingué qui est comme le patrimoine  
famille.

Quoique M. Richerand n'ait pas borné ses travaux à cette partie brillante de la physiologie, et qu'il ait embrassé la science dans toute son étendue, il ne paraît pas avoir réfléchi moins profondément que les auteurs que je viens de citer, sur les fonctions du système nerveux et de ses *annexes*, c'est-à-dire des instrumens qu'il anime, qu'il met en œuvre, et qui sont les organes des sens et ceux du mouvement. Ces fonctions forment une des grandes divisions de son ouvrage, où leur ensemble est désigné sous le nom de vie *extérieure*, parce qu'en effet c'est par elles seules que nous pouvons nous trouver en rapport avec les objets extérieurs, en recevoir des sensations et réagir sur eux en raison de nos besoins et de nos goûts.

Je voudrais qu'il me fût permis de suivre M. Richerand dans les développemens intéressans qu'il nous offre concernant le mécanisme des sensations, celui des mouvements, et l'histoire des fonctions cérébrales; je me plairais à recueillir sur ses traces tantôt les applications les plus heureuses et les plus exactes de la saine physique, tantôt les aperçus lumineux d'un esprit philosophique et fécond; mais la nature de ce Journal qui nous interdit tout détail physiologique un peu étendu, me forçant à choisir, je me détermine à faire connaître l'opinion de l'auteur sur l'action du cerveau, soit parce que la structure et les fonctions de cet organe sont en ce moment un sujet de controverse qui a excité l'attention du public, soit parce que cet objet sera de tout tems de la plus haute importance; car le cerveau étant l'aboutissant général de toutes les impressions des sens qui s'y transforment en *idées*, l'instrument matériel dont se sert l'intelligence pour combiner sous toutes les formes possibles ces mêmes idées ou *images*, et produire ainsi les innombrables modifications de la pensée, enfin l'intermédiaire par lequel les organes du mouvement reçoivent de la volonté la première impulsion qui les fait agir, il suit de-là que la vie du cerveau, considérée dans toute l'extension dont elle est susceptible, peut être regardée en quelque sorte comme la

S

vie de l'homme toute entière.... Je laisse maintenant parler M. Richerand lui-même :

« L'existence d'un lieu central , auquel se rapportent toutes les sensations , duquel partent tous les mouvements , est nécessaire à l'unité de l'être pensant , à l'harmonie des fonctions intellectuelles. Mais ce siège du principe du sentiment et des mouvements est-il circonscrit dans les étroites limites du point mathématique , ou plutôt ne doit-on pas le regarder comme étendu à la presque totalité du cerveau ? Cette dernière opinion nous paraît la plus raisonnable ; sans cela de quelle utilité pourraient être ces divisions de l'intérieur de l'organe en plusieurs cavités , cette multitude d'éminences toutes différentes par leur forme et par l'arrangement des deux substances qui entrent dans leur structure ? On doit conjecturer avec beaucoup de vraisemblance que chaque perception , chaque classe d'idées , chaque faculté de l'entendement , est attribuée à telle ou telle partie du cerveau. Il nous est , à la vérité , impossible de dire à quoi sont destinés les corps striés , quel usage remplissent les cornes d'ammon , ce qui se passe dans les couches optiques ; mais il est impossible d'étudier un arrangement ainsi combiné , et de penser qu'aucun dessein n'y est attaché , et que cette division de la masse cérébrale en tant de parties si distinctes et si diversement configurées , n'est pas relative à la part que chacune doit remplir dans l'artifice de la pensée. »

Quelque jugement que puissent porter les anatomistes et les physiologistes , des idées que je viens d'exposer , d'après M. Richerand , je ne vois en elles rien qui répugne aux simples lumières de la raison , ou qui puisse contrarier aucune espèce d'opinion touchant l'unité et l'immatérialité de l'être pensant ; car tout le monde convient également que , dans l'état actuel de la constitution de l'homme , son intelligence ne saurait être active qu'autant qu'elle agit par l'intermédiaire des sens et du cerveau. Qu'importe après cela , relativement à l'idée qu'on peut se faire de la nature de cette intelligence , que le cerveau , reconnu indispensable à son exercice , soit un organe unique remplissant une

Multitude de fonctions différentes, ou bien une réunion d'organes qui se partageaient entre eux le travail organique qui correspond aux diverses opérations de l'intelligence ? Je ne vois pas que le choix de l'une ou l'autre de ces deux opinions purement physiologiques, puisse être de quelque conséquence en psychologie.

Je ne vois pas davantage que la foi la plus délicate puisse justement s'alarmer d'une autre opinion qui s'allie très-bien avec celle-ci, et que je rapporterai aussi textuellement, tant elle me paraît digne de remarque.

« Celui, dit M. Richerand, qui conserve assez de courage et de sang-froid pour assister au spectacle déchirant d'une longue agonie, voit l'homme intellectuel s'éteindre par degrés, comme l'homme physique ; et de même que tous les organes de l'économie animale ne cessent point à la fois d'agir, les facultés de l'intelligence ne sont point non plus frappées d'une destruction simultanée ; la sensation, la mémoire, le jugement, le raisonnement, s'éteignent d'une manière successive, et dans un ordre que personne jusqu'à présent n'a songé à déterminer. » Puis revenant au même sujet dans l'histoire des phénomènes dont la mort s'accompagne, il ajoute ce paragraphe sur lequel on ne saurait trop réfléchir. « Dans l'oblitration successive des sens et des facultés intellectuelles, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher paraissent s'éteindre dans l'ordre suivant lequel je viens de les nommer : des opérations de l'intelligence, le raisonnement paraît se détruire le premier, après lui le jugement, puis la mémoire, et enfin la sensation. Ainsi donc l'ordre de décomposition des facultés intellectuelles, est absolument inverse de l'ordre de composition, et la sensation par laquelle commence notre existence morale est aussi la dernière faculté qui nous abandonne. »

Jé ne sais si je me trompe, mais il me semble que ce peu de lignes renferme une grande pensée susceptible des plus beaux développemens. On ne s'est occupé jusqu'à présent qu'à analyser l'intelligence humaine dans l'individu qui jouit de l'intégrité de son existence, ou bien à suivre le développement successif de cette intel-

ligence , depuis la première sensation de l'enfant nouveau-né jusqu'aux opérations les plus compliquées de l'esprit parvenu à son point de maturité : satisfait d'être parvenu au plus haut degré de l'échelle , on n'a pas tenté de la descendre échelon par échelon , et de rechercher comment l'édifice intellectuel se détruit graduellement à mesure que les organes s'affaiblissent , et en vertu des mêmes lois qui ont servi à l'élever . Cette vue de M. Richerand est donc toute nouvelle , et , je le répète , n'a rien de contraire aux idées de spiritualité . N'a-t-on pas admis de tout temps qu'il existe un rapport nécessaire entre le libre exercice de notre intelligence et la perfection de l'organisation cérébrale ? Ne sait-on pas que les fonctions intellectuelles se développent graduellement dans l'enfance et dans la jeunesse à mesure que le cerveau acquiert plus de force , et qu'elles languissent au contraire dans la caducité , lorsque cet organe participe enfin à l'affaiblissement général ? Ne dit-on pas communément que le jugement se perfectionne à mesure qu'on avance en âge , que l'imagination s'éteint , que la mémoire se perd ? Des phénomènes analogues n'ont-ils pas lieu tous les jours par des causes purement physiques , quand on voit , à la suite d'une fièvre aiguë ou d'une maladie du cerveau , la mémoire entièrement détruite , l'intelligence considérablement affaiblie , et en d'autres cas plus rares cette dernière briller d'un éclat qu'elle n'avait jamais eu ? Qu'est-ce donc que la folie , et pourquoi les médecins se mêlent-ils de la traiter , si elle n'est pas très-souvent le produit d'une cause physique agissant matériellement sur l'organe cérébral , et déterminant en raison de cette action une lésion plus ou moins profonde , soit du jugement et du raisonnement , soit de l'imagination , soit de la volonté seule , comme il arrive dans les cas où le maniaque , n'offrant aucune trace de désordre dans ses idées , se porte néanmoins à des actes d'une violence extrême par une sorte d'impétuosité aveugle et irrésistible ? Enfin toutes ces observations physiologiques qu'il serait facile de multiplier , et qui prouvent sans réplique que les diverses facultés intellectuelles peuvent se développer , s'anéantir , ou s'altérer *partiellement* , ont-

elles été regardées comme de puissantes objections à opposer à la doctrine de la spiritualité de l'ame ? La Sorbonne les a-t-elle jamais censurées ?... Une plus longue discussion sur ce sujet serait sans doute inutile et déplacée ; mais je m'arrête , et je terminerai cet article par quelques observations sur le style de l'auteur des *Nouveaux éléments de Physiologie*.

Le style est presque tout en littérature ; dans les ouvrages purement scientifiques il est beaucoup encore ; il contribue à répandre de la clarté , de la précision et même de l'agrément sur les notions les plus abstraites et les plus sèches ; il intéresse en faveur de la science à laquelle il se trouve associé , et la fait aimer de ceux qui n'auraient jamais songé à elle. Buffon ne l'ignorait pas ; c'est lui , le premier , qui fit entrer la littérature dans les sciences ; il en a été récompensé. La gloire impétueuse du prosateur efface en lui celle du naturaliste déjà presque oublié. M. Richerand , qui ne paraît étranger à aucun genre d'étude , a su profiter d'un pareil modèle pour embellir le sujet qu'il traite : son style , simple et précis dans la description des organes et l'histoire purement physique de leurs fonctions , s'élève à un ton plus noble et plus brillant , lorsqu'il est question de peindre quelques-unes des grandes scènes de l'animalité , et laisse partout apercevoir l'écrivain exercé à côté du savant physiologiste.

A. D.

## VARIÉTÉS.

**SPECTACLES.** — Théâtre Feydeau. — Première représentation de *Menzikoff et Féodor*. — Je croyais le mélodrame enterré à la Porte Saint-Martin , et j'avais chanté un joyeux *De Profundis* sur la tombe de ce double bâtard de Thalie ; mais voilà que tout à coup il resuscite plus brillant que jamais , et c'est à M. Lamartellièrre que nous avons l'obligation de voir sur le Théâtre Faydeau l'imitation d'un mélodrame donné , il y a deux ans , à la Porte Saint-Martin , sous le nom des *Exilés en Sibérie*.

On sait que Menzikoff , après avoir joui de la plus haute faveur auprès de Pierre-le-Grand , fut , sous un autre règne , exilé en Sibérie avec sa famille. Avant cette catastrophe , le

prince Féodor Dolgorouki aimait Marie , fille de Menzikoff , et en était aimé ; mais cette inclination mutuelle contrariant les projets de Menzikoff qui avait l'ambition d'élever sa fille jusqu'au trône de Russie , il fit exiler Féodor . A son arrivée en Sibérie , Menzikoff se trouve entouré de ses victimes , et pour échapper à leur juste ressentiment , il se cache sous le nom de Paul Missoff . Féodor , dont la raison est aliénée , ne le reconnaît pas , mais il est frappé à la vue de Marie , qui , pour sauver son père , feint de n'avoir jamais vu son amant .

Cependant les exilés apprennent que Menzikoff est au milieu d'eux , ils demandent qu'il leur soit libre , et le gouverneur , pour éviter un soulèvement , le fait partir pendant la nuit pour Catharinebourg ; en route il est attaqué par des bêtes féroces , et ne doit son salut qu'à ses compagnons d'infortune . Ceux-ci le reconnaissent : il va perir ; mais Féodor qui par ses bienfaits s'est fait adorer des exilés , obtient sa grâce . Le gouverneur arrive alors , et donne lecture d'un ukase impérial , qui nomme Féodor Dolgorouky gouverneur de la province de Tobolsk , avec pleins pouvoirs de faire tous les mariages qui lui conviendront , et comme charité bien ordonnée commence par soi-même , Féodor épouse Marie .

Si Menzikoff eût été donné à l'un des théâtres du Boulevard , j'aurais peut-être dit que comme mélodrame il est assez intéressant ; mais si on le considère comme pièce de répertoire du second théâtre de la capitale , il faut dire franchement qu'il n'est pas digne de la scène de Faydeau .

La musique est de M. Champelm , auteur de la *Mélomatnie* , des *Dettes* et du *Nouveau Don Quichotte* . Cette nouvelle composition n'est pas également bonne ; cependant on y retrouve souvent toute la verve et l'originalité de l'auteur , et elle peut prendre rang immédiatement après les jolis opéras que je viens de nommer . Eheviou a joué le rôle de Féodor , et Gavaudan celui de Menzikoff , avec beaucoup de talent .

*Théâtre du Vaudeville . —* 1<sup>re</sup> représentation de *Raphaël* . — Raphaël , pendant son séjour à Florence où il n'était connu que sous le nom d'Alberti , devient amoureux de la jeune et belle ..... ; son retour à Rome , les faveurs d'un des premiers princes de cette ville , qui le comble de ses bienfaits , et chez lequel il loge , rien ne peut le distraire de son amour . Le prince qui était absent revient avec une jeune Florentine qu'il doit épouser , et qu'il veut présenter à Raphaël comme sa femme ; nos lecteurs ont

déjà deviné que cette jeune personne est celle pour qui le peintre soupire depuis si long-tems, et comme il n'a pas de modèle pour peindre Sainte Cécile, le prince, qui est très-compiaissant, s'empresse d'envoyer sa femme dans l'atelier de Raphaël : les amans se reconnaissent et veulent sacrifier leur amour à l'amitié et à la reconnaissance, ce qui est très-naturel et sur-tout très-fréquent : après quelques scènes tant soit peu longues, et assez inutiles, le prince les unit, et leur chante un joli petit couplet dans lequel il dit qu'il vaut beaucoup mieux être bienfaiteur qu'époux, et qu'une femme ne vaut pas deux amis. Selon l'histoire, Raphaël était plus que galant, et son libertinage a même hâté la fin de sa carrière, mais au Vaudeville on nous le montre aussi fidèle que feu Céladon de constante mémoire ; on croit qu'il est mort garçon, eh bien on se trompe encore puisqu'il s'est marié au Théâtre du Vaudeville. A la vérité comme il n'y avait pas beaucoup de témoins à cette union, il est possible qu'elle soit demeurée secrète. On pourrait maintenant faire un cours complet d'Histoire au Théâtre du Vaudeville, mais je crois qu'on n'y puise pas des notions bien justes sur la vie des grands-hommes que l'on y a joués successivement.

Le Vaudeville de Raphaël n'a obtenu qu'un succès d'estime ; c'est ainsi je crois que l'on parle d'un ouvrage qui n'a réussi que médiocrement : il est bien joué par MM<sup>es</sup> Hervey et Verpré, mais Auguste, chargé du rôle de Raphaël, s'en acquitte plutôt en écolier qu'en maître.

L'auteur, demandé, a été nommé : c'est M<sup>r</sup>. Dubois.

*Polyautographie, ou gravure sur pierre.* — Une découverte nouvelle dont il a déjà été question dans quelques journaux français, commence à faire beaucoup de sensation en Allemagne. Nous voulons parler de l'art de graver sur la pierre, nommé aussi *Polyautographie*, parce que le dessin à la plume ou au crayon pouvant y remplacer la gravure au burin ou à la pointe, cet art multiplie les dessins originaux de telle manière que toutes les épreuves semblent être de la main du maître. Nous allons donner sur cette découverte quelques détails tirés du *Morgenblatt*, feuille dont l'éditeur, M. Cotta, vient de s'intéresser à une entreprise de gravure sur pierre nouvellement établie à Stuttgart.

Quoique cet art soit encore au berceau, dit le *Morgenblatt*, il se pratique déjà de trois manières différentes. Ce qui leur est commun à toutes, c'est qu'au lieu de planches de cuivre, on y emploie des dalles de pierre calcaire d'un grain très-fin. M. Aloisius Senefelder, de Munich, qui passe jusqu'à présent pour le premier auteur de la découverte,

n'a pas encore jugé à propos de communiquer au public son secret , qui consiste principalement dans la façon de préparer la pierre. Quelques personnes prétendent que M. Senefelder lui-même doit la première idée de sa découverte à un botaniste qui gravait ainsi des figures de plantes ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

La première et la plus ancienne manière d'opérer sur la pierre préparée est d'y tracer avec une encre composée exprès , et une plume d'acier très-resemblante pour la taille aux plumes ordinaires , soit les caractères d'écriture , soit les airs notés , soit enfin les dessins que l'on veut multiplier. Le nombre des épreuves que l'on en peut tirer ne s'élève peut-être pas , comme on l'avait dit , à vingt mille , ni à dix mille ; mais il est très-considérable , pour peu qu'on tire avec précaution. Cette manière est extrêmement expéditive. Elle sera de peu d'utilité aux arts en ce qu'elle ne peut servir que pour des dessins au simple trait , ou de légères esquisses , et qu'elle est peu susceptible de correction et de fermeté ; mais elle a une autre propriété qui peut en rendre l'usage de la plus grande importance et la mettre en rivalité avec l'imprimerie. En effet , en écrivant avec la même encre , non sur la pierre , mais sur du papier , on peut transporter l'écriture du papier sur la pierre , qui sert ensuite à tirer le nombre d'exemplaires que l'on veut avoir. Ce transport affranchit de la nécessité où sont les graveurs d'écrire à l'envers , et donne le meilleur moyen de multiplier ces imitations de l'écriture que l'on nomme *fac simile*. On sent aussi que l'impression pouvant commencer quelques minutes après qu'on a achevé d'écrire , cette invention peut devenir très-utile pour la prompte impression des papiers publics.

Le second procédé de la gravure sur pierre est dû à M. le professeur Mitterer , de Munich. Il découvrit , il y a quelques années , que l'or pouvait fabriquer des crayons composés des mêmes éléments que l'encre déjà citée , et que les dessins tracés avec ces crayons sur la pierre pouvaient aussi se multiplier. Cette seconde manière est bien plus favorable aux arts. Les crayons de M. Mitterer , quoique moins fermes que la pierre noire dont on se sert ordinairement , peuvent cependant , avec un peu d'exercice et de patience , exécuter les mêmes dessins , et l'on a déjà atteint dans ce genre plus de précision et de fini que l'on n'avait espéré. Mais il s'en faut bien que l'on puisse en tirer autant d'épreuves que des dessins à la plume , ou du moins les dernières épreuves y perdent beaucoup. Un de ces dessins au crayon , exécuté sur pierre par un amateur de Stuttgart , et acheté par M. Cotta , n'a pu fournir que quatre cents exemplaires dignes d'être présentés aux connaisseurs. Mais c'est déjà beaucoup d'un pareil nombre , lorsqu'il s'agit de dessins originaux qui ont un grand prix pour les amateurs et les artistes , mais qui n'en ont guères que pour eux. On se flatte d'ailleurs de perfectionner beaucoup cette manière , ainsi que la précédente , et l'amateur qu'on ne nomme pas y a déjà fait de grands progrès.

Le troisième procédé forme en quelque sorte un art particulier , et devrait seul se nommer *gravure* sur pierre. Les deux autres portent leurs dessins sur la pierre en relief par le moyen du crayon ou de l'encre ; celui-ci les y grave en creux par le moyen de la pointe et du burin. L'idée en fut portée à Stuttgart au printemps de 1807 , par M. Charles Strohofer , qui venait de Munich avec le secret de la préparation des pierres ; mais cette idée n'a eucore été réalisée qu'à Stuttgart. On y était déjà parvenu à réunir les deux procédés du crayon et de la plume , et l'on n'a pas moins réussi dans l'emploi de la pointe et du burin. Ce nouveau procédé l'emporte de beaucoup sur les deux autres. Il grave sur la pierre les traits les plus délicats et les plus larges avec une grande facilité , et peut fournir un plus grand nombre d'épreuves que les deux autres manières. On se flatte en un mot de tirer ainsi de la pierre la même utilité que du cuivre , mais avec une épargne considérable de temps. On pourra aussi imiter par ce procédé la gravure en bois qui , comme on sait , réserve les reliefs pour les ombres et les creux pour les jours.

C'est après tant d'heureux essais que M. Cotta a pris un intérêt dans *l'imprimerie en pierre établie à Stuttgart avec privilége*. La première production qui doit en sortir , et qui paraîtra incessamment , sera une édition de luxe d'une chanson célèbre de Schiller (*Reiterslied*). Le titre et le texte seront gravés en pierre avec le burin. Deux airs faits sur les paroles de cette chanson y paraîtront écrits à la plume , et on y joindra une scène de Wallenstein dessinée au crayon par M. Seele , directeur de la galerie de Stuttgart. Ce petit volume de cinq feilles grand *in-folio* , offrira par conséquent des échantillons de tous les procédés employés jusqu'ici dans l'impression ou la gravure en pierre.

**NÉCROLOGIE.** — M. le baron de Grimm , Conseiller-d'Etat de Russie , etc. , est mort à Gotha le 19 décembre , âgé de 85 ans. Il avait vécu long-tems en France , où il fut lié avec les encyclopédistes. On trouve dans l'*Encyclopédie* plusieurs articles sortis de sa plume , qui ne sont pas tous du meilleur goût. Sa réputation littéraire a été cependant plus grande en France qu'en Allemagne où ses premiers essais , et entre autres sa tragédie de *Banise* , lui valurent quelques railleries du célèbre Lessing.

— M. E. Walker a inventé (en Angleterre) un nouvel amusement pour les personnes qui se plaisent aux illusions d'optique. C'est une machine qu'il nomme *phantasmoscope*. Elle présente l'aspect d'une porte qui s'ouvre et d'où sort un fantôme qui s'approche , en grandissant toujours , du spectateur. Ce fantôme a toutes les couleurs d'un beau tableau , et ces couleurs sont si brillantes qu'il n'es point né-

cessaire de fermer au jour la chambre où il paraît. M. Walker s'est déjà servi de sa machine pour représenter les phases de la lune, l'aspect des planètes principales et d'autres phénomènes célestes.

— M. Dufour de Montreux, dans le canton de Vaud, a envoyé à la Société d'émulation de ce pays des échantillons d'un sucre d'érable qu'il a fabriqué en Suisse, d'après les procédés dont il avait pris connaissance pendant son séjour aux Etats-Unis. Il a publié ces mêmes procédés dans le journal de la Société. L'arbre d'où il a extrait du sucre brun est l'*Acer pseudo-platanus*; il faut opérer au moins sur trente pour que les résultats dédommagent du travail. On tire le sucre de l'arbre en hiver par des incisions avant que les bourgeons se soient ouverts. Dans les jours les plus favorables, c'est-à-dire, lorsqu'il fait soleil, on tire de chaque arbre trente ou quarante mesures de liqueur, qui fournissent de deux livres et demi à trois livres de sucre. M. Dufour a calculé que, dans un seul hiver, une femme, aidée de quelques enfans, pourra tirer jusqu'à 500 livres de sucre d'un millier d'arbres de huit à neuf pouces de diamètre; et lorsque ce diamètre aura double, ce qui arrive à leur vingt-cinquième année, ils fourniraient 2000 livres de sucre au lieu de 500. A la vérité, des plantations de ce genre demanderaient un excellent terrain.

— Nous avons parlé dans un des *Mercures* du dernier trimestre, d'un fruit inconnu de l'Amérique méridionale, nommé *Arrakatscha*, découvert à Santa-Fé de Bogota, et qui pourrait remplacer la pomme-de-terre.

M. Vargas, né à Santa-Fé de Bogota, et qui réside à Londres depuis 1804, en donne la notice suivante :

« L'*arrakatscha* est de la classe des *ombellifères*, et sa racine se divise en plusieurs branches, qui donnent une substance nourrissante, farineuse, agréable au goût, et qui ne se gonfle point comme la pomme-de-terre. On en fait du pain, de la pâtisserie et de l'eau-de-vie. »

« Son usage est aussi général dans le royaume de Santa-Fé, que celui des pommes-de-terre en Europe, mais sa culture exige un terrain fertile et un climat tempéré. »

— On a découvert, dans le comté de Schwarzenau (Basse-Autriche), à une profondeur de dix-huit pieds sous terre, une espèce de *laine minérale* très-douce et souple, d'une couleur rouge-bleuâtre. On en a fait des chapeaux à Vienne, de même que des gilets et des culottes tricotés. On peut aussi en fabriquer du papier; mais qui conserve la couleur de la laine.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET LITTÉRAIRES. — La Société des

sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, propose pour sujet de prix l'éloge de Joseph Dombey, né à Mâcon, le 22 février 1742.

La Société désire que les concurrens, avant de parler des travaux de Dombey, présentent une esquisse de l'état dans lequel il a trouvé la science, et ne négligent point les détails de la vie privée de ce naturaliste.

Le prix sera une médaille de 300 liv. ou la valeur en argent.

Il sera délivré dans la première séance de janvier 1809.

Les Mémoires seront adressés avant le 15 octobre 1808, suivant les formes ordinaires et francs de port, à M. Corrambert, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de la Société.

*Société royale de Londres.* — Dans la séance du 28 mai dernier, présidée par sir Joseph Banks, on a lu :

1<sup>o</sup>. Un Mémoire sur la grandeur et la position de la nouvelle planète du docteur Olbers, appelée Vesta, dont il paraît que l'orbite est située entre Mars et Vénus.

La petiteur de cette planète, comparée à son degré de splendeur, la fait considérer comme une véritable astéroïde.

2<sup>o</sup>. Un Mémoire contenant la description et l'usage d'un nouvel eudiomètre, inventé par M. Pepys.

Ce mémoire est accompagné d'un dessin de l'appareil, dont la nouveauté principale est l'ingénieuse application de deux tubes gradués, aux extrémités desquels sont attachés deux bourses de résine élastique, avec d'autres vases, pour faire passer l'air à examiner dans ces tubes gradués.

Dans la séance du 4 juin, M. Herschel a communiqué à la Société des Observations sur la nouvelle planète Vesta.

Ces observations diffèrent peu de celles fournies précédemment par l'astronome royal le docteur Maskelyne.

Le 11 juin, l'attention de la Société fut occupée par la lecture d'un Mémoire sur la quantité d'oxygène que contient l'acide carbonique, par MM. Pepys et Allen.

Ces deux chimistes préférèrent pour cet objet, l'emploi du charbon à celui du diamant, et ils croient qu'il s'est glissé des erreurs importantes dans les expériences de M. Guyton sur ce dernier combustible.

Dans la séance du 18 juin, le docteur Marçet a présenté à la Société les résultats de son Analyse de l'eau de la mer Morte et de celle du Jourdain.

On sait que cette eau est très-nuisible à la vie animale. Sir Joseph Banks, en ayant reçu une petite quantité, en a remis environ une pinte au docteur Marçet pour en faire l'analyse.

Il en résulte que la petite quantité du liquide à examiner, et les modifications qu'il a pu éprouver dans le transport, doivent jeter beaucoup d'incertitude sur les conclusions.

Ces eaux paraissent contenir du muriate de chaux et de la magnésie en quantité considérable, indépendamment des sulfates et autres substances, dont on n'a pu bien exactement déterminer les proportions.

Après la lecture de ce mémoire, la Société a pris sa longue vacance et s'est ajournée jusqu'au 5 novembre.

#### *A M. le rédacteur du Mercure de France.*

MONSIEUR, vous avez appris que l'Institut a perdu, il y a quelques mois, M. Valmont de Bomare, un de ses membres les plus distingués. On vient de planter dans le cimetière du Père Lachaise, où il est enterré, des arbres funèbres autour de son tombeau. Plusieurs amis de cet illustre naturaliste et quelques professeurs des Lycées de Paris, s'étant réunis pour cette cérémonie touchante, l'un d'eux a d'abord célébré la modestie, les qualités et le savoir de M. Valmont de Bomare. M. de Loizerolles a prononcé ensuite les vers suivans :

*Vers élégiaques sur les arbres funèbres plantés autour du tombeau du célèbre naturaliste Valmont de Bomare, par M. de Loizerolles, avocat et membre de l'Athénée des arts.*

Embellis des couleurs d'un éternel printemps,  
A tes restes chéris tous ces arbres s'unissent ;  
Ils inclinent vers toi leurs bras reconnaissans ;  
Le mélèze pâlit, les noirs cyprès jaunissent,  
Le saule sent pleurer ses rameaux languissans.  
Les plantes et les fleurs sur ta tombe gémissent :  
Les échos sont émus, les marbres s'attendrissent ;  
L'oiseau répète au loin nos regrets dans ses chants.  
Bomare, ainsi tu vois du séjour de la gloire,  
La nature, une épouse et tes amis en pleurs,  
Autour de ton cercueil confondant leurs douleurs  
Par leurs accens plaintifs honorer ta mémoire.

M. de Loizerolles, auteur de ces vers pleins de sentiment, et qui présentent des images si touchantes, est l'infortuné jeune homme dont le généreux père, à l'époque de la terreur, se substitua lui-même à son fils, et tomba à sa place sous la hache révolutionnaire. Il est depuis ce tems le consolateur de sa mère, M<sup>me</sup> de Loizerolles, qui tient, rue de Buffon, n°. 7, une maison de santé, dans laquelle on traite avec succès les maladies nerveuses. Je vous prie, Monsieur, d'insérer cet article intéressant dans votre journal. *Un de vos abonnés.*

## NOUVELLES POLITIQUES.

### (EXTÉRIEUR.)

**ETATS-UNIS.** — *New-York, le 18 décembre.* — M. de Monroë est de retour de Londres : il a apporté avec lui les ordres du Conseil britannique du 11 novembre. Le président Jefferson a envoyé au congrès un message plein de réflexions amères sur ces actes du gouvernement anglais. Ce message a été pris en considération, et après une discussion assez longue, il a été résolu que l'acte de non-importation serait mis en vigueur ; on y a ajouté des clauses restrictives pour le commerce de la Grande-Bretagne. Ces clauses sont, dit-on, si sévères qu'elles équivalent à une déclaration de guerre.

**ANGLETERRE.** — *Londres, le 21 janvier.* — L'ouverture du parlement s'est faite le 21 janvier. Le lord chancelier a prononcé, au nom de S. M. britannique, un discours fort long, dans lequel il a cherché à justifier le ministère relativement à l'expédition de Copenhague. Sans fournir aucune preuve, il a avancé que des arrangemens avaient été pris à Tilsitt entre la France et la Russie, et que le résultat de ces arrangemens était de réunir toutes les flottes du Continent pour les diriger contre la Grande-Bretagne. Ensuite il a cherché à prouver que S. M. britannique n'avait aucun tort avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, puissances qui ne venaient de lui déclarer la guerre qu'à l'instigation de la France. Enfin il a terminé son discours par assurer qu'il restait encore à l'Angleterre, sur le Continent, un allié dans la personne du roi de Suède, et que l'intention de S. M. britannique était de soutenir de tout son pouvoir un allié si fidèle. — Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de rapporter ce discours tout entier, ainsi que les débats qui ont eu lieu à ce sujet dans la chambre des communes et dans la chambre des pairs, avec les excellentes notes que le Moniteur y a ajoutées. Ces débats se sont terminés par voter une adresse de remerciement au roi.

**ROYAUME DE HOLLANDE.** — *Utrecht, le 25 janvier.* — S. M. le roi de Hollande vient de prendre les mesures les plus rigoureuses pour faire cesser dans ses Etats toute espèce de relation et de communication avec l'Angleterre. Il a rendu, à cet effet, un décret où tous les cas pour prévenir,

les abus que pourrait commettre la mauvaise foi, sont prévus. Son étendue ne nous permet pas d'en rapporter toutes les dispositions. — S. M. a également fait une proclamation très-énergique pour engager ses sujets à armer des corsaires, afin de s'indemniser sur les navires anglais des pertes que pourrait faire éprouver au commerce la rupture de toute communication.

**ROYAUME DE WESTPHALIE.** — *Cassel, le 21 janvier.* — S. M. le roi de Westphalie vient de rendre un décret pour l'organisation de l'ordre administratif. Cette organisation est à peu près la même qu'en France. — Il y aura dans chaque département un préfet, un secrétaire-général de préfecture, un conseil-général de préfecture, et un conseil-général de département. Les préfets seront chargés, sous l'autorisation et l'inspection suprême du gouvernement, de tout ce qui est relatif à l'administration intérieure, et notamment de l'instruction publique. — Il y aura dans chaque district un sous-préfet, un secrétaire de sous-préfecture, et un conseil de district.

**PRUSSE.** — *Memel, le 4 Janvier 1808.* — *Déclaration de la Prusse contre l'Angleterre.* — Le roi s'étant obligé, par l'article 27 du traité de paix de Tilsit, conclu le 9 juillet 1807, à fermer sans exception tous les ports et Etats prussiens au commerce et à la navigation britannique, tant que durerait la présente guerre entre la France et l'Angleterre, S. M. n'a pas hésité de prendre progressivement les mesures les plus convenables pour remplir ses engagements.

En ordonnant ces mesures, S. M. ne se dissimulait pas les préjudices et les pertes qui en résulteraient pour le commerce de ses Etats en général, et celui de ses sujets, qui, par une longue suite de malheurs, avaient acquis de nouveaux droits à sa sollicitude et sa bienveillance paternelle; mais alors S. M. se livrait encore au consolant espoir que la médiation offerte par la Russie à l'Angleterre, en accélérant le retour de la paix définitive entre la France et la Grande-Bretagne, amenerait incessamment aussi un ordre de choses plus rassurant pour les intérêts particuliers de chaque puissance.

Le roi a été trompé dans sa juste attente; les événemens qui ont eu lieu depuis, et qui sont trop connus pour avoir besoin d'être rappelés, loin de rapprocher l'époque si désirée d'une pacification générale, n'ont fait que la reculer davantage.

Toute communication est rompue entre la Russie et l'Angleterre. La déclaration de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, publiée le 26 octobre de cette année, prouve qu'il n'y a plus de rapport entre ces deux puissances. S. M. prussienne, intimement liée par toutes ses relations, à la cause et au système des puissances continentales, voi-

sines et amies, n'a d'autres règles de conduite, que ses devoirs fondés sur l'intérêt de ses Etats et sur des obligations contractées par un traité solennel.

Conformément à ces principes ; S. M. n'ayant plus égard à des considérations qu'elle avait respectées jusqu'ici, dans le vain espoir d'une prompte pacification générale, et ayant refusé, depuis la mission de lord Hatchinson, de recevoir à sa cour aucun agent diplomatique anglais, vient d'ordonner à sa légation à Londres de quitter aussitôt l'Angleterre et de revenir sur le Continent.

S. M. le roi de Prusse, en faisant connaître les résolutions dont ses engagements et l'intérêt de sa monarchie lui font un devoir, déclare par la présente que, jusqu'au rétablissement de la paix définitive entre les deux puissances belligérantes, il n'y aura plus aucune relation entre la Prusse et l'Angleterre.

Mémo, 1<sup>er</sup> décembre 1807.

FREDERIC-GUILLAUME.

**PORTUGAL.** — *Lisbonne, le 12 janvier.* — On jouit dans toute l'étendue du Portugal, et particulièrement à Lisbonne, d'une grande tranquillité. Les troupes observent par-tout la meilleure discipline. Les habitans ne leur fournissent que des lits, du feu et de la lumière. Il est d'ailleurs défendu par une ordonnance de police aux aubergistes et cabaretières de recevoir chez eux aucun militaire passé sept heures.

(INTÉRIEUR.)

#### *Actes administratifs.*

S. M. l'Emperateur a rendu plusieurs décrets en date du 11 janvier. Voici le sommaire des plus importans. — Le premier concerne les honneurs civils et militaires à rendre au colonel-général des Suisses. — Le second est relatif aux réglements à observer dans les constructions autour de la ville de Paris. La principale mesure de ce décret est que l'on ne pourra bâtir hors de l'enceinte de Paris à une distance moindre de 50 toises des murs de cette enceinte. — Le troisième est du 27 janvier, il concerne l'organisation de l'administration intérieure de la ville de Flessingue et du territoire qui l'environne, depuis sa réunion à l'Empire français.

## ANNONCES.

*Catalogue des Manuscrits sanscrits de la Bibliothèque impériale*, avec des notices du contenu de la plupart des ouvrages, etc. ; par MM. Alex. Hamilton, membre de la Société asiatique de Calcutta,

professeur de littérature indienne , etc. , et L. Langlès , membre de l'Institut de France , conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale , etc. Prix , cartonné , 5 fr. A Paris , chez Ant. Aug. Renouard , rue Saint-André-des-Arcs ; Galland , rue Saint-Thomas-du-Louvre ; Treuttel et Wurtz , rue de Lille.

*Recueil de poésies* , extraites des ouvrages d'Helena-Maria Williams ; traduites de l'anglais par M. Stanislas de Boufflers , membre de l'Institut de France , de la Légion d'honneur , etc. , et par M. Esmenard. Un vol. in-8°. cartonné. Prix , 2 fr. 50 cent. , et 3 fr. franc de port ; *idem* , papier vélin , cartonné , 5 fr. , et 5 fr. 50 cent. franc de port. Paris , chez Fr. Cocheris , fils , libraire , quai Voltaire , n°. 17 ; A. Aug. Renouard , libraire , rue Saint-André-des-Arcs , n°. 55 ; Treuttel et Wurtz , libraires , rue de Lille , n°. 17 ; Aug. Nepveu , libraire , passage du Panorama ; et Fr. Buisson , libraire , rue Gilles-Cœur , n°. 10.

*Histoire des douze Césars* , traduite du latin de Suétone , sans aucun retranchement , et avec des tables indicatives , des notes et des observations ; par M. Maurice Levesque. Cette nouvelle traduction , à laquelle se trouve joint le texte , est la plus complète et la plus fidèle de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour. Deux vol. in-8°. de 1120 pages. Prix , 12 fr. , et 15 fr. franc de port. Paris , 1808 , chez Arthus-Bertrand , libraire , rue Hautefeuille , n°. 23 , acquéreur du fonds de M. Buisson.

*On trouve chez le même libraire les ouvrages suivans du même auteur.*

*Tableau politique , religieux et moral de Rome , et des états ecclésiastiques* , accompagné de notes analogues au sujet , et à la nouvelle constitution de la France. Un vol. in-8°. Prix , 3 fr. 60 cent. , et 4 fr. 50 cent. franc de port.

*Cours élémentaire de morale* , ou le Père instituteur de ses enfants. Nouvelle édition , revue et corrigée , 1 vol. in-8°. Prix , 5 fr. 60 cent. , et 4 fr. 50 cent. franc de port.

*Choix de discours de réception à l'Académie française* , depuis son établissement jusqu'à sa suppression ; suivi de la table chronologique de tous ses membres , et de ses statuts et réglements ; avec une Introduction ; par L. Boudou. Deux vol. in-8°. Prix , 12 fr. , et 15 fr. franc de port. A Paris , chez Demonville , imprimeur-libraire , rue Christine , n°. 2.

*Dictionnaire raisonné des Onomatopées françaises* ; par Ch. Nodier , adopté par la Commission d'instruction publique pour les bibliothèques des Lycées. Un volume in-8°. Prix , 4 fr. et 5 fr. franc de port. Chez le même.

#### ERRATA DU N° 340.

Page 174 , ligne 4 ; sans s'entendre , lisez : sans l'entendre.

178 , ligne 8 ; la police , lisez : de la police.

184 , ligne 58 ; le but principal , lisez : que le but principal.

(N° CCCXLIII.)

(SAMEDI 13 FÉVRIER 1808.)



# MERCURE DE FRANCE.

## POËSIE.

### ÉLÉGIE.

ENTRAIS du silence, asyle toujours sombre,  
Le printemps qui renait rend son charme à votre ombre:  
Le pin majestueux, le chêne, le cyprès,  
Il va tout ranimer dans ces vastes forêts.  
Déjà la source puré où la jeune bergère  
Doit conduire en chantant ses timides agneaux,  
Promène sur des fleurs son onde salutaire,

Et déjà le chant des oiseaux  
Annonce que l'Amour vient consoler la terre.  
Que j'aime les vallôis, les prés et les côteaux,  
Cet ombrage, ces champs et cette eau qui murmure !  
Ah ! c'est au fond des bois qu'on trouvé la nature !  
Dans son sein rajeuni célébrois ses biensaits.  
Oublions les mortels et sur-tout leurs forsais.

Le triste aspect de leur misère  
Est trop déchirant pour mon cœur.  
Le malheur que je vois est toujours mon malheur ;  
Et parmi les humains ma vie est trop amère.  
Vous qui fuyez mes pas sous la verte fougère,  
Hélas ! timides animaux,  
Des cruels en ces lieux vous ont livré la guerre,  
Et lâchement armés d'un rapide tonnerre,  
Ils ont de leurs fureurs fait gémir les échos.  
Ah ! je n'ai pas comme eux une main meurtriète !

T

## MERCURE DE FRANCE,

Je cherche l'ombre et le repos  
 Dans cet asyle solitaire.  
 Combien sur l'aride bruyère  
 J'aimerais à vous voir bondir et folâtrer !  
 Tous vos besoins sont vrais : chez vous tout est sincère ;  
 Près de vous je viens respirer.  
 Maître de tout et libre hélas ! de s'égarer,  
 L'homme que par l'esprit, les talens, la science,  
 La nature voulut avec magnificence,  
 Moins enrichir que décorer ;  
 Victime de ses dons, loin d'elle doit errer  
 Dans une superbe indigence.  
 Elle vous refusa ces présens malheureux  
 Par qui l'homme à l'homme sait nuire,  
 Et pour garder sur vous un immuable empire,  
 A ses plus simples dons elle a borné vos vœux.  
 Ah ! c'est de vous qu'elle est la mère.  
 Toujours enfans pour mieux lui plaire,  
 Sous ses lois vous vivez heureux.  
 Que n'ai-je dans ces lieux des jours aussi faciles !  
 Près de moi, libres et tranquilles,  
 Bientôt vous m'aimeriez, innocens animaux.  
 Ceux qui savent aimer ne sont-ils pas égaux ?  
 Oui, je voudrais ici, loin de tout artifice,  
 De nos tristes plaisirs, du luxe trop vanté  
 Qui traîne après soi l'avarice,  
 Trouver dans un antre écarté  
 La riche médiocrité  
 Et l'obscurité protectrice.  
 Là, des humains sans peine oubliant l'injustice,  
 Je bornerais mes soins et mes vœux les plus doux,  
 A ce bonheur égal, paisible, solitaire,  
 Que l'on ne trouve, hélas ! qu'en vous,  
 Qui ne fit jamais de jaloux  
 Et qui mérite seul d'en faire.

VICTOIRE BABOIS.



*IMPROPTU sur le couronnement de l'Empereur, tableau  
de M. David.*

Je sens, je vois, je touche, et mon ame ravie,  
 N'a pas même le tems d'applaudir ton génie.  
 Ce jour si beau pour nous, si saint, si solennel,  
 David, en le peignant, tu le fais éternel.

Tout ce qui nous est cher, sous ton pinceau respire,  
J'en rends grâce au héros dont le regard t'inspire.

Par M. MAISONNEUVE.



*VERS pour le portrait de feu M. d'ORMESSON, premier  
Président au Parlement de Paris.*

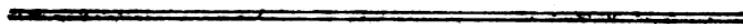
Voila l'homme de bien et le vrai Sénateur.

Son front impose au crime, et rit à l'innocence ;

En louant sa vertu c'est Thémis qu'on encense ;

Et légataire il dit : soyons le testateur (1).

Par M. PANIS.



**ENIGME.**

LECTEUR, je vais offrir à ton esprit perplexe  
Un être , ou même deux , de l'un et l'autre sexe ,  
Quoique du même nom. Du genre féminin ,  
On me tourne et retourne ; et souvent sous la main ,  
Je fixe les regards. On me prend , on me quitte ,  
Selon qu'on trouve en moi plus ou moins de mérite.  
Je suis silencieuse , et prodigue des mots ,  
Je critique les rois ; je plaisante les bons ;  
Mais devenant moi-même un objet de satire ,  
Par fois on m'applaudit , par fois on me déchire.  
Venais-je à m'affubler du genre masculin ,  
C'est pour le coup qu'il faut retourner la médaille :  
Je suis un effronté , dit-on , un rien qui vaille ,  
Un espiaillé toujours à la malice éclinée .  
C'est à moi qu'un auteur (\*) prétendait qu'une femme  
Ettait semblable au fond de l'âme.

8.....

**LOGOGRIPHE.**

Je suis une île de modeste étendue ,  
Dans le sein de la France , autrefois connue :

(1) Il refusa conjointement avec son fils , et son neveu , un legs de 1,500,000 fr. : et M. d'Ormesson n'était pas riche.

(\*) Beaumarais.

T 2

Tellement que mon nom du latin est traduit.  
 Voilà de quoi, Lecteur, exercer ton esprit !  
 Parcourant mes six pieds, on trouve une bergère.  
 Chantée en maint couplet par d'assez froids rimeurs ;  
 Un prophète, un pronom, une fleur passagère,  
 Dont l'aspect imposant retrace des malheurs :  
 Ce qu'une tendre mère, avec candeur présente ;  
 Un fleuve trop connu pour être ici nommé :  
 Une plante, aux humains, d'utilité constante :  
 De l'épigramme, enfin, le fard accoutumé.

*Par un habitant du lieu.*

---

### CHARADE.

LORSQUE de mon second mon premier n'a pas trop,  
 Mon tout peut quelquefois être un assez bon lot.

---

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIFFE et de la CHARADE  
 insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Cocotte* (lx).  
 Celui du Logogriphe est *Prose*, où l'on trouve *rose, ose, se, ve*.  
 Celui de la Charade est *Pin-son*.

---

## LITTÉRATURE.—SCIENCES ET ARTS.

### (MÉLANGES.)

#### SUR LES ANCIENS ORATEURS FRANÇAIS.

*Article faisant suite à l'extrait des réflexions historiques  
 sur la langue française.*

J'ai promis quelques observations sur les orateurs de la chaire qui ont précédé les Bossuet et les Bourdaloue, et sur les orateurs du barreau qui se sont distingués, avant le Maistre et Patru, parce qu'il m'a semblé que cette matière n'avait été traitée avec une certaine étendue par aucun de nos bons critiques. On a beaucoup parlé de notre ancienne littérature dramatique, et l'on a gardé le silence sur les premiers progrès de l'éloquence française. Cette indiffé-

rence a nécessairement produit de faux jugemens sur les productions oratoires de cette époque.

Si l'on veut en croire Balzac, on se représentera l'éloquence de la chaire dans la plus profonde barbarie. Les prédicateurs, selon lui, n'avaient ni la décence, ni la majesté qui convenaient à leur ministère; ils gesticulaient à outrance, prodiguaient les grands mots, multipliaient les citations inutiles, et n'obtenaient des effets que par les contorsions de leur visage et de leur maintien. Balzac prétend même qu'un vieux docteur, donnant des leçons à un jeune bachelier sur l'art de la prédication, se bornait à lui répéter : *Pervate cathedram fortiter, respice crucifixum torvis oculis, et nihil dic ad propositum, et bene prædabis.*

Si l'on s'en rapporte à Massillon lui-même, on n'aura pas une meilleure idée de l'éloquence de la chaire, avant Bossuet et Bourdaloue; dans son discours de réception à l'Académie française, il s'exprime ainsi : « La chaire semblait disputer ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école; et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte, en y mêlant des termes barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre. »

Il y a beaucoup d'exagération dans ces deux jugemens; et l'on s'en convaincra, si l'on veut remonter aux sources. Plusieurs années avant les Provinciales, il parut des orateurs sacrés dignes d'estime. Le Père Senaut de l'Oratoire, le coadjuteur, depuis cardinal de Retz, obtinrent des succès mérités, et n'adoptèrent ni les discussions scholastiques, ni la fausse érudition, ni les jeux de mots de leurs prédécessors et de leurs contemporains. On a quelquefois parlé de Delingendes, parce qu'on prétend que Fléchier l'a pris pour modèle dans son bel exorde de l'Oraison funèbre de Turenne; mais il leur est très-inférieur, ainsi que j'espère le démontrer.

Il ne faut pas non plus juger des orateurs du barreau par les plaidoyers de l'Intimé et de Petit-Jean. Plusieurs avocats du règne de Louis XIII portaient, il est vrai, très-loin les défauts que Racine tourne si bien en ridicule; mais quelques-uns avaient trouvé le ton qui convient à ce genre d'éloquence.

Je me propose de faire l'extrait d'un discours de chacun des orateurs de la chaire que je viens de nommer, et de

rappeler une cause célèbre où deux avocats d'une grande réputation portèrent la parole. Ce travail pourra servir à donner une idée précise de l'état de l'éloquence française, avant que les Provinciales eussent fixé la langue.

On a beaucoup parlé de Delingendes qu'on a voulu présenter comme le modèle de Fléchier : mais il y a une grande distance entre ces deux orateurs. Delingendes a presque tous les défauts des prédictateurs de son tems : ne connaissant pas les véritables beautés qui conviennent à la chaire, il s'égare dans de vaines spéculations, cherche des ornemens étrangers au genre, et paraphrase les philosophes anciens, presque autant que les livres saints. L'exorde de son Oraison funèbre de Victor-Amédée peut donner une idée de ces défauts dont les prédictateurs ne sauraient trop se préserver. J'en citerai le commencement.

« De toutes les pierres des tombeaux, il semble que la justice et la vérité bâtissent un temple où elles veulent que la mémoire des morts soit honorée. La louange et la réputation est le seul de tous les biens du monde, selon les pensées de *Platon*, qui les accompagne dans les sépultures, et après que la pompe des vanités, l'abondance des délices et la superbe de la vie les a abandonnés en cette journée terrible de la dernière séparation d'avec les créatures. En l'état où ils tombent d'extrême pauvreté et indigence où les hommes ne possèdent plus rien, si leur vie néanmoins a été accompagnée de belles et grandes actions, ils ép demeurent riches à jamais par des prétentions légítimes à l'immortalité et à la gloire.

» Il y a, dit *Aristote*, diverses espèces de larcins, et le plus punissable de tous est celui qui peut être commis en la personne des morts. Quoi donc, la mort, après avoir dépouillé les vivans de tous leurs biens, restent-ils encore en un état qui les expose à en souffrir quelque violence et quelque injustice ? Et peut-on dépouiller de quelque chose dont la mort qui dépouille de tout, ne les ait privés auparavant ? On le peut certes.

» L'empire de la mort ne s'étend que sur le corps et les biens mortels des hommes ; mais outre ces richesses et biens caduques, il y a encore en tout homme vertueux une vigueur éternellement florissante de la vertu et du mérite qui ne peut jamais mourir. Or, par-tout où il y a avou et reconnaissance des mérites, il y a obligation de les honorer : tellement qu'en ces occasions, quiconque ravit, diminué ou dénié cet honneur qui doit être rendu à

» la réputation des morts , il ravit et dénie une chose qu'il  
» est obligé de leur donner , et se rend par conséquent cou-  
» pable de larcin et d'injustice . »

Cette paraphrase de Platon et d'Aristote n'est nullement convenable à la chaire ; d'ailleurs elle n'est fondée que sur un lieu commun. Que l'on compare un exorde de Bossuet à celui-ci , et l'on verra encore mieux combien Delingendes avait une fausse idée de son art ; il a dû sa réputation à quelque pureté dans le style , et à un talent pour arrondir les périodes qui était inconnu avant lui.

C'est probablement ce dernier avantage qui a déterminé Fléchier à l'étudier et à l'imiter quelquefois ; mais il l'a infiniment dépassé dans les plans , et dans les pensées ; jamais il ne s'écarte de son sujet qui est toujours essentiellement religieux ; il ne se livre point à des digressions oiseuses , ni à des citations inutiles des auteurs profanes. On a plusieurs fois répété que Fléchier avait puisé dans une oraison funèbre de Delingendes , le bel exorde de l'oraison funèbre de Turenne ; mais ces deux orateurs n'ont de commun que le texte qui est très-heureux : une imitation beaucoup plus marquée se trouve dans le même discours de Fléchier ; non-seulement il emploie la même pensée que Delingendes ; mais il copie presque ses expressions. Voici comment l'ancien orateur s'exprime , après avoir déploré la mort de Victor-Amédée , qu'un traité et un mariage unissaient à la France.

« Puissances adversaires et ennemis de la France , vous  
» vivez , et l'esprit de la charité du christianisme qui m'in-  
» terdit de faire aucun souhait pour votre mort , m'en donne  
» ou me permet d'en concevoir beaucoup pour la correction  
» de vos crimes et la punition de vos injustices ; mais vous  
» vivez , et cependant je plains en cette chaire la mort d'un  
» prince de qui les moeurs et la piété paraissaient mériter  
» le Ciel plus doux et favorable , et une vie plus longue  
» et plus étendue . »

Fléchier a un peu développé cette idée , dont il a conservé presque toutes les expressions :

« Puissances enemis de la France , vous vivez , et l'esprit  
» de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun sou-  
» hait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnaître  
» la justice de nos armes ; recevoir la paix que , malgré  
» vos pertes , vous avez tant de fois refusée , et , dans l'abon-  
» dance de vos larmes , éteindre les feux d'une guerre que  
» vous avez malheureusement allumée ! A Dieu ne plaise

» que je ne porte mes souhaits plus loin ! Les jugement  
» de Dieu sont impénétrables ; mais vous vivez, et je plains  
» en cette chaire un sage et vertueux capitaine, dont les  
» intentions étaient pures, et dont la vertu méritait une  
» vie plus longue et plus étendue. »

Ce morceau a été critiqué avec raison ; il sert à prouver que ce n'est point aux imitations que Fléchier a pu faire quelquefois des sermons oubliés de Delingendes, qu'il a dû la juste réputation dont il jouit parmi nos orateurs de la chaire.

Le fameux coadjuteur, depuis cardinal de Retz, était déjà célèbre par des sermons, avant que Bossuet et Bourdaloue eussent paru; ce fut au milieu des discordes civiles, dans le moment où il avait la tête pleine de projets séditieux, qu'il prononça son panégyrique de Saint-Louis qui est un de ses plus beaux discours. On y chercherait en vain cette élévation de pensée et de sentiment que la religion donne à Bossuet, cette force invincible de sentiment qu'on trouve dans Bourdaloue, cette onction touchante et ce pathétique entraînant qui distinguent Fénelon et Massillon ; mais on y reconnaît cette éloquence male, cette hardiesse énergique que l'on admire dans les Mémoires qu'il écrivit sur la fin de sa vie. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que ce panégyrique fut prononcé vingt - un ans avant la première Oraison funèbre de Bossuet.

L'orateur fait une très-belle peinture de la philosophie ancienne, dont il montre l'impuissance pour rendre les hommes meilleurs et plus heureux.

« Entre un nombre infini de qualités éminentes qui rendent la religion chrétienne toute éclatante de merveilles et de prodiges, la plus considérable sans doute est la puissance qu'elle a de perfectionner et même de changer, pour ainsi dire, la nature de toutes choses. La philosophie n'a que trop souvent et trop témérairement essayé de produire cet effet ; elle n'a jamais fait sur ce sujet que des efforts inutiles ; et quand elle s'y est imaginé quelques succès, elle n'a fait qu'ajouter à son impuissance une vanité fort mal fondée : elle a donné en de certaines occasions de belles apparences : il semble même qu'elle ait produit de bonnes actions ; mais en effet elles ont presque toujours été si défectueuses, ou dans elles-mêmes, ou par leurs circonstances, que l'on ne peut prendre avec raison le sentiment qui les a causées, que pour l'impesteux mouvement de quelques esprits naturellement

» généreux qui eussent peut-être aimé la vertu s'ils l'eussent connue. Leur fin la plus ordinaire a été la gloire qui, même selon leurs manières était criminelle ; la plus excusable a été la complaisance et la satisfaction qu'ils ont cherchée dans eux-mêmes, et qu'ils n'ont jamais trouvée. » Ils n'en ont jamais eu de solidement bonne ; et je ne puis m'imaginer leurs actions les plus éclatantes, et même celles qui ont passé pour être les plus utiles au public, que comme ces grandes rivières qui portent l'abondance dans les provinces qu'elles arrosent, mais qui ne laissent pas en même tems, dans leur plus grande largeur, d'être encore toutes troublées par la fange, et par les impuretés qui descendant du côté de leur source, ou qui tombent dans la suite de leur cours. »

Cette peinture est belle et vraie : elle suppose dans l'orateur une grande connaissance de l'histoire et des mœurs des anciens : elle montre qu'il avait parfaitement étudié et apprécié les différentes sectes de leurs philosophes ; la figure qui termine est bien appropriée au sujet, et n'a rien de cette affectation qu'on reprochait avec justice aux orateurs de ce tems-là.

Le coadjuteur excelle sur-tout à peindre les expéditions militaires de son héros. Je ne citerai que le commencement du morceau sur la bataille de Taillebourg.

« Saint-Louis, dit l'orateur, n'eut pas plutôt atteint un âge raisonnable qu'il se trouva enveloppé dans une grande et difficile guerre, émue par quelques princes mécontents dans son royaume, fomentée par l'anglais, et soutenue par ces belliqueuses provinces que cet ennemi fier et puissant possédait alors dans cet Etat. Ce généreux prince s'opposa courageusement à ces injustes entreprises ; il fit voir à toute la terre que la véritable piété n'est point contraire à la véritable valeur ; il raffermi son Etat ébranlé ; il porta la terreur et l'affroi dans les terres et dans les troupes étrangères ; il soutint, ou plutôt il força lui seul, sur le pont de Taillebourg, l'armée anglaise, avec une fermeté plus merveilleuse que celle que l'antiquité romaine a consacrée avec tant de gloire à la postérité. Il arrêta ce débordement du Nord qui grondait déjà contre la France, et qui, depuis, a été si furieux, qu'il a failli à emporter les plus braves de ses successeurs. Je n'apprehende point de vous présenter dans une chaire de paix ces sanglantes images de carnage et de meurtres, puisque les guerres de Saint-Louis ont été de ces guerres sanctifiées, dont

» L'Écriture même parle avec éloge : *Sanctificate bellum, sanctificate arma, etc.* »

Ce morceau ne serait pas indigne de nos grands orateurs : le coadjuteur était d'autant plus en état de bien faire ces sortes de peintures, que, comme on le sait, il avait plutôt les inclinations d'un militaire que celles d'un homme d'église ; cependant, conformément aux règles de son art, il ramène à des idées religieuses les éloges qu'il donne à ses héros.

Je terminerai ces observations sur les orateurs de la chaire qui ont précédé nos grands maîtres, par l'examen d'un discours du père Senaut, l'un des plus illustres membres de la Congrégation de l'Oratoire. Le premier, avant Bourdaloue, dont il fut le modèle, il donna dans ses sermons l'idée du véritable orateur chrétien. Son style est pur et sans recherche ; sa morale est élevée et sévère : il puise dans l'Écriture et dans les Pères presque toutes ses idées. Son discours le plus touchant est l'Oraison funèbre de la marquise de Maignelay, tante du cardinal de Retz. Cette dame avait été un modèle de vertus et de charité chrétiennes. Privée, à dix-neuf ans, d'un époux qu'elle adorait, elle voulut sur-le-champ renoncer au monde et se plonger dans un cloître : mais sa famille s'y opposa. Comme elle persistait dans ce dessein, on obtint du pape une décision par laquelle il lui défendait d'embrasser la vie religieuse. Cette décision était fondée sur ce que ses vertus, exposées aux regards du monde, seraient d'un exemple plus utile que si elles étaient ensevelies dans la solitude. Madame de Maignelay, distinguée par sa beauté, jouissant d'une fortune immense, se soumit aux ordres du pape ; et quoique dans le monde elle fût exposée à des tentations bien séduisantes, elle persista dans ses pieux desseins. Pendant toute sa vie elle suivit les règles du couvent dans lequel elle avait voulu entrer, et sa fortune fut employée à une multitude de charités.

Le père Senaut ne met aucune emphase dans son exorde : il se borne à paraphraser un passage de saint Paul.

« Je ne sais pas, dit-il, si c'est choquer les intentions de Mad<sup>me</sup> la marquise de Maignelay que de lui faire une oraison funèbre ; mais je sais bien que c'est obéir aux commandemens de saint Paul qui veut qu'on honore les véritables veuves pendant leur vie et après leur mort. *Viduas honorā quae vere viduæ sunt.* Et nous ne pouvons pas douter qu'elle ne soit de ce nombre, puisqu'il semble

» que l'apôtre l'ait dépeinte en les décrivant dans son Epître  
 » à Timothée : car n'était-elle pas une véritable veuve,  
 » puisque la mort l'ayant séparée de son mari à l'âge de  
 » dix-neuf ans, elle a persévéré soixante ans dans cette  
 » triste et sainte condition, *quæ verè vidua est?* N'était-elle  
 » pas désolée, puisque après avoir perdu son mari, elle  
 » perdit son fils unique qui faisait toute son espérance et sa  
 » consolation, *et desolata.* Mais n'espérait-elle pas bien en  
 » Dieu, puisqu'elle lui consacra son cœur, et que l'ayant  
 » pris pour la fin de toutes ses actions, elle ne travailla  
 » jamais que pour sa gloire, et n'attendit jamais d'autre  
 » récompense que lui ? et enfin n'a-t-elle pas employé toute  
 » sa vie dans les prières et dans les bonnes œuvres, puis-  
 » qu'elle n'a vécu sur la terre que pour servir les malades,  
 » secourir les pauvres, délivrer les prisonniers, et con-  
 » vertir les pécheurs, *et instet obsecrationibus et orationibus*  
 » *nocte ac diē?* Voyons les particularités d'une si belle vie ;  
 » et, vérifiant les paroles de mon texte, faisons voir que  
 » Mad'me la marquise de Maignelay a été une véritable et  
 » religieuse veuve. »

On voit peu d'exorde aussi simple et aussi bien approprié au sujet. Le père Sénaut soutient, dans tout le reste de son discours, ce ton sage et majestueux qui convient à la chaire. Cela ne l'empêche pas d'exciter souvent l'attendrissement : il fait le tableau le plus touchant des pertes successives qu'éprouva la marquise de Maignelay. Après la mort de son époux, elle avait rassemblé toutes ses affections sur un fils unique qui donnait les plus grandes espérances ; mais ce fils lui est enlevé à la fleur de l'âge : il ne lui reste plus qu'un père dont elle a toujours été chérie, et qui lui fait quelquefois oublier ses douleurs. Ce vieillard meurt encore dans ses bras ; et dès ce moment, dit le père Sénaut, *Dieu lui tient lieu de tout.* Fille, épouse et mère désolée, elle se dévoue entièrement à la religion qui peut seule calmer ses peines. Le père Sénaut met beaucoup d'art dans la peinture de ces malheurs, et les retrace avec les couleurs les plus fortes. Je ne citerai que ce qu'il dit sur la mort du fils unique de la marquise.

Après avoir parlé des belles qualités et des heureuses dispositions de ce fils cheri : « Sa mère, dit-il, aimait en lui son mari, et le voyant revivre en cet enfant, elle sentait tous les jours accroître son affection : elle s'attachait au monde pour l'y avancer, en songeant plus à sa fortune qu'à son salut ; elle eût peut-être hasardé l'un

» pour vouloir trop assurer l'autre. Mais Dieu qui ne veut  
 » point de rival dans son amour , lui enleva ce fils unique à  
 » l'âge de dix-huit ans , et lui apprend que , si ceux qui  
 » aiment vivent en deux corps , ils peuvent aussi mourir en  
 » deux lieux. Rien de plus cher à un père et à une mère  
 » qu'un fils unique : comme l'amour est plus grand , la perte  
 » en est fâcheuse et la douleur extrême. L'Ecriture-Sainte ,  
 » qui ne méprise pas l'éloquence pour affecter la simplicité ,  
 » compare les grands déplaisirs à celui que ressent une mère  
 » qui a perdu son fils unique : *fac tibi planctum sicut uni-*  
*geniti ;* et quand le ciel voulut éprouver l'amour et  
 » l'obéissance d'Abraham , il l'obligea de lui offrir Isaac ,  
 » sachant bien qu'il y aurait une double victime dans ce  
 » sacrifice , et que le père ne pourrait immoler son fils qu'il  
 » ne s'immolât avec lui. »

Ces deux passages suffisent pour apprécier le talent du père Sénaut : on n'y trouve aucune trace des défauts que Massillon reproche aux orateurs de cette époque.

Les bons avocats étaient alors aussi rares que les bons prédicateurs. J'ai promis de rappeler une cause ou plaidèrent les plus célèbres : je vais donner une idée de cette affaire.

M<sup>me</sup> de Rohan épousa M. de Chabot , malgré la duchesse douairière sa mère. Cette dernière pour punir sa fille , en la privant de la plus grande partie de sa fortune , supposa que , du vivant de son époux , elle avait eu un fils appelé Tancrede (1) , et que des craintes sur la sûreté de cet enfant , l'avaient obligée , ainsi que son mari , à le faire éléver secrètement. Ce jeune homme qu'elle produisit dans le monde avait des manières nobles , et justifiait assez par son caractère les artifices de la douairière ; cependant l'histoire qu'elle avait imaginée , avait tout l'air d'un roman. Cette supposi-

(1) « Tancrede , prétendu duc de Rohan , fut porté jeune en Hol-  
 » lande par un capitaine qui le donna à un paysan. On en eut ensuite  
 » si peu de soin que , manquant de tout , il fut sur le point d'apprendre  
 » un métier. Mais en 1645 , Marguerite de Béthune , duchesse de Rohan ,  
 » voulant déshériter sa fille qui s'était mariée malgré elle à Henri  
 » Chabot , reconnut Tancrede pour son fils. Le soi-disant duc de Rohan  
 » vint à Paris où le parlement le déclara supposé par un célèbre arrêt  
 » rendu en 1646. Cet aventurier fut tué fort jeune en 1649 d'un coup  
 » de pistolet , pendant la guerre civile de Paris ; il avait donné des  
 » marques de bravoure singulières. » ( *Extrait du Dictionnaire historique , tome VIII.* )

tion si peu attendue occasionna un grand procès qui fut jugé le 26 février 1646, dix ans avant l'époque où les Provinciales parurent. Les avocats les plus célèbres y figurèrent, et ce fut un des débuts de Patru. Deux autres anciens avocats plaidèrent avec lui contre la douairière. L'un, appelé Martinet, se montra digné dans son plaidoyer du siècle de Louis XIV, qui était encore à son aurore ; point de *pathos*, point de fausse érudition ; son style simple et concis mérité les plus grands éloges ; l'autre, appelé Gaultier (2), à tous les défauts dont Racine s'est si bien moqué : il met à contribution l'*Histoire sacrée* et l'*Histoire profane*, la fable, les philosophes, etc. et son plaidoyer est un modèle de ridicule. Je citerai quelques morceaux de ces deux plaidoyers.

Martinet, après avoir fait des réflexions générales sur le penchant que les hommes ont à croire des fables et des aventures romanesques, continue ainsi :

« On sait qu'on avait rassemblé tout ce qui pouvait rendre une fable magnifique : un beau titre, un nom de roman, un mélange d'intrigues et de passions contraires, des intérêts d'Etat, des royaumes imaginaires, des périls supposés et des vaines espérances, pour faire attendre avec plus d'impatience la fin de la pièce et la conclusion de l'aventure. Mais tous ceux à qui la passion n'a point été la liberté d'en juger, ont reconnu d'abord et condamné la fraude. Ils ont jugé qu'elle était trop grossière pour mériter quelque créance, trop éloignée de toutes les inclinations de la nature, des principes de la raison, des sentimens de la pudeur et de l'honnêteté, et que la plus grande grâce que l'en peut faire à M<sup>me</sup> la duchesse douairière de Rohan, était de croire que ce ne sont point sa raison, et sa volonté qui ont péché, mais cette passion aveuglée qui dérobe le jugement et la vue, et les affections même par lesquelles elle s'est formée ; de croire qu'elle a perdu la puissance de soi-même, qu'elle n'avait point aperçu la profondeur du précipice, lorsqu'elle s'est résolue d'introduire dans sa famille un héritier également

(2) C'est probablement à cet avocat que Boileau a fait allusion, dans les vers suivans de sa 9<sup>e</sup> satire :

Je ris, quand je vous vois si faible et si stérile  
Prendre sur vous le soin de réformer la ville ;  
Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant,  
Qu'une femme en furie, ou Gaultier en plaidant.

» étranger et inconnu, et de se venger aux dépens de sa propre réputation sur une fille unique, dans l'amour de laquelle, toutes ses affections et ses colères même devaient être terminées. »

L'orateur remarque ensuite qu'il n'est pas possible que le duc de Rohan ait gardé le silence sur la naissance de son fils, et qu'il ait, avant de mourir, laissé tout son bien à sa fille.

« On ne peut pas douter qu'il n'ait conçu du déplaisir de voir défaillir en sa personne cette généreuse tige à laquelle tant de force et de gloire promettaient l'immortalité, et dont sa propre réputation avait si hautement relevé les espérances; et dans cette douleur, sa seule consolation a été de laisser une fille unique héritière de ses grands biens et de sa vertu. Telle reconnue après son décès par le témoignage de M. le duc de Soubise, que l'on sait avoir eu la dernière confiance de M. le duc de Rohan; telle reconnue par M. le duc de Sully, duquel tout le monde a connu le courage, la prudence et l'autorité dans sa famille; et qui, faisant une donation de ses biens à M<sup>me</sup> la douairière, et à M<sup>me</sup> la duchesse de Rohan sa fille, l'a qualifiée fille unique de défunt M. le duc de Rohan; telle reconnue par les lettres du Roi envoyées en la Cour, etc.; enfin telle reconnue par toute la famille, etc. »

Après cette accumulation de preuves très-bien déduites, Martinet entre dans le détail de l'affaire: le morceau le plus frappant de son plaidoyer est celui, où par des rapprochemens singuliers et inattendus, il cherche à montrer l'absurdité de l'histoire du jeune Tancrede.

« Cette fable, dit-il, n'est composée d'autre chose que de contradictions et d'antithèses. On dit que M. de Rohan a souhaité passionnément d'avoir un fils; qu'il a apporté des soins extraordinaires pour le conserver; qu'il l'a caché et qu'il l'a perdu par la crainte de le perdre: on prétend qu'il a eu de grandes tendresses pour M<sup>me</sup> sa femme, et que pour les lui témoigner, la voyant grosse de sept mois, il l'a envoyée en France, il lui a fait faire quatre cents lieues, de peur qu'elle ne se trouvât mal en ses couches: on prétend qu'il n'avait trouvé sûreté que dans Venise, qu'il avait même résolu de vendre tout son bien en France pour acheter le royaume de Chypre, dont on a cru que le titre et le nom même étaient spacieux pour servir à cet illustre roman; et néanmoins il n'a pas voulu que M<sup>me</sup> sa femme accouchât dans Venise, mais dans

» Paris , de peur que l'enfant ne tombât entre les mains  
 » de ses ennemis. On dit que la principale appréhension  
 » du père et de la mère a été que cet enfant fût élevé  
 » dans une religion contraire à la leur , et cependant ,  
 » que le premier soin de la mère a été de le faire baptiser  
 » à l'église Saint - Paul ; que cet enfant a été la consola-  
 » tion du père et l'espérance de la mère ; et toutefois  
 » qu'il a été , tantôt dans un endroit , tantôt dans un autre ;  
 » abandonné à la misère et à la nécessité ; qu'on l'a cru  
 » mort , sans avoir jeté une seule larme ni témoigné le  
 » moindre sentiment ; et que , de cette naissance ima-  
 » ginaire , de cette mort inventée , jamais le mari et la  
 » femme ne se sont écrits une seule lettre. Enfin pour ne  
 » rien omettre , on suppose que M<sup>me</sup> la duchesse de Rohan ,  
 » a voulu étouffer cet enfant , et le moyen de le prouver ;  
 » c'est qu'on prétend qu'elle l'a nourri , lorsqu'il pouvait  
 » être étouffé par la seule nécessité. Voilà pourtant les voies  
 » par lesquelles on prétendait parvenir à cette naissance  
 » supposée ; les lumières par lesquelles on prétendait éclaircir  
 » cette obscurité ténébreuse : *Si lumen quod in te est tenebras  
 sunt, tenebras tuas quantae erunt.* »

Ce morceau offre la dialectique la plus serrée : on reconnaît que l'orateur avait étudié avec fruict la manière de Démosthène.

Gaulthier est loin de montrer les mêmes talents ; il a , comme on l'a dit , tous les défauts des avocats de son tems ; il cite sans à propos les philosophes et les poëtes ; il se permet les figures les plus bizarres ; et son imagination déréglée l'égare sans cesse. On peut en juger par le morceau suivant. La duchesse douairière avait refusé de paraître dans le procès ; et cette circonstance dont Martinet n'avait pas même fait mention , est un des moyens les plus puissans de Gaulthier.

» Elle craint , dit-il , la majesté de ce lieu ; et dans la  
 » douceur du tempérament de vos esprits , éloignée du  
 » trouble des passions , elle craint la rigueur et la sévérité  
 » des lois vivantes et animées qui forment vos jugemens :  
 » elle n'appréhende pas les coups d'une main violente ;  
 » mais la main de la justice qui s'appesantit sur les cou-  
 » pables , lui imprime de la terreur. Architus appelait  
 » d'un même nom la justice et l'autel : ici au milieu  
 » du temple de la justice est l'autel sacré qui sert  
 » d'asyle et de refuge à l'innocence ; et pourtant c'est  
 » sur le même autel que se fait l'expiation des crimes

» par le châtiment. Voilà ce qui fait le premier et  
 » véritable motif de sa fuite ; elle ne veut pas amer-  
 » ner au pied de votre autel la victime destinée au  
 » sacrifice de l'exemple public. Entre les six Ordres  
 » différens que les Platoniciens ont faits des mauvais dé-  
 » mons, ils ont remarqué que ceux du dernier ordre sont  
 » appelés *fuyans la lumière*, et qu'ils ont plus d'artifice et  
 » de malignité que les autres, *omni-formibus et imaginibus*  
 » *abundans*, dit Porphyre : sans doute que le démon de  
 » l'imposture qui a fourni la matière de cette cause, qui a  
 » formé ce fantôme d'illusion et cette figure d'enchanter-  
 » ment, est de ce sixième ordre. Il est malicieux, mais  
 » lâche et timide ; les exorcismes sacrés de la justice le cou-  
 » fondent en la même façon que les prêtres d'Egypte par la  
 » force de leurs paroles mystérieuses, les conjuraient et les  
 » chassaient. La lumière qu'il fuit est celle qui vous éclaire,  
 » plus perçante que les rayons du soleil, lesquels reçoivent  
 » quelquefois fraction par les obstacles opposés de la terre,  
 » au lieu que cet œil clairvoyant *descendit in intima et pe-*  
 » *netrat mentis et animæ viscera*. Que si autrefois, on a  
 » dit qu'Orphée, flatté par la faveur de sa descente aux  
 » enfers, etc. »

Le ridicule ne peut guères être porté plus loin que dans cette tirade : en la comparant aux plaidoyers de Petit-Jean et de l'Intimé, on voit que Racine n'a rien exagéré. Comment est-il possible que Martinet et Gaultier aient vécu dans le même tems, aient parlé dans la même cause ? le premier paraît être né dans un siècle de goût, l'autre paraît appartenir à un siècle barbare.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations sur nos anciens orateurs ; elles me paraissent suffire pour prouver que l'éloquence de la chaire et celle du barreau n'étaient pas aussi dégradées avant l'époque où les Provinciales parurent, que peuvent le faire présumer les jugemens de Balzac et de Massillon. Mon but a été de montrer aussi qu'on a tort de négliger nos anciens auteurs français : leur lecture serait souvent plus utile que celle des écrivains modernes : elle offrirait les procédés qui ont été employés pour former la langue : et cette étude contribuerait à donner des idées justes sur son véritable génie : elle préviendrait aussi les innovations qui s'en éloignent et qui la dénaturent. Les orateurs et les poëtes des siècles de Ciceron et d'Auguste, trouvaient dans les harangues des Gracques

et

FÉVRIER 1808.

et dans les ouvrages d'Ennius des trésors dont ils n'auraient pu profiter s'ils avaient été rebutés par le langage suranné de ces auteurs.

PETITOT.

---

( EXTRAI TS. )

**RECUEIL DE POËSIES**, extraites des ouvrages d'HÉLÉNA<sup>e</sup> MARIA WILLIAMS, traduites de l'anglais par M. STANISLAS DE BOUFFLERS, membre de l'Institut de France, de la Légion d'honneur, etc., et par M. ESMENARD. A Paris, chez Cocherie fils, successeur de Charles Pougens, quai Voltaire, n° 17 ; Renouard, rue St.-André-des-Arcs, n° 55 ; Treutel et Wurtz, rae de Lille, n° 17 ; Nepveu, passage des Panoramas, etc.

Miss Williams, que la France possède depuis plusieurs années, s'était fait connaître en Angleterre dès sa première jeunesse par des poësies pleines de goût et de talent. Une longue et touchante romance, dans le genre des anciennes ballades, intitulée *Edwin et Eltrude*, fut son premier coup d'essai. Elle publia ensuite une grande *Ode sur la paix*; et peu de tems après, *le Pérou*, poème en six chants, tiré de l'*Histoire des Incas*. Le succès brillant de ces trois productions qui furent imprimées séparément, engagea en 1786 la jeune Muse à les réunir avec d'autres, dont elle fit paraître un recueil en deux petits volumes in-12. La liste nombreuse des souscripteurs, imprimée, selon l'usage anglais, en tête du premier volume, prouve assez quelle était dès-lors la réputation de l'auteur et l'opinion que l'on avait de ses ouvrages. Tous ceux qui ont paru depuis n'ont fait que la confirmer et l'accroître, et il n'y a aucune exagération à dire, comme M. Pougens, Editeur du recueil que nous annonçons, que l'Angleterre compte Miss Williams parmi ses meilleures poëtes vivans.

M. de Boufflers, l'un des restes précieux de notre ancien Parnasse, et M. Esmentard, avantageusement connu sur le nouveau, ont essayé de faire passer dans notre langue un choix de ces élégantes poësies. Trente

V.

morceaux de différente étendue forment ce recueil que M. Pougens offre au public, imprimé avec beaucoup de soin, et qui doit, sous tous ces rapports, exciter l'intérêt et fixer l'attention des amateurs. Quelques citations donneront une idée du mérite de l'original et de la copie.

On trouve dans plusieurs de ces pièces cette douce mélancolie qui fait un des principaux charmes des bons poètes anglais. On doit savoir gré à M. de Boufflers, qui en général ne passe pas pour un poète très-mélancolique, d'en avoir conservé le ton dans ce sonnet irrégulier *au Crémuscle*:

Viens pâle crépuscule ! instant de la pensée !

Du jour éblouissant viens étonner les traits,

Et qu'au-delà des monts sa lumière passée,

Au silence, au repos rende enfin nos forêts.

J'admiré le matin dans sa fraîche parure,

Lorsque nous apportant les premices du jour,

Il prête un nouveau charme à toute la nature,

Et réveille en nos bois les chantres de l'Amour.

Mais fussent-ils plus doux encore

Ces concerts, ces parfums, cet éclat de l'aurore,

Au calme d'un beau soir puis-je les préférer ?

Quand tout paraît languir aux champs qu'il décoloré,

Moi-même à ma langueur j'ose aussi me livrer,

Et je lui dois au moins la douceur de pleurer.

On peut reprendre dans le premier quatrain l'expression *instant de la pensée* dont le sens n'est pas clair, et qui n'est point dans le texte anglais; *sa lumière passée* du troisième vers peut avoir un sens équivoque et louche; on peut observer dans le premier tercet que c'est aussi trop d'irrégularité dans ce qu'on appelle un sonnet que d'ajouter à celle des rimes l'inégalité d'un seul vers; et cette observation pourrait s'étendre à presque tous les autres morceaux qui ont le même titre: mais la couleur générale de celui-ci est bien assortie au modèle; la douce impression que fait naître la lecture du sonnet original se renouvelle quand on en lit la traduction, et c'est sans doute le premier mérite qu'une traduction puisse avoir.

On retrouve ce mérite, avec celui d'une touche facile, dans la plupart des morceaux traduits par le même, entr'autres dans la jolie pièce à *un Oiseau*, dans les stances adressées à *la Sensibilité*, à *la Simplicité*, dans les deux romances d'*Evan*, et de l'*Evan et la Clyde* (1), dans une autre romance plus étendue intitulée : *Nouvelle américaine*, dans l'épisode de *Zamor*, tiré du poème du *Pérou*, dans plusieurs élégies, idylles, sonnets, etc., dont le ton varie avec les sujets, et qu'on pourrait citer avec les mêmes éloges ; sans s'arrêter à quelques négligences, et à quelques inégalités de style qui tiennent peut-être à la première manière de l'auteur, à ce ton libre et original qui caractérise souvent les poésies de sa jeunesse ; peut-être aussi doit-on les attribuer à la gène inséparable de toute traduction en vers, quelque peu scrupuleuse qu'elle soit, et quelque licence que l'on s'y donne.

La régularité se joint au naturel du style et à la vérité des sentimens dans cette autre pièce qui ne porte d'autre titre que celui de *Romance* :

A mon amant la fortune sévère  
Ne permet point de m'offrir un trésor;  
Mais j'ai son cœur, et sur toute la terre  
Pour le payer il n'est point assez d'or.  
Son ame noble et sa bonté profonde  
Méritaient bien le plus tendre retour;  
S'il est pour moi quelque bonheur au monde,  
Ce bonheur-là n'est rien que son amour.  
  
Mais l'insensé ! de rivage en rivage  
Pour m'enrichir chercher un gain périlleux.  
Eh ! noble ami ! connais-moi davantage;  
Ton amour seul est richesse à mes yeux.  
  
Vers les dangers quand cet amour te guide,  
Pour t'arrêter mes efforts seraient vains;  
Mais je te suis sur l'élément perfide;  
C'est moi qui souffre et c'est moi que je plains.  
La nuit est noire et la mer est profonde;  
Les flots pourtant roulent avec douceur.....

(1) La Clyde est, comme on sait, une rivière d'Ecosse, et l'Evan une petite rivière qui se jette dans la Clyde.

Mais je frissonne : au moindre vent qui gronde,  
Ah ! la tempête est au fond de mon cœur.

L'expression *gain périlleux* qui sort du ton de la romance, et la répétition du mot *profonde* à la rime dans un morceau de si peu d'étendue, sont les seules petites tâches qu'un goût sévère puisse reprendre dans celui-ci.

Dans les morceaux traduits par M. Esméniard, on reconnaît plus de travail, une plume moins indépendante et plus habituellement assujettie aux pénibles entraves de l'art des vers, sans que cela nuise à la facilité ni aux autres qualités du style. Nous en pourrions donner pour preuve la belle et intéressante romance d'*Euphélis*; mais elle a l'inconvénient d'être trop longue pour qu'on puisse la citer toute entière, et d'être si également bien dans toutes ses parties qu'on n'en peut détacher aucune.

Une des meilleures pièces de ce recueil est l'*Epître à la Poésie*; Miss Williams, en y caractérisant les plus grands poètes de sa nation, se montre leur digne élève. Elle parle d'eux avec cet enthousiasme que le génie inspire au vrai talent. Voici comme elle caractérise Shakspear, ou comme M. Esméniard le caractérise d'après elle :

Géant qu'enfanta Malporaine,  
Shakspear ! Oh ! combien je te dois !  
J'ai vu le jour, et j'en suis vaincu,  
Dans l'île où sur la double scène  
Ton génie a dicté des lois.  
Fille heureuse de ces contrées  
Que tes travaux ont illustrées,  
Par-tout j'aime à suivre tes pas ;  
Soit que des trois soeurs infernales,  
Dont la voix commande au trépas,  
Tu guides les torches fatales (2) ;  
Soit que dans les plaines du ciel  
Tu traces la course légère  
Du jeune et rapide Ariel (3) ;  
Soit que vengeant les droits d'un père,  
D'un roi proscrit par des ingrats,

(2) Dans *Macbeth*.

(3) Dans *la Tempête*.

Avec sa fille la plus chère,  
 Au malheur tu tendes les bras (4) ;  
 Soit enfin qu'affreux et sublime,  
 Tu me découvres la victime  
 Du plus funeste égarement,  
 Othello, que l'amour implore,  
 Du sein de celle qu'il adore  
 Retirant le poignard fumant (5) ;  
 Ou par ses larmes embellie  
 La tendre et timide Ophélie,  
 Pleurant son père et son amant ; etc. (6)

Le portrait de Milton n'est pas tracé avec moins de précision, de force et de chaleur : le pouvoir de la poésie est ensuite attesté par les harpes calédoniennes, et par les chants sublimes, quoique sauvages du vieil Ossian, par les troubadours d'Otaïti, enfin par ces antiques et simples romances ou ballades, dont l'expression est si douce et quelquefois si profonde. L'auteur revient aux grands poètes nationaux, à Thompson, à Pope, et par une préférence bien naturelle à son sexe, et à la sensibilité qui paraît être la qualité dominante de son âme et de son talent, elle rappelle sur-tout l'épitre de cette Héloïse,

Sans cesse agitée et soumise,  
 Qui, moins à Dieu qu'à ses malheurs,  
 Prie en vain d'une voix émae,  
 A chaque mot interrompue  
 Par ses désirs et par ses pleurs.

C'est cette qualité précieuse qui a dicté à l'auteur cette transition touchante de Pope au mélancolique et sublime Gray.

Mais si la fortune, occupée  
 A me porter ses derniers coups,  
 Veut qu'à l'espérance trompée  
 Sucoëdent les regrets jaloux ;  
 De ceux pour qui j'aime la vie  
 Si la tendresse m'est ravie

(4) Dans le roi Lear.

(5) Dans Othello.

(6) Dans Hamlet.

Par des soupçons injurieux ;  
 Si la mort frappe sous mes yeux  
 Ceux à qui mon ame asservie  
 Eût immolé tout son bonheur ,  
 Je te suivrai dans ma douleur ,  
 Ami du deuil, Barde sensible ,  
 Chantre harmonieux du tombeau ,  
 Toi qui des aîeux du hameau  
 Réveillas la cendre paisible (7) !  
 Sans effroi j'irai sur tes pas ,  
 Au son de la cloche funèbre ,  
 Visiter ce champ du trépas ,  
 Que ta muse a rendu célèbre ,  
 Et lire l'espoir du malheur  
 Gravé sur la tombe rustique  
 Que jadis ta main poétique  
 Orna d'un vers consolateur.

La muse même de Gray paraît avoir inspiré une pièce singulière que le traducteur a simplement intitulée *Fragmens*, mais dont l'original anglais a pour titre : *Partie d'un fragment irrégulier, trouvé dans un passage obscur de la Tour (de Londres)*. Le sujet, qui est fort extraordinaire, est expliqué à peu près ainsi dans un Avertissement. Un jeune homme doué d'un rare talent pour la peinture visitait cet antique édifice. En passant devant une porte d'une construction singulière, il témoigna le désir de la voir ouverte, et de savoir où elle conduisait. Le concierge lui répondit : *Dieu seul connaît ce qui est là-dedans ! Cette porte n'a pas été ouverte depuis des siècles ! L'imagination ardente du jeune peintre fut frappée de cette réponse. O vous, s'écria-t-il, en répétant deux vers de Gray, « ô vous, tours de Jules-César ! honte éternelle de Londres ! souillées par un grand nombre de nocturnes assassinats ! » Les meurtres historiques dont cette tour a été le théâtre se présentèrent en foule à sa mémoire ; ceux de Henri VI, du duc de Clarence, des deux enfans d'Edouard IV (Edouard V, et son frère Richard, duc d'Yorck), de Thomas Overbury, etc. Pressé de la plus vive émotion, il essaya de l'exprimer dans un tableau*

(7) Dans le cimetière de campagne.

dont la composition est d'un grand effet. — Le peintre suppose que les ombres de ces illustres infortunés sont rassemblées dans la partie de la tour qu'il n'est point permis de visiter. L'un de ces fantômes soulève un immense rideau de velours noir; et découvre les restes sanglans de tous les princes massacrés dans ce lieu funeste. La vue de ce tableau saisit à son tour l'imagination de Miss Williams, qui fut comme forcée d'exprimer en vers les mêmes objets que le pinceau avait si énergiquement tracés. Ces objets sanglans, ces fantômes se raniment à ses yeux, les portes de fer s'ouvrent, le rideau noir se lève, le tableau parle, et la poésie devient un second tableau.

Ce long fragment dramatique est partagé en dix fragments, qui en forment les différentes scènes; le dernier est interrompu, et pour ainsi dire brisé, comme par la chute du rideau fatal. Des citations détachées donneraient une idée trop imparfaite de ce morceau d'un genre si singulier. Il est écrit en vers inégaux : c'est celui qui a, dans l'original, la marche la plus libre et la plus irrégulière; et ce qui n'est pas moins singulier que le reste, c'est peut-être celui de tous où le traducteur s'est donné le plus de licences, et s'est le plus souvent écarté de son modèle.

On reconnaît encore une élève de Gray, dans la pièce intitulée *le Morai*, c'est-à-dire, le cimetière d'Otaïti. Les cérémonies funèbres pratiquées chez ce peuple sensible y sont retracées par les peintures les plus touchantes; et comme Otaïti rappelle naturellement le souvenir de l'illustre et malheureux Cook, le poème est terminé par un éloquent éloge de ce grand homme, à qui sa patrie reconnaissante a élevé un monument parmi les tombeaux, ou si l'on veut dans le *Morai* de ses rois.

Enfin, c'est à la même école qu'appartiennent les deux dernières pièces du recueil, *l'hymne* composé au milieu des Alpes, et l'ode intitulée *Duncan*. Le premier semble fait bien réellement d'inspiration, au milieu des magnifiques scènes qui y sont décrites; dans la seconde le poète met en action le meurtre de Duncan, roi d'Ecosse, assassiné par Macbeth, sujet terrible de l'une des plus célèbres tragédies de Shakspear, et l'une de

celles que notre bon et sublime Ducis a osé transporter sur le théâtre français. Macbeth revient vainqueur dans le palais de ses pères. Le vertueux roi Duncan, son ami, vient le féliciter de sa victoire. C'est l'amitié qui le reçoit. Tout respire autour de lui la confiance et la sécurité. Il est vrai que des accens magiques sont sortis du fond des bois, que de noires vapeurs ont infecté l'air d'alentour, que de livides fantômes y ont apparu; mais ces menaçans phénomènes n'ont fixé aucune époque aux malheurs qu'ils annonçaient. La paix entoure cette demeure; le jour baisse; l'ombre du soir va la couvrir,

Assis sur la roche escarpée,  
Qui bravant les fiers aquilons,  
Par la foudre souvent frappée  
Domine encore sur les monts,  
Le Barde aux regards prophétiques  
Les fixe sur ces tours astiques  
Qui vont recevoir deux héros,  
Tandis qu'au bout de sa carrière  
L'astre éclatant de la lumière  
Touche déjà l'azur des flots.  
  
Alors, dans un profond silence,  
Son sein se remplit d'avenir:  
Le siècle qui vers nous s'avance  
Pour lui n'est plus qu'un souvenir.  
Bientôt l'arrêt des destinées,  
Sort de ses lèvres étonnées,  
Emporté sur l'aile des vents.  
Écoutons; sa voix fait éclore  
Tout ce qui n'existe encore  
Que dans la sombre nuit des temps.  
» De l'Ecosse, roi vénérable, etc.

Bientôt l'événement prochain et terrible se dévoile à ses regards: la sanglante catastrophe y est présente; ses chants l'annoncent avec horreur; ils déplorent la fin tragique d'un si bon roi; mais ils lui promettent un vengeur dans le remords qui sera l'inexorable bourreau de son meurtrier, et une immortalité consolante que lui assureront les chants du grand Shakspær;

Duncan! ton image sanglante,  
Aux meurtriers toujours présente

Suffisait seule à les punir ;  
 Et ta mémoire d'âge en âge,  
 Chère au malheur comme au courage  
 Instruit et charmé l'avenir.

On voit par toutes ces citations que les images grandes et fortes, que les couleurs énergiques et sombres ne sont pas moins familières à l'auteur que le sont les nuances douces et les expressions touchantes. On voit aussi que ses deux traducteurs ont bien mérité de notre poésie en naturalisant parmi nous ces riches produits d'un sol étranger. Leur éditeur, M. Pougens, craint que le public ne lui fasse un reproche, « c'est de ne lui avoir transmis par eux qu'une partie des œuvres poétiques de miss Williams. » Il nous semble qu'il est facile à l'éditeur et aux traducteurs de remédier à cela, en se concertant de nouveau pour traduire et publier ce qui reste. Sans nous permettre le reproche, nous témoignerons seulement à ce sujet notre voeu, que partageront sans doute tous les partisans de la circulation des richesses littéraires, et tous les amis des vers.

GINGUENÉ.

*L'ANNÉE CHAMPÊTRE*, poème en quatre chants et en vers libres ; suivi de poésies diverses ; par P. N. ANDRÉ MURVILLE. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 4.

Il y a beaucoup de paysagistes en poésie. De tout temps les beautés de la nature ont frappé l'imagination des poètes, excité leur sensibilité, échauffé leur verve et fourni à leurs pinceaux les plus riantes couleurs. On sait avec quel art les anciens ont marié ou fait contraster ces couleurs avec les teintes quelquefois rembrunies de leurs compositions épiques, comme pour calmer l'âme du lecteur, agitée par le spectacle des combats, ou attristée par celui du carnage. Virgile, dans ce poème où il enseignait aux Romains l'art de cultiver les champs et les vergers, de soigner les troupeaux et les abeilles, décrivit, avec plus d'à-propos encore et de complaisance, les phénomènes les plus

brillans et les productions les plus aimables de la nature. Mais il était réservé aux modernes de faire de ces doux accessoires l'objet principal de leurs chants. Les seuls Français comptent près d'une douzaine de poèmes dont les champs, les prés, les bois et les eaux, sont le sujet; tels sont entr'autres les *Saisons* de Saint-Lambert et de Bernis, les *Mois* de Roucher, la *Nature champêtre* de Marnésia, les *Jardins* et *l'Homme des Champs* de M. Delille. M. Murville vient d'ajouter à ce nombre par son *Année Champêtre*. La division en quatre chants dont chacun est consacré à l'une des quatre saisons, rapproche particulièrement son poème de ceux de Thompson, de Saint-Lambert et de Bernis, et il eût pu lui donner le même titre. En lui en donnant un autre, il semble avoir voulu annoncer d'abord que son dessein n'avait pas été de lutter contre ces trois poètes; et, en effet, par la manière dont il a traité son sujet, il a évité la concurrence autant qu'il était possible de le faire. Ce n'est pas qu'elle lui ait paru également redoutable à l'égard de tous trois. Dans son discours préliminaire, il professe une haute admiration pour le talent de Thompson et de Saint-Lambert. Il vante dans l'un l'abondance et la vérité des descriptions, l'éclat et la variété des couleurs; dans l'autre, l'heureux accord de la philosophie et du sentiment avec la poésie, la diction toujours élégante et pure, quoique de tems en tems froide et prosaïque. Mais il n'est pas, à beaucoup près, aussi touché du mérite de Bernis, à qui il reproche justement sa petite manière, son coloris faux, sa galanterie fade, sa profusion de fleurs et sa mythologie d'opéra. Comme il le dit spirituellement: « Le pastel délicat qui, dans le portrait de M<sup>me</sup> de Pompadour, avait si heureusement retracé les fossettes de son visage, se brisa dans les mains de l'abbé » de Bernis, quand il voulut peindre les saisons. » Le cardinal-poète appartenait à cette époque déplorable où la littérature et les arts, sous la surintendance d'une maîtresse, travaillaient à l'envi pour charmer et embellir les *petits appartemens*: Bernis écrivait comme peignait Boucher.

Le poème de M. Murville diffère essentiellement

de ceux de ses prédecesseurs, en ce qu'il n'est nullement didactique, c'est-à-dire qu'il ne suit pas avec exactitude le développement de chaque saison, et ne renferme aucun précepte agraire. Il est simplement pittoresque et sentimental (c'est ainsi que l'auteur lui-même le définit); et, pour qu'on ne puisse pas s'y tromper, les chants sont intitulés, *Tableaux du Printemps*; *de l'Eté*; *de l'Automne*; etc. Le poète s'attache particulièrement à décrire les sensations diverses que les saisons nous font éprouver, l'espoir délicieux, la langueur voluptueuse, la vive allégresse et la douce mélancolie que le printemps, l'été, l'automne et l'hiver répandent tour à tour dans notre âme et dans nos sens. Les chants sont de peu d'étendue; mais de peur que la monotonie de l'alexandrin ne les fit paraître encore trop longs, M. Murville a cru devoir les écrire en vers libres. Dans un sujet aussi varié que la nature, on ne pouvait trop varier les formes de la versification. Ce qui importait plus encore, c'était de varier les mouvements de la composition, et pour cela l'auteur a imaginé d'introduire dans un poème, purement descriptif de sa nature, les effets de la poésie dramatique et lyrique, ou plutôt un mélange de l'une et de l'autre. Ainsi, dans le chant de l'été, au moment où les habitans des bords de l'Ebre et du Strymon, dévorés par un soleil dont aucun vent ne brise les rayons, se plaignent de l'astre qui ne les visite que pour les brûler eux et leurs moissons, Orphée paraît tout à coup sa lyre en main, et il chante sur divers modes, des hymnes de diverses mesures en l'honneur du dieu qu'on ose insulter. Parmi les bienfaits dont il lui rend grâce, il n'a garde d'oublier le pouvoir de l'Eté sur le cœur d'une belle; et il célèbre la douce victoire que cette saison lui a fait remporter sur Eurydice jusque-là insensible ou du moins maîtresse de ses sens. Cette scène d'un goût simple et antique fait tout le sujet du second chant. Dans le quatrième chant, celui de l'hiver, l'auteur ne donne pas une forme moins heureuse à l'éloge ou plutôt à l'apologie qu'il fait de cette triste saison. Il feint que dans une soirée d'hiver, chez Ninon, l'excessive rigueur du froid a pour ainsi-dire engourdi,

glacé les esprits ordinairement si brillans et si faciles des Châteauneuf, des Saint-Aulaire, des Lafare, des Voltaire en ce moment rassemblés chez la moderne Aspasie, et qu'alors Chaulieu, digne élève de Gassendi et d'Epicure, saisi d'une inspiration subite, s'est mis à leur développer la nécessité et les bienfaits de cette saison qui n'est pour la nature qu'un sommeil réparateur, et sur-tout à leur montrer la consolante perspective des richesses et des délices dont l'homme doit lui être bientôt redevable. Cette belle théorie est exposée avec plus de profondeur et d'esprit encore dans un autre morceau du même chant, où l'auteur met aux prises Arimane, le génie du mal, avec Oromase, le génie du bien. Le premier, disposant des saisons et voulant plaire aux hommes pour leur nuire plus sûrement, fait régner sans cesse une saison qui réunit les avantages du printemps et de l'automne ; cependant les champs et les arbres produisant toujours ne tardent point à s'épuiser ; les débris de la végétation s'amoncellent et se corrompent ; les eaux toujours croissant, se débordent, croupissent et empoisonnent l'air ; la terre est en proie aux insectes dévorans et aux reptiles vénimeux ; l'humanité allait périr, lorsque Oromase, sagement rigoureux,

Ordonna que des feux assidus et constants  
Succédaissent toujours aux humides printemps,  
Et que l'hiver froid et avare et monotone,  
Suivît et répartît le faste de l'automne.

J'ai donné, je crois, une suffisante idée de la manière dont le poème est composé : il me reste à faire connaître de quelle manière il est écrit, et quelques citations en apprendront plus là-dessus que tout ce que je pourrais en dire. M. Murville a imité de Thompson un fort beau morceau sur l'origine et la formation des fleuves. J'en vais transcrire la fin,

Je parle, l'en m'entends. O scènes ravissantes !  
Mes yeux sont éblouis d'un spectacle si beau.  
Cent fleuves souterrains, cent rivières naissantes  
Me font contempler leur berceau.  
J'aperçois leurs ondes esclaves,

Murmurant dans l'obscurité,  
Et battant contre les entraves  
Qu'en oppose à leur liberté.

Soudain, dans le creux de ces roches,  
Je vois les syphons tournoyans  
Pomper l'onde aspirée, et la craie et l'argile,  
Retardant par degrés sa course moins agile,  
Prodiguer à ces flots, dans l'ombre ensevelis,  
D'immenses réservoirs qui leur servent de lits.  
C'est de leurs vastes flancs que le monde liquide  
Nous verse ses trésors, ses perles, ses éristaux,  
Bienfaits plus grands que les métaux,  
Qu'aux entraînés des monts arrache l'homme avide.

Du haut de ces rôcs escarpés  
Qui recèlent encor l'urne de cent Naïades,  
En sources, en jets d'eaux, en nappes, en cascades,  
Bondissent les flots échappés.  
L'astre du jour qui les attire,  
De l'écharpe d'Iris leur prête les couleurs.  
L'air, leur *fragile* appui, les promène en vapeurs;  
Et les monts, dont le faite en tout tems les aspire,  
Les transforment sans cesse en fleuves, en torrens,  
Qui, sous divers climats dans l'univers errans,  
Tôt ou tard réunis, vont, d'un cours unanime,  
Du tribut de leurs eaux renouveler l'abîme;  
Et sont, par leurs retours et leurs épanchemens,  
De l'éternel fluide éternels élémens.

M. Murville n'a pas besoin d'être soutenu par les idées d'un autre, pour nous révéler en fort beaux vers les plus profonds mystères de la nature. On se plaint beaucoup, depuis la révolution, de la dévastation des forêts, et l'on attribue à cette cause les effets les plus funestes. On prétend que les arbres attiraient et fixaient les nuages qui, se résolvant en pluies sur leurs têtes, tombaient doucement de leur feuillage à leurs pieds, d'où ils filtraient au travers de leurs racines et s'échappaient ensuite en ruisseaux qui allaient porter la fertilité dans les plaines; tandis qu'aujourd'hui l'eau, n'étant plus ralentie ni dans sa chute ni dans sa course par les arbres qui garnissaient les hauteurs, descend en torrens dans les campagnes, les submerge et les couvre du gras,

tier dont elle a dépouillé les monts. M. Marville a exprimé ces plaintes d'une manière à la fois touchante et poétique, et il les a terminées par la plus heureuse friction :

Mais ces arbres géans, rebelles à Pomone,  
Mais l'orme, antique abri des troupeaux, des bergers,  
Mais ces hêtres vieillis, ces chênes vénérables,  
Ces châtaigniers, ces pins, ces aunes, ces érables,  
N'offrent plus à nos yeux troublés  
Que d'informes rameaux, que des troncs mutilés.

Elles ont décimé, nos discordes civiles,  
Les arbres dans les bois, les hommes dans les villes.  
Déjà le cerf, honneur de nos hautes forêts,  
Ne sait plus où cacher sa noueuse ramure.  
L'amour n'a plus d'asyle où dorment ses secrets.  
L'oiseau perd ses chansons, l'abeille son murmure,  
Et Diane, sa cour, ses jeux et son armure.

Déjà les Nymphes des ruisseaux  
Qui d'un cristal si pur arrosoient nos campagnes,  
Disent aux Nymphes des montagnes:  
« Pourquoi, de vos vastes arceaux,  
» Les liquides trésors versés par les Pléïades  
» Cessent ils de couler dans l'urne des Naïades ?  
» Ah ! mes soeurs, leur répond de ses tristes sommets  
» L'Oréade au front chauve, aux yeux secs et sans larmes,  
» Je tremble que ces flots qui faisaient tous vos charmes,  
» Ne soient perdus pour vous et taris à jamais.  
» On m'a ravi ma verte chevelure,  
» Qui, dans ses humides anneaux,  
» Recueillant les frimas et la neige et les eaux,  
» Rafraîchissant mon sein et baignant ma ceinture,  
» Ornaît jusqu'à mes pieds que baignait l'onde pure.  
» Je vous rendais ces biens que le ciel m'avait faits :  
» Vous le voyez, mon front n'est plus ceint de verdure ;  
» Et lorsqu'on m'ôta ma parure,  
» On vous priva de mes biensfaits. »

On a retourné de cent façons la comparaison des époques de l'année avec celles de la vie, et réciproquement. Le parallèle même est si vulgaire, que c'est à peine aujourd'hui une métaphore que de dire le *printemps de la vie* pour la *jeunesse*, ou la *jeunesse de l'année* pour le *printemps*. Il était donc très-difficile de rafraîchir la

couleur poétique d'un tableau si usé ; et cependant un peintre des *saisons* ne pouvait échapper à l'obligation de le tracer encore, fût-ce pour la millième fois. M. Murville, en prodiguant les teintes de la volupté et du sentiment, lui a donné une expression et un coloris tout nouveau :

Dans les jardins publics, aux fêtes, aux spectacles,

Vous avez vu souvent un essaim de beautés,

Aux regards indécis des hommes enchantés

De leurs piquants attraits prodiguer les miracles.

La jeune Hébé, de ses quinze ans

Pour la première fois timidement émue,

Par sa grâce modeste et ses yeux séduisans,

Exerce une puissance à son cœur inconnue.

Elle ignore le Dieu qui doit charmer ses jours.

De sa taille majestueuse

Alcine a déployé les superbes contours.

Souveraine à la fois des coeurs et des amours,

Cette beauté, fière et voluptueuse,

A pourtant de son teint vu pâlir l'incarnat;

Mais sa blancheur du lys offre encor tout l'éclat;

Et des plaisirs brûlans, qui la rendent plus belle,

Le Midi tout entier dans son oeil étincelle.

Non loin de là, mais à l'écart,

Une beauté plus simple attire votre vue.

Sa présence vous plait, sans paraître imprécue.

Au tumulte des jeux elle ne prend point part;

Ces jeux de soins plus doux distrairaient sa tendresse.

De son sein chaste et pur qu'il embrasse et qu'il presse,

Un enfant adoré savoure le nectar.

Avec ses blonds cheveux qu'il agite et dénoue,

Un autre plus folâtre et s'amuse et se joue.

Un autre, auprès d'elle endormi,

Se réveille à sa voix dont il chérit l'empire;

Assiége ses genoux qu'elles entr'ouvre à demi;

Et sur sa bouche énfin va baisser son sourire.

Les touchans attributs de la maternité

Sont dans tous les momens sa parure fidelle.

Son printemps disparaît et même son été;

Mais on sent tout ensemble et l'on pense auprès d'elle

Et quoiqu'à son déclin, plus vive et plus nouvelle,

Sa grâce s'embellit de sa fécondité.

De l'automne en mes vers cette femme est l'emblème.

Il me semble que ces divers morceaux sont d'une versification noble, facile et harmonieuse. On pourrait sans doute y désirer un peu plus de fermeté, et quelquefois un choix plus heureux de circonstances ou d'expressions; mais on y trouve les principales qualités d'un bon style, la clarté, la correction et l'élegance; nul effort d'ailleurs, nulle trace de ce néologisme ambitieux qu'on prend fort mal à propos pour de la vigueur et du génie. La pensée et l'esprit ne s'y montrent point avec affectation, l'une dans des vers secs et dogmatiques, l'autre dans des vers symétrisés, pleins de petits rapports de mots et non pas d'idées. Il y sont employés tous deux en sentimens et en images, que revêt presque toujours une expression simple avec noblesse ou figurée sans bizarrie. Enfin, l'auteur est de la bonne école; et tel qui, fier de quelques succès sans conséquence, se place fort au-dessus de lui dans sa pensée, ne serait certainement point en état d'écrire une seule page de son poème. M. Murville a eu le malheur, assez commun, d'émouvoir la bile de M. de la Harpe, qui, après l'avoir long-tems nommé son ami, et lui avoir adressé des vers charmans, est revenu à son naturel en le déchirant dans sa prose. Connaissant l'effet d'un bon ridicule en France, il lui en a donné un, celui de ne rien penser. Lui-même avait, comme on sait, de fort grandes prétentions au raisonnement et à la dialectique, et il faut convenir qu'elles étaient un peu mieux fondées que ses prétentions en poésie. Mais des gens qui n'en doivent avoir ni d'une ni d'autre sorte, ne s'en sont pas moins crus en droit de penser que M. Murville ne pensait rien, et comme ils ne se rendent pas à eux cette justice et que personne n'a daigné encore la leur rendre, ils s'établissent sans façon les juges et les supérieurs d'un homme qui est fort au-dessus d'eux pour le talent.

*L'Année champêtre* est suivie d'un certain nombre de pièces de vers, dont plusieurs ont été couronnées ou mentionnées honorablement dans les concours de l'Académie française. L'une de celles-ci est une *Epître à Voltaire*, qui n'obtint que le premier *accessit*, parce que M. de Laharpe, membre de l'Académie, enfreignant

enfreignant les lois de sa compagnie, et sur-tout celles de la délicatesse, envoya au concours une pièce qui eut le prix. M. Murville en fit publiquement le reproche à M. de Laharpe, dans une lettre qu'il a réimprimée ici. M. de Laharpe n'y répondit pas. On sait comment il faut expliquer ce silence de la part d'un homme pour qui la polémique avait tant de charmes.

AUGER.

*VOYAGE EN POLOGNE ET EN ALLEMAGNE*, fait en 1793, par un Livonien, où l'on trouve des détails très-étendus sur la révolution de Pologne, en 1791 et en 1794, ainsi que la description de Varsovie, Dresde, Nuremberg, Vienne, Munich, etc., traduit de l'allemand. Deux vol. in-8°. — 1807. A Bruxelles, chez Weissenbruch, imprimeur-libraire, place de la Cour, n° 1085; et à Paris, chez Ant.-Aug. Renouard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 55.

Les voyages que l'on imprime aujourd'hui, sont un peu comme les poèmes que l'on nous donne. On y entasse les descriptions des montagnes, des vallées, du cours des fleuves, des forêts, les remarques minéralogiques, les préceptes agraires, mais il n'y est presque jamais question de l'homme, sans lequel les paysages les plus beaux sont froids et inanimés. L'auteur du Voyage que nous annonçons n'a point ce défaut. Il entre, il est vrai, dans les détails dont il est nécessaire d'être instruit, pour connaître à fond le climat de la contrée qu'il parcourt, mais il peint l'homme social; et quoiqu'il ne juge pas tout avec une égale impartialité, ses observations sont souvent fines, quelquefois profondes, et presque toujours piquantes. Le traducteur, dont le style n'est pas aussi correct qu'il pourrait l'être, lui a cependant rendu le service de l'abréger, et nous l'abrégerons encore en le citant. L'auteur perd beaucoup de pages à nous renier sous les yeux le système politique de la république de Pologne. Tout cela pouvait être intéressant lorsqu'il écrivit ce Voyage, quoique la constitution de ce pays fut déjà considéra-

X

blement altérée : mais aujourd'hui que les événemens dont l'Europe entière vient d'être témoin ont totalement anéanti cette constitution , et que la Pologne a changé de forme de gouvernement , et même de maître , nous ne nous intéresserions pas plus à la noblesse polonaise , à son Sénat , à ses Dictes , à son Roi , qui n'en était pas un , qu'aux deux prétendus Rois de Lacobé-mone , à son Sénat et à ses Éphores. Nous suivrons donc seulement le voyageur dans ses courses , et nous séjournerons avec lui dans les villes principales par lesquelles il a passé , lorsque le récit de ce qu'il y a vu nous paraîtra susceptible de plaire au lecteur. Nous allons commencer par le tableau d'une grande maison , et de l'intérieur d'une des familles les plus illustres de Varsovie , ce qui donne à peu près l'idée des autres. C'est l'auteur qui parle : « Cette famille est composée de cinq personnes , le prince , la princesse son épouse , deux fils et une fille. Le lieu de sa résidence n'est point fixe , et il n'est jamais deux ans de suite dans le même endroit..... Partout où la famille se trouve , il y a tous les jours grande cour , où se rendent , par devoir , les nombreux officiers qu'elle entretient pour la gestion de ses biens , et les cliens qu'elle a , sous les rapports politiques , et que les voisins fréquentent aussi par politique ou par politesse. On tient table ouverte , on donne spectacle , concert , et des fêtes champêtres. Quand la famille voyage , elle emmène avec elle toutes les personnes dont elle a besoin , telles que gouverneurs pour les enfans , aumôniers , valets-de-chambre , musiciens , médecins , secrétaires et domestiques. Tout ce monde suit en carrosse. On emmène en chariots les garderoberies , le vin , les batteries de cuisine , et les lits. Cela forme une longue suite de voitures et de chevaux conduits par des cochers , des écuyers , des palfreniers..... Les auberges étant la plupart très mauvaises , on porte des tentes qu'on dresse là où l'on veut reposer. On peut dire qu'un pareil camp ressemble à ceux des anciens patriarches. Lorsque le voyage a lieu dans les pays étrangers , la suite n'est pas aussi nombreuse , mais rarement elle comprend moins de trois à quatre voitures à six chevaux. Veut-

» on faire quelque séjour dans une grande ville , où loue  
 » un hôtel entier , et on s'y installe complètement. On  
 » y donne des dîners , des soupers , des bals , et à jouer.  
 » On voit la meilleure compagnie , et on admet les  
 » parasites de toute espèce. Souvent la princesse se plaît  
 » mieux que le prince dans une ville , y reste avec sa  
 » cour , et lui , va plus loin avec la sienne. Elle est à  
 » Vienne , et lui à Rome ; en retournant en Pologne , il  
 » la rencontre à Pise , se rendant à Naples.... La famille  
 » est quelquefois ainsi dispersée par toute l'Europe , ses  
 » ducats roulent partout , et ce n'est qu'après des années  
 » qu'elle se trouve enfin réunie à Varsovie.... Chacun  
 » a son appartement séparé , et ses gens à soi. Ceux-ci  
 » se tiennent si strictement à ce qui est de leur ressort ,  
 » que fort souvent le maître ou la maîtresse n'ont per-  
 » sonne à leurs ordres , à l'instant même où il y a douze  
 » domestiques dans la maison. Un étranger , ayant af-  
 » faire au maître , s'adresse par hasard à un des gens  
 » de madame , il en tire à peine une réponse ; tout au  
 » plus on lui indique la chambre du domestique du  
 » maître. Là se trouvent souvent dix personnes qui y  
 » attendent une onzième pour les annoncer. Le prince  
 » se lève plus ou moins tard , suivant l'heure à laquelle  
 » a fini le souper ou le bal de la veille. La grande porte  
 » du palais reste fermée jusqu'à ce qu'il soit visible ;  
 » mais la petite porte est ouverte. C'est par-là que se  
 » glissent les affidés , les cliens , les officiers de la famille ,  
 » les créanciers , les solliciteurs , les savans et les artistes ,  
 » s'ils ont quelque chose à demander au prince. Les  
 » domestiques les reçoivent avec un *pan spie !* c'est-à-  
 » dire , *Monsieur dort.....* D'autres qui connaissent le  
 » terrain , vont rendre visite à un des secrétaires ou  
 » des pages , exposent leur affaire , accompagnent *cela*  
 » d'un présent , ou donnent à entendre qu'ils ne seront  
 » point ingrats , ils sont introduits par une porte dé-  
 » robée. On trouve le prince dans son lit , ou en pei-  
 » gnoir , devant sa cheminée , seul , ou entouré de ses  
 » cliens , de solliciteurs et de personnes qui sont venues  
 » lui faire la cour..... S'il n'y a point Diète , le prince  
 » sort et va se promener à cheval hors de la ville , ou  
 » à pied rendre visite à ses connaissances , ou bien il

» se glisse dans le faubourg de Cracovie chez une jeune  
» personne qu'il entretient *en forme*, ou qu'il ne voit  
» qu'en passant.... Sur ces entrefaites, l'appartement  
» de madame commence à être en mouvement. Comme  
» elle ne s'est couchée qu'à minuit, elle ne se lève  
» qu'entre dix et onze heures. Elle trouve auprès de  
» son lit deux ou trois amies qui lui font part de leurs  
» remarques sur la société de la veille, et qui écoutent  
» les siennes. On concerte une fête pour la journée....  
» Pour ne pas manquer un rendez-vous dans le *Jardin*  
» *de Saxe*, elle passe à la hâte un élégant déshabillé  
» du matin, se met autour de la tête un mouchoir de  
» mousseline d'une blancheur éclatante, et qui descend  
» si bas qu'il ne laisse apercevoir que deux yeux bril-  
» lans.... Une autre fois elle sonne pour son déjeûner,  
» et dit de faire entrer les personnes qui sont dans son  
» antichambre; ce sont des marchands des deux sexes,  
» et de toutes les sortes, qui apportent des objets nou-  
» veaux et de vieux comptes; ce sont des peintres, de  
» pauvres honteux, des généalogistes, des virtuoses  
» étrangers qui viennent l'inviter à un concert, des  
» coiffeurs nouvellement arrivés de Paris, des dentistes  
» et autres gens. Ils entrent tous pêle-mêle avec des  
» seigneurs à croix et à cordons qui ne rougissent pas  
» d'avoir recours à la femme pour arriver plus sure-  
» ment au mari.... Tandis que tout cela se passe dans  
» la demeure du prince et dans celle de sa femme, les  
» enfans ne restent pas oisifs. Il est venu dans la chambre  
» de la fille des maîtres de langue, de danse, de mu-  
» sique et de dessin qui ont donné leur leçon, ou qu'on  
» a renvoyés, parce que la princesse avait mal à la tête  
» ou envie de broder. On entend dans la chambre des  
» fils le bruit des violons et le *sifflement* des flûtes mêlés  
» au cliquetis des fleurets, aux voix qui détonnent une  
» polonaise, aux cris de joie d'une demi-douzaine de  
» jeunes gens, qui se poursuivent, se battent, et jettent  
» les chaises et les tables les unes sur les autres. Au milieu  
» de ce vacarme, on peut distinguer les voix des maîtres  
» de danse et d'escrime, et celle du gouverneur, qui  
» prient, menacent, jurent, et sont accompagnées de  
» grands éclats de rire. Dans la cour, quelques chevaux

» tartares , que les princes , leurs compagnons et leurs  
 » écuyers doivent monter , battent le pavé , et par leurs  
 » soubresauts fatiguent les voix rauques et les fouets  
 » des palfreniers. Enfin la bruyante jeunesse se précipite au bas des escaliers , saute sur les chevaux , s'élançe hors de la porte , et la tranquillité renait dans le palais . »

Il y a de la variété et du mouvement dans ce tableau que nous avons considérablement abrégé et dont nous ne donnerons pas la suite. Il n'aurait pas été indigne du pinceau de Téniers ou de Vateau. La description de la Pologne remplit tout le premier volume de ce Voyage , et occupe même les premières pages du second. Ensuite l'auteur part pour Dresde , visite Berlin , Munich , Salzbourg , Vienne , et se rend enfin à Balzano , qui est le terme de ses courses. Voici comme il peint les mœurs et sur-tout l'économie des habitans de Dresde. Nous nous permettrons de l'abréger encore , parce qu'il a le défaut des auteurs allemands qui ne savent pas s'arrêter où il faut.

« On a peine à s'apercevoir que Dresde soit la résidence de ministres , de généraux , d'employés d'un grade supérieur , et de particuliers opulens : et ce pendant le nombre de toutes ces personnes est considérable. On n'y voit point cette quantité de voitures magnifiques , cette suite nombreuse de domestiques , ces écuries somptueuses , ces assemblées brillantes , ces repas splendides , ces parties de plaisir , choses si fréquentes dans les autres capitales. En revanche on n'y entend point parler d'hommes fameux par leurs dettes , ni de marchands ou d'artisans trompés et ruinés par des débiteurs du grand ton. Plusieurs employés au service de l'Etat , qui , dans de petites résidences , ne peuvent se passer de chevaux , ni de voitures , ici vont à pied , et , les jours de cérémonie , prennent une chaise à porteurs. Comment un conseiller se croirait-il obligé de faire de la dépense en ce genre , ou comment oserait-il la faire , lorsqu'il voit des ministres vêtus d'un simple frac , et allant à pied ?.... Il est , je crois , sans exemple , qu'un commerçant ait des chevaux et une voiture ; on n'en voit

» qu'à deux ou trois banquiers. Les personnes de cette  
 » classe ont tout au plus un cabriolet , ou une demi-  
 » fortune , et une petite maison de campagne dans un  
 » village voisin pour y passer le tems dans la belle  
 » saison..... Il ne faut pas s'imaginer que cette économie  
 » dégénère en avarice. Dans les occasions convenables ,  
 » on se montre d'une manière analogue à sa fortune.  
 » On est aussi éloigné de la profusion de Varsovie que  
 » du faste espagnol de Vienne. On présente en mets  
 » exquis et en vins recherchés tout ce que peut désirer  
 » un palais délicat qui ne veut que jouir..... On vous  
 » régale aussi d'une conversation plus agréable , plus  
 » spirituelle , et plus variée , que dans les deux capi-  
 » tales citées. Les personnes du grand monde des deux  
 » sexes , y sont plus instruites , et ont plus d'esprit que  
 » dans beaucoup d'autres résidences de l'Allemagne.»

Nous ne suivrons pas l'auteur à Nuremberg , à Berlin ,  
 à Munich , à Vienne même , quoiqu'il y ait des détails  
 intéressans dans les tableaux qu'il nous donne de ces  
 villes capitales : mais à quelques nuances près , les phys-  
 ionomies y sont les mêmes. A Nuremberg les arts sont  
 un peu mieux cultivés , à Berlin la haute société est  
 plus austère , à Munich plus affable et plus hospitalière ,  
 à Vienne plus imposante et plus froide. C'est le résultat  
 de ses observations , et il est en général exact. Nous  
 allons terminer cet article par la description des salines  
 de Salzbourg , qui sont situées auprès de la petite ville  
 de Hallein , où l'on purifie le sel que l'on trouve brut  
 dans une montagne des environs appelée Durremberg.

« Je m'étais muni à Salzbourg d'une permission pour  
 » voir les mines. A mon arrivée à Hallein , je l'envoyai  
 » au bureau d'administration afin qu'on fit connaître  
 » au directeur quel était mon dessein. Comme on m'a-  
 » sura qu'il se passerait deux heures avant que la ré-  
 » ponse vînt , je me fis servir à dîner ; après quoi je me  
 » mis en chemin pour la mine. On s'y rend ordinaire-  
 » ment à cheval ou en traîneau ; mais ces deux manières  
 » d'aller ne me plurent pas. Je préférâi marcher..... Je  
 » ne trouvai le chemin ni trop long ni trop rude ; et la  
 » diversité des points de vue , qui changeaient à chaque  
 » instant , me rendit la promenade très-agréable....

» Après avoir monté pendant environ une heure, on  
 » découvre devant soi un petit village avec une jolie  
 » église bâtie en marbre d'un rouge pâle, qui contribue  
 » beaucoup à l'embellissement du paysage. A environ  
 » deux cents pas plus loin, on atteint le but de son  
 » voyage, en arrivant dans une auberge où le directeur  
 » de la mine attend les curieux avec le costume néces-  
 » saire pour entreprendre la visite. En entrant, j'a-  
 » perçus un être d'une forme singulière, et vêtu de  
 » blanc, qui s'enfuit bien vite.... Le directeur m'ayant  
 » conduit dans un cabinet, m'apprit qu'une société  
 » devait visiter la mine en même temps que moi. Il défit  
 » le paquet des vêtemens dont on se couvre pour faire  
 » cette excursion, et je devinai alors ce que c'était que  
 » l'espèce de fantôme qui m'avait frappé en entrant. Il  
 » m'expliqua le reste. C'était une jeune femme qui était  
 » venue d'une ville voisine avec son frère et sa sœur  
 » aimée. L'habillement consiste en une casaque blanche,  
 » des culottes de même couleur, des bas de coton, très-  
 » longs, très-larges, de grands souliers avec des semelles  
 » fort épaisses, un tablier de peau, des gants tricotés,  
 » et enfin une coiffe qui met à l'abri ce qui couvre la  
 » tête. Les culottes, la casaque et les bas, sont assez  
 » amples, pour qu'on ne soit pas obligé de défaire ses  
 » habits en les passant..... La bonne humeur que cet  
 » appareil excita en nous, fit que, dès le premier abord,  
 » nous fûmes ensemble comme d'anciennes connais-  
 » sances. Nous entrâmes dans la mine, précédés du  
 » directeur..... Le sol est argileux, et de dureté iné-  
 » gale. En avançant, nous eûmes le plaisir de jouir de  
 » l'effet admirable produit par les torches que chacun  
 » tenait à la main. Leur lumière était réfléchie par les  
 » parois et les voûtes de la galerie couvertes de sel  
 » cristallisé. Les facettes nombreuses du minéral décom-  
 » posaient les rayons de la lumière, et produisaient une  
 » variété de couleurs admirables.... Le directeur avait  
 » fait quelques dispositions pour rendre notre course  
 » plus amusante, en plaçant de distance à autre, un  
 » ouvrier occupé à quelque ouvrage particulier. L'un  
 » continuait à creuser la galerie ; l'autre chariait la  
 » terre en-dehors. Un troisième raccommodait le con-

» duit où passe la saumure. Tout-à-coup le directeur  
» s'arrêta sur les bords d'un abîme profond, dont la  
» lumière de nos torches ne nous faisait apercevoir que  
» quelques pieds. Il faut descendre là-dedans, nous  
» dit-il. Nos dames, alarmées de la proposition, s'in-  
» formèrent s'il n'y avait pas une autre route pour  
» arriver où nous voulions parvenir. Sans faire atten-  
» tion à leur inquiétude, il répondit que c'était le seul  
» chemin. En même tems il posa son tablier sur deux  
» poutres arondies, très-lisses, et qui se prolongeaient  
» dans l'abîme, en direction oblique, et parallèlement  
» entre elles : à côté était une corde à laquelle on pou-  
» vait se retenir. Après s'être assis sur son tablier, il  
» pria un des hommes de notre société de s'asseoir de la  
» même façon derrière lui, de faire placer ensuite une  
» dame, et ainsi alternativement des autres..... Dans  
» un clin-d'œil nous glissâmes avec lui au fond de  
» l'abîme. Nous étions déjà à terre, que nos compagnes  
» n'avaient pas encore achevé de pousser le soupir que  
» leur inspirait la crainte du danger..... On donne le  
» nom de rouler à cette manière expéditive de descen-  
» dre..... L'esprit inventif du directeur nous avait mé-  
» nagé pour le dernier moment, le coup-d'œil le plus  
» beau. Il nous mena, à ce qu'il semblait, vers l'entrée  
» d'une nouvelle galerie; nous nous y enfonçâmes, et  
» tout-à-coup s'ouvrit devant nous une voûte noire,  
» dont la lumière des flambeaux nous faisait connaître  
» la vaste étendue. Au premier aspect, elle présentait  
» l'image d'un ciel sombre, où quelques étoiles bril-  
» laient dans l'éloignement; dès que l'œil était fait à  
» leur éclat, elles se perdaient, et avaient l'air d'exha-  
» laisons flamboyantes qui éclairaient les objets d'alen-  
» tour, et leur communiquaient ce demi-ton de jour  
» et d'ombre qui plaît tant à l'entrée d'une grande  
» grotte. Celle-ci doit être visitée par les auteurs de  
» romans, jaloux de produire quelque grand effet dans  
» la nouvelle manière qu'on a adoptée pour ce genre  
» de composition. Autrement tous leurs efforts d'imá-  
» gination ne produiront que des esquisses informes,  
» lorsqu'ils auront à décrire des cavernes, des salles  
» souterraines, des tombeaux, des prisons, et autres

» objets lugubres et terribles. Cette grotte peut con-  
 » tenir sept cent mille seaux d'eau. Elle ressemblait  
 » beaucoup en ce moment à la grande place d'une ville  
 » qui serait illuminée tout à l'entour ; ce qui faisait pa-  
 » raire son étendue encore plus vaste. La mine ren-  
 » ferme trente-trois cavernes semblables. Celle où nous  
 » étions est la plus grande. Voici quel est leur usage. On  
 » y fait entrer de l'eau douce, qui délaye les parties  
 » salines dont leurs parois sont imprégnées. On l'y laisse  
 » un certain temps, pour qu'elle en soit bien saturée,  
 » après quoi on la conduit, par des canaux, à Hallein,  
 » où on la fait bouillir et évaporer, pour en retirer le  
 » sel. Après avoir parcouru cette grotte dans toute  
 » son étendue, nous vîmes s'avancer une espèce de cha-  
 » riot traîné par deux ouvriers de la mine. Nous nous  
 » y assîmes tous. Nos conducteurs nous menèrent, au  
 » grand trot, par une belle galerie en pente, taillée en  
 » partie dans une couche de marbre blanc, et nous  
 » revîmes la clarté du jour. Nous retrouvâmes nos vête-  
 » mens dans un moulin à scie, peu éloigné de là, où  
 » nous prîmes congé de notre obligeant directeur et de  
 » ses ouvriers. »

On voit par ce morceau, et la petite excursion contre les romanciers à aventures surnaturelles, que l'auteur joint le talent de la satire à celui de la peinture. Cet ouvrage peut d'ailleurs être très-utile à ceux qui voyagent en Livonie, en Lithuanie, en Courlande, en Saxe, et même dans toute l'Allemagne. On y remarque une foule d'observations sur les gîtes, les auberges, les maîtres de poste et leurs postillons, indispensables à connaître à ceux qui parcourent ces contrées. L'ouvrage est terminé par un sommaire rapide des événemens qui ont accompagné et consommé la révolution de la Pologne. Ce morceau est beaucoup mieux écrit que le voyage, dans lequel le traducteur s'est permis quelques incorrections et des *germanismes* qui peuvent disparaître dans une seconde édition que le succès de l'ouvrage doit rendre très-prochaine.

M.

## VARIÉTÉS.

**SPECTACLES.** — *Théâtre de l'Impératrice.* — Première représentation des *Torts apparens*, ou les Valets menteurs ; comédie en trois actes et en vers.

Luzincourt, jeune médecin, et Clarisse, fille d'un provincial, s'aiment tous deux. Pendant l'absence de Luzincourt, le père de Clarisse projette de donner pour époux à sa fille le vieux Dormont, âgé de 72 ans, et possesseur d'une fortune immense. Pour réussir dans ce projet il gagne la femme-de-chambre de Clarisse et le valet de Luzincourt, qui est de retour ainsi que son maître. Lisette persuade à sa maîtresse que son amant l'a oubliée à Paris, et Frontin soutient à son maître que c'est de son plein gré que Clarisse épouse Dormont. Les amans ainsi prévenus ne se voient que pour se faire des reproches qui les entretiennent dans leur erreur. Dormont, qui craint les effets du mariage, veut consulter Luzincourt à ce sujet. Frontin prend des habits de médecin, le reçoit à la place de son maître, et lui soutient que le mariage est un spécifique souverain contre tous les maux du corps ; le vieillard le quitte pour hâter son union : cependant Clarisse et Luzincourt s'expliquent et reconnaissent la fourberie de leurs valets. Le véritable médecin assure à Dormont que le mariage ne lui convient nullement. Le père de Clarisse unit les deux amans, et le septuagénaire supplanté, pousse la bonté jusqu'à assurer aux deux époux la moitié de sa fortune.

Frontin, déguisé en médecin, rappelle un peu Sganarelle. La scène de la consultation n'est pas comique ; en effet, peut-on rire au détail minutieux de tous les maux qui accablent l'homme à la fin de sa carrière ?

Une intrigue bien usée, de vieilles et mauvaises plaisanteries sur les médecins, des quiproquos, des scènes de dépit et d'amour, voilà de quoi se compose cette nouvelle comédie.

La pièce en général a été bien jouée, sur-tout par M<sup>me</sup> Molière, que son talent a placée depuis long-tems sur le premier rang de ce théâtre.

L'auteur demandé a gardé l'anonyme, quoique cependant son ouvrage eût obtenu assez de succès pour pouvoir être nommé décentement.

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

( EXTÉRIEUR.)

**ANGLETERRE.** — *Londres, le 25 Janvier.* — L'émancipation des Catholiques d'Irlande, les traités avec le Portugal, avec les Etats-Unis, et l'expédition de Copenhague sont toujours les objets de discussion dont le parlement d'Angleterre s'occupe. Lord Hawkesbury a été jusqu'à demander que la chambre des pairs votât des remerciemens aux officiers de terre et de mer qui ont été chargés de l'expédition de Copenhague. Cette motion combattue par lord Holland et par M. Grey a cependant été adoptée. — Après de longs débats entre M. Rose et M. Eden dans la chambre des communes sur l'acte de la dernière session, lequel établit un règlement entre le commerce des Etats-Unis et l'Angleterre, la chambre s'est formée en comité, et le bill sera proposé à la discussion.

— Les journaux anglais sont remplis de conjectures sur la destination de deux escadres françaises, l'une sortie le 17 janvier de Rochefort, l'autre sortie de Brest; toutes deux ayant à bord des troupes de débarquement.

**SERVIE.** — *Belgrade, le 10 Janvier.* — Le sénat servien, séant à Belgrade, a adopté, dans sa séance du 2 de ce mois, le premier article du projet de constitution, proposé par M. le conseiller-d'état Rodofinikin; il est relatif à la vente des terres et des maisons. Les trois articles contenant la division de la Servie en districts, l'établissement de douanes sur les frontières du côté de l'Autriche, et les moyens de faire fleurir l'industrie et le commerce, ont été ajournés jusqu'aux prochaines séances.

Le 4 et le 5, le sénat s'est occupé uniquement de la nomination des membres des tribunaux dans les villes, et des juges dans les villages.

Le 9, on a envoyé aux autorités du pays les lois et instructions d'après lesquelles les tribunaux doivent procéder en matière de droit et de politique; elles sont imprimées en langue illyrienne.

— Depuis le mois de novembre dernier, il existe à Belgrade un établissement destiné à l'éducation de la jeunesse; il est formé d'après le mode allemand, et sous la direction d'un savant grec, nommé Thoside Obradowitsch. D'après

un ordre du sénat, les écoles illyriennes subsistantes dans les autres villes et dans les principaux villages, seront organisées sur le même pied.

**AUTRICHE.** — *Vienne, le 21 Janvier.* — L'empereur a donné ordre d'augmenter les fortifications de la ville de Braunau, et déjà plusieurs ingénieurs s'occupent de la confection d'un plan qui sera soumis à l'approbation de l'archiduc Jean, directeur en chef du génie militaire.

— Les garnisons de tous les régimens autrichiens vont être changées, et il y aura en conséquence une dislocation générale de l'armée, d'après un plan auquel l'archiduc Charles a lui-même travaillé, et que l'empereur vient de ratifier. Le but de cette mesure est de faciliter l'approvisionnement des corps, et sur-tout de faire une répartition plus uniforme de toutes les charges sur les diverses provinces de la monarchie autrichienne.

Comme notre cour est actuellement en paix avec toutes les puissances du Continent, tous les cordons de troupes vont être dissous, excepté celui qui est stationné le long des frontières de la Turquie. Les districts situés sur le Golfe Adriatique recevront seuls quelques troupes destinées à repousser tout débarquement que les Anglais pourraient vouloir tenter par la suite.

#### (INTÉRIEUR).

**Sénatus-Consulte.** — Sur le rapport présenté au sénat par M. Treilhard, orateur du conseil-d'état, relativement à la création d'une nouvelle grande dignité de l'Empire, sous le titre de gouverneur-général, le sénat a rendu le sénatus-consulte qui suit.

#### Sénatus-Consulte, du 2 Février 1808.

Art. I<sup>e</sup>. Le gouvernement général des départemens au-delà des Alpes est érigé en grande dignité de l'Empire, sous le titre de *gouverneur-général*.

II. Le prince-gouverneur-général jouira des titres, rang et prérogatives attribués aux autres princes grands dignitaires. En conséquence les dispositions des articles XXXIV, XXXV, XXXVI, XLVI et LI de l'acte des constitutions du 28 floréal an 12, lui seront applicables.

III. Dans l'étendue de son gouvernement, et lorsque S. M. I. ne sera point présent, il prendra rang avant les autres titulaires des grandes dignités, et immédiatement après les princes français.

IV. Il exercera, dans les départemens au-delà des Alpes les fonctions

suivantes, concurremment avec les princes grands dignitaires auxquels elles sont attribuées :

1<sup>o</sup>. Il portera à la connaissance de l'Empereur les réclamations formulées par les collèges électoraux ou par les assemblées de cantons desdits départemens, pour la conservation de leurs priviléges ;

2<sup>o</sup>. Il recevra le serment des présidens des collèges électoraux et des assemblées de cantons, des présidens et des procureurs-généraux des cours et tribunaux, des administrateurs civils et des finances, des majors, chefs de bataillon et d'escadron de toutes les armes ;

3<sup>o</sup>. Lorsque S. M. I. et R. se trouvera dans les départemens au-delà des Alpes, le gouverneur-général présentera au serment les généraux et fonctionnaires publics admis à le prêter devant elle.

Il présentera également les députations des collèges électoraux des villes, des cours et des tribunaux.

4<sup>o</sup>. V. Il présidera l'assemblée du collège électoral du département de Gênes.

5<sup>o</sup>. VI. Le présent sénatus-consulte organique sera transmis, par un message, à S. M. Impériale et Royale.

*CONSEIL-D'ETAT.* — Séance du samedi 6 février. — Sa Majesté étant en son Conseil, une députation de la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, composée de MM. Bougainville, président de l'Institut; Tenuon, vice-président; Delambre, Cuvier, secrétaires; de MM. Largrange, Monge, Messier, de Fleurieu, Charles, Berthollet, Haüy, Lamarck, Thouin, de Lacépède et Desessarts, membres de l'Institut, et présentée par S. Ex. le ministre de l'intérieur, est admise à la barre du Conseil.

*Discours de M. Bougainville, président de l'Institut.*

SIRE, Votre Majesté Impériale et Royale a ordonné que les classes de l'Institut viendraient dans son Conseil lui rendre compte de l'état des sciences, des lettres et des arts, et de leurs progrès depuis 1789.

La classe des sciences physiques et mathématiques s'acquitte aujourd'hui de ce devoir, et si je me présente à la tête des savans qui la composent, c'est à mon âge que je dois cet honneur.

Mais, Sire, telle est la diversité des objets dont cette classe s'occupe que, même avec la précision dont un savoir profond et l'esprit d'analyse donnent la faculté, le rapport qui en contient l'exposé exige une grande étendue.

Ce n'est donc que de l'esquisse, et pour ainsi dire de la préface de leur ouvrage, que MM. Delambre et Cuvier vont faire la lecture.

Je ne me permets qu'une seule observation; c'est que l'époque de 1789 à 1808, en même tems qu'elle sera pour les événemens politiques et militaires une des plus mémorables dans les fastes des peuples, aussi une des plus brillantes dans les annales du monde savant.

La part qui est due aux Français pour le perfectionnement des méthodes analytiques qui conduisent aux grandes découvertes du système du Monde , et pour les découvertes même dans les trois règnes de la nature , prouvera que si l'influence d'un seul homme a fait des héros de tous nos guerriers , nos savans honorés par la protection de Votre Majesté qu'ils ont vue dans leurs rangs , sont en droit d'ajouter des rayons à la gloire nationale.

— L'étendue des discours de MM. Delambre et Cuvier ne nous permettent point de les citer ; mais nous nous empressons de consigner ici la réponse flattante et encourageante que S. M. a bien voulu leur adresser :

*« Messieurs les présidens , secrétaires et députés de la première classe de l'Institut , j'ai voulu vous entendre sur les progrès de l'esprit humain dans ces derniers tems , afin que ce que vous auriez à me dire fût entendu de toutes les nations et fermât la bouche aux détracteurs de notre siècle , qui , cherchant à faire rétrograder l'esprit humain , paraissent avoir pour but de l'éteindre . »*

*« J'ai voulu connaître ce qui me restait à faire pour encourager vos travaux , pour me consoler de ne pouvoir plus couronner autrement à leurs succès. Le bien de mes peuples et la gloire de mon trône sont également intéressés à la prospérité des sciences . »*

» Mon ministre de l'intérieur me fera un rapport sur toutes vos demandes : vous pouvez compter constamment sur les effets de ma protection . »

Nous ajouterons au récit de cette séance mémorable une circonstance qui nous paraît digne d'être recueillie. S. M. l'Empereur a daigné faire donner des sièges à M. de Bougainville , président de l'Institut , et à M. Tenon , vice-président , l'un et l'autre octogénaires .

— Sur un rapport très-détailé de MADAME Mere , relativement aux améliorations à faire dans les établissements des Sœurs de la Charité , S. M. l'Empereur a rendu le décret suivant le 3 février .

1°. Il est accordé , sur le budget des dépenses du ministre des cultes , pour la présente année 1808 , une somme extraordinaire de 182,500 fr. aux différentes maisons de Sœurs de la Charité , pour frais de premiers établissements , laquelle somme sera employée conformément à l'état ci-joint .

2°. Un somme de 150,000 fr. sera portée tous les ans sur le budget du même ministre , pour les dépenses annuelles de ces maisons .

3°. Toutes les maisons que les différentes associations des Sœurs de la Charité ont demandées pour le service de leurs établissements , leur sont accordées .

La répartition et l'emplacement des maisons qui leur sont accordées, seront conformes à l'état joint au décret.

4°. Notre ministre des cultes nous fera un rapport général sur ces différens établissemens, et nous proposera, dans le plus court délai, le détail de leurs institutions, selon l'esprit général de ces établissemens.

---

## ANNONCES.

*Recueil des historiens des Gaules et de la France*, contenant la suite des monumens des trois règnes de Philippe I<sup>er</sup>, de Louis VI, dit *le Gros*, et de Louis VII, surnommé *le Jeune*, depuis l'an 1060 jusqu'en 1180 ; par M. Michel-Jean-Joseph Brial, ancien religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, membre de l'Institut impérial de France. — Tome quatorzième, in-folio. Prix, 30 fr., et 40 fr. franc de port. Il a été tiré quelque exemplaires sur grand papier satiné : prix, 60 fr., et 70 fr. franc de port. À Paris, de l'Imprimerie impériale, et ne se vend que chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23, acquéreur du fonds de M. Buisson et de celui de M<sup>o</sup> Desaint.

*Nota.* On peut se procurer à la même adresse, les treize premiers volumes, lesquels se vendent tous séparément.

Le Tome quinzième est sous presse, et paraîtra sous denx mois.

On trouve également, au Bureau du *Mercure*, tous les ouvrages qui sont annoncés dans chaque Numéro.

*Mémoires historiques, littéraires et critiques de Bachaumont*, depuis l'année 1762 jusques 1788, ou Choix d'anecdotes historiques, littéraires, critiques et dramatiques ; de bons mots, d'épigrammes, de pièces fugitives, tant en prose qu'en vers ; de vaudevilles et de noëls sur la Cour ; de pièces peu connues ; des éloges des savans, des artistes et des hommes de lettres ; extraits des *Mémoires secrets de la république des lettres*, et mis en ordre par J. T. M...e. — Deux vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 15 fr. franc de port. À Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cour, n° 4.

*Les Métamorphoses d'Ovide*, représentées en cent quarante estampes gravées au burin, sur les dessins des meilleurs peintres français, par les plus habiles graveurs ; accompagnées de la traduction française de M. l'abbé Banier. — IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> livraisons. Prix de chaque livraison, composée de six planches et du texte, sur grand-raisin vélin, port franc, 5 fr. 50 cent. ; le même, sur grand-raisin d'Auvergne, 2 fr. 50 cent.

Il paraît deux livraisons par mois, à commencer du 1<sup>er</sup> novembre 1807.

L'ouvrage complet est composé de vingt-quatre livraisons, formant deux gros volumes grand in-8°. Ayant attendu qu'il fut achevé d'imprimer pour l'annoncer par souscription, ceux qui voudront prendre de suite les vingt-quatre livraisons, ne paieront le papier vélin que 72 francs.

au lieu de 84, et le papier grand-raisin fin d'Auvergne, que 48 au lieu de 60. Pour le port franc par la poste, on ajoutera 4 fr. La poste ne se charge pas de livres reliés.— La reliure en veau coûtera 6 fr. ; en veau filet, 8 fr. ; et en veau filet tranche dorée, 10 fr. ; en maroquin rouge, vert ou bleu, 18 fr. par exemplaire.

A Paris, chez Desray, libraire, rue Hautefeuille, n° 4, près celle Saint-André-des-Arcs.

*Oeuvres poétiques de Boileau Despréaux*, avec des notes de P. D. E. Le Brun, membre de l'Institut national, classe de la littérature française, de plusieurs Académies de France et étrangères, et de la Légion d'honneur, ornées d'un superbe portrait de feu M. Le Brun, gravé en taille-douce, grand format in-8°., par M. Ribault, sur le dessin fait d'après nature, par M. Lafite. Un volume in-8°. de 460 pages, sur beaux caractères de petit romain, de petit-texte et de cicéro, et imprimé sur carré fin d'Auvergne. Prix, broché 5 fr., et 6 fr. 50 cent. franc de port; 7 fr. avec le portrait de M. Le Brun, et 8 fr. 50 cent. franc de port. En papier vélin, 12 fr. avec le portrait. A Paris, chez Fr. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n°. 10.

*Douze premières livraisons*, formant le premier volume des *Plantes usuelles, indigènes et exotiques*, dessinées et colorisées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales; par Joseph Roques, docteur en médecine de l'ancienne faculté de Montpellier, et membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires.

Cet ouvrage format in-4°., papier écu fin d'Auvergne, paraît par livraisons. Il sera composé d'environ cinq cents plantes indigènes et exotiques, gravées et colorisées avec le plus grand soin. La collection formera vingt-quatre livraisons en deux volumes. Prix de la livraison; composée de six planches, contenait vingt-quatre plantes, 6 fr. pour Paris, et 6 fr. 50 cent. franc de port. Papier vélin 12 fr., et 12 fr. 50 cent. Tous les vingt jours il paraît une livraison. On trouve les douze premières, chez l'auteur, rue des Filles-Saint-Thomas, n°. 17; Fr. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n°. 10; Mme veuve Hocquart, libraire, rue de l'Epéron, n°. 6.

*Almanach des Réformés et Protestans de l'Empire français*, pour l'an bissextile 1808, contenant le *Cod. protestant*, ou recueil des lois, décrets, arrêtés et lettres ministerielles concernant les Réformés et Protestans de l'Empire français, précédé d'un aperçu de leur situation en France depuis la révocation de l'édit de Nantes, jusqu'à ce jour; suivi de l'organisation des églises consistoriales Réformées et de la Confession d'Augsbourg, par ordre alphabétique des départemens; avec la nomenclature des pasteurs et des anciens dont chaque consistoire est composé, accompagné d'observations locales et de notes historiques sur ces églises, et terminé par l'Indicateur impérial et royal, rédigé et mis en ordre par P. A. M\*\*\*. Un volume in-18 de près de 400 pages. Prix 2 fr. 50 cent. et 3 fr. franc de port. — A Paris, à la librairie protestante, chez Gautier-et Breton, libraires, rue Saint-Thoixas-du-Loyvre n°. 30.

(N° CCCXLIV.)

(SAMEDI 20 FÉVRIER 1808.)



# MERCURE DE FRANCE.

## POÈSIE.

### LE TRAVAIL.

*Ode couronnée, le 20 Janvier dernier, à la Loge des  
NEUF-SŒURS.*

..... *Labor omnia vincit  
Improbus.....*

QUELLE main féconde en miracles  
A suspendu ces tours qui menacent les cieux !  
Quel talent, vainqueur des obstacles,  
A jeté sur les eaux ces ponts audacieux ?  
Quels Dieux, ou quels brillans génies  
Offrent partout à nos regards  
Ces fleuves détournés, ces routes aplaniées ?  
La voix du Tems répond : le travail et les arts.

Tout cède à la persévérance  
Du grand homme occupé de la postérité,  
Et l'étude amasse en silence  
Ses titres glorieux à l'immortalité.  
Elle prépare une couronne  
Sur les auteurs et les guerriers :  
C'est le travail qui sème, et la gloire moissonne  
Dans les champs où l'honneur fait croître les lauriers.  
Voyez ce héros invincible,  
Qui n'eut pas de modèle ; et n'a pas de rivaux ;

V

Il ne tente que l'impossible,  
 Et pour se reposer, il change de travaux ;  
 Quand il ordonne la victoire,  
 Il court au péril en soldat ;  
 Le danger n'est pour lui que le fard de la gloire :  
 Il est sûr du triomphe, en livrant le combat.

Que l'ardeur du travail dévore  
 Celui qui veut d'avance usurper l'avenir !  
 Corrigez, corrigez encore  
 Ces ouvrages heureux, enfans d'un doux loisir.  
 Ainsi Boileau, censeur utile,  
 A poli ses vers immortels ;  
 La lime du travail leur donne un air facile,  
 Et sait, à force d'art, les rendre naturels.

Poète, sois le pur organe  
 Des mœurs, de la justice et de la vérité.  
 Par l'abus d'un talent profane  
 Ne déshonore pas ton immortalité.  
 Que tes vers, simples ou sublimes,  
 Rassemblent toujours à la fois  
 Des fleurs pour les vertus, des foudres pour les crimes,  
 Des hymnes pour le ciel, et des vœux pour les rois.

C'est au sein d'un champêtre asyle  
 Que l'ami du travail doit se réfugier :  
 Dans le tumulte de la ville  
 On dissipe le temps qu'on devrait employer ;  
 Le silence de la retraite  
 Inspire le fils d'Apollon ;  
 Il n'aime que les bois : je veux, dit un poète,  
*Du calme pour mes vers, et du bruit pour mon nom.*

Ainsi l'abeille industrielle,  
 De son empire ailé réglant l'heureux essor,  
 Dans sa cellule studieuse  
 Compose lentement son liquide trésor :  
 Tandis que ses sujets fidèles  
 Aux savans offrent des leçons,  
 Elle place au-dehors d'utiles sentinelles,  
 Qui de la ruche active écartent les frelons.

Cé Romain, qu'un sol trop fertile  
 Jadis fit accuser d'un faux enchantement,  
 Part d'un air calme et tranquille,  
 Et devant le Sénat répondit librement :

Mes efforts et mon énergie  
Pour moi sont des Dieux protecteurs ;  
Un travail sans relâche est ma seule magie,  
Et ces bras vigoureux sont mes seuls enchanteurs.

Jeunes beautés, que l'art de plaire  
Fit naître tout exprès pour enchaîner nos coeurs,  
Le travail vous est nécessaire ;  
Il peut à vos loisirs épargner des erreurs :  
Quand la mollesse vous énerve,  
Empruntez son heureux secours ;  
On a vu dans vos mains l'aiguille de Minerve  
Repousser bien souvent les armes des amours.

Vieillards, chefs des tribus nombreuses  
Qui peuplent notre Empire et fécondent nos champs,  
Vos familles seront heureuses  
Si vous les exercez à des travaux constants ;  
Par de pénibles sacrifices  
Tous leurs maux seront combattus ;  
La molle oisiveté fait naître tous les vices ;  
Songez que le travail est père des vertus.

Par M. CHAZET.

### JE NE SAIS QUOI. — ROMANCE.

A seize ans j'ignorais encore  
Le pouvoir de ce Dieu trompeur  
Qu'à Gnide, à Paphos on adore,  
Et qui règne au fond de mon cœur.  
Les maux où le méchant nous plonge  
Etaient maux inconnus pour moi ;  
J'aurais pu dire sans mensonge :  
L'amour est un je ne sais quoi.

Mais ce temps heureux de ma vie,  
Hélas ! passa comme une fleur.

Bientôt dans un jour de folie  
Au bal l'amour fut mon vainqueur.

Ma main toucha la main de celle  
Dont je devais subir la loi,

Et mon cœur aussitôt près d'elle  
Sentit un doux je ne sais quoi.

C'était un regard vif et tendre,  
Un soupir doux, plein de candeur,

## MERCURE DE FRANCE,

Un air auquel il faut se rendre,

C'était un organe enchanteur.

Ses yeux peignaient la modestie,

Attrait toujours puissant sur moi ;

Enfin, d'une femme jolie

Elle avait ce je ne sais quoi.

Dès-lors Amour sut dans mon ame

Glisser un charme séducteur.

D'abord de sa trompeuse flamme

Je ne sentis que la douceur.

Je me félicitais moi-même

De m'être rangé sous sa loi ;

J'étais, en voyant ce que j'aime,

Heureux par un je ne sais quoi.

Mais un désespérant silence

Fut le prix de mes tendres feux.

Je vis alors mon imprudence ;

Je vis qu'Amour est dangereux.

C'est en vain que ma voix l'implore ;

L'enfant cruel se rit de moi.

Je ne puis à ce que j'adore

Inspirer ce je ne sais quoi.

En vain la raison me rappelle,

En vain je veux ne plus aimer,

En vain je fuis cette cruelle :

L'Amour a trop su m'enflammer.

Oui, toujours d'une ardeur nouvelle,

Mon cœur brûlera malgré moi ;

Toujours je souffrirai près d'elle

De ce fatal je ne sais quoi.

Par M. PLANARD.

## ENIGME.

Je suis un symbole funèbre ;

Tous les jours cependant on chante ma douceur ;

Chez les Payens je fus célèbre.

J'eus une triste mère, une plus triste soeur ;

Comme elles je fuis la lumière.

Quand je vous frappe, hommes présomptueux,

Vous perdez à l'instant votre vigueur première !

Iris, j'éteins aussi l'éclat de vos beaux yeux.  
 Le héros le plus fier, et le lion farouche,  
     Sont terrassés sitôt que je les touche ;  
 Rien ne peut résister au pouvoir de mon bras.  
     Encore un mot pour me faire connaître.  
 Un mortel, sans le moi qui ranime son être,  
     Tomberait dans un moi qui ne finirait pas.

M.

---

### LOGOGRIPHE.

En coupant une tête on donne le trépas ;  
 C'est la méthode au moins communément suivie.  
 En amputant la miègne on me donne la vie  
     Qu'auparavant je n'avais pas.  
 Je suis alors un oiseau de passage  
     Très-distingué par son plumage.  
 On me remarque aussi, dans un repas,  
     Par mon volume et mes goûts délicats.  
 En me rendant ma tête, on m'y donne une place ;  
 C'est l'argent, le vermeil, le Sève ou le Japon  
     Dont on a soin d'embellir ma prison  
 Qui n'occupe, il est vrai, qu'un très-petit espace.  
 J'ai fait naître un adage, en arrivant trop tard,  
     Lequel vulgairement s'applique à tout retard.  
 Enfin d'un fat à la démarche fière,  
     L'on dit qu'il croit primer, chez le Saint-Père,  
 Dans une dignité qui tient son nom de moi.  
 Tu n'es pas envieux, Lecteur, d'un tel emploi.

Par M<sup>le</sup> LISE . . . , de Poligny, âgée  
de onze ans et demi.

---

### CHARADE.

C'est en vain que le coupable  
 A mon premier fait mon dernier :  
 On applaudit à mon entier  
 Quand mon premier est équitable.

*Mots de l'ENIGME, du LOGOCRIPHE et de la CHARADE insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Page* (d'impression) et *page* (à la suite d'un prince). Ces deux derniers vers :

C'est à moi qu'un auteur prétendait qu'une femme  
Etait semblable au fond de l'âme,

Faisaient allusion à ceux-ci de Beaumarchais :

..... La femme la plus sage,  
Au fond du cœur est un vrai *page*.

Le mot du Logogriph est *Sénlis*, nom de ville dans lequel on trouve *Lise, Sens, lis, sién, sein, Nil, lin, sel*.

Celui de la Charade est *Mari-age*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(MÉLANGES.)

ESSAI SUR STACE (1).

IL y a dans Stace deux hommes bien différens qu'il faut se garder de confondre : l'un est l'auteur de l'*Achilléide* et

(1) Cet Essai est de feu M. Dureau de la Malle, membre de l'Institut, dont les lettres et l'amitié déplorent la perte récente : il fut principalement sa réputation à une excellente traduction de Tacite. On se souvient du succès qu'obtint son discours de réception. Il fut regardé comme un des plus profonds morceaux de littérature sur l'art de traduire. L'orateur n'y déploya pas seulement l'élégance habituelle de son style ; il sut y répandre des idées neuves sur un sujet qui semblait rebattu.

M. Dureau de la Malle a laissé dans ses papiers, entr'autres ouvrages, une traduction complète de Saluste, qui va bientôt paraître. Il s'était aussi occupé des poëtes latins, et a surveillé une traduction en vers que son fils a entreprise des poëmes de Stace. Le morceau que nous publions est la préface de cet ouvrage. On reconnaîtra dans la prose du père un de nos meilleurs écrivains ; et les vers du fils, qui a déjà donné, dans un ouvrage d'érudition, des preuves d'instruction et de talent, paraîtront sans doute un nouveau témoignage des excellentes études qu'il a faites sous les yeux d'un père aussi distingué. (Note des rédacteurs.)

des *Sylves*; l'autre est l'auteur de la *Thébaïde*. Les deux premiers ouvrages méritent, ce me semble, autant d'éloges, que celui-ci a essuyé de justes critiques.

Despréaux a reproché à l'auteur de la *Thébaïde* le choix du sujet; Bossut, et après lui Pope lui ont reproché le défaut d'unité dans le long épisode d'Hipsipyle, et dans la description encore plus longue des jeux sur le tombeau d'Achémôre; tous lui ont reproché la nouvelle action qui commence au douzième livre; mais ces défauts, tout graves qu'ils paraissent, ne sont pas, il s'en faut, le vice le plus capital de l'ouvrage; car, après tout, il est plusieurs circonstances qui, même indépendantes du talent de l'auteur, atténuent ces défauts et les rendent moins chéquans. Une nouvelle action commencée, il est vrai, ce qui est un inconvénient, parce qu'il faut essuyer d'abord la froideur inévitale dans une exposition. Mais cette seconde action est au fond attachante. Les motifs en sont nobles: c'est une guerre entreprise pour venger les droits de l'humanité. Un nouveau personnage paraît; mais ce personnage est Thésée. Il est nouveau; mais il n'est point inconnu. S'il n'a point été annoncé par le poète, il l'est par toute l'histoire mythologique; et dès qu'on a prononcé le nom de Thésée, ce nom seul réveille toutes les idées de gloire et de grandeur attachées au compagnon d'Hercule et à l'ami de Pirithoüs.

Quant au sujet, je doute que, traité par un poète aussi dramatique qu'Homère, il eût paru aussi ingrat que l'a jugé au premier coup-d'œil le sévère Despréaux. En général, je crois que l'on doit se défier un peu de ces assertions précipitées; quel que soit le juge qui les prononce. Au premier coup-d'œil, qui n'eût pas rejeté le sujet du *Lutrin*, dont le grand talent de Boileau a su tirer un ouvrage charmant? Qui, au premier coup-d'œil, n'eût pas repoussé le sujet des *Métamorphoses* d'Ovide, un des chefs-d'œuvre de l'antiquité? Dans les ouvrages de génie, le succès dépend prodigieusement de l'exécution. Sans doute on doit beaucoup de respect et de déférence au jugement d'un aussi grand poète et d'un critique aussi éclairé que l'était Boileau. Mais comme assurément il ne s'était point donné le tems de méditer, de creuser le sujet de la *Thébaïde*, et d'en combiner toutes les ressources, je pense que son autorité doit perdre ici beaucoup de son poids. On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire, a-t-il dit. Que signifie cette observation? D'abord sont-ce des conquérants vulgaires que Tydée, Hippomédou, Capanée; et à la grande distance où est placée l'action du

poème, au milieu de ces ténèbres mystérieuses de l'ancienne mythologie qui laissent un champ si libre à toutes les fictions, le poète n'était-il pas le maître de donner même à Étéocle et à Polynice tout l'éclat de la plus héroïque valeur? Ensuite n'est-il question dans une épopée que de combats et de conquêtes? Ce caractère si énergique du malheureux Œdipe, ce combat d'une juste indignation contre deux fils dénaturés, et de toutes les affections paternelles que ne peuvent détruire les procédés les plus barbares, et qui, pour se ranimer dans toute leur force, n'attendent que le repentir ou simplement le malheur de leur enfant, la piété filiale si touchante d'Antigone, l'intérêt que pouvaient répandre sur Polynice ses remords, les injustices de son frère, l'amitié constante de Tydée, et le tendre attachement de sa sœur, tout cela ne fournissait-il pas des scènes du plus grand pathétique? Pour moi, je suis convaincu que si Stace eût fait comme notre Fénelon, que si, comme celui-ci dans son admirable épisode de Philoctète a su mettre en œuvre les belles scènes du Philoctète de Sophocle, le poète latin eût mis également à contribution les grands et pathétiques beautés de l'*Œdipe à Colonne*, la Thébaïde eût été pour lui une source féconde de l'intérêt le plus attendrissant. Tous les critiques ont applaudi à cette observation si juste et si profonde d'Aristote que l'épopée n'était que la tragédie en récit. Or, qui peut douter qu'un sujet qui a fourni à Sophocle, après lui à M. Ducis, des scènes si admirables, et à M. Legouvé une bonne tragédie, n'eût pu fournir à Stace un bon poème épique?

Mais bien loin de féconder ces sources de pathétique et d'intérêt que son sujet lui offrait naturellement, il semble qu'il ait pris à tâche de les tarir. Emporté par un faux goût de déclamation, il a eu la mal-adresse de rendre Œdipe et Polynice presque aussi odieux qu'Étéocle (2). Il revient sans cesse et jusqu'au dégoût sur le meurtre involontaire de Laius, sur l'inceste involontaire avec Jocaste. Par-tout il s'acharne à peindre ces erreurs comme des crimes. Racine, jeune encore, égaré par l'exemple de Stace, a dit dans ses Frères ennemis,

(2) Entr'autres exemples, en voici un bien frappant. C'est à la fin du second livre, où après avoir fait du sphinx une peinture horrible, le poète ajoute que l'éénigne de ce monstre affieux fut enfin devinée par Œdipe : *Homme, hélas! trop semblable à lui: heu à simili de premia viro.*

Tu sais qu'ils sont sortis d'un sang incestueux,  
Et tu t'étonnerais s'ils étaient vertueux.

Cette pensée si fausse , et qui n'est que d'un déclamateur , se reproduit à chaque instant dans le poème de Stace ; et l'on sent combien , répétée sans cesse et revêtue des images et des expressions les plus odieuses , elle doit absolument détruire l'intérêt qu'il était pourtant si facile d'inspirer pour ces malheureuses victimes de la fatalité.

Les sujets même les plus heureux ont leur écueil. Celui de ce magnifique sujet de l'Iliade était la multiplicité et l'uniformité des batailles ; et cet inconvénient tenait même à un des grands mérites de l'ouvrage d'Homère , à cette simplicité d'action qui , resserrée dans un espace très-étroit , ne lui permettait guères les digressions étrangères à son action principale. Achille outragé par Agamemnon se retire , et ne veut plus prendre la moindre part à la guerre de Troie : pour le venger , il faut des batailles où Agamemnon et les Grecs privés du bras d'Achille soient vaincus , et successivement réduits aux dernières extrémités. Pour réconcilier Achille avec les Grecs , il faut encore une bataille , où Patrocle , son ami d'enfance , soit tué ; et il faut encore une bataille , pour qu'Achille venge à son tour son ami Patrocle.

C'était aussi le côté faible de la *Thébaïde* que cette multiplicité de combats où avaient péri successivement les six principaux chefs de la confédération argienne , et dont le poète ne pouvait s'empêcher de parler avec un certain développement. Mais il fallait que du moins il mit tout son art à distraire , à délasser de ces scènes de carnage par des scènes dramatiques qui d'elles-mêmes se présentaient en foule dans son sujet ; et malheureusement Stace a fait tout le contraire. Tantôt ce sont des évocations magiques où les ombres que Tirisia fait passer en revue viennent lécher le sang dont on a rempli des fosses profondes ; tantôt c'est l'effroyable peinture de tous ces milliers de morts privés des honneurs de la sépulture par le barbare Crémon , peinture dans laquelle le poète n'omet aucune des circonstances les plus dégoûtantes ; et dans l'épisode d'Hipsipyre , qui offre un dévoûment si touchant de la piété filiale , l'endroit où il s'arrête avec le plus de complaisance , et qu'il développe avec le plus de détail , c'est le massacre de tous les Lemniens égorgés par leurs femmes , par leurs filles , par leurs mères : bien différent en cela de Valérius Flaccus , poète d'un talent plus mûri , d'un jugement plus sain , d'un goût

plus sûr, et qui, en traitant le même sujet, a su voiler ces scènes d'horreur avec un art qu'on ne saurait trop louer.

Blair a très-bien observé que les épisodes doivent nous offrir des scènes d'un genre absolument différent de celles qui précèdent et de celles qui suivent, parce que le principal objet des épisodes est de jeter de la variété dans une composition épique. On ne peut que souscrire à cette règle dictée par le goût, et Stace y a manqué en chargeant son épisode d'Hipsipyle de tous ces détails affreux qui ne reviennent que trop souvent dans le cours de son poème. Cette faute me paraît même plus grave que le défaut d'unité tant reproché par Bossut; et si j'osais faire un reproche à Virgile dans son épisode de Nisus et d'Euriale, si touchant, si admirable d'ailleurs, c'est que placé entre les longs combats du neuvième et du dixième livre, il devait être entièrement destiné à délasser le lecteur de l'uniformité de ces scènes sanglantes; et l'on regrette d'en voir une grande partie employée à nous remettre encore sous les yeux ces mêmes scènes dont il était si important de nous distraire.

On ne pourrait sans injustice refuser à Stace une des grandes qualités du poète, l'imagination. Il l'avait vive et brillante; mais le jugement chez lui est d'une faiblesse qui se conçoit à peine. Mæon, l'un des cinquante sicaires qu'Etéocle avait envoyés contre le seul Tydée, épargné par ce héros, revient annoncer au roi le mauvais succès de l'entreprise; et ce même homme qui la veille avait accepté l'infâme et lâche commission d'aller en troupe attaquer un seul homme et assassiner un ambassadeur, le lendemain, devant Etéocle, parle et meurt comme un Thrasées. Un certain Alcidamas, personnage obscur, et qui ne reparait dans tout le cours du poème qu'une seule fois et un seul moment pour être tué sans résistance, dans un combat du ceste à un avantage marqué sur Capanée; et ce Capanée est un des héros les plus brillans de la *Thébaïde*. C'est ce Capanée qui, à la fin du dixième livre, fait trembler les Dieux, qui les tient incertains entre Jupiter et lui.

On voit avec plaisir Barthius, un commentateur de Stace, se dépouillant de la partialité trop ordinaire aux commentateurs, exhale son éloquente colère contre la gigantesque ensûre et les extravagantes absurdités de ce morceau de Capanée. Jamais en effet on n'a poussé plus loin la démence poétique. Il y a dans le reste du poème d'autres endroits presque aussi répréhensibles; et je ne suis point du tout surpris que de pareilles fautes aient fini par donner de l'hui-

meur à M. de Laharpe, au point de lui faire qualifier Stace de mauvais poète ; qualification un peu dure qu'il eût rétractée dans un moment plus calme, et qui assurément n'est point méritée ; car, indépendamment de l'*Achilléide* et des *Sylves*, qui suffiraient seuls pour assurer à Stace un rang distingué parmi les poètes, dans cette même *Thébaïde*, au milieu d'énormes défectuosités, il y a des beautés de plus d'un genre, telles que la description du temple de Mars, celle de l'autel de la Clémence, une grande partie de l'épisode d'Hipsipyle, l'épisode entier d'Hoplée et de Dymas, imité, il est vrai, de celui de Nisus et d'Euriale, mais reproduit avec des circonstances nouvelles qui lui donnent le mérite d'une sorte d'invention, et tellement attachantes qu'Arioste a cru devoir suivre ici Stace préférablement à Virgile. En effet on retrouve non-seulement tout le fond, mais jusqu'aux moindres détails de l'épisode de Stace dans celui de Cloridan et Médor, qui précède les amours d'Angélique et les fareurs de Rolland.

N'est-ce pas une belle fiction que celle qui prépare au combat des deux frères ? Tisiphone, qui est une des machines du poème, et qui seule a été l'instigatrice du refus que fait Étéocle de céder à son tour le trône à Polynice ; cette même Tisiphone ne se croit plus seule assez forte, quand il est question de pousser les deux frères à ce combat monstrueux. Elle appelle à son aide, elle évoque la plus terrible de ses sœurs, afin que, se partageant leur horrible mission, et se trouvant sans cesse, l'une auprès d'Étéocle, l'autre auprès de Polynice, elles puissent travailler continuellement à fermer le cœur des deux frères aux cris (3) de la nature et aux représentations de leurs amis, de leur sœur, de leur mère.

On voit encore un bel emploi de la machine poétique à la mort de Tydée. Ce héros, blessé à mort par un certain

(3) Ce qui suit est encore très-beau et très-moral. Au moment où l'horrible combat va commencer, le poète fait déserteur Mars, Bellone, tous les Dieux de la guerre ; mais il termine cette belle fiction par un trait qui gâterait tout, si l'on ne devait être indulgent pour des fautes qu'on raye d'un trait de plume. Il fait rougir les furies elles-mêmes, *inque vicem stigiae rubueret sorores*, abus d'exagération qui détruirait même tout l'effet que l'auteur a voulu produire, celui de diminuer l'odieux de ce combat atroce, en le rejetant en partie sur les deux Euménides. Voilà ce qui confirme encore ce que j'ai dit plus haut de l'inconcevable faiblesse de son jugement.

Ménalippe , qu'il tue ensuite , et rapporté mourant par ses amis , demande , avant d'expirer , qu'on lui apporte le corps de ce Thébain , et après l'avoir considéré avec une joie barbare , il finit , comme l'Ugolin du Dante , par manger la tête de son ennemi mort . Voici comment l'auteur s'y prend pour adoucir cette atrocité si révoltante , consacrée par toute l'histoire mythologique , et trop connue pour qu'il fut permis au poète de la passer sous silence . Il le représente se bornant seulement à jouir du spectacle de la mort de l'ennemi qui était l'auteur de la sienne . *In felix (4) contentus erat* , dit Stace , et il ajoute : *plus exigit ultrix Tisiphone* . Il passe ensuite au récit de la scène d'horreur . Je ne sais si les lecteurs seront de mon avis , mais ce trait , *plus exigit ultrix Tisiphone* , me paraît admirable , en ce qu'il sauve une partie de l'atrocité , sans en affaiblir la peinture ; ce qui , selon moi , est le comble de l'art .

Quoique la nature n'eût pas donné à Stace cette vigueur de pensée et de style qui caractérise Lucain dans ses beaux endroits , vous retrouvez pourtant dans la *Thébaïde* beaucoup de traits qui ne sont pas indignes de l'auteur de la *Pharsale* , tels que ceux-ci , choisis au hasard entre beaucoup d'autres :

(5) *Et , qui mos populis , venturus amatur.*

*Non parcit populis regnum breve.*

*Primus in orbe deos fecit timor , numenque colendo fecit.*

Maximes placées dans la bouche de l'impie Capanée :

C'est dans les comparaisons sur-tout qu'il excelle . La plupart sont heureuses , neuves et piquantes . Je me bornerai à en citer deux que mon fils a traduites en vers ; mais pour l'honneur de mes citations , je demande en grâce qu'en les juge dans l'original même . La première est tirée de l'épisode d'Hoplée et de Dymas , dont j'ai parlé plus haut . L'Arioste n'a pas cru mieux faire que de la prendre toute entière et de la traduire :

*Ut lea , quam scaeo fletam pressere cubili*

*Venantis Numidæ , natos erecta superstata*

(4) Trop malheureux guerrier ! .... Là s'arrêtait sa rage :

L'affreuse Tisiphone exige davantage .

(5) Et suivant l'usage des peuples , le prince à venir a tout leur amour . Les règnes d'un moment dévorent les peuples .

La crainte a fait les Dieux ; c'est le culte qui a créé la Divinité .

*Mente sub incertá , torvum ac miserabile frendens :*

*Ille quidem turbare globos , et frangere morsu*

*Tela queat ; sed prolis amor crudelia vincit*

*Pectora , et a mediā catulos circumspicit irā . L. 7 , v. 414.*

Telle des lionceaux une mère terrible

Qu'attaquent des chasseurs dans son repaire horrible ,

Se dresse , et de son corps protége tous ses fils.

La fureur et l'amour rugissent dans ses cris.

Elle romprait leurs dards sous sa dent meurtrière ;

Mais prête à s'élançer , elle hésite ; elle est mère ,

S'attache à ses enfans , perd sa rage , et sur eux

Ramène à chaque instant ses regards douloureux.

L'autre est tirée du onzième livre. Elle termine une très-belle scène d'Œdipe avec Crémon qui, nommé roi des Thébains, depuis la mort des deux frères, pour premier essai de son autorité, a l'indignité de proscrire et d'exiler le malheureux Œdipe , au moment où il rentrait dans la ville, après avoir été pleurer sur le champ de bataille de ses deux enfans. La réponse d'Œdipe est pleine de dignité, d'énergie et d'éloquence. Le vieux aveugle en impose au barbare tyran, tout fier qu'il est de sa nouvelle dignité :

*Qualis leo rupe sub altâ ,*

*Quem viridem quondam silvæ montesque tremebant .*

*Jam piger , et longo jacet exarmatus ab œvo .*

*Magna tamen facies , et non adeunda senectus ;*

*Et si demissas veniat mugitus ad aures ,*

*Brigitur , meminitque sut , viresque peractas*

*Ingemit , atque alios campis regnare leones .*

Tel un lion jadis la terreur des campagnes ,

Aujourd'hui faible et vieux , par l'âge désarmé ,

Reste languissamment dans son antre enfermé ;

Quelque fierté pourtant survit à sa faiblesse ;

Malheur à qui viendrait insulter sa vieillesse .

Entend-il les taureaux mugir aux champs voisins ?

Il se dresse , il agite et sa queue et ses crins ;

Il songe à ce qu'il fut , gémît de ne plus l'être ,

Et qu'un autre que lui du désert soit le maître .

Je ne sais si je me trompe ; mais ce vers ,

*Magna quidem facies , et non adeunda senectus ,*

me paraît un des plus beaux vers descriptifs qui aient été écrits dans aucune langue. Je regrette bien de n'avoir pas pu rendre , comme je le sentais , la concision et la simplicité

du trait *magna facies*, ainsi que l'harmonie imposante du *non adeunda*.

Je m'étais promis de me borner à ces deux comparaisons ; mais en voici une qui me tombe encore sous la main ; et elle m'a paru si jolie que je n'ai pu me refuser au plaisir de la transcrire.

*Volucrum sic turba recentum,  
Cum reducem longo praspxit in cithere matrem,  
Ire cupit contrari, summoque in margine nidi  
Extat hians, jam jamque cadat, ni pectora toto  
(6) Obstet aperta parens, et amantibus increpat alia,*

Avec non moins de joie,  
Quand de jeunes oiseaux, fruits récents de l'amour,  
Ont au loin de leur mère aperçu le retour,  
Tout tressaille et s'émeut : dans l'ardeur qui la presse,  
La bâante couvée au bord du nid se dresse.  
Ils tomberaient, hélas ! si bientôt de son corps  
Opposant le rempart à d'indiscrets transports,  
Leur mère, en les frappant d'une aile caressante,  
Ne réprimait l'essor de leur fougue imprudente.

Le malheur de Stace est d'avoir choisi dans *la Thébaïde* le sujet le moins assorti au caractère de son talent qui le portait au gracieux où il excelle, plutôt qu'au grand, où il ne pouvait atteindre que par des élans artificiels qui trop souvent le lui font dépasser. Et c'est là ce qui explique ce vice habituel d'exagération et d'enflure qui, suivant moi, nuit bien plus encore à sa Thébaïde que les défauts de l'ensemble. Mais quand il rentre dans son talent naturel, qui est la grâce, que de choses aimables, même dans cette Thébaïde ! On y rencontre assez souvent de ces traits de nature finement observés et délicatement rendus, tels que celui-ci, en parlant du petit Achémoré, délaissé un moment par sa nourrice Hipsipyle, et qui, ajoute le poète, fatigué de tous ses jeux enfantins, se laisse aller au sommeil, tenant toujours dans sa main le brin d'herbe qu'il a cueilli.

*Fessusque diu puerilibus actis  
Labitur in somnos : prensa manus hæret in herbâ.*

(6) C'est une chose très-remarquable que l'effet extraordinaire de tous les dactiles dont ce vers est composé : ordinairement on les emploie pour peindre l'agilité, la rapidité : ici c'est l'ampleur. On dirait que le corps de l'oiseau s'allonge avec ce vers qui, par la multiplicité de ses syllabes, semble ne point finir.

En voici un autre, qui n'a pas moins de charme et de vérité.

(7) *Fleant pueri, et flendi nequeunt cognoscere causas  
Attoniti, et tantum matrum lamenta timentes.* L. x, v. 568.

Quoi de plus gracieux et de plus conforme aux mœurs grecques que la peinture de la première entrevue des deux jeunes filles d'Araste avec Tydée et Polynice destinés à être leurs époux?

*Utraque virgo*

*Arcano egressæ Thalamo (mirabile visu)*

*Pallados armisonæ, pharetratæque ora Dianæ*

*Æqua ferunt, terrore minùs. Nova deinde pudorū*

(8) *Visa virum facies: pariter pallorique ruborque*

*Purpureas hauïstæ genas, oculique verentes*

*Ad sanctum redière patrem.*

Comme il est admirable ce dernier trait,

*Oculique verentes*

*Ad sanctum redière patrem.*

Cette même grâce se trouve dans ce passage où il peint ces mêmes princesses marchant à l'autel pour y célébrer leur hymen.

*Iabant insignes vultuque habituque verendo,  
Candida purpureum fusæ super ora ruborem,  
Dejectæque genas. Tascitè subit ille supremus  
Virginitatis amor, primæque modestia culpæ  
Confundit vultus; tunc ora rigantur honestis  
Imbris, et teneros lacrimæ juvère parentes.  
Non secùs ac supero pariter si cardine lapsæ  
Pallas, et asperior phæbi soror, utraque télis,*

(7) Les enfans épouvantés pleurent sans connaître la cause de leurs larmes; ils pleurent, parce qu'ils sont effrayés des cris de leurs mères.

*Trad. de Cormiliole.*

(8) « Les deux princesses sorties de l'appartement retiré, qui les avait jusqu'alors dérobées aux regards du public, fixent sur elles l'admiration de tout le monde. On les eut prises, l'une pour Pallas, lorsqu'elle paraît toute armée, l'autre pour Diane, quand elle s'avance majestueusement le carquois sur l'épaule: mais elles n'ont pas l'air martial de ces deux déesses; l'ensemble de leurs traits exprime la douceur. La vue d'un si grand nombre d'hommes les déconcerte. La pâleur, la rougeur déclètent tour-à-tour le trouble de leur ame. Leurs regards se tournent modestement sur leur respectable père. » *Trad. de Cormiliole.*

*Utraque torva genis , flavoque in vertice nodo ,  
 Illa suas cyntho comites agat , hæc Aracyntho ,  
 Tunc , si fas oculis , non unquam longa tuendo  
 Expedias cui major honos , cui gratior , aut plus  
 De jove , mutatosque velint transumere cultus ,  
 Et Pallas deceat pharetras , et Delia cristas .*

Voici comme on a essayé de traduire ce passage.

On sort : elles marchaient de décence parées.  
 Sur leur charmant visage éclatant de blancheur  
 S'épanche à flots de pourpre une aimable pudeur.  
 En secret alarmé de l'ardeur la plus pure ,  
 Des droits du tendre hymen leur jeune cœur murmure ,  
 Et tremble d'éprouver , en cédant au désir ,  
 Dans sa première faute un innocent plaisir.  
 Leurs yeux même , leurs yeux se remplissent de larmes ,  
 Et ces pudiques pleurs pour leur père ont des charmes.  
 Telles , si tout-à-coup , dans leurs chastes appas  
 Se montraient à la fois et Diane et Pallas ,  
 Guidant leur jeune cour dans la sauvage enceinte  
 Des rochers du Cynthus et des bois d'Aracynthe ,  
 Et , leurs cheveux noués , leurs flèches dans les mains ,  
 De leur grâce sévère étonnaient les humains ,  
 Non , les regards mortels , quand même leur faiblesse  
 Aurait pu soutenir l'éclat d'une déesse  
 Ne sauraient qui des deux plus aimable en son air  
 Plus noble dans ses traits , tient plus de Jupiter ;  
 Et si , par un caprice échangeant leur armure ,  
 Chacune à sa rivale empruntait sa parure ,  
 L'œil étonné verrait s'embellir à la fois  
 Sous le casque Phœbé , Pallas sous le carquois .

A. DUREAU DE LA MALLE.

### (EXTRAITS.)

*LES QUATRE SAISONS DU PARNAFFE , ou Choix de poësies légères , depuis le commencement du dix-neuvième siècle , avec des mélanges littéraires , et des notices sur les pièces nouvelles ; par M. FAYOLLE . — Hiver 1808 , troisième année . Paris , de l'imprimerie des frères Mame , rue du Pot-de-Fer , n°. 14 .*

PARMI les recueils poétiques , et de tous genres , dont les libraires nous inondent au commencement et dans le



le cours de l'année, on distingue, et on lit avec plaisir l'*Almanach des Muses* qui nous a déjà fourni un article, et les *Quatre Saisons du Parnasse* qui sont d'une date moins ancienne, mais que M. Fayolle rédige avec beaucoup de goût. La partie typographique de ce recueil est aussi très-soignée; et des gravures d'un burin gracieux en décorent le frontispice. D'ailleurs, les noms les plus célèbres de notre Parnasse, tels que ceux de MM. Ducis, Delille, Arnault, Fontanes, Saintange, Parny, Gaston, et autres, attirent l'attention du lecteur sur leurs vers qu'il y retrouve avec un intérêt toujours nouveau; car M. Fayolle ne se borne pas à insérer des vers jusqu'alors inédits. Il aime aussi à rappeler à notre mémoire des morceaux déjà connus d'elle, mais qui méritent de s'y graver encore davantage: et en cela nous sommes de son avis. Il vaut mieux lire pour la seconde fois de beaux vers, que d'en lire de mauvais pour la première. En voici, par exemple, de M. Ducis dont on sera toujours charmé de faire la rencontre dans quelque recueil que ce soit. Ils ont été inspirés à leur auteur par la vue des Alpes, et sont dignes des grands phénomènes dont elles offrent le spectacle.

Formidables remparts d'inégale structure,  
Qu'aux premiers jours du Monde éleva la nature;  
Énorme entassement de rocs audacieux  
Que l'œil surpris voit croître et monter jusqu'aux cieux;  
Dépôt des longs frimats qui blanchissent vos têtes,  
D'où tombent les torrens, où sifflent les tempêtes;  
Inaccessibles monts, où l'aigle des Romains  
S'étonna qu'Annibal eût créé des chemins;  
Rochers majestueux, perdus dans les nuages,  
Je m'élève avec vous par-delà les orages;  
Daignez me recevoir, sommets religieux,  
Où l'esprit des humains commerce avec les dieux.

Un des morceaux les plus recommandables de ce recueil, est ce fragment d'un discours en vers de M. de Fontanes sur la Bible et les livres saints.

Patriarches fameux, chefs du peuple chéri,  
Abraham, et Jacob, mon regard attendri  
Se plait à s'égarter sous vos paisibles tentes.  
L'Orient montre encor vos traces éclatantes,

Et garde de vos mœurs la simple majesté.  
 Au tombeau de Rachél je m'arrête attristé,  
 Et tout-à-coup son fils vers l'Egypte m'appelle.  
 Toi , qu'en vain poursuivit là *haine fraternelle*.  
 O Joseph ! que de fois se couvrit de nos pleurs  
 La page attendrissante où vivent tes malheurs ?  
 Tu n'es plus. O revers ! près du Nil assiégées  
 Ces fidèles tribus gémissent consternées.  
 Jehovah les protège , il finira leurs maux.  
 Quel est ce jeune enfant qui flotte sur les eaux ?  
 C'est lui qui des Hébreux finira l'esclavage ;  
 Fille des Pharaons , courrez sur le rivage ,  
 Préparez un abri , loin d'un père cruel ,  
 A ce berceau chargé des destins d'Israël.  
 La mer s'ouvre ; Israël chante sa délivrance.  
 C'est sur ce haut sommet qu'en un jour d'alliance  
 Descendit avec pompe , en des torrens de feu ,  
 Le nuage tonnant qui renfermait un Dieu.  
 Dirai-je la colonne et lumineuse et sombre ,  
 Et le désert témoin de merveilles sans nombre ;  
 Aux murs de Gabaon le soleil arrêté ,  
 Ruth , Sampson , Débora , la fille de Jephthé ,  
 Qui s'apprête à la mort , et parmi ses compagnes ,  
 Vierge encor , va deux mois pleurer sur les montagnes ?  
 Mais les Juifs aveuglés veulent changer leurs lois ;  
 Le ciel , pour les punir , leur accorde des rois .  
 Saül régne ; il n'est plus , un berger le remplace :  
 L'espoir des nations doit sortir de sa race.  
 Le plus vaillant des rois du plus sage est suivi :  
 Accourez , accourez , descendans de Lévi !  
 Et du temple éternel venez masquer l'enceinte .  
 Cependant dix tribus ont fui la cité sainte .  
 Je renverse en passant les autels des faux dieux ,  
 Je suis le char d'Elie emporté dans les cieux ;  
 Tobie et Raguel m'invitent à leur table :  
 J'entends ces hommes saints dont la voix redoutable ,  
 Ainsi que le passé , racontait l'avenir .

Tous les genres de beautés nous paraissent réunis dans ce morceau , sagesse de composition , élégance de style , mouvement , précision. *J'entends ces hommes saints dont la voix redoutable , ainsi que le passé , racontait l'avenir* , est du genre sublime , et on ne peut pas porter plus loin la hardiesse d'expression. Ces vers

sur les prodiges opérés par Dieu dans le désert rappellent ceux que Racine met dans la bouche de Joad parlant à Abner , et, ce qui nous semble le comble du mérite , soutiennent la comparaison. Quel heureux mouvement que ces vers , *fille des Pharaons , courue sur le rivage. Accourez , accourez , descendans de Lévi !* Et quelle simplicité touchante dans cette peinture de la fille de Jephthé , *qui s'apprête à la mort , et parmi ses compagnes , vierge encor , va deux mois pleurer sur les montagnes !* Mais nous soumettrons à M. de Fontanes la critique d'un de ses vers. *Toi , qu'en vain poursuivit la haine fraternelle ,* dit M. de Fontanes , en parlant de Joseph. Nous ne croyons pas que les adjectifs ou épithètes , *fraternel , maternel , filial* , qui portent avec eux des idées de respect et d'amour , et par conséquent de sentiments doux et affectueux , puissent jamais s'allier et s'identifier avec le substantif *haine* qui est le contraire de toute *affection* : et comme certainement M. de Fontanes ne se permettrait pas d'écrire *haine maternelle , haine filiale* , il nous paraît répréhensible d'avoir hasardé *haine fraternelle*. Nous savons que Stace a dit à peu près dans le même sens *fraternas acies* : mais , outre qu'une expression permise en latin , n'est pas une autorité en français , *acies* qui signifie simplement armée , troupes , n'annonce pas encore positivement la haine d'Etéocle pour Polynice ; et ces mêmes latins , qui disent *rara est concordia fratrum , concordia rara sororum* , n'ont jamais dit *discordia fraterna , discordia sororia*. Un autre morceau remarquable de ce recueil est un chant lyrique de M. Arnault pour l'inauguration de la statue de l'Empeur à l'Institut. Nous en parlons aujourd'hui avec d'autant plus de plaisir , que nous nous souvenons , qu'en rendant compte de l'*Almanach des Muses* , nous eûmes à regretter que les bornes qui circonscrivent quelquefois nos articles nous eussent empêchés de citer plusieurs fables de M. Arnault , dont le talent flexible sait se plier avec succès à tous les genres , et qui descend avec une heureuse facilité des hautes conceptions de la tragédie , aux scènes familières et piquantes de l'apologue. Dans ce chant lyrique , la poésie , Clio , et la

déesse des arts se disputent le droit de chanter notre Empereur. Uranie a la même prétention. Apollon termine ces débats par les vers suivans, dont l'idée est une allusion ingénieuse aux quatre classes de l'Institut, qui font de cet établissement le foyer de toutes les sciences, et le sanctuaire de tous les arts.

Que ce débat me plaît ! pour votre bienfaiteur  
 Le plus parfait accord eût été moins flatteur.  
 Combien j'aime à vous voir, généreuses rivales,  
 Vous disputer le cœur de cet ami commun,  
 Qui, vous anéblissant par des faveurs égales  
 Protége tous les arts, et n'en préfère aucun.  
 Ce n'est pas d'un art seul, mais des arts tous ensemble  
 Qu'il doit recevoir les tributs.  
 Donnez-moi ces lauriers ; qu'un seul faisceau rassemble  
 De votre amour pour lui les divers attributs.

Ces vers offrent de la justesse dans les idées. Ils ont de la précision sans sécheresse, et de la noblesse sans enflure.

Voici des vers de M. Fayolle, rédacteur de ce recueil, sur Crébillon, qui sont bien tournés, mais qui énoncent une opinion trop sévère sur ce poète tragique.

De Crébillon le noir délire  
 Fait frissonner les spectateurs ;  
 Mais ses plus grands admirateurs  
 N'ont pas la force de le lire.

Nous nous permettrons de faire observer à M. Fayolle, tout en convenant qu'il est difficile en effet de lire toutes les tragédies de Crébillon, que l'on peut cependant trouver du plaisir dans la lecture des belles scènes d'Electre, et que dans la tragédie de Rhadamiste et Zénobie, il se trouve des morceaux très-bien écrits, tels que celui que termine ce vers si beau et si connu,

Mais j'ai trop de vertu pour craindre mon époux.

La tirade de Pharamonde où sont ces vers,

Va dire à Corbulon  
 Comme on reçoit ici les ordres de Néron,  
 et ceux-ci sur-tout qui prouvent que l'apréte du style,  
 qui est souvent un défaut, peut être une beauté, lors-

qu'on l'emploie à propos, et qu'on sait la rendre locale.

La nature marâtre en ces affreux climats  
 Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats.  
 Son sein tout hérisse n'offre aux désirs de l'homme  
 Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome.

Ce volume est terminé par des mélanges, une revue littéraire, et des articles de nécrologie et de spectacle, dont plusieurs sont de la composition de M. Fayolle, rédacteur de ce recueil; et il est à remarquer que ceux qui portent son nom, ne sont pas les moins intéressans, et pour le fond, et pour la forme. M.

*SAINCLAIR, ou la Victime des Sciences et des Arts:*  
 Nouvelle; par M<sup>me</sup> DE GENLIS. A Paris, chez Maradan,  
 libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9.

LE seul titre de cette nouvelle production de M<sup>me</sup> de Genlis a dû jeter l'alarme parmi les savans et les artistes. Ils ont dû craindre que de cette même main accoutumée à combattre l'incrédulité et la philosophie, M<sup>me</sup> de Genlis ne confondît leurs systèmes, ne renversât leurs méthodes, ne démontrât combien les uns et les autres sont pernicieux pour la foi et pour les mœurs, et ne parvint à désabuser les honimes de ces recherches indiscrettes dont le succès leur inspire une vanité damnable, et de ces occupations fuites dont le charme les détourne de l'affaire importante du salut. A la vérité J. J. Rousseau avait déjà essayé sans succès de nous dégoûter de toutes ces choses; mais Rousseau était éloquent et philosophie, quoi qu'il en dît: il n'avait pas dû réussir; et l'inutilité de sa tentative ne pouvait pas rassurer sur les suites d'une nouvelle entreprise exécutée avec des moyens tout différens. Que les savans et les artistes se rassurent; ils en seront encore quitte cette fois pour la peur. La Nouvelle de M<sup>me</sup> de Genlis n'est qu'une plaisanterie contre les amateurs. Toute la question est de savoir si c'est une bonne ou mauvaise plaisanterie.

Sainclair, jeune homme riche, aimable, *parfait*, véritable héros de roman, fait partie d'une famille dont

tous les membres, follement épris de la célébrité ; ils poursuivent par des routes différentes. Le baron d'Elbach, oncle et tuteur de Sainclair, a la manie de l'érudition et de l'archéologie ; la femme du baron fait des traductions et des romans ; leur fille, Clémentine, fait des romances, paroles et musique ; et Ovide leur fils, est à la fois un infatigable botaniste et un impitoyable racleur de violon. Tout ce monde-là habite Toulouse. Sainclair est sans cesse poursuivi, harcelé par la prose, par les vers, par le chant, par les instrumens, sans compter les promenades botaniques où il va s'éreinter sur les pas de son cousin Ovide. En bon parent, il fait un récit fort satirique de ses disgrâces à Duval, son ami, son camarade de collège. Entre autres ridicules un peu gratuits qu'il prête à la famille d'Elbach, il se moque d'une dissertation que son oncle a faite *sur le nectar et l'ambroisie*. M<sup>me</sup> de Genlis n'y pensait pas. Il existe sur ce sujet une dissertation de Lefranc de Pompignan, qui est un ouvrage fort agréable ; et le nom de Pompignan d'ailleurs doit être un nom respectable pour M<sup>me</sup> de Genlis. Est-ce qu'elle n'a pas lu les ouvrages de celui qu'elle a loué plus d'une fois ? Sainclair se plaint encore de ce qu'il lui faut, pendant des jours entiers, entendre déchiffrer, barbouiller et répéter sans fin l'aricité qui doit ravir les autres. Voudrait-il qu'on exécutât parfaitement un morceau sans l'avoir étudié ? et puis qu'est-ce qui l'oblige à l'entendre étudier des *jours entiers* ? Mais il a de singulières obligations dans cette maison-là. Il est aussi obligé de suivre Ovide sur les rochers et dans les marais pour conquérir des plantes, lorsqu'il aimeraient mieux sans doute rester au logis ; et tout exprès apparemment pour que celui qui le harasse pendant le jour, lui écorche les oreilles de son violon pendant la nuit, on l'oblige à coucher dans la même chambre que son cousin. Tout cela est arrangé bien bizarrement.

Un fou d'une espèce particulière, un homme en place, ayant à sa disposition un emploi honorable et lucratif, déclare qu'il ne l'accordera qu'à celui qui aura remporté le prix proposé par l'Académie. L'emploi convient à Duval de toute manière ; Sainclair l'engage

à concourir pour le prix. Duval s'en défend, allègue son insuffisance. « Tant de gens qui ne te valaient pas, » lui dit Sainclair, ont eu du succès dans ce genre ! » Veux-tu t'y distinguer ? Sois naturel et raisonnable. » Tu paraîtras bien neuf. » On serait tenté de voir dans ce sarcasme usé un reste de ce ressentiment dont M<sup>me</sup> de Genlis a donné tant de preuves à l'Académie, qui, comme on sait, eut, en 1785, le tort de décerner à M<sup>me</sup> d'Epinay, pour ses *Conversations d'Emilie*, un prix sur lequel M<sup>me</sup> de Genlis avait compté. Quoi qu'il en soit, Duval, déterminé par d'aussi bonnes raisons, compose un discours, et ce discours, naturel ou non, se trouve être un fort mauvais discours. Sainclair qui, en ami prévoyant, s'en est douté, en a composé un de son côté; il force Duval à le prendre sous son nom : l'ouvrage est envoyé à l'Académie et couronné d'embûche. Sainclair s'était-il conformé au mauvais goût de l'Académie ? ou bien l'Académie goûta-t-elle cette fois, par extraordinaire, un écrit *naturel et raisonnable* ? C'est ce que M<sup>me</sup> de Genlis n'a pas daigné nous apprendre. Sur ces entrefaites, Clémence préfère à Sainclair pour qui elle avait du goût, mais qui n'en avait, lui, aucun pour la célébrité, Versillac, jeune poète toulousain, amant passionné de la gloire et déjà comblé de ses faveurs dans les combats des *jeux floraux*. Sainclair dépité part pour Paris avec Duval, dans l'intention d'y chercher femme. Il dit à son ami qu'il n'épousera que celle dont on ne parlera point du tout. Son ami lui répond qu'alors il ne trouvera que des petits monstres de laideur et de bêtise. Voilà un arrêt assez fâcheux pour toutes les filles qui ne font pas parler d'elles. Sainclair descend dans un hôtel garni du Palais-Royal, et il se trouve par aventure logé entre un joueur de clarinette et un jeune acteur qui doit débuter le lendemain dans le rôle d'Oreste. L'instrument de l'un et les *fureurs* de l'autre l'empêchent de dormir pendant toute la nuit. Au lieu de trouver tout simple que le hasard lui ait donné pour voisins dans une auberge un musicien et un comédien, il se met un peu niaisement à *maudire les beaux-arts*, et il va chercher le repos dans le quartier de la place Royale chez un homme de robe de ses

parens. Son nouvel hôte lui apprend qu'il soupe à huit heures et demie et se couche à neuf. *Ah ! que cela est vertueux !* s'écrie Sainclair. A cet indécent persiflage, le président qui est apparemment un imbecille, répond : *Oui, vertueux, voilà le mot.* On soupe et l'on va se coucher. Au point du jour, Sainclair est réveillé par une explosion terrible : il croit que le feu a pris au magasin à poussière de l'Arsenal. C'est le président qui, grand amateur de chimie, vient de faire une expérience d'où a résulté cette belle détonation. Sainclair cette fois maudit les sciences tout aussi raisonnablement qu'il avait maudit les arts. Il tombe malade de contrariété et de fatigue. Un médecin est appelé, qui, au lieu de s'occuper de son malade, s'extasie devant des porcelaines de la Chine, et sort sans rien ordonner. On en fait venir un autre qui guérit Sainclair. C'était peut-être pour lui le cas de trouver que la science était bonne à quelque chose ; mais il n'en dit rien : cela n'entrant pas dans le dessein de l'ouvrage. Sainclair quitte brusquement le Marais et se lance dans le grand monde. Il y remarque une jeune personne charmante, Albine, fille du comte de Monclar. Duval qui la connaît, assure qu'elle ne chante point, qu'elle ne joue ni du piano ni de la harpe, etc. ; on apprend cependant à la fin du roman qu'elle possède tous les arts en perfection, et qu'elle sait plusieurs langues ; ce qui prouve que ses talents étaient un secret religieusement gardé par elle, ses parents et ses domestiques, et que sans doute elle ne faisait de la musique que chez elle, la nuit, quand tout le monde était bien endormi dans la maison. Ce modèle d'instruction et de modestie, cette Albine était promise à un autre ; il fallut y renoncer. Sainclair se met en quête sur nouveaux frais ; il dédaigne tout ce qui a le malheur de chanter avec expression ou de danser avec grâce, et se laisse prendre enfin aux filets d'une jeune veuve qui s'était fait une grande réputation de sensibilité : elle avait pleuré au début de Vestris, et en voyant pour la première fois l'Apollon du Belvédère. Pour le dire en passant, ce ne sont pas là des traits d'une observation fine et juste ; ils ont dans le goût faux et burlesque de la caricature. Sainclair, comme un sot, est

dupe de semblans aussi grossiers. Une seule chose l'inquiète, c'est que Clotilde, cette jeune veuve cultive la peinture, et même expose des tableaux au salon. « Alors, » dit M<sup>me</sup> de Genlis, on accordait difficilement cet honneur aux amateurs. » Avec sa permission, on ne le leur accordait point du tout. Les seuls peintres de l'Académie avaient droit de mettre au salon avant la révolution. Mais ce n'est pas la seule faute de ce genre que M<sup>me</sup> de Genlis ait commise; et, pour ne pas sortir de la peinture, elle place Guérin déjà célèbre, à une époque où Guérin n'avait peut-être pas encore touché un crayon. Il est évident qu'en ayant l'air de peindre les mœurs de cette époque déjà reculée, elle a fait la satire des mœurs actuelles, et même celle de plusieurs personnes de nos jours; mais elle a apparemment craint que le voile ne fût encore trop épais, et que la malignité ne le perçât pas assez facilement; et elle aura laissé échapper à dessein quelques anachronismes propres à ramener la pensée du lecteur sur l'époque présente, s'il arrivait qu'elle s'en écartât. Peut-être aussi cela vient-il seulement de la difficulté de faire entrer certains ridicules d'aujourd'hui dans le cadre des usages d'autrefois. Il aurait cependant fallu s'arranger de manière à ne pas se contredire d'une page à l'autre. M<sup>me</sup> de Genlis, comme je l'ai déjà rapporté, remarque qu'on accordait difficilement aux amateurs l'honneur de mettre au salon. Une page plus loin, Duval qui veut détacher Sainclair de Clotilde, blâme la vanité qu'elle a d'étaler ainsi ses tableaux aux regards du public à côté des productions des plus grands maîtres. « Non, répond Sainclair, elle suit avec une sorte d'indolence un exemple ridicule qui n'est que trop commun aujourd'hui. » Si l'usage de mettre au salon était commun parmi les amateurs, il est clair que ce n'était pas un honneur qu'on leur accordât difficilement.

Je reprends le fil des événemens. La sœur de Clotilde meurt de la poitrine. Le lendemain de cette mort, Sainclair va voir Clotilde qui ne l'attendait pas. Il dérange et fait tomber une palette. Clotilde jette des cris de douleur, elle demande qu'on éloigne de ses yeux cette palette qui lui rappelle trop vivement sa perte.

C'était sa sœur qui lui avait appris à peindre, et elle ne cherchait ce talent que parce qu'elle en était redétable à sa sœur. Il y avait huit jours qu'elle n'avait pu toucher un pinceau. Elle dit et s'évanouit. Sainclair se pend aux sonnettes. Arrive un petit jokey de Clotilde, habillé en zéphire, des ailes au dos et une corbeille de fleurs à la main. Il demande si c'est que Madame veut reprendre la séance, et lui-même reprend sa pose accoutumée. Sainclair commençant enfin à ouvrir les yeux, fait jaser le petit bon-homme, qui lui apprend que Madame n'a pas cessé de s'occuper de peinture; qu'en ce moment même M. G\*\*, peintre, travaille dans la galerie à finir pour Madame le tableau qu'il a aussi commencé pour elle; que pour lui il fait un métier bien ennuyeux, celui de se tenir, presque nu quelque temps qu'il fasse, tantôt avec un pied, tantôt avec un bras en l'air, pendant deux ou trois heures de suite; qu'il n'y a pas d'amour qui puisse tenir au service de Madame. « Je suis bien de ton avis, répond Sainclair. » Ce quolibet délicieux si naturellement amené, ne restera pas à M<sup>e</sup> de Genlis : elle peut être sûre que le Vaudeville ou Brunet le lui prendront. Sainclair fait à Clotilde une mercuriale fort dure, fort outrageante sur son hypocrisie, et sort en lui volant son jokey. Dégoûté des femmes sensibles autant que des femmes célèbres, il en rencontre une qui n'est ni l'un ni l'autre; mais c'est un *petit monstre de laideur et de bêtise* : ainsi Sainclair voit se vérifier cette belle prédiction que son ami Duval lui avait faite. On ne risque rien de faire des prophéties ridicules, lorsqu'on dispose des événemens qui les peuvent justifier. Sainclair part pour son régiment : le bruit de son aversion pour le bel-esprit, les sciences et les arts se répand dans la ville. Toutes les filles, pour lui plaire, affectent l'ignorance et l'ingénuité ; une d'elles va jusqu'à lui déclarer qu'elle a en horreur la musique, la poésie, la lecture. Eh bien ! rien de tout cela ne réussit ; c'est un homme bien difficile à marier que ce Sainclair. Mais, patience ; nous arrivons au dénouement. Sainclair revient à Paris, il apprend que le mariage d'Albine est rompu : il la demande ; il l'obtient, il l'épouse ; elle a, comme je l'ai déjà dit, une

grande instruction et de grands talents ; mais personne n'en savait rien : à cette considération, il veut bien lui pardonner de les avoir, et s'il n'exige pas d'elle qu'elle y renonce, il lui fait au moins promettre sans doute de les tenir toujours bien soigneusement cachés.

Voilà ce qu'on appelle la *victime des sciences et des arts*. Jamais titre ne fut plus imparfaitement rempli. Quelques contrariétés causées à Sainclair par une demi-douzaine d'imbécilles qui se croient des savans, des artistes ou des gens de lettres ; l'humour que lui donnent les prétentions d'autant de jeunes filles qui visent à la célébrité par des talents futilles poussés quelquefois plus loin qu'il ne convient ; une aventure d'hôtel garni qui ne signifie rien, ne voilà-t-il pas bien de quoi justifier un titre si grave et si fastueux ? Où sont dans tout cela les *sciences et les arts* ? où y a-t-il une *victime* ? Sainclair n'est victime que de son propre dépit, de ses idées fausses et exagérées, et des mécomptes ridicules auxquels il s'expose. Il y a bien peu d'imagination et bien peu d'art dans cette mesquine combinaison d'événemens et de caractères, les uns bizarre, les autres communs. L'auteur du moins a-t-il eu un but moral ? Apparemment ; mais, s'il se l'est proposé, il n'a pas su l'atteindre. Dans le dessein que je lui suppose, celui de combattre la manie et plus encore l'ostentation des arts dans les jeunes personnes, M<sup>me</sup> de Genlis devait, selon moi, opposer à celles qui, possédant des talents réels ou apparents, veulent s'en faire un moyen de célébrité publique, une jeune personne qui douée plus qu'elles toutes de talents et d'instruction, ne mit d'affection ni à les montrer, ni à les cacher, et en fit modestement usage pour les plaisirs de sa famille et de ses sociétés. Il y aurait peut-être moins de mérite à cacher tout à fait son savoir si cela était possible, qu'à en jouir modérément et sans vanité. Cette dernière vertu est bien rare dans le monde ; mais l'autre ne se voit que dans les romans où le monde n'est pas bien peint. M<sup>me</sup> de Genlis sur-tout ne devait pas poser comme une sorte d'axiome, qu'il n'y a pas de milieu entre faire parler de soi pour sa beauté et ses talents, et être un petit monstre de laideur et de bêtise. On est jolie sans talents

acquis, on peut être spirituelle sans avoir reçue une brillante éducation ; enfin on peut réunir l'esprit et la beauté et même y joindre la culture et les talens , sans avoir cette sorte de célébrité presque scandaleuse que se sont procurée , à beaucoup moins de frais , plusieurs de nos virtuoses femelles. Qu'on y fasse attention ; c'est beaucoup moins aux charmes de leur personne et à la supériorité de leur talent , qu'à l'excessive facilité de leurs mœurs et à la liberté provoquante de leurs manières , qu'elles doivent cet éclat public dont elles sont environnées. Les jeunes personnes honnêtes , quelque soient leur talent , leur esprit et leur beauté , ne voudront ni ne pourront jamais atteindre à ce degré de célébrité ; et il est d'une mauvaise morale de leur faire entendre que , si elles n'y sont pas parvenues , c'est qu'elles n'en sont pas dignes ; car enfin elles pourraient vouloir , par dépit , faire comme celles qui en jouissent.

AUGER.

---

*HISTOIRE DE LA GRÈCE* , traduite de plusieurs auteurs anglais , revue et corrigée par J. J. LEULIETTE ; suivie d'un Tableau de la littérature et des arts chez les Grecs , depuis HOMÈRE jusqu'au règne de JULIEN , par l'Editeur. Deux vol. in-18° d'environ 1200 pages. A Paris , chez la V<sup>e</sup> Moutardier , quai des Augustins , n° 23.

« LES annales de la Grèce , dit l'un des auteurs anglais dans sa préface , renferment peut-être la partie la plus instructive et la plus intéressante de l'histoire des hommes . » *La plus instructive ?* — Il me semble qu'il pourrait y avoir une histoire plus instructive pour tous les peuples de l'Europe ; mais j'avoue qu'elle n'existe pas. *La plus intéressante ?* — J'en conviens ; aucune ne retrace des révolutions si rapides et si variées. Et quel spectacle plus intéressant que celui d'un peuple barbare qui s'élève presque spontanément à la civilisation , à la puissance , aux lumières et à la gloire ; qui sort de son obscurité pour abaisser sans retour l'orgueil du plus puissant empire du monde ; qui remporte à la fois le

prix dans la carrière des armes et des lettres ; mais qui , par des révolutions non moins soudaines , se corrompt dans la prospérité , tourne ses armes contre lui-même , se détruit par des divisions intestines , jusqu'au moment où le monarque d'un Etat obscur et borné , d'un peuple qui jusque-là n'avait pris aucune part aux affaires de la Grèce , vient courber sous un même joug tous ces vainqueurs de l'Asie , qui , malgré de nombreux efforts pour recouvrer leur liberté , ne font long-tems que changer de maîtres ; se perdent ensuite comme les autres nations dans le torrent de la grandeur romaine ; et , après la chute de l'empire grec , tombés sous un joug plus honteux , quand l'Europe recouvre sa liberté , quand les lumières renaissent de toutes parts , restent seuls plongés dans l'esclavage et la plus profonde barbarie !

Mais ce qui donne plus encore d'intérêt à l'histoire de ces révolutions , ce sont les hommes illustres , les grands caractères , qu'elle offre sur-tout dans ses premières époques : c'est ce Miltiade qui , le premier , révéla , dans les champs de Maraton , aux Grecs le secret de leur force , aux Perses le secret de leur faiblesse , et qui mourut chargé de fers , sans se plaindre de son ingrate patrie : ce Léonidas qui mérita l'inscription placée aux Thermopiles où il était enseveli avec ses trois cents Spartiates : *Passant , vas dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois.* Cet Aristide trop juste pour n'être pas exilé d'une patrie livrée aux factions ; trop grand pour n'être pas rappelé par une patrie sensible à la gloire : ce Thémistocle , son rival , et du moins son égal par le génie , mais plus fier , plus intéressé ; Thémistocle qui dans l'époque suivante , n'eût été peut-être qu'un illustre criminel , mais qui , vivant parmi ces hommes vertueux , sut leur disputer souvent le prix de la vertu , et leur enleva celui du courage : et , dans cette seconde époque , qui fut encore celle de l'honneur , quand elle cessa d'être celle du patriotisme , cet éloquent Périclès qui couvrait de lauriers et de fleurs les chaînes qu'il donnait à sa patrie ; cet Alcibiade si brillant , qui fut tout ce qu'il voulut être , et excella dans tout ce qu'il fut ; à Sparte , courageux , frugal , modéré ; indolent , enjoué dans la molle Ionie ; superbe ,

dit Plutarque, avec les lieutenans du roi de Perse ; dont il éclipsait la magnificence et le luxe oriental : et plus tard encore, cet Agésilas, l'opposé en tout d'Alcibiade, ce lacédémoneen sévère qui, entouré des parfums et des présens somptueux que lui offraient les grands d'Egypte, leur répondit froidement : « Donnez ces choses-là à mes esclaves ; un Spartiate libre ne sait pas s'en servir. » Cet Epaminondas enfin qui, sans prendre part aux affaires publiques, ayant nourri ses premières années des études de la philosophie, et qui passant de sa retraite à la tête du gouvernement et des armées, prouva, dit son historien, comme tant de grands-hommes de la Grèce, que *la culture des arts, loin de nuire à celui qui se destine aux emplois publics, le rend au contraire capable de les remplir avec habileté* ; Epaminondas dont le génie fut inspirer à ses concitoyens une énergie, un enthousiasme qu'ils n'avaient point connus jusqu'alors, et qui moururent avec lui dans les champs de Mantinée, pour ne renaître jamais.

Tous ces personnages célèbres, tant d'autres qui sont présens au souvenir de tous les lecteurs, ajoutent encore à l'éclat des grands événemens où ils eurent tant de part, à l'intérêt des grands drames dont ils furent les héros. Et des philosophes dignes de ce nom, de grands capitaines, de grands politiques, ayant donné des Mémoires sur de tels hommes et de tels événemens ; les uns décrivant les scènes dans lesquelles ils jouaient eux-mêmes leur rôle, les autres peignant les personnages avec lesquels ils ont vécu ; tous parfaitement instruits des institutions nationales, assez amis de leur patrie pour en signaler les erreurs, unissant aux connaissances politiques et militaires, l'éloquence et le talent d'écrire ; les matériaux qu'ils ont laissés, mis en œuvre chez les Anciens par des mains non moins habiles, peuvent en effet, par leur réunion, former *la partie la plus intéressante de l'histoire des hommes*.

Les écrivains modernes se sont élancés à l'envi dans une carrière où ils suivaient de si bons guides ; toutes les nations de l'Europe ont leur histoire de la Grèce. Chez les Anglais, Gillies a écrit cette histoire jusqu'à la mort de Philippe ; Goldsmith a fait un abrégé de

Gilliés : le docteur Gast a publié depuis une histoire fort détaillée des époques qui manquaient dans ses prédecesseurs : l'ouvrage que nous annonçons est la traduction de Goldsmith et du docteur Gast.

Goldsmith, n'écrivant qu'un abrégé, passe très rapidement sur les premiers âges de la Grèce : en effet durant un espace de six cents ans, si l'on en excepte les aventures fabuleuses des tems appelés héroïques, on ne trouve, à proprement parler, d'événemens importans que la formation du conseil des Amphictions, les législations de Minos, de Lycurgue, et de Solon, et l'établissement de la liberté d'Athènes. C'est là le premier période de l'histoire de la Grèce ; il s'étend depuis la fondation de ses principaux Etats jusqu'à l'expulsion des Pisistratides.

Le second période au contraire est le plus fécond en actions héroïques, en grands événemens et en grands caractères ; c'est l'âge du patriotisme et de la gloire : mais on ne peut guère lui donner qu'un espace de soixante ans ; il commence à l'établissement de la démocratie d'Athènes, il finit à la mort de Cimon. C'est ce période sur-tout qui pourrait justifier la préférence accordée par le docteur Gast à l'histoire de la Grèce. Il me semble qu'on chercherait vainement dans toute l'Histoire romaine une époque aussi étonnante, aussi glorieuse, et dont la gloire fût aussi pure. Les Romains, faibles encore, n'eurent à combattre que de faibles ennemis ; ces ennemis vaincus devinrent des alliés ; ces alliés des sujets, qui leur servirent à en soumettre d'autres : et lorsqu'ensuite ils firent la guerre à quelque prince puissant, maîtres d'un immense territoire, si l'on y comprend leurs colonies, et soutenus par ces nombreux alliés, ils l'accablerent, selon l'expression de Montesquieu, *du poids de tout l'Univers*. Combattant pour la domination, leurs guerres furent, le plus souvent, injustes dans leur cause, criminelles dans leurs moyens, cruelles dans leurs effets : toutes les voies furent égales à leur ambition démesurée ; ils ne durent pas moins l'empire du Monde à la perfidie qu'à la valeur, à leurs ambassadeurs qu'à leurs généraux, à leurs intrigues qu'à leurs victoires. — Les Grecs, à

l'époque dont nous parlons, combattaient pour l'indépendance, pour la défense des droits les plus sacrés. Les maîtres du plus puissant empire de l'Univers réunirent contre eux toutes leurs forces, ils crurent *les accabler du poids* de l'Asie; et les habitans peu nombreux d'un territoire assez borné, quelques Etats, c'est-à-dire quelques villes, dont plusieurs s'élevaient à peine, sans richesse au dedans, sans secours au dehors, sans intelligences chez leurs ennemis, non-seulement repoussèrent avec éclat les innombrables armées des rois de Perse, mais ils abaissèrent sans retour leur orgueil, et préparèrent dès-lors l'anéantissement de leur puissance. Ils n'employèrent point l'intrigue comme les Romains; elle fut vainement employée contre eux. A leur éclatante valeur se joignaient alors le désintéressement le plus rare, le patriotisme le plus pur; les victoires de Marathon, de Salamine, de Platée, et de Micale, furent des prodiges moins étonnans que les grands-hommes qui les remportèrent. Une observation achève le parallèle en faveur de la Grèce à cette époque: les Romains ne connurent long-tems que la science militaire, l'art des combats; la culture des lettres et de la véritable éloquence ne commença chez eux qu'après leur corruption, vers les derniers tems de leur république; et les arts y furent toujours étrangers. Les Grecs, dès le tems de leurs premiers exploits, virent naître l'aurore de leur gloire littéraire, leur victoire dans les arts touche à leur victoire dans les armes; et il fut une époque à laquelle on put leur dire, avec non moins de vérité qu'aux *Français*:

Il n'est point de lauriers qui ne ceignent vos têtes (1).

Et quand ils dégénérèrent de leur vertu, quand ils déchurent de leur puissance, la gloire des lettres leur resta; ils furent long-tems encore l'étonnement du Monde.

Cette Histoire est si connue, qu'il serait au moins inutile de retracer les événemens qui préparèrent leur décadence. Leur union avait fait leur force; leurs di-

(1) Henriade, chant 7<sup>e</sup>.

visions causeraient leur ruine. Ces divisions continuell<sup>e</sup>s et sanglantes, ces guerres qu'on peut justement nommer *civiles*, et qui n'offrent qu'un spectacle d'impolitiques atrocités, la guerre du Péloponèse, et celle des Spartiates contre les Thébains; la guerre des Phocéens, ou *guerre sacrée*, dans laquelle il se commit encore plus d'horreurs, parce que cette fois la guerre était encore plus que *civile*, livrèrent enfin sans défense la Grèce affaiblie et déchirée par ses propres mains, à l'ambition entreprenante de Philippe. En vain l'éloquence de Démosthène parut lui rendre un moment toute sa première énergie; Démosthène lui-même fut obligé de fuir à la bataille de Chéronée: bientôt Philippe eut deux voix au conseil des Amphictions; il fut enfin proclamé général des Grecs contre les Perses; et la Grèce fut assujettie, sans qu'on pût déterminer l'étendue et l'époque précise de sa sujetion.

Il est difficile, lorsqu'on fait l'*abrégé* d'une histoire si féconde et quelquefois si brillante, de ne se pas laisser entraîner à quelques développemens trop étendus, et de mettre chaque partie de sa narration en proportion avec l'ensemble. Il me semble que Goldsmith n'a pas toujours vaincu ces difficultés: le siège de Syracuse, par Nicias, occupe dans son abrégé un espace qui paraîtra démesuré si on le compare aux autres événemens du même genre. Je sais bien qu'il fallait entrer dans quelques détails sur les suites de ce siège célèbre; elles furent trop importantes pour ne pas s'y arrêter: la défaite des Athéniens, dans le port de Syracuse, peut être regardée comme le coup fatal porté à la grandeur de leur république, qui ne se releva jamais. Dès-lors cette superbe Athènes qui avait été long-tems le boulevard de toute la Grèce, se trouva comme anéantie; et Cicéron a pu dire du combat de Syracuse que les forces militaires des Athéniens y avaient été coulées à fond avec leurs vaisseaux. Mais les détails de ce combat, des combats moins importans de terre ou de mer qui l'avaient précédé, et de la retraite où ils forcèrent Nicias, étaient bien moins utiles à retracer, et me paraissent occuper dans l'ouvrage une étendue trop disproportionnée. Cependant l'influence extraordinaire

que ces événemens ont eue sur les destinées de la Grèce, peuvent faire aisément pardonner les détails dans lesquels est entré l'historien. Mais la même excuse ne saurait être admise pour sa narration de la retraite des dix mille : cette fameuse retraite ne fait aucunement partie de l'*Histoire de la Grèce* ; elle n'y est même liée qu'assez indirectement ; et Goldsmith s'arrête sur cet événement avec encore plus de complaisance. Il est aisé de juger pourquoi : ce qui l'entraîne n'est pas seulement le plaisir de raconter ces aventures merveilleuses, qui ont tout l'intérêt du roman, et dont tous les lecteurs sont avides ; c'est sur-tout l'avantage de travailler d'après un modèle tel que Xénophon ; rencontrer un guide comme lui est une bonne fortune, dont on abuse quelquefois. C'est à une cause semblable qu'il faut attribuer la longueur de l'article, du chapitre, ou du volume intitulé *Socrate*, chez tous les historiens modernes. Le même Xénophon et Platon, illustres disciples du philosophe, nous ont laissé, sur sa vie et sur sa mort, des Mémoires si séduisans, ou plutôt de longues *histoires* si admirables, que les compilateurs historiques, même des hommes d'un grand talent, semblent commencer par les extraire et finissent par les copier.

Deux écrivains infiniment recommandables, Rollin dans de longs chapitres très-intéressans, quoiqu'un peu diffus ; Goldsmith dans des pages un peu nombreuses pour un *abrégé*, en donnent également la preuve.

Cet Anglais, plus connu en France comme romancier, et même comme poète, montre dans cet ouvrage et dans tous ses écrits historiques, un excellent esprit de critique et beaucoup de discernement. Mais quel est l'écrivain qu'on ne puisse attaquer dans l'endroit même où il paraît invulnérable ? Ce n'est pas du moins Goldsmith ; il sera facile de le prouver. — On sait qu'après la bataille de Leuctres, si désastreuse pour les Lacedémoniens, les Ephores qui venaient d'en recevoir la nouvelle tandis qu'on célébrait à Sparte les jeux publics, ne voulurent pas consentir à ce qu'ils fussent interrompus. Voici là-dessus la remarque de l'auteur

anglais : « Fût-ce une indifférence affectée pour les suites de cet événement , afin d'en cacher l'importance au peuple? Ou le luxe et l'amour des plaisirs, qui avaient fait des progrès incroyables même à Sparte , en furent-ils la véritable cause ? La distance des tems rend la question difficile à résoudre (2). » — La question peut-elle être difficile , peut-il même y avoir de question à résoudre , quand on sait que , dans ce malheur public , chaque famille de Sparte ayant été informée de ses pertes particulières , les parens de ceux qui étaient morts pour la patrie se félicitaient mutuellement , et couraient en foule dans les temples rendre des actions de grâces aux dieux ; tandis qu'un morne abattement , une douleur mêlée de honte , se lisait sur le front des Spartiates dont les enfans , les proches , les amis , s'étaient déshonorés par la fuite ? Je le demande , la conduite des simples citoyens n'explique-t-elle pas clairement la conduite des magistrats ? D'ailleurs Sparte déploya dans cette circonstance , une vigueur qui ne saurait s'allier avec la stupide mollesse dont Goldsmith s'est plu à l'accuser : elle avait encore à la tête de ses phalanges ce même Agésilas dont on a cité la réponse à ses complimenteurs d'Egypte. Et il est impossible , selon moi , de ne pas reconnaître dans l'apparente insensibilité des Ephores , cette magnanimité politique qui , dans une conjoncture à peu près semblable , fit aller les sénateurs de Rome au-devant du consul Varron , pour le féliciter de n'avoir pas désespéré de la république.

Si Goldsmith se montre une fois injuste envers les Spartiates , il paraît en général leur très-sincère admirateur. Je ne lui en ferai point un reproche : mais j'avoue que je ne saurais partager cet engouement pour la législation de Lycurgue , et pour les mœurs qu'il établit dans son aristocratie militaire. Les autorités en imposent trop souvent : on crie à l'admiration ; et chacun admire. Un philosophe illustre , un des grands hommes du siècle qui vient de finir , s'écrie avec son éloquence ordinaire dans un discours couronné par une Académie : « O Sparte ! opprobre éternel.

---

(2) Tome I<sup>er</sup> de la traduction , page 259.

» d'une vaine doctrine ! Tandis que les vices conduits  
 » par les beaux-arts s'introduisaient en foule dans  
 » Athènes..... tu chassais de tes murs les arts et les  
 » artistes, les sciences et les savans. L'événement mar-  
 » qua cette différence. Athènes devint le séjour de la  
 » politesse et du bon goût, le pays des orateurs et des  
 » philosophes..... Le tableau de Lacédémone est moins  
 » brillant. Là, disaient les autres peuples, les hommes  
 » naissent vertueux , et l'air même du pays semble ins-  
 » pirer la vertu, etc. » Tout cela est fort bon sans doute  
 dans un discours contre les sciences, sur-tout avec le  
 style de Rousseau. Mais Rousseau lui-même avoue dans  
 un ouvrage moins paradoxal, et l'un des plus beaux  
 monumens de notre littérature, qu'*au-dehors le Spartiate était ambitieux, avare, inique : mais, dit-il, le désintérêtlement, l'équité, la concorde régnaien dans ses murs* (3). Dans ses murs ! c'est-à-dire, entre quel-  
 ques milliers de citoyens, tandis que des foules d'Iloites  
 répandus dans la Laconie, dont ils cultivaient les terres,  
 étaient sans cesse les victimes de leur ambition , de leur  
 avarice et de leur iniquité ; tandis que , tyrans du Pélo-  
 ponèse , et mêlés toujours aux intérêts de la Grèce  
 entière , ils se montraient *au-dehors ambitieux, iniques et avares*. Voilà certes un *désintérêtlement, une équité, une concorde* qui deviendraient bien utiles au genre  
 humain, si tous les peuples les prenaient pour modèles !  
 — Rousseau s'est bien gardé de dire que les Spartiates  
 fussent cruels *au-dehors*, parce qu'il ne pouvait ajouter  
 que l'humanité *régnaient dans leurs murs* : il faut donc le  
 dire pour lui; il faut ajouter qu'ils étaient cruels chez  
 eux , comme chez l'étranger ; qu'ils l'étaient parce que  
 leurs institutions voulaient qu'ils le fussent; il faut dire,  
 ce que tout le monde sait , que , dans cette république  
 où l'on ne souffrait que des soldats, tout enfant qui  
 naissait infirme ou contrefait, était étouffé au berceau,  
 fût-il destiné à devenir un jour un Thémistocle en  
 génie , un Aristide en vertu. Il faut dire que ces Iloites  
 dont nous venons de parler , « ces paysans de Sparte ,  
 furent réduits en esclavage , parce qu'ils avaient pris les

---

(3) *Emile*, livre I<sup>e</sup>.

armes pour reconquérir leurs droits aux priviléges dont le reste des Grecs jouissait, et qui leur avaient été accordés par les deux premiers rois de Lacédémone, mais dont Agis (4) les avait dépouillés. Après une vigoureuse résistance, ils furent vaincus. Eux et leur postérité furent condamnés à une éternelle servitude, et pour rendre leur condition aussi honteuse que déplorable, tous les autres esclaves qui n'avaient point de maître, furent appelés du nom d'Ilotes, et confondus avec eux. » — Les Ilotes cultivaient les terres, et ne recevaient pour prix de leur travail qu'une modique subsistance..... Ils étaient, pour ainsi dire, attachés à la glèbe; il n'était pas permis de les vendre aux étrangers, ni de les affranchir; et quand leur nombre devenait assez considérable pour faire ombrage à leurs maîtres, on donnait un *cryptis*, ou ordre secret, par lequel il était permis de les tuer *sans miséricorde*. « Non-seulement on les faisait périr quelquefois d'une manière cruelle, mais encore ils étaient souvent un objet de moquerie durant leur vie. On les faisait enivrer à dessein, et dans cet état, on les exposait aux yeux des enfans, afin de donner à ceux-ci de l'horreur pour la débauche. »

Je ne rappellerai point ici toutes les institutions de Sparte, qui choquaient la nature et détruisaient les plus douces affections du cœur. Rousseau lui-même avoue, dans le même ouvrage, que Lycurgue a dénaturé *le cœur de l'homme*. Oui, il l'a dénaturé en y étouffant l'humanité naturelle : pouvez-vous applaudir encore à la sagesse de ces institutions, vous, le défenseur de l'humanité, l'apôtre de la nature ? J'oserai demander à vous-même : *est-il quelque sagesse pour vous hors de l'humanité* (5)? Pour moi, je cherche en vain des hommes parmi ces Spartiates si vantés; je n'y vois que des citoyens. J'admire, si l'on veut, le génie du législateur qui sait affermir les vertus politiques sur les ruines des vertus naturelles; mais j'ad-

(4) Agis 1<sup>er</sup>.

(5) Émile, livre second.

mire et j'aime sur-tout celui qui, par les vertus naturelles et privées, sait conduire les citoyens aux vertus nationales et politiques.

Les barbaries exercées par les Spartiates dans leurs différentes guerres ne doivent pas leur être aussi durement reprochées, ou plutôt on doit en reprocher de semblables à tous les peuples de l'antiquité. Toutes leurs histoires sont pleines de villes réduites en cendres, de prisonniers mis à mort, de peuples passés au fil de l'épée sans distinction de sexe ni d'âge. Tout dans ces siècles reculés nous peint le cœur de l'homme encore féroce. Et la supériorité des Athéniens eux-mêmes dans tous les arts de l'imagination, leurs lettres, leur philosophie, leur urbanité tant prônée, tout cela n'avait pu leur apprendre les premiers droits de l'humanité. Les moeurs publiques ont changé en Europe avec les moeurs privées, les usages, les croyances et les institutions sociales; un nouveau droit des gens s'est établi. Remonter à l'origine de ces changemens, les suivre dans leurs révolutions, en épier tous les progrès, en démêler l'esprit et la cause, tel est le but que doit sur-tout se proposer d'atteindre celui qui voudra nous donner enfin une véritable histoire de l'Europe durant les ténèbres du moyen âge; depuis l'époque où les lois, les moeurs, le langage, et presque la population, tout fut changé soudainement par l'invasion des *barbares*, jusqu'au tems où les sociétés politiques, reconstruites avec lenteur, prennent enfin, après tant de révolutions, une assiette fixe et durable. Voilà l'histoire dont j'ai voulu parler dans le commencement de cet article; et qui me semble devoir être plus *instructive* pour toutes les nations modernes que l'histoire même de l'ancienne Grèce.

V. F.

---

**DE LA MANIERE D'ÉTUDIER LES MATHÉMATIQUES,**  
ouvrage destiné à servir de guide aux jeunes gens,  
à ceux sur-tout qui veulent approfondir cette science,  
ou qui aspirent à l'Ecole polytechnique; par P. H.  
SUZANNE, professeur au Lycée Charlemagne. Seconde

partie, renfermant les éléments et les compléments d'algèbre (1).

DEPUIS Descartes, Leibnitz et Newton, jusqu'à Euler, Lagrange et Laplace, la science mathématique est parvenue à s'étendre dans une sphère immense, et s'est enfin établie au centre de toutes les connaissances humaines, comme à la véritable place qui lui convient. C'est de ce point central, généralement reconnu, que partent maintenant les traits de lumière qui signalent toutes les autres sciences, et qui servent en même temps de guides pour en pénétrer les profondeurs. Aussi S. M. l'Empereur et Roi a-t-il voulu que cette science occupât un rang éminent dans l'instruction publique.

On a souvent demandé pourquoi il était si difficile de bien présenter les éléments d'une science, sous les conditions suivantes : Justesse des idées, liaison exacte entre elles, clarté de style, enfin cette pureté, cette élégance d'expression sur-tout qui appartient en propre à la science dont il s'agit, c'est-à-dire, qui est en harmonie avec le caractère de cette science.

Ne serait-ce point parce que la faculté de l'entendement, par laquelle nous pouvons acquérir un grand nombre de connaissances d'une même espèce, est très-différente de celle qui nous conduit à les coordonner et à les peindre ensuite fidèlement par le langage ? La mémoire les reçoit en dépôt ; l'esprit en fait un usage plus ou moins heureux ; il les reproduit sous un jour plus ou moins favorable ; mais que l'art d'écrire est loin de retracer fidèlement le tableau de nos pensées !

Cette même difficulté de bien exposer les éléments d'une science a fait naître cette autre question : Pour-

(1) Cet ouvrage a été adopté pour les bibliothèques des Lycées, par M. le Conseiller-d'Etat, directeur de l'instruction publique. Il se vend chez l'auteur, au Lycée Charlemagne ; Bernard, libraire, quai des Augustins, n°. 25 ; Firmin Didot, rue Thionville, n°. 10. Un gros volume in-8°. avec des tableaux synoptiques. Prix, 6 fr. pour Paris, et 7 fr. 75 cent. pour les départemens. La première partie contenant les préceptes généraux de la méthode, et leur application à l'arithmétique, un vol. in-8°. Se vend aux mêmes endroits. Prix, 4 fr. 50 c. pour Paris, et 6 fr. pour les départemens.

*quoi est-il si rare que ceux-là même qui ont le plus contribué à reculer les limites d'une science, prennent la peine d'indiquer la route qu'ils ont suivie, pour arriver au terme auquel ils sont parvenus ?*

D'abord, puisque toute science n'a pu s'élever que successivement à un certain degré de perfection, par l'ensemble de ses principes et de ses méthodes, elle doit être regardée comme le résultat des travaux d'une suite d'hommes méditatifs, qui ont, si nous pouvons nous permettre cette figure, ajouté peu à peu quelques anneaux à la chaîne des connaissances du même ordre, commencée par l'un d'entre eux. Or, ceux qui ont formé les derniers anneaux de cette chaîne, pressés par le désir de la prolonger, ont pu négliger, dédaigner même de révéler au vulgaire le secret de son tissu, et se borner à lui montrer la manière de s'en servir. D'ailleurs ce vulgaire est-il capable de se rendre présent aux nobles efforts du génie, quand il se crée ses hautes conceptions ? N'est-ce pas la nature qui se choisit ses adeptes ?

Enfin, ne pourrait-on pas alléguer encore la difficulté que l'esprit éprouve à retrouver toutes les traces du chemin qu'il a parcouru dans ses recherches ? La direction et la vitesse de sa course sont si variables !

Quels sont donc ordinairement les hommes le plus en état de rendre une science accessible, sur-tout à de jeunes élèves ? Ce sont ceux, et l'expérience le prouve, qui, après avoir suivi ses progrès avec soin, en ont mérité l'ensemble ; ceux qui, pour nous servir de la figure déjà employée, ont considéré attentivement tous les anneaux de la chaîne existante, dans les deux sens, direct et rétrograde ; qui ont sur-tout observé de quelle manière ils acquéraient graduellement les connaissances qui appartiennent à cette science, et qui se sont appliqués ensuite à les ranger dans l'ordre le plus précis. C'est ainsi qu'ils sont parvenus à se faire une méthode d'étude, propre à la transmettre à des élèves.

Il se présenterait ici une autre question, savoir : s'il existe, pour s'initier dans une science, plusieurs méthodes dont l'une serait préférable aux autres ; et même s'il existe une méthode générale qui puisse être appliquée à l'étude de toutes les sciences. Nous pencherions vo-

lontiers pour l'affirmative de cette dernière question ; mais cette discussion nous écarterait de notre objet.

De ce que nous venons de dire , il résulte que l'homme le plus propre à enseigner une science est celui qui s'est fait lui-même , en l'étudiant , une méthode pour l'apprendre , et qui , s'étant exercé à en faire usage avec des élèves , aura pu reconnaître quels points de vue de chaque méthode sont propres à la rendre accessible au plus grand nombre d'entr'eux. Une longue habitude de l'enseignement doit lui fournir ensuite , mieux qu'à tout autre , les moyens de composer un bon ouvrage élémentaire où se trouvent réunis , dans l'ordre convenable , les principes fondamentaux de la science , les méthodes auxquelles ces principes ont conduit , et la manière de les appliquer à des questions utiles.

Des géomètres célèbres , qui se sont consacrés à l'instruction publique , ont écrit , sur les éléments des mathématiques , d'excellens ouvrages qui ont formé des élèves dont leurs maîtres s'honorent. On aime néanmoins à considérer ces richesses sous diverses faces. L'esprit humain , une fois dirigé vers un ordre quelconque de connaissances , incessamment stimulé par sa curiosité naturelle , tend non-seulement à en acquérir de nouvelles , mais il se plaît aussi à revoir celles qu'il a acquises , sous des aspects non encore aperçus. Les inventions , les conceptions neuves , dans le sens rigoureux , sont si rares ! Ne devrait-on pas refuser avec moins de sévérité le nom d'invention à une manière nouvelle de présenter les choses connues ?

M. Suzanne , exercé depuis plusieurs années à l'enseignement de toutes les parties des mathématiques élémentaires et transcendantes , et de leurs principales applications à l'astronomie et à la navigation , s'est proposé , en offrant ce traité aux élèves , 1<sup>o</sup>. de réunir toutes les méthodes dont l'analyse algébrique se trouve maintenant enrichie ; et les principes sur lesquels elles sont fondées ; 2<sup>o</sup>. de faire naître les méthodes les unes des autres , au moyen des questions qu'il se propose et de la discussion qu'il en fait ; 3<sup>o</sup>. c'est sur-tout sur l'analyse de ces questions qu'il insiste. Par la manière lumineuse avec laquelle il s'avance vers chaque solution , il met ,

pour ainsi dire, entre les mains des élèves le fil qui doit les guider dans les questions les plus épineuses, soit par la complication, soit par la subtilité des conditions. Il leur donne toujours en même tems l'esprit des méthodes de calcul, c'est-à-dire la suite des raisonnemens qui y ont conduit.

Voici un aperçu du plan de l'ouvrage

La méthode d'enseignement adoptée de préférence par l'auteur est celle qui sait se conformer à la génération des idées. Il s'en était déjà servi avec succès dans l'arithmétique, qui est la première partie qu'il donna, il y a un an, de son *Traité général sur la manière d'étudier les mathématiques*. Convaincu que chaque science ne repose réellement que sur un petit nombre de principes distincts, fondamentaux; que tout l'art d'un auteur élémentaire consiste, après les avoir exposés, à en déduire, dans un ordre précis, les conséquences les plus importantes; M. Suzaine commence par donner une idée de l'origine du langage algébrique et des premiers principes de cette langue qui, comme toute autre, a sa syntaxe propre. La sienne est comprise dans un grand nombre de règles de calcul; mais toutes sont bien loin d'exprimer aussi complètement qu'elle, et avec autant de précision, la suite des idées qui naissent de l'objet que l'esprit considère; de plus, elle jouit seule de l'avantage précieux de réctifier les vices des raisonnemens dans lesquels on l'a employée.

A la suite de la composition et de la décomposition des quantités qui ne sont point liées entr'elles par des équations, il s'occupe de celles-ci, sous ces deux mêmes points de vue. Sur la décomposition ou la résolution des équations de tous les degrés, l'auteur a soigneusement exposé et développé toutes les méthodes qu'ont successivement imaginées les géomètres nationaux et étrangers. Cette partie si essentielle de toute l'analyse mathématique, et qui en est même le principal objet, est aussi la partie la plus étendue de son ouvrage: non-seulement il ne laisse rien à désirer à cet égard de tout ce qui a été trouvé jusqu'à présent; mais il a encore enrichi cette théorie de plusieurs aperçus nouveaux.

Il vient ensuite à l'application de l'algèbre à des

questions numériques très-intéressantes, sur quelques belles propriétés des nombres, sur la comparaison des systèmes d'arithmétique, et la traduction des nombres d'un système dans un autre, sur les intérêts composés, etc.

Afin de mettre les élèves en état de se rendre compte des études qu'ils ont faites, de savoir en extraire la partie la plus essentielle, M. Suzanne leur présente un modèle, sous le titre de *Précis des éléments d'algèbre*.

Des notes complémentaires qui viennent après, roulent 1°. sur les diverses espèces de séries; et, à l'occasion de l'emploi des coefficients indéterminés pour réduire en séries des quantités fractionnaires rationnelles, il traite des *séries récurrentes*, dans le plus grand détail, et discute les deux principaux problèmes qui leur sont relatifs: 2°. sur la théorie du logarithme, et les formules auxquelles elle conduit: 3°. sur les *fonctions symétriques* des racines des équations, et leur application aux équations du 2<sup>e</sup>me, 3<sup>e</sup>me et 4<sup>e</sup>me degré. Il fait voir aussi en quoi consiste la difficulté pour appliquer la même méthode à la résolution des équations des degrés supérieurs: 4°. sur les limites des racines. Dans cette note, il fait connaître à la suite des belles méthodes de Lagrange, celle qu'a trouvée récemment M. Budan, dont le but est de diminuer la longueur des calculs qu'entraîne l'emploi de l'équation aux carrés des différences.

L'ouvrage est terminé par un *tableau synoptique* de toutes les parties de l'algèbre; il est accompagné de huit petits tableaux explicatifs, tant élémentaires que complémentaires, où se trouvent réunis les définitions et les principes qu'il est plus essentiel de retenir. Les tableaux synoptiques, qui ont été employés depuis Bacon, pour la chimie, la physique, diverses parties de l'Histoire naturelle, etc., représentent en quelque sorte la mappemonde de la science à laquelle ils appartiennent. Ils ont le double avantage de nous montrer l'ensemble des connaissances acquises sur un même objet, et de nous indiquer en même temps ce qui nous manque pour le compléter.

D'après ce court exposé, nous pensons que ce nou-

vel ouvrage , de M. Suzanne , pourra être accueilli avec intérêt de la part de ses collègues dans l'instruction publique , et lui donnera des droits de plus à la reconnaissance des élèves.

DERGNY , professeur au Lycée Bonaparte.

## VARIÉTÉS.

**SPECTACLES.** — *Théâtre du Vaudeville.* — Première représentation de *Regnard et Dufresny* , vaudeville historique en un acte.

L'auteur de la *Gastronomie* demandait en vers fort agréables qu'on nous délivrât des Grecs et des Romains , je demande à mon tour qu'on nous délivre de tous ces vaudevilles prétendus historiques ; ce n'est pas la première fois que je m'élève contre ce genre d'ouvrage dramatique , mais il est si facile d'y obtenir l'apparence d'un succès , que les jeunes gens aiment encore mieux s'y livrer que de rester dans une douce obscurité.

Qu'est-ce en effet qu'un vaudeville historique , et quelle est la manière de le composer ? On choisit d'abord un nom fort connu , on y adapte tant bien que mal une intrigue fort usée , et qui ne trouve grâce devant le public qu'à la faveur des noms imposans dont elle est décorée , et l'on embellit le tout de quelques couplets fort maniéres. Les amis dont l'auteur a eu soin de remplir le parterre crient bravo ; l'actrice chargée du rôle principal s'avance seule sur le bord de la scène , et intercède en faveur de celui qui , pendant une heure , a eu le malheur d'ennuyer l'assemblée. A la faveur de cette supplication l'auteur est demandé et nommé , et s'imagine honnêtement avoir remporté la victoire : mais à la seconde représentation la salle est presque vide , à la troisième , déserte , et pour ruiner complètement le théâtre le mieux administré , il ne faut que deux ou trois succès pareils.

L'auteur suppose que Dufresny , qui s'est sauvé de Paris pour ne pas payer ses dettes , est caché dans le village de Crillon , sous le nom de Charles : il y devient amoureux de la fille du jardinier de Regnard , qui est propriétaire du château. M. Recto , son rival , est sur le point d'obtenir la préférence ; mais le Régent a la bonté d'envoyer à Dufresny un bon de deux cent mille livres , à l'aide duquel il parvient à épouser..... une villageoise.

Les journaux qui ont parlé de cet ouvrage, ayant fait remarquer les nombreux anachronismes qu'il renferme, je me bornerai à relever le fait suivant : Pour amener une reconnaissance entre Régnard et Dufresny, l'auteur a supposé qu'ils ne s'étaient jamais vus. M. Favée ignore donc que ces deux auteurs ont long-tems travaillé de compagnie, et qu'ils ont composé ensemble plusieurs ouvrages tels que les *Chinois*, la *Baguette de Vulcain*, la *Foire Saint-Germain*, et les *Momies d'Egypte*.

Lorsqu'on met en scène des hommes aussi connus que Régnard et Dufresny, au moins faut-il être instruit des principales particularités de leur vie.

B.

Les amateurs de musique attendaient avec impatience l'ouverture des exercices du Conservatoire ; elle s'est faite dimanche dernier, et le succès de ce premier exercice est d'un bon augure pour les suivans. Jusqu'à ce qu'il ne s'élève un compositeur symphoniste capable de remplacer Haydn, on fera bien de commencer les concerts par une symphonie de ce grand maître. Celle que les élèves ont exécutée dans celui-ci, l'avait déjà été plusieurs fois les années précédentes ; mais jamais peut-être avec autant de précision, de feu et d'ensemble. Ce jeune orchestre se recrute toujours de nouveaux élèves, à mesure qu'il y en a qui en sortent, devenus maîtres, pour aller exercer leur art ; il semble que cette année il a encore acquis plus d'aplomb et plus de vigueur ; mais ce qu'il y a de plus étonnant peut-être, c'est la manière expressive, large et soutenue, dont il a rendu le bel Adagio de cette symphonie d'Haydn. L'orchestre le plus consommé ne subirait pas mieux cette épreuve.

Pour mettre de suite ce qui regarde la partie instrumentale, nous dirons que M. Henry, jeune basson, qui paraît pour la première fois dans ces exercices, a rendu avec beaucoup de justesse et de netteté un concert de M. Ozi, son maître ; et que M. Corantin Habeneck, que l'on avait déjà applaudi l'année dernière, a mérité de nouveaux applaudissements dans un charmant concert de Viotti. Ce jeune talent a cependant encore à acquérir pour la justesse parfaite de l'intonation, la douceur des sons, et le développement de l'archet.

Il est assez d'usage, au Conservatoire, que toute la partie du chant soit confiée dans chacun des exercices à une seule

voix qui s'y fait entendre dans des morceaux de différens genres. M<sup>le</sup> de Galaup , élève pensionnaire , qu'on n'avait point encore entendue , a chanté trois morceaux dans celui-ci : le premier est un beau *Cantabile* du vieux Haudel ; à travers quelques formes surannées on y distingue un chant plein d'expression et de noblesse. Il exige des sons graves et soutenus ; c'est un fort bon morceau d'étude ; et la voix de M<sup>le</sup> de Galaup paraît propre à le bien rendre , quand elle l'aura encore étudié quelque tems. L'air simple et touchant de Saulimé qu'elle a chanté ensuite , *Eh ! comment veux-tu que je vive ?* ne lui est pas aussi favorable : les ornements qu'elle se permet d'y faire , ne sont pas tous de bon goût ; la véritable manière d'orner les airs de ce genre , c'est de les rendre tels qu'ils sont et avec l'expression qui leur convient. Le trio de Cimarosa , qui a terminé l'exercice , a été rendu avec assez d'intelligence par MM<sup>les</sup> de Galaup , Duchamp , et Goris ; il a cependant fait peu d'effet : c'est qu'il est trop fait pour la scène , qu'il a besoin du jeu des acteurs , et que , délicieux au théâtre , il perd nécessairement trop dans un concert.

## NOUVELLES POLITIQUES.

(EXTÉRIEUR.)

• **ETATS-UNIS.** — *Washington , le 27 Décembre.* — D'après un message du président , le Sénat a pris un arrêté pour mettre un embargo sur tous les navires et bâtimens qui se trouvent dans les ports et rades des Etats-Unis. Cet acte a passé dans le Congrès à deux heures après midi , à la majorité de 82 voix au Sénat , et de 88 contre 44 dans la Chambre des représentans ; l'arrêté porte qu'il sera mis un embargo sur tous les navires et bâtimens qui se trouvent dans les ports et rades situés en-dedans des limites et de la juridiction des Etats-Unis (qu'ils soient munis ou non de passe-ports ) , si leur destination est pour quelques ports étrangers , excepté ceux qui seraient sous la direction immédiate du président des Etats-Unis , pourvu toutefois qu'il soit autorisé à donner aux officiers des douanes et de l'accise des instructions pour faire exécuter ses ordres.

**ANGLETERRE.** — *Londres , le 30 Janvier.* — Le général Whitelocke qui commandait l'expédition de Buénos-Ayres vient d'être traduit devant une cour martiale , composée de

21 membres, et présidée par M. Meadows. Les quatre chefs d'accusation intentés contre lui, sont relatifs à son expédition qui a été si peu heureuse.

**RUSSIE.** — *Pétersbourg, le 19 Janvier.* — La flotte de guerre russe de la Mer-Baltique est déjà presqu'entièvement équipée ; plus de 300 bâtimens à rames, ayant à bord des troupes, l'accompagneront le printemps prochain dans le Sund.

*Odessa, le 10 Janvier.* — Depuis que la guerre entre la Russie et la Porte avait interrompu les relations d'Odessa avec l'étranger, les marchandises d'importation qui se trouvaient en grande quantité dans les magasins de cette place, s'écoulaient dans l'intérieur de l'Empire ; le commerce avec l'étranger était tombé momentanément dans l'inaction ; mais aussitôt que les circonstances le permirent, un bâtimen autrichien qui se trouvait dans le port, obtint la permission de faire voile pour Constantinople, et partit, le 27 septembre, avec un chargement de blé.

Cette première expédition inspira la plus grande confiance ; et depuis le 27 septembre jusqu'à ce jour, il est arrivé de Constantinople dix bâtimens sous pavillon français, huit sous pavillon italien, huit sous celui des Sept-Isles, dix-huit sous pavillon turc, et 14 lotka ou tartanes qui font le petit cabotage.

Il est parti d'Odessa pour Constantinople un bâtimen sous pavillon autrichien, six français, trois italiens, onze des Sept-Isles et onze turcs. Quinze ou vingt bâtimens sont encore en chargement pour la même destination.

Les articles d'importation consistent principalement en vins de l'Archipel, de France ; huiles, rhum, tabac, fruits secs, citrons, cotons filés, soies écrues, étoffes de laine et de soie, telles que schals et autres, perles, et en général toutes les espèces de denrées et de marchandises qui s'importent dans ces pays.

**ROYAUME DE WESTPHALIE.** — *Cassel, le 31 Janvier.* — S. M. le roi de Westphalie a rendu dernièrement deux décrets extrêmement intéressans. L'un pour abolir toute espèce de taxe imposée sur les Juifs, et pour rendre aux individus qui professent cette religion tous leurs droits civils. Le second est relatif à la suppression des droits et des actes de sewayd. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de donner les différentes dispositions de ces décrets, qui prouvent que les idées libérales se répandent dans tous les pays.

**ROYAUME DE NAPLES.** — *Naples, le 1<sup>er</sup> Février.* — Par décret du 18 janvier, S. M. voulant honorer la mémoire du Tasse dans la ville où il a reçu le jour, a ordonné que la route qui conduit à la ville de Sorrento, serait rendue praticable pour les voitures, aux frais du trésor public; qu'un monument serait élevé à la mémoire du Tasse, en face de la maison où il est né; que les manuscrits originaux de ce poète célèbre, qui existent dans la bibliothèque royale de Naples, seraient transportés dans cette maison, et qu'il y serait aussi déposé un exemplaire de chaque édition et traduction de ses ouvrages; enfin, que la conservation de ce dépôt serait confiée au plus proche descendant de la famille du Tasse.

#### (INTÉRIEUR.)

S. A. J. le prince Borghèse, nommé à la dignité de Gouverneur-général au-delà des Alpes, a été présenté dimanche dernier, par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, au serment qu'il a prêté entre les mains de S. M. l'Empereur.

— Par décret du 11 de ce mois, M. de la Rochefoucault est nommé ambassadeur en Hollande.

— Par un décret impérial du 7 février, soixante mille conscrits pris sur les quatre-vingt mille dont la mise en activité est autorisée par le sénatus-consulte de 21 janvier dernier, sont appelés et seront répartis entre les départemens, conformément à un tableau donné à cet effet. Vingt mille conscrits formeront la réserve. Les opérations qui doivent précéder la convocation des conseils de recrutement, seront terminés le 15 mars. Le premier détachement de chaque département sera mis en route le 1<sup>er</sup> avril. Les 60 mille conscrits de 1809, appelés par ce décret, seront répartis entre les légions et les différens corps de l'armée.

#### ANNONCES.

*Waïol de Soltenbourg*, ou le Prétendu sans future, roman comique; par M. de Vileix-Vermont. Deux vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. — Chez Frechet, libraire-commissionnaire, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, n<sup>o</sup>. 21 et 24.

*Le Fantôme de Nembrod-Castle*; par M<sup>me</sup> de St.-Venant. Deux vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. — Chez le même.

(N<sup>o</sup> CCCXLV.)

(SAMEDI 27 FÉVRIER 1808.)



# MERCURE DE FRANCE.

## POËSIE.

A UN AMI,

SUR LE DÉSIR DE PARAÎTRE.

Ds paraître à son tour quel homme se dispense ?

Chacun veut être vu , chacun veut faire effet ;

Mais bien qu'un fol orgueil partout règne en secret ,

Il n'est point de pays , Dermance ,

Où de ce travers indiscret

On soit plus esclave qu'en France .

De nos auteurs sur-tout , telle est l'ambition :

Au lieu de mériter , ils dérobent l'estime ,

Et Phœbus chaque jour voit , sur la double cime ,

De grands voleurs de réputation .

Tel doit la sienne à l'art d'une conduite oblique ,

Tel autre , au soin touchant qu'il prend de se louer ;

Car on trouve toujours , il le faut avouer ,

Mille sots pour un empyprique .

. Veux-tu que du même travers ,

D'autres exemples soient offerts

A ta joyeuse médisance ?

De ce rimeur gascon admire les grands airs ;

Sous un habit français le voilà qui s'avance ,

Et ce mot seul te peint la différence

De son costume et de ses vers .

La foule cependant le croit un personnage ;

Sans talent , sans lecteurs , il a partout accès .

B 1

Que de gens , comme lui , fameux à peu de frais ,  
D'un public délicat négligent le suffrage ,

Pour obtenir de semblables succès !

Echappé dans le monde à la verge classique ,  
L'inévitable Armand écrit à tout propos.

De ses vers sans couleur , de sa prose emphatique ,  
Il assiége tous les journaux.

Et grâce à cette maladie ,

Cet Armand , né peut-être avec quelque bonheur ,  
N'en restera pas moins , durant toute sa vie ,

Un ridicule et pauvre auteur :

Car rien ne nous empêche d'être

Ce que nous nous étions promis ,

Comme cette soif de paraître ,

Et ce désir que l'on sent naître

D'en imposer à ses meilleurs amis .

Ce désir , tous les jours pourtant nous détermine .

D'autant plus irrité , qu'il est souvent déçu ,

Comme chez les auteurs , dans le monde il domine :

Loges de francs-maçons , comités de vaccine ,

Tout empêche à la fois l'honneur d'être aperçu .

Aussi chaque village a son Académie ,

Où , sans appel , le public désormais

Peut voir juger les œuvres du génie ,

Par mille gens qui n'en eurent jamais .

La même ambition enflammait ce critique

Qui , l'autre jour , Dermance , attaqua ton roman :

Il voulait paraître piquant ,

Et chacun l'a trouvé comique .

Le moyen en effet de te croire outrage

Par sa ridicule satire ?

Ah ! pourvu qu'on ait pu la lire ,

Tu n'es déjà que trop vengé .

Mais qui pourra , dis-moi , nous venger d'Eliante ?

Elle , dont le vieux front se produit en tous lieux ,

Tandis que par ses soins , captive et languissante ,

Sa fille , jeune fleur , échappe à tous les yeux .

Pauvre ingénue ! Ah ! pardonne à ta mère :

Elle fait ses appas naissans ;

Mais elle ne peut pas tout faire ,

Et Postichi lui fait des dents .

Ainsi de tous côtés pour être en évidence ,

On immole à la fois la raison , la pudeur ;

Le besoin d'être vu devient une fureur ,

Qui dans ce siècle d'impuissance ,

De maints charlatans en faveur  
Fait seule toute l'assurance.

Celui-ci qu'un beau corps sans doute énorgueillit,  
Pour fixer les regards se hausse et se travaille;  
Mais si notre géant est cèdre par la taille,  
Il est hysope par l'esprit.

L'autre, tout aussi nul malgré son entourage,  
A ses beaux diamans veut que l'on rende hommage;  
Chaque jour plus brillant, plus paré qu'un autel,  
De ses nombreux bijoux il nous parle sans cesse,  
Et pourtant, si j'en crois sa naïve maîtresse,  
Il n'a pas l'artneau d'Hans-Carvel.

Damis de son côté suit une autre méthode.  
Il veut par vanité, beaucoup plus que par goût,  
Dût-il en paraître incommodé,  
Qu'on le trouve à la fois partout.

Aussi, lorsque Damis en ville fait sa ronde,  
On dirait que le ciel voulut lui confier  
Le don de se multiplier  
Pour qu'il ennuyât plus de monde.

En un mot, cher ami, quand j'aurais les cent voix  
Que l'on donne à la Renommée;  
Quand j'aurais le regard plus perçant mille fois  
Que celui de l'aigle affamée,  
Je ne pourrais jamais té dire les travers,  
Les vices, les crimes peut-être  
Que ce vain désir de paraître  
Fait éclore dans l'Univers.

Ingénieux Prothée, en tous lieux il circule,  
Chassé du cœur du sage, il y rentre aussitôt,  
Trouve enfin par degrés son hôte plus trépidule,  
Et s'il ne peut en faire un sot,  
Il le rend au moins ridicule.

S. E. GERAUD.

### HYMNE DES MORTS,

Traduit librement de St.-JEAN DAMASCÈNE, vivant au 7<sup>e</sup> siècle.

(*On chante cet Hymne à l'inhumation, dans l'église grecque. C'est le mort, à face découverte, qui est censé parler.*)

HIER, ô mes amis ! au banquet de la vie,  
J'étais votre convive, au milieu des concerts.

B b 2

Aujourd'hui ma poussière , hélas ! est réunie  
Aux antiques débris du mobile Univers.

Salut , tendre berceau d'une vie éternelle !  
Salut , tombeau sacré de tous les vains désirs !  
Adieu , beauté , grandeur ; adieu , terre infidelle ,  
Où nous perdons le jour dans le sein des plaisirs !

Ah ! venez m'embrasser , mes convives , mes frères ,  
Venez me saluer de vos tendres souhaits.....  
Et posez lentement sur mes tristes paupières  
Le dernier baiser de paix.

O , ma femme ! pardonne.... espère.... et pourtant pleure ;  
Ma femme , j'ai besoin de tes soins délicats.  
J'ai compté sur la mort , mais non pas sur son heure ;  
Et cette heure m'a pris enlacé dans tes bras.

Et toi , fille adorée , honneur de ma carrière ,  
Je pardonne.... j'excuse.... et bénis.... Ah ! qu'un jour  
De toi naîsse un enfant qui ressemble à son père ,  
Et te rende amour pour amour !

Pour la dernière fois , ô mes enfans , mes frères ,  
Venez me saluer de vos tendres souhaits.....  
Et posez lentement sur mes tristes paupières  
Le dernier baiser de paix.

### ENIGME.

PARMI cinq frères que nous sommes ,  
Deux sont barbus , comme des hommes ;  
Les deux autres ne le sont pas .  
Et moi que suis-je en pareil cas ?  
Pour d'aucun d'eux n'encourir la disgrâce ,  
Entr'eux quatre prenant ma place ,  
J'offre un profil double-menu ,  
Sans barbe d'un côté , mais de l'autre barbu (1).  
S.....

(1) *Quinque sumus fratres quorum duo sunt sine barba .*  
*Inberbesque duo ; sum semi-berbis ego.*

---

## LOGOGRIFFE.

PLACÉ sur un petit sommet,  
 Je suis un petit mont d'un assez grand effet ;  
 Et j'exerce, dit-on, une telle influence  
     Sur l'esprit de l'humaine engeance,  
     Que c'est à moi que l'Univers  
     Doit ses sages et ses pervers.  
 Lecteur, si jusques-là tu ne peux me connaître,  
     Capable de combinaison,  
 L'analyse qui suit te fournira peut-être  
     Matière à deviner mon nom.  
 D'abord je t'offre en moi le lieu de ma demeure,  
 Puis deux départemens qu'on nomme l'Orne et l'Eure ;  
 ( Car n'imagine pas que je veuille cacher  
 Les mots que je contiens pour les faire chercher ;  
 J'appelle un chat un chat ). J'enferme donc encore,  
*Ane, benêt, butor, bête, brute, pécore ;*  
*Art, atour, âtre, aurore, antre, à-part, aoreté ;*  
*Ancre, aube, encre, apurer, arbre, arrêt, àpreté ;*  
*Baron, bercer, berceau, bonace, bourre, boue,*  
*Bure, broc, brou, brouter, ré, rouer, rouet, roue ;*  
*Brouet, ban, bac, banc, bec, brun, brunet, brune, bœur,*  
*Contre, cerner, cerneau, cour, côté, cran, court, cœur ;*  
*Conte, conter, conteur, créateur, créature,*  
*Créer, cube, carré, cure, tube, earrure ;*  
*Bouc, puant, puoe, pou, cané, carpe ; carpot,*  
*Crâbe, paon, taon, corbeau, nabot, capon, capot ;*  
*Coupe, cou, couper, coup, carte, cratère, croupe,*  
*Taré, trape, trapu, troc, trop, tronc, trône, troupe ;*  
*Bon, bonté, beau, beauté, bout, bâton, bât, bâter,*  
*Reçu, repu, ruer, roc, rat, rate, rater ;*  
*Ecartier, écrouer, écurer, entrer, être,*  
*Pancer, pâte, pâté, poutre, peau,ponceau, prêtre ;*  
*Perte, porte, porter, père, pore, porreau ;*  
*Tu, ton, tour, trou, trouer, tancer, terre, terreau ;*  
*Par, pour, pont, ponte, part, poëte, prote, pente,*  
*Raboter, rareté, raper, rôt, robe, rente ;*  
*Pot, potence, poteau, prune, puceau, puer,*  
*Pureté, puberté, trace, tracer, tuer ;*  
*Or, orbe, orbite, orner, once, on, qutrer, qutranee.*

*Ou, pan, parer, parure, étoupe, ronce, rance ;  
 Bac, bec, borne, borner, barre, urne, buter, but,  
 Cor, car, crêpe, crépu, crête, un, une, rebut ;  
 Nacre, note, autre, nôtre, ut, non, noce, nature,  
 Prône, prôner, prôneur, banc, bru, pdrc, porc, rature ;  
 Canot, carnet, cornet, corne, cornu, corner,  
 Cure, curé, tourner, été, nue, écorner ;  
 Copeau, côteau, noë, nouer, rue, errer, route,  
 Errant, ruban, turban, pâtre, pâture, croûte ;  
 Courbe, courber, peu, prou, paner, purée, enter,  
 Epurer, pan, Borée, outre, pouce, conter ;  
 Parent, parenté, crû, crue, eau, race, roture,  
 Retour, apôtre.... As-tu donc bientôt fait,  
 Bavard maudit ! — Lecteur, pardon, je t'en conjure,  
 Mais il fallait te mettre au fait.*

S.....

## CHARADE.

*Fillete a toujours mon premier,  
 Un château-fort a mon dernier,  
 Un labyrinthe mon enier.*

---

*Mots de l'ENIGME, du LOGOCRYPHE et de la CHARADE  
 insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dappier Numéro est le *Sommeil*, fils de la nuit et frère de la mort, d'après la Mythologie.

Le mot du Logographe est *Moutarde*, où l'on trouve *outarde*, dont la chair a, dit-on, sept goûts différens. On dit : de la *moutarde après dîner*; et d'un homme vain qu'il se croit le premier *moutardier du pape*.

Celui de la Charade est *Jugement*.

---

## LITTÉRATURE.—SCIENCES ET ARTS.

## (EXTRAITS.)

*LES MILLE ET UNE NUITS*, Contes arabes, traduits en français, par M. GALLAND, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur

de langue arabe au Collège Royal ; continués par M. CAUSSIN DE PERCEVAL , professeur de langue arabe au Collège Impérial. A Paris , chez Lenormant , imprimeur-libraire , rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

JUSQU'À présent on avait ignoré l'époque précise à laquelle les Contes qui composent cette collection avaient été réunis en corps d'ouvrage. M. Caussin de Perceval nous l'apprend dans l'excellente Préface qu'il a mise en tête du huitième volume. Ce recueil qui fait les délices des Arabes , et qui n'a pas moins été accueilli en France , a été formé vers le milieu du seizième siècle. L'auteur , dont le nom est inconnu , a rassemblé une multitude de Contes qui paraissent très-anciens , et y a joint ceux dont l'idée avait pu être puisée plus nouvellement , soit dans les poèmes d'Homère , soit même dans nos vieux romanciers. Cette collection n'était pas d'abord , à ce qu'il paraît , aussi volumineuse que nous la voyons aujourd'hui. Il est à présumer que les possesseurs des premiers manuscrits y ajoutèrent les Contes qui s'étaient perpétués dans leurs familles ; le cadre se prêtait facilement à toutes les espèces d'additions. Voilà pourquoi aucun des manuscrits des *Mille et une Nuits* ne se ressemble ; et c'est aussi la raison pour laquelle les premières parties sont beaucoup mieux écrites que celles qui suivent.

M. Galland , qui nous a fait connaître ce recueil , n'est guères regardé dans le monde que comme un traducteur de Contes plus agréables par le fonds que par le style : quelques anecdotes peu sûres ont même répandu du ridicule sur son nom. L'éditeur a réhabilité la mémoire de ce savant , en donnant l'éloge qu'en fit M. Bosc en 1715 , à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cet éloge écrit sur un ton de réserve qui exclut toute espèce d'exagération , fait connaître non-seulement les ouvrages nombreux de M. Galland , mais les particularités intéressantes de sa vie. Il offre un exemple fort singulier de l'ascendant que les dispositions naturelles ont sur les hommes ; ascendant si impérieux qu'il surmonte tous les obstacles qui lui sont opposés par les circonstances et par le cours ordinaire des choses. M. Gal-

land, né de parens pauvres et chargés d'une nombreuse famille, dut à la charité ses premières études : privé à l'âge de treize ans des protecteurs qui l'avaient placé dans un collège de province, il rentra chez sa mère, veuve indigente, qui lui fit apprendre un métier. Regrettant ses études auxquelles il avait pris beaucoup de goût, le jeune apprenti s'évada un jour de la maison de son maître, et vint à Paris dans l'espoir de pouvoir les continuer : jamais équipée d'un enfant n'eut un pareil but, et ne fut plus excusable. Il n'avait pour protecteurs qu'une parente qui était en service, et un ecclésiastique qu'il avait vu dans son pays. Il paraît que ce dernier prit intérêt à un enfant qui montrait tant de dispositions ; ses vœux furent remplis, on le plaça au collège Duplessis. Là il se fit remarquer ; un savant docteur de Sorbonne se l'attacha, et lui fournit les moyens de se fortifier dans les langues orientales qu'il avait commencé d'apprendre dans le cours de ses études classiques. Cette science, qui était alors plus rare qu'aujourd'hui, procura à M. Galland une place à la suite de l'ambassadeur à Constantinople ; dans ce premier voyage, il visita les échelles du Levant et la Terre-Sainte, d'où il rapporta une multitude de notes et d'objets curieux. Il fit encore deux voyages dans l'Orient, dont le dernier fut très-long ; ce fut alors qu'il apprit à fond l'arabe, le turc et le persan. Revenu dans sa patrie, il s'occupa à mettre à profit les vastes connaissances qu'il avait acquises : il est probable que la traduction des *Mille et une Nuits* ne lui offrit qu'un délassement ; ses autres travaux furent beaucoup plus sérieux ; il contribua à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot dont il fut l'éditeur ; il fit un dictionnaire numismatique, et d'autres ouvrages d'erudition très-éloignés du genre des Contes arabes.

M. de Laharpe aimait beaucoup les *Mille et une Nuits* : il a même fait dans ce genre un des poèmes les plus agréables qui soient sortis de sa plume. J'en citerai le début qui fait sentir d'une manière piquante les beautés et les défauts de cette vaste collection :

Le peuple arabe est un peuple conteur ;  
J'aime ces nuits dont il est l'inventeur.

L'antique esprit de sa chevalerie,  
 Et ses tournois et sa galanterie,  
 Chez l'Ottoman son trône transporté,  
 Tout a péri : ses Contes ont resté.  
 J'avouerai bien qu'il n'en fallait pas *mille*  
 Pour convertir le sultan imbécille ;  
 Que Dinarzarde, en réveillant sa sœur,  
 Peut quelquefois endormir son lecteur.  
 Il faut savoir aux Indes comme'en France  
 Qu'ennui souvent peut naître d'abondance.  
 Mais cependant, en sa profusion  
 On reconnaît l'imagination,  
 Folle, il est vrai, mais pourtant amusante ;  
 Et de ses jeux la richesse brillante  
 De la morale embellit les leçons.

Il résulte de ce jugement, porté avec la légèreté autorisée par le genre, que les *Mille et une Nuits* sont quelquefois ennuyeuses : cependant M. de Laharpe est bien moins sévère en prose qu'en vers. « Je relis, dit-il, » dans sa dissertation sur les romans, je relis tous les » ans les Contes orientaux, et toujours avec plaisir. » Cela n'annonce point que M. de Laharpe ait trouvé ce recueil trop long : au contraire, il paraît par ce qui suit qu'il en avait fait une étude particulière pour acquérir une idée juste des mœurs des Arabes, beaucoup mieux peintes dans ces Contes que dans les Histoires et dans les Voyages. Cette étude est, en effet, digne de l'attention d'un observateur : le désir de s'y livrer peut seul le porter à lire des romans ; et les romans qui n'offrent pas ce moyen d'instruction ne doivent être considérés que comme les productions les plus frivoles et les plus inutiles. « L'amusement que ces livres procurent, ajoute M. de Laharpe, n'est pas leur seul mérite ; ils servent à donner une idée très-fidèle du caractère et des mœurs des Arabes qui ont long-tems régné dans l'Orient. Quelle prodigieuse fécondité ! s'écrie-t-il dans un autre endroit ! quelle variété ! quel intérêt ! Ce n'est pas, observe-t-il très-judicieusement, ce n'est pas que, dans la mythologie des Arabes, il y ait autant d'esprit et de goût que dans celle des Grecs. Les fables de ceux-ci semblent faites

» pour des hommes , et celles des autres pour des  
» enfans. »

Le succès que les *Mille et une Nuits* ont toujours obtenu prouve que la majorité des lecteurs partage plutôt l'opinion de M. de Laharpe prosateur , que celle de M. de Laharpe poète. J'essayerai dans cet extrait de développer les deux idées de ce grand critique , en indiquant d'abord l'instruction que peuvent donner les Contes orientaux sur les mœurs et les usages , et en montrant par quelques rapprochemens la supériorité des fictions grecques sur les fictions arabes : je parlerai aussi de l'usage que quelques auteurs modernes ont pu faire des conceptions dramatiques des *Mille et une Nuits*.

Les mœurs des Arabes sont retracées très-fidélement dans ces Contes. Ce n'est pas chez ces peuples qu'il faut chercher des femmes d'une vertu bien sévère : entourées d'eunuques , livrées en grand nombre à un maître dédaigneux , elles ne sont sages que par contrainte. La force seule et l'absence des occasions leur tiennent lieu de principes. Aussi dès qu'elles peuvent échapper un moment à la surveillance , s'abandonnent-elles sans réserve à celui qui a bravé tous les dangers pour les approcher. Il n'est pas rare même de leur voir faire les avances : profitant de la liberté qu'elles ont d'aller faire des emplettes , elles s'en servent pour donner des rendez-vous ; et les boutiques des Juifs sont presque toujours le théâtre de ces entrevues périlleuses. Quelle différence entre ces mœurs , et celles de l'Europe policée ! Tous les agrémens de la société sont bannis ; les femmes qui doivent en être l'âme sont abruties ; ne pouvant inspirer l'estime par leur vertu , puisque la violence seule leur fait remplir leurs devoirs , elles tombent dans un découragement qui leur enlève toutes les qualités aimables et solides de leur sexe. Les *Mille et une Nuits* n'offrent donc pas , comme nos romans , de ces amantes fidèles qui , ayant fixé leur attachement sur un seul objet , lui sont attachées plus encore par les doux rapports de l'âme que par la sympathie physique. L'amour même , tel que nous le concevons , n'y existe pas. Ce n'est pas d'ailleurs un bien grand mal , car la peinture

des passions, quelque pures qu'elles soient, n'est jamais exempte de danger.

Les autres détails de mœurs sont beaucoup plus intéressans que ceux qui concernent les femmes : ils présentent une idée très-juste du sort des hommes dans l'Orient. Tantôt éléyés au faîte des honneurs et des richesses, tantôt plongés dans la misère et dans l'abjection, ils se laissent éblouir par les faveurs du destin, et souffrent ses rigueurs avec résignation. Croyant qu'ils ne peuvent échapper à leur destinée, ils n'ont ni cette modération, par laquelle, dans nos mœurs, les hommes heureux savent désarmer l'envie, ni ce courage actif qui fait vaincre le malheur quelque terrible qu'il soit.

Les apologues sont nés dans l'Orient. Au milieu des délices monotones d'une vie oisive, les hommes veulent être amusés par des fables. Quiconque parvient à leur procurer ce délassement est sûr de trouver grâce devant eux. Aussi le cadre des *Mille et une Nuits* est-il fondé sur cette idée : ce n'est que par des contes intéressans que la sultane échappe tous les jours à la mort. La collection offre un grand nombre d'autres exemples de l'ascendant qu'avait cette dernière ressource du faible sur les esprits les plus durs et les plus sévères.

Elle présente aussi plusieurs usages de la cour des Califes qui méritent l'attention des observateurs. Une des peintures de ce genre qui excite le plus de curiosité, est la description du cérémonial qui avait lieu le matin dans le palais du célèbre Haroun Alraschid. Ce détail se trouve dans Abon Hassan, ou *le Dormeur éveillé*, l'un des plus jolis Contes de ce recueil ; on y voit la manière dont se tenait le conseil, les formes qu'on observait pour le rapport et le jugement des affaires, la promptitude avec laquelle les ordres étaient donnés et exécutés ; enfin les soins qu'on apportait à la police, qui, comme on sait, était souvent faite par le calife lui-même, lorsqu'il sortait la nuit avec Giafar et le fidèle Mesrour.

M. de Laharpe observe que plusieurs fictions des *Mille et une Nuits* sont tirées des poëtes grecs, et cite principalement celles qui ont rapport à Phèdre et à Circé : j'en remarquerai une qui me paraît être une imitation

plus exacte d'Homère : elle se trouve dans un des voyages de *Sindbad le Marin*. L'histoire de ce voyageur, l'une des plus agréables du recueil, est amenée d'une manière très-conforme aux mœurs des Orientaux. Un pauvre homme, dans le moment le plus chaud du jour et accablé sous le poids d'un fardeau, se trouvant près d'un palais magnifique, il porte envie à la fortune du maître; celui-ci le fait entrer, et lui raconte par quels travaux pénibles et par quels dangers il est parvenu à se procurer tant de richesse. Le récit d'un des voyages est une imitation visible de l'épisode de Polyphème dans l'*Odyssée*. Je comparerai les circonstances dans lesquelles les deux auteurs se sont rencontrés ; et l'on verra la différence qui existe entre la manière d'Homère et celle du conteur arabe.

Le poète grec peint ainsi Polyphème :

(1) « Là, demeure un terrible géant, loin de tous les habitans de ces bords : sa seule occupation est de mener paître ses troupeaux ; il n'a de commerce avec aucun des autres cyclopes, et roule en son esprit des projets noirs et cruels. Monstre affreux, il inspire l'épouvante : il ne ressemble point à la race que nourrit le froment ; on croit voir un roc isolé, dont le front hérissé de forêts domine toute une longue chaîne de montagnes. »

Cette peinture est grande et terrible ; elle n'offre rien de dégoûtant ; celle de l'auteur des *Mille et une Nuits* lui est bien inférieure.

« Aussitôt, dit le voyageur, nous vîmes sortir une horrible figure d'homme noir de la hauteur d'un grand palmier. Il avait au milieu du front un seul œil rouge et ardent comme un charbon allumé. Les dents devant qu'il avait fort longues et aiguës lui sortaient de la bouche qui n'était pas moins fendue que celle d'un cheval ; et la lèvre inférieure lui descendait sur la poitrine. Ses oreilles ressemblaient à celles d'un éléphant, et lui couvraient les épaules. Il avait les ongles crochus et longs comme les griffes des grands oiseaux. »

---

(1) Je me suis servi de la traduction de M. Bitaubé.

Cette exactitude scrupuleuse de description ne fait un bon effet ni dans la poésie, ni dans les récits romanesques. Homère ne l'emploie jamais; et quand il peint ses héros, ce n'est que par un trait qui donne plutôt une idée de leurs vertus ou de leurs vices, que de leur figura. Les poètes italiens ne se sont pas assez préservés de ce défaut: pour en avoir une idée, il suffirait de comparer le portrait d'Alcine dans *Roland furieux* à celui d'Hélène dans *l'Iliade*; l'un, quoique plein d'imagination et de grâces, a presque l'air d'un *signalement*; l'autre, au contraire, qui consiste principalement dans l'admiration des vieillards, indique la plus belle femme qui ait existé, quoique le poète ne peigne aucun de ses traits. Mais revenons au cyclope avec lequel il faut convenir qu'Hélène a bien peu de rapport. Homère raconte la mort des deux compagnons d'Ulysse dévorés par Polyphème:

« Tout à coup il fond sur nous, étend sur deux des miens ses bras formidables, et les empoignant à la fois, il les brise contre le roc, comme de jeunes faons: leur cervelle et leur sang jaillissent et coulent en ruisseaux dans la grotte. Puis il les démembre et les dévore; tel qu'un lion féroce, il s'abreuve de leur sang, suce leur moelle; il ne reste d'eux ni intestins, ni os.

Le conteur arabe s'étend beaucoup plus sur ces horribles circonstances: cependant son héros est dans un danger encore plus pressant que celui d'Homère:

« Quand il nous eut bien considérés, dit Sindbad, il s'élança vers nous; et, s'étant approché, il étendit la main sur moi, me prit par la nuque du cou, et me tourna de tous côtés, comme un boucher qui manie une tête de mouton. Après m'avoir bien regardé, voyant que j'étais si maigre que je n'avais que la peau sur les os, il me lâcha. Il prit les autres tour à tour, les examina de la même manière; et, comme le capitaine était le plus gras de tout l'équipage, il le tint d'une main, ainsi que j'aurais tenu un moineau, et lui passa une broche au travers du corps: ayant ensuite allumé un grand feu, il le fit rotir et le mangea à son souper dans l'appartement où il s'était retiré. »

Ulysse et Sindbad se servent du même moyen pour échapper à leur ennemi. Dans l'*Odyssée*, le héros, pendant l'absence du cyclope, s'empare de la massue, la coupe de manière à en faire un pieu, la fait durcir au feu et la cache. Quand Polyphème est de retour, il l'enivre : le monstre tombe dans un sommeil profond :

« Alors, poursuit Ulysse, je plonge là barre d'olivier dans un grand tas de cendres embrâsées, et j'exhorté mes compagnons pour qu'aucun d'eux, se laissant maîtriser par l'effroi ; ne m'abandonne au fort du péril. Le tronc vert allait s'euflammer, et par l'extémité, était d'un rouge ardent : je me hâte de le tirer du feu, et cours vers notre ennemi. Autour de moi se pressaient mes compagnons : un Dieu nous inspire de l'audace. Ils portent le pieu aigu sur l'œil du cyclope : moi, prenant le haut de ce pieu, je l'enfonce et le tourne entre mes mains. Tel le constructeur, creusant une forte poutre, fondement d'un navire, conduit le sommet de la longue tarière, que sans relâche ses compagnons, avec des brides, tirent de l'un et de l'autre côté, et font tourner d'un mouvement impétueux : tel, avec le secours des miens, j'agite dans l'œil du monstre l'olivier embrâssé et dévorant. Le sang jaillit autour de la pointe ardente, la vapeur de la prunelle qui est toute en feu, consume en un moment les paupières et le sourcil, pensant que ses racines pétillent avec éclat dans la flamme : et comme à l'instant qu'un prudent forgeron, pour donner au fer la trempe qui le fait résister au tems, plonge dans l'eau froide une hache ou une scie toute brûlante, l'eau mugit, et l'air est déchiré par un sifflement sonore ; ainsi l'œil bouilloinant siffle et mugit autour de la massue embrâsée. »

Homère, comme on le voit, a répandu les trésors de la poësie sur cette description si difficile à faire sans inspirer le dégoût. Deux comparaisons parfaitement justes donnent de la vie à ce tableau ; et l'émotion qu'on éprouve n'est pas portée trop loin. Le conteur arabe suit une marche toute contraire ; il raconte sèchement cet événement horrible, et ne cherche à l'ennoblir par aucun ressort poétique.

« Nous retournâmes au palais , dit Sindbad , vers la fin du jour , et le géant y arriva peu de tems après nous. Il fallait encore nous résoudre à voir rôtir un de nos camarades. Mais enfin voici de quelle manière nous nous vengeâmes de la cruauté du géant. Après qu'il eut achevé son détestable souper , il se coucha sur le dos et s'endormit. D'abord que nous l'entendîmes ronfler selon sa coutume , neuf des plus hardis d'entre nous et moi , nous prîmes chacun une broche , nous en mîmes la pointe dans le feu pour la faire rougir , et ensuite nous la lui enfonçâmes dans l'œil en même tems , et nous le lui crevâmes. »

Je ne pousserai pas plus loin ce rapprochement si peu favorable aux *Mille et une Nuits* : il suffit pour prouver qu'en général , comme l'a très - bien observé M. de Laharpe , les Contes arabes sont faits pour les enfans , tandis que les fictions d'Homère sont faites pour les hommes. Mais , ajoute ce célèbre critique , ne sommes-nous pas toujours un peu enfans ? et tout ce qui frappe notre imagination sans s'écartier d'un naturel convenu , n'est-il pas en droit de nous plaire ? *Les mille et une Nuits* offrent aussi quelques imitations de nos livres saints : on y trouve en partie l'histoire de Joseph ; et je pense que le trait du jeune Daniel qui , dans une affaire épineuse , distingue les vrais coupables , et prononce un jugement qui paraîtrait invraisemblable , s'il n'était pas inspiré par l'Esprit saint , a donné à l'auteur arabe l'idée d'un jugement du même genre rendu par un enfant. Ce Conte est un des plus agréables du recueil ; et je craindrais d'en diminuer le charme en cherchant à l'analyser.

Mais c'est principalement dans l'ancienne Mythologie que l'auteur arabe paraît avoir puisé son merveilleux. J'en citerai encore un exemple. Un certain Bêdreddin Hanan est protégé par un génie qui veut lui procurer la main de la fille d'un Visir , condamnée le jour même à épouser un bossu. Le génie n'emploie pas d'autre moyen que de donner à son protégé une ceinture remplie d'un trésor inépuisable , et de lui prescrire de répandre l'or à pleines mains , jusqu'au moment où il sera procuré l'entrée de l'appartement de sa maîtresse.

Bedreddin obéit, et les promesses du génie sont réalisées. Cette idée est visiblement prise dans la métamorphose de Jupiter en pluie d'or, métamorphose qui l'introduit sans difficulté dans la tour où Danaé est enfermée. Cette histoire me rappelle un Conte arabe qui ne se trouve pas dans *les mille et une Nuits*, et qui a aussi des rapports avec la fable de Danaé. Il n'est pas étonnant que les Arabes aient tourné cette fiction de plusieurs manières ; l'amour excessif de l'or, dont ils sont généralement atteints, a dû nécessairement leur faire présumer que rien ne pouvait lui résister.

Un calife de Cordoue avait une esclave qu'il aimait éperdument : cette jeune femme, par un caprice assez ordinaire aux belles, se brouilla avec le prince, quoiqu'il ne lui eût donné aucun sujet de mécontentement. Elle s'enferma dans son appartement, et jura qu'on en murerait plutôt la porte que de la décider à recevoir son maître. Grande rumeur dans le sérail. Le chef des eunuques, consterné, alla rendre compte au prince de l'arrogance de cette nouvelle Roxelane : Abderame, aussi galant et plus libéral encore que Soliman, ordonna qu'on murât la porte de sa favorite avec des pièces d'or et d'argent, et qu'elle y demeurât enfermée jusqu'à ce qu'elle eût consenti à disposer de ce mur précieux. On prétend que le soir même il fut admis auprès d'elle.

Quelques conceptions des *Mille et une Nuits* ont été mises avec succès au théâtre. L'histoire de Noureddini offre absolument le même sujet que le *Dissipateur* de Destouches. Ce jeune homme, ayant recueilli un riche héritage, le dissipe de la manière la plus folle ; il prodigue sans utilité des sommes immenses, et met si peu de discernement dans ses bienfaits qu'il n'inspire aucune reconnaissance. Quand son maître-d'hôtel l'avertit du mauvais état prochain de ses affaires : « Va, va, lui dit-il, je me fie bien à toi, aie seulement soin que je fasse bonne chère. » Cependant Noureddin croit que tous ceux qui profitent de ses prodigalités sont ses amis, et qu'il peut compter sur eux en cas de besoin. Ces derniers ne manquent pas de l'enivrer de flatteries, tant qu'ils ont quelque chose à espérer de lui. Lui fait-on l'éloge d'une de ses plus belles terres ? « Je suis ravi qu'elle



qu'elle vous plaise, répond-il, qu'on m'apporte une plume, de l'encre et du papier, et que je n'en entendé plus parler; c'est pour vous, je vous la donne. » Au milieu d'une partie de plaisir que Noureddin fait avec ses amis, le maître-d'hôtel vient lui annoncer qu'il est absolument ruiné: tous les convives forment aussitôt le projet de l'abandonner, et le quittent ensuite successivement en lui donnant différens prétextes. Noureddin n'aperçoit pas leur motif, et croit toujours pouvoir compter sur leurs secours. Le lendemain il va chez eux, trouve leurs portes fermées, et reçoit même des outrages de leurs esclaves.

Tous ces détails sont dans la comédie du *Dissipateur*. Même prodigalité de la part de Cléon, même confiance aveugle dans son homme d'affaires, même faiblesse pour les flatteries de ses prétendus amis, même résultat de cette conduite insensée. Mais Noureddin ne prend pas la chose aussi sérieusement que Cléon: il lui reste une *belle persienne* avec laquelle il s'engage dans de nouvelles aventures, sans jamais se corriger.

M. Collin d'Harleville a pu trouver dans l'histoire d'Alnaschar la première idée de sa comédie des *Châteaux en Espagne*. Ce Conte a aussi de grands rapports avec la Fable de la laitière. Après la mort de son père, Alnaschar hérite d'une somme de cent dragmes: jamais il ne s'est vu tant d'argent. Il délibère sur l'usage qu'il en fera; et le résultat de ses réflexions est d'acheter une balle de verrerie pour la revendre. Calculant tous les profits qu'il peut faire, il se figure qu'il aura une grande fortune, et s'occupe aussitôt de la manière dont il l'emploiera.

« J'acheterai, dit-il, une belle maison, de grandes terres, des esclaves, des eunuques, des chevaux; je ferai bonne chère et du bruit dans le monde. Je ferai venir chez moi tout ce qui se trouvera dans la ville de joueurs d'instrumens, de danseurs et de danseuses. Je n'en demeurerai pas là, et j'amasserai, s'il plaît à Dieu, jusqu'à cent mille dragmes. Lorsque je me verrai riche de cent mille dragmes, je m'estimerai autant qu'un prince, et j'enverrai demander en mariage la fille du grand-visir, en faisant représenter

» à ce ministre que j'aurai entendu dire des merveilles  
 » de la beauté, de la sagesse, de l'esprit et de toutes  
 » les autres qualités de sa fille, et enfin que je lui don-  
 » nerai mille pièces d'or pour la première nuit de nos  
 » noces. Si le visir était assez mallonnête pour me re-  
 » fuser sa fille, ce qui ne saurait arriver, j'irai l'enlever  
 » à sa barbe, et je l'emporterai malgré lui chez moi. »

Alnaschar s'étend ensuite sur les fêtes qu'il donnera pour les noces. Rien n'égalé sa magnificence. Il se propose bien aussi d'avoir toute la hauteur qui conviendra à sa fortune.

« Il n'y aura pas, dit-il, de maison mieux réglée  
 » que la mienne. Je serai toujours habillé richement.  
 » Lorsque je me retirerai le soir avec ma femme, je  
 » serai assis à la place d'honneur, où j'affecterai un  
 » air grave sans tourner la tête à droite ou à gauche.  
 » Je parlerai peu, et pendant que ma femme belle comme  
 » la pleine lune demeurera debout tlevant moi avec  
 » tous ses atours, je ne ferai pas semblant de la voir.  
 » Ses femmes qui seront autour de moi me diront :  
 » *Notre cher seigneur et maître, voilà votre épouse,*  
 » *votre humble servante devant vous ; elle attend que*  
 » *vous la caressiez, et elle est bien mortifiée de ce que*  
 » *vous ne daignez pas seulement la regarder ; elle est*  
 » *fatiguée d'être si long-tems debout : dites-lui au moins*  
 » *de s'asseoir.* Je ne répondrai rien à ce discours, ce  
 » qui augmentera leur surprise et leur douleur. Elles  
 » se jetteront à mes pieds, et, après qu'elles y auront  
 » demeuré un tems considérable à me supplier de me  
 » laisser flétrir, je leverai enfin la tête, et je jetterai sur  
 » elle un regard distrait ; puis je me remettrai dans la  
 » même attitude. »

Ce Château en Espagne est du meilleur comique. Il est assez naturel qu'un homme du peuple qui se croit très-riché se propose d'imiter les travers des grands seigneurs plutôt que leurs qualités estimables. M. Collin d'Harleville a été moins heureux en peignant les rêves de Victor. Je rappellerai cette tirade qui d'ailleurs est charmante sous le rapport poétique, et l'on pourra comparer la folie du valet de Dorlunge à celle d'Alnaschar :

Si je gagnais pourtant le gros lot !.... Quel bonheur !  
 J'achèterais d'abord une ample seigneurie....  
 Non, plutôt une bonne et grasse métairie,  
 Oh ! oui, dans ce canton, j'aime ce pays-ci,  
 Et Justine d'ailleurs me plaît beaucoup aussi.  
 J'aurai donc à mon tour des gens à mon service !  
 Dans le commandement, je serai peu novice ;  
 Mais je ne serai point dur, insolent, ni fier,  
 Et me rappellerai ce que j'étais hier.  
 Ma foi, j'aime déjà ma ferme à la folie.  
 Moi ! gros fermier ! j'aurai ma basse-cour remplie  
 De poules, de poussins que je verrai courir !  
 De mes mains, chaque jour, je prétends les nourrir.  
 C'est un coup-d'œil charmant, et puis cela rapporte,  
 Quel plaisir, quand Je soir, assis devant ma porte,  
 J'entendrai le retour de mes moutons bêlans ;  
 Quand je verrai de loin revenir à pas lents  
 Mes chevaux vigoureux et mes belles genisses !  
 Ils sont nos serviteurs, elles sont nos nourrices,  
 Et mon petit Victor, sur son âne monté,  
 Ferman la marche avec un air de dignité.  
 Plus heureux que monsieur le Grand-Turc sur son trône,  
 Je serai riche, riche, et je ferai l'aumône.

Ces projets de bonheur et de bienfaisance sont parfaitement exprimés ; mais ils rendent la situation moins comique que si Victor avait des sentiments opposés. Alnaschar est bien plus plaisant avec sa fierté. Les têtes de ces deux hommes finissent à peu près de même : Victor perd son billet de loterie ; Alnaschar, supposant toujours qu'il maltraite la fille du vizir, lui donne un coup de pied : ce coup attrape le panier de verrerie, brise tout ce qu'il contient ; et par ce dénouement aussi gai qu'imprévu, le pauvre Alnaschar *redevint gros Jean comme devant.*

Je pourrais citer encore plusieurs conceptions dramatiques qui paraissent avoir été puisées dans les *Mille et une Nuits* ; mais ces rapprochemens me feraient passer les bornes que je me suis prescrites. Cœux que j'ai présentés suffisent pour montrer que ces Contes n'ont pas moins curieux pour la peinture des mœurs et des caractères que pour le merveilleux et les descriptions.

Je n'ai point parlé de cette dernière partie qui tient une si grande place dans les *Mille et une Nuits*. On n'y voit que palais superbes ; que jardins délicieux, que fêtes brillantes, que festins somptueux. Ces peintures ne sont pas sans intérêt, parce qu'elles nous donnent une idée de la magnificence des anciens califes. Mais elles sont quelquefois trop prodigées ; elles s'étendent trop minutieusement sur les détails ; et l'on pourrait, sans beaucoup de restriction, appliquer à l'auteur ces vers de Boileau :

Si il rencontre un palais, il m'en dépeint la face :  
 Il me promène après de terrasse en terrasse :  
 Ici s'offre un perron, là règne un corridor,  
 Là ce balcon s'enferme en un balustre d'or :  
 Il compte des plafonds les ronds et les ovales ;  
 Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales.

M. Caussin de Perceval, en donnant la suite des *Mille et une Nuits*, a revu avec soin le travail de M. Galland. Ce dernier avait un style facile et naturel qui convenait parfaitement au genre ; mais, travaillant précipitamment, il manquait souvent de correction ; toutes les fautes échappées à ce traducteur sont corrigées, et l'ouvrage y gagne beaucoup. Dans un autre extrait, je parlerai des deux derniers volumes qui appartiennent à M. Caussin de Perceval, et je me féliciterai de joindre mon suffrage à ceux que ce savant estimable a déjà obtenus.

PETITOT.

*ESSAIS POÉTIQUES SUR LA THÉORIE NEWTONIENNE*, tirés de l'*Atlantiade*, poème inédit; par NÉPOMUCÈNE-LOUIS LEMERCIER. A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 4. De l'imprimerie de Didot jeune. — 1808.

LES fragmens que nous annonçons ne sont que la partie la moins étendue d'un poème intitulé, *l'Atlantiade*, que M. Lemercier nous prépare. Il annonce, dans son discours préliminaire, qu'il appelle *réflexions générales sur l'invention*, que la submersion de l'île *Atlantide*, dont a parlé Platon, est le sujet qu'il doit

y traiter. Les fragmens qu'il rublie forment une espèce de *théogonie*, fort différente de celle d'Hésiode. Ce poète grec, qui ne pouvait avoir en physique que les connaissances de son tems, fondées plutôt sur des hypothèses que sur des réalités, inventa des *Dieux corporels*, qu'il fit présider aux phénomènes du ciel et de la terre. Ainsi *Saturne* fut le Dieu du tems ; *Jupiter*, de la foudre, *Neptune*, de la mer ; *Pluton*, des enfers, *Apollon*, du jour, etc. Les mensonges qui plaisent plus à l'imagination que la vérité qui est si sévère, il put se livrer, dans sa riante Théogonie, à un vague poétique qui en fait le charme. Il fit des hommes de ses Dieux et des femmes de ses déesses. Il leur prêta les passions inhérentes à la nature humaine; il les peignit susceptibles de haine et d'amour. Les Dieux terrestres, dont Pan était le chef, comme Jupiter l'était des Dieux Olympiens, se rapprochèrent encore davantage dans son système de l'homme qu'il avait pris pour modèle. Quelques-uns, même, pouvaient mourir comme les Hamadriades qui périssaient avec les arbres auxquels elles présidaient. Or, on sent combien une divinité, qui peut être malheureuse, souffrir, mourir même, doit être intéressante aux yeux de l'homme qui, par son essence, est susceptible de bonheur ou de malheur, et qui doit un jour cesser d'être. Ce changement d'état et de forme, que les passions plus ou moins exaltées de ces Dieux ou Déesses, ou Nymphes, hâtaient ou retardaienr, jetait dans les scènes de leur immortalité ou de leur vie, un mouvement et une variété dont nous ne croyons pas qu'aucun autre système, poétiquement parlant, puisse offrir une juste compensation. Aussi cette Théogonie a-t-elle fait une grande fortune. Elle a même survécu, jusqu'à ce jour, à la religion qui l'avait consacrée, et qui ne subsiste plus. La poësie resta payenne, même lorsque Constantin et Théodose eurent fait monter le christianisme sur le trône du monde ; et Honorius et Arcadius, fils de ce dernier empereur, et aussi chrétiens que lui, ne purent empêcher Clément, Ausone et Boëce, qui les louèrent tant, de faire intervenir les divinités payennes dans les scènes dont ils s'efforçaient d'animer et d'échauffer les froids panégy-

riques de ces princes assez médiocres. Sannazár ne rougit pas d'employer les divinités payennes dans la machine de son poème de *Partu Virginis*. M. Lemercier, que le plan de son ouvrage portait à exposer des phénomènes d'une physique fondée sur des vérités immortelles, qui devait développer et discuter les augustes et sévères théories de Copernic, de Képler, de Galilée, de Newton, de Lavoisier, sur la place fixe que le soleil occupe dans notre système planétaire, sur le mouvement des autres planètes, sur les lois de la gravitation, sur ces émanations de la lumière et du calorique qui s'échappent spontanément et instantanément de l'astre du jour, a cru devoir inventer une Théogonie toute différente de celle d'Hésiode. Avant M. Lemercier, Voltaire, qui, sans quitter le domaine des arts et des belles-lettres, faisait souvent des excursions sur celui des sciences, avait prouvé qu'on peut parler en beaux vers des grandes vérités que ces sciences révèlent, sans les allier aux divinités mensongères du vieil Olympe. Le morceau sur le vrai système du monde, qui se trouve dans le septième chant de la *Henriade*, et sur-tout l'Epitre dédicatoire de l'*Essai sur les Eléments de Newton*, à la célèbre Emilie de Breteuil, marquise du Châtelet, offrent ces vérités revêtues de tout le charme de la plus brillante poésie, et cependant, à l'exception des noms de quelques planètes que ce grand-homme n'osa pas changer, ne rappellent aucun de ceux des divinités du paganisme : mais enfin Voltaire ne crut pas que le tems fût encore arrivé où l'on pût créer une Théogonie nouvelle ; et sur-tout la faire adopter à ses contemporains. Soixante et dix ans de plus à ajouter à la décrépitude de cette vieille Théogonie, ont donné à M. Lemercier l'audace de vouloir la détrôner, et l'espoir d'en venir à bout. On a voulu tourner en ridicule cette innovation, parce que c'est aujourd'hui la mode de rire de tout, et surtout de ce qu'on ne comprend pas. Nous, pour qui un mauvais bon mot n'est pas une raison, et qui nous souvenons, et aimons à rappeler à la mémoire des autres que l'auteur de cette Théogonie nouvelle avait déjà composé une tragédie où le goût antique

respire dans toute sa pureté, et vient de nous donner une comédie où le sel de Plaute qu'il ressuscite avec succès, nous console de la fadeur des autres pièces prétendues comiques, qui, à quelques exceptions près, éternisent, sur-tout depuis dix à douze ans, sur notre théâtre, le persifflage et les madrigaux de l'école de Dorat; nous croyons que tout ce qui sort de la plume d'un poète de ce mérite réclame une sérieuse attention, parce qu'on ne peut manquer d'y trouver de l'imagination, de la profondeur et du talent. Nous n'oserons pourtant prédire à sa théogonie nouvelle le bonheur qu'a obtenu la théogonie d'Hésiode. L'erreur est en général plus heureuse que la vérité; et leurs symboles ou attributs ont ordinairement la même chance. Ainsi, sans discuter si M. Lemercier a eu tort ou raison d'appeler la lumière *Lampélie*, et la chaleur ou *le calorique*, *Pyrophide*, mots qu'il a composés avec des étymologies, et d'en faire deux divinités de son nouvel Olympe, parce que l'avenir seul en décidera, nous allons voir si ces fragmens ont le mérite du style qui fait vivre les ouvrages, indépendamment des erreurs ou des vérités qu'ils peuvent contenir. Cet examen est la vraie pierre de touche de la poésie: et quoique les défauts ou les beautés des vers ne soient point susceptibles d'une démonstration mathématique, on peut cependant, par le sentiment, les prouver jusqu'à l'évidence; et c'est pour cela que quelques journalistes citent si peu,

L'auteur feint, dans un morceau sur la gravitation universelle, que la force centrifuge qu'il appelle *Proballène* veut se soustraire à l'ascendant de la force centripète qu'il nomme *Barythée*, que ces deux génies qui en viennent aux mains, sont prêts à replonger l'Univers dans le chaos, lorsque *Psycolie* qui est la déesse de l'intelligence, leur parle, et suspend leur fureur: il est nécessaire d'avertir que l'auteur appelle Axigères les demi-dieux qui président aux pôles, et Electronne la déesse de l'électricité.

C'est ainsi qu'elle (*Psycolie*) parle aux deux frères divins;  
Et, réprimant bientôt leurs empörtemens vains,  
Ils s'apaisent: au loin la discordé bannie  
Perce d'horribles cris l'étendue infinie.

Elle eût voulu plonger dans la confusion  
 Tout l'ordre harmonieux de la création.  
 Les élémens émus s'alliaient livrer la guerre ;  
 Déjà même tremblait notre double hémisphère ;  
 Des monts sous d'autres monts s'étaient ensevelis ;  
 Des fleuves et des mers avaient changé de lits,  
 Les flots furent brisés par de nouvelles îles.  
 Sous des volcans subits disparurent des villes.....  
 Et vous, frêles humains , saviez-vous quels combats  
*De si haut ébranlaient votre monde ici-bas ?*  
 Ah ! vous ignoriez même , atômes que vous êtes ,  
 Que , près de voir peucher l'équateur des planètes ,  
 Le soleil eût marqué sur tous leurs horizons  
 D'autres jours , d'autres nuits , d'inégales saisons ;  
 Qu'une sphère eût perdu ses brillans satellites ,  
 Et qu'un astre lointain en ses lentes orbites ,  
 De son pesant anneau dépoillé pour toujours ,  
 En une heure eût rempli les trente ans de son cours.  
 Prêts à se réunir , les puissans Axigères ,  
 Dieux des pôles , tenant les grands appuis des sphères ,  
 Immortels , dont le front dans un azur glacé  
 Domine un océan de frimats hérisse ,  
 Veillant toujours debout en des nuits éternelles ;  
 Ces deux soutiens du pôle , assidus sentinelles ,  
 Se criaient l'un à l'autre : « Ah ! quel choc furieux !... »  
 » Ah ! je sens de ma main sortir l'axe des cieux !... »  
 » Rédouble de vigueur , mon frère , un dieu le frappe.... »  
 » Où donc vais-je tomber , si mon appui m'échappe ?  
 » Une fois renversé du point fixe où je suis ,  
 » Me perdrai-je avec toi dans l'abîme des nuits ?  
 » Vois qu'au-delà des lieux où siégent nos demeures  
 » L'étendue est sans borne et le temps n'a plus d'heures . »  
 Ils criaient , et l'espace en frémissoit d'horreur.  
 La terre cependant au cri de leur terreur  
 S'émut , et sous les cieux changea la ligne oblique  
 Qui de son équateur écartait l'écliptique.  
 Le soleil , dès ce temps , moins élevé sur lui ,  
 Resserra le chemin qu'il éclaire aujourd'hui.  
 Ici , le capricorne a borné sa lumière ;  
 Là , le cancer marchant la repousse en arrière ,  
 La nature , tremblante à ces affreux instans ,  
 Des pôles ténébreux plaignait les habitans.  
 Déjà l'ombre s'accroît aux pieds des Axigères ,  
 Et l'exil du soleil noircit leurs hémisphères ;

Tandis qu'à ses rayons qui brûlent l'équateur  
 L'atmosphère embrasée élévant sa hauteur,  
 De l'astre disparu soutient encor l'image  
 Sur l'horizon rougi du feu de son visage;  
 Aux pôles toujours froids, l'air cache ; *en l'abaissant*  
 Le disque resserré de l'astre encor présent ;  
 Mais consolant six mois leur région glacée,  
 Ou, vide de chaleur, l'atmosphère est pressée,  
 Deux faux soleils pâlis en des reflets trompeurs  
 S'exhaussent devant eux au prismè des vapeurs ;  
 Et, remplaçant le jour, l'aurore hyperborée  
 Réjouit de leur ciel la face colorée  
 Aux lueurs qu'Electrone allume dans l'éther  
 Qui ceint les flancs durcis de leur nocturne hiver.

Ce morceau, qui n'est pas sans quelques fautes faciles à corriger, est rempli de très-beaux vers. Ovide avait retracé d'un pinceau large et brillant la matière organisée sortant des abîmes du chaos : M. Lemercier peint ici à l'imagination une scène absolument contraire, c'est le chaos prêt à ressaisir l'Univers et ses mondes que la discorde des deux forces qui les meuvent et les gouvernent est prête à leur livrer ; et il ne lutte pas avec désavantage contre un rival si redoutable. Les bornes qui nous sont imposées nous empêchent de suivre le poète dans la série des phénomènes qu'il révèle à notre intelligence, et qu'il embellit d'intéressans épisodes. Nous terminerons cet article, en citant une tirade où l'auteur introduit *Théose*, c'est-à-dire Dieu, partageant l'espace entre la nuit et la lumière. La poésie en est riche; et le lecteur jugera sans doute, comme nous, que M. Lemercier sait varier ses couleurs, et les adapter habilement aux sujets qu'il traite.

Elle dit et Théose écoutant sa prière  
 Partagea l'étendue entre elle et la lumière.  
 Elle obtint que le tems, ministre de ses lois  
 Sur la moitié du monde en étendrait les droits,  
 Que l'espace, aux instans de ses retours *funèbres*,  
 Dépouillant la splendeur, se ceindrait des ténèbres.  
 Lampélie et la nuit regurent ces décrets :  
 Contraintes tour-à-tour à se cacher leurs traits,  
 L'une toujours fuit l'autre, et la lumière et l'ombre  
 De leurs pas comparés m'ont révélé le nombre.

Cependant Hélios , père de la clarté,  
 Pour consoler le tems et l'espace attristé,  
 Dans le sein de la nuit veut qu'une Ephèse brille.  
 Vers elle avec mystère il envoya sa fille  
 Au doux front de Ménie (*la lune*) attacher un bandeau ,  
 Diadème argenté , reflet de son flambeau .  
 Rendant grâce au soleil de sa lueur récente ,  
 La lune maria la lumière innocente  
 Au tems , Dieu fugitif ; et leurs nombreux enfans  
 Sont les heures , les jours , les saisons et les ans ,  
 Dont le cercle égayé dansant avec les âges  
 Fait sourire en passant ses deux sombres visages .

Nous avons , dans ces deux citations , souligné quelques vers que nous invitons l'auteur à polir davantage : nous croyons même , par intérêt pour sa gloire , dont nous sommes aussi jaloux que lui , devoir l'avertir , que dans sa période poétique , il admet des combinaisons de mots qui ordinairement ne sont reçues que dans la prose , et surtout des phrases incidentes dont il abuse . Ce reproche fut fait autrefois à Marmontel qui se corrigea de ce défaut . Nous sommes persuadés que M. Le mercier ne nous en voudra pas de cette observation , et qu'il n'y verra qu'un nouveau témoignage de la haute estime que nous avons pour son talent , consacré par des succès si mérités .

M.

---

*HISTOIRE DES EMPEREURS ROMAINS* , depuis Auguste jusqu'à Constance Chlore , père de Constantin : suivie d'une Notice sur la vie des Impératrices romaines ; par JACQUES CORENTIN ROYON . A Paris , chez l'Auteur , rue de l'Eperon , n° 9 ; Lenormant , imprimeur-libraire , rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois , n° 17 .

Nous avions quatre grands corps d'histoire que leur excessive étendue rendait presque inutiles et qui ne servaient plus guère qu'à orner d'une longue file de volumes uniformes les rayons de nos bibliothèques ; l'*Histoire Ancienne* , par Rollin ; l'*Histoire Romaine* , par Rollin et Crevier ; l'*Histoire des Empereurs* , par

Crevier; et enfin l'*Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau. Nous ne sommes plus ces robustes lecteurs d'autrefois que n'effrayaient point d'énormes et nombreux *in-folia*; que ne rebutaient point ces matières solides qu'aujourd'hui nous trouvons lourdes et indigestes. Le tems de lire de gros ouvrages, comme celui d'en faire, est passé pour nous: d'autres moëurs, de nouveaux usages et sur-tout de nouveaux intérêts, un goût plus vif et plus général pour la dissipation, le nombre toujours croissant des ouvrages et des autres objets de curiosité publique, tout cela est cause que nous n'avons plus le loisir, le repos d'esprit et de corps nécessaire pour nous livrer à de longues lectures. Nous n'avons juste que ce qu'il nous faut de tems pour parcourir les journaux, et feuilleter les nouveautés du jour; c'est à peine si les jeunes gens eux-mêmes, dans cette première ferveur de lecture qui leur fait ordinairement dévorer tant de volumes qu'au moins ils auront lus une fois dans leur vie, oseraient aujourd'hui s'embarquer dans ces grandes histoires dont j'ai parlé: ils se trouvent engagés trop tôt dans ce même tourbillon qui nous entraîne.

Quelques écrivains, s'accoimmodant à notre faiblesse, avaient imaginé de réduire en extraits fort succincts, tous les livres qui traitent des sciences usuelles; ils faisaient exactement comme ces médecins qui, pour épargner à leurs malades le dégoût d'un breuvage en plusieurs verres, leur en font prendre la substance dans un petit nombre de globules solides; mais cette méthode avait de grands inconveniens. En érudition, comme en médecine, les substances étendues et développées sont celles qui profitent le plus; celles qu'on renferme sous un trop petit volume, passent ordinairement à travers le corps et l'esprit, sans s'y arrêter; sans le pénétrer de leurs sucs, sans y déposer les germes de la santé ou de l'instruction.

M. Royou a cherché, a trouvé le juste milieu entre l'effrayante et inabordable prolixité de nos historiens universitaires, et la brièveté trop peu profitable des nombreux faiseurs de précis. Il a déjà refondu et réduit l'*Histoire Ancienne*, celle du Bas-Empire, et celle

des Empereurs dont il s'agit dans cet extrait ; il termine en ce moment son travail sur l'*Histoire Romaine*. Je ne connais ses deux premières *Histoires* que par l'éloge qui en a été fait dans tous les Journaux : je m'abstiendrai donc d'en parler, et je bornerai mes observations à l'*Histoire des Empereurs* que j'ai sous les yeux.

L'ouvrage de Crevier sur le même sujet est en douze volumes ; mais pour le comparer, sous le rapport de la dimension, avec l'ouvrage de M. Royou, il faut compter onze volumes seulement, attendu que le douzième est consacré tout entier à Constantin que M. Royou n'a pas compris dans son *Histoire des Empereurs*, parce que c'est par lui qu'il a commencé celle du Bas-Empire, ainsi qu'avait fait M. Lebeau. M. Royou a donc abrégé de sept volumes l'*Histoire* publiée par Crevier. Sur quoi porte cette réduction considérable ? Qu'est-ce que le lecteur y perd ? Qu'est-ce qu'il y gagne ? C'est ce que je vais expliquer.

Crevier, disciple et continuateur de Rollin, n'avait pas hérité de son talent ; la nature ne l'avait doué ni d'une ame aussi douce, ni d'un esprit aussi facile ; il n'avait pas cette diction abondante, fleurie, persuasive et pour ainsi dire paternelle qui donne tant de charme et d'intérêt aux ouvrages de Rollin. Voltaire exprimait fort durement cette différence dans trois vers de ses *Etrennes aux sots*.

Le lourd Crevier, pédant crasseux et vain,  
Prend hardiment la place de Rollin,  
Comme un valet prend l'habit de son maître.

L'épithète de *lourd* est bien méritée ; Crevier avait aussi quelques droits à celle de *vain* ; pour avoir osé attaquer l'*Esprit des lois* : c'était un fort grand ridicule que le bon professeur s'était donné là ; et l'on avait pu lui dire, comme à Crébillon, le fils, qui se plaignait de ce qu'on avait critiqué les tragédies de son père : *taisez-vous, grand nigaud ; ce ne sont pas vos affaires*. Crevier, nourri de la lecture des historiens grecs et latins, pouvait, à bon titre, relever dans l'ouvrage de Montesquieu quelques faits hasardés, quelques citations fausses ; mais tout le reste, erreurs ou

Vérités, était trop au-dessus de la portée de son esprit, et en censurant ce qu'il ne comprenait pas, il avait fait preuve d'un zèle bien irréfléchi ou d'une vanité bien aveugle. Ce même homme était beaucoup plus propre à écrire l'Histoire Romaine, sous la République et les Empereurs, c'est-à-dire, à compiler les nombreux écrivains de l'antiquité qui ont traité les différentes parties de cette Histoire. M. Royou, bon juge en cette matière, semble lui accorder, sous ce rapport, une sorte de supériorité sur Lebeau et même sur Rollin; il reconnaît au moins qu'il est *plus substantiel* que l'un et l'autre. «Sobre en réflexions, ajoute-t-il, jamais déclamateur, élaguant ou supprimant les faits qui ne mériteut pas d'être conservés, Crevier permet plus difficilement de lutter avec lui de précision; Lebeau, plus orné, plus vigoureux, est beau-coup plus diffus, et moins historien.» Aussi, bien que l'ouvrage de Crevier soit beaucoup moins volumineux que ceux de Rollin, et sur-tout de Lebeau, M. Royou n'a pas pu le réduire dans un moindre nombre de volumes que les deux autres; cependant, quelque *substantiel* que fût Crevier, il y avait encore moyen de resserrer sa narration sans qu'elle y perdit rien de sa substance. Il n'a pas la *verbosité* d'un écrivain qui veut flatter l'oreille par le nombre et la longueur soutenue de ses périodes; mais il a cette sorte de diffusion ou plutôt cette lenteur de style particulière aux hommes qui, manquant de facilité et de promptitude dans l'esprit, ne savent pas tout d'un coup apercevoir les résultats, et dégager un fait de ses circonstances inutiles. M. Royou s'est approprié le fond de ses récits, et s'attachant moins à supprimer ce qui les alongeait, qu'à leur donner un autre tour plus *vif* et plus rapide, il est plutôt un nouvel historien des Empereurs, qu'un simple abréviateur de Crevier. J'affirme, pour en avoir fait la fidelle et scrupuleuse comparaison, que la vie d'Auguste, renfermée dans cent cinquante pages environ de l'ouvrage de M. Royou, présente, pour la vraie valeur des choses, le nombre et l'intégrité des faits, tout le gros volume de cinq cents pages que Crevier a consacré à cette même vie.

Qu'à cette différence matérielle d'étendue, on ajoute celle qui existe, pour l'attention du lecteur, entre un style pénible, hérisse de latinismes ou de trivialités, et une diction constamment facile, élégante et noble; et l'on concevra de combien la nouvelle Histoire des Empereurs est plus courte, plus aisée à lire et par cela même plus profitable que l'ancienne.

M. Royou assure qu'il a eu sans cesse sous les yeux les originaux qui ont servi de guides à Crevier, et qu'il y a pris bien des choses que celui-ci avait négligées. On peut d'autant plus l'en croire, que Crevier avait rendu la chose assez facile, en prenant le soin d'indiquer à la marge les auteurs où il a puise; Crevier, généralement judicieux, manque pourtant quelquefois de cette critique pénétrante et philosophique qui fait discerner promptement, soit l'impossibilité d'un fait, soit l'altération qu'il a subie, démieler avec sagacité et déduire avec précision les causes de l'une ou de l'autre. M. Royou en a fait un assez fréquent usage, en rejetant ou expliquant certains récits que Crevier avait adoptés sans examen ou sans restriction. En fait d'histoire ancienne, la crédulité et le pyrrhonisme sont deux écueils également à craindre: les uns, frappés d'une trop profonde vénération pour l'antiquité, ne se permettraient pas le moindre doute sur tout ce qu'elle nous a transmis; les autres, se fiant trop peut-être aux lumières de l'esprit, et sur-tout rapprochant trop les bornes du possible, sont toujours disposés à repousser ce qui choque leur raison, les idées et les moeurs de leur siècle. Ce sont, pour ainsi dire, deux différentes sectes d'historiens: Rollin est à la tête de la première; Voltaire est le chef de la seconde; M. Royou paraît n'appartenir ni à l'une ni à l'autre: il croit et il doute avec une égale circonspection.

AUGER.



*Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de M. MELLING, dessinateur et architecte de Hadigé-Sultane, sœur du Grand-Seigneur; ouvrage dédié à S. M. l'EMPEREUR*

ET ROI. Volume grand in-folio, format atlantique! A Paris, de l'imprimerie de *P. Didot l'aîné*, chez MM. *Treuttel et Wurtz*, libr., rue de Lille, n° 17 (à Strasbourg, même maison de commerce); *Meling*, rue de Coudé, n° 5; *Née*, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel (1).

CET ouvrage important fut annoncé dans l'avant-dernier N° de la *Revue philosophique*, peu de tems avant sa réunion avec le *Mercure*; on y donna un extrait détaillé du prospectus, et l'on promit de rendre compte de la première livraison qui paraissait alors. Différentes raisons, qui ne peuvent intéresser le public, nous ont empêché de remplir jusqu'à présent cette promesse. Cependant la seconde livraison vient aussi de paraître. Les amis des arts et les lecteurs curieux de connaître dans ses plus intéressans détails une contrée vers laquelle plusieurs motifs attirent maintenant l'attention, nous sauraient mauvais gré de différer plus long-tems cette aînonce. Elle sera simple et brève. Ce sont ici de ces objets qui n'exigent aucune discussion, et dont l'énonciation suffit en quelque sorte à leur éloge.

Suivant l'engagement pris dans le prospectus, chacune de ces deux livraisons contient quatre gravures, avec un discours explicatif des objets qu'elles représentent.

La première livraison renferme : 1<sup>o</sup>. le *kiosque de Bebek*, pavillon destiné aux conférences des ministres de la Porte-Ottomane avec ceux des puissances étrangères. Bebek est un des villages qui continuent, en quelque sorte, les faubourgs de Constantinople, placés sur les rives opposées à la pointe du sérail. Le kiosque qui porte son nom est comme adossé à ce village. Il est situé dans l'enfoncement d'une petite baie qui s'ouvre

(1) On peut souscrire aussi chez les principaux libraires et marchands d'estampes de la France et des pays étrangers.

L'ouvrage entier sera composé de 48 estampes, et publié en douze livraisons qui paraîtront de quatre en quatre mois. Le prix de chaque livraison est de 100 fr. pour les Souscripteurs, et de 120 fr. pour ceux qui n'auront pas souscrit. Les épreuves avant la lettre, qui ne seront livrées qu'aux Souscripteurs, seront de 150 fr. par livraison. La liste des Souscripteurs sera imprimée et placée au commencement de l'ouvrage.

entre deux caps , qui s'appelait autrefois le golfe des Echelles , nom qu'elle tenait d'une sorte de jetées communes dans ces mouillages. Le kiosque se déploie sur ces belles rives , dans une étendue de cent-vingt pieds. L'architecture n'en est ni belle , ni solide ; mais elle plaît par son genre mixte et bizarre , et par cet air de légéreté que portent en général les constructions des Turcs. Ce bâtiment , qui compte à peine vingt-cinq ans d'existence , a déjà été reconstruit presque en entier. C'est le célèbre et féroce Hassan , capitain ou capoudan-pacha , qui l'a fait bâtir. Il en fit don au sultan son maître , et on l'a fixé depuis , pendant l'été , pour les conférences du Reis-Effendi , ou ministre des relations extérieures , avec les ambassadeurs et les ministres étrangers. C'est de cette circonstance que l'artiste a formé la scène qui anime son tableau. Elle représente l'ambassadeur de France se rendant en bateau , avec sa suite , de sa maison de campagne à Bebek , pour conférer avec le ministre Ottoman. Les plus petits détails de l'édifice sont rendus avec fidélité , et l'œil en saisit parfaitement l'ensemble. Les ombrages d'un jardin , peu étendu , s'élèvent derrière le kiosque : son enclos touche presque au village ou bourg de Bebek , dont on aperçoit quelques maisons. Le tout forme le coup-d'œil le plus pittoresque et le plus agréablement varié.

2°. *Vue de la partie occidentale du Buyuk-Déré.* Ce village est l'un des plus beaux de ceux qui sont placés sur les rives européennes du canal , et qui n'offrent pas des aspects moins riches que ceux de la côte d'Asie. Il est à environ quatre lieues de Constantinople , et à trois de la mer Noire , dans un golfe du même nom , auprès d'une prairie qui forme l'ouverture d'une vallée , le rendez-vous de promenade le plus connu et le plus riant de tout le pays. Les maisons du bourg ; entre-mêlées de cours et de jardins , s'étendent dans l'espace d'une demi-lieue , au moins , le long du canal , depuis la prairie jusqu'à son extrémité orientale. C'est-là que plusieurs familles européennes , et sur-tout les ministres étrangers , ont leurs maisons de campagne et passent une partie de l'année. Ce lieu délicieux est trop étendu pour que l'artiste pût le renfermer dans un seul .

seul tableau sans sacrifier les uns aux autres les différens objets qu'il présente. Il les a dessinés en cinq vues différentes, qui paraîtront chacune avec sa description particulière. Celle-ci représente la partie du bourg qui s'étend vers l'Occident et au fond du golfe. Le minaret d'une mosquée qui dépasse le faîte des maisons, indique que parmi les Grecs, les Juifs et les Francs qui peuplent Buyuk-Déré, il y a aussi des Turcs. Les maisons et les pavillons, d'inégale grandeur, mais d'une structure assez uniforme, selon le style du pays, occupent le milieu du tableau. Le dernier plan représente l'aspect riant et spontanément fertile des coteaux qui vont en s'inclinant vers le Bosphore. On voit qu'il ne manque à cette terre que la main et l'industrie de l'homme.

3°. *Vue d'une partie de la ville de Constantinople*, avec la pointe du Séral, prise du faubourg de Péra. Le titre de cette riche vue suffit pour en faire concevoir l'intérêt et la magnificence. « Constantinople, suivant l'expression du rédacteur, s'y présente comme nageant au milieu d'un bassin immense que forment les rives des deux Continens, les eaux du golfe de Céras, celles du Bosphore et les flots de la Propontide. » Bornons-nous à ajouter que l'artiste a rendu ce grand et magique spectacle, de manière à remplir l'idée qu'on s'en est faite, ou à retracer celle que l'on a pu en rapporter, et à satisfaire également ou l'imagination ou la mémoire.

4°. *Vue générale du port de Constantinople*, prise des hauteurs d'Eyoub. Les mêmes raisons doivent empêcher d'entrer ici dans le détail des objets qu'offre cette magnifique vue. L'artiste y a multiplié les scènes intéressantes et animées, en même tems qu'il a peint avec la plus parfaite exactitude les sites, les masses d'édifices et les monumens, si l'on peut donner ce nom à des constructions si étrangères aux formes avouées par les arts. Il faudrait, pour en donner l'idée, copier presque en entier la notice descriptive du rédacteur. Ces notices, très-bien rédigées, prouvent par les nombreux détails qu'elles contiennent sur l'histoire, les usages, et les mœurs de ce pays singulier, la vérité de ce qu'avait annoncé le prospectus, en disant que la

D d

matière principale en a été fournie « par un voyageur Français, homme instruit et passionné pour les arts, qui, ayant résidé à Constantinople, a pu observer lui-même chaque site, chaque point, chaque circonstance des tableaux de M. Melling, qui souvent même décrivit à ses côtés les objets que celui-ci dessinait, et dont le langage a dû se vivifier par la présence de la nature. »

M. Melling n'a pas été moins heureusement secondé par la gravure, ou plutôt c'est principalement cette partie qui donne un prix inestimable à l'exécution de son ouvrage. On croit voir les objets, tant ils sont vivement représentés. On sait que les artistes les plus habiles y sont employés. M. Née est chargé de la direction générale; c'est lui-même qui a terminé deux des estampes contenues dans cette livraison, et M. Duparc a terminé les deux autres. La perfection du burin et l'illusion de l'art ne peuvent aller plus loin.

La seconde livraison, qui paraît depuis peu de tems, mérite les mêmes éloges. Pour en éviter la répétition fastidieuse, nous nous bornérons, comme nous le ferons désormais pour les livraisons suivantes, à désigner les quatre vues qu'elle contient.

1<sup>o</sup>. Vue de la prairie de Buyuk-Déré sur la rive européenne du Bosphore; 2<sup>o</sup>. vue des châteaux d'Europe et d'Asie; 3<sup>o</sup>. vue des îles des Princes; 4<sup>o</sup>. vue de l'entrée du Bosphore, avec une partie de la ville de Scutari.

Nous ajouterons seulement que MM. Melling, Treuttel et Wurtz, ont eu l'honneur de présenter leurs premières livraisons à S. M. l'Empereur et Roi, et qu'ils en ont été accueillis avec cette bonté encourageante que S. M. accorde aux sciences, aux lettres et aux arts.

*ANNALES DES VOYAGES, de la Géographie et de l'Histoire, ou Collection des Voyages Nouveaux les plus estimés; traduits de toutes les langues européennes, des relations originales inédites et des Mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, etc.; accompagnés d'un Bulletin, où l'on annonce toutes les découvertes et où l'on donne des nouvelles des voyageurs, et des*

extraits de leur correspondance; avec des cartes et planches gravées en taille-douce (1); publiées par M. MALTE-BRUN.

DANS le discours préliminaire, sur la nature et le but de cet ouvrage, M. Malte-Brun commence par établir l'utilité des recueils périodiques, et fait voir que c'est à l'absence de ces moyens de communication chez les anciens, que l'on doit attribuer la longue enfance des sciences fondées sur l'observation: nous servons de preuves à cette assertion. Nos progrès dans ces sciences, dûs en partie à l'influence salutaire des ouvrages en question, ne laissent aucune replique à ceux qui en ont combattu l'utilité; l'expérience a répondu à de vains raisonnemens, et l'éclat dont les sciences brillent en ce moment, fait un assez bel éloge des moyens que l'on a employés pour les porter à ce haut degré de splendeur.

Ces recueils périodiques sont encore un des bienfaits de l'esprit philosophique qui tend sans cesse à répandre les connaissances acquises. Dans le siècle dernier, les sciences mathématiques et naturelles ont senti la nécessité de ces dépôts précieux, où chaque savant apporte le tribut de ses travaux; où l'on peut correspondre avec les étrangers qui se livrent aux mêmes études; où l'on discute toutes les questions utiles à la science; où, enfin, l'on peut considérer sa marche, ses révolutions, ses pertes ou ses progrès en France. Un tel dépôt a manqué jusqu'à ce jour aux sciences géographiques: il leur était peut-être à la vérité moins nécessaire qu'aux autres, parce qu'elles étaient moins cultivées; mais le goût général du public pour les études qui s'y rapportent, goût qui me semble le résultat des découvertes importantes, et des nombreux voyages qui ont signalé

(1) Le prix de la souscription est de 24 fr. pour Paris pour douze cahiers que l'on recevra francs de port, et de 14 fr. pour six cahiers. Le prix de la souscription pour les départemens est de 30 fr. pour douze cahiers, rendus francs de port par la poste, et de 17 fr. pour six cahiers.

On souscrit à Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

*Nota.* Il en paraît déjà quatre livraisons. Les autres se succéderont de mois en mois.

la fin du siècle dernier, et plus encore peut-être des immortelles conquêtes qui illustreront à jamais le siècle qui commence, sollicite aujourd'hui l'établissement d'un recueil où les géographes puissent consigner en commun des travaux qui tendent au même but, et faire un échange continual des lumières et des découvertes. L'objet d'un tel recueil doit être sur-tout de répandre de plus en plus le goût de ces connaissances, en offrant aux gens du monde une variété agréable de ces petits morceaux où l'instruction se cache sous les attractions d'un tableau neuf et piquant.

Nos voisins, et les peuples du Nouveau-Monde, nous ont donné l'exemple d'ouvrages de cette nature; les Allemands ont leurs *Ephémérides*; les Anglais, leur *Magasin*; les Italiens, leur *Recueil*; les Espagnols du Pérou, leur *Mercure*; et les Américains, leur *Journal*. Les *Annales* de M. Malte-Brun prendront sans doute un rang très-distingué parmi ces différens *Dépôts* géographiques. Les vastes connaissances du jeune et savant auteur qui les publie, sa profonde instruction dans les langues anciennes et modernes, son érudition aussi variée que solide, assurent le succès de cette entreprise vivement désirée par les hommes qui se livrent à la géographie, ou qui cultivent les sciences qui s'y rattachent.

Déjà des savans, distingués dans ces différentes parties des connaissances humaines, ont promis à l'auteur d'enrichir ses *Annales*, du résultat de leurs travaux. Il serait trop long de citer ici les collaborateurs de M. Malte-Brun, qui presque tous ont un nom illustre; il suffit de dire que tous ceux qui cultivent l'*Histoire* et la *Géographie* contribueront, les uns par leurs conseils et leurs suffrages, les autres par leurs talents et leurs travaux, au succès du *seul recueil* consacré à cette branche des études dans la langue de l'Europe la plus répandue.

Mais, il faut l'avouer, ce succès pourrait fort bien n'être qu'un succès d'estime, si M. Malte-Brun se bornait à plaire à ceux qui ne cherchent qu'à s'instruire. Cette classe de lecteurs est très-respectable sans doute, mais il en est une autre plus nombreuse qui met le plaisir



évent l'instruction, et qui n'a peut-être pas tout le tort possible d'agir ainsi. Le savant auteur semble s'excuser auprès des savans d'avoir travaillé pour les gens du monde; il ferait je crois tout aussi bien de s'excuser auprès des gens du monde d'avoir travaillé pour les savans. Ces derniers pourront faire la réputation de ses *Annales*, mais les autres en feront certainement le succès.

Il est assuré, si l'auteur continue comme il a commencé, et s'il répand dans les cahiers prochains autant de variété que dans les quatre numéros que j'ai sous les yeux : il est difficile de faire un meilleur choix et de réunir plus de morceaux piquants ou instructifs. Il me semble que le goût du public pour les Voyages doit s'augmenter encore par la publication des *Annales de M. Malte-Brun*.

C'est, selon moi, un véritable service que d'entretenir cet amour général pour les voyages, qu'un écrivain spirituel a appelés les romans des bons esprits. On peut dire, en effet, que superficiels où savans on y trouve toujours quelque chose à apprendre. Ils agrandissent l'imagination, en la promenant dans tous les recoins de l'Univers ; ils peignent les nations en détail, et vous offrent les traits les plus imperceptibles de la physionomie des peuples. Par eux vous pouvez comparer le caractère physique et moral de chaque contrée. En un mot, ils sont des témoins plus ou moins sûrs que le géographe fait paraître, soit qu'il s'occupe de la position des lieux ou de leur place relative sur le globe, soit qu'il en considère les parties solides d'après leur configuration extérieure, soit enfin qu'il décrive les Etats, leur situation et leurs divisions, le nombre, les mœurs et les arts de leurs habitans, leurs lois et leurs institutions, leurs revenus et leurs forces.

Dans les cahiers des *Annales* déjà publiés, les amateurs de géographie mathématique et positive remarqueront plusieurs Mémoires importans sur quelques points peu connus. Citer l'immortel Danville comme auteur d'un de ces Mémoires, c'est assez dire que le sujet est traité aussi bien qu'il pouvait l'être. Il s'agissait de déterminer l'étendue de l'isthme de l'Asie-Mineure, qui se prend, comme on sait, entre le rivage

du fond de la Méditerranée, vers Issus et Tarse, et le fond du golfe que le Pont-Euxin forme près d'Amisus. Danville montre toute la profondeur de sa critique dans la discussion des diverses mesures que les auteurs de l'antiquité fournissent sur la largeur de cet isthme. Il n'admet point le calcul de Strabon, qui, dans le 2<sup>e</sup>. livre de sa géographie, la fait de 3000 stades; mais rapprochant les différentes mesures partielles données par ce géographe, dans l'étendue indiquée, il conclut que l'isthme en question n'offre pas une largeur de plus de 1800 stades, environ trois degrés en latitude ou 226 milles romains. Ce Mémoire, comme l'observe M. Malte-Brun, est un des plus savans qu'ait composés feu M. Danville. La question qui en fait l'objet était l'une des plus importantes et des plus obscures de la géographie. Elle a été décidée par les observations astronomiques du voyageur Beauchamp, contre le sentiment de Danville. La première indication générale de Strabon, livre 2, est également conforme à la vérité. Il faut qu'il y ait eu une lacune dans les mesures partielles de ce géographe si laborieusement combinées par Danville.

Puisque je suis sur l'article des Mémoires savans, je ferai remarquer dans le troisième cahier des *Annales* une *Dissertation sur la carte géographique de Peutinger*, dans laquelle M. Conrad Mannert combat l'opinion reçue que cette carte a été dressée dans le treizième siècle. Il prouve que le moine qui a écrit et peint le manuscrit déposé à la bibliothèque de Vienne n'a été que le copiste et non l'auteur de cette carte. C'est au règne de Septime Seyère qu'il en fait remonter l'origine, c'est-à-dire entre l'an 202 et l'an 211 de notre ère. J'engage les amis de l'érudition à lire le Mémoire de M. Mannert; il est curieux sous tous les rapports, et par le sujet qu'il traite et par la manière dont il est traité. Il est difficile de mettre plus de clarté dans la discussion, d'y montrer plus de véritables connaissances. En général les témoignages et les preuves sur lesquels l'auteur appuie ces assertions me semblent convaincans, ou du moins ne laissent que peu de place au doute.

Parmi les Mémoires concernant la géographie physique, les naturalistes tireront sans doute avec beaucoup

d'intérêt celui qu'a publié M. Correa de Serra, *sur une forêt, sous-marine*, découverte le long de la côte du comté de Lincoln. Ce morceau est précieux pour la connaissance physique du globe (2). Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche d'en donner un extrait. Sans cet obstacle, nous aurions fait connaître également en détail une *Notice sur le Pohon Upsal*, ou arbre à poison, le plus dangereux du règne végétal, et nous aurions parcouru avec M. Fressange l'île de Madagascar, si mal connue des Européens et si digne d'attirer les regards du politique par la position et la fertilité de ses terres, et du naturaliste par ses richesses animales, minérales et végétales.

Obligés de nous borner, nous indiquerons, comme très-dignes de l'attention de ceux qui se livrent à la Géographie politique, une *Topographie de l'île de Balamangan*, par Dalrymple (sous tous les rapports généraux et particuliers, cette île est parfaitement convenable pour être le chef-lieu de la Polynésie orientale); un *rapport sur une partie de l'île de Borneo, fait à la compagnie des Indes anglaises*, par M. Jesse; des *recherches sur les progrès de la population en Irlande*, par Thomas Rennam, d'où il résulte que l'accroissement de la population, année commune, doit s'estimer à 91,448 ames. L'auteur assure de plus que les deux tiers des forces disponibles du royaume, sont composées d'Irlandais.

On doit à M. Malte-Brun quelques-uns des morceaux les plus intéressans de ce recueil: des *recherches sur l'origine des Albanais et des Grecs de la Calabre*, qu'il a insérées à la suite d'un extrait du voyage dans la même contrée, par M. Bartels. Mais c'est sur-tout dans un *aperçu des agrandissemens et des pertes de la monarchie prussienne*, qu'il a fait voir l'étendue de ses connaissances; il est impossible de dire plus de choses en moins de mots.

Jusqu'à présent je n'ai point cité ce qui pouvait intéresser les gens du monde dans les *Annales des Voyages*.

(2) Ce Mémoire a été lu à la Société royale de Londres, et publié dans le *Philosophical Transactions*. La traduction en a été faite sous les yeux de l'auteur.

(Note de M. Malte-Brun.)

Ce n'est point un oubli de ma part; j'ai le projet de consacrer un second article à ce travail, je me livrerai alors entièrement à la partie piquante de la géographie; nous visiterons la capitale du Pérou, dans les plus petits détails, avec l'aide du *Mercurio Peruviano*, et nous voyagerons dans la froide Russie avec un allemand qui met autant de *trait* dans son récit, qu'un auteur du Vaudeville, et presque autant de légèreté, qu'un aimable de Paris.

M. Malte-Brun termine chaque cahier de ses Annales par un *Bulletin*, où l'on peut observer les mouvements de la géographie: toutes les découvertes y sont annoncées; tous les voyages, tous les ouvrages de géographie, publiés en France ou chez l'Etranger, y sont analysés. Les correspondances de l'auteur le mettent en état de faire connaître certains ouvrages avant qu'ils aient paru; il rend par-là un double service au public; il appelle son attention sur un bon livre dont le mérite aurait peut-être été quelque tems à percer, ou l'empêche d'être dupé des titres pompeux des libraires.

LAR\*\*\*.

---

### L'ABEILLE FRANÇAISE. Avec cette épigraphe :

Je vais jusqu'où je puis,  
Et semblable à l'abeille en nos jardins éclosse,  
De différentes fleurs j'assemble et je compose  
Le miel que je produis.

Un vol. in-8° de 320 pages. A Paris, chez Lamy, libraire, quai des Augustins, n° 12.

ON ne fait point un très-grand cas des compilateurs; et pourquoi? c'est qu'ils ne font des livres qu'avec des livres; c'est qu'ils ne créent rien, et que, dans les arts d'imagination, créer est tout. Soit; il me semble pourtant que pour faire une bonne compilation il faut encore être doué de quelques avantages, avoir du discernement, du goût, par exemple; or celui qui en fait preuve, n'a-t-il pas droit à quelque estime? Je vais plus loin, c'est que les compilateurs forment, dans la littérature, une classe d'hommes utiles et nécessaires. C'est à eux que l'on doit ces recherches pénibles et

fastidieuses auxquelles ne se condamnerait certainement pas l'écrivain tourmenté du besoin de mettre ses propres pensées au jour. Ce sont eux qui, armés d'une rare patience, lisent tout un volume pour en extraire ou vingt vers, ou vingt lignes, qui y resteraient ensemble. Ce sont eux qui, par des rapprochemens et piquans et commodes, nous épargnent l'embarras de consulter différens auteurs qui, ayant chacun leur manière de voir, de penser et d'écrire, ont traité diversement un même sujet. Ce sont eux, enfin, qui rendent les soins et les peines de l'éducation plus faciles en publiant ces *Abrégés* de gros livres, ces *Recueils* formés de tout ce que les historiens, les orateurs, les moralistes et les poètes, ont laissé de plus intéressant, de plus substantiel et de plus instructif.

Nous avons cette dernière obligation à M. Edmond Cordier. *L'Abeille Française* offre une foule de morceaux destinés à orner l'esprit, à épurer le cœur de la jeunesse, et je le dis franchement, le choix m'en a paru bien fait. Oui, l'Abeille, pour composer son miel, ne s'est arrêtée que sur des fleurs d'espèces très-variées et presque toutes d'un excellent parfum.

Tout homme qui a lu les bons auteurs avec attention, connaît à peu près tout ce que renferme le livre de M. Cordier ; mais tout sera nouveau pour les jeunes gens qui ont été l'objet de son travail. Le but qu'il s'est proposé, comme je viens de la dire, est d'ornier leur esprit et d'épurer leur cœur ; mais former leur jugement, est un point très-essentiel et il ne l'a point négligé. On trouve dans ses mélanges un assez grand nombre de définitions qui leur donneront une idée nette, juste et précise des choses, et leur apprendront à ne point prononcer un mot sans savoir quelle est sa valeur véritable, sa signification propre, l'objet qu'il peint, ou le sentiment qu'il exprime.

M. Cordier, pensant avec raison qu'il n'est point de bonne éducation sans religion et sans morale, a recueilli plusieurs chapitres ou paragraphes qui en développent les principes, en prouvent l'utilité, et sont également propres à faire aimer l'une et l'autre. Témoign la passage ci-après, extrait de certain ouvrage

d'un écrivain célèbre qui s'exprime ainsi : « Jamais je n'oublierai le jour où mon père, me montrant le soleil et la vaste étendue des cieux, m'entretint pour la première fois de l'existence d'un être souverain, de sa grandeur et de sa puissance, et fit naître dans mon ame attendrie autant qu'étonnée, les premières idées religieuses. C'est-là qu'après avoir dévoilé à mes yeux les merveilles de l'Univers, il me dit en me pressant dans ses bras : ô mon fils, console mon coeur et celui de ta mère, en adorant toujours au fond de ton ame cette intelligence sublime qui a daigné te faire sortir du néant et t'appeler à la vie. Crois-moi, l'ennemi du ciel est toujours misérable; fuis-le sans le persécuter, et redoute moins la mort que ses dogmes perturbateurs. »

Parmi les morceaux où l'instruction ne se montre que parée de quelque agrément, on distinguera une allégorie qui a pour titre *le Travail et le Repos*. Elle est trop longue pour que je la transcrive, mais en voici le fond.

L'auteur suppose que dans l'enfance de l'Univers les hommes vivaient au sein des plaisirs et de l'abondance sous la protection du *Repos*, dieu peu exigeant. Mais l'*Ambition* naquit, et soudain l'harmonie de la société fut détruite. Le monde changea de face; une partie de la terre devint stérile; la *Famine* exerça ses ravages. Dans cet état de choses, le *Travail* descendit sur la terre et engagea les hommes à quitter le *Repos* pour s'attacher à lui. Encouragés par ses promesses, ils se rangent sous son pouvoir, et les voilà creusant des mines, aplaniissant des monts, desséchant des marais, semant du blé, plantant des arbres, bâtiissant des villages et des villes. Tout allait bien; mais, par malheur, la *Lassitude* arrive, leur reproche leur activité infatigable, et leur persuade qu'ils ont mal fait d'abandonner le *Repos* pour suivre le *Travail*. Ils se décident à rentrer sous les lois du premier. Celui-ci qui n'avait habité qu'au fond des vallées et des bocages, se trouve, par les changemens qui se sont opérés sur la terre, introduit dans des palais, établi dans de riches alcoves, sur des lits de duvet. Il y est à peine, qu'il s'y trouve assailli par la *Satiété* accompagnée de la *Langueur* et

du *Chagrin*. Il est au moment de perdre son pouvoir, et ses partisans commencent à le traiter avec mépris. Quelques-uns d'entre eux se tournent du côté du *Luxe* qui leur promet de les défendre contre la *Satiété* et ne tiennent point parole; d'autres retournent au *Travail* qui les protège en effet contre la *Satiété*, mais les livrant à la *Lassitude* les force encore d'implorer contre elle l'assistance du *Repos*.

Les Dieux rivaux s'aperçurent que leur règne serait de courte durée et que leur empire serait continuellement envahi par leurs ennemis communs s'ils ne s'unissaient pour les combattre tour-à-tour. Ils entrèrent en accommodement, et le résultat des conférences fut que le *Travail* aurait l'empire du jour, et le *Repos* l'empire de la nuit. Ils se promirent de plus une garantie mutuelle en cas d'attaque, s'obligeant l'un à repousser la *Satiété*, et l'autre la *Lassitude*. Par suite de cette union, naquit la *Santé*; divinité bienfaisante, qui partagea ses dons entre ceux qui partagent leur vie dans une égale proportion entre le *Repos* et le *Travail*.

Cette allégorie ingénieuse n'est pas un des morceaux les moins agréables du livre; j'en pourrais citer d'autres qui auraient encore, je crois, quelque intérêt pour le lecteur, tels que l'analyse du *Traité des devoirs*, de Cicéron; des Extraits de Plutarque, etc. Mais j'en ai dit assez pour que l'on sente de quelle importance et de quelle utilité peut être le travail qu'a fait M. Cordier, et pour prouver qu'il a bien mérité des instituteurs, des élèves et des parens qui se vouent à l'éducation de leurs enfans.

VIGÉE.

### VARIÉTÉS.

Le second exercice des élèves du Conservatoire de musique, donné le dimanche, 21 de ce mois, n'a pas eu moins de succès que le premier, et la salle était encore plus complètement remplie. Il a commencé par l'ouverture des Frères Rivaux, Opéra italien, de Winter: elle est brillante et remplie de beaux effets et de traits de chant que l'orchestre a saisis et rendus à son ordinaire, avec autant d'habileté que de précision et de chaleur; mais il en a peut-être

encore mis davantage dans la belle symphonie de Mozart, en sol mineur, qui a terminé l'exercice.

M<sup>me</sup> Goria, élève pensionnaire, a fait les honneurs de la partie du chant. Le premier air de l'opéra de Roland de Piccinni, a été entendu avec un très-grand plaisir, et n'en f<sup>era</sup>it pas moins au théâtre de l'Opéra, si l'on y renonçait enfin au parti pris depuis long-tems d'enfouir plusieurs des chefs - d'œuvre qui pourraient varier son répertoire. M<sup>me</sup> Goria a chanté, avec justesse, expression et simplicité, ce bel air, *Quel trouble hélas ! quelle rigueur !* et le récitif obligé qui le précède. Sa voix, qui est d'une très-bonne qualité, s'est trouvée, quoiqu'assez légère, moins à l'aise dans un air ou espèce de rondeau de l'*Alzira* de Nicolini. Ce morceau est plein de traits brillans et difficiles ; mais sa plus grande difficulté vient de ce qu'il est coupé de petites phrases, en quelque sorte intermittentes, et dépourvu de cette unité de dessin et d'intention, qui échauffe et entraîne le chanteur, et après lui l'auditeur, quand le compositeur a été échauffé et entraîné lui-même.

Le *Benedictus* d'Haydn, à quatre voix, exécuté par M<sup>me</sup> Goria, M<sup>me</sup> Duchamp, MM. Eloy et Albert, est un fort bon morceau d'étude ; mais qui n'était pas encore assez étudié. Ce genre de musique est le plus difficile de tous ; l'exécution parfaite de chaque partie, la justesse soutenue des sons, et l'équilibre des voix entr'elles, y sont de première nécessité ; il ne faut pas non plus que l'orchestre couvre les voix, et c'est à quoi l'on doit prendre garde sur-tout dans la musique de l'Ecole allemande, qui n'a pas toujours pour elles, les mêmes égards, que l'Ecole italienne.

M. Mazas a joué un concerto de violon, piquant et original, de M. Aubert, avec autant de talent et de succès que l'année dernière, lorsqu'il l'exécuta pour la première fois ; et MM. Guillot, Wogt, Henry et Collin, l'aîné, n'ont rien laissé à désirer dans l'exécution d'une charmante symphonie concertante de Devienne, pour flûte, haut-bois, basson et cor.

---

**NÉCROLOGIE.** — Le 18 de ce mois, est mort, âgé de 62 ans, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, M. Jean-Louis Brousse Desfaucherets, chef du Bureau de l'instruction publique et des prisons à la préfecture du département de la Seine, l'un des administrateurs des hospices civils de ce même département, et membre du Conseil de censure établi près le ministère de la police générale.

M. Desfaucherets est connu de tous ceux à qui les lettres n<sup>e</sup> sont point étrangères, par la jolie comédie du *Mariage secret*. Cette pièce, en prologue et en vers, jouée pour la première fois au Théâtre-Français le

12 mars 1786, a obtenu le plus brillant succès, et constamment insérée au répertoire, et a toujours été en possession d'attirer le public. Il est, dû, de plus, à l'excellent ton de plaisanterie et de conversation qui y règne, peut-être aussi à l'éclat, à l'agrément particulier de chacun des rôles qui la composent, d'être l'un des ouvrages les plus souvent représentés dans les sociétés où l'on se fait de la comédie un amusement. Aucune des autres pièces de M. Desfaucherets n'a joué d'une fortune égale à celle du *Mariage secret*; mais il n'en est aucune où l'on n'ait retrouvé l'esprit sans recherche et la grâce sans affectation qui distinguent cette charmante production. Ceux qui savent combien il est à la fois rare et important de rencontrer un heureux sujet, savent aussi qu'il est des revers dont on ne doit pas accuser le talent, comme il est des succès dont on ne peut pas lui faire honneur. M. Desfaucherets avait en portefeuille plusieurs ouvrages que différentes circonstances l'avaient empêché de faire représenter. Ceux qui en ont eu connaissance, pensent qu'un ou deux de ces ouvrages, d'une conception plus forte que le *Mariage secret*, et d'une exécution non moins brillante, auraient procuré de nouveaux triomphes à l'auteur, et élevé peut-être de quelques degrés le rang déjà très-distingué qu'il occupe parmi les comiques de notre siècle. Nous faisons des vœux pour qu'on ne prive pas sa mémoire d'un honneur dont sa personne ne peut malheureusement plus jouir.

M. Desfaucherets a exercé, depuis la révolution jusqu'à sa mort, diverses fonctions publiques, également honorables et importantes : il y a manifesté cette justesse de vues, cette solidité de jugement, cette constance dans le travail, que, malgré un nombre infini d'exemples, quelques gens s'obstinent à croire incompatibles avec la culture attrayante des lettres. Les lettres du moins contribuent à adoucir l'âme que l'habitude exclusive des affaires endurcit quelquefois ; et M. Desfaucherets, spécialement chargé de la surveillance de plusieurs établissements de charité, n'aurait été qu'à moitié digne de ce respectable emploi ; si à beaucoup de capacité et de zèle, il n'eût joint beaucoup de sensibilité. Mais on peut dire qu'il a rempli ses obligations dans toute leur étendue.

Il ne remplaçait pas moins bien ses devoirs dans la société. Il y était recherché à cause de son extrême amabilité : il y était estimé à cause de son commerce sûr et de son caractère obligant. Vivement frappé du ridicule et trop habile à lui lancer des traits, il n'avait peut-être pas toujours eu pour lui ces ménagements qu'il faut garder envers un ennemi, avec qui l'on est obligé de vivre ; mais depuis long-tems il avait consenti à l'épargner, et sa plaisanterie n'était plus que douce et légère. Ses amis (et il en avait autant qu'il méritait d'en avoir), ses amis ont amèrement pleuré sa perte, et ils conserveront éternellement le souvenir des qualités de son cœur et des agréments de son esprit.

## NOUVELLES POLITIQUES.

### (EXTRÉIEUR.)

**ANGLETERRE.** — Londres, le 8 Février. — Dans la séance d'avant-hier, M. Sheridan a annoncé qu'il différerait la motion qu'il avait annoncée sur l'état de l'Irlande, en motivant ce délai sur ce que les députés qu'on attendait de l'Irlande

n'étaient point encore arrivés , et sur ce que les pétitions des catholiques irlandais n'étaient pas encore parvenues.

— Le capitaine Berkley , envoyé par le général Bowyer , se rendit le 7 février au bureau de lord Castlereagh , apportant des dépêches des Indes occidentales , qui annoncent la nouvelle de la reddition des îles danoises de Saint-Thomas et de Saint-Jean , aux armes de S. M. britannique. La capitulation est datée du 22 décembre , et celle de Sainte-Croix du 25.

— La discussion sur l'expédition du Danemarck a eu lieu le 3 février dans la chambre des communes.

M. Ponsonby a parlé contre l'expédition , et a été appuyé par MM. Whitbread , Sheridan et Bathurst.

M. Canning n'a fait que répéter ce qu'il avait déjà dit , que le gouvernement avait reçu des avis positifs que le Danemarck devait faire partie de la confédération générale contre l'Angleterre.

On est allé aux voix. Pour improuver l'expédition , 108 ; en faveur de l'expédition , 255 ; majorité , 145.

**POLOGNE.** — *Dantzick , le 4 Février.* — Le 2 février a été un jour de désastres et d'horreurs pour la ville de Dantzick. A quatre heures du matin , on signala le feu dans la Vieille-Ville. La générale battit aussitôt , et toutes les troupes de la garnison , faisant partie de la division des grenadiers et voltigeurs réunis , furent assemblées sous leurs chefs. S. Exc. le gouverneur , M. le général de division Rapp , et le général Ménard , commandant de la place , se portèrent avec leurs états-majors au lieu de l'incendie , qui s'était manifesté dans une tannerie ; mais la quantité de matières combustibles que renfermait cet établissement , jointe à la vétusté des bâtiments , donna au feu une telle activité , que déjà les maisons voisines des deux côtés de la rue étaient embrasées , et la violence du vent rendait leur approche très-dangereuse. Cependant grâces à l'intrépidité des troupes et à l'activité des habitans on parvint à arrêter les progrès du feu. Ce moment de tranquillité ne fut pas de longue durée. Le lendemain à onze heures du matin un nouvel incendie se manifesta dans un magasin où était établie une caserne de 1800 hommes. On a eu encore les plus grandes peines à éteindre le feu , et , malgré les secours les plus prompts , plus de quatre-vingt maisons ont été la proie des flammes. On évalue à plus de six millions de francs la perte des objets dévorés par le feu.

**DANEMARCK.** — *Copenhague , le 6 Février.* — Il a été déclaré , en conséquence d'une résolution royale , que les

bâtimens ennemis forcés d'amener par le canon des fortresses ou des batteries de terre, seront jugés d'après les mêmes réglemens établis pour les navires pris par les vaisseaux de S. M. Il a été décidé en outre comment les parts des prises faites seraient partagées entre la garnison des forts ou des batteries, soit que le vaisseau ennemi se soit rendu à elle, ou que ladite garnison ait été aidée dans son attaque par un autre secours quelconque. Quant aux bâtimens naufragés ou tombés en notre pouvoir sans aucune espèce d'hostilités de part et d'autre, leur chargement sera soumis à la visite et aux jugemens de la cour des prises; mais le reste sera confisqué immédiatement au profit du trésor royal.

**ALLEMAGNE.** — *Hambourg, le 10 Février.* — Le sénat de Hambourg ayant eu communication de l'avénement du prince Jérôme au trône de Westphalie, par le ministre de France, M. Bourienne, s'est empressé de témoigner à S. Exc. la part que la ville de Hambourg prenait à ce glo- rieux événement, et l'a chargé d'offrir à S. M. les félicitations les plus respectueuses.

**GRAND-DUCHÉ DE BERG.** — *Munster, le 10 Février.* — Munster va devenir la capitale des Etats du grand-duc de Berg. S. A. I. doit prendre possession, le 2 mars, de Munster et des comtés de Lamarck, Tecklenbourg, Thollingen. C'est pour cet objet que le grand-duc de Berg a quitté Paris depuis quelques jours.

**ESPAGNE.** — *Madrid, le 1<sup>er</sup>. Février.* — Depuis la mise en liberté du prince des Asturies, une commission avait été nommée pour dresser une enquête contre les auteurs et fauteurs de la conspiration dirigée contre S. M. En conséquence de ce rapport, le duc de l'Infantado et quelques autres seigneurs ont été exilés pour un certain nombre d'années, et un évêque a reçu ordre de se rendre dans un couvent qui lui a été désigné.

#### (INTÉRIEUR.)

**Paris, le 24 Février.** — Samedi, 19 du courant, S. M. étant en son conseil, une députation de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, composée de MM. Lévesque, président; Boissy-d'Anglas, vice-président; Dacier, secrétaire-perpétuel; Silvestre de Sacy, Visconti, Pastoret, Grossin, Degrande, Brial, Sainte-Croix, Dutheil, Ameilllon, et présentée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, a été admise à la barre du conseil. M. Lévesque, président, a porté la parole en ces termes :

## 452<sup>e</sup> MERCURE DE FRANCE, FÉVRIER 1808.

« SIRE, toutes les sciences dont s'occupe la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, et dont elle a l'honneur de présenter l'état actuel à Votre Majesté impériale, ont un centre commun : toutes concourent à lui préparer ses matériaux et les moyens d'opérer ; toutes ont fait des progrès successifs, et la critique qui les éclaire toutes est, en quelque sorte, une science de nos jours.

» L'histoire moderne, née en France à peu près en même tems que la monarchie, cultivée en France dans des siècles où par-tout ailleurs elle était muette, conserva la palme de l'art, ou la disputa constamment avec gloire dans les siècles de lumière. Réduite momentanément au silence, lorsque les troubles publics étouffaient sa voix, elle parut même un instant menacée d'être ensevelie sous les débris des institutions sociales. C'est à Votre Majesté, Sire, qu'elle doit sa renaissance ; elle se réjouit de pouvoir de nouveau, sous vos auspices, énoncer les plus saines maximes de la morale, et déjà, s'exerçant sur des sujets moins mémorables, elle se prépare à célébrer dignement un jour le plus grand des règnes et la plus grande des nations.

» Sire, la classe a émis un vœu que son désir le plus ardent est de voir agréer, et qu'elle a chargé son président de déposer au pied du trône. C'est que ces jours à jamais mémorables dans lesquels Votre Majesté daigne recevoir l'hommage des sciences, des lettres et des arts, et se faire rendre compte de leur situation et de leur progrès, soient immortalisés par une médaille et consignés dans l'histoire métallique.

» M. Dacier a lu ensuite un discours succinct, dans lequel il a esquissé l'état actuel et les progrès des sciences qui se rapportent aux travaux de la classe. »

S. M. a répondu à ces discours, avec beaucoup de bienveillance, qu'elle prenait un grand intérêt à la prospérité des sciences, et en particulier aux travaux de cette classe.

### Sénatus-Consulte du 19 Février 1808.

Le Sénat-Conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'art. XC de l'acte des constitutions de l'an 8 ;

Vu le projet de sénatus-consulte organique rédigé en la forme prescrite par l'article LVII de l'acte des constitutions, du 16 thermidor an 10 ; décreté :

Art. I<sup>r</sup>. Les étrangers qui rendront, ou qui auraient rendu des services importans à l'Etat, ou qui apporteront dans son sein des talents, des inventions, ou une industrie utile, ou qui formeront de grands établissements, pourront, après un an de domicile, étre admis à jouir du droit de citoyen français.

II. Ce droit leur sera conféré par un décret spécial, rendu sur le rapport d'un ministre, le Conseil-d'Etat entendu.

III. Il sera délivré à l'impétrant une expédition dudit décret, visée par le grand-juge ministre de la justice.

IV. L'impétrant, muni de cette expédition, se présentera devant la municipalité de son domicile, pour y prêter le serment d'obéissance aux constitutions de l'Empire, et de fidélité à l'Empereur. Il sera tenu registre et dressé procès-verbal de cette prestation de serment.

V. Le présent sénatus-consulte organique sera transmis, par un message, à S. M. Impériale et Rôyalé.

### ERRATA du N° 344.

Page 382, lign. 10, l'air de Saulimé, lisez : de Sacchini.

Lign. 17, M<sup>les</sup> Duchamp et Goris, lisez : et Goris.

(N° CCCXLVI.)

(SAMEDI 5 MARS 1808.)



# MERCURE DE FRANCE.

## POÈSIE.

### MON DERNIER AMOUR.—ÉLÉEIN.

DANS l'enfance un rien intéressa,  
A l'enfance tout paraît beau.  
Soudain l'âge de la tendresse  
Allume en nous un feu nouveau.  
Vénus qui pénètre nos ames  
D'un souffle pur vient les remplir ;  
Feu créateur, célestes flammes !  
Le cœur se plaît à vous sentir.

Semblable à la feuille légère  
Que zéphyr chasse en se jouant ;  
L'amour s'enfuit et la raison m'éclaire.  
Adieu fantôme vain, adieu songe brillant !  
Sur mes sens désormais va régner la sagesse ;  
Son triomphe est certain, j'obéis sans efforts.  
Elle épargne à mon cœur l'amoureuse tristesse,  
Et je me trouve heureux et sur-tout sans remords.

Mon sang n'est point glacé, j'aime encor ma Délie.  
Ce ne sont plus ces feux brûlans  
Qui portaient tour-à-tour dans mon âme attendris  
La crainte et l'espoir des amans ;  
Ce sont des feux plus doux, une plus douce ivresse,  
C'est la tendre amitié d'une chaîne de fleurs

E e

## MERCURE DE FRANCE,

Serrant les noeuds de la tendresse,  
 Et de deux coeurs heureux faisant deux jeunes coeurs.  
 Les vertus, les talens de ma charmante amie  
 L'embelliront encore au déclin de ses ans.;  
 Je cueillerai les roses du printemps  
 Dans l'hiver même de la vie.  
 Le tems a beau passer, je crains peu ses affronts;  
 Et bravant ses rrigueurs auprès de ma maîtresse,  
 Je veux en vieillissant conserver ma tendresse,  
 Comme ces fleurs qu'on trouve au milieu des glaçons.

Par M. TALAIRAT.

*Nota.* Cette pièce est la dernière de quelques Elégies que l'auteur va publier.

~~~~~  
L'OISELEUR,*Dixain invitée de Bion.*

Un oiselcur, timide jouvenceau,  
 Allait guettant les hôtes du bocage.  
 Il en vit un, perché sur un ormeau,  
 Beau, mais trompeur, séduisant, mais volage:  
 C'était l'Amour. L'Amour fuit. Quel dommage!  
 Le jouvenceau va conter sa douleur  
 Au vieux berger: « Mon enfant, dit le sage,  
 » Ce bel oiseau n'est qu'oiseau de passage;  
 » Il reviendra bientôt pour ton malheur,  
 » Et c'est l'oiseau qui prendra l'oiseleur. »

MILLEVOYE.

## ENIGME.

JE suis rare quoique commun;  
 On n'est pas moi quand on n'est qu'un.  
 Toujours difficile à connaître,  
 Tel se dit moi qui n'est, peut-être,  
 Que le contraire : à son serment  
 Ne croyez pas légèrement.

S.....

## LOGOGRIFFE.

A MAD. \*\*.

Avec toi, belle et bonne Adèle,  
 D'un animal fort innocent  
 Je suis le simple vêtement ;  
 Sans toi, serin chantant, sans toi, brebis qui bâle  
 Me font entendre ; quelquefois  
 Je décore le sein des rois ;  
 Je suis l'objet d'une noble conquête ;  
 Six pieds forment mon nom : quand on coupe ma tête,  
 J'eus des aïeux dont la criarde voix  
 Au pied d'un roc arrêta les Gaulois.

---

## CHARADE.

Mon premier est un petit instrument  
 Qu'adroitemment sait manier Estelle ;  
 Mon dernier est un sentiment  
 Qu'inspire en tout temps cette belle ,  
 Et mon tout un éloignement  
 Qu'on n'éprouve jamais près d'elle.

S.....

---

*Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIFFE et de la CHARADE insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est le *Calice de la rose*.  
 Le mot du Logographe est *Protubérance*, dans lequel on trouve  
*crâne*, etc.

Celui de la Charade est *Dé-tour*.

---

## LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

(EXTRAITS.)

*ROMANS DU NORD*, imités du russe et du danois, de KARAMSÍN et de SUHM, par HENRI DE COIFFIER ; nouvelle édition revue par le traducteur. Trois vol. in-12 de plus de 200 pages chacun. Paris, Fréchet,

E e 2

libraire-commissionnaire , rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice , n<sup>o</sup>s. 21 et 24.

Ces romans ne sont , à proprement parler , que des Contes ou des Nouvelles. Mais en ne leur donnant que le titre qui leur convient , soutiendraient-ils le parallèle avec les Contes d'*Hamilton* , avec ceux de *Marmontel* , avec les Nouvelles de *Florian* ? Je ne le crois pas. Si j'ai été , en général , content de la manière d'écrire du traducteur , j'ai été médiocrement frappé de l'imagination des auteurs originaux. Les romans de Karamsin remplissent le premier volume , ceux de Suhm occupent le second et le troisième. Donnons quelque idée des uns et des autres.

*Natalie ou la Fille du Boïard* est une jeune personne charmante que son père , vieillard respectable et favori du czar , aime tendrement. Sa ferveur religieuse la conduit tous les matins à l'église. Là elle voit , certain jour , un beau jeune homme qui fait sur elle une impression égale à celle qu'elle fait sur lui. Ils s'adorent à la première vue , sans se connaître.... Cela peut arriver et tout va bien jusqu'ici. Mais le jeune homme voudrait entretenir sa maîtresse , et je trouve cela encore très-naturel. Comment y parvenir ? en corrompant la nanka ou duègne de Natalie. A merveille. Un entretien secret lui est accordé.... Ici commence mon étonnement ; le bel inconnu , après des caresses un peu vives de part et d'autre pour une première entrevue , propose à Natalie , sans lui dire ni son nom , ni son rang , ni son état , de quitter la maison paternelle et de fuir avec lui. Je crois , moi , que Natalie , fille sage , pieuse et bien élevée , aimant son père autant qu'elle en est aimée , rejettéra cette proposition , bannira même , ne fût-ce que pour un jour ou deux , le bel inconnu de sa présence. Point du tout. Elle accepte , en faisant à la vérité quelques façons , mais bref , elle part avec son cher Alexis ( car elle obtient enfin de lui de savoir comment on l'appelle ) , et la voilà qui , courant en traîneau , par une nuit profonde , une neige abondante et un vent glacial , arrive à une petite chapelle où un vieux Pope la reçoit ainsi que son amant , les marie , les bénit et leur souhaite bonne union et bon voyage. Ils se remet-

tent en route, en effet, malgré le mauvais tems, s'enfoncent dans une épaisse forêt, et se trouvent enfin dans un endroit découvert où s'élèvent deux cabanes environnées de hautes palissades : c'est la retraite d'Alexis. A son approche, des hommes d'une mine assez sauvage, armés et vêtus en chasseurs, paraissent avec des torches, ce qui ne laisse pas que d'inquiéter la nanka de Natalie, et Natalie elle-même. Mais Alexis répond d'eux, et la frayeur des deux femmes s'évanouit. J'ai oublié de dire qu'en enlevant Natalie, Alexis avait laissé une lettre pour le Boïard, dans laquelle il lui disait que bien sûr qu'il n'aurait pas consenti à l'unir avec sa fille, il l'emmenait avec lui. Cette lettre qui n'était pas fort rassurante pour le père, aurait dû être suivie de quelques autres. Natalie, ce me semble, avait bien dans sa retraite le tems de les écrire ; elles auraient pu calmer un peu les inquiétudes de son père ; mais point : elle s'occupe de son Alexis, lui apprend à *broder*, s'étonne de ses progrès, et se contente d'envoyer à Moskow, de tems en tems, savoir comment se porte son père. Cependant le Boïard n'a pas bien pris la chose. Il est allé se plaindre au czar qui a juré, tout pleurant et tout furieux, le châtiment exemplaire du ravisseur de Natalie, et donné des ordres pour qu'on le cherche, et qu'on le lui amène mort ou vif. Eh ! quel est-il ce ravisseur ? S'est-il enfin découvert à Natalie ? Sans doute. Entre gens mariés est-ce qu'il y a jamais des secrets ? Alexis est le fils d'un Boïard qui, accusé faussement d'avoir trempé dans une conspiration contre le czar, s'est vu obligé de fuir pour échapper au supplice dont il était menacé, et a terminé ses jours dans l'exil volontaire qu'il s'était imposé. Alexis, né d'un sang noble, est, comme on s'en doute bien, rempli de courage. Aussi lorsqu'il apprend que les Lithuaniens ont fait une irruption en Russie, il veut, à toute force, les aller combattre. Natalie gémit : gémissemens inutiles. Ils vont donc se séparer ? Non. Natalie se coiffe d'un casque, endosse une cuirasse, et passant pour le jeune frère de son époux, elle combattrà à ses côtés. Les Lithuaniens et les Russes ne tardent pas à en venir aux mains. Combat sanglant, victoire incertaine, désordre même

parmi les Russes jusqu'à ce que le brave Alexis fonde sur les Lithuaniens , les enfonce et fasse leur général prisonnier. Le czar apprend cette heureuse nouvelle dans tous ses détails , il veut voir les vainqueurs , vient au-devant d'eux , et on lui présente le jeune héros qui a décidé le gain de la bataille. Qui es-tu , lui dit-il en lui tendant la main ? — Seigneur , tu vois à tes pieds le fils de l'infortuné Boïard Luboslawskoi qui à terminé ses jours loin de sa patrie. Mon père fut condamné , je t'apporte ma tête. Le czar s'attendrit , avoue qu'on l'a trompé , demande pardon au jeune homme , et l'invite à occuper la première place près de son trône , et dans son cœur après le père de Natalie. Mais le jeune homme , en témoignant sa joie de ce que l'innocence de son père a été reconnue , s'avoue coupable à son tour , et demande à subir la peine qu'il a méritée pour avoir enlevé la fille du favori de son maître. Le prince est bien étonné. Il allait lui demander ce qu'il avait fait de Natalie lorsqu'il l'aperçoit dans les bras de son père qui , oubliant ses torts , l'appelle sa *tendre* , sa *bonne* , sa *chère* fille. Le czar sera-t-il plus sévère que le père ? Cela n'est pas possible. Il se joint aux deux époux , et demande avec eux que leur mariage soit ratifié , ce qui ne souffre pas la plus légère difficulté. Ainsi finit l'histoire ou plutôt le roman de Natalie.

On peut voir que ce qu'il y a de plus *neuf* dans tout cela , c'est l'*invraisemblance* de la conduite de l'héroïne. L'auteur ne s'en est pas dissimulé l'*invraisemblance* , et il a cru la justifier en disant : « Celui qui s'étonnera que la fille du Boïard ait consenti à suivre un inconnu qu'elle avait vu à peine quelquefois , et sûr le compte duquel elle ne savait rien , sinon qu'elle l'aimait à la folie , celui-là , dis-je , peut être un personnage très-sensé , très-estimable , très-savant même ; mais certes , il ne connaît pas l'amour qui rend coupable l'être le plus vertueux , et sait , en un instant , transformer la *sagesse* en *folie*. » Doucement. Sans m'attribuer les dons et les qualités que l'auteur veut bien accorder à celui qui s'étonnerait de la conduite de Natalie , je m'en étonne , et cependant je ne conviendrai pas pour cela que je ne connaisse point l'amour. Il faut s'entendre. Il

y a amour et amour. Ce sentiment est sabordonné au caractère ; tendre et doux chez l'un , vif et emporté chez l'autre ; constant chez celui-ci , léger chez celui-là ; enfin ses formes , ses nuances même varient à l'infini , selon l'organisation physique des individus. Or l'équipée inconcevable de Natalie n'est annoncée ni préparée par rien , et l'on doit s'étonner qu'une fille sage soit tout-à-coup transformée en folle. J'observe d'ailleurs que la morale qui souvent conduit la plume de l'auteur réclame contre ce trait de son roman et contre les arguments qu'il emploie pour le justifier. Il a écrit , c'était pour être lu. Eh bien ! il aurait dû penser qu'une mère tant soit peu prudente se garderait de mettre *Natalie* dans les mains de sa fille , de peur qu'en allant à la messe la jeune personne ne cherchât des yeux un Alexis , ne le rencontrât , et n'allât courir les champs avec lui , sauf à lui dire si quelque jour sa mère la retrouvait et lui reprochait sa conduite : « Que voulez-vous ? l'amour rend coupable l'être le plus vertueux , et sait transformer la sagesse en folie. » Je ne pousse pas la discussion plus loin , parce que j'ai d'autres Nouvelles à examiner.

Celle qui suit *Natalie* a pour titre *la Pauvre Lise*. C'est une jeune fille qu'un jeune homme séduit et qu'il abandonne ; cela par malheur se voit trop souvent ; mais la jeune fille ne peut survivre à la honte et à la douleur qu'elle éprouve , et se noie : voilà ce qui n'arrive pas tous les jours. Cette petite Nouvelle attaché par un mélange heureux d'idées naïves et d'idées religieuses.

Après *la Pauvre Lise* vient *Julie*. Celle-ci est une jeune coquette qui enchanter tous les hommes , en captive un très-honnête , le laisse-là du moment où un certain prince Karin s'occupe d'elle , et se rattache à lui lorsque l'aimable prince déclare qu'il n'entend point se marier. Elle épouse l'honnête homme , faute de mieux , vit quelque tems fort bien avec lui , retrouve son prince , se ressouvient qu'elle a eu un faible pour ce charmant séducteur , est surprise avec lui dans un bosquet par son époux qui prend son parti en brave , part , s'embarque , la laissant grosse , très-légitimement il est vrai , et lorsqu'elle est accouchée , lorsque son enfant marche et parle déjà

comme un homme , revient inopinément auprès d'elle, Un de ses amis a veillé , pendant son absence , sur la conduite de Julie , et il n'y a pas eu le plus léger reproche à lui faire , de sorte qu'à son retour il se jette dans ses bras et partage ses caresses entr'elle et son enfant,

Je laisse les romans de Karamsin pour m'occuper de ceux de Suhm. Ceux du premier peuvent être considérés comme des tableaux de l'école française ; ceux du second appartiennent visiblement à une autre école. Là , quoique nous soyons transportés à Moscow , nous nous croyons toujours à Paris : ici , l'illusion est entière , et nous sommes réellement plus jeunes de quelques siècles , vivant au milieu de guerriers scandinaves. Suhm , par malheur , n'a pas imaginé des événemens bien imprévus , bien extraordinaires. Il semble en le lisant qu'on sache d'avance tout ce qu'il raconte : et comme il procède assez souvent par dialogue , et comme ce dialogue n'offre guères que des idées et des pensées communes , on croit tout simplement assister à la représentation d'un mélodrame. Par exemple , quel est le fond de *Gyrite ou l'Amour de la Patrie*? Une princesse qu'un roi enlève par ruse , qu'il veut épouser de force et qui est délivrée par son amant à qui elle donne la main. Quel est celui d'*Assole*? Une jeune princesse qui est demandée en mariage par un vieux roi à qui elle préfère un jeune amant : *nota bene* que dans ce roman-ci tout le monde meurt. Quel est celui des *Trois Amis*? ..... N'allons pas si vite. Suhm , en composant ce petit ouvrage , se proposa un but patriotique. Il voulut faire sentir aux Norvégiens , aux Danois et aux Suédois quels avantages ils retireraient d'une union intime entre eux ; et pour y réussir il imagina trois guerriers , l'honneur du Danemarck , de la Suède et de la Norvège , qui s'estiment et s'aimant , associent leur fortune ou du moins ne sont jamais étrangers aux périls dont l'un d'eux est menacé , aux peines qui l'affligen , à la gloire qu'il acquiert. L'intention de Suhm était louable et l'exécution dépose également en sa faveur. Il a eu l'art ou variant les événemens de semer beaucoup d'intérêt dans sa narration. J'arrive aux deux dernières Nouvelles,

Sigride, fille de Syvalde, roi de Seelande, aime un jeune guerrier d'un sang moins noble que le sien. Sa mère, femme hautaine et capricieuse, ne veut pas consentir à leur hymen. Cependant un géant enlève Sigride. Othar, c'est le nom de son amant, l'apprend, à peine qu'il est déjà sur les traces du ravisseur, l'atteint, le combat et le terrasse. Sigride n'aurait rien de mieux à faire que de rester sous la sauve-garde de son libérateur; mais elle craint qu'il n'abuse du service qu'il vient de lui rendre, et elle fuit à travers des bois jusqu'à ce que prête à mourir de faim, elle soit assez heureuse pour rencontrer une vieille femme qui a pitié d'elle, lui offre l'hospitalité, et la conduit dans une grotte souterraine où elle aperçoit près du feu deux hommes d'un âge mûr et une femme qui apprête leur repas. L'un d'eux, Regnald, est marié; l'autre, Thorgrim, est garçon. Celle-ci ne voit pas Sigride sans un intérêt très-vif et sans lui faire des propositions qui ne sont point écoutées, mais qui se renouvellent souvent. Tandis que Sigride vit ainsi au milieu des transes, on peut juger de celles où se trouvent son père, sa mère et son amant. Sa mère veut absolument qu'Othar la retrouve. Il ne demande pas mieux; mais où est-elle? Il part, néanmoins, avec quelques amis et se met à la recherche de Sigride. Elle était perdue depuis douze jours, lorsque le matin du treizième, en se promenant dans la forêt, elle croit entendre un bruit lointain. Elle prête l'oreille, le bruit devient peu à peu plus distinct, et bientôt elle aperçoit quelques hommes. Son premier mouvement est de se cacher derrière des buissons. Othar approche, car ce sont lui et ses amis qui battent le bois; il passe près de Sigride qui le reconnaît, s'agit, et se décèle. Othar la découvre sans la reconnaître sous les habits grossiers dont elle est vêtue. Il l'aborde, lui demande son état et son nom. « Je m'appelle Astride, répond-elle; mais le son de sa voix a nommé Sigride, et Othar enchanté veut l'emmener avec lui. Elle ne consent à le suivre qu'après qu'elle aura remercié ses hôtes de l'asyle qu'ils lui ont donné et des regards qu'ils ont eus pour elle. Son amant n'a garde de s'opposer à ce témoignage de reconnaissance et la laisse

retourner *seule* dans sa caverne. Elle y rentre sans se douter qu'Aslage, femme de Regnald, a entendu son entretien avec Othar. Ses hôtes ne la connaissaient point, ils savent maintenant qu'elle est la fille de Syvalde, roi de Seeland, leur ennemi déclaré. Syvalde en effet ne règne que parce qu'il a vaincu Regnald et s'est emparé de son trône. On délibère si l'on retiendra Sigride, il est même question d'une mesure plus rigoureuse, mais Regnald est trop grand, trop généreux pour souffrir que l'on attende aux jours et même à la liberté d'une femme. Elle sort donc de la caverne et va rejoindre son amant. Celui-ci, marchant à ses côtés, voudrait qu'elle soulevât son voile et lui permit de la voir. Il mériterait bien cette faveur-là, mais on la lui refuse. Il se fâche, menace, s'apaise et rougit de son empörtement. Il est trop tard pour qu'il conduise Sigride à Lethra, dans le palais du roi de Seeland, il la mène chez Ebbon son père. Il a tort; car l'envie et la calomnie qui dorment encore moins à la cour des rois que partout ailleurs, accusent Othar d'avoir abusé de Sigride et de ne l'amener à Lethra, lorsqu'il y arrive, que pour yachever son mariage. Grande fureur de la reine, grande fureur du roi lui-même, qui ne revoient Othar que pour l'accabler de reproches et d'injures. Othar se défend avec la noble fierté qui sied à l'innocence; rappelle à Syvalde les services que son père lui a rendus; Syvalde se croit insulté et veut que l'on se saisisse de la personne du téméraire. Sigride vient heureusement se jeter entre son père et son amant; et ses discours, et ses larmes attendrissent le roi qui, convaincu enfin de l'innocence d'Othar, consent à lui donner la main de Sigride, en dépit de sa femme qui est prête à en étouffer de colère. L'hymen se célèbre avec pompe, mais, au sein de son bonheur, Sigride n'oublie pas ses hôtes. Elle demande leur grâce à son père qui la leur accorde, et leur promet en outre sa faveur et ses bienfaits. Elle court avec Othar leur porter cette bonne nouvelle qui les charme tous, excepté Regnald qui, ferme dans son ressentiment, préfère la mort à la honte de vivre comblé des grâces de celui qui l'a déponné de son trône, et se poignarde.

L'étendue que j'ai donnée à l'extrait de *Sigride* ne me permet pas de parler long-tems de *Signée*. Je me borne à dire que fille de Sigar, roi de Sigerstedt, elle a pour mère une femme à qui l'idée la plus bizarre passe par la tête. Elle ne veut donner pour mari à sa fille qu'un guerrier qui aura vaincu ses deux fils. Le brave Habor, second fils de Hamund, roi de Drontheim, en Norvège, se présente pour mériter la main de la princesse, combat ses deux frères et en triomphe. Le mariage devrait avoir lieu, mais le sort a voulu que Hakon, frère de Habor, tuât dans une bataille le frère de la reine, et celle-ci veut venger cette mort. Son ressentiment ne pouvant s'exercer sur Hakon, c'est Habor qui en devient l'objet. Elle retarde son hymen avec sa fille sous différens prétextes et conspire sa perte. Habor, en effet, après une foule d'événemens que je me dispense de raconter, meurt victime des complots trames contre lui, et Signée elle-même périt dans un incendie sans avoir épousé le héros qui lui était destiné.

Il y a des invraisemblances dans les romans de Suhm, et les caractères de ses personnages ne sont pas assez variés. Peut-être aussi emploie-t-il le moyen de la trahison trop souvent et d'une manière trop uniforme. Quoi qu'il en soit, nous avons une double obligation à M. de Coiffier, c'est de nous avoir fait connaître des plantes nées sur un sol étranger, et en piquant notre curiosité d'avoir satisfait notre amour-propre, puisque celles que le nôtre a produites sont d'une espèce plus rare et beaucoup meilleure. Mais il est une justice particulière que je lui dois et que je me plaît à lui rendre. Ses imitations intéressent le lecteur parce que le style, toujours adapté aux sujets, a toujours la couleur qui leur convient, qualité rare et infiniment plus rare qu'on ne le croit. Aussi quoique j'aie paru juger un peu sévèrement les auteurs originaux, je me plaît à le dire, grâce à leur traducteur, on leur devra des momens agréables, et la lecture des *Trois Amis*, de la *Pauvre Lise*, etc., remplacera avec avantage, dans les longues soirées dont l'hiver nous menace encore, quelques-uns de ces plaisirs insipides au moyen desquels on parvient à tuer le tems sans échapper à l'ennui.

VIGÉE.

*VOYAGE DE PLATON EN ITALIE*, traduit en italien par VINCENT CUOCO, sur les manuscrits grecs trouvés à Athènes ; et de l'italien en français, par B. BARRÈRE. Trois volumes in-8°. A Paris, chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

LA destinée des bons livres est de faire naître des imitateurs ; et si le génie consent à le devenir, il s'élève souvent au-dessus du modèle ; tandis que les esprits médiocres restent loin en arrière, et que les bons esprits même ne parviennent pas toujours à l'atteindre.

Vers la fin du siècle dernier, parut un ouvrage célèbre qui traversera les siècles ; tableau brillant et exact, dont le coloris enchante et séduit, et dans lequel des recherches et des combinaisons savantes intéressent et fixent l'attention sans la fatiguer, en même tems que des scènes agréables ou touchantes attachent les regards et affectent délicieusement la sensibilité. *Le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, n'est qu'une fiction ; mais tout ce qu'il renferme est réel, ou du moins a existé ; c'est une suite d'événemens, de descriptions, de peintures des mœurs et des coutumes ; c'est, en un mot, l'histoire complète de l'antique Grèce, le cadre où se trouve rassemblé ce que ces contrées si fécondes en faits éclatans et en admirables productions des arts, réunissaient d'instructif, d'intéressant et de curieux. De longues études avaient préparé M. l'abbé Barthélemy à ce grand travail, et il y consacra trente années de sa vie. C'est ce que n'ont pas fait, je pense, les écrivains qui ont travaillé sur le même plan, sans en excepter l'auteur du *Voyage de Platon en Italie*.

N'entrepreneons point de mettre en parallèle deux Voyages, qui n'ont de commun que d'être également imaginaires, et d'avoir pour but la réunion et le développement des notions éparses, et pour la plupart difficiles à recueillir, sur l'histoire de peuples de l'antiquité. Quelque honorable que pût être un pareil rapprochement pour le *Voyageur en Italie*, il ne lui serait

point avantageux. L'on ne disconviendra pas néanmoins qu'indépendamment du mérite transcendant de l'auteur d'*Anacharsis*, plusieurs causes qui naissent de la nature même des deux ouvrages, n'aient placé le *Voyage en Italie* sous un jour moins favorable que le *Voyage en Grèce*.

Je mets au premier rang la différence des pays visités par les deux voyageurs. Ceux que parcourt *Anacharsis* sont immenses, moins par leur étendue géographique, que par la multitude innombrable d'objets qui arrêtent à chaque pas l'observateur. Ces heureuses contrées, si favorisées par la nature, mais si horriblement dégradées de nos jours sous la main déchirante de la barbarie, furent le berceau des beaux arts. En effet, cette dénomination n'a pu appartenir aux arts, dont il faut, à la vérité, chercher l'origine chez des peuples plus anciens, qu'à l'époque où dégagés de la rudesse de leurs premiers âges, ils recurent du génie des Grecs, la perfection et les grâces qui leur manquaient. C'est à cette époque seulement que parut cette foule de chefs-d'œuvre qui couvraient, pour ainsi dire, le sol de la Grèce. Des milliers de statues embellissaient les rues et les places publiques des cités; l'on en voyait jusque dans les hameaux, dans les campagnes et dans les bois; des temples et d'autres monumens également superbes et élégans attestaient la puissance et le goût du peuple qui les élevait; et des peintures d'une expression et d'une vérité qui tenaient du prodige, étaient conservées dans ces imposans édifices. Cette terre si riche en productions des arts, n'était pas moins féconde en héros, en philosophes, en poëtes, en orateurs; tous les genres de talents s'y cultivaient avec un égal succès; la grandeur d'ame, la noblesse de caractère, un esprit vif, pénétrant et aimable distinguaient ses habitans; et la beauté, cette magnificence de la nature, ne parut nulle part avec des formes plus majestueuses et plus séduisantes, et ne s'allia, avec plus de grâces et de dignité, à l'élévation des sentimens et à l'héroïsme des actions. L'histoire de tant de merveilles est assuré de communiquer à ses lecteurs les sensations qu'il éprouve, l'enthousiasme dont il est transporté. Le second voyage, au

contraire , ne comprend qu'une faible portion de l'Italie , qui , bien qu'offrant de l'intérêt sous plus d'un rapport , ne frappe pas si sûrement l'imagination , et ne retrace pas d'aussi grands et d'aussi nombreux souvenirs.

Le motif que les mêmes auteurs prêtent aux voyages qu'ils ont écrit , est encore tout à l'avantage de celui d'Anacharsis; la variété des objets qu'il peint , les événemens mémorables qu'il raconte , les hommes illustres qu'il fait connaître , et les hauts faits qu'il rappelle , sont autant de ressorts puissans , propres à piquer la curiosité , à exciter l'admiration et à flatter tous les goûts. Ce n'est pas que le *Voyage en Italie* soit totalement dépourvu de ces moyens de plaisir et d'intéresser ; il y est quelquefois question de sciences , d'arts , de monumens , de coutumes , et même d'amour ; mais son principal but est de faire connaître l'état politique de l'Italie dans les tems anciens , et particulièrement la philosophie de Pythagore , qui y fut très en faveur ; et ce genre de connaissances n'est ni à la portée , ni du goût de tout le monde.

Enfin , un troisième désavantage du *Voyage en Italie* , et ce n'est pas le moindre , naît du personnage que l'auteur met en scène. Dans l'ouvrage de M. l'abbé Barthelemy , c'est un jeune scythe inconnu , qui instruit en voyageant pour s'instruire : dans l'autre , c'est un des plus grands philosophes de l'antiquité , l'orateur le plus profond et le plus éloquent , le sage par excellence , l'homme enfin à qui la postérité a déferé le titre de *divin*. Certes , ce n'est pas une entreprise de peu d'importance que de s'identifier , pour ainsi dire , avec ce colosse de célébrité , ni un rôle facile à remplir que de se transformer , en quelque sorte , en secrétaire d'un orateur qui , suivant l'expression de Quintilien , semble parler moins le langage des hommes que celui des dieux.

Je pourrais m'arrêter ici , puisque , sans chercher à faire l'analyse du *Voyage de Platon* , j'ai donné , en le rapprochant du *Voyage en Grèce* , une idée assez nette de son plan et de son motif ; mais cet ouvrage a des droits à plus de développemens , et d'ailleurs il y aurait une sorte d'injustice à l'abandonner aux impressions

peu favorables qu'auraient pu laisser, et sa faible conformité avec un livre d'un mérite supérieur, et l'exposition des difficultés que l'auteur a dû naturellement rencontrer dans l'exécution du plan qu'il s'est formé.

Ce que je viens de dire a déjà fait voir que Platon n'est pas l'auteur de son *Voyage*. Une teinte de moderne, répandue sur tout l'ouvrage, avertirait assez que c'est une production de nos jours, si l'on ne savait positivement que le véritable auteur est M. Vincent Cuoco, qui a déjà publié un ouvrage estimé *sur les révolutions du royaume de Naples*. En vain s'efforce-t-il de persuader à ses lecteurs qu'il n'a fait que traduire un manuscrit grec, déterré en creusant les fondemens d'une maison ; l'on sait à quoi s'en tenir sur ce sujet ; il n'y a d'autre traducteur que M. Barrère ; et si l'on était tenté d'ajouter foi à la petite, mais très-innocente supercherie de l'auteur, l'on serait bientôt détrompé par une inadvertance vraiment bizarre, échappée à la plume de M. Cuoco et à l'attention de son traducteur. Le titre du livre porte que le *manuscrit grec* a été , et les premières lignes de l'*Avis au lecteur* annoncent que ce même manuscrit fut tiré de terre *dans l'emplacement d'Héraclée*.

Platon, tout grand homme qu'il fut, ne put éviter quelques-uns des défauts que l'on reprochait à ses concitoyens. Il aimait, par exemple, beaucoup à parler ; et peut-être la bosse très-saillante dont sa tête était chargée annonçait-elle en lui ce penchant qui cesse, il est vrai, d'être aussi incommodé pour les autres, quand on y joint l'éloquence de Platon. C'est une question à soumettre au savant et ingénieux docteur Gall. Pour que son ouvrage se rapprochât davantage de la manière du philosophe d'Athènes, et pour parler plus encore à l'illusion, M. Cuono a mis continuellement ses personnages, non pas en action, mais en paroles, de sorte que ce Voyage est tout en discours et en conversations ; il a même poussé le scrupule jusqu'à imiter quelquefois la diffusion, l'obscurité et l'enflure du style, le néologisme et le pompeux galimatias dont ne fut pas exemple l'*Abelie d'Athènes*, comme disaient les Grecs. Cependant il est vrai et juste de dire que ces tâches ne sont

point fréquentes dans l'original italien , et qu'en général son style est bon et soutenu.

Platon s'embarque pour Tarente avec Cléobule. Dans la traversée , les *pensées* de Cléobule étaient avec les astres , et il voyait l'étoile du matin comme couverte d'une rosée marine ( Je ne cite ces phrases que pour justifier ce que je disais tout à l'heure de quelques obscurités dans le style ). A leur arrivée , les philosophes d'Athènes sont reçus par la famille d'Architas , ami de Platon. La description de Tarente , son origine , sa population , ses arts , son commerce , etc., forment des articles bien traités et pleins d'intérêt. Architas , qui communique aux deux étrangers ces notions sur le pays qu'il habite , termine ainsi son discours : « Mais ce dont » je me glorifie le plus , si jamais l'homme de bien peut » tirer quelque orgueil de ce qu'il a fait dans sa patrie , » c'est d'avoir persuadé aux Tarentins qu'il n'y a point » de commerce sans les arts , et que l'agriculture est le » premier de tous . »

Cléobule s'adonne tout entier à la philosophie de Pythagore et des Italiens. Mnésille , fille d'Architas , modèle de sagesse et de beauté , n'a pas peu influé sur cette résolution , car Cléobule en était devenu amoureux. L'on se persuadera aisément que pour un disciple de Platon , comme pour une zélée pythagoricienne , il ne s'agit pas d'un amour vulgaire ; c'est une passion dégagée de toute qualité terrestre , un feu pur , une flamme éthérée ; et Platon à qui Cléobule a fait part de ses sentiments le définit en ces termes : « Jusqu'à présent , dit-il » à Cléobule , tu n'as pas connu l'amour. Ce n'est point » un désir des choses périssables , mais bien d'un beau » éternel dont l'esprit humain aperçoit à peine un rayon , » et dont il ne s'approche qu'en pratiquant la vertu et » en recherchant la vérité. Toutes les vertus tendent » à alimenter l'amour , et l'amour nourrit et fortifie » tour à tour toutes les vertus . » Cette définition ne paraîtra pas d'abord très-intelligible , mais l'amour platonique n'étant plus de mode , on peut se dispenser de l'approfondir.

Les premières leçons de la philosophie de Pythagore sont données à Cléobule par la belle et savante Mnésille.

Elle

Elle lui explique les causes de l'aversion des Pythagoriciens pour la viande , et l'auteur fait continuer la leçon fort à propos , par un philosophe d'une autre nature , qui démontre à Cléobule les motifs de l'horreur des Pythagoriciens pour les fèves ; en effet , parmi ces applications , il en est qui eussent paru fort étranges dans la bouche de la sévère Mnésille. D'autres institutrices se succèdent , et bientôt Cléobule est initié dans les préceptes et les subtilités de la doctrine de Pythagore .



Platon , comme on le pense bien , ne perd pas une belle occasion de déployer son savoir et son éloquence. Il explique à Cléobule qui était Pythagore , et après avoir rapporté les fables débitées sur la naissance de ce philosophe , il finit par conclure qu'il n'a jamais existé et « qu'il n'est autre chose qu'un nom que les hommes » ont imaginé pour signifier un système de connaissances » qui a commencé dans des tems très-anciens et qui » s'est conservé et transmis par un collège de savans , » dont l'origine et les succès eurent lieu en Italie. » Ainsi , selon M. Cuoco , nous devons regarder comme des chimères ce que Diogène , Porphyre , Jamblique et d'autres historiens nous rapportent au sujet de Pythagore , et le croire un être de raison.

D'autant graves discussions sont souvent entre-coupées par des sujets moins sévères , par des tableaux riens ; tels sont la description d'un repas fort gai avec des jeunes gens et une courtisane ; l'éloge fort bien fait du métier de parasite , des conversations plaisantes entre des politiques oisifs et des nouvellistes ; la peinture de la vie uniforme d'un homme de bien au sein de sa famille , etc. , etc.

L'on distinguera aussi plusieurs détails intéressans du Voyage de Tarente à Héraclée ; par exemple , la description des ruines de Sybaris ; le parallèle de la philosophie des Italiens et de celle des Grecs ; un petit traité d'agriculture , les préjugés et l'esprit public des Romains ; la peinture des mœurs de Capoue ; un chapitre sur les habitans de l'Italie , etc. , etc.

Quoique le ton de cet ouvrage ait un peu trop d'uniformité , il présente néanmoins assez de variété pour que le sayant , l'historien , le moraliste et le métaphysicien y

Ef

trouvent utilité, agrément, instruction même; et si l'homme du monde saute quelques feuillets, il en lira beaucoup d'autres avec plaisir. C. S. SONNINI.

---

**SUPPLÉMENT AU RECUEIL DES LETTRES DE M.  
DE VOLTAIRE;** 2 vol. in-8° et in-12. À Paris, chez  
Xhrouet, rue des Moineaux, n° 16; Déterville,  
Palais du Tribunat, galerie de bois, n° 257.

C'EST une nouveauté bien intéressante pour les amis de la raison, du bon goût, de ce bon et bel esprit qui porte en même tems fleurs et fruits, que la publication de deux nouveaux volumes de *Lettres de Voltaire*! J'ai entendu des gens d'un esprit chagrin, et encore plus de gens chagrins sans esprit, se récrier sur les 18 volumes in-8° ou les 24 volumes in-12 de correspondance que contient l'édition de Kehl, et prononcer dogmatiquement qu'on aurait dû se borner à faire un choix et à publier ce qu'il y a de meilleur. Loin d'être de leur avis, j'ai toujours désiré que l'on pût remplir les lacunes de cette correspondance.

Elle embrasse plus de soixante années, et pendant tout cet espace de tems, Voltaire remplit, de ses productions ingénieuses, la France et l'Europe entière. La poésie, le théâtre, l'histoire, la philosophie, les sciences mêmes, entre lesquelles se partageait tour à tour l'infatigable activité de son génie, n'y suffisraient pas encore; il fallait que, presque chaque jour, depuis les têtes couronnées jusqu'aux particuliers les plus obscurs, également empressés à correspondre avec lui, à s'honorer de son suffrage ou à s'éclairer de ses lumières, tous reçussent de lui quelques-unes de ces lettres pleines de discussions intéressantes, de faits et d'anecdotes littéraires que l'on chercherait vainement ailleurs; de communications amicales, d'excellens conseils, de plaisanteries piquantes, de louanges sans fadeur, et toujours de cette élégance et de cette politesse toutes françaises, dont il fut le plus parfait et presque le dernier modèle. Peut-il y avoir trop de ce qui réunit tous ces genres

de mérite ? Non sans doute; et au risque de déplaire aux esprits anti-voltairiens , sur qui tant de qualités brillantes n'ont point dé prise, je voudrais qu'à ces deux volumes de supplément on pût ajouter bientôt la correspondance avec M<sup>le</sup> Quinault, et celle avec le duc de Choiseul, que l'on croit restées ensevelies dans des portefeuilles , et celle avec le duc de la Vallière , composée d'environ cent lettres en prose et en vers , dont l'éditeur de ces deux volumes croit l'existence certaine et la publication très-vraisemblable. Je maudis même de tout mon cœur cette comtesse de Benting , qui eut la sotte barbarie de jeter au feu la correspondance de Voltaire avec la duchesse de Saxe-Gotha , parce qu'elle n'y trouvait pas une conformité parfaite avec ses idées religieuses ; trait qui garantira seul de l'oubli , mais non pas pour son honneur , la mémoire d'ailleurs très-obscuré de cette bégueule de comtesse.

Mais jouissons toujours de ce que nous avons, au lieu de regretter ce qui n'est plus, et en attendant ce que l'on veut nous donner encore. Toutes les lettres de ce supplément ne sont pas sans doute également intéressantes , et ne le sont peut-être pas autant que celles de la correspondance générale; mais elles en remplissent les vides, et en les reportant chacune à leur date , elles continuent de former pour ainsi dire , avec moins d'interruption , le tissu de cette vie littéraire , si longue , si pleine et si active. Je voudrais bien qu'on publiât la correspondance d'une Benting et d'autres scrupuleux de même farine , pour voir si l'on y trouverait , je ne dis pas autant d'esprit , de grâce et d'amabilité , mais autant de bonté , d'amitié , de sentimens généreux , que dans celle de ce réprouvé de Voltaire.

On voit reparaître ici les principaux acteurs de la correspondance générale; c'est avant tous , et plus que tous les autres , ce bon ange-gardien , d'Argental , à qui Voltaire répéta pendant plus de quarante années (1) qu'il se mettait à l'ombre de ses ailes , et qui les tint en effet toujours étendues pour servir le génie et l'amitié; c'est

(1) La première lettre qui lui est adressée dans la correspondance générale est de 1736.

le héros de Mahon, qui ne le fut plus, depuis, que des intrigues et des vices d'une Cour avilie et corrompue, mais à qui Voltaire ne parle jamais que de sa gloire passée, comme pour le ramener malgré lui au sentier qu'il avait quitté; c'est l'aimable et doux Cideville, et le paresseux correspondant Thiriot, et Marmontel et Laharpe, et Chabanon, et *tuttiquanti*.

Ce Thiriot poussait loin quelquefois la paresse et la négligence, tant pour ses propres intérêts que pour ceux de son illustre ami; celui-ci le gourmande vivement dans le premier cas, et dans le second c'est avec tous les ménagemens de l'amitié. Il a même à lui reprocher des torts positifs et assez graves; il se plaint sans amertume aux bons anges, veut seulement savoir au juste la vérité, et sur-tout que rien n'éclate, que rien n'ôte à un ancien ami le désir et les moyens du retour.

Thiriot mettait apparemment trop peu d'égards et une familiarité de mauvais ton dans sa manière de parler d'un homme dont le titre même d'ami ne pouvait le rendre l'égal. Voyez avec quelle délicatesse et quelle politesse amicale, Voltaire, averti de ce travers, l'en reprend. « Je vous prie, lui écrit-il, d'ajouter à toutes les marques d'amitié que vous devez à la mienne et à vingt ans d'une tendresse réciproque, l'attention de faire respecter cette amitié. Nous ne sommes plus ni l'un ni l'autre dans un âge (2) où les termes légers et sans égards puissent convenir; je ne parle jamais de M. Thiriot, que comme d'un homme que je considère autant que je l'aime. M. de Fontenelle n'avait point d'amitié pour Lamotte, mais pour M. de Lamotte. Cette politesse donne du relief à celui qui la met à la mode. Les petits-maîtres de la rue Saint-Denis disaient la *Lecouvreur*, et le cardinal de Fleury disait M<sup>me</sup> *Lecouvreur*. On serait mal venu à dire devant moi, Thiriot; cela était bon à vingt ans. »

Chabanon, homme du monde lettré, plutôt que véritable homme de lettres, tenta de s'élever jusqu'à la tragédie, on sait avec quelle faiblesse et combien peu

(2) C'était en 1735.

de succès. Il avait soumis son *Eudoxie* à l'examen de Voltaire, et le maître avait trouvé sans doute amplement à reprendre dans l'ouvrage de l'écolier; Voltaire craignit de l'avoir blessé par la franchise de ses remarques; mais quelques plaies qu'il eût pu faire à l'amour-propre, n'eussent-elles pas été guéries par ce ton de bonté prévenante et d'amitié? « Je crains bien, mon cher ami, d'avoir été trop sévère et même un peu dur dans mes remarques sur Eudoxie; mais ayant l'impression, il faut se rendre extrêmement difficile, après quoi on n'est plus qu'indulgent, et on soutient avec chaleur la cause qu'on a cru douteuse dans le secret du cabinet. C'est ainsi que mon amitié est faite : plus mes critiques sont sévères, plus vous devez voir que je m'intéresse à vous. »

Laharpe eut avec lui un tort plus grave que les impolitesses de Thiriot, s'il faut en croire une note de l'éditeur; et Voltaire, toujours généreux le pardonna, l'oublia, l'ensevelit dans un profond silence. Il écrit à M. d'Argental : « Vous me parlez de certains papiers dont un curieux s'est emparé. Vraiment, je n'en ai parlé à personne, et je suis très-éloigné de faire une tracasserie qui pourrait perdre un jeune homme, et qui d'ailleurs ne me ferait que du mal. Dupuits le vit emporter de ma bibliothèque beaucoup de papiers : j'en ai perdu de très-importans : j'ai été puni de mon trop de confiance. C'est un malheur qu'il faut oublier : j'en ai essayé de plus grands, et je sais trop qu'il y a des circonstances où il faut absolument se taire. »

L'éditeur nous avertit que *l'on assure que ce jeune homme est Laharpe*. Je le crois trop honnête et trop à portée d'être bien informé pour avoir intenté légèrement une accusation de cette espèce. C'était en 1769. Laharpe n'avait que vingt-neuf ans; mais à aucun âge un pareil trait n'est excusable. Voltaire cependant, s'il ne l'excuse pas, le pardonne; et sa correspondance paternelle avec Laharpe n'en est pas interrompue, et dans une occasion où Laharpe se trouve, comme il ne lui arriva que trop souvent, aux prises avec la fortune, il prie l'ange gardien de lui donner de sa part vingt-cinq louis. Laharpe venait alors de faire sa tragédie des

*Barmécides* (3); « l'avez-vous vue ? demande Voltaire ; en êtes-vous aussi content que lui ? » Puis il ajoute : « Je ne sais s'il sera jamais un grand tragique (4), mais il est le seul qui ait du goût et du style ; c'est le seul qui donne des espérances , le seul peut-être qui mérite d'être encouragé , et on le persécuté. »

Je ne me rappelle nullement ces persécutions auxquelles Laharpe était , ou se croyait , ou se disait alors en butte ; mais peut-on trop louer dans Voltaire cette générosité vigilante et ce noble emploi de sa richesse ? Combien ne trouve-t-on pas de traits pareils dans sa correspondance ? Ses ennemis ont raison , il faudrait la brûler toute entière pour qu'ils pussent accréder leurs calomnies et leurs faux jugemens sur l'auteur.

N'ont-ils pas voulu le faire passer pour un homme avide et intéressé ? Voici encore une preuve , après mille autres , de la manière dont il l'était . On connaît sa liaison avec M<sup>me</sup> du Châtelet (5) ; mais on ne sait pas assez qu'il avait mêlé sa fortune avec celle de M. du Châtelet , qui n'était pas riche , qu'il lui avait prêté 40,000 liv. , et lui en avait procuré 200,000 autres ; que M. du Châtelet ne le remboursa guères qu'en monnaie de grand seigneur , et que Voltaire ne s'en plaignit jamais . Lisez la lettre CXVIII du premier volume à une soeur de M<sup>me</sup> du Châtelet (6) , écrite après la mort d'Emilie , et jugez de quel côté sont les procédés et le désintéressement .

Vous y verrez que Voltaire s'était restreint d'abord à 30,000 liv. , au lieu de 40 , *en considération de la fortune de M. du Châtelet , et de l'amitié dont celui-ci l'avait toujours honoré* ; que de cette somme ainsi réduite , M. du Châtelet lui avait passé par-devant notaire une rente viagère de 2,000 liv. ; que Voltaire n'avait jamais touché un sou de cette rente , qu'il n'en

(3) C'était en 1773.

(4) Il savait sûrement bien alors à quoi s'en tenir.

(5) Liaison dont on n'a parlé sensément et convenablement que dans une lettre insérée dans la *Revue philosophique et littéraire* , n°. 15 de l'an 1806.

(6) M<sup>me</sup> de Montreval.

avait jamais rien demandé , qu'il avait même donné quittance de plusieurs années de suite , sans en exiger le paiement ; que , par un arrangement postérieur , il avait été convenu que pour solde de tout compte , il toucherait une somme de 15,000 liv. une fois payée ; qu'il avait en conséquence reçu 10,000 liv. ; qu'après la mort de M<sup>me</sup> du Châtelet , sa sœur engagea Voltaire à faire pour les 5,000 liv. restant , ce qu'il avait fait pour la somme entière ; et qu'enfin Voltaire lui écrit : « J'avais cédé 30,000 liv. pour 15,000. Eh bien ! aujourd'hui je céderai 5,000 liv. pour cent louis , et ces cent louis encore , je demande qu'ils me soient rendus en meubles ; et en quels meubles ? Dans les effets mêmes qui viennent de moi , que j'ai achetés et payés. ( Il les cite , et de ce nombre est son portrait garni de diamans. ) Vous n'avez pas été , ajoute-t-il , mécontente de cet arrangement , et je me flatte que M. le marquis du Châtelet m'en saura quelque gré , et qu'il me conserve ses bontés qui me sont aussi précieuses que les vôtres. Je fais plus de cas de son amitié que de 5,000 liv. »

Quand on l'attaquait le premier , on le trouvait sans doute vigoureux à la défense ; il prenait même bientôt après l'offensive , et poussait à outrance ceux qui s'étaient une fois déclarés ses ennemis personnels , ou les ennemis de la cause de la raison et de la philosophie , qui était sa propre cause ; mais combien ne le voit-on pas souvent faire d'efforts pour prévenir une rupture , et pour empêcher des hommes avec qui cependant il aurait beau jeu , de se joindre aux ennemis qu'il est forcé de battre ? Lisez dans le premier de ces deux volumes plusieurs lettres à M. Formey. Que lui en eût-il coûté de joindre ce savant et pesant secrétaire de l'Académie de Berlin , au président Maupertuis , à qui il livrait une si rude guerre ? Formey l'avait attaqué gratuitement : il avait dit dans un journal qu'il rédigeait (7) que Voltaire , dans la *Henriade* , avait pillé le Clovis de Saint-Didier. On avait dénoncé ce fait à Voltaire qui écrit à l'académicien pour s'en plaindre ; mais comment s'en plaint - il ? Il lui apprend d'abord que ce

---

(7) *La Bibliothèque impartiale.*

poème de Saint-Didier fut fait plusieurs années après la *Henriade*, « Vous voyez, ajoute-t-il, que vous auriez quelque réparation à me faire, ainsi qu'au public et à la vérité, et que j'aurais quelque droit de me plaindre d'un outrage que j'ai si peu mérité, et que ma conduite envers vous ne me faisait pas attendre. J'ignore en quel endroit est le passage où vous m'avez outragé : tout ce que je sais, c'est que je l'ai vu avant-hier au matin, et qu'il ne tiendra qu'à vous que je l'oublie pour jamais. »

Formey ne répondit pas apparemment comme il le devait. Il biaisa, il écrivit qu'il n'avait que quatre jours à vivre, qu'il était philosophe, etc. « Si vous avez quatre jours à vivre, répliqua Voltaire, j'en ai deux, et il faut passer ces deux jours doucement. Si vous êtes philosophe, je tâche de l'être : voilà d'où je pars, Monsieur, pour achever notre petit éclaircissement..... Je vous avouerai que la conversation étant tombée ces jours-ci sur l'amitié dont les gens de lettres doivent donner l'exemple, je me vantai d'avoir la vôtre, et pour rabaisser mon caquet, on me montra l'extrait d'un passage de votre *Bibliothèque impartiale*, où il était dit peu impartiallement que je n'étais qu'un plagiaire ; et que j'avais volé le Clovis de Saint-Didier, c'est-à-dire, volé sur l'autel et volé les pauvres, ce qui est le plus grand des péchés. Apparemment qu'on avait, avec charité, enflé ce passage. Je fus un peu confondu et je me contentai de prouver que le grand Saint-Didier n'a écrit qu'après moi, et qu'ainsi s'il y a un gueux de volé, c'est moi-même..... Il est bon de s'entendre : c'est principalement faute de s'éclaircir qu'il y a tant de querelles. Je vous jure avec la même sincérité que je n'ai pas le moindre levain dans le cœur sur tout cela, et que j'aurais honte de moi-même si j'étais ulcétré, encore plus si j'avais la moindre pensée de vous nuire, car soyez très-sûr que je vous pardonne, que je vous estime et que je vous aime. »

Il eut, peu de tems après, d'autres motifs de se plaindre de Formey, et toujours il le traita de même. Voyez ses lettres. Voyez encore sa lettre au président

de Broasé (8), l'auteur du *Traité de la formation mécanique des langues*, si vous êtes curieux de savoir comment ce président difficultueux et chicaneur, qui lui avait vendu sa terre de Tournay, voulut lui faire un procès injuste, et la peine que Voltaire prit pour l'éviter, quoiqu'il eût raison, et le contraste frappant de la basse et litigieuse avidité de l'un avec la généreuse supériorité de l'autre. Lisez, ouvrez au hasard, parcourez tout ce recueil, vous y trouverez partout cette supériorité de procédés et de raison, presqu'autant que cette inépuisable fécondité d'esprit, que cette grâce et cette facilité de style; enfin, que ces mots heureux et piquants, qui donnent, lors même qu'il y a le moins d'intérêt dans le fond des choses, un attrait et un charme singulier à cette lecture.

C'est en ouvrant ainsi le premier volume, que je trouve ce mot excellent sur Desfontaines. « Je vous envoie l'*Ode sur l'ingratitude*. J'ai dédaigné de parler de Desfontaines; il n'a pas assez illustré ses vices. » En ouvrant de même le second, je trouve celui-ci sur l'abbé Aubert, ou plutôt sur la Gazette qu'il était chargé de faire: « On dit qu'un abbé Aubert est changé de l'histoire appelée *Gazette*, attendu qu'il a fait des fables. »

Quel jugement plus sain et énoncé avec plus de précision et de justesse que celui-ci sur d'Olivet et Condillac, deux académiciens d'un mérite si différent, on pourrait même dire si opposé? « Nous avons perdu un très-bon académicien dans l'abbé d'Olivet; il était le premier homme du monde pour la valeur des mots; mais je crois son successeur, l'abbé de Condillac, un des premiers hommes de l'Europe pour la valeur des idées. Il aurait fait le livre de *l'Entendement humain*, si Locke ne l'eût pas fait; et dieu merci, il l'aurait fait plus court. »

S'agit-il d'apprécier les *Saisons* de Saint-Lambert, il trouve sur son chemin les Parisiens qui les lisent, et il se met lui-même en contraste avec eux. « L'ouvrage de M. de Saint-Lambert me paraît, à plusieurs égards,

---

(8) Tom. I, lettre CXC.

fort au-dessus du siècle où nous sommes. Il y a de l'imagination dans l'expression, du tour, de l'harmonie, des portraits attendrissans, et de la hauteur dans la façon de penser. Mais les Parisiens sont-ils capables de goûter le mérite de ce poème ? Ils ne connaissent les quatre saisons que par celle du bal, celle des Tuilleries, celles de vacances du Parlement, et celle où l'on va jouer aux cartes à deux lieues de Paris, au coin du feu, dans une maison de campagne. Pour moi qui suis un bon laboureur, je pense à la St.-Lambert. »

Jamais peut-être personne n'eut au même degré que lui l'art de correspondre avec les gens en place, de varier auprès d'eux les tours de ses demandes, et ses moyens d'en obtenir ce qu'il voulait; et ce qu'il voulait était bien rarement pour lui : c'était presque toujours des services qu'il rendait et du bien qu'il leur faisait faire. Ce talent fut le même jusques dans ses dernières années. Se figure-t-on, par exemple, que le baron d'Espagnac, commandant de l'Hôtel-des-Invalides, ait pu refuser d'y recevoir un vieillard pour qui l'illustre vieillard de Ferney, plus qu'octogénaire, intercédaît du ton dont il le fait dans cette lettre (9) ? « Monsieur, ces jours passés, je rencontrai Eustache Prévôt, dit *La-flamme*, l'un des invalides que vous avez eu la bonté de me donner. Il me dit qu'il était presque aveugle; je lui répondis que je ne voyais pas trop clair. Il ajouta qu'il était très-malade; je lui répliquai que j'étais tombé en apoplexie il y a près de deux mois, comme cela n'est que trop vrai. Il m'avoua, en soupirant, qu'il était cassé de vieillesse : je lui fis confidence que j'avais quatre-vingt-trois ans. Enfin il me conjura d'obtenir de vous que vous daignassiez l'admettre parmi les invalides de votre hôtel. Il me protesta qu'il voulait avoir la consolation de mourir sous vos lois et sous vos yeux. Je vous demanderais la même grâce pour moi ; mais il faut donner la préférence à un vieux soldat qui a essuyé plus de coups de fusil que je n'en ai jamais tiré à des lapins, etc. »

Multiplier les citations serait chose tout à fait inutile.

---

(9) Tom. 2, lettre CCXXIV.

Celles-ci ne suffisent-elles pas pour prouver que l'éditeur de ce *Supplément* a bien mérité des Lettres en le donnant au public ? Il a éclairé par des notes les endroits qui pouvaient embarrasser le lecteur : c'est un soin dont on doit lui savoir gré ; et qu'auraient dû prendre, comme il l'observe, les éditeurs de la correspondance de Kehl ; mais peut-être s'est-il quelquefois donné une peine superflue, sur-tout à l'égard des noms de savans et d'hommes de lettres, presque tous suffisamment connus.

Il serait à désirer que ce Supplément, imprimé in-8° et in-12, pour s'assortir, autant qu'il est possible par le format et le caractère avec l'in-8° et l'in-12 de Kehl, n'eût pas avec cette édition un trait de conformité de plus ; ce sont les fautes typographiques qui ne sont pas en petit nombre, et dont plusieurs sont aussi graves que celles-ci.

« Le premier fracas des applaudissements et des murmures injustes, dont ce public extrême en tout est toujours ivre, etc. (10) au lieu de et toujours ivre. » Ce qui embarrassé et obscurcit tout le reste de la phrase.

*Conjectures*, pour conjectures (11).

« Je souhaite que de très-long-tems on ne prononce le vôtre (votre éloge) que tout le monde fait de mon vivant (12). » Il est clair qu'il faut de *votre* vivant.

« Il ne tiendra qu'à vous que je *ne* l'oublie pour jamais (13). Il est évident encore que ce *ne* est de trop.

« Il ne parlait *pas* de vivre conformément à sa naissance, et de faire enregistrer sa noblesse (14) : » il est question des ridicules que se donne le descendant du grand Corneille, dont Voltaire avait doté la fille, et c'est encore visiblement *il ne parlait que de vivre*, etc. qu'il faut, au lieu de *il ne parlait pas de vivre*.

« Je ne *me* suis pressé de rien (15), » au lieu de *je ne suis pressé de rien*, etc., etc.

(10) Page 120, tom. I.

(11) Page 193, *ibid.*

(12) Page 197, *ibid.*

(13) Page 223, *ibid.*

(14) Page 32, tom. 2.

(15) Page 356, *ibid.*

Ne nous arrêtons pas plus qu'il ne faut sur ce que bien des lecteurs regarderont comme des minuties, mais qui cessent pourtant d'en être, en proportion de l'intérêt qu'inspire l'ouvrage où elles se trouvent. Un *errata* peut tout réparer, et c'est chose aussi facile qu'elle me paraît nécessaire.

Je voudrais qu'il fût aussi aisè d'effacer une tache qui souille quelques-unes de ces lettres, et qui se trouve aussi imprimée sur plusieurs de celles de la correspondance générale, et non-seulement sur des lettres, mais sur des ouvrages mêmes de Voltaire; je veux dire, et je le dis à regret, ses injures et ses emportemens contre le philosophe qui partage avec lui l'empire littéraire du dix-huitième siècle, contre l'éloquent et malheureux J. J. Rousseau. J'ai pesé ailleurs (16), dans une balance que je crois juste, les procédés réciproques de ces deux grands hommes; et j'ai été forcé de reconnaître que les torts de Voltaire étaient de beaucoup les plus forts, et les plus impardonables. Les expressions violentes, et l'on peut même dire féroces dont il se sert ici en plusieurs endroits, ont renouvelé en moi ces tristes impressions, et m'ont fait gémir de nouveau sur cet aveuglement et cette espèce de rage, poussés jusqu'à l'excès le plus avilissant, dans une ame d'ailleurs si noble, si généreuse et si sensible.

A cela près, il n'y a rien dans ces lettres nouvelles qui ne prouve de plus en plus que Voltaire possédait véritablement ces qualités, préférables sans doute aux dons de l'esprit, aux talens supérieurs et même au génie, mais qui leur donnent et en empruntent tant d'éclat quand elles peuvent s'y réunir; il n'y a rien qui ne doive lui concilier de plus en plus et l'estime qu'inspirent les unes et l'admiration qu'on doit aux autres.

Je ne dis pas que tout le monde en juge ainsi, et qu'il n'y ait des gens qui ne regarderont ce recueil que comme une augmentation d'inutilités, de vanités et peut-être même de scandales. Ces gens à visière trouble s'obstinent à voir dans Voltaire, dans Rousseau, d'Alem-

(16) Dans mes *Lettres sur les Confessions de Rousseau*, publiées en 1791.

bert, Hélvétius, Diderot, etc., la honte et la perte de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle : ils en voient apparemment le salut et la gloire dans Abraham Chaumeix, l'abbé Desfontaines et Martin Fréron. Mais l'appel fait par le Héros qui nous gouverne à l'Institut de France, la manière dont presque toutes les Classes, qui sont entrées dans ses vues éclairées, grandes et généreuses, y ont répondu, et les paroles encourageantes pour la raison, les sciences et les lettres qu'elles ont obtenues de Lui paraissent devoir déranger un peu le calcul de ces ennemis des lumières et pourraient bien refroidir leur zèle.

Quelqu'un de ma connaissance leur consacra dernièrement cette petite fable :

*La Chouette et l'Alouette.*

Au retour du matin, chouette dans les bois  
Trainait encor les sons de sa lugubre voix.  
Belle conversion ! lui dit une alouette ;  
Vous célébrez le jour : vous faites comme nous.  
L'air n'est pas gai, n'importe ; à messieurs les hiboux  
Nous apprendrons bientôt une autre chansonnette.

Moi, chanter ! reprit la chouette,  
En clignotant des yeux et gagnant son réduit ;  
Moi, célébrer le jour !.... Je regrettais la nuit.

La nuit des préjugés n'est pas la moins profonde :  
L'esprit qui s'y plaint croit que le monde est fou  
Quand le jour luit pour tout le monde.  
Contre tous il s'emporte, il gronde,  
Vante sa chère nuit de sa voix de hibou,  
Et se renfonce dans son trou.

GINGUENÉ.

---

*VOYAGE DE DÉCOUVERTES, aux terres Australes,* exécuté par ordre de S. M. l'EMPEREUR ET ROI, sur les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste*, et la goëlette *le Casnarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804; publié par décret impérial, sous le ministère de M. DE CHAMPAGNY, et rédigé par M. PERON, naturaliste de l'expédition,

correspondant de l'Institut de France , de la Société de l'Ecole de Médecine de Paris. — Tome I<sup>er</sup>, 1807.

LES voyages scientifiques , tels que ceux de Tournefort , de Bougainville , de Bruce , de Cook , de Vancouver , la Peyrouse , Volney , Humboldt , etc. , sont des expéditions imposantes , honorables , que les passions les plus généreuses font entreprendre et exécuter pour reculer à la fois les limites du monde connu , et les bornes des connaissances humaines. Parmi les voyages que caractérisent d'aussi grands résultats , on doit placer avec distinction celui que nous annonçons.

Nul autre n'a peut-être autant contribué à enrichir dans un espace de tems moins long et au milieu de circonstances aussi défavorables , toutes les parties de l'histoire naturelle.

Le nombre des espèces nouvelles dont on est redévable à ce voyage , s'élève à plus de 2500 , d'après le rapport de MM. les professeurs du Muséum. Les voyages réunis de Carteret , de Wallis , de Furneaux de Meares , de Vancouver lui-même , n'en ont pas tous ensemble produit un aussi grand nombre ; et le voyage de Cook n'en a pas fourni plus de 250. M. Peron et son collaborateur , M. Lesueur , auxquels on doit ce beau résultat , rapportent d'ailleurs avec tant de connaissances nouvelles , plus de cent mille échantillons d'animaux d'espèces grandes et petites , parmi lesquels on trouve plusieurs de ces êtres nouveaux , extraordinaires , dont l'histoire aurait pu être prise pour un récit fabuleux , si elle n'avait pas été constatée par l'inspection immédiate des objets , et l'autorité de ce genre de monumens. Cette riche collection a été déposée , en totalité , au Muséum d'histoire naturelle , et MM. Peron et Lesueur , dont la générosité égale les connaissances , n'ont pas même voulu conserver les objets qui leur avaient été personnellement donnés par différens étrangers , ou qu'ils s'étaient procurés à leurs frais. Toutes les descriptions ont d'ailleurs été faites sur des animaux vivans et qui sont présentés par familles , et , en quelque sorte , enchainés par de nombreuses observations aux rivages sur lesquels ils furent recueillis et aux flots qui

les nourrissent. L'étude particulière de l'homme et plusieurs parties des sciences physiques, n'ont pas été négligées dans le Voyage de M. Peron. Ce savant s'est même attaché, avec un soin particulier, à observer les peuples divers des vastes contrées qu'il a parcourues; à décrire leur constitution physique, le degré de leur civilisation, leurs moeurs, leurs ornemens, leurs jeux, leurs danses, leurs exercices sauvages et guerriers, leurs armes, leurs combats, leurs habitations, leurs vêtemens, leur navigation, etc.

Ces réflexions préliminaires, extraites du rapport fait au Gouvernement par l'Institut Impérial, sur le Voyage de découvertes aux terres Australes, nous ont paru nécessaires pour donner d'abord, et dans un premier point de vue, une idée générale et préliminaire des résultats les plus féconds et les plus importants de ce voyage.

Le voyage de découvertes aux terres Australes, fut ordonné en 1800, avec le dessein d'en opposer les résultats à ceux des travaux successifs de Banks, Solander, Spurmann, les deux Forster, qui avaient appelé si vivement l'intérêt et les méditations de tous les amis des sciences sur la Nouvelle-Hollande.

Napoléon, alors premier Consul, apprécia toute l'importance d'une semblable expédition, l'ordonna dans le tems même où l'armée de Réserve allait s'ébranler pour franchir les Alpes et vaincre à Marengo sous ses ordres : rapprochement remarquable d'une grande époque dans les annales des sciences et d'un grand événement historique, placé l'un et l'autre au commencement du dix-neuvième siècle.

Les préparatifs répondirent à l'élévation de la pensée et à la libéralité du caractère du chef du Gouvernement. Vingt-trois personnes nommées par lui, stir la présentation de l'Institut, pour s'occuper de recherches scientifiques des moyens de tout genre, des instruments d'astronomie, de physique, de météorologie, de géographie, des nécessaires de chimistes et de dessinateurs, une bibliothèque, des plans de recherches des itinéraires, des instructions; enfin tout ce que l'expérience, le savoir, la sollicitude pouvaient trouver de

ressources fut réuni pour préparer le succès du voyage de découvertes aux terres Australes.

Cette expédition formait une véritable colonie de savans se dirigeant vers des contrées lointaines, en important avec elle, comme moyens de conquêtes et de découvertes, les lumières et les arts de la vieille Europe.

Tout ce que la théorie et le raisonnement pouvaient déduire de l'expérience des autres navigateurs, avait si bien été employé; les vents irréguliers, les moussons, les courans avaient été calculés d'une manière tellement exacte, que la source des accidens qui survinrent dans la suite, ne peut être attribuée qu'à l'obstination du chef à s'écartez de ses précieuses instructions. On n'oublia pas d'ailleurs les peuples que l'on se proposait de visiter. « Le premier Consul, dit M. Peron, voulut que, députés de l'Europe vers ces peuples ignorés, nous paraissions au milieu d'eux comme des amis et des bienfaiteurs. Par ses ordres, les animaux des races les plus utiles étaient embarqués sur nos vaisseaux; une foule d'arbres intéressans se pressaient pour eux à bord de nos navires; nous leur portions les graines les plus convenables à la température de leurs climats, les instrumens les plus nécessaires à l'homme, des vêtemens, des ornementz de toute espèce leur étaient destinés. Il n'était pas jusqu'aux inventions les plus extraordinaires de l'optique, de la physique, de la chimie qui n'eussent été mis à contribution pour leur avantage ou pour leur plaisir. »

C'est le voyage ainsi préparé avec tant de munificence et de savoir, dont M. Peron publie en ce moment la narration avec le droit bien fondé de dire :

*Et quorum, etc., etc.*

La beauté et la richesse que l'on remarque dans l'exécution de ce voyage, sous le rapport de la typographie et des gravures, répondent à son importance. Le 1<sup>er</sup> volume, que nous annonçons, est divisé en trois livres, où l'auteur donne successivement l'Histoire des voyages de France à l'Ile-de-France, de l'Ile-de-France à Timor, de Timor au port Jakson.

Nous allons suivre M. Peron dans cette intéressante narration,

narration, en cherchant à y choisir pour extrait auquel nous donnerons une certaine étendue, les plus curieux, les résultats les plus importans, les notions les plus utiles ou les plus agréables, et qu'il importe de ne pas laisser renfermées dans un ouvrage trop richement exécuté et par cela même d'un prix trop considérable, pour être à la portée d'un grand nombre de lecteurs.

Partis de France, le 19 novembre 1800, M. Peron et ses collaborateurs firent la première station aux Canaries : ces îles ont été visitées par un si grand nombre de voyageurs, qu'il était difficile d'y faire des observations nouvelles ; cependant M. Peron a encore recueillis quelques traits qui avaient échappé à ses prédecesseurs, et qui sont principalement relatifs à l'insalubrité et à la stérilité de ces îles trop vantées, à la constitution physique des habitans, à leurs maladies ; il donne en outre des détails pleins d'intérêt sur l'accueil qu'il a reçu dans ces îles, des Espagnols ; et il serait difficile de ne pas partager les sentimens que lui fit éprouver cette réception flatteuse, et qu'il exprime si bien dans le passage suivant : « La nature de notre mission, la bonne intelligence des deux gouvernemens, les derniers succès de la France, la paix récente avec l'Amérique, tout concourut à nous faire éprouver de la part des Espagnols l'accueil le plus obligeant et le plus flatteur. Nos braves alliés se complaisaient sur-tout à nous interroger sur la dernière campagne d'Italie, sur le passage des Alpes, sur la bataille de Marengo et sur cette suite rapide de prodiges, dont nous leur portions la première annonce ; tous à l'envi semblaient vouloir nous témoigner leur respect et leur admiration pour la France. Ah ! s'il est permis quelquefois à l'homme d'honneur de s'enorgueillir de sa nation, ce doit être sans doute dans ces circonstances pleines de charmes, où, loin de ses concitoyens, il voit, au milieu des étrangers qu'il visite, se rattacher au nom de sa patrie toutes les idées de puissance, de grandeur et de gloire.

« La traversée des Canaries à l'Ile-de-France, le séjour dans cette île ; l'arrivée à la Nouvelle-Hol-

G g

Iande , et le passage sur la terre de Leuwin , sur celles d'Endrachit et de Wilh , donnent lieu à un grand nombre d'observations relatives à l'histoire naturelle et à la physique. Nous nous arrêterons avec M. Péron à Timor et à la terre de Diemen , où il a eu occasion de rassembler un grand nombre de détails curieux sur les naturels de ces contrées. Ce fut sur la rive droite du port des Cignes , que M. Peron et ses compagnons aperçurent pour la première fois les naturels de la terre de Diemen ; en portant leurs regards sur cette rive ils virent deux de ces sauvages qui couraient sur les bords de la mer en faisant de grands gestes de surprise et d'admiration : par de nouvelles recherches , ils découvrirent bientôt une habitation . C'était une case formée d'écorces disposées en demi-cercle , et appuyées contre quelques branches sèches ; faible abri qui ne pouvait avoir d'autre objet que de préserver l'homme de l'action des vents trop froids , et qui en effet était opposé aux vents du S.-O. les plus constants , les plus impétueux et les plus froids de ces rivages. Le nombre des sauvages qui ne tardèrent pas à se rassembler autour de cette habitation , se montait à neuf personnes parmi lesquelles se trouvaient quatre enfans , une jeune fille de dix-sept ans , et deux hommes et deux femmes de différens âges. — Ce groupe paraissait former une famille qui revenait de la pêche , dont elle se mit en devoir de manger le produit. La cuisine ne fut pas longue ; elle se borna à faire cuire les coquillages que l'on avait rapportés , en mettant les coquilles sur le feu pour les faire cuire comme dans un plat. « Pendant le repas de ces sauvages , il nous vint à l'idée , dit M. Peron , de leur faire de la musique , bien moins sans doute pour les divertir , que pour entendre l'effet de nos chants sur leur esprit et sur leurs organes : dans ce dessein , nous choisissons cet hymne si malheureusement prostitué dans la révolution , mais si pleine de chaleur et d'enthousiasme , et si propre dès lors à notre objet. Au premier instant , les sauvages parurent troublés encore plus que surpris , mais après quelques momens d'incertitude , ils prièterent une oreille attentive. Le repas fut suspendu , et les témoignages de

leur satisfaction se manifestaient par des contorsions et des gestes si bizarre, que nous avions peine à contenir l'envie de rire qui nous pressait. Pour eux, ils n'éprouvaient pas moins d'embarras à étouffer pendant le chant l'expression de leur enthousiasme : mais à peine une strophe était finie, que de grands cris d'admiration partaient en même temps de toutes les bouches; le jeune homme, sur-tout, était comme hors de lui-même : il se prenait par les cheveux, il se grattait la tête avec ses deux mains, s'agitait de mille manières, et prolongeait ses clamours à diverses reprises. Après cette musique, forte et guerrière, nous chantâmes quelques-uns de nos petits airs tendres et légers : les sauvages parurent bien en saisir la véritable sens; mais il nous fut aisé de connaître que les sons de ce genre ébranlaient trop faiblement leurs organes.

» Le repas, interrompu par nos chants, ayant été terminé, la scène prit tout à coup un caractère plus intéressant. La jeune fille, dont je viens de parler, se faisait remarquer à chaque instant davantage par la douceur de sa physionomie et par l'expression de ses regards affectueux autant que spirituels. Ouré-ouré, comme ses parens, était parfaitement nue, et ne paraissait guère soupçonner qu'on pût trouver ailleurs, dans cette absolue nudité, quelque chose d'immodeste ou d'indécent : d'une constitution beaucoup plus faible que sa soeur et son frère, elle était plus vive et plus passionnée qu'eux. M. Freycinet, qui s'était assis à côté d'elle, paraissait être plus particulièrement l'objet de ses agaceries, et l'œil le moins exercé eût pu, dans les regards de cette innocente élève de la nature, distinguer cette nuance délicate qui donne au simple baignage un caractère plus sérieux et plus réfléchi. La coquetterie même parut être appelée au secours des attrait naturels. Ouré-ouré nous fit connaître, pour la première fois, la nature du fard de ces régions et les détails de son application. Après avoir mis quelques charbons dans ses mains, elle les écrasa de manière à le réduire en poudre très-fine; alors conservant cette poussière dans la main gauche, elle en prit avec la main droite, et s'en frottant d'abord le front, puis les deux

joues, elle se mit dans un instant d'un noir à faire peur. Ce qui nous parut sur-tout singulier, ce fut la complaisance avec laquelle cette jeune fille semblait nous regarder après cette opération, et l'air de confiance que ce nouvel ornement avait répandu sur sa physionomie. Ainsi donc ce sentiment de la coquetterie, ce goût de la parure, sont des besoins, pour ainsi dire, innés au cœur de la femme. »

Les petits enfans ne tardèrent pas à paraître aussi familiers et aussi bienveillans que la jeune Ouré-ouré. « Il est curieux, ajoute M. Peron, de retrouver à l'extrême du globe et dans un état à peine ébauché de l'organisation sociale, ces caractères aimables et touchans qui parmi nous distinguent aussi ce premier âge de la vie. En réunissant à nos observations particulières celles des voyageurs les plus recommandables, nous en déduirons la conséquence importante que le caractère de la femme et de l'enfant est bien plus indépendant que celui de l'homme, de l'influence des climats, du perfectionnement de l'ordre social et de l'empire des besoins physiques. »

## VARIÉTÉS.

### SPECTACLES.—*Théâtre Feydeau, Louvois et du Vaudeville.*

La semaine qui vient de s'écouler a été féconde en nouveautés. Le théâtre Feydeau a donné une première représentation d'*Anna ou les deux Chaumières*; celui de Louvois, *M. Tétu ou la Cranomanie*, et le Vaudeville, *Haine aux Femmes ou il ne faut jurer de rien*. Mais hélas ! le sort de ces trois ouvrages a été bien différent : *Anna* n'a obtenu qu'un succès médiocre, le parterre s'est entêté à siffler *M. Tétu*, et le Vaudeville de *Haine aux Femmes*, souvent interrompu par de très-vifs applaudissements, a obtenu un succès complet et mérité. L'ordre des rangs exige que je commence mon *compte rendu* par le théâtre Feydeau.

Je dirai donc qu'*Anna*, opéra très-peu comique, en un acte, a été passablement sifflé à la première représentation, et faiblement applaudi à la seconde : je veux laisser aux lecteurs le plaisir de juger combien l'intrigue en est neuve d'invention et de détails. Un comte de Wansberg poursuivi on ne sait ni par qui, ni par quelle raison, se réfugie dans

une chaumière située dans les montagnes du Tyrol; il n'est accompagné que de sa fille Anna et d'une vicille servante. Un certain Georges, qui passe pour un paysan, habite une chaumière voisine : on sait bien que Georges aime Anna, et qu'il en est aimé, et cet amour est en vérité bien naturel, puisqu'ils ignorent tous deux leur véritable condition, car ce Georges n'est aussi qu'un paysan déguisé, qui s'appelle ordinairement le comte de Wolfstein; lorsqu'il est tems que l'acte finisse, on s'explique, on se nomme, et Georges épouse Anna. Je crois pouvoir me dispenser de toute réflexion sur cet ouvrage. La musique en est facile, assez mélodieuse, mais un peu faible : elle est de M. Solié, auteur de plusieurs jolis opéras bien supérieurs à celui-ci; mais on sait que les armes sont journalières.

M<sup>le</sup> Michu, chargée du rôle d'Anna, me paraît très-disposée à pleurer. Je me méfie toujours des éloges outrés que l'on distribue aux débutans, et sur-tout aux débutantes. Cette observation regarde M<sup>le</sup> Michu. A l'époque de ses débuts on l'a accablée de complimens quand on ne lui devait encore que des encouragemens, et cette jeune actrice, croyant n'avoir plus rien à apprendre, s'est reposée sur des lauriers qu'elle n'avait pas encore mérités : sa voix est rude et peu flexible; je ne me suis pas aperçue que depuis ses débuts elle eût fait de progrès. Julien a fait plaisir dans le rôle de Georges.

Le théâtre Louvois a été plus malheureux encore que celui de Feydeau, car si *Anna* n'a obtenu qu'un succès médiocre, la *Cranomanie* au contraire a été honorée d'une chute brillante et bruyante. M. Dujour est grand partisan de toutes les découvertes. L'art de faire des garçons d'esprit, du vin sans raisin, la cuisine sans feu, la manologie, la pédologie, et sur-tout la cranologie, font ses plus chères délices : il avait disposé de la main de sa fille Victorine en faveur de son neveu, mais il apprend l'arrivée du docteur Tétu et de son fils, et veut dès-lors unir sa fille au digne rejeton d'un homme aussi illustre : ce projet déplaît fort aux jeunes gens qui s'aiment. La servante de M. Dujour conçoit le projet de désabuser son maître sur le compte des deux faux savans; car il est à remarquer que M. Tétu n'est pas le véritable docteur; mais seulement un intriguant qui a pris son nom. Le faux docteur et son fils déclètent bientôt leur ignorance, M. Dujour renonce à son projet et unit sa fille à son neveu. Les antagonistes du docteur, aux dépens duquel l'auteur a voulu s'amuser, ne pourront arguer contre lui de cet

ouvrage ; car ce n'est même pas le docteur que l'on a mis en scène , mais bien un imposteur qui a pris son nom. La 2<sup>e</sup> représentation de M. Tétu a été un peu moins sifflée que la première , et j'en suis fâché pour les propriétaires du Théâtre-Louvois ; car rien ne nuit à un théâtre , comme la réussite d'un mauvais ouvrage , et en conscience j'en ai peu vu d'aussi misérable que la *Cranomanie*.

Après avoir été forcé de m'occuper de M. Tétu , j'avoue que c'est avec plaisir que je vais parler du vaudeville de *Haine aux Femmes*.

Le jeune colonel Saint-Ernest , après avoir été trahi et calomnié par une femme , s'est retiré dans une maison de campagne où il vit dans la retraite la plus absolue ; il a juré aux femmes une haine éternelle , et aucune ne peut pénétrer jusqu'à lui : la baronne de Ronsberg , qui dans une campagne en Allemagne fut sauvée par lui , a gardé le souvenir de son libérateur , et forme le projet de le rendre au monde ; Marcel , jardinier du colonel , est dans ses intérêts ; il la présente à son maître comme Perrette , sa nièce , qui a perdu tous ses parents , et vient se réfugier près de lui : celui-ci consent à ce qu'elle habite avec son oncle. La baronne une fois introduite prépare doucement la reconnaissance , offre au colonel son cœur et sa main , et le force de tomber à ses pieds.

Je ne veux , par cette courte analyse , que donner aux lecteurs le désir de voir cet ouvrage : l'action en est intéressante et bien conduite , et presque tous les couplets mériteraient d'être cités. M. Bouilly , très-avantageusement connu par de nombreux succès sur plusieurs théâtres , est l'auteur de ce nouveau vaudeville qui doit long-tems attirer la foule. Cette pièce a été jouée avec un talent très-remarquable , par M<sup>me</sup> Hervé , MM. Henry et Hypolite.

*Théâtre-Français*. — Les représentations de l'*Assemblée de Famille* continuent d'attirer la foule au Théâtre-Français. Le défaut d'espace nous empêche de donner , dans ce numéro , l'analyse raisonnée de cette intéressante comédie qui a obtenu un grand succès.

*Théâtre de l'Impératrice*. — On a donné mardi dernier , à ce théâtre , la première représentation de la *Tapisserie* , comédie-folie en un acte. L'auteur , en faisant représenter son ouvrage le mardi gras , a annoncé par-là qu'il renonçait à toute espèce de prétention , et cependant cette petite comédie de carnaval , est pleine d'esprit et de gaîté. Il n'est pas difficile d'y reconnaître un auteur exercé. Nous n'entre-

rents dans aucun détail sur sa pièce qu'il appelle lui-même une *folie*, et c'en est une. Mais ce qui n'arrive pas à toutes les folies, elle a fait rire. — L'auteur a voulu garder l'anonyme.

## NOUVELLES POLITIQUES.

### (INTÉRIEUR.)

**CONSEIL-D'ETAT.** — *Séance du samedi 27 février.* — Sa Majesté étant en son conseil, une députation de la classe de littérature et belles-lettres de l'Institut, composée de MM. Chénier, président; de Volney, vice-président; Suard, secrétaire perpétuel; et de MM. Morellet, Boufflers, Bernardin-de-Saint-Pierre, Andrieux, Arnault, Villars, Cailhava, Domergue, Lacretelle, Laujon, Raynouard et Picard, est présentée par S. Exc. le ministre de l'intérieur, et admise à la barre du conseil.

M. Chénier, président et rapporteur de la classe, a porté la parole en ces termes :

« SIRE, plus nous avions dans le travail que Votre Majesté nous a ordonné de lui soumettre, et plus nous sentons quel poids il nous impose. Comment, de leur vivant même, apprécier tant d'écrivains, non sur de rigoureuses théories, sur des faits démontrés, sur des calculs évidens, mais sur des choses réputées arbitraires, sur l'esprit, le goût, le talent, l'imagination, l'art d'écrire? Comment se frayer une route à travers tant d'écueils redoutables, entre tant d'opinions diverses, quelquesfois contraires, toujours débattues avec chaleur, partant de passions qu'il était si difficile d'assoupir, et qu'il est si facile de réveiller? Comment satisfaire à la fois, et ceux dont il faut parler, et ceux qui ont un avis sur la littérature après l'avoir étudiée, et ceux mêmes qui, sans aucune étude, se croient pourtant du nombre des juges? Ces réflexions paraissent décourageantes; mais Votre Majesté nous rassure, et sa bonté nous sera de guide. Dispenser la louange avec plaisir, exercer la censure avec réserve, proclamer les talents qui nous restent, applaudir aux dispositions naissantes, tel est sans doute le devoir que nous avons à remplir; et, dans les ordres de Votre Majesté, nous osons voir, avec une respectueuse assurance, la preuve du vif intérêt dont elle a toujours honoré les lettres, la garantie de sa protection constante, le signal de ses nouveaux bienfaits.

» Sans pouvoir nommer aujourd'hui tous les écrivains qui seront cités dans notre ouvrage, nous allons toutefois, Sire, en indiquer un assez grand nombre, et nous tâcherons sur-tout d'exposer clairement la marche et les divisions du travail dont nous devons faire hommage à Votre Majesté. Dans ce travail considérable, puisqu'il embrasse le cercle entier des applications de l'art d'écrire, à la tête de chaque genre nous traçons l'aperçu rapide des progrès qu'il a faits en France jusqu'à l'époque où commencent nos observations. C'est marquer les points lumineux qui éclairent la route. L'art de communiquer les idées par la

parole , l'art d'enchaîner les idées entre elles , l'art d'analyser les sens , et par eux les sensations , et par elles toutes les idées qui en découlent , fixent d'abord notre attention. Telle est la marche naturelle. Il faut parler et penser avant d'écrire. C'est à la classe de littérature française qu'il appartient spécialement de jeter un coup-d'œil sur des sciences philosophiques fondées , au moins en France , par cette école de Port-Royal , source inépuisable autant qu'elle est pure , où vont remonter à la fois toute saine doctrine et toute littérature classique. Ces mêmes sciences , dans le cours du dernier siècle , ont dû beaucoup aux travaux de Coudillac , que l'Académie française se glorifiait de compter parmi ses membres. Fondateur lui-même d'une école de philosophie , il a laissé d'habiles disciples et d'honorables successeurs. M. Domergue , M. Sicard , plusieurs autres encore , cultivent avec succès la grammaire générale et particulière. Nous aurons à remarquer un ouvrage sur notre langue , l'une des meilleures productions de Marmontel. Un esprit sage et méthodique , M. Dégérando , a recherché les rapports des signes et de l'art de penser. Un esprit étendu , M. de Tracy , a rassemblé les trois sciences liées dans un corps d'ouvrage comme elles le sont dans la nature. M. Cabanis , intéressant et clair avec profondeur , en comparant l'homme physique et l'homme moral , a soumis la médecine à l'analyse de l'intendement. Chargé d'enseigner cette analyse au sein des écoles normales , M. Garat , par son imagination brillante , a rendu la raison lumineuse : genre de service que , dans les questions encore abstraites ; la raison ne peut devoir qu'aux talents d'un ordre supérieur.

» La science des devoirs de l'homme , la morale , sans produire autant d'ouvrages , n'a pas été pourtant stérile. Nous avons trouvé dans les leçons que Marmontel léguait à ses enfans , les préceptes de Cicéron mêlés à la sagesse évangélique. On doit sur-tout distinguer un livre important de Saint-Lambert , qui jadis avait enrichi notre littérature d'un poème élégant , harmonieux et philosophique. Arrivé près du terme de la vie , il ne déserta point la bannière adoptée par sa jeunesse. Inaltérable en ses principes , fuyant l'excès même dans le bien , il n'affecta ni le pieux rigorisme , ni l'austérité stoïcienne. Sans détacher la morale du principe social , nécessaire , démontré d'un Dieu surveillant et protecteur , il la trouva toute entière dans les rapports qui unissent l'homme à l'homme , dans nos besoins , dans nos passions , dans cette foule d'intérêts individuels qui sans cesse armés l'un contre l'autre , mais forcés par la nature à traiter ensemble , viennent former , en se ralliant , l'intérêt général des sociétés.

» Ici nous occupent à leur tour ceux qui ont appliqué l'art d'écrire aux matières de politique et de législation : non cette foule d'esprits subalternes qui , par des feuilles périodiques , ou des brochures non moins éphémères , caressaient les passions de la multitude , quand la multitude avait la puissance ; mais un petit nombre d'hommes plus ou moins distingués par leurs talents , également louables par leurs intentions. Un habile dialecticien , M. Sieyes , en des ouvrages où la force de la pensée produit la force du style , a traité d'importantes questions de politique générale. Un écrivain célèbre en plus d'un genre , aujourd'hui le prince archi-trésorier de l'Empire ; comme lui M. Röderer , M. Dupont de Nemours , M. Barbé-Marbois ; après eux M. J. B. Say , M. Ganilh , ont porté l'intérêt et la clarté dans les diverses parties de l'économie politique. Les éléments de législation publiés par M. Perrreau , ne sont pas indignes d'être cités. L'auteur d'un livre honoré du prix d'utilité que décernait l'Académie française , M. Pastoret , exposant les principes de la législation pénale , a cru pouvoir déterminer comment

la loi doit poursuivre pour être humaine , quand elle doit frapper pour être juste , où elle doit s'arrêter pour être utile. Nous remarquons dans les œuvres de M. de Lacretelle un discours brillant et renommé sur la nature des peines infamantes. Tous ces écrivains ont marché avec la raison de leur siècle , et plusieurs ont accéléré sa marche. En évitant d'agiter après eux des questions délicates , nous n'évitons pas de rendre justice au mérite quelquefois éminent qu'ils ont déployé.

» Avant de passer à l'art oratoire où nous retrouverions la politique et la législation présentées sous des formes nouvelles pour la France , nous aurons à parler d'un traité sur l'éloquence de la chaire , livre éloquent lui-même , où M. le cardinal Maury donne d'excellens préceptes après avoir donné d'éclatans exemples. Dans la critique littéraire , plusieurs écrivains nous offrent des études approfondies , des commentaires judicieux sur nos grands classiques ; M. Cailhava sur Moliere ; M. Palissot sur Corneille et sur Voltaire ; Chamfort sur Lafontaine , dont jeune encore il avait fait un charmant éloge ; et Laharpe sur Racine que jadis il avait aussi loué dignement. Nous ne négligeons pas de remarquer des additions nombreuses aux Mémoires littéraires de M. Palissot , livre souvent instructif , toujours écrit avec une rare élégance. Nous n'oubliions pas le travail de M. Ginguené sur la littérature italienne , ouvrage utile , considérable et déjà fort avancé. Ici se présentent les derniers volumes du Cours de Laharpe , et sa correspondance en Russie. Après avoir apprécié les talents incontestables de ce littérateur qui n'est plus , nous serons obligés de faire sentir l'extrême rigueur qu'il se croyait en droit d'exercer contre la plupart de ses contemporains , et sur-tout contre ses rivaux ; ce blâme sans restriction qui n'est presque jamais équitable ; ce plaisir de blâmer qui décrédite un censeur habile ; souvent l'injustice évidente ; et dans la justice même cette injurieuse amertume si contraire à l'urbanité française. A cette occasion , Sire , nous examinerons les règles d'une saine critique. C'est prendre l'engagement de les observer dans tout le cours de notre ouvrage ; et peut-être est-il important d'en rappeler le souvenir quand elles paraissent oubliées. Ces règles , fondées sur la justice , sur le véritable esprit des Sociétés , et consacrées par le caractère national , ne sont , comme en tout autre genre , que la pratique des écrivains qui ont mérité le plus d'estime.

» Dans l'art oratoire , se présente au commencement de l'époque le recueil des oraisons funèbres et des sermons de l'évêque de Senez , Beauvais , prélat qui dut ses dignités à son mérite , et qui se montra quelquefois le digne successeur de Bossuet et de Massillon. Le barreau français parut s'appauvrir quand ses soutiens enrichirent la tribune. A ce mot notre mémoire se reporte avec inquiétude vers des assemblées orageuses. Nous les traverserons , Sire , en fuyant de nombreux écueils. Nous saurons nous conformer aux vues manifestées par votre équitable sagesse , et , forcés de nous souvenir qu'il y eut des factions , nous n'oublierons pas qu'il y eut des talents. Nous commençons par cet orateur illustre qui , doué d'un esprit aussi vigoureux que flexible , attacha sa renommée personnelle à presque tous les travaux de l'Assemblée constituante. Après Mirabeau viennent ceux qui combattirent ses opinions avec énergie , M. le cardinal Maury , Cazalès ; ceux qui les défendirent avec succès , Chapelier , Barnave , et M. Regnault ( de Saint-Jean-d'Angely ) , qui fait briller encore , dans le lieu même où nous sommes admis , cette précision toujours claire , caractère particulier de son éloquence. Pourrions-nous oublier tant d'habiles jurisconsultes qui ont appliqué l'art oratoire aux différents objets de législation ; Thouriet ,

Tronchet, dignes rivaux ; Camus, qui joignit un grand savoir à des moeurs austères ; Target, M. Merlin, M. Treilhard, dont les lumières étendues ont éclairé les tribunaux ? Nous rendons hommage à ce plan d'instruction publique, monument de gloire littéraire élevé par M. de Talleyrand, ouvrage où tous les charmes du style embellissent toutes les idées philosophiques. Les Assemblées suivantes nous offrent, dans le même genre, deux productions d'un rare mérite ; l'une du profond Condorcet, l'autre de M. Daunou, dont plusieurs législatures ont estimé les travaux utiles, l'éloquence et la modestie. Nous remarquons dans ces mêmes assemblées, des orateurs qui unirent à la probité courageuse une diction pathétique ou imposante : Vergniaux, par exemple, M. Frangais de Nantes, M. Boissy-d'Anglas, renommé par sa présidence, M. Garat, Portalis, M. Siméon, et cet habile homme d'Etat, si distingué dans la jurisprudence et dans l'art oratoire, si élevé parmi les grands dignitaires de l'Empire. Nous ne citons que des personnages dignes de mémoire. Et comment hésiterions-nous à rappeler tous les talents précieux qui, parmi nous, ont honoré la tribune, puisque Votre Majesté, rendant le calme à la France, a rassemblé leurs débris dans les différents corps de l'Etat ? leurs débris, Sire, et sans doute un regret de votre ame royale, est de n'avoir pu rallier auprès du trône les philosophes respectables, les orateurs éloquent, les juriconsultes éclairés, les énergiques écrivains qui furent moissonnés en foule durant une année désastreuse où le talent devint le plus grand des crimes après la vertu.

» Dans les camps où, loin des calamités de l'intérieur, la gloire nationale se conservait inaltérable, naquit une autre éloquence, inconnue jusqu'alors aux peuples modernes. Il faut même en convenir : quand nous lisons dans les écrits de l'antiquité les harangues des plus renommés capitaines, nous sommes tentés souvent de n'y admirer que le génie des historiens. Ici le doute est impossible, les monumens existent, l'histoire n'a plus qu'à les rassembler. Elles partirent de l'armée d'Italie ces belles proclamations, où le vainqueur de Lodi et d'Arcole, en même temps qu'il créait un nouvel art de la guerre, créa l'éloquence militaire dont il restera le modèle. Suivant ses pas comme la fortune, cette éloquence a retenti dans la cité d'Alexandre, dans l'Egypte où pérît Pompée, dans la Syrie qui reçut les derniers soupirs de Germanicus. Depuis, en Allemagne, en Pologne, au milieu des capitales étonnées, à Vienne, à Berlin, à Varsovie, elle était fidèle au héros d'Austerlitz, d'Jéna, de Friedland, lorsqu'en cette langue de l'honneur, si bien entendue des armées françaises, du sein de la victoire même, il ordonnait encore la victoire, et communiquait l'héroïsme.

» Au moment où les sciences et les lettres, long-tems froissées par les orages, se reposèrent dans un nouvel asyle, et sur-tout à l'époque où Votre Majesté, perfectionnant l'Institut, l'honora d'une faveur spéciale, on vit l'éloquence académique renaître et bientôt resleurir. Il n'est pas rétréci ce genre dont les modèles variés appartiennent exclusivement à la littérature du dernier siècle. Deux écrivains illustres, Thomas et M. Garat, ont prouvé qu'en certains sujets il admet les grandes images et les plus beaux mouvements oratoires. Souvent aussi l'art consiste à les éviter. Mais l'art exige toujours l'élegance et la régularité des formes, la clarté, la justesse, et l'heureux accord des idées et des expressions. On a trouvé ces qualités réunies dans les discours que M. Suard a prononcés, comme secrétaire perpétuel, au nom de la classe de littérature française. C'est avec le même succès qu'au nom des autres classes ont été remplies les mêmes fonctions. M. Arnault, dans plusieurs solennités, a répandu beaucoup d'intérêt sur des objets d'instruction publi-

que. Parmi les panégyristes, l'éclat et la facilité du style ont distingué M. de Boufflers, M. François (de Neufchâteau), M. Cuvier, Portalis; et l'on a paru sur-tout éconter avec un plaisir soutenu l'éloge de Marmontel, ouvrage plein de mérite, dicté à M. Morellet par la philosophie et l'amitié. Enfin, car il est impossible de tout citer, de bons discours de réception, de belles réponses, une foule de productions diversement estimables, garantissent que ce genre d'écrire reprendra l'influence utile dont il jouissait autrefois, soit à l'Académie française, soit à l'Académie des sciences, lorsque plus d'un homme célèbre, membre de ces deux Sociétés, maintenait entre leurs différentes études cette union qui donne aux sciences une utilité plus générale, aux lettres une direction plus étendue.

L'histoire, Sire, cette partie importante, fixera long-tems notre attention. Ce n'est pas que nous prétendions tirer de l'oubli une foule de Mémoires particuliers sur la révolution française. Vieux ou nuls quant au style, n'offrant d'ailleurs que des plaidoyers en faveur des différens partis, ils rentrent dans la classe des écrits polémiques, et nous les écarterons avec eux. Nous aurons toutefois à parler d'un assez grand nombre d'ouvrages. Là, M. de Castera peint une souveraine qui brilla plus de trente années sur le trône de Pierre-le-Grand. Ici M. de Sécur, en traçant le tableau politique de l'Europe durant une époque orageuse, communique à son style la sagesse de ses opinions. Nous ferons ressortir le mérite d'un précis sur l'Histoire de France, ouvrage de Tholivet, l'un des membres les plus regrettables de l'Assemblée constituante. L'époque nous présente un livre supérieur encore, au moins pour les grandes qualités de l'art d'écrire. Un académicien qui n'est plus, Rulhière, a raconté les événemens mémorables écoulés dans le dernier siècle en ces régions, Sire, et sur ces mêmes bords de la Vistule où Votre Majesté, portant la victoire, a conquis une paix glorieuse. Quoique cet ouvrage posthume soit resté incomplet, nous y reconnaîtrons par-tout l'empreinte d'un talent perfectionné par le travail, et quelquefois très-éclatant. Nous n'oublierons pas une intéressante production de M. de Beauisset : la vie de ce prélat immortel qui parla du peuple à la cour, donna Télemaque à notre langue, réunit l'éloquence, la religion, la philosophie ; et fut simple à la fois dans son génie, dans sa piété, dans sa vertu.

Les Voyages font partie de l'Histoire. Nous suivrons dans l'Amérique Septentrionale les pas de M. de Volney, qui, jadis, en traversant l'Egypte et la Syrie, écrivit un des beaux ouvrages du-dix-huitième siècle, et le chef-d'œuvre du genre. Des hommes habiles ont rédigé les annales des sciences, ou tracé le tableau fidèle des opinions humaines. M. Négeon, achevant un grand travail commencé par Diderot, décrit la marche lumineuse de la philosophie ancienne et moderne : M. Bossut fait intéresser par la diction dans l'histoire des mathématiques : avec M. Volney, la raison éloquente interroge des ruines accumulées durant quarante siècles : avec M. Dupuis, l'étudion raisonnable cherche l'origine commune des diverses traditions religieuses. Là nous trouvons encore une

esquisse profonde et rapide des progrès de l'esprit humain, dernier ouvrage, et presque dernier soupir de Condorcet, testament fait par un sage en faveur de l'humanité.

» Avant que parmi nous on eût appliqué l'art d'écrire à l'histoire des sciences, on savait à quelle hauteur il peut atteindre dans les sciences mêmes qui ont pour objet l'étude de la nature. Buffon nous l'avait appris; et nous aurons l'occasion de remarquer combien son digne continuateur, M. Lacépède, a su profiter des leçons d'un si grand maître. Nous verrons Lavoisier, M. Fourcroy, porter dans la chimie cette clarté, la première qualité du style, et la plus nécessaire à l'enseignement. De-là nous examinerons si les théories relatives aux différens arts d'imitation n'offrent pas, sous le même point de vue, un perfectionnement remarquable. Nos recherches ne seront pas infructueuses. Nous ferons sur-tout observer avec quelle élégance facile M. Grétry a traité de l'art musical, qu'il a long-tems honoré, sur nos deux scènes lyriques, par des productions dont la mélodie et la vérité ne sauraient vieillir.

» Nous ne passerons point à la poésie sans jeter un coup-d'œil sur les romans, genre qui se rapproche de l'histoire par le récit des événemens, de l'épopée par une action fabuleuse en tout ou en partie, de la tragédie par les passions, de la comédie par la peinture de la société. Nous n'indiquerons même pas une soule de compositions frivoles ou sans caractère, mais nous apprécierons l'esprit et le talent de plusieurs dames qui marchent avec distinction sur les traces de la femme illustre à qui nous devons la *Princesse de Clèves*. Nous remarquerons *Attala*, ornement du livre considérable où M. de Châteaubriant développe le génie du christianisme. Nous trouverons dès la première année le meilleur, le plus moral et le plus court des romans de l'époque entière, cette *Chamrière indienne*, où l'un des grands écrivains qui nous restent, M. Bérardin de Saint-Pierre, a réuni, comme en ses autres ouvrages, l'art de peindre par l'expression, l'art de plaire à l'oreille par la musique du langage, et l'art suprême d'orner la philosophie par la grâce.

» La poésie nous présentera d'abord ce genre éminent et sublime, consacré, Sire, à chanter les hommes qui font la destinée des nations: le poème héroïque. Les chautres capables d'atteindre à l'épopée ne sont pas moins rares que les personnages dignes d'être adoptés par elle. Cinq chefs-d'œuvre épars en trente siècles le prouvent assez. Si, dans l'espace que nous avons à parcourir, nous apercevons à peine une tentative estimable, mais défectueuse, les *Helvétiens*, nous aurons à concevoir de plus hautes espérances, garanties par les talents poétiques de M. de Fontanes, qui brille aujourd'hui comme orateur à la tête du Corps-Législatif. En passant au poème héroï-comique, nous tâcherons de ne pas oublier l'extrême circonspection qu'exigent de certaines matières, et de payer en même tems le tribut d'éloges que la justice réclame pour un de nos meilleurs poètes, M. de Parny. Après les compositions originales viendront les imitations et les traductions en vers de quelques épopées

célèbres. Parmi les imitateurs, M. Parceval de Grandmaison, à qui l'on doit *les Amours épiques*, et M. Luce de Lancival, auteur d'*Achille à Scyros*, doivent être distingués de la foule : mais des traductions du premier mérite nous occuperont bien davantage. Virgile et Milton semblent parler eux-mêmes notre langue ; et grâce à un classique vivant que ce mot fera nommer, grâce encore à M. de Saint-Ange, habile et laborieux traducteur d'Ovide, nous aurons le plaisir d'observer qu'à cet égard, l'époque actuelle est supérieure à toute autre. On n'avait pas porté si loin jusqu'à ce jour, au moins en des ouvrages d'une telle importance, l'art difficile de conquérir les beautés de la poésie étrangère, et de traduire le génie par le talent.

» Dans la poésie didactique, c'est encore à M. Delille que l'époque doit sa fécondité. Il a répandu dans trois poèmes originaux cette richesse de style qu'il avait déployée en traduisant *l'Enéide* et le *Paradis perdu*. Le poème de *l'Imagination* sur-tout suffirait pour fonder une haute renommée. M. Esménard, M. Castel, et quelques autres viennent ensuite ; dignes encore d'éloges, loin cependant de leur modèle. Le Brun seul aurait soutenu la concurrence avec M. Delille, s'il avait achevé son poème de *la Nature*, dont il nous reste des fragmens d'un mérite supérieur. Sans émule dans le genre de l'Ode, Le Brun tira des sons harmonieux de la lyre pindarique, si rebelle aux chantres vulgaires, et nous remarquerons, Sire, que ses derniers accens furent consacrés à vos triomphes. Il était digne de les chanter.

» M. Daru, traducteur d'Horace, a montré, dans cette difficile entreprise, un goût pur, un esprit flexible, une étude approfondie des ressources de notre versification. La poésie érotique s'honore de M. de Parny, de M. de Boufflers. Des poëtes que nous allons retrouver avec éclat sur la scène française, se présentent déjà sous des formes brillantes et variées : M. Ducis, dans l'épître ; M. Arnault, dans l'apologue ; M. Andrieux, dans le conte ; M. Legouvé, M. Raynouard, en de petits poèmes d'un genre grave et philosophique. Après ces talents exercés, on voit se former de jeunes talents qui donnent plus que des espérances. Deux ans de suite, M. Millevoye, remarquable par l'élégance du style, a remporté le prix de poésie. M. Victorin Fabre, plus jeune encore, a mérité, deux ans de suite, une honorable distinction. Plusieurs, qu'il est impossible de citer ici, ne seront point oubliés dans notre ouvrage, où nous fuirons la sévérité : persuadés qu'en littérature, comme en tout le reste, l'indulgence est plus près de la justice.

» Ici se présente aux regards de Votre Majesté la poésie dramatique, dont les deux genres eurent tant d'influence sur notre langue, sur notre littérature entière et sur les mœurs nationales. Dans la tragédie paraît le premier M. Ducis, inventeur même quand il imite, inimitable quand il fait parler la piété filiale, poète justement célèbre, et dont le génie pathétique a tempéré la sombre terreur de la scène anglaise. Des émules très-distingués marchent ensuite : M. Arnault, si noble dans *Marius*,

si tragique dans *les Vénitiens*; M. Legouvé, dont *la Mort d'Abel* offre une élégante imitation de Gessner, et qui déploya beaucoup d'énergie dans *Epicharis*; M. Lemercier, qui dans *Agamemnon* sut fondre habilement les beautés d'Eschyle et de Sénèque; enfin M. Baynouard, qui rendit un brillant hommage à des victimes honorées des regrets de l'histoire. Nous indiquerons les scènes intéressantes du *Joseph* de M. Baour-Lormian, et ce qu'il y a d'estimable dans *l'Abdélasis* de M. de Murville (1). Quelques réflexions ne doivent pas être négligées. On ne saurait reprocher aux bonnes compositions tragiques de l'époque, la multiplicité des incidents, la profusion des personnages subalternes, les épisodes inutiles, la fadeur des scènes élégiaques. Partout l'action est simple, et presque toujours sévère. La marche des poètes n'est point timide. Sans violer les règles anciennes, ils ont obtenu des effets nouveaux. Du reste, ils ont conservé ce caractère philosophique imprimé à la tragédie par le plus beau génie du dernier siècle; et, sur ses traces, la plupart se sont ouvert les routes variées de l'histoire moderne; immense carrière qui promet long-tems des palmes nouvelles aux poètes capables de la parcourir. On a tout dit, si l'on en croît des hommes qui n'ont rien à dire. Heureusement l'eureur est évidente. En quelque genre que ce soit, l'art est semblable à la nature son modèle: il a des règles, comme la nature a des lois; il n'a point de bornes, puisque la nature est infinie.

En passant au genre de la comédie, nous trouvons dès les premières années la jolie petite pièce du *Couvent*, par M. Laujon; les *Ménéchmes grecs*, par M. Cailhava, comédie d'intrigue amusante et bien conduite: un ouvrage élégamment versifié, la *Paméla* de M. François, copie de celle de Goldoni, mais copie supérieure à l'original. Deux rivaux exercés à lutter ensemble, Fabre d'Eglantine et Colin d'Harleville, enrichissent la haute comédie; l'un en dessinant à grands traits l'égoïsme impassible et la vertu passionnée; l'autre en peignant avec une vérité fortement comique les inconveniens d'un célibat prolongé. M. Andrieux brille au même rang par un enjouement aimable, par la grâce piquante des détails, et le charme continu du style. Une imagination féconde, une gaîté franche, la peinture originale des mœurs ont assuré les succès de M. Picard. Aussi gai, presque aussi fécond, M. Duval mérite en partie les mêmes louanges. On estime une diction pure en quelques essais de M. Roger. Ici nous indiquons un perfectionnement dont il est juste de faire honneur aux principaux écrivains que nous venons de nommer, peut-être encore au changement qui s'est opéré dans nos mœurs. Durant l'époque entière les comédies un peu remarquables n'offrent aucune trace

(1) Pour obéir à la Classe de littérature française, on nomme ici M. Chénier. Sa tragédie de *Fénelon* a réussi, protégée par la mémoire d'un grand homme.

de ce jargon qui fut long-tems à la mode. Pour réussir il a fallu être naturel : et l'on a banni entièrement le style précieux, le faux esprit, le ton factice, que des auteurs plus recherchés qu'ingénieux avaient introduits sur la scène comique.

» Dans le drame, genre défectueux, mais susceptible de beautés, nous distinguons Beaumarchais, que ses comédies et ses mémoires avaient déjà rendu célèbre ; M. Monvel, auteur qui a mérité de nombreux succès, et l'un de nos plus grands acteurs ; M. Bouilli, dont les pièces respirent cet intérêt que produit une excellente morale. Sur la scène illustrée par Quinault, se font remarquer M. Guillard et M. Hoffman ; plus récemment, M. Esménard et M. Jouï : sur l'autre scène lyrique, M. Hoffman encore, M. Monvel, M. Marsollier, M. Duval. Après avoir rendu justice à des productions agréables, forcés toutefois de renouveler quelques opinions de Voltaire, et d'observer ce qu'il avait prévu, ce qu'il avait craint, l'influence de l'opéra-comique sur le goût général des spectateurs, nous reviendrons, par cette observation même, à chercher les moyens de soutenir, d'augmenter, s'il est possible, l'éclat de la scène française, où réside essentiellement l'art dramatique. Votre Majesté, Sire, accorde une attention bienveillante à cet art aussi beau qu'il est difficile ; et l'on sent mieux que jamais quelle en peut être l'importance, quand votre ame, en rapport avec l'âme de Corneille, applaudit aux conceptions de ce génie, dont le sublime était la langue naturelle, et qui sut faire pleurer les héros.

» En achevant, Sire, un vaste tableau dont le tems ne nous permet de vous tracer aujourd'hui qu'une esquisse incomplète, mais au moins fidelle, des considérations générales sur l'époque entière nous arrêteront un moment. Elles se communiquent aux littératures, ces secousses profondes qui remuent et décomposent les nations vieillies, en attendant que le génie puissant vienne les recomposer et les rajeunir. Nous suivrons dans les diverses parties de l'art d'écrire les effets du mouvement universel. Nous chercherons quel fut sur l'époque, l'ascendant du dix-huitième siècle, et comment l'époque à son tour peut influer sur l'avenir. Nous avons indiqué, nous prouverons qu'elle mérite une étude approfondie. En vain les ennemis de toute lumière, proscrivant la mémoire illustre du siècle philosophique, annoncent chaque jour une décadence honteuse qu'ils opéreraiient, si leurs cris imposaient silence au mérite, et qui serait démontrée s'ils avaient le privilége exclusif d'écrire. Il sera facile de confondre ces assertions injurieuses, dont quelques étrangers crédules auraient tort de se prévaloir. Non, Sire, cette étrange catastrophe n'est point arrivée. La France agrandie par V. M. n'est pas devenue stérile en talents. Nous rassemblerons sous vos yeux les éléments actuels de cette littérature française, dont une envieuse ignorance dénigrait à chaque époque et les chefs-d'œuvre et les classiques, mais qui fut toujours honorable, et qui même aujourd'hui, malgré des

pertes nombreuses, demeure encore à tous égards la première littérature de l'Europe.

» Et si l'esprit de parti, décoré dans les tems de trouble du nom d'opinion publique, avait autrefois donné de fausses directions aux idées les plus généreuses ; si ce même esprit, non moins funeste, en agissant d'une autre manière et par d'autres hommes, avait depuis arrêté l'essor des talens, et paralysé la pensée ; il nous resterait une espérance qui ne serait point déçue. Vous régnez, Sire, et vous protégez, vous protégez encore ce qui fait les littérateurs, l'art d'écrire. Il s'applique à tous les arts ; il facilite l'accès de toutes les sciences ; il embrasse toutes les idées ; il les éclairet, par la justesse ; il les étend par la précision. Il présente en première ligne ce qui touche de plus près les hommes mémorables ; l'histoire qui raconte les grandes actions, l'éloquence qui les célèbre, et la poésie qui les chante. Il refléxira sous vos auspices : il sera guidé par vous en des routes certaines : autour de vous brilleront encore les talens ranisés à votre voix : le génie naîtra lui-même appelé par le génie ; et tous les genres de gloire appartiendront au siècle de Votre Majesté. »

Sa Majesté a répondu à peu près en ces termes :

« Messieurs les députés de la seconde classe de l'Institut, si la langue française est devenue une langue universelle, c'est aux hommes de génie qui ont siégé, ou qui siègent parmi vous, que nous en sommes redevables.

» J'attache du prix au succès de vos travaux ; ils tendent à éclairer mes peuples et sont nécessaires à la gloire de ma couronne.

» J'ai entendu avec satisfaction le compte que vous venez de me rendre.

» Vous pouvez compter sur ma protection. »

## AVIS.

*Le Voyage de Platon en Italie, etc.* Trois volumes in-8°. avec une figure représentant *Platon*, qui débarque au port de Tarente, dessinée par M. Miris, et gravée par M. Massard ainé, et du plan de la ville de Tarente, gravé par M. Tardieu ainé. Se vend 15 fr. pour Paris, et 20 fr. franc de port. A Paris, chez *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautesenne, n°. 23.

*Le Voyage de découvertes aux terres australes* que nous annonçons dans ce numéro, page 461, forme 2 vol. in-4°., de l'imprimerie Impériale, et un atlas de 41 planches, même format que celui du texte, dont 28 sont tirées en couleurs, et trois cartes géographiques format grand colombier. Prix pour Paris, 72 fr., et 80 fr. franc de port.

A la même adresse que ci-dessus.

(N° CCCXLVII.)

(SAMEDI 12 MARS 1808.)

# MERCURE DE FRANCE.

## POÈSIE.

FRAGMENT d'un Poème intitulé : L'ENLÈVEMENT DE PROSERPINE.

(*Proserpine est conduite par Vénus dans les plaines d'Enna.*)

CEPENDANT Proserpine, en sa couche tranquille,  
D'un sommeil innocent savourait le repos ;  
Mille songes légers, couronnés de pavots,  
Se jouaient autour d'elle, et leur troupe volage  
Des fleurs, son seul amour, lui retracait l'image.  
A la clarté du jour qui huit sur les forêts,  
Vénus quitte les bois et leurs autres secrets,  
Et s'arrête au séjour où la jeune déesse  
Des songes caressans goûtait encor l'ivresse.  
O douleur ! Proserpine, à son fatal réveil,  
Pour la dernière fois va revoir le soleil.  
Déjà brillait au ciel l'astre de Cythérée ;  
Vénus loiu des Amours, et d'humbles fleurs parée,  
Se cache sous les traits d'une nymphe des bois ;  
Et, prenant de Cyanne et la forme et la voix :  
« O fille de Cérès, suivez-moi, lui dit-elle ;  
» Dans les champs d'alentour l'aurore vous appelle ;  
» Ecoutez les oiseaux dont les joyeux accens  
» Ont réveillé l'écho des bois retentissans.  
» Du fond des chênes creux, voyez la jeune abeille,  
» Vers le li blanchissant, vers la rose vermeille,  
» Voler, et dans les prés devancer le zéphyr.

Mh

» Suivez-moi : le printemps vous invite à cueillir  
 » Ses fleurs , dans un beau jour , sous un beau ciel éclatant ,  
 » Et l'Enna vous attend sous ses berceaux de roses . »  
 Proserpine à ces mots ouvre un œil languissant ;  
 Elle voit dans les cieux l'éclat du jour naissant ,  
 Elle voit le printemps , et son ame ingénue  
 Ressent près de Vénus une ardeur inconnue :  
 O puissante Vénus ! ô mère de l'Amour !  
 Qui peut te résister à l'aspect d'un beau jour ?  
 Jeune , belle et semblable à l'aube matinale ;  
 Proserpine a quitté sa couche virginal ;  
 Sur son front où se peint l'innocente candeur ,  
 Sur son sein qui du lis surpasse la blancheur ,  
 Zéphyr fait ondoyer sa blonde chevelure ;  
 Un long voile de lin , sa plus riche parure ,  
 Brodé par les Amours , par les Grâces tissu ,  
 Que des mains de Vénus la déesse a reçu ,  
 Descendant mollement sur sa robe flottante ,  
 Laisse voir les contours de sa taille élégante ;  
 L'aiguille sur ce voile avec art dessina  
 Le doux aspect des bois et des vallons d'Enna.  
 Là , dans des prés fleuris , de jeunes immortelles .  
 Dépouillent le printemps de ses roses nouvelles ;  
 Là , folâtrent en paix les Amours et les Jeux ;  
 Plus l'orage gronde et fait trembler les cieux .  
 Le triste dieu des morts , vaincu par un sourire ,  
 De l'Amour , d'un enfant a reconnu l'empire .  
 Vers le Stix , des mortels et des Dieux redouté ,  
 Il conduit en triomphe une jeune beauté ;  
 L'Achéron la reçoit sur sa rive étonnée ,  
 Et l'empire des morts va fêter l'hyménéée .  
 Sur ce riche travail , prophétique présent ,  
 La déesse promène un regard innocent ;  
 Elle admire comment l'aiguille industriuse  
 Traça de tant d'objets l'image merveilleuse :  
 Elle aime à contempler dans ces divers tableaux  
 Cet enfant qui du Stix sut enchaîner les flots ;  
 Sur la jeune captive , aux enfers descendue ,  
 D'un air triste et pensif elle arrête sa vue ;  
 Sur la toile plaintive elle l'entend gémir ,  
 Et voyant l'Achéron tout prêt à l'engloutir ,  
 Voyant les cieux troublés et les nymphes en larmes ,  
 S'étonne que l'Amour ait causé tant d'alarmes .  
 Mais déjà le soleil , sur son char radieux ,

De l'astre du matin a fait pâlir les feux,  
 Et dans un ciel serein, poursuivant sa carrière,  
 Jusqu'aux autres secrets a porté sa lumière ;  
 La fille de Cérès va quitter sans retour  
 Des vallons de l'Etna le tranquille séjour ;  
 Auprès d'elle elle voit la déesse de Gnide,  
 Et croit voir une nymphe innocente et timide ;  
 Cependant, de l'Amour, ô pouvoir inconnu !  
 Tous ses sens sont troublés, tout son cœur est ému ;  
 Une vive rougeur colore son visage.  
 Ainsi la jeune fleur, ornement du bocage,  
 Se réveille et rougit aux premiers feux du jour.  
 Sans prévoir son malheur, sans connaître l'Amour,  
 Elle hésite : elle craint, mais Vénus la rassure ;  
 Imprudente ! elle part : ô trop fatal augure !  
 Trois fois l'Etna mugit, et les bois gémissans.  
 Trois fois ont répété de lugubres accens ;  
 Mais elle n'entend point cette voix menaçante :  
 Vers les lieux dont l'aspect la ravit et l'enchaîne,  
 Elle suit Dionée, hélas ! et ne sait pas  
 Quel abîme effrayant est ouvert sur ses pas.

Par M. MICHAUD.

### LE PLAISIR ET LE BONHEUR. — DIXAIN.

NAIF encor, quand d'amour ce vint l'Âge,  
 Je rencontraï deux jumeaux sous l'ombrage :  
 L'un se nommait Bonheur, l'autre Plaisir.  
 Plaisir entre eux m'ordonna de choisir ;  
 Je le choisis : je ne vis pas son aile.  
 Il s'envola cet aimable infidèle !  
 Bonheur me dit : « Tu me reconnaîtras  
 » Une autre fois ; ton erreur est commune :  
 » Mais le Bonheur n'eut jamais de rancune ;  
 » Auprès d'Eglé tu me retrouveras. »

Par M. MILLEVOST.

### ENIGME.

Je vis dans le palais des rois  
 Et dans la plus humble chaumière ;  
 Je fus, dit-on, chanté par l'immortel Homère

H h 2

Que je déchirai mille fois ;  
 Je suis mordant de caractère :  
*Si depuis trois mille ans Homère respecté*  
*Est jeune encor de gloire et d'immortalité ,*  
 C'est que mes dents n'ont pu tout faire.



### LOGOGRIphe.

Avec ma tête  
 On me souhaite ;  
 Je suis objet d'ambition  
 Autant que de dévotion ;  
 Mais sans ma tête ,  
 Je suis la bête  
 Pour qui l'on a plus de mépris  
 Et que l'on offre à plus vil prix.  
 Avec ma tête ,  
 Un jour de fête ,  
 Pour me porter on ne me prend  
 Que la main couverte d'un gant ;  
 Mais sans ma tête ,  
 Ou je m'arrête  
 Ou bien je ralentis mes pas ,  
 Malgré les coups qu'on ne m'épargne pas.

S.....



### CHARADE.

DANS les champs mûrit mon premier ;  
 Mon second quelquefois renferme mon entier.

*Mots de l'ENIGME, du Logogriphe et de la CHARADE insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Ami*.

Le mot du Logogriphe est *Toison*, où l'on trouve *tor*, *son*, *aison*.  
 Celui de la Charade est *Dé-goût*.

## LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

## ( MÉLANGES. )

*Sur quelques pièces nouvelles du Théâtre français.*

L'USAGE qui s'est établi dans les journaux d'y rendre compte, non-seulement des pièces nouvelles, mais encore de toutes les représentations brillantes qui ont lieu sur nos grands théâtres, aurait acquis une influence utile sur l'art dramatique, si la critique avait mis moins de précipitation et plus d'impartialité dans ses jugemens. Il est certain que plus on étudie les chefs-d'œuvre de la scène française, plus on admire l'heureuse alliance de la raison et du génie, et plus on s'attache à ces règles éternelles, dont l'apparente rigueur est si féconde en beautés. Les acteurs mêmes ont quelque chose à gagner à ces discussions, souvent répétées: si, d'un côté, leur amour-propre est tourmenté par des observations plus fréquentes, de l'autre, leurs progrès sont mieux aperçus et leurs efforts plutôt récompensés: grâce à la surveillance incommode dont ils se plaignent, leur réputation suit de plus près la marche de leur talent; car c'est ici sur-tout que des opinions contraires ne sont pas toujours des contradictions. Tel s'irrite aujourd'hui vainement des reproches sévères qu'on lui adresse, qui, par des études mieux dirigées, obtiendrait bientôt des éloges mérités. Mais quoique la critique, fréquemment exercée, me paraisse utile même aux talents les plus reconnus, je doute qu'on gagne beaucoup à rappeler ses jugemens quatre ou cinq fois par semaine: la nature, le goût et les traditions, sont les bases constantes de l'art dramatique; les principes sont fonds; mais les conséquences ne sont pas infinies. Aussi j'admire sincèrement ces docteurs inépuisables qui, tous les jours, impriment une dissertation nouvelle sur des ouvrages qu'ils ont déjà commentés cent fois; qui prononcent sans scrupule et sans appel, du soir au lendemain, sur telle pièce qui souvent a coûté des années de travail; qui déterminent avec une précision mathématique les progrès qu'une jolie actrice a faits du samedi au dimanche; et qui toujours équitables, bienveillans et polis, n'ont jamais besoin de sophismes, de mensonges, ni même d'injures, pour ranimer l'attention paruse et la curiosité fatiguée de leurs lecteurs.

De tous nos professeurs le talent me confond,  
Et je ne conçois pas comment ces Messieurs font. MÉTR.

Environné de si redoutables adversaires, et peut-être découragé par leurs succès, le *Mercure de France*, le plus ancien de nos journaux littéraires, le seul où les ouvrages dramatiques aient eu pour juges des écrivains tels que Marmonet, Boissy, Champfort, Laharpe, etc. négligeait depuis quelques années cette partie brillante de la littérature française. En lui rendant son ancienne forme, on a voulu qu'il reprise ses anciennes attributions : on a pensé qu'un journal où seraient constamment défendues, sans faiblesse et sans humeur, toutes les saines doctrines, toutes les théories consacrées par les grands maîtres, aurait encore plus d'un genre d'intérêt, même celui de la nouveauté ; enfin, l'on a senti que s'il était difficile d'égaler les critiques illustres, qui donnaient autrefois au *Mercure de France* l'autorité de leurs noms et de leurs ouvrages, il était au moins possible de conserver leurs principes, de suivre leur exemple, et d'apporter quelque maturité dans ses opinions, sans les donner pour des jugemens. C'est ce que nous tâcherons de faire en rendant compte des dernières représentations du Théâtre français.

La nouveauté la plus remarquable dont il ait depuis long-temps enrichi son répertoire, est *Plaute ou la Comédie latine*, par M. L. Lemercier. On conçoit aisément que l'auteur d'*Agamemnon* qui, dans son meilleur ouvrage, parut inspiré par le génie, même d'Eschyle et de la tragédie antique, ait une prédilection secrète pour les Anciens ; et l'on sait qu'autant Euripide et Sophocle ont élevé la tragédie grecque, devenue par eux le modèle de Racine et de Voltaire, autant Plaute a illustré la *Comédie latine*, en la rendant digne d'être souvent imitée par Molière. A l'idée intéressante de mettre en action devant nos yeux ce poète célèbre, de nous peindre son esprit, son caractère et les mœurs de son temps, M. Lemercier a joint une intention plus morale et d'un ordre plus élevé ; il a voulu prouver dramatiquement qu'un homme de génie, dans l'indigence et dans l'infertune, pouvait encore exercer un ascendant marqué sur la richesse et sur le pouvoir. Ce projet fait autant d'honneur à son caractère, noble mélange de modestie et de fermeté, que l'exécution la plus heureuse en aurait fait à son talent. Mais il faut avouer que cette intention courageuse, qui, suivant les moyens du poète, aurait également pu produire une tragédie ou une comédie, est ici plutôt indiquée

que remplie ; car bien que *Plaute* soit toujours le principal personnage de la pièce , il n'exerce une véritable autorité que sur l'avare *Euchlion* ; et cette influence , il est bien loin de la devoir à son caractère : le hasard seul lui a fait apercevoir *Epidique* enlevant la cassette du vieillard , et cette découverte devient tout-à-coup le lien de l'intrigue et le ressort du dénouement.

Sous le rapport de l'art , on a pensé généralement que M. Lemercier lui faisait faire un pas rétrograde , en ramenant sur la scène ces fables romanesques , ces méprises continues , ces enfans enlevés , vendus , échangés par des pirates , et ces reconnaissances imprévues et forcées qui terminent presque toujours les comédies latines. Molire lui-même n'a pu se les faire pardonner , dans un chef-d'œuvre à l'abri de tout autre reproche. Il nous a d'ailleurs appris à mettre plus d'art , plus de vraisemblance , plus d'intérêt dans la conduite du drame , et sans doute M. Lemercier l'aurait imité , si son premier dessein n'avait été de nous montrer une comédie , parfaitement semblable à celles qu'on jouait devant les Scipions et les Césars. On ne peut nier qu'un spectacle pareil ne dut au moins piquer la curiosité. Mais combien de gens sont aujourd'hui plus savans et plus délicats que les Césars et les Scipions ! Ces gens-là trouvent fort mauvais qu'on ne parlât point sur le théâtre de Rome , au tems de *Plaute* , comme on a parlé sur le théâtre français au tems de Dorat et de Marivaux. D'autres juges , moins difficiles , n'ont blâmé , dans le nouvel ouvrage de M. Lemercier , que la marche embarrassée de l'action , quelques longueurs qu'on a fait disparaître après les premières représentations , et l'extrême inégalité d'un style , tantôt faible , dur et négligé , tantôt ferme , ingénieux et piquant. On pourrait aussi peut-être exiger un peu plus de gaieté dans une comédie qui porte le nom de *Plaute* : il y a dans celle-ci des traits fort vifs et des mots excellens , tels que celui de l'esclave *Epidique* , prêt à se pendre , qui , après avoir long-tems réfléchi sur le genre de mort assez honteux qu'il a choisi , s'écrie philosophiquement :

Mourons , sans vanité.....

Mais en général , le set répandu dans la pièce me paraît appartenir à la satire encore plus qu'à la comédie. Au total , si , dans le système d'un théâtre plus sévère et plus perfectionné que celui des latins , il y a loin de l'ouvrage de M. Lemercier à une bonne comédie , il n'en est pas moins infiniment supérieur à la plupart de ceux qu'on applaudit

depuis quelque tems , ouvrages qui , presque toujours , écrits et pensés par leurs auteurs avec les idées et les phrases d'autrui , n'ont ordinairement pour mérite que d'être grossièrement bizarres ou platement réguliers . M. Lemercier , qui n'aime pas à marcher sur les traces des autres , s'écarte aussi des routes connues avec une audace qui n'est pas toujours heureuse : mais du moins il montre de l'esprit , de la vigueur et de l'originalité : l'indépendance de son caractère se fait sentir jusques dans son style , et c'est un reproche qu'on est en droit de lui faire : j'aime que sa pensée soit libre et fière ; mais je voudrais que son expression fût toujours soumise aux lois du langage et aux leçons du goût .

Son ouvrage , déjà fort singulier en lui-même , offre encore une singularité remarquable dans la manière dont Talma joue le rôle de *Plaute* : cet acteur semble condamné par la nature au tourment de rendre avec une effrayante vérité les rôles empreints d'une sensibilité profonde et d'une noire mélancolie : il donne à toutes les passions violentes et concentrées une expression souvent terrible et quelquefois sublime . La tragédie moderne , celle sur-tout qui peint des mœurs galantes et chevaleresques , des sentiments généreux et doux paraît convenir beaucoup moins au caractère de son talent . On n'a donc pas été médiocrement surpris de lui voir jouer un personnage comique avec une légéreté , je dirais presque une grâce inimitable , si je pouvais oublier que dans la pièce , M<sup>me</sup> Mats est en scène avec lui .

Une autre comédie , d'extraction latine , et qui n'en est pas moins un modèle charmant d'esprit et de goût français , a interrompu les représentations de celle-ci , et certes , on ne pouvait pas faire supporter à l'ouvrage de M. Lemercier une comparaison plus redoutable . Les comédiens , à l'occasion de l'hommage rendu à la mémoire de Plaute , ont remis l'*Amphytrion* de Molière , où ce grand homme n'a pas dédaigné de suivre la marche et de s'approprier les traits les plus heureux du poète latin . Il est vrai qu'il a créé le rôle de *Cleanthis* , qui donne lieu à des scènes neuves et très-plaisantes ; qu'il a fait disparaître partout la licence du dialogue et les détails de mauvais goût si fréquens dans l'original ; et qu'il a doublé la force et le comique de la situation en la présentant sous des rapports absolument différens pour *Amphytrion* et pour *Alcmène* , pour *Sosie* et pour *Cleanthis* ; mais enfin , et c'est là sans doute une assez grande gloire pour Plaute , Molière ne l'a surpassé qu'en l'imitant . Regnard lui doit la fable , l'intrigue ,

les incidens, les saillies les plus piquantes de ses *Ménéchmes*; et la comédie latine vivra éternellement sur le théâtre français dans cette pièce si amusante, dans *Amphytrion*, et sur-tout dans l'*Avare*. Il était permis à M. Lemercier de croire qu'un champ si heureusement fécondé ne serait pas stérile pour lui. Au reste, j'ai peu de chose à dire des dernières représentations d'*Amphytrion*; le hasard qui, dans les coulisses comme dans le monde, dispose souvent des fortunes et de la renommée, a voulu que M<sup>me</sup> Volnais fût chargée du rôle d'*Alcmène*. Parmi tant de personnages dont cette jeune actrice peut rendre avec fidélité la grâce, la modestie et les sentimens, il est probable qu'elle n'aurait point choisi la mère d'Hercule: mais dans ce rôle, étranger à ses études et peu convenable à ses moyens, elle a montré du moins une intelligence sûre, une diction ferme, une décence parfaite, et qui mérite d'autant plus d'éloges, qu'elle est à fois très-difficile et très-nécessaire à conserver dans l'étrange situation où le déguisement de Jupiter... placé l'épouse d'*Amphytrion*: Damas joue ce général thébain avec beaucoup de chaleur; et Dazincour montre dans le rôle de *Sosie* toute la vigueur et la légèreté de sa jeunesse, éclairée par une longue expérience et par un excellent jugement.

On doit encore à cet acteur aimé du public des débuts qui dans ce moment excitent un intérêt assez vif. M<sup>me</sup> Rose Dupuis, en passant du théâtre de la rue de Thionville à celui de la porte Saint-Martin, n'avait rencontré ni le genre de son talent ni celui des succès qui semblent permis à son ambition: en peu de mois, les leçons de Dazincour l'ont mise à même de paraître sur le Théâtre-Français, et d'y faire applaudir, dans la tragédie et dans la comédie, des dispositions peu communes. Toute débutante, un peu jolie, est à peu près sûre d'un accueil flatteur: il n'est pas même sans exemple, dit-on, qu'une figure piquante ait suffi pour faire recevoir une jeune actrice: ainsi la beauté, la grâce, la fraîcheur, peuvent donner un état; mais le travail et l'étude peuvent seuls développer le talent. Malheureusement, celles qui ne doivent qu'à leur bonne fortune l'espèce de succès éphémère dont elles jouissent, sont accoutumées à s'occuper de leur art beaucoup moins que de leur état: espérons pour M<sup>me</sup> Rose un avenir différent: elle est jolie; sa taille est élevée, son organe doux et sonore: cependant jusqu'ici les journaux et le public ne l'ont point gâtée: il paraît même qu'elle trouvera dans sa carrière des obstacles

qui rendront ses études plus nécessaires et ses efforts plus constants. Ces contrariétés présumées sont un véritable bonheur pour elle. Il faut que le talent laisse à la médiocrité jalouse la honteuse ressource des suffrages qui se vendent et des applaudissements qui s'achètent ; il faut qu'il attende de lui-même et du temps une justice qu'on tarde rarement à lui rendre. M<sup>me</sup> Rose a joué successivement *Andromaque*, *Iphigénie*, *Isabelle* (dans *l'Ecole des Maris*) et *Agathe* (dans *les Folies amoureuses*) : dans aucun de ces rôles, elle n'a été parfaitement bien ; on ne devait ni l'attendre ni l'espérer ; mais dans tous, elle a fait applaudir une diction juste et sage qu'elle doit à son maître, et des moments de verve et d'inspiration qui n'appartiennent qu'à elle-même.

Nous ne terminerons pas cette revue du Théâtre français sans parler de *l'Assemblée de Famille*, comédie en cinq actes et en vers, jouée pour la première fois, à la fin du mois passé. Tout semble indiquer que le succès de cet ouvrage était assuré d'avance ; et d'après l'admiration prévoyante que le parterre montrait pour chaque hémistiche, avant même qu'il fut prononcé, je ne sais s'il eût été prudent d'observer, à la première représentation, que ni le ton, ni le genre de la pièce n'appartiennent à la bonne comédie. Il n'en est pas moins vrai que cet étalage fastueux de sensibilité, de morale, de vertu, de bienfaisance, d'humanité, qui revient presque à toutes les scènes, est le plus insipide de tous les moyens dramatiques pour surprendre la bienveillance des hommes rassemblés. Le mélodrame le plus vulgaire offre, dans ce genre, plus de maximes qu'il n'en faut pour ensler convenablement vingt tragédies philosophiques. Il était digne d'un auteur qui annonce de l'esprit, de la littérature et du goût, d'abandonner cette ressource bannale aux théâtres germaniques et aux échoppes du boulevard. Si son ouvrage n'avait pas été reçu plus favorablement que ne le furent autrefois le *Misanthrope* et les *Femmes savantes*, je me garderais bien d'affliger l'amour-propre d'un homme de mérite par des observations sévères ; mais dans ce tumulte d'applaudissements et d'éloges, d'autant plus fatigant pour la critique impartiale, qu'il peut égarer l'écrivain le plus sage et le plus modeste, il faut bien se résoudre à dire à M. Riboutet que sa pièce n'est point un chef-d'œuvre ; qu'il y a plus de franchise, de vérité, de verve et d'intentions comiques dans le petit acte des *Héritiers*, que dans les cinq actes de *l'Assemblée de Famille* ; qu'ici tous les personnages ressemblent trop ou trop

peu à des personnages depuis long-tems connus au théâtre ; que *Valère*, le jeune officier, n'est qu'une faible imitation de *Tom-Jones* et de toutes les copies qu'on a faites plus ou moins heureusement de cet admirable original ; qu'un fat intrigant et présomptueux comme *Valmont*, un homme d'affaires cupide et borné comme *Forlîs*, une jeune femme insensible et coquette comme *Araminte*, une petite fille insignifiante et boudeuse comme *Rosine*, sont des caractères qu'on a mis vingt fois sur la scène ; que la bonne *Thérèse*, et le vieux domestique, confident de son maître, sont un peu plus rares dans le monde que les valets bavards, menteurs, niais ou fripons, mais qu'on les a vus presqu'aussi souvent au théâtre ; enfin que l'oncle Blainvil, le personnage le plus important de la pièce, qui ressemble tantôt au *Bourru bienfaisant*, tantôt au capitaine des *Deux Frères*, devrait au moins avoir comme eux une conduite motivée et un caractère décidé. Quant à celui d'*Angélique*, j'avoue que le modèle est difficile à trouver dans la société : mais nous le voyons tous les jours sur la scène, et quand M<sup>le</sup> Mars ne serait pas chargée de ce rôle aimable, il serait encore facile d'y reconnaître la peinture fidelle de son talent. Je suis loin de reprocher à M. Riboutet d'avoir mis sous nos yeux des caractères connus ; mais au moins fallait-il les rajeunir, les rendre neufs et piquans par la manière de les mettre en action, et c'est précisément ce mérite qui manque à sa pièce. Une très-courte analyse suffira pour en indiquer la marche à nos lecteurs.

Le père d'*Angélique*, regardée comme un enfant naturel, est mort dans un voyage lointain. A-t-il fait un testament qui assure l'état de sa fille, ou son silence l'a-t-il laissée sans famille et sans fortune ? Ses parents, convaincus que le testament existe, se rassemblent autour d'elle, l'accablent de caresses, de flatteries, et tous les petits cousins, qui vécurent long-tems des bienfaits du père, sont aux pieds de la fille. Des doutes s'élèvent sur l'existence de l'acte ; la scène change ; on refuse à *Angélique* son nom et son état, à peine, sur une fortune immense, juge t-on convenable de lui garantir une pension de douze cents francs. Mais le frère du mort, espèce de philosophe, misanthrope par philanthropie, arrive au château qui rassemble tous les parents : il observe leur basse cupidité, leurs intrigues, les froids calculs de leur égoïsme. Il est témoin de la candeur, de la reconnaissance, de la soumission modeste d'*Angélique*, et du généreux dévouement de *Valère*. Il laisse alors

éclater son indignation , produit un écrit de son frère qui déclare son mariage avec la mère d'*Angélique* , rompt ainsi cette *assemblée de famille* , agitée par les plus viles passions , rend le bonheur à sa nièce , à son neveu , les unit ensemble , et se détermine à passer avec eux le reste de sa vie.

Il suffit de cette analyse rapide pour voir que l'auteur , dans cette peinture morale des vices de la société , devait prendre pour guide celui qui a creusé le plus profondément dans le cœur de l'homme : soit timidité , soit que la nature de son talent l'ait décidé sur le choix d'un modèle , il a préféré Lachaussée à Molière. D'autres répéteront ou démentiront peut-être , au gré de leurs affections particulières , ce qu'on a dit mille fois , ce qu'ils ont dit eux-mêmes sur la comédie larmoyante : quelque plaisir rappellera les sarcasmes de Piron sur les sermons du réverend père Lachaussée. Mais après tout , sans être égal à nos bons auteurs comiques , celui de *la Gouvernante* , de *Ménalide* , de *l'Ecole des Mères* , n'en a pas moins mérité d'avoir sa place parmi les grands écrivains dont les bustes décorent les foyers de la comédie française ; et nous serions fort heureux aujourd'hui que M. Riboutet nous rendît un genre de talent , avec lequel le sien me paraît avoir quelque ressemblance.

ESMÉNARD.

*LE DUC DE LAUZUN* , par M<sup>me</sup> WIMPFFFEN DE SARTORY. Seconde édition. A Paris , chez Maradan , libraire , rue des Grands-Augustins , n° 9.

IL ne faut point se lasser de répéter que le *roman historique* est un genre essentiellement faux et pernicieux ; que le propre de l'histoire étant d'être vraie , et celui du roman d'être imaginé , on ne peut fondre l'un dans l'autre deux genres de nature si contraire ; que le faux et le vrai , réunis dans un même ouvrage , loin de se prêter des secours et des charmes , ne font que se nuire et se corrompre mutuellement ; qu'à ce mélange l'histoire perd tout son crédit , tous ses droits à la confiance , puisqu'on a sans cesse à craindre de prendre pour elle la fiction , dont les erreurs s'unissent à ses vérités comme un alliage impur à un métal précieux , tandis que la fiction elle-même , aliénant une partie de sa liberté , perd nécessairement de sa grâce et

de son mérite, abandonne la gloire de créer des faits pour le triste honneur d'en dénaturer d'autres, et au lieu d'être l'Alcine de l'Arioste ou l'Armide du Tasse, à la veuve de qui s'élèvent des palais magnifiques et voluptueux, n'est plus que la Célano de Virgile dont la main souille et corrompt tous les mets qu'elle touche.

Les faiseurs ou plutôt les faiseuses de romans historiques s'appuyeraient vainement sur l'exemple de M<sup>me</sup> de la Fayette, qui, dans sa *Princesse de Clèves*, a introduit des personnages dont les noms appartiennent à l'histoire. Elle n'a pris à l'histoire que ces noms; encore est-il douteux qu'ils figurassent à l'époque qu'elle a choisie. Ceux qui les ont portés, à quelque époque que ce soit, n'ayant guères laissé d'autres traces de leur existence, elle s'est crue en droit de disposer de leurs titres, afin d'embellir d'un certain éclat réel les aventures fantastiques qu'elle imaginait. Elle n'a pu porter atteinte à la vérité *historique*, puisque celle-ci n'exista pas: elle en a simplement donné l'apparence à ce qui n'était qu'une pure fiction, et il en est résulté un plus grand plaisir pour le lecteur, sans qu'il en pût naître le moindre inconvenienc. Les amours de M. de Nemours et de M<sup>me</sup> de Clèves ne se sont placés dans la tête de personne comme un événement arrivé à la cour de Henri II; au lieu que les incidents fabuleux dont on a récemment embellis les amours de Louis XIV et de Mesdames de la Vallière et de Maintenon, ont très-bien pu s'introduire et se fixer comme anecdotes réelles dans la mémoire de beaucoup de lecteurs: il y a trop de vrai dans ces romans, pour que le mélange du faux n'y soit pas fort dangereux.

M<sup>me</sup> de Genlis, sur les traces déjà un peu effacées de M<sup>me</sup> de Lussan, s'est mise à composer des romans historiques. Les libraires ont assuré que c'étaient de fort bons ouvrages, et sur la foi d'un suffrage si décisif, plusieurs auteurs du même sexe se sont empressés d'en composer aussi. L'exemple était séduisant; sans avoir les connaissances qu'exige l'histoire, ni le degré d'imagination que demande le roman, on pouvait faire un livre qui fût l'un et l'autre à la fois, ou plutôt qui ne fût ni l'un ni l'autre, mais qui enfin trouvât ce que les

M<sup>me</sup> Wimpffen de Sartory n'a pas eu tort de compter sur des lecteurs. Son ouvrage , s'il en faut croire le titre, en est à sa seconde édition. On peut dire qu'elle est la plus exacte copiste de M<sup>me</sup> de Genlis; elle a poussé l'imitation jusqu'à choisir le même libraire. M<sup>me</sup> de Genlis a peint dans deux ouvrages différens Louis XIV prenant deux de ses sujettes, l'une pour maîtresse , et l'autre pour femme. M<sup>me</sup> W. de S. a peint une princesse royale prenant un cadet de Gascogne pour son mari; on voit que c'est à peu près le sujet de *M<sup>me</sup> de Maintenon* retourné. A l'instar de son illustre devancière , elle n'a pas manqué , toutes les fois qu'il lui arrivait d'employer l'histoire , de mettre au bas de la page : *Historique ou anecdote vraie*. Enfin , elle semble avoir affecté jusqu'aux idiotismes particuliers du style de M<sup>me</sup> de Genlis, tels que le mot *parfait* employé à tous les usages , *un goût parfait*, *un air parfait*, *une tournure parfaite*, *et je fus*, *tu fus*, *il fut*, *pour j'allai*, *tu allas*, *il alla*.

Je ne féliciterai pas M<sup>me</sup> W. de S. sur le choix de son héros : on ne pouvait guères en prendre un moins intéressant. Lauzun a laissé une sorte de célébrité qui s'est étendue jusqu'à nous; mais il la doit bien moins à quelques qualités brillantes mêlées de beaucoup de bizarries et de travers, qu'à l'extravagante passion de Mademoiselle qui offrit à l'Europe l'indécent spectacle d'une vieille fille , lasse de sa virginité, voulant à toute force un mari , et le prenant dans une classe que , par rapport à elle , on pouvait regarder comme très-inférieure. On conviendra que le héros d'une aventure si ridicule , ne peut pas manquer d'être un peu ridicule lui-même. On sait que le Roi , après avoir trop légèrement consenti à ce mariage , eut le tort plus grand peut-être de manquer à sa parole royale , et de punir par une longue détention les justes plaintes de Lauzun. On sait aussi que Mademoiselle n'obtint la liberté de son amant qu'en se dépouillant d'une grande partie de ses immenses biens en faveur du duc du Maine , enfant

naturel du Roi , et que Lauzun , avec qui elle s'était mariée secrètement , lui fit expier par les plus mauvais traitemens toutes les folies qu'elle avait faites pour lui. On assure qu'il poussa l'ingratitude et l'insolence jusqu'à lui dire un jour : *Louise d'Orléans , ôtez-moi mes bottes* , et qu'il punit d'un coup de ces mêmes bottes le refus qu'elle faisait de les lui tirer. Ce n'était plus le tems où montrant une grande place vide à côté d'elle dans son lit , elle disait , en pleurant , à M<sup>me</sup> de Sévigné : *Il serait pourtant là*. Lauzun , époux honteux quoique secret d'une vieille femme , qui s'était avilie et ruinée pour lui , n'éprouva plus que du dégoût , et s'arrangea si bien que lui-même n'inspira plus que de la crainte et de l'aversion ; ils se quittèrent un beau jour pour ne plus se revoir de leur vie. Lauzun , devenu veuf et en même tems vieux , se remaria à une jeune femme , la fit fort enrager , et poussa assez loin sa carrière pour pouvoir dresser son cousin Rioms , amant de M<sup>me</sup> de Berry , dans l'art de se faire aimer des princesses , lequel n'était , selon lui , que l'art de les maltraiter et de les insulter beaucoup. Un pareil garnement ne devait pas inspirer assez d'intérêt à une femme , pour qu'elle prît la peine d'embellir le récit de ses aventures ; ou bien il faudrait supposer que les mauvais sujets , tant soit peu brutaux et insolens , ont le droit de plaire , non-seulement aux princesses , mais à toutes les autres femmes titrées ou non titrées. Pour moi , je n'en crois rien. M<sup>me</sup> W. de S. voulait faire un roman , un roman historique , et quand les meilleurs sujets sont pris , on se jette sur ce qui reste. L'homme qu'une grande princesse ne dédaigna pas de prendre pour maître de sa personne et de ses biens , ne parut pas indigne à M<sup>me</sup> Wimpffen d'être le sujet d'un roman en deux volumes. C'en était un tout fait que son histoire. M<sup>me</sup> Wimpffen se plaint de ce qu'une vie aussi féconde en événemens que celle du duc de Lauzun , n'a pas été écrite par un écrivain de son siècle ; elle était cependant écrite , cette vie , et M<sup>me</sup> Wimpffen le sait mieux qu'un autre ; elle est toute entière dans les *Mémoires de Mademoiselle* , que cette dame ne désigne seulement pas , mais où elle a pris en entier ce qu'elle appelle son

roman. Mademoiselle qui a écrit huit gros volumes de bavardage, où parmi des détails fastidieux d'étiquette et de cérémonial, se trouvent quelques petits faits bons à connaître, Mademoiselle n'a pas manqué de s'étendre fort longuement et à vingt reprises différentes sur les actions et les qualités de l'homme dont elle était affolée; et ce qu'elle en a dit, M<sup>me</sup> W. de S. le redit, sans autre changement que celui du style et de quelques circonstances indifférentes, sans autre addition que celle d'un petit nombre d'événemens empruntés à d'autres historiens ou imaginés par elle. On trouve dans les *Mémoires de Saint-Simon* trente-six pages consacrées à Lauzun, et c'est en vérité bien assez pour un personnage de cette étoffe. M<sup>me</sup> W. de S. en a fait son profit, comme de raison, et pour cette fois elle avoue la dette; mais, à l'en croire, ni Saint-Simon ni les autres n'en ont dit assez sur Lauzun, et c'est pour suppléer à cette insuffisance de l'histoire, qu'elle a pris le parti de composer un roman : ce serait un dédommagement d'une espèce singulière; au reste, comme je l'ai dit, nous n'avions déjà que trop de détails sur l'amant de Mademoiselle : sa folle maîtresse ne nous les avait point épargnés; la question se réduit donc à savoir si M<sup>me</sup> Wimpffen qui n'en a rien dit, a bien fait de les aller prendre dans ses *Mémoires*, pour en former un ouvrage à part. Il est douteux qu'ils gagnent au déplacement, et mon avis est qu'ils n'en valaient pas les frais. M<sup>me</sup> W. en a fait très-peu en imagination, et sans doute elle en a fait trop encore. Quelques pages de moins, ce serait une histoire véritable que son livre; et ces quelques pages de plus en font un roman d'un mauvais genre, où l'on semble avoir pillé l'histoire au profit de la fiction, et altéré des faits dans l'impuissance de créer des fables. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est écrit avec assez de naturel et d'agrément; on ne le dévore pas, mais on l'achève, et s'il ne mérite pas de prendre place dans les bibliothèques, il a au moins des droits à être souvent demandé dans les cabinets de lecture.

AUGER.

*ELEGIES*

**ELÉGIES DE TIBULLE**, traduites en vers, par C. L. MOLLEVAUT. Seconde édition. A Paris, à l'imprimerie de Fain et compagnie, rue Saint-Hyacinthe, n° 25; et chez Debray, libraire, rue Saint-Honoré, barrière des Sergens.

UNE traduction en vers de Tibulle manquait à notre littérature. Bertin avait emprunté au poète latin quelques passages, qui, heureusement appropriés aux mœurs françaises et rendus avec une liberté tout-à-fait originale, ne sont pas le moindre ornement de ses Elégies. Le président Dupaty avait inséré dans ses *Lettres sur l'Italie* la traduction de deux Elégies de Tibulle, en annonçant qu'elles étaient tirées d'une traduction entière de ce poète; mais cette traduction n'a point paru, et il n'y a guères lieu de s'en affliger, si l'on en juge par les deux échantillons que l'auteur nous en a donné. Ils sont dans ce faux genre de l'*imitation libre*, si fort en vogue à l'époque où Dupaty écrivait, genre bâtarde qui n'est ni original, ni traduction, manque à la fois du mérite de l'invention et de celui de la difficulté vaincue, mais où les versificateurs médiocres et vains se complaisaient, parce qu'ils croyaient faire tout ensemble preuve de savoir en interprétant un auteur ancien, et preuve de goût en n'exprimant pas toutes ses pensées et toutes ses images: ils prouvaient seulement leur paresse et sur-tout leur impuissance. M. de Laharpe qu'on ne peut, avec justice, accuser de ces deux défauts, a imité aussi plutôt que traduit la première Elégie de Tibulle; mais du moins il a conservé toutes les idées de l'original, ses tourz, ses mouvements, et l'esprit de sa composition: il n'a sacrifié que l'exactitude littérale, c'est-à-dire, celle qui se pique de rendre toutes les expressions, et de les rendre en termes aussi équivalens que le génie différent des deux langues peut le permettre.

M. Mollevaut, dans sa traduction complète, s'est attaché bien davantage à cette sorte de fidélité. Elle coûte beaucoup plus de travail à l'écrivain qu'elle ne

lui rapporte de gloire ; mais elle est , en quelque sorte , une affaire de conscience littéraire ; et l'on sait qu'en tout il faut s'attendre à ne trouver que dans sa conscience le prix des sacrifices qu'on a faits pour elle. Quelques amis des lettres latines , comparant soigneusement votre version avec le texte qu'à lui fait face , vous sauront gré de quelques traits d'heureuse exactitude dont ils sentiront toute la difficulté , et ce sentiment les disposera à l'indulgence pour ceux où vous n'avez pas eu le même bonheur ; ils iront même , dans l'état de préoccupation où les tient la connaissance de l'original , jusqu'à ne pas apercevoir et peut-être jusqu'à goûter de purs latinismes qui les auraient blessés dans un ouvrage de votre création. Mais de tels juges sont rares , et quel auteur consentirait à n'écrire que pour un aussi petit nombre ? Il faut écrire pour les gens de goût , pour les gens du monde ; il faut écrire pour les femmes , sur-tout lorsqu'on traduit Tibulle ; et tous ces lecteurs-là , sur la foi d'un nom tant célébré , voudront trouver dans vos vers cette exquise délicatesse de sentimens et d'expressions , ce coloris brillant , cette douce mélodie , et cette aimable facilité qui les ont si souvent charmés dans les vers de Berlin ou de Parny. A moins de cela , Tibulle et son traducteur passeront pour deux pédans , qui n'ont jamais su que le latin. J'ignore ce qui en était à l'égard de Tibulle ; mais quant à M. Mollevaut , le reproche serait injuste. S'il sait fort bien le latin , il sait aussi fort bien le français ; et ces deux mérites presque aussi rares aujourd'hui l'un que l'autre , se trouvent , pour ainsi dire , fondus avec beaucoup d'art dans sa traduction de Tibulle.

La première édition en a paru , il y a deux ans : je me chargeai alors d'en rendre compte dans un journal ( la *Revue* ) ; aux éloges que me sembla mériter en général le talent de l'auteur , je mêlai un grand nombre d'observations critiques qui me semblèrent également fondées. Il faut que l'auteur aussi les ait trouvées telles , puisqu'il a fait droit à toutes dans son nouveau travail. Je ne dis pas ceci pour m'applaudir de mon goût , à la sûreté duquel je suis fort éloigné de croire ; je ne veux que faire honneur à M. Mollevaut , de son

bon esprit et de sa rare docilité : c'est un faible mérite que de remarquer avec justesse les fautes d'autrui ; c'en est un bien grand que de reconnaître les siennes, de les avouer et sur-tout de les corriger. Ce n'est pas seulement l'amour propre , c'est souvent aussi la paresse qui résiste à la censure ; et ces deux ennemis-là sont bien difficiles à vaincre quand ils sont ligués.

M. Mollevaut a donné une grande preuve de modestie et de courage ; ce ne serait pas assez de dire qu'il a corrigé dans son ouvrage tout ce que les autres et lui-même y ont trouvé de défectueux ; il a réellement refait sa traduction d'un bout à l'autre , ne conservant , de la première leçon , que les passages qu'il lui aurait été impossible de remplacer avantageusement ; encore dans ces mêmes passages a-t-il fait de nombreuses corrections de détails qui en augmentent beaucoup le mérite. Le latinisme était le principal défaut de sa première manière ; il s'y joignait quelquefois un peu de prosaïsme, de pesanteur et de diffusion : sa diction cette fois est plus ferme, plus concise, plus poétique , sur-tout elle est plus *française* ( j'entends parler ici du génie et non de la grammaire de nqtre langue ). M. Mollevaut, par les efforts souvent heureux qu'il a faits pour atteindre à la précision de son modèle , est tombé , sans peut-être s'en apercevoir , dans un inconvenient réel , mais excusable , puisqu'il résulte d'un avantage , et par là se trouve naturellement racheté. Le mètre , employé par les élégiaques latins , était , comme on sait , un mélange alternatif du vers de six pieds et du vers de cinq. Le sens de la phrase ou des membres de phrase devait s'arrêter à la fin du pentamètre , sans enjambement sur l'hexamètre suivant , d'où résultait une suite continue de distiques. M. Mollevaut s'attachant en général à ne pas donner à son idée plus d'étendue que ne l'a fait Tibulle , la renferme très-souvent , comme lui , dans deux vers ; et lorsque ces deux vers se trouvent être de même rime , ils forment un distique français qui est indéfiniment suivi d'autres distiques dont la série n'est interrompue que lorsque le traducteur peut comprendre , en un seul vers , deux vers du poète latin , ou est obligé

d'étendre ceux-ci dans trois des siens. Il aurait peut-être fallu que M. Mollevaut songeât plus souvent à croiser les rimes de ses distiques ; il en eût par-là sauvé jusqu'à certain point la monotonie.

Un ouvrage aussi considérable, aussi difficile qu'une traduction de Tibulle, ne peut être porté tout de suite à sa perfection. On sait par combien d'éditions consécutives, les *Georgiques* de M. Delille, ce chef-d'œuvre des traductions en vers, ont passé pour arriver au degré de pureté, d'élégance et de véritable fidélité où nous les voyons aujourd'hui. Ce n'est qu'au même prix, par les mêmes efforts, que M. Mollevaut pourrait atteindre à la même gloire. M. Delille a dû beaucoup (il en a fait lui-même l'aveu) aux observations de la critique, même de cette critique malveillante que la haine éclairait encore plus que le goût ; je ne souhaite pas que le talent de M. Mollevaut passe par toutes ces épreuves, si profitables qu'elles puissent être. Je crois qu'on peut obtenir la vérité à des conditions plus douces, et que des critiques sans injures ont aussi leur utilité : j'en vais encore hasarder quelques-unes de cette espèce sur l'ouvrage de M. Mollevaut.

Le poète s'adressant à Isis., lui dit :

Toi, dont le temple anguste et les nombreux tablettes  
Attestent le pouvoir qui dompte tous les maux.

Ce dernier hémistiche se rattache mal à la phrase, dont il rend la construction incorrecte et même barbare.

*La Gloire ouvre aux mortels plus d'un chemin fameux ;  
La mienne est d'accueillir les amans malheureux.*

Dans le premier vers la *Gloire* est personnifiée ; dans le second elle n'est plus qu'un être abstrait, métaphysique : le sens du mot est tout à fait différent ; il ne peut donc pas être remplacé dans le second vers par un nom qui ne le représente pas réellement : c'est un abus de termes.

Tibulle, vantant les jouissances de la vie grise, parle du bain dans lequel le laboureur fatigué sei délassé la soir : *et calidam fessa comparat uero aquam.* M. Mollevaut traduit ainsi :

L'épouse apprête un bain qui soulage ses maux.

Il n'est point question là de *maux*, mais de fatigue. Cette idée de *maux* est manifestement contraire à la pensée de Tibulle, qui voulait peindre un sort digne d'envie.

Voici un autre passage où les couleurs de l'original sont plus mal à propos encore rembrunies et outrées. Tibulle dit à Némésis qu'il se trouverait heureux de cultiver lui-même les champs qu'elle habiterait avec lui, et qu'il ne se plaindrait pas que le soleil desséchât ses membres ou que le manche de la charrue lui fit venir des ampoules aux mains. Il embellit ainsi par la poésie ces idées peu gracieuses en elles-mêmes :

*Nec quererer, quod sol graciles extaret artus,  
Læderet aut teneras pastula typta manus.*

M. Mollevaut, que notre goût plus dédaigneux obligeait à plus de délicatesse encore dans l'expression, a fait une peinture presque hideuse. *Oui*, dit-il,

*Oui, je verrais alors, sans plainte et sans regret ;  
Mes membres desséchés par la chaleur ardente,  
Mes deux mains qu'ouvrirait une tumeur mordante.*

Voilà ce qu'on appelle vulgairement une *cloche*, presque transformée en un ulcère rongeur.

Ce sont-là les fautes les plus graves que j'aie remarquées dans l'ouvrage ; les autres sont de légères imprécisions de termes que l'auteur remarquera lui-même en se relisant avec soin et qu'il corrigera sans peine. Quelques passages aussi manquent d'élegance, quelquefois de netteté, et demandent à être remaniés. Il en est tel où je préférerais la première leçon à la seconde ; j'engage M. Mollevaut à revoir ses variantes : il y trouvera des choses qui méritent d'être rétablies.

Je vais citer un passage de la 2<sup>e</sup>. Elégie du livre 1<sup>er</sup>, pour justifier les éloges que j'ai adressés à M. Mollevaut, et lui en procurer d'autres qui seront plus flatteurs encore.

*Toi, brave, ma Délié, un tyran qui t'outrage ;  
Il faut oser : Vénus seconde le courage.  
Vénus guide l'armant, lorsque, seul et sans bras,  
Il tente un seuil nouveau dans l'ombre de la nuit ;  
Instruite par Vénus, l'amante officieuse  
Fait tourner sans effort la clef silencieuse ;*

## MERCURE DE FRANCE,

De sa couche brûlante échappée en secret,  
Glisse d'un pied léger sur un parquet discret,  
Et près de son jaloux, sa mnette éloquence  
Fait parler le regard et même le silence.

La nuit sombre, le froid, les feux de la tempête,  
Les torrens orageux qui fondent sur ma tête,  
Rien ne glace mon cœur, rien n'arrête mes pas ;  
Dis un mot, ma Délie, et je suis dans tes bras.  
Ta porte à nos désirs ne sera point rebelle ;  
Et j'entends le doux son de ton doigt qnt m'appelle.  
O mortels ! gardez-vous d'épier mes desseins ;  
La discrète Vénus veut cacher ses larcins.  
Gardez de m'affrayer par un bruit téméraire,  
Ne cherchez point mon nom, détournez la lumière.  
Et toi, jeune imprudent, toi qui m'as reconnu,  
Jure par tous les dieux que tu ne m'as point vu,  
Ou tu sauras bientôt que Vénus furieuse  
Naquit un jour du sang et de l'onide orageuse.

Cette traduction est d'une rare fidélité ; et si je ne m'abuse, l'exactitude n'a rien coûté ici à l'élégance. Les gens de goût décideront si l'auteur a eu tort ou raison de rendre littéralement le *nova limina tentat*, *il tente un seuil nouveau*, et si lorsqu'on traduit un poète latin en vers, ce n'est pas le cas plus que jamais d'enrichir notre langue d'une nouvelle expression à la fois précise, claire et énergique. A.

---

*ESSAIS SUR LES CYNÉGÉTIQUES FRANÇAISES, suivies de poésies fugitives.* — Paris, 1808.

Il n'y a pas un seul métier, pas un art qu'il ne parût ridicule d'exercer, si l'on ne prouvait pas que l'on en connaît au moins les premiers élémens. Le musicien, par exemple, n'osera pas composer de la musique, s'il ne sait pas la gamme, et s'il ignore combien il y a de modulations majeures et mineures. Mais dans la poésie, qui cependant est le premier des arts, c'est bien autre chose. Vous rêvez une belle nuit que vous êtes poète. Vous n'avez jamais appris la grammaire française ; vous ne savez pas l'orthographe ;

quant au latin , vous n'en avez pas même entendu parler , sur-tout si vous n'avez que vingt-deux à vingt-quatre ans , car , depuis quinze , il n'y a pas eu d'éducation en France , et l'instruction ne fait que d'y renaître . N'importe , écrivez en vers , même sans en savoir la mesure , sans avoir appris quels sont les cas où une voyelle s'aspire ou ne s'aspire pas devant une autre , et vous trouverez , peut-être plus facilement que qui que ce soit , des oisifs qui vous liront , et des journaux qui feront votre éloge .

Marcus-Aurélius-Olympius Némésianus , qu'il ne faut pas confondre avec un autre auteur du même nom qui a fait un poème sur la chasse au vol , dont il nous reste quelques fragmens , composa des Bucoliques dont la latinité rappelle quelquefois l'élégante simplicité de celles de Virgile : ce qui était alors un mérite rare , puisqu'il écrivait sous le règne de Carin et de Numérien . Il a composé aussi un poème sur la chasse qu'il appelle *Cynégéticon* , et qui n'est pas non plus sans beautés . Il se recommande d'ailleurs à la postérité par l'amitié qui l'unît à Calpurnius , et qui fut si vive et si durable que les commentateurs ont souvent attribué à l'un les ouvrages de l'autre . Quoi qu'il en soit , l'auteur du poème que nous annonçons l'intitule les *Cynégétiques françaises* . Mais il aurait dû , avant de le composer , étudier sa langue , et s'initier au moins dans les premiers secrets de la versification française , qui n'en sont plus même pour ceux qui n'ont pas fait encore de grands progrès dans cet art . Ce poème est dédié à M. Delille , et voici comme l'auteur s'exprime en lui parlant :

Je n'ai point , comme toi , guidé par Apollon  
*A prétendre aux lauriers de l'antique vallon :*  
 Mais j'aime , comme toi , les champs et les bocages ,  
 Les agrestes forêts et leurs ombres sauvages .  
 Là de Diane et d'Alcide exerçant les travaux ,  
 Je goûte chaque jour mille plaisirs nouveaux .

Nous ne ferons pas remarquer cette tournure prosaïque , je n'ai point comme toi à prétendre aux lauriers : mais comment se fait-il que l'auteur ait besoin qu'on lui apprenne que Diane est un mot de trois syl-

labes. Ceci au reste aurait pu être une simple inadvertance, mais l'auteur continue :

Vous amant de *Diane*, et de ses jeux divers,  
 Mes amis, je vous dois l'hommage de mes vers,  
 Et lorsque mon sujet me transporte et m'enchanté,  
 Sur mon rustique luth c'est pour vous que je chante ;  
 Et simple dans mes vers, sur de légers pipeaux,  
 Je célèbre vos jeux et chante vos travaux.  
 Profanes, loin d'ici, modernes sybarites,  
 Qui plus fâts que \*\*, et chasseurs parasites,  
 Faibles, sortant des bras d'une vile maîtresse,  
 Apportez dans nos chants votre honteuse mollesse.

Ici l'auteur restitue au mot *Diane* la syllabe qu'il lui avait ôtée, mais dans le dernier vers de ce morceau, il n'aspire pas une voyelle qui devrait l'être. Poursuivons.

Dans leur brillante cour étonnant l'étranger  
*D'une honteuse mollesse ils bravent le danger.*

#### Même faute que la précédente.

Lors donc, que dans leur cours, les diverses saisons  
 Auront jauni vos blés, et mûri vos moissons ;  
 Lorsque les yeux en pleurs, Cérès, Flore et Pomone  
 Abandonnent vos champs aux rigueurs de l'automne ;  
 Que l'heureux moissonneur termine ses travaux,  
 Et regagne en chantant ses paisibles hameaux ;  
 De cet heureux moment, aux sons de la *musette*,  
 Par-tout autour de vous on célèbre la fête.

Ces vers, quoique d'une tournure commune, ne sont pas mal faits : mais qui jamais a cru que *musette* pouvait rimer avec *fête* ?

Que le chasseur aux champs devance le soleil ;  
 Que sa légère armure offre un simple appareil ;  
 Qu'il ait, guerrier prudent, impétueux, agile,  
 L'adresse d'Adonis, et la force d'Achille ;  
 Qu'un rapide torrent n'arrête point ses pas ;  
 Qu'il sache dans ses jeux affronter le trépas ;  
 Que l'injure des tems, les glaces, les tempêtes ,  
 Ne retardent jamais ses rapides conquêtes ;  
 Et qu'au sein des forêts\*, suivi d'un fidèle chien ,  
 Il marche avec courage et ne redoute rien.

Comment ignore-t-on que le mot *fidèle* a trois syllabes

labes, et qu'il n'est pas permis de retrancher l'e muet qui le termine ?

Sur le poing du chasseur, j'aime à voir dans ses jeux  
Paraitre et s'élever un faucon généreux ;  
J'aime à voir la fierté d'un courageux lannier,  
J'aime à voir ses yeux vifs, son front mâle et guerrier.

Et nous, nous n'aimons pas à voir qu'on ne sait pas même qu'il est défendu de mettre quatre rimes masculines de suite, sans qu'une rime féminine les sépare. Ces fautes prises au hasard dans ce pré tendu poème qui ne mérite pas d'analyse, prouvent que l'auteur ignore les premières règles de sa langue et de la versification française. Comment se fait-il que ses amis, à qui sans doute il a lu son ouvrage, ne l'aient pas averti de ces fautes qui sautent aux yeux ? En vérité cela est honteux pour le siècle où nous vivons. Il est tems de dénoncer de pareils abus à la risée publique, afin que l'art, qui n'est déjà que trop attaqué, même par ceux qui devraient être intéressés à le défendre, ne tombe pas entre les mains des manœuvres. Que deviendrons-nous, bon dieu ! si l'on se fait imprimer, lorsqu'on ne sait pas même écrire correctement ? et nous prenons ce mot dans son sens physique. Si nous mettons dans nos observations une franchise un peu dure, c'est que nous sommes indignés qu'un homme qui ne paraît pas manquer de dispositions naturelles pour la poésie, les fasse avorter, faute de travail et d'études, et qu'il n'ait pas le bon esprit de s'entourer de personnes sincères qui lui révèlent tout ce qui lui manque pour réussir dans le plus difficile des arts.

M.

### *ELOGE DE CHRÉTIEN-GUILLAUME LAMOIGNON-MALESHERBES*, ancien ministre d'Etat; par PIERRE CHAS. Avec cette épigraphe :

Qui connaît tes vertus, pour toujours est en deuil ;  
La tendre humanité gémit sur ton cercueil.

A Paris, chez Bossange, Masson et Besson. — 1808.

Si les honneurs du panégyrique n'étaient réservés qu'à ces hommes seulement qui, par leurs vertus émi-

nentes ou leurs rares talens , les auraient justement mérités , la tâche des panégyristes serait plus noble et plus facile , les éloges moins communs et moins décrédités. Mais les titres , les dignités ; les emplois , le privilége bien ou mal acquis d'appartenir à un corps savant ou littéraire , suffisent pour donner le droit d'être loué après sa mort , et dès-lors ce qui serait une distinction cesse presque d'en être une ; où l'on cherche une institution grande et utile , 'on ne trouve plus qu'un usage vain , souvent ridicule , et , je l'oserai dire , par fois blâmable.

Cette réflexion suggérée par l'éloge de tant de personnages qu'on aurait dû laisser descendre et dormir obscurément dans la tombe , n'est point applicable à celui que vient de publier M. Chas. Il n'est pas un Français , au contraire , qui ne puisse lui envier le digne emploi qu'il a fait de son talent en célébrant la mémoire d'un magistrat aussi recommandable par ses vertus que par ses lumières , du sage et infortuné Malesherbes. Examinons son discours.

L'exorde établit une distinction entre l'homme dépourvu de mérite qui ne doit qu'au *raffinement de l'intrigue* le poste éminent qu'il occupe dans l'Etat , et l'homme de bien que des talens distingués appellent à des fonctions supérieures.... L'un meurt sans emporter ni le souvenir d'une bonne action , ni les regrets de ses concitoyens ; l'autre , en mourant , laisse un nom cherri de ses contemporains , et peut compter même sur l'hommage de la postérité. « Tel fut , s'écrie l'orateur , après avoir tracé ce dernier portrait , l'homme célèbre dont l'éloge m'occupe aujourd'hui. Mais que dis-je ? ai-je pu me flatter d'élever ma pensée à la hauteur de mon sujet ? Ombre illustre , pardonne , si j'ose le traiter sans avoir le talent que le ciel met en réserve pour ceux qui , comme toi , sont destinés à faire époque dans leur siècle , etc. » Il ne manque à cet exorde heureusement imaginé , qu'un style qui , sans en bannir la simplicité , soit plus élégant et plus oratoire. M. Chas le termine en sollicitant l'indulgence de ses concitoyens , et entre en matière . . .

Chrétien-Guillaume Lamoignon-Malesherbes , eut

l'avantage d'appartenir à une famille illustrée par une longue suite de services rendus à la monarchie. Il était fils de Guillaume de Lamoignon, président de la Cour des Aides, et ensuite chancelier de France. Dès qu'il eut fini ses premières études qui embrassèrent la jurisprudence, l'histoire et l'économie politique, son père le fit nommer substitut du procureur-général. Les succès les plus éclatans signalèrent ses premiers pas : plus d'une fois, le Parlement assemblé fut entraîné par le charme de son éloquence et par la force de ses raisonnemens. Il avait été pourvu d'une charge de conseiller, lorsque, peu d'années après, il obtint la survivance de son père dans la place de premier président à la Cour des Aides.

C'est dans l'exercice de ces honorables et importantes fonctions que se montrèrent de la manière la plus éclatante la rigidité des principes de Malesherbes, l'indépendance et la fermeté de son caractère, sa probité inflexible, son zèle ardent pour le bien public, et le talent peu commun qu'il avait reçu de la nature comme orateur et comme écrivain.

La situation de la France, au moment où il succédait à son père, ne présentait rien que d'alarmant. Le trésor public était épuisé, l'Etat sans ressources et le peuple écrasé d'impôts. Qu'opposera Malesherbes à ces circonstances difficiles ? le courage que donne la vertu. Une déclaration du roi (Louis XV) ordonne la perception d'un vingtième net d'industrie sur les commerçans, et des agents subalternes sont chargés d'évaluer les facultés des individus soumis à cette taxe désastreuse ; Malesherbes court à Versailles, et y plaide avec chaleur la cause des opprimés. Des tribunaux d'exceptions sont créés pour détruire la contrebande, et des abus sanglans sont la suite inévitable de cette irrégulière institution. Fidèle au devoir qu'il s'est imposé d'être l'appui du faible, Malesherbes reparait devant le monarque et lui adresse les remontrances les plus énergiques. Eloquence et courage inutiles !

Les profusions de la Cour multipliaient de jour en jour les besoins, et les impôts les plus onéreux ne pouvaient y suffire; aussi vit-on bientôt paraître un édit

qui ordonnait la perception d'une subvention générale. Le Conseil du Roi craignant sans doute la résistance et l'opposition de la Cour des Aides , la convoque extraordinairement. Elle s'assemble , et un prince du sang , escorté d'une garde nombreuse , vient lui enjoindre d'enregister l'édit même avant qu'elle ait pu en prendre connaissance. L'appareil de la force et l'abus du pouvoir n'intimident point Malesherbes : « La vérité , dit-il au prince , est donc bien redoutable puisqu'on fait tant d'efforts pour l'empêcher de parvenir au pied du trône. »

M. Chas nous montre ainsi le magistrat qu'il célèbre , défendant toujours les intérêts du peuple et toujours s'opposant aux vexations des agens du fisc. Ceux-ci , après avoir inhumainement dépouillé de malheureux cultivateurs , les ont-ils chargés de fers , Malesherbes essuie les larmes de leurs victimes , et vœut qu'ils soient livrés à la rigueur des lois ; mais l'action des lois est suspendue par la protection qu'une favorite accorde aux coupables. Malesherbes croit de son devoir d'éclairer le Roi sur un abus d'autorité qui compromet le trône lui-même. Le Roi s'obstine à fermer les yeux. Une circonstance du moins se présente où l'inflexible magistrat pourra tirer une noble vengeance de cette faveur que la Cour ne rougit pas d'accorder à ceux que poursuit la justice. L'auteur d'un libelle injurieux pour la magistrature , a été condamné , il obtient des lettres de grâce , et il est enjoint à la Cour des Aides de les entériner. Le coupable comparaît ; il est à genoux ; et Malesherbes lui adresse ces mots remarquables : « Le Roi vous accorde des lettres de grâce ; la Cour les entérine. Retirez-vous : la peine vous est remise , mais le crime vous reste. » La Cour , à la vérité , se vengea à son tour du magistrat. Et comment ? le croira-t-on ? en décorant le coupable du cordon de Saint-Michel. Conduite inconcevable , qui fournit à l'orateur ces justes et sages réflexions. « Prodiguer ainsi la faveur à celui dont la loi demandait le châtiment , c'était de la part du souverain exposer sa vertu à rougir de se voir confondue avec le vice. Les récompenses furent , dans tous les tems , le mobile des grandes actions ; mais si le

mérite est réduit à disputer à l'intrigue une faveur à laquelle il a seul le droit de prétendre ; si des hommes corrompus et avilis viennent à bout de l'obtenir , on voit bientôt s'anéantir cet amour de la gloire , cette noble emulation qui enfante les prodiges ; plus d'héroïsme dans les armées ; plus de chefs-d'œuvre dans les arts ; plus d'inventions utiles ; tout languit enfin dans l'Etat , et rien ne saurait arrêter les progrès de sa décadence. Rome se vit la maîtresse du monde tant qu'elle sut décerner les honneurs à ceux qui avaient bien mérité de la patrie ; mais lorsque la bassesse et la corruption furent des titres légitimes pour envahir les dignités , Rome perdit son ancienne splendeur , et ce colosse imposant , devant qui s'inclinaient tant de nations subjuguées , couvrit bientôt la terre de ses débris. »

M. Chas quitte un instant l'homme public pour nous montrer l'homme privé. Malesherbes , sous le premier aspect , commandait l'estime et la vénération ; sous le second , il inspire l'intérêt et la bienveillance. « Il ne consume pas son loisir dans les vains amusemens de son siècle. Il laisse à sa raison le soin de régler ses plaisirs. Son goût pour la littérature lui procure des jouissances que les regrets n'empoisonnent jamais. Il fait ses délices des auteurs classiques du siècle d'Auguste ; mais les chefs-d'œuvre dont la France s'honore , n'en sont pas moins l'objet constant de ses méditations ; et il parle de nos bons écrivains avec l'enthousiasme d'un connaisseur en état de les apprécier. » Son mérite littéraire lui ouvrit successivement les portes de l'Académie des sciences , de l'Académie des belles-lettres , et de l'Académie française.

Son père ayant été élevé à la dignité de chancelier , lui confia la direction de la librairie ; dans cette espèce de ministère , il contribua de tout son pouvoir au perfectionnement des connaissances humaines ; heureux de s'entourer de gens de lettres , il parlait à chacun son langage ; il les encourageait , les aidait de ses conseils ; il donnait , en quelque sorte , la première impulsion à leur génie par les idées qu'il leur communiquait et qu'ils savaient mettre à profit ; ce qui lui

faisait dire: « J'aime à voir, comme Leibnitz, croître dans les jardins d'autrui, des plantes dont j'ai semé les germes. » Ses secours prévinrent souvent ceux dont il connaissait les besoins; et loin d'humilier la pauvreté par cette ostentation que la vanité met dans le moindre service qu'elle rend, il se croyait suffisamment récompensé, quand il pouvait persuader, à celui dont il soulageait l'insfortune, qu'il n'était que le dispensateur des bienfaits du Gouvernement. Etait-il forcé d'employer la sévérité? c'était avec tous les méangemens dûs à des hommes dont il chérissait les talens. « Je me félicite, disait-il, d'exercer un ministère rigoureux, en songeant à tout le mal que pourrait y faire un homme injuste ou passionné. » Mais les auteurs licencieux ne trouvaient jamais grâce devant lui, et il était sur-tout l'ennemi déclaré de ces écrivains anti-religieux qui, selon ses propres expressions, fondent leur athéisme sur ce raisonnement, aussi inconséquent que bizarre: « J'existe, donc Dieu n'existe pas. » Eh! comment aurait-il favorisé, toléré même un système affreux, celui qui avouait que la pensée de l'éternité console de la rapidité de la vie; que la religion serait un bien, ne fit-elle que nous ouvrir les portes de l'aveuglir?

La faveur est à la Cour ce que l'amitié est dans le monde; l'une n'est pas plus solide que l'autre, et imprudent qui s'y fie. Le chancelier Lamoignon fut disgracié, et Malesherbes, enveloppé dans la disgrâce de son père, fut privé de la direction de la librairie. Les gens de lettres sentirent vivement la perte qu'ils faisaient, et c'est à ce sujet que J. J. Rousseau écrivit à Malesherbes: « En apprenant votre retraite, j'ai plaint les gens de lettres, mais je vous ai félicité: en cessant d'être à leur tête par votre place, vous y serez toujours par vos talens. »

Réduit aux seules fonctions de premier président de la Cour des Aides, Malesherbes ne regretta point la place qu'on lui enlevait, mais tous les moyens qu'elle lui donnait d'être utile: toujours décidé néanmoins à protéger le faible contre le fort, il se vit bientôt obligé de lutter encore contre une injustice. La Ferme

générale avait obtenu , sous prétexte de contrebande , une lettre de cachet contre un citoyen et l'avait fait plonger dans un cachot ; c'était une méprise causée par une conformité de nom. L'innocence du prisonnier est prouvée et reconnue ; ses fers sont brisés ; mais il a droit à une indemnité , et on la lui refuse. La Cour des Aides intervient dans cette affaire , l'autorité royale fait cesser toute poursuite ; c'est dans cette circonstance que Malesherbes , s'élevant contre l'abus des lettres de cachet , dit au monarque : « Personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre , ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis. » Mais le monarque pouvait-il entendre les représentations d'un magistrat , au moment où la magistrature était menacée , où le sanctuaire de la justice allait être livré à des usurpateurs : c'est alors , en effet , que le parlement fut dissous et régréé ; Malesherbes crut devoir faire des remontrances , un exil en fut le prix : sa famille , ses livres , ses jardins furent les doux objets qui l'occupèrent dans sa retraite ; il y vivait affligé des maux de sa patrie , mais un peu consolé par les jouissances d'un intérieur paisible , lorsque Louis XV mourut .

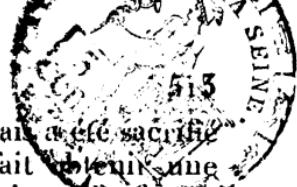
Louis XVI , en montant sur le trône , commença par rendre au peuple les magistrats dont le démotisme de son ayeul les avait privés. Un frère du roi vint rétablir la Cour des Aides. Je me reprocherais de ne point citer les phrases suivantes qui se trouvent dans la réponse de Malesherbes. « Magistrats , orateurs , citoyens de tous les ordres , n'oublions jamais que *le plus grand attentat , contre une nation , est de semer le germe des divisions intestines* , et que le plus grand bienfait du monarque aujourd'hui si cher à nos coeurs est d'avoir paru en pacificateur dans le temple de la justice. Couronnons l'ouvrage qu'il a si glorieusement commencé , etacheons de confondre les auteurs des calamités publiques *en arrachant de nos cœurs tous les levains de discorde* , en faisant luire , après les orages , le jour le plus pur , le plus calme , le plus serein : *oublisons les malheurs ; excusons les faiblesses* ;

*sacrifions les ressentimens; et ne nous permettons qu'une noble émulation toujours dirigée vers le bien public.* »

Cette émulation que Malesherbes recommandait aux autres, il la sentait lui-même; elle lui dicta un Mémoire dans lequel il exposait la déplorable situation de la France, et présentait le remède à côté du mal. Dans ce Mémoire, qu'il adressa au roi, se trouve le passage qu'on va lire: « Il existe nécessairement deux partis dans un Etat; d'un côté, tous ceux qui approchent du souverain; de l'autre, tout le reste de la Nation: que les opprimés puissent donc vous faire entendre leur voix, sire! Le jour où vous leur aurez accordé cette précieuse liberté, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le roi et la nation contre les ministres et les magistrats; contre les ministres, s'il en est d'assez pervers pour vouloir vous cacher la vérité; contre les magistrats, s'il en est jamais d'assez ambitieux pour prétendre avoir le privilége exclusif de vous la dire. »

Les vertus, les talens et les lumières de Malesherbes, attirèrent sur lui les regards de Louis XVI qui le nomma ministre d'Etat; il accepta une place qui lui donnait le droit d'encourager les arts, de secourir l'infortune, et de protéger ses concitoyens contre ce que l'autorité royale pouvait avoir d'arbitraire. Il avait, au reste, l'âme trop noble et trop belle pour conserver dans son élévation le souvenir de l'injure faite à la magistrature, et de la rigueur exercée envers lui. « Si Maupeou, disait-il un jour, avait le génie de l'Hôpital, je prierais le roi de le faire encore chancelier, dût-il encore, par une nouvelle lettre de cachet, m'enoyer à Malesherbes. »

Son premier soin, comme ministre, fut de remédier aux abus par des réformes sagelement combinées, et de connaître par lui-même ces lieux où l'innocence se trouve souvent confondue avec le crime. Il visita les tours de la Bastille, les donjons de Vincennes, le château de Bicêtre, et parut, comme un ange tutélaire, au milieu des prisonniers. Rien n'égalait son zèle en faveur des honorables victimes du despotisme. Il



se souvient que le vertueux La Chalotais a été sacrifié à un gouverneur de province , il lui fait une indemnité de cent mille francs , et huit mille francs de pension reversibles sur sa famille ; mais si le mérite et la vertu excitent son intérêt , l'intrigue et l'immoralité n'éprouvent que son dédain. Dubarry , *le roué* , lui écrit pour lui demander la permission de revenir à Paris , il lui répond , par un simple billet , qu'il n'est pas d'une assez grande importance pour mériter l'attention d'un ministre du roi , qu'il ne peut être que sous l'inspection du lieutenant de police , et qu'il est libre de s'adresser à lui .

Malesherbes ne négligea rien de ce qui pouvait intéresser la gloire et la prospérité de la France ; l'agriculture , le commerce , les arts et les lettres furent les objets constants de sa bienveillance et de sa protection. Toutes les semaines il donnait une audience publique , et faisait voir sa bonté jusque dans la manière dont il prononçait un refus. Il fut question , un jour qu'il recevait , d'ériger une statue au jeune souverain : quel emplacement , dit quelqu'un , lui assignera-t-on ? la Bastille , répondit sur le champ Malesherbes. Une nièce du grand Corneille languissait dans la pauvreté , il la mit sous la protection du gouvernement qui lui accorda une pension , et non content de cette marque d'intérêt , il ne cessa de lui prodiguer les soins les plus affectueux. Ami de la tolérance , il voulut faire révoquer la loi qui refusait l'état civil aux protestans ; mais il échoua contre le fanatisme : l'abrogation de cette loi injuste et impolitique était réservée au sauveur de la France , à celui qui , doué de tous les talents , devait avoir tous les genres de gloire.

C'est ainsi que Malesherbes exerçait le ministère qui lui était confié ; mais , il faut le dire , il était bien secondé par Turgot son ami , qui était alors contrôleur-général des finances. On eût pu espérer beaucoup de la liaison et de l'accord qui régnaient entre ces deux ministres sans l'ascendant que le vieux Maurepas avait sur l'esprit du roi. Ce rusé courtisan les redoutait et finit par les éloigner. Malesherbes vérifia ce qu'il avance quelque

K k

part : « qu'un homme de bien à la cour est une plante étrangère que mille insectes s'empressent de dévorer. »

Retiré du ministère, Malesherbes alla revoir ses jardins et ses bois. Là , il vivait au milieu de ses ancêtres dont les images faisaient le plus bel ornement de son salon. Quand on lui demandait pourquoi il avait préféré le nom de Malesherbes à celui de Lamoignon qu'ils avaient illustré : « Ce nom de Lamoignon , disait-il , est un fardeau , parce qu'il impose de grands devoirs ; je suis plus à mon aise de n'être que Malesherbes. » Tout ce qui tient à l'économie rurale exerçait son intelligence active , et des soins qu'il donnait lui-même à la culture sont résultés des observations qu'il a laissées sur plusieurs arbres précieux. Lui représentait-on que ses plantations telles que sa grande avenue de bois de Sainte-Lucie ne semblaient pas offrir un degré d'utilité proportionné aux frais qu'elles entraînaient : « Si mon or se dissipe , disait-il en montrant ses ouvriers , le bonheur de ces braves gens reste et je suis assez payé. » Le penchant qui le portait à secourir les malheureux donnait souvent à sa bienfaisance un air de prodigalité. Son homme d'affaires l'ayant averti que ses fréquentes libéralités finiraient par déranger sa fortune , il fut convenu que ce même homme , qu'il appela ensuite l'ennemi de ses ménus plaisirs , ne lui donnerait tous les matins que la monnaie d'un louis , et l'on se doute bien qu'il ne se couchait jamais sans l'avoir distribuée. Sa bonhomie et son extrême popularité enhardissaient par fois ses ouvriers à lui désobéir. L'un d'eux s'étant permis un jour de ne pas suivre exactement les ordres qu'il lui avait donnés, Malesherbes ne put d'abord contenir un premier mouvement de colère , mais bientôt revenu à lui , il prend le paysan par la main et lui dit : « Mon ami , voilà un louis , ne me fais plus mettre en colère et obéis-moi. »

Malesherbes , dans son intérieur , était père tendre , époux sensible et maître indulgent; simple dans sa manière de vivre , il se servait rarement de ses domestiques , et sa modestie lui faisait dire à ce sujet : « Voyez Jean-Jacques , il se sert lui-même , et , en conscience , je ne le vaux pas. »

Il avait depuis long-tems le projet de voyager; il le réalisa, et partant sous le nom de M. Guillaume, alla voir la Hollande et la Suisse. L'incognito qu'il gardait et la simplicité de son extérieur donnèrent lieu à quelques aventures dont voici la plus piquante.

Il venait de visiter des ruines lorsqu'il est tout à coup accueilli d'un orage affreux. Pour surcroît de disgrâce, il ne retrouve plus son chemin. Après avoir long-tems erré dans une forêt, il aperçoit un village, y arrive, se fait indiquer la maison du curé, et se présentant dans l'état le plus déplorable, demande l'hospitalité. Le curé le regardant avec défiance, lui répond qu'il lui venait assez souvent des voyageurs égarés, mais qu'il se gardait bien d'être leur dupe. « Je vous déclare, ajoute-t-il, que je n'ai point de chambre à vous donner; si la paille de ma grange peut vous suffire, elle est toute à votre service. » Malesherbes voit qu'il faut payer le tribut de sa mauvaise mine, se résigne et consent à coucher sur la paille. Le lendemain, dès la pointe du jour, il prend un guide pour regagner l'endroit où il avait laissé sa voiture, et rentré chez lui, il adresse au curé le billet suivant: « M. de Lamouignon-Malesherbes prie M. le curé de..... de recevoir ses vifs remerciemens pour l'asyle qu'il a eu la bonté de lui accorder. M. de Malesherbes n'oubliera jamais les vertus hospitalières de M. le curé. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, il vient de demander pour lui, au ministre qui a la feuille des bénéfices, le premier canoncat vacant, et il est persuadé qu'il ne le refusera pas à ses instances. »

Malesherbes, au terme de ses voyages, revint avec la triste conviction que les passions sont partout les mêmes, que les abus règnent partout, et que partout il y a des oppresseurs et des opprimés. Il lui arrivait de dire, pourtant, qu'il regrettait de n'avoir pas voyagé avant son ministère, parce que l'art de gouverner tenant, en grande partie, à la connaissance des hommes, il ne suffit pas de les étudier dans des livres, il faut encore les voir agir sur la scène du monde.

Rentré dans le château de ses pères, il allia de nouveau les occupations agrestes avec les méditations philanthropiques, et c'est à ces dernières que l'on doit un

nouveau mémoire qu'il fit en faveur des protestans , et un autre en faveur des juifs.

Cependant les maux de la France allaient toujours en croissant , et les ministres alors en place , sentaient leur insuffisance pour y remédier. Le gouvernement avait perdu la confiance de la nation , et il fallait un homme capable de la lui rendre. Le roi songea à Malesherbes et le rappela dans son conseil. Il parla et ne fut point écouté ; il proposa par écrit des mesures propres à détourner les malheurs dont l'Etat était menacé , et elles furent rejetées comme des rêveries. Une grande révolution devint dès-lors inévitable : elle éclata.

Malesherbes partagea d'abord l'enthousiasme de ceux qui pensaient que la monarchie ébranlée allait se raffermir sur ses bases ; mais il le sentit bientôt se refroidir. Et que devint-il quand il vit que les factions déchiraient sa patrie?....

Ici je suspens mon extrait et renvoie le lecteur au discours de M. Chas pour connaître dans tous ses détails la conduite de Malesherbes pendant la révolution , son dévouement courageux dans une circonstance difficile et périlleuse , sa résignation noble et touchante pendant sa détention , sa fermeté au moment.... Je m'arrête. J'étais enfermé avec lui à Port-Libre , lorsqu'on vint l'y chercher pour le conduire au tribunal révolutionnaire avec M<sup>me</sup> de Rosambo sa fille , M. et M<sup>me</sup> de Châteaubriant , ses petits-enfans. J'avais le bonheur de voir tous les jours ce vieillard vénérable au sein de son intéressante et respectable famille , je fus témoin de leur départ , j'entendis leurs adieux , et ce souvenir déchirant me fait quitter la plume.

Je la reprends pour exprimer en peu de mots ce que je pense de l'ouvrage de M. Chas. Le style en est assez correct , mais c'est plutôt , généralement parlant ; une notice historique qu'un discours oratoire. Vers la fin , pourtant , il y a quelque chaleur et l'intérêt du sujet.

VIGÉE.

---

*RÉFLEXIONS MORALES sur les délits publics et privés,*  
pour servir de suite à l'ouvrage qui a obtenu le prix  
d'utilité publique , à l'Académie française , en 1787 ;  
par M. DE LACROIX , juge à Versailles. Un vol. in-8°.  
5 fr. pour Paris , et 6 fr. 50 cent. franc de port. A  
Paris , chez *Arthus-Bertrand* , libraire , rue Haute-  
feuille , n°. 23 , acquéreur du fonds de M. *Buisson*.

LE titre de cet ouvrage paraît grave et sévère. On croirait d'abord que les sujets qui y sont traités ne peuvent fixer l'attention que des austères criminalistes; mais , dès les premières pages , on s'aperçoit que cette production est moins de leur ressort que de celui des gens du monde , et qu'elle a pour principal objet d'éclairer la jeunesse et l'inexpérience qui se précipitent dans des crimes , en croyant à peine commettre des fautes légères.

L'auteur l'a divisé en trois parties. Dans la première , il traite des délits publics , et il n'en a pas omis un seul , pas même celui qui , dans l'erreur des sens , paraît le plus outrager la nature : mais avec quelle décence et quelle pureté il a abordé un délit que la pudeur semble se refuser à décrire !

« Chaste amour , dit-il , voile ton visage , détourne tes regards de dessus les pages où je vais tracer le crime des ennemis de ton culte ! » Dans ce chapitre , l'auteur s'est efforcé de justifier les philosophes et les poètes de l'antiquité qu'on a trop légèrement accusés de s'être dégradés en payant un tribut à la passion la plus honteuse.

Le chapitre sur le parricide présente des idées justes , mais effrayantes. L'auteur prouve que le nombre des parricides est bien plus grand qu'on ne semble le croire. « Les seuls coupables , dit-il , que la justice punisse , sont ceux qui ont levé un bras homicide sur les auteurs de leurs jours , ou détruit leur existence par des breuvages empoisonnés. Mais ceux qui ont comprimé le cœur paternel par leurs débauches , par une noire ingratITUDE , par un abandon

» offensant , par l'infamie dont ils se couvraient ; tous  
» ceux-là sont loin de croire qu'ils puissent être rangés  
» dans la classe des parricides ; et cependant ils ont  
» précipité dans la tombe celui qui leur avait donné  
» la vie. »

Dans la seconde partie , l'auteur passe en revue les délit s privés qui , en touchant à l'ordre général , offensent davantage les intérêts particuliers. En parlant du vol , de son origine , de ses diverses branches , il s'est occupé des moyens d'atténuer ce grand fléau de la société. Nous voudrions pouvoir transcrire le chapitre très-lumineux où il développe un système d'éducation propre à détourner l'enfance du penchant qui l'entraîne à s'approprier tout ce qui flatte ses yeux et tente sa cupidité ; mais il est d'une étendue qui n'en permet pas la citation.

La troisième partie est plus particulièrement consacrée à l'instruction des jeunes gens qui se destinent à entrer dans l'ordre judiciaire , et à s'élever aux fonctions de la magistrature. Le chapitre sur les défenseurs officieux a pour objet d'épurer ce ministère généreux qu'un sordide intérêt dégrade trop souvent.

« Ce n'est pas , dit M. de Lacroix , pour enrichir un orateur , ou lui fournir les moyens de subvenir aux superfluités du luxe , que la loi a donné un défenseur officieux à l'accusé. Le titre qu'elle lui a conféré présente une idée bien opposée : elle a pensé qu'un missile , livré sans secours à la sévérité d'une loi menaçante , assailli par un accusateur , accablé par une foule de témoins , pourrait être troublé par l'apareil d'une cour imposante ; que , quand bien même il serait doué de la faculté d'écrire et de parler avec ordre et clarté dans des circonstances moins périlleuses , il aurait encore besoin d'un interprète étranger à sa position , qui entendrait avec sang-froid le débat ouvert sous ses yeux , qui recueillerait les témoignages , les comparerait avec l'acte d'accusation , en ferait remarquer la faiblesse ou les contradictions , repousserait avec les forces de la logique des présomptions destituées de fondement , et parviendrait , par des considérations puisées dans la sagesse et l'équité ,

» sinon à changer une opinion fatale, du moins à l'adoucir. Tel a été l'objet humain et salutaire du législateur. Il était bien loin de supposer qu'il ferait naître une classe d'hommes cupides qui déshonorent le plus beau ministère par des liaisons viles, » par des rapports honteux, qui iraient s'installer dans la fange du crime pour se concilier la confiance des accusés et en exprimer la substance; dont les cabinets seraient le réceptacle des complices intéressés à étouffer sous la ruse et le mensonge des faits qui les atteignent et menacent leur liberté. Enfin, le législateur pouvait-il prévoir que ces prétendus officieux ne verraien t que leur intérêt dans les causes dont ils embrasseraient la défense; qu'ils redoubleraient d'ardeur, de zèle et de véhémence en raison de l'argent qu'ils auraient reçu; qu'ils préféreraient l'or d'un criminel qu'ils ont eux-mêmes condamné d'avance, au bonheur de rendre à une famille désolée un innocent qui ne peut leur offrir que des prières et les témoignages d'un cœur reconnaissant? »

L'auteur a terminé cet ouvrage par deux discours, l'un sur le duel, qui peut encore se lire après l'éloquente lettre de Julie à Saint-Preux sur le même sujet; l'autre sur le projet d'un hospice maternel, où l'auteur a répandu les idées les plus douces, et toutes inspirées par le respect pour le malheur et l'humanité souffrante.

Cet ouvrage est précédé d'un discours préliminaire, dans lequel M. de Lacroix expose avec une élégante simplicité l'origine de cette nouvelle production et ses heureux résultats. Nous ne pouvons pas nous refuser d'en citer le fragment qui rappellera que l'auteur a tenu long-tems la plume du *Spectateur français*. Les portraits qu'il vient de replacer sous nos yeux ne paraîtront pas effacés par le tems. « J'ai voulu, dit-il, contempler les différentes scènes du monde, les divers groupes de l'espèce humaine; j'ai vu par fois des familles enjouées, des époux satifais, de jeunes personnes dont de chastes désirs et des amours légitimes coloraient l'innocence, des pères satisfaits de leur tâche, qui s'éteignaient sans regrets et sans effroi; mais pour quelques individus sur lesquels mes regards

» s'arrêtaient avec douceur, combien d'autres révol-  
 » taient ma vue ! Des frères animés par l'envie et la  
 » cupidité se provoquer, se défier au combat pour agran-  
 » dir leur héritage ; des furieux plongés dans un tel  
 » désespoir , qu'ils avaient pris la vie en haine et vou-  
 » laient l'arracher à ceux qui l'avaient reçue d'eux; des  
 » hommes forts et vigoureux qui se laissaient abattre  
 » par le plus léger malheur ou la plus commune injus-  
 » tice ; des débauchés qui se hâtaient de vivre et qui  
 » détruisaient leur existence dans des plaisirs immo-  
 » dérés, comme s'ils eussent craint d'avoir trop de jours  
 » à passer sur la terre ; des veuves qui, sans s'être mon-  
 » trées épouses ni mères, exagéraient leurs prétentions,  
 » et réclamaient les bénéfices d'une tutelle ; des artistes,  
 » des hommes de lettres qui se déchiraient pour attirer  
 » sur eux l'attention des sots ; des médecins qui se dis-  
 » putaient les malades , plus pour l'avantage de les vi-  
 » siter que pour l'honneur de les guérir ; des prédica-  
 » teurs plus occupés d'éblouir que de convaincre , plus  
 » flattés d'exciter l'envie , que de l'étouffer ; des par-  
 » venus plus aveugles dans leur risible vanité, que la  
 » fortune à laquelle ils devaient leurs richesses et leur  
 » élévation ; enfin une multitude d'oisifs qui croyaient  
 » payer leur tribut à la société , en divisant leurs sté-  
 » riles journées entre la médisance et le jeu. »

Ce que nous avons cité de cet ouvrage suffit pour en faire connaître toute l'utilité et toute l'importance : et c'est sur-tout aux jeunes gens qu'il appartient de le méditer , puisque l'inexpérience et l'ignorance des lois peut les conduire à des peines dont ils n'ont pas même l'idée.

N.

## V A R I É T É S.

SPECTACLES.—*Académie Impériale de Musique.*—La première représentation des *Amours d'Antoine et de Cléopâtre*, ballet historique en trois actes , a été fort applaudie: je vais faire connaître le plan de ce ballet.

Au 1<sup>er</sup> acte , Antoine est sur son tribunal ; il rejette les conditions de paix qui lui sont proposées par les ambassâ-

deurs Egyptiens, et ordonne à ses soldats de se préparer à de nouveaux combats : en ce moment, on lui annonce l'arrivée de Cléopâtre : cette reine de l'Egypte comptant plus sur l'effet de ses charmes que sur l'éloquence de ses ambassadeurs, se présente devant Antoine, suivie du cortège le plus pompeux et le plus séduisant : le triumvir ne peut résister à tant de grâce unie à tant de beauté, il s'enivre du bonheur de la contempler, et lui accorde la paix. Les deux peuples célèbrent par des jeux cet heureux événement ; la fête est interrompue par l'arrivée d'Octavie ; la vue de sa femme, de ses enfans qui l'accompagnent, rappelle Antoine à lui-même : son cœur est combattu entre le devoir et l'amour ; mais ce dernier l'emporte, et Antoine suit les pas de Cléopâtre.

Le 2<sup>e</sup>me acte représente l'intérieur de l'appartement de Cléopâtre ; Antoine est à ses pieds, ils se jurent un amour éternel : le théâtre change et représente une enceinte consacrée à Bacchus : les amans s'y rendent, on célèbre la fête de ce dieu ; mais tout à coup les danses sont suspendues par Dellius, confident d'Antoine, qui lui apprend qu'Octave, à la tête d'une armée romaine, vient venger sa sœur Octavie : Antoine saisit ses armes, se met à la tête des troupes égyptiennes, et vole au combat.

Au 3<sup>e</sup>me acte, Cléopâtre est dans son palais ; elle apprend la défaite de son amant ; mais il paraît bientôt lui-même mortellement blessé et poursuivi par les soldats d'Octave ; la présence d'Octavie les arrête, elle prodigue à son époux les plus tendres soins ; Antoine, rendu à la vertu, se fait les reproches les plus amers ; Cléopâtre veut aussi lui exprimer sa douleur, mais il la repousse, et demande aux dieux de le venger : la reine se livre à toute sa fureur et le fait éloigner de sa présence. Cependant Octave vient lui-même ordonner à Cléopâtre de l'accompagner à Rome : cette princesse cherche à le séduire, et voyant ses efforts impuissans, elle se retire dans ses appartemens, et reparait bientôt à ses yeux : Octave l'accable de reproches ; et pour toute réponse, elle découvre son bras gauche et lui montre l'aspic dont il est encore entouré : en ce moment et par les ordres secrets de la reine, le palais s'embrase ; Cléopâtre tombe dans les bras de ses femmes ; Octavie se précipite au milieu des flammes et parvient à sauver ses enfans.

Ce ballet est monté avec autant de soins que de magnificence ; l'arrivée de Cléopâtre produit beaucoup d'effet, et l'opéra a prodigué toute sa magie pour composer à la

reine de l'Egypte , un cortége digne des relations de l'histoire.

Les applaudissemens donnés à cette nouvelle composition de M. Aumer , ne m'empêcheront pas de lui faire quelques observations sur le sujet qu'il a choisi : l'action de son ouvrage , outre l'anachronisme , dont il est convenu lui-même , offre plusieurs inconvenances que le goût doit lui reprocher : le dénouement me paraît bien triste pour un ballet ; la pantomime , unie à la danse , me semble , sur-tout à l'opéra , destinée à représenter des actions gracieuses , et j'avoue que , tragédie pour tragédie , je préfère celles où l'on parle , à celles où les principaux personnages ne peuvent exprimer leurs idées qu'au moyen de quelques gestes de convention. Les pas de ballet sont bien dessinés et font honneur au talent de M. Aumer : la bacchanale du second acte a bien la couleur locale ; elle est tour à tour vive , libre et voluptueuse , et je conviens qu'à mes yeux Antoine est moins coupable , et qu'il faudrait une sagesse plus qu'humaine pour ne pas se laisser séduire par les délicieux tableaux qu'elle présente. La musique est de M. Kreutzer ; on y reconnaît souvent le talent de ce compositeur distingué. Vestris , dans le rôle d'Antoine ; M<sup>me</sup> Chevigny , dans celui d'Octavie ; et M<sup>me</sup> Clotilde , dans celui de Cléopâtre , ont puissamment contribué au succès de cet ouvrage par leur jeu naturel et exclusif.

*Théâtre du Vaudeville.* — *Mincétoff*, parodie de *Menzikoff*, a été donné jeudi dernier à ce théâtre , et n'y a obtenu qu'un succès assez mince. Nous reviendrons sur cet ouvrage.

---

### Bulletin des Sciences et des Arts.

*Guérison de la folie.* — M. Pinel a lu , le 9 février , à la classe des sciences de l'*Institut* un Mémoire qui a excité le plus vif intérêt. Il a rendu compte des traitemens qu'il a fait subir aux aliénés depuis quatre ans moins trois mois , c'est-à-dire , depuis le 17 germinal an X. A cette époque , l'hospice de la Salpêtrière qui , de tout tems avait été regardé comme un dépôt de folles incurables , après des traitemens infructueux tentés à l'Hôtel-Dieu , en contenait cinq cent dix-sept. M. Pinel en a guéri radicalement quatre cent quarante-quatre sur huit cent quatorze. Il ne comprend point dans ce nombre quinze personnes qu'on peut regarder également comme guéries , mais qui sont infirmes ou faibles

d'entendement dès l'âge le plus tendre , et qui ont été aménées , par le traitement , au point de pouvoir travailler sous la direction de quelqu'un qui les surveille .

Dans les cas de démence accidentelle et non continue , l'habile professeur a obtenu vingt-neuf guérisons sur trente-six malades .

Quelle reconnaissance ne doit-on pas à cet ami de l'humanité , quand on songe à l'inutilité des efforts de tous les médecins , avant que son génie eût trouvé le mode efficace de lutter contre cette maladie désespérante , plus cruelle cent fois que la mort , et plus commune depuis quelques années ?

*Nouveaux fébrifuges.* — M. Henri Umagna , naturaliste et voyageur très-instruit , vient d'apporter du royaume de Santa-Fé de Bogota une écorce d'un arbre appelé dans le pays *malambo* , et qui paraît être du genre des *quassia* . Les naturels l'emploient de préférence au quinquina dans les fièvres rebelles , qu'il guérit à la dose de quatre gros , donnés par trente-six grains à chaque prise . Cette écorce est en même tems un excellent vermifuge .

M. Cadet , pharmacien de l'Empereur , l'a examinée ; elle est d'une amertume extrême , recouverte d'un épiderme blanc très-aromatique ; son odeur est celle du poivre . Elle ne contient ni tanin , ni acide gallique , mais une grande quantité de résine . Quelques essais qu'on en a fait ont déjà été heureux . On dit que le commerce ne tardera pas à en jouir : plusieurs caisses sont arrivées à Bordeaux et à Hambourg .

Tandis que les naturalistes nous font connaître de nouvelles substances médicales exotiques : un médecin très-éclairé de Paris cherche à y substituer des végétaux indigènes . On assure qu'un membre de l'Ecole de médecine a trouvé la composition d'un quinquina artificiel qui joint aux propriétés du meilleur *cinchoua* , une telle modicité de prix , qu'il sera à la portée de toutes les classes du peuple .

*Filature du chanvre et du lin.* — Si , grâce au soin que prend le gouvernement d'acclimater le coton dans nos provinces méridionales , nous avons l'espoir de n'être plus à la merci de l'étranger pour cette importante production ; nous allons voir s'élever un art nouveau bien plus intéressant encore pour la France . Deux mécaniciens ingénieux ont inventé séparément deux machines propres à filer le chanvre et le lin avec la même facilité que le coton . Le métier de M. Alphonse Leroy ( fils du médecin de ce nom ) ne

ressemble point à celui construit par M. Milhe; mais tous deux fabriquent avec la même rapidité et la même perfection. Cette invention est une source de richesses incalculables pour nos départemens du Nord, où le lin est cultivé avec succès. Les récoltes en lin de la ci-devant Belgique s'élèvent à 50,000,000 de livres pesant de fibres peignées, et dans les bonnes années le seul département de l'Escaut récolte 174,300 quintaux de lin qui se file à la main en France et en Espagne. Combien cette culture s'étendra quand les machines à filer se multiplieront, et feront baisser le prix de la main-d'œuvre en donnant aux toiles plus d'égalité !

---

## NOUVELLES POLITIQUES.

### (INTÉRIEUR).

SA MAJESTÉ étant en son conseil d'Etat, une députation de la classe des beaux-arts de l'Institut a été présentée, samedi dernier, par S. Exc. le ministre de l'intérieur, et admise à la barre du conseil. La députation était composée de MM. Bervic, président; Vincent, vice-président; J. Lebreton, secrétaire perpétuel; Vien, sénateur; Moitte, Heurtier, Gossec, Jeuffroy, Grandmesnil, Visconti, Dufourny, Peyre et Chaudet.

M. Lebreton, secrétaire perpétuel et organe de la classe, a exposé à S. M. un précis de l'histoire des beaux-arts, qui embrasse leur naissance, leurs progrès, leur état actuel, et les causes qui les ont fait prospérer ou décheoir en France. (Nous regrettons que le défaut d'espace ne nous permette pas de donner textuellement tout cet intéressant rapport.) L'orateur est remonté d'abord à l'époque même où les beaux-arts commencèrent d'être cultivés dans notre patrie; il a décrit leurs progrès sous les règnes de François I<sup>er</sup>, de Louis XIII et de Louis XIV. Il a montré leur décadence sous le règne de Louis XV, et en a indiqué les causes; enfin, il a présenté le tableau de leur régénération, opérée par les talents et les succès de M. Vien.

« On ne trouve, dit-il, dans les arts, pendant tout le siècle de Louis XV, qu'un nom à inscrire à côté de ceux de Montesquieu, de Buffon, de J. J. Rousseau, de Voltaire; c'est celui de Vien qui sortit des rangs pour régénérer les arts. Il avait osé prendre pour guide l'étude de la nature et de l'antique, regardée comme un préjugé dangereux

par tous les chefs de l'école. Mais il eut la sagesse de ne point s'annoncer comme réformateur, de ne heurter aucun amour-propre, de ne montrer aucune ambition personnelle. Content des succès d'estime, plutôt que d'enthousiasme, qui fondaient sa belle réputation, il la vit croître sans impatience. L'ordonnance simple de ses ouvrages, et l'espèce de conviction attachée aux vérités fondamentales, presque toujours faciles à saisir, éclairèrent les jeunes artistes qui avaient le plus de dispositions : MM. Vincent, David, Regnault, Ménageot, et tous les peintres qui ont marqué à leur suite, devinrent ses élèves ou disciples de ses exemples. Ils ont transmis et développé cette saine doctrine; en sorte que le patriarche de nos arts voit maintenant les petits-fils de son école se placer avec honneur au rang des maîtres.

» En 1789, la peinture était florissante dans l'école française, parce qu'elles possédaient l'une et l'autre M. Vien et ses principaux élèves. Le premier est toujours l'objet de notre vénération, et les seconds exécutent de grands ouvrages qui prouvent que leur talent est encore dans toute sa force. On leur doit une génération nouvelle de peintres en divers genres et dignes dans tous de leurs maîtres. C'est toujours de leurs ateliers que sortent annuellement les jeunes artistes qui remportent les grands prix, et qui vont à l'école impériale de Rome achever de se rendre habiles. La peinture est donc non-seulement florissante en France, mais elle ne le fut jamais davantage.

» On pourrait en dire autant de la sculpture, avec cette différence, qu'elle n'a encore élevé qu'une génération, depuis que l'art est revenu au bon goût et aux principes du beau. De tous les arts, c'est la sculpture qui a fait la plus belle conquête depuis 1789. Elle ne s'était pas montrée une seule fois avec distinction pendant tout le siècle, dans ses rapports avec l'architecture, et le grand bas-relief du Panthéon, ainsi que ceux qui viennent d'être exécutés dans la cour du Louvre, et les ornemens de l'arc de triomphe du Carrousel sont incomparablement supérieurs à toute la sculpture de ce genre faite depuis le siècle de Louis XIV, et même sous le règne de ce prince. L'art statuaire est donc aussi en progrès.

» La gravure en médailles, qui était restée fort en arrière de la sculpture, dont elle devrait suivre la marche, s'en était rapprochée en 1789. Un seul artiste (M. Dupré) montrait plus de science de dessin, et surtout de ce talent de statuaire, qu'on doit retrouver dans l'art du graveur en médailles. Pendant la révolution, un nouveau graveur (M. Dumarest), qui réunit encore plus de suffrages, accrut ses espérances. Nous l'avons perdu, et le premier a cessé de produire avant l'âge de l'inactivité. L'un et l'autre font un vide dans l'art, qui possède cependant encore quelques hommes habiles, que nous citerons ailleurs; mais on ne s'aperçoit pas qu'il ait fait les progrès qu'on aurait pu espérer du grand nombre de médailles exécutées depuis dix ans. Nous craignons qu'on n'y mette trop de précipitation.

» Pour la gravure en pierres fines, elle a été oubliée entièrement. Quelques particuliers lui ont demandé un petit nombre de portraits; mais aucun monument historique ne lui avait encore été confié, lorsque S. Exe. le ministre de l'intérieur l'a chargée de consacrer un des grands événemens du règne de V. M. (la paix de Tilsitt.)

» L'architecture a plus souffert de la révolution que les autres arts. Elle avait été atteinte jusqu'ici dans ses principes par une foule d'hommes qui se constituèrent architectes sans en avoir fait les études essentielles. Elle ne se montra d'une manière honorable que dans les fêtes publiques. Quant aux grands monumens, on ne doit pas s'attendre que, depuis 1789, une nation sans gouvernement, agitée de crises violentes et longues, ait pu en ériger. La France, Sire, les tiendra de votre règne.

» La gravure en taille-douce se place sous les arts du dessin, dont elle traduit et multiplie les conceptions. Elle ne s'était point relevée avec l'école française, parce qu'on l'avait laissée sans considération et sans grands travaux. En 1789, les seules œuvres un peu considérables en gravure qui s'exécutassent en France étaient la galerie du Palais-Royal et la galerie de Florence. Nous aurons à citer, depuis cette époque et sur-tout depuis que vous tenez, Sire, les rênes du gouvernement, un grand nombre d'ouvrages magnifiques qui exercent l'art avantageusement pour lui et pour le commerce. La plupart de ces entreprises sont dues aux encouragemens que leur donne Votre Majesté. Une seule occupe constamment plus de cent graveurs, depuis huit ans. (La description du Musée Napoléon, due à MM. Laurent et Robillard-Perouville.)

» Le Conservatoire de musique a reçu de V. M. tous les moyens qui lui manquaient, et principalement un pensionnat qui doit fixer le fruit des études. Depuis douze ans il a instruit seize cents élèves, dont six cents ont été appelés à des services publics; savoir, les plus distingués dans la chapelle et la garde impériale, dans les théâtres de Paris; d'autres dans les cours étrangères, dans les corps de musique de l'armée et les théâtres des départemens. Une bibliothèque publique qui n'aura point d'égale en richesse, et un théâtre dont le seul but, le seul intérêt, seront l'avancement de l'art et des élèves, par l'application des plus belles théories et l'exécution des classiques, sont des bienfaits nouveaux, que le décret impérial du 3 mars 1806 assure à la musique.

» Résumant toutes les conséquences dans une seule, nous affirmons que les beaux-arts sont en France dans un état beaucoup plus prospère qu'on n'aurait dû l'espérer, plus prospère qu'en 1789, et que dans le reste de l'Europe.

» Les tableaux du couronnement, de l'hôpital de Jaffa et du passage du Saint-Bernard, dont les mémorables sujets appartiennent plus particulièrement à V. M., sont de beaux monumens d'histoire et de talent.

» Les bas-reliefs du Louvre, la statue colossale de Dessaix, et quelques autres ouvrages prouvent que la sculpture a pris un caractère plus élevé.

» La création nouvelle de ce même Louvre, qu'aucun souverain ne s'était cru capable d'achever, quoique depuis trois siècles tous en aient eu l'ambition ; les arcs de triomphe, les embellissemens que reçoivent la capitale et l'Empire, distinguent l'architecture et la feront fleurir.

» Les trois genres de gravures ont été élevés par vous au rang et aux honneurs des autres arts.

» L'œuvre le plus imposant, le plus magnifique, le plus curieux que la gravure en taille-douce ait jamais exécuté, sera la description de l'Egypte, et vous est entièrement dû.

» La création et la publicité de nos Musées ont beaucoup contribué aux progrès des arts, en offrant tous les moyens d'étude et de comparaison.

» Celui des monumens français, formé et conservé avec tant de zèle par l'artiste qui le dirige encore, rappelle les événemens et les personnages les plus remarquables de notre histoire, et contient celle de l'art en France, ainsi que les modèles de la sculpture moderne. Le Musée du palais sénatorial n'est point un luxe inutile : les artistes y sont admis à dessiner et à peindre. Il se compose de trois collections classiques, celles de Rubens, de le Sueur, et de Vernet.

» Mais le Musée général, né avec la révolution, et riche dès sa naissance, a été doté par V. M. de tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité et des chefs-d'œuvre de peinture répandus en Europe. C'est le plus vaste moyen d'instruction que le monde puisse offrir aux arts.

» Quand V. M. les appelle devant le trône le plus élevé de l'Univers, d'où elle daigne les interroger sur ce qu'ils peuvent, même sur ce qu'ils désirent, ils n'hésitent point à répondre, qu'ils sont prêts, Sire, à célébrer votre gloire, à prendre une grande part dans celle du siècle. Ils se souviennent qu'ils ont recueilli les premiers fruits de vos triomphes ; que vous n'avez pas cessé de conquérir pour eux ; qu'ils ont part à tous vos prodiges : quel prince eut autant de droits pour leur en demander ? »

S. M. a répondu à peu près en ces termes :

« Messieurs les président et députés de la quatrième Classe de l'Institut, Athènes et Rome sont encore célèbres par leurs succès dans les arts ; l'Italie, dont les peuples me sont chers à tant de titres, s'est distinguée la première parmi les nations modernes. J'ai à cœur de voir les artistes français effacer la gloire d'Athènes et de l'Italie. C'est à vous de réaliser de si belles espérances.. Vous pouvez compter sur ma protection. »

## ANNONCES.

*Le Farfait Economie de la ville et de la campagne, contenant les principes, les lois et les réglements de police relatifs aux biens ruraux, aux bois, aux forêts, aux baux à fermes, aux cheptels, aux métayers, aux épizooties et maladies des animaux domestiques, et les préceptes*

pour les prévenir ; suivi d'une comptabilité à partie simple , mixte et double ; ouvrage utile aux intendans de maison , aux régisseurs , aux hommes d'affaires , aux économes , aux Fermiers , aux cultivateurs , aux propriétaires , aux personnes attachées à l'ordre judiciaire , etc. : par P. B. Boucher , auteur des *Institutions Commerciales* , du *Manuel des Arbitres* , du *Consulat de la Mer* , etc. (lesquels se trouvent chez le même libraire). — Deux vol. in-8° , remplis de tableaux. Prix , 10 fr. , et 15 fr. franc de port. — Paris , 1808. Chez Arthur-Bertrand , libraire , rue Hautefeuille , n° 23.

On sent de quelle utilité doit être cet ouvrage que l'intérêt général des possesseurs des biens ruraux , et de ceux qui les administrent , réclamait depuis long-tems.

C'est sans contredit un grand avantage que de posséder ces sortes de biens-fonds ; mais il ne laisse pas d'avoir de grands inconveniens. Si ces propriétés sont , en général , les plus solides , elles exposent souvent leurs possesseurs à des embarras et à des tracasseries qui en altèrent la jouissance.

Cette considération seule était faite pour inspirer le désir d'éclairer le propriétaire sur ses droits , et de classer méthodiquement sous ses yeux , toutes les lois protectrices de la propriété , considérée depuis son origine , jusqu'à ce qu'une possession assurée en garantisse l'exercice et les différens usages.

Cette réunion des lois conservatrices me paraît un grand bienfait envers tous les propriétaires qui n'ont plus à consulter les gens de loi que dans les cas douteux ou embarrassans , et qui peuvent offrir , suivant les circonstances , quelques exceptions particulières.

Les vues d'utilité que l'auteur a manifestées pour les propriétaires , leur deviennent communes avec leurs intendans , leurs régisseurs , leurs hommes d'affaires , et assez généralement avec toutes les personnes qui s'occupent des biens ruraux , ou qui sont à portée d'être consultées sur l'exercice de ces propriétés.

Mais c'est-là un des moindres mérites de cet ouvrage. Sa grande utilité se fait sentir par les leçons qu'il donne aux intendans , régisseurs et autres , sur leurs devoirs et obligations , sur les moyens de faire le bien de leurs mandans , sur les principes et les règles de leur comptabilité.

La tenue des livres qu'il enseigne est aussi simple que lumineuse , et , à cet égard , comme pour la tenue des registres en partie double , personne , du moins pour les biens ruraux , n'avait offert une méthode aussi claire et aussi précise.

CALVEL.

#### *ERRATA du N°. 346.*

Page 451 , lig. 19 et 20: En attendant ce que l'on veut nous donner encore ; lisez : ce que l'on peut , etc.

Dans ce Numéro , à l'article Poésie , page 483 , vers 25. Plus l'orage grande ; lisez : Plus loin l'orage grande.

(N° CCCXLVIII.)

(SAMEDI 19 MARS 1808.)



# MERCURE DE FRANCE.

## POÈSIE.

### TRADUCTION DE L'ODE D'HORACE,

*Ulla si juris tibi pejerati... Od. 8, l. 2.*

Si les sermens de ta foi toujours vainc,  
Etaient suivis d'un châtiment ;  
S'il t'en coûtait un seul de ces cheveux d'abène,  
De ta bouche un seul ornement,  
Je te croirais : mais l'éclat d'un parjure  
Te prête mille attraits nouveaux ;  
Et près de toi, Phryné, briguant la même injure  
S'empressent mille autres rivaux.

Tu peux mentir aux mânes de ta mère,  
Aux astres muets de la nuit,  
À l'Olympe, à ses Dieux redoutés du vulgaire ;  
L'Olympe, hélas ! s'en réjouit ;  
Vénus, son fils, ses Nymphes complaisantes  
Excusent tes volages feux,  
Son cruel fils sur-tout, qui de flèches cuisantes  
En riant s'arme dans tes yeux.

Déjà soumise une race nouvelle  
Croît pour tes caprices divers ;  
De tes premiers captifs la troupe en vain rebelle  
S'indigne, et reste dans tes fers.  
Un père avare, une mère discrète,  
Egalement craignent ta cour.

L 1

Jeune épouse, ah ! frémis que sou charme n'arrête  
L'objet qu'appelle ton amour !

Par M<sup>r</sup>. F. F. J. GIRAUD.

L'A JEUNE VIEILLE.

J'ai perdu l'éclat enchanteur,  
Et les attractions de ma jeunesse,  
Mais il me reste en ma vieillesse,  
Ma raison, mes goûts et mon cœur.

On n'est point vieux tant que l'on aime,

Nos, l'on ne vieillit pas tant qu'on garde des sens.

Il est des vieillards à vingt ans,  
Vous le savez, l'hiver lui-même  
Se confond avec le printemps.

Qu'il est cruel de voir cet amour trop volage,

Loin de nous, fuir et s'envoler !

On veut en vain de rappeler  
Quand de son aile il a connu l'usage.

Les jeunes, dédaignant nos attractions surannées,

Songent-ils qu'à vieillir ils sont tous condamnés ?

Qu'un tems viendra bientôt où les mêmes alarmes,

Leur feront regretter la perte de leurs charmes.

Ils sentiront alors qu'il est bien dououreux

D'avoir un jeune cœur sous un visage vieux.

Qu'il serait beau de voir la jeunesse attendrie

Joncher encor de fleurs les restes de la vie !

Nos enfans lui rendraient tous ses soins assidus,

Nous vivrions heureux, au moins trente ans de plus;

Mais las ! le présent seul occupe la jeunesse,

Et son esprit, distrait par le plaisir,

S'abandonne à sa folle ivresse,

Sans rien garder pour l'avenir.

Par Madame DE BEAUFORT-D'HAUTPOUL.

ENIGME.

Je suis toujours plein de feu  
Et lorsque je suis de service,  
Et je fais mon exercice,  
En m'élevant vers les cieux.  
C'est sur-tout les jours de fête

VII

Que je suis en mouvement ;  
 Et c'est souvent un enfant  
 Qui m'agit, ou qui m'arrête.  
 Je porte une triple chaîne,  
 Dont mon corps est entouré,  
 Lorsque l'enfant me ramène  
 Dans mon asyle sacré.

S.....

---

### LOGOGRIFFE.

Je renferme, dans ma structure,  
 Le plus petit être vivant  
 Que produisit la féconde nature ;  
 De l'eau qui coule en masse en Occident ;  
 Un de ces hommes qu'on révère,  
 Par leur doctrine, en Orient ;  
 Chez nous un triste solitaire ;  
 Ce dont le nautonier affronte la fureur ;  
 Un nom bien rare et bien cher à mon cœur ;  
 Ce qu'une fille cache, et ce qu'elle désire ;  
 Un ornement pontifical ;  
 Ce qui fait marcher un navire ;  
 Dans la Perse un Dieu principal ;  
 Ce mois charmant où tout respire ;  
 Un mot bien cheri des enfans ;  
 Ce qu'on leur offre en récompense ;  
 L'être divin par qui je pense ;  
 À quoi l'on est réduit quand on n'a plus de dents.  
 Enfin, je suis une retraite austère,  
 Qui cause aux mondains de l'effroi.  
 Ce serait un séjour de roi  
 Si jeune fille, peu sévère,  
 Voulait l'habiter avec moi.

M.

---

### CHARADE.

TOUT, cher lecteur, en moi retrace tes amours.  
 Dans mon premier tu trouves ces beaux jours,  
 Cette heureuse saison où, dans les lis, la rose  
 Nouvellement éclosé,

L 1 2

Ta main , avec délice , enlace le jasmin  
 Qu'elle brûle déjà de placer sur le sein  
 De la fraîche Zoë , ta nouvelle conquête.  
 Tu vois dans mon dernier l'ornement de sa tête ;  
 Mais , dans mon tout , tu trouves encor mieux ,  
 Puisqu'elle-même , en lui , vient s'offrir à tes yeux.

Par M<sup>me</sup> M. J. J., de Poligny.

*Mots de l'ENIGME , du LOGOGRIFFE et de la CHARADE  
 insérés. dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Rat*.  
 Le mot du Logographe est *Crosse*. Otez le *c* , reste *rosse*.  
 Celui de la Charade est *Epi-tome*.

LITTÉRATURE. — SCIENCES ET ARTS.

( EXTRAI TS. )

*EUGÈNE DE ROTHÉLIN* ; par l'auteur d'*Adèle de Senange*. Deux vol. in-8°. A Paris , chez H. Nicolle , rue des Petits-Augustins , n° 15.

« Plus fait douceur que violence. »

C'EST , je crois , le dernier vers de la fable de Phébus et Borée qui m'est revenue plus d'une fois à la mémoire en lisant ce roman trop court , et en le comparant à d'autres qui ne m'ont pas paru avoir le même défaut ; il me semblait que , d'un côté , on s'était mis à la torture pour la donner à ses lecteurs , tandis que , de l'autre , on avait pris moins de peine , et qu'on s'était contenté de les émouvoir. Au fait , c'est-là le but commun où tendent tous les romans , et c'est en même tems un double triomphe quand on y parvient à moins de frais. Le nombre des cables et des roues ne dépose pas toujours en faveur du mécanicien , et l'on voit que les machines se simplifient à mesure qu'elles se perfectionnent. La mécanique d'un roman peut donc être aussi simple que l'auteur voudra , pourvu que l'action soit conduite comme la nature des choses la conduirait , pourvu que dans ce genre de spectacle tous les acteurs fidèles au rôle qu'il a plu à l'entrepreneur de leur distribuer , fassent

dans chaque circonstance ce qu'ils doivent faire et disent ce qu'ils doivent dire ; pourvu enfin que le lecteur , comme ici , désire toujours le dénouement de l'intrigue , et craigne la fin du livre. Ce n'est point dans le tumulte , ce n'est pas toujours dans le merveilleux , c'est encore moins dans l'impossible qu'est l'intérêt d'un récit , c'est dans la vérité ou du moins dans ce qui lui ressemble ; s'il faut qu'un jeune homme que vous aurez annoncé comme un modèle de douceur et de bonté , éprouve dans le cours de ses aventures les plus fâcheuses contradictions ; il peut s'affliger , s'irriter même , et se montrer néanmoins toujours doux , toujours bon , même au plus fort de son humeur. Il en sera ainsi pour une jeune personne qu'on aura voulu doter de toutes les qualités , de tous les charmes de son sexe et de son âge ; il faut que les inquiétudes et les chagrins , s'il plaît à l'auteur de lui en donner , soient comme des attitudes nouvelles où elle plaise encore davantage. Un homme grave par nature , et sévère par principes , sera grave et sévère encore jusques dans les instans où il sera forcé de s'attendrir , et montrera clairement que ce n'est pas là sa coutume. Une femme âgée , d'un rang et d'un esprit supérieur , saura joindre à l'expérience que le tems lui a donné certaine grâce encore qui lui siéront toujours ( car les femmes vraiment aimables en ont en réserve pour tous les âges ) ; elle y trouvera des moyens secrets pour réussir dans ses vues , et saura se faire aimer de la jeunesse , même en lui donnant de sages conseils. Voilà ce qu'on voit dans Eugène de Rothelin , voilà ce qui nous attache assez au petit nombre de personnes qui occupent la scène , pour nous faire mettre une grande importance aux moindres particularités qui les touchent ; lorsque l'art est porté à ce degré là , tout lecteur qui n'est pas blasé peut se passer de ces grandes secousses , dont quelques auteurs sont devenus si prodigues , et en applaudissant à l'écrivain qui les épargne , on s'applaudit soi-même de n'en avoir pas besoin.

Eugène de Rothelin , jeune homme de la plus grande espérance , qui entre dans le monde , et M<sup>me</sup> de Rieux , autrement nommée Athénais ( qu'on aimerait autant jeune veuve que mariée de manière à pouvoir s'en dédire ), sont à peu près du même âge , et parens , comme le dit M<sup>me</sup> de Rieux , « assez proches pour se voir , point assez pour s'aimer ou se hâir. »

Eugène a été élevé par un père vertueux , noble , éclairé , mais austère par caractère , attristé encore , aigri même par de secrets malheurs et de fâcheuses préventions. Ce père

plus aimant qu'aimable, a souvent répété, en regardant son fils, *celui-là me consolera*; et il s'est voué tout entier à son éducation; rien n'y a manqué; hors deux choses qu'on serait tenté d'y croire nécessaires, la confiance et les caresses. Athénais a été formée par la maréchale de Tourville sa grand'mère, qui, douée d'une raison supérieure, et des qualités les plus rares, n'a point voulu différer le plaisir si doux de se livrer à sa tendresse pour sa petite-fille, et de s'en faire sur le champ une amie. À juger d'après le succès de ces deux marches contraires, on serait tenté de croire qu'on peut mener la jeunesse à la perfection par plus d'un chemin, mais je conseillerai toujours celui que M<sup>me</sup> Destouteville a choisi.

Eugène a pris, dès l'âge de vingt ans, l'engagement de se rendre compte à lui-même de toutes ses actions, de toutes ses pensées, et d'écrire tous les soirs l'histoire de sa journée; ce n'était pas, qu'il n'entrevit, comme il en convient naïvement: « Qu'un censeur qu'on ne peut ni tromper, ni séduire, ni quitter, doit être quelquefois assez incommodé. »

Entre l'âge de seize ans et de vingt, notre jeune homme avait eu une première inclination pour la fille d'un fermier de son père, et une petite affaire d'honneur, à propos d'une actrice sifflée qui lui faisait pitié, deux fautes d'assez bon augure dans un adolescent. Son père l'a fait voyager avec lui dans toute l'Europe, et de retour à Paris, ce père a cru devoir présenter son fils chez M<sup>me</sup> la maréchale Destouteville. « C'est une femme que je n'aime pas, lui dit-il; mais son rang, sa fortune lui ont acquis une grande autorité.... Son suffrage est nécessaire à un jeune homme qui paraît dans le monde, et d'ailleurs des raisons de parenté m'obligent à vous y mener. » Une affaire imprévue force M<sup>me</sup> Rothelin à quitter Paris, et à laisser son fils sur sa bonne foi. Eugène retourne chez M<sup>me</sup> Destouteville; il y retrouve M<sup>me</sup> de Rieux qu'il avait vue la veille à un grand bal, et dont il avait été charmé. L'électricité n'est pas plus prompte que l'amour, un moment a décidé de leur destinée; ils se voient tous les jours. M. de Rothelin est absent; M<sup>me</sup> Destouteville est conplaisante, et la passion d'Eugène est bientôt parvenue à un degré de force qui, dans tout autre que lui, surmonterait toutes les oppositions d'un père. Il reviendra ce père, il apprendra tout, il blâmera tout, il refusera tout; mais l'excellent jeune homme n'aura jamais d'autre pensée que celle de le flétrir.

chir, et de pénétrer la cause de son aversion pour M<sup>me</sup> Destouteville ; il ne sacrifiera point non plus son amour à la piété filiale, il se dira : « Mon père, c'est ma religion ; Athenais, c'est ma vie. »

M. de Rothelin, de son côté, gardera long-tems son morne secret ; mais enfin il craindra pour la santé de son fils, et il pensera que le tems est venu de l'éclairer pour le guérir ; il le fera par écrit, et dans sa lettre éloquente il accusera M<sup>me</sup> Destouteville d'avoir employé tous ses moyens de séductions pour lui faire épouser M<sup>lle</sup> d'Estaing, sachant bien que cette personne si intéressante conservait dans son cœur une grande passion pour un de ses cousins, Alfred, second fils de M. Destouteville. Eugène apprendra que celle dont il tient le jour a langui chez son père dans le plus triste abattement ; qu'au moment de ses couches elle est morte en apprenant la mort d'Alfred, et qu'ainsi M<sup>me</sup> Destouteville doit se reprocher d'avoir causé à la fois le malheur de M. de Rothelin, celui de sa femme, et peut-être la mort de cette infortunée.

Voilà Eugène prévenu contre M<sup>me</sup> Destouteville ; M<sup>me</sup> de Rieux ne tarde pas à partager ses préventions. M<sup>me</sup> Destouteville, trop fine pour ne pas s'en apercevoir, trop tendre pour le supporter, déroge noblement à la dignité de son âge pour entrer en explication, en justification même avec deux enfans. « Je me crois insensée, dit-elle ; n'importe, j'ai ma passion aussi qui me domine ; mon Athenais souffre, et son chagrin m'empêche d'examiner ses torts. »

Cet exposé qui lui coûte à faire la justifie pleinement, et présente en même tems un portrait dont le modèle existe malheureusement dans l'intérieur de plus d'une maison. C'est un de ces terribles hommes à grand caractère, un de ces petits tyrans privés, qui respectent leurs volontés, justes ou non, comme autant d'arrêts de la destinée, et qui n'y souffrent ni opposition, ni délai, ni adoucissement ; mais qui en même tems se plaisent à rejeter sur d'autres tout l'odieux de leur tyrannie. Tel était M. Destouteville, rien ne se faisait chez lui que par sa volonté expresse, et il voulait de plus que sa femme parût tout faire. M<sup>me</sup> Destouteville, confidente de l'amour de sa nièce et de son fils, Alfred, avait en vain conjuré M. Destouteville de les unir, il s'y était constamment refusé, et pour n'en plus entendre parler, il avait décrété que l'un serait commandeur de Malte et l'autre religieuse. Mais, sur les entrefaites, l'offre de la main de M. de Rothelin à M<sup>lle</sup> d'Estaing engage M. le

maréchal à commuer la peine de sa nièce , sous la condition expresse que les deux époux ne se verront que sur les marches de l'autel ; cela ou le couvent ; le reste va de suite. M. Destouteville une fois connu pour un despote , M<sup>me</sup> Destouteville n'est plus qu'une esclave , et aux yeux de la justice un esclave n'est point responsable.

M. de Rothelin se résout difficilement à lire la lettre de M<sup>me</sup> Destouteville , il est lent à céder à l'impression qu'elle lui fait , il lui en coûte pour revenir ; mais il est juste , mais il est père , et tout est arrangé.

On ne peut juger de l'ordonnance , de la liaison , de l'ensemble qui règnent dans cet ouvrage , qu'en lisant l'ouvrage même. On ne se lassera point de cette peinture aussi agréable que ressemblante , du ton , des manières , des usages du plus grand monde , non plus que de ce langage simple , élégant et si bien assorti au rang ainsi qu'au mérite des personnages : ils ont tous beaucoup d'esprit ; celle qui fait les parts en ce genre a de quoi pourvoir à tout ; mais ce qui en prouve encore plue , c'est que personne n'en a trop. Parlerai-je du style , et n'est-ce point assez d'avoir indiqué l'auteur ? Il semble entendre un son de voix doux et clair , ni trop fort , ni trop faible , avec une prononciation nette , des tons justes , des inflexions faciles.... M<sup>me</sup> de S.... écrit toujours comme on parle , mais on parle rarement comme elle écrit.

Où tout est bien , le choix est embarrassant ; nous ne pouvons cependant nous refuser à citer au hasard quelques traits d'autant plus aisés à trouver , que l'auteur les cherche moins. La sensibilité , la grâce , la connaissance du monde semblent tour à tour être son genre particulier. M. de Rothelin , dans sa lettre à son fils , lui raconte comment sa malheureuse et vertueuse femme , accablée de chagrins vers la fin de sa grossesse , lui fait l'aveu de la passion qu'elle a conçu dès son enfance , et qu'elle conserve pour Alfred. « Dites-moi que vous me pardonnez ( lui dit-elle en se pré- cipitant à ses pieds ). — Mon fils , je pensai à vous et je pardonnai. »

Eugène n'avait point vu de portrait de sa mère dans la maison paternelle : il en trouve un chez M<sup>me</sup> Destouteville , et dès les premiers jours de sa liaison , il a demandé à le copier. Athénais vient regarder l'ouvrage , « et moi aussi , » dit-elle , j'ai un portrait de votre mère..... La mienne était son amie intime ; elle portait toujours ce portrait , et me l'a laissé en mourant. » Eugène demande à le voir ; elle le

quitte et revient aussitôt ; c'est une miniature dans un médaillon d'or. Eugène croit sentir que l'or conserve encore de la chaleur : il voit que le ruban passé dans le médaillon a été noué ; l'idée qu'Athénaïs vient de le détacher de son cou lui cause de l'émotion ; il la cache ; Athénaïs la devine, et rougit ; Eugène baisse les yeux pour qu'Athénaïs ne s'aperçoive pas qu'il l'a vu rougir. « Je voudrais », dit M<sup>e</sup> » La maréchale Destouteville (en parlant de ce qui sied le » mieux à une jeune femme), qu'une sorte de repos, de » calme l'environnât, que son regard fût doux et tranquille, » que ses sentimens fussent plutôt devinés qu'aperçus ; elle » doit arriver sans qu'on l'entende venir, rire sans éclats, » n'élever jamais la voix. Parler bas attire l'attention, parler » peu fixe le souvenir. » Il est aisé de voir à tant de délicatesse et à tant de grâce que rien de tout cela n'a été fait de main d'homme.

BOUFFLERS.

*ATHÉNÉE DES DAMES* ; ouvrage d'agrément et d'instruction, uniquement réservé aux femmes, et rédigé par une Société de Dames françaises (1), avec cette épigraphie :

..... Si la voix du sang n'est pas une chimère,  
Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère.

LÉCOUVÉ, *Mérite des Femmes*.

*Ouvrage uniquement réservé aux femmes.* Ai-je bien lu ? Tout accès dans l'*Athénée* est donc interdit aux hommes ! Est-ce qu'on y révélera les mystères de la bonne déesse ?.... Que de *Clodius* sous des habits de femmes pénétreront dans cet asyle sacré !..... Mais je ne puis croire à tant de rigueur ; et je gagerais volontiers que les Dames de l'*Athénée* se conduisent ici comme la Galathée de Virgile ; qu'en se cachant dans les saules, elles ne seraient pas fâchées qu'on allât les y trouver.

Je l'avouerai pourtant, le *Prospectus* publié, il y a quelques mois, sous le titre d'*Avant-Propos*, annon-

(1) Tome I<sup>er</sup>, quatrième livraison. Chaque livraison est composée de 72 pages in-18, avec une gravure en taille-douce. On souscrit à Paris, chez F. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

çait de la part des femmes, le projet de n'avoir plus rien de commun avec notre sexe. Je fus tout effrayé des reproches amers que l'on nous adressait. Un journaliste appela cet *Avant-Propos* un *manifeste*; c'en était un.

Je me disais en lisant le manifeste : est-ce qu'une nouvelle *Lysistrata* aurait formé une *convention* de femmes ? Leur aurait-elle aussi fait prêter le terrible serment de résister aux plus douces caresses de leurs époux, même de leurs amans, jusqu'à ce qu'ils aient forcé à la paix le seul ennemi qui nous reste(2) ! — Mais je me sentais un peu rassuré en songeant que, dans une ville comme Paris, il était à peu près impossible qu'il ne se trouvât bien des femmes parjures.

Eh ! quelle est donc la cause, ajoutais-je, de cette grande insurrection de tout un sexe contre l'autre ? Le Prospectus me l'apprit. — Nous sommes des tyrans ; nous abusons de notre force ; les femmes réclament la *liberté*, l'*égalité* des *droits*.... — Voilà, en quelques mots, le résumé de dix pages du Prospectus, ou si l'on veut de l'*Avant-Propos*. — Il est écrit que ces mots *droits*, *égalité*, occasionneront toujours des schismes, des querelles alarmantes.

Mais déjà le lecteur me taxe d'exagération, il ne voudra pas croire que ces Dames de l'Athénée aient jamais porté, au tribunal du public, de pareilles réclamations.

— Aux preuves.

« D'où vient cette opinion commune que l'*homme* est supérieur à la femme ? D'abord de ce que l'*homme* l'a dit, l'a écrit le premier sans trouver de contradicteur : c'est la fable du lion terrassé par l'*homme*. » (*Avant-Propos*, *seconde page*.)

Dans ce passage, les femmes du moins ne réclament que l'*égalité*. Mais bientôt elles vont prétendre qu'elles sont *supérieures aux hommes*. Ecoutez la Dame qui leur a servi de secrétaire :

(2) Dans une comédie d'Aristophane, les femmes s'assemblent ; et d'après l'avis de *Lysistrata*, leur présidente, jurent de résister aux sollicitations les plus pressantes de leurs époux jusqu'à ce qu'ils aient fait la paix avec les Lacédémoniens.

» Si , comme a dit quelqu'un , l'ame des femmes et  
 » celle des hommes , l'esprit , le jugement , l'imagination ,  
 » les idées , le cœur , les sentimens qui sont le partage  
 » des deux sexes , pouvaient être confondus et exposés en  
 » public..., (d'abord arrêtons-nous ici. Le *quelqu'un* qui  
 a dit cela peut se flatter d'avoir eu l'idée la plus bizarre...  
 Un *cœur* , des *idées* , des *sentimens* de deux sexes ,  
*confondus et exposés en public* ! Je ne crois pas qu'il  
 soit possible d'offrir à l'esprit une image plus extraor-  
 dinnaire. Mais continuons : ) « le plus fin , le plus pré-  
 » venu en faveur du sexe masculin prendrait souvent  
 » en partage le jugement , le bon sens d'une femme ,  
 » comme ce qu'il y aurait de meilleur.... »

Moi , je prendrais *en partage* , pour parler comme  
 l'auteur de l'Avant-Propos , l'esprit de la Dame qui a  
 écrit cette phrase , dans l'espoir de pouvoir la com-  
 prendre. J'entrevois bien que l'intention de l'écrivain  
 est de prouver que les *femmes* ont beaucoup plus d'es-  
 prit et de jugement que les hommes. Mais si tous les  
 esprits , les jugemens des deux sexes étaient *confondus*  
*et exposés en public* , il me semble que l'on ne pourrait  
 appeler à faire un choix quelconque , que des personnes  
 sans esprit , et sans jugement. Alors où trouverait-on  
 ces hommes assez *fins* pour *prendre en partage* le bon  
 sens , le jugement des femmes ?.... Tout cela est fort  
 embarrassant. Oh ! je ne craindrai plus de l'avouer , les  
 femmes sont bien certainement supérieures à nous pour  
 l'intelligence , puisque sans doute elles auront trouvé ce  
 passage de l'Avant-Propos , clair , facile , bien écrit , et  
 sur-tout d'une excellente logique.

Mais , dès les premières pages de la première livrai-  
 son , j'ai cru m'apercevoir que les Dames de l'Athénaïs  
 avaient réfléchi sur les dangereuses conséquences que  
 pourrait avoir cette *déclaration de guerre* si inopiné-  
 ment publiée contre les hommes. L'une , sous le nom  
 d'une *abonnée* , a désavoué leur imprudente secrétaire ;  
 l'autre a prouvé dans une *allégorie* qui a pour titre *la Coupe du bonheur* , que c'était aux femmes à présenter  
 aux hommes cette délicieuse *coupé*. Ainsi l'on veut se  
 rapprocher ; et les femmes , comme on voit , ont fait ,  
 les premières , des ouvertures de paix. Pour ma part ,  
 je me sens très-disposé à la réconciliation.

Il y a plus : si j'ai blâmé la Dame, secrétaire de l'Athénée, d'avoir cherché à trop éléver les femmes ; je combattrai avec la même force la prétendue *abonnée* qui, trop humble et trop modeste, les place dans un rang très-inférieur.

« Vous avez grand tort, s'écrie-t-elle, de vouloir mettre en doute cette opinion commune que *l'homme est supérieur à la femme*. Je vous assure, Madame, humilité à part, que cette opinion est tout-à-fait la mienne, ainsi que celle de presque toutes les femmes ; je vous assure aussi que l'homme n'avait pas du tout besoin de le dire, et de l'écrire le premier, pour que cela fût exactement vrai. L'expérience des siècles vient à l'appui de cette vérité, et plus nous voudrons nous débattre contre cette même vérité, plus nous la démontrerons ; car notre *rébellion* même prouvera notre faiblesse et notre infériorité. »

Eh bien, Mesdames, en cela je crois encore que vous vous trompez, si vous parlez de bonne foi. Vous n'êtes point *inférieures* à l'homme, vous êtes *autres*. Vous avez dans l'ordre de la nature et de la société des fonctions toutes différentes à remplir ; fonctions également importantes, indispensables. Qu'il ait plus de force ; n'avez-vous pas plus d'adresse ? Qu'il ait plus de valeur ; n'avez-vous pas plus d'amabilité et de charmes ? Tout est compensé. Non, un sexe n'est point supérieur à l'autre ; chacun a ses qualités, ses défauts. C'est des contrastes qui existent entre les deux sexes que naît l'harmonie générale.

Aussi trouvé-je bien plus juste l'idée de l'auteur de l'*allégorie* que j'ai d'abord annoncée. Cette Dame assigne à chaque sexe la tâche qu'il doit remplir pour arriver de concert à la félicité. Je le répète, d'après l'auteur de l'*allégorie*, c'est aux femmes qu'il appartient de présenter aux hommes la *Coupe du bonheur*. Dans ce conte, on voit un certain Lisimond (c'était quelque vieux garçon sans doute), qui se trouve bien cruellement puni d'avoir voulu *boire à la coupe*, sans s'adresser aux femmes. — Il se moquait, l'impie, de quiconque prétendait que les femmes possédaient seules cette coupe divine ; que par elles les hommes étaient

heureux. — « En vérité (c'est lui qui va parler) vous » leur faites beaucoup trop d'honneur. Je veux vous » prouver que l'homme, sans le secours d'aucune fem- » me, peut se procurer le bonheur.... — Il dit; et d'une » main ferme, saisit le vase... O prodige ! la coupe est » réduite en poudre entre ses doigts... »

La moralité de cette allégorie est, comme on voit, celle que Sedaine a mise si élégamment en chanson :

« Rien ne se fait bien qu'à deux. »

L'auteur est une *M<sup>me</sup> S. de Paris* : c'est ainsi que le conte est signé ; et j'ai été bien aise d'apprendre que c'est une parisienne qui a imaginé un conte si naïf. Il y a dans ce pays plus d'innocence et de candeur qu'on ne veut le croire.

C'est cette même Dame qui propose pour sujet d'une espèce de concours, cette question toute neuve, et bien difficile à résoudre :

*Est-il plus avantageux aux femmes d'être belles, que d'être laides ?*

Je suis très-certain que la plupart des concurrentes prouveront par mille argumens, en bonne forme; qu'il vaut infinitement mieux pour les femmes être *laides*, qu'elles peuvent plus facilement remplir tous leurs devoirs, et marcher dans les sentiers de la vertu. Alors que je plains les femmes qui ont le malheur d'être belles; comme elles en seront désespérées ! Mais il leur restera toujours une ressource : c'est de se déformer, de s'en-haïdir, pour approcher plus près de la perfection, pour avoir quelque part dans tous les avantages qu'offre la laideur.

A propos de *questions*, il est bon d'avertir que les Dames de l'Athénée proposent, dans chaque Numéro, aux amateurs de leur sexe, trois ou quatre petits sujets de dissertations. En voici un que je trouve dans la troisième livraison, et qui mérite d'être cité :

*Quelle différence y a-t-il entre les mœurs des femmes du siècle de Louis XIV, et celles de celui-ci ?*

Pour que la question fût correctement écrite, il faudrait, *et celles* (les mœurs) *de celles* (des femmes) *de celui-ci* (du siècle de Louis XIV). Mais à la place de

la Dame qui a proposé la question, j'aurais autant aimé tourner ma phrase autrement.

Au reste, c'est-là une question qui n'est pas sans intérêt. Elle pourrait donner lieu à des recherches historiques, dignes d'occuper même des hommes. M<sup>e</sup> de Genlis qui a décrit assez bien la cour de l'amant de M<sup>m</sup> de la Vallière, devrait traiter ce sujet-là.

Mon projet n'est pas d'examiner chacune des pièces qui composent les quatre livraisons de l'Athénaïe, publiées jusqu'à ce jour. Il me suffira de remarquer qu'on y trouve des idylles, des historiettes, des extraits de livres, des articles sur les *modes* (ce qui est bien à sa place dans un ouvrage fait par des Dames et pour les Dames), beaucoup de variété enfin.

Cette variété sera un grand mérite lorsque l'ouvrage sera tout ce qu'il doit être. Il ne faudrait pas croire, d'après le ton de plaisanterie, que j'ai cru devoir prendre en commençant cet article, que je regarde cette entreprise comme ridicule ou même folle. A présent, je vais parler plus sérieusement. J'applaudis au plan de l'Athénaïe, je blâme l'exécution. Les premières livraisons contiennent des pièces, dont les unes sont de mauvais goût, les autres faibles et incorrectes. Mais c'est ce qui arrive à presque tous les ouvrages périodiques qui commencent. Les matériaux ne sont point encore assez nombreux, les meilleurs collaborateurs sont presque toujours les moins empressés à se montrer. De là la faiblesse et la médiocrité des premiers Numéros de presque tous les ouvrages périodiques.

Mais, je le répète, je répondrais presque du succès d'un journal auquel voudraient bien coopérer des femmes telles que M<sup>m</sup> de Genlis, de Staël, de Flahaut, de Salm, Dufresnois, de la Férandière, Babois, etc. etc. Or, nous les verrons tôt ou tard enrichir l'*Athénaïe des Dames* de leur prose et de leurs vers. Déjà je lis dans la quatrième livraison, des vers de M<sup>m</sup> de Beaufort-d'Hautpoul. Voilà un nom connu en poésie; il en appellera d'autres.

Eh! pourquoi les femmes n'auraient-elles pas leur journal! — Je n'ai jamais pu être de l'avis de ces rigoristes qui voudraient les éloigner de la carrière de la

littérature et des beaux-arts. Elles sont destinées par la nature, disent ces moroses censeurs, à maintenir l'ordre et l'économie dans l'intérieur de leurs maisons. J'en conviens. Les hommes aussi doivent procurer l'existence de leurs familles par l'exercice ou des arts mécaniques, ou de quelques emplois administratifs ou judiciaires. Mais les femmes, ainsi que les hommes qui, grâce à une fortune suffisante, peuvent disposer d'une grande partie de leur temps, doivent être bien libres, à ce qu'il me semble, de la consacrer cette partie, à l'étude, à la culture des lettres et des arts. Il est vrai que plusieurs individus des deux sexes font, sur-tout depuis quelques années, de la littérature un véritable *métier*; que c'est là une des causes de tous les mauvais ouvrages dont le public est inondé. Mais que peut-on conclure d'un abus? Peut-être celui-ci est-il moins funeste que beaucoup d'autres?.....

En commençant cet article, je ne m'attendais pas à le finir si sérieusement. Je m'arrête; car

Trop de raison entraîne trop d'ennui.

AMORY-DUVAL.

*LE NOUVEAU PARNASSE CHRÉTIEN*, ou *Choix de poésies morales et chrétiennes*, à l'usage des écoles publiques. Secondo édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez Charles Villet, libraire, rue Hautefeuille, n° 1. 1808.

L'IDÉE de faire un choix de poésies morales et chrétiennes, à l'usage des jeunes gens, serait bonne, si l'exécution y répondait. Malheureusement les Odes sacrées de Rousseau, les Hymnes du grand Racine, quelques fragmens du poème de la Religion, quelques cantiques sacrés de Lefranc de Pompignan, et des morceaux séparés de Voltaire, ne suffisant pas pour compléter le volume in-douze que l'on voulait, à toute force, donner au public, il a fallu compulser tous les vieux Mercures, se faire ouvrir les secrétariats de toutes les anciennes Académies de province, qui, comme on sait, ne couronnaient que des chefs-d'œuvre, et

puiser même dans les porte-feuilles des poëtes qui ont bien voulu se laisser faire à cet égard une douce violence. Mais le mérite des poëmes que l'on a obtenus ne répond pas à la bonne volonté de ceux qui les ont livrés. Par exemple, non loin de cette Ode sublime de Jean-Baptiste Rousseau où se trouve cette magnifique strophe :

Dans une éclatante voûte  
Il a placé de ses mains  
Ce soleil qui, dans sa route,  
Eclaire tous les humains.  
Environné de lumière  
Cet astre ouvre sa carrière,  
Comme un époux gracieux,  
Qui dès l'aube matinale  
De sa couche nuptiale  
Sort brillant et radieux.

se trouve placée une Ode sur la grandeur de Dieu dans ses ouvrages, par M. Tavenot, rimeur, que dans notre jeunesse nous avons entendu vanter par des gens qui ne vantaient que le médiocre, et qui avaient leurs raisons pour cela. Or, voici comme M. Tavenot nous peint ce même soleil.

Grand Dieu ! de ma raison altière  
Où tend le vol ambitieux ?  
Quels sont ces globes qui des cieux  
Parcourent l'immense carrière ?  
*Effrayans* par leur nombre et leur *vaste* grandeur,  
Ils répandent par-tout une vive splendeur ;  
Mais dans cet espace fluide  
*Contre leur propre poids quelle main les soutient ?*  
Une féconde ardeur imprime  
Sa vertu dans tout l'Univers  
Entre tous ces globes divers  
*Vient régner* un astre sublime.  
Source vive de feux, *par lui-même* il nous luit,  
Arbitre des saisons, du jour et de la nuit,  
Son cours seul en fait le partage.  
*Fatal, par ses rayons, aux regards curieux,*  
Il semble retracer l'image  
Du Dieu dont la splendeur se refuse à nos yeux.  
Il faut avouer que M. Tavenot ne gagne pas à la comparaison.

MARS 1808.

comparaison. Veut-on voir maintenant comment il peint le cours des fleuves et des rivières, de ces eaux enfin, dont M. Delille nous donne dans ses vers harmonieux une si belle image, lorsqu'il dit :

Les eaux sont ta ceinture, ô divine Cybèle.

Eh bien ! voici la manière de M. Tanevot qui n'est pas tout-à-fait celle de M. Delille.

Jouissez du fruit de mes veilles,  
Ô vous, mortels qui m'écoutez !  
Du globe que vous habitez  
J'osserai chanter les merveilles.

Dans son vaste contour que de fleuves errans !

Quel spectacle ! les eaux s'enflent de ces torrent

Formés des Pléïades fangeuses,

Ou que l'on voit tomber avec étonnement

De ces montagnes orageuses

Dont le frost sourcilleux touche le firmament.

Nous aurions désiré que *le fruit des veilles dont M. Tanevot nous fait jouir* fût meilleur : mais enfin ce n'est pas à l'auteur de ces mauvais vers que nous devons nous en prendre, c'est au rédacteur du Parnasse chrétien qui ne devrait pas mettre sous les yeux des jeunes gens de pareilles rapsodies. Que retireront-ils de cette lecture ? Ils s'accoutumeront à mettre du vague et de l'incohérence dans leurs idées, à n'avoir qu'un goût faux, à ignorer la propriété des termes, sans laquelle il n'y a ni clarté, ni justesse dans le style. Ils perdront même du côté de la religion, parce qu'il est impossible que d'aussi méchans vers la rendent aimable, et que la vraie dévotion se nourrit de sentiments affectueux et d'onction, dont des vers âpres et durs ne peuvent être le langage. Un autre poète de la même force que M. Tanevot, quoiqu'un peu moins dur, M. Olivier, de l'Académie de Marseille, dans une Ode sur la puissance de Dieu, veut nous donner une idée du grand jour de la justice éternelle.

Vains remords ! Dieu paraît : la gloire l'environne.

Quels tourbillons de feu s'élancent de son trône !

La terre est embrasée, et le ciel s'est ensui;

Et la nature entière, étonnée, éprouvée,

M 111

A ses pieds confondue

Ne voit d'âtre que lui.

Nous ne savons pas si cette Ode de M. Olivier a été couronnée quelque part : mais nous ne laissons pas que d'être émerveillés de cette belle expression, et le ciel n'est en fui. Un autre poète lauréat infatigable, et qui reparait plusieurs fois dans ce recueil, est le Père Arcère de l'Oratoire, qui choisit, en 1741, la Providence pour sujet d'une Ode que l'Académie de Marseille couronna. Voici, d'après M. Arcère, un des miracles de cette Providence.

L'ombre suit et déjà la rive orientale

De Païroke a reçu les pleurs.

La lumière naissante à mes regards étale

L'éclat des plus vives couleurs.

J'adore, en la voyant; la sagesse immortelle,

Qui par ce doux brillant récha la terre si belle;

À sa suite marche le bruit;

Elle vient du sommeil bannit la douce ivresse:

Tout s'anime: bientôt de leur active adresse

Les mortels goûteront le fruit.

Peut-on de bonne foi offrir aux jeunes gens pour modèles des vers aussi défectueux? D'abord rien n'est plus commun que l'idée et la tournure des quatre premiers : mais que dire du bruit qui se trouve personnifié, et qui marche à la suite de la lumière? N'est-ce pas-là le plus étrange abus des figures? Il faut avouer qu'autrefois on était couronné à bon marché dans les Académies de Province; et qu'il ne fallait pas faire une grande dépense d'esprit et de talent pour cela. On s'est souvent récrié contre les jugemens de l'Académie française : mais le plus faible des ouvrages envoyés à ses concours de poésie, est fort au-dessus de cette prétendue Ode du Père Arcère.

Ce recueil offre cependant des noms plus recommandables. On y remarque ceux de Duché, connu par sa tragédie d'*Absalon*, et son opéra d'*Iphigénie en Tauride*; et de Roi, qui s'est acquis quelque gloire par son prologue du *Ballet des Eléments*, l'acte de *Vertumne et Pomone*, et la belle tragédie lyrique de *Calliroé*, de Champlois, que ses deux Eloges de Molière et de La Fon-

taine , et sa très-jolie comédie du *Marchand de Smyrne* mettent au rang de nos écrivains les plus spirituels ; et de Thomas qui , dans ses ouvrages comme dans sa conduite , fit toujours marcher de front la vertu et l'éloquence ; car c'est être encore éloquent que de faire de belles actions. Voici deux strophes d'une Hymne de Duché sur le pouvoir et la grandeur de Dieu.

Il est , et par lui seul tout être a pris naissance ;

*Le néant existe à sa voix*

La nature et le tens existent par ses lois ;

Tout adore , en tremblant , sa suprême puissance .

Invisible et présent , on le trouve en tous lieux .

Il remplit la terre et les cieux ;

Par lui tout s'émeut , tout respire ;

Sa durée est l'éternité ;

Et les bornes de son empire

Sont celles de l'immensité .

Il produit à son gré le calme et la tempête ;

Il commande aux flots et courroux ,

Et des foudres bruyans qui menacent nos têtes

Les ordres éternels conduisent tous les coups ,

Des climats où naît la lumière .

Aux lieux où le soleil termine sa carrière ,

Il étend ses soins bienfaisans ;

Et l'on voit sa bonté paraître

Par-tout où son pouvoir fait mourir et renaitre

Les jours , les saisons et les ans .

On remarque dans ces deux strophes , et sur-tout dans la seconde , un talent fort supérieur aux Tavenot , aux Olivier , et aux Arcère . On voit que ces vers sont de l'école de Racine , dont Duché fut un élève distingué . Mais il y a cependant encore des fautes dans le tissu du style . Par ce vers , *le néant existe à sa voix* , le poète entend sans doute que le néant cesse d'être le néant , et que les mondes sont créés ; mais son expression ne rend pas son idée . *Et les bornes de son empire sont celles de l'immensité* . Ici l'auteur ne dit pas non plus ce qu'il veut dire . *Son empire est sans bornes* , comme l'immensité était l'expression propre , et il fallait l'enchaîner poétiquement en vers . Roi est encore moins heureux dans un poème intitulé *les Martyrs* , dont nous allons citer quelques fragments .

Quel espoir reste donc au père de l'erreur ?  
 Le bonheur des humains irrite sa fureur.  
 De ses mugissements les enfers retentissent ;  
 Son trône est ébranlé , ses ministres frémissent ;  
 A ces cris redoublés arrive un monstre affreux ,  
 Entouré de poisons , de glaives et de feux ,  
 C'est lui qui sous le nom des noires Euménides  
 Sut armer et punir les premiers parrieides.

Il jouit des douleurs , ouvre et ferme le flanc ,  
 Et souvent goutte à goutte il fait couler le sang.

Au trône des Césars le monstre alors s'envole ;  
 Précédé de licteurs il monte au capitolé.  
 Des vestales , du peuple il excite les cris ;  
 De ce sage Sénat il trouble les esprits ;  
 Il fait pâlir César : aux maîtres de la terre  
 Il montre les Chrétiens tous armés du tonnerre ,  
 Les Dieux prêts à tomber , et Rome sans appui ,  
 Le feu sacré qui meurt , et l'Empire avec lui.  
 « Hâtez-vous , par ma voix les Dieux vous avertissent  
 » Qu'aux pieds de leurs autels vos ennemis périssent .  
 Le Tybre d'échafauds voit ses bords se couvrir .  
 L'idole est là . Faut-il l'encencer ou périr ?  
 Le chrétien se déclare , et le bûcher l'embrâse ,  
 Ou le mortier le broie , ou la meule l'écrase.

Est-ce assez ? on ajoute à ces objets affreux  
 L'image des plaisirs , tournent plus dangereux .

Nous avons beaucoup abrégé ce morceau pour le rendre supportable à la lecture : les premiers vers ne sont pas mal. Mais que de fautes évidentes dans les derniers ! *Les Dieux prêts à tomber , et d'où ?* De leurs autels apparemment : eh bien , il fallait le dire. *Par ma voix les Dieux vous avertissent , qu'aux pieds de leurs autels vos ennemis périssent.* L'auteur a sous-entendu les deux mots *il faut* : mais ils sont indispensables pour le sens , et ici l'ellipse est trop forte. *Le chrétien se déclare , et le bûcher l'embrâse , ou le mortier le broie , ou la meule l'écrase.* Roi a pris cela pour de la poésie imitative :

mais il s'est bien trompé. Ce n'est pas ainsi qu'il écrivait son prologue du ballet des Elémens.

Les tems sont arrivés : cessez , triste Chaos.  
 Paraissez , Elémens , Dieux , allez leur prescrire  
 Le mouvement et le repos.  
 Voile azuré des airs , embrassez la nature.  
 Terre , enfante des fruits ; couvre-toi de verdure ;  
 Naïssez , Mortels , pour obéir aux Dieux.

Ces vers sont d'un poète qui est maître de sa pensée et de sa langue , et les autres sont d'un mauvais versificateur qui manque de l'une et qui ne sait pas se servir de l'autre. C'est pourtant le même homme qui les a faits : oui , sans doute , et cela prouve qu'à moins qu'on ne soit doué d'un génie aussi flexible que l'était celui de Voltaire , il ne faut jamais s'écartier du genre auquel on est propre ; ni faire , comme l'abbé Pellegrin , qui

Le matin , catholique , et le soir , idolâtre ,  
 Et dinait de l'autel , et soupaït du théâtre.

Champfort , qui d'ailleurs n'offre aucun point de comparaison avec Roi , mais qui avait beaucoup de flexibilité dans l'esprit , figure aussi dans le Parnasse chrétien , où l'on trouve de lui une Ode sur la grandeur de l'homme , qui fut couronnée dans je ne sais quelle Académie , et qui réellement méritait de réunir les suffrages des gens de goût. Le talent de Champfort ne le portait guères aux élans et aux extases de la poësie lyrique , mais il avait de la noblesse dans le style , quand il voulait , et sans jamais être sublime , il savait s'élever. Voici quelques strophes de cette Ode qui nous ont paru belles :

Mon ame se transporte aux premiers joys du monde :  
 Est-ce-là cette terre aujourd'hui si féconde ?  
 Qu'ai-je vu ? des déserts , des rochers , des forêts .  
 La faim demande au chêne une vile pâture ;  
 Une grotte obscure  
 Du roi de l'Univers est le premier palais .  
 Tout naît , tout s'embellit sous ta main fortunée ;  
 Les déserts ne sont plus , et la terre étonnée  
 Voit son fertile sein ombragé de moissons .  
 Dans ces vastes cités quel pouvoir invincible  
 Dans un calme paisible  
 Des hommes réunis endort les passions ?

Le commerce t'appelle au bout de l'hémisphère ;  
 L'Océan sous tes pas abaisse sa barrière ;  
 L'aimant, fidèle au Nord, te conduit sur ses eaux ;  
 Tu sais l'art d'enchaîner l'Aquilon dans tes voiles ;

Tu lis dans les étoiles

Les routes que le ciel prescrit à tes vaisseaux.

Séparés par les mers, deux continents s'unissent ;  
 L'un de l'autre étonnés, l'un de l'autre ils jouissent ;  
 Tu forces la nature à trahir ses secrets ;  
 De la terre au soleil tu marques la distance,

Et des feux qu'il te lance

Le prisne audacieux a divisé les traits.

Tes yeux ont mesuré ce ciel qui te couronne ,  
 Ta main pèse les airs qu'un long tube emprisonne :  
 La foudre menaçante obéit à tes lois.  
 Un charme impéieux , une force inconnue .

Arrache de la nue

Le tonnerre indigné de descendre à ta voix.

Ces vers sont bien faits ; et si le talent d'inspiration ne s'y fait pas sentir, on y remarque celui de réflexion , qui ne transporte pas comme le premier , mais qui plaît aux personnes instruites. Une des pièces de ce recueil est intitulée : *Ode sur le temps*, et porte le nom de Thomas. On croirait que c'est la fameuse Ode qui remporta le prix de poésie au jugement de l'Académie française en 1762 , et qui, ainsi que l'Ode de Lefranc sur la mort de Jean-Baptiste Rousseau ; l'Ode de M. de Laharpe, intitulée *Alcidonis, ou le Philosophe des Alpes*, et celle de M. Le Brun, adressée à Buffon , forment les quatre plus belles Odes que l'on ait faites depuis la mort de notre célèbre lyrique : eh bien , point du tout. Cette Ode détestable , que nous avons bien de la peine à croire de Thomas , n'est pas celle qui commence par ce vers imposant :

Le compas d'Uranie a mesuré l'espace.

Nous allons en citer une strophe pour mettre le lecteur à même d'en juger :

Irrévocables jours , passé que je regrette ,  
 Jours qu'on ne peut hâter , trop douteux avenir ,  
 Vous n'offrez pour tout bien à mon âme inquiète  
 Qu'un espoir incertain , qu'un triste souvenir !

Le présent n'est qu'une onde et rapide et trahisseuse :  
 Peut-être, hélas ! le flot dont je suis la vitesse  
 Va-t-il, en se brisant, enfanter mon trépas ?  
 L'instant seul où je suis est le tems de ma vie ;  
 Et ce tems, je le sacrifie  
 A l'instant où je ne suis pas.

Ces vers sont-ils assez boursouflés, assez hérissés d'épithètes, assez remplis de concetti ridicules ? Non, ils ne sont pas de Thomas; quoique l'esprit de cet académicien, si recommandable d'ailleurs, fût susceptible d'être seduit par une fausse grandeur, jamais il n'eût dégradé son style par une pareille bouffissure; et jamais il n'eût dit qu'un flot enfante le trépas.

Après ces noms très-connuS viennent les noms presqu'ignorés de la Visclede, des Rainaud, des Poncy de Neuville, des Triquois, que leurs poésies insérées dans ce recueil ne tireront pas de leur obscurité. On y remarque cependant celui de Piron qui s'avisa vers la fin de sa longue carrière de paraphraser le *De Profundis*. Mais la grâce, qui lui inspira cette bonne pensée, craignit apparemment qu'il ne s'y mêlât quelque sentiment d'orgueil, car elle lui refusa le talent de la bien exécuter. On y distingue aussi le nom de Gilbert, dont on a inséré deux Odes, *le Jugement dernier* et *le Jubilé*, dans lesquelles se trouvent quelques beaux vers que nous avons déjà eu occasion de citer. Mais les deux meilleurs morceaux de ce recueil, après ceux des grands maîtres, sont, sans contredit, un fragment d'un poème de M. Flins, intitulé *Agar et Ismaël*, et *le Jour des Morts dans une campagne*, par M. de Fontanes: quoi qu'en général la composition du fragment de M. Flins soit faible, l'exécution en est brillante. Il y a de l'onction et de l'élégance dans le style, et les couleurs locales sont conservées dans son tableau. Voilà comme le poète peint Abraham embrassant ses deux fils Isaac et Jacob.

Le vieillard, à ces mots, les presse sur son cœur.  
 Entre leurs fronts parés de la jeunesse aimable  
 Repose l'antique honneur de son front vénérable,  
 Et ses cheveux blanchis, par les ans cernés,  
 Que d'une avare main la vieillesse a saignés.  
 Ainsi dans les forêts, près d'un chêne robuste,  
 Naissant honneur des bois, s'élève un jeune arbuste,

Qui, nourri de rosée , au penchant d'un côteau,  
 Voit sortir du bouton son feuillage nouveau.  
 Mais si les vents du Nord et la dure tempête  
 Ont ébranlé le chêne , et fait plier sa tête ,  
 Il penche vers l'arbuste ; et sur ses rameaux verds  
 Courbe son large front chargé de cent hivers.

Cette image est en même tems noble et gracieuse, et les vers sont très-bien tournés. *Le Jour des Morts dans une campagne*, par M. de Fontanes, est fort supérieur au morceau précédent, qui, comme on le voit, n'est cepéndant pas sans mérite. *Le Cimetière de Gras* n'a pas été inutile à l'auteur : mais M. de Fontanes a su se rendre propre l'idée du poète anglais en l'embellissant, et en l'ornant de tableaux qui lui appartiennent, tels que celui qu'offrent les vers suivans, dont les derniers sont peut-être ce que l'on a fait de plus beau dans le genre mélancolique.

Cependant du trépas on atteignait l'asyle,  
 L'if, et le buis lugubre , et le lierre stérile ,  
 Et la ronce , à l'entour , croissent de toutes parts ;  
 On y voit s'élever quelques tilleuls épars ;  
 Le vent court en sifflant sur leur cime flétrie ;  
 Non loin s'égare un fleuve , et mon ame attendrie  
 Vit dans le double aspect des tombes et des flots ,  
 L'éternel mouvement et l'éternel repos.

Nous avons cru devoir nous étendre plus que nous ne le faisons ordinairement , dans l'extrait de ce recueil, parce que le Parnasse chrétien étant destiné par le rédacteur à être mis sous les yeux des jeunes gens , et l'ivraie , en matière de goût seulement , s'y trouvant mêlée avec le bon grain , il était essentiel de la signaler, afin que les jeunes gens ne s'y trompassent pas. Cela demandait donc quelque discussion ; et nous espérons qu'on nous la pardonnera en faveur du motif. M.

*OUVRES COMPLÈTES DE JEAN RACINE* , avec le Commentaire de M. DE LAHARPE , et augmentées de plusieurs morceaux inédits ou peu connus. A Paris , chez H. Agasse, imprimeur-libraire , rue des Poitevins , n° 6. — 7 vol. in-8°.

Ces Ouvres de l'un des hommes de génie qui hono-

rent le plus la France, plus *complètes* que dans toutes les éditions qui avaient paru jusqu'ici, et enrichies d'un *Commentaire* qu'on attendait depuis long-tems, ont été publiées en deux livraisons, dont la dernière n'a paru qu'à la fin de 1807. Nous ferons préceder, ce que nous en devons dire, de quelques observations, non sur Racine, mais sur son commentateur. Laharpe fut lui-même un juge trop passionné pour que le critique le plus impartial puisse toujours se flatter de l'avoir jugé sans passion : sa partialité reconnue ne dispense cependant pas de ce devoir, et puisqu'il se présente une occasion de parler de lui, qui peut-être ne reviendra plus, c'est ce devoir que nous voulons essayer de remplir.

Peu de tems avant la publication de ce *Commentaire*, on avait rendu deux mauvais services à la mémoire de son auteur ; en donnant une mauvaise édition de ses *Oeuvres choisies et posthumes*, pour nous servir du titre même qu'y a mis l'éditeur (1), et en ajoutant aux quatre volumes de la *Correspondance littéraire* avec le grand-duc de Russie, la fin de cette correspondance (2), toute tronquée, mise en si mauvais état et en si mauvais ordre, qu'il aurait mieux valu qu'elle ne parût, point du tout que de paraître ainsi. C'est de la première de ces deux publications seulement que nous parlerons aujourd'hui.

Entend-on bien ce qu'a voulu dire par son titre l'éditeur des *Oeuvres choisies et posthumes*, et s'est-il bien entendu lui-même ? Ne dirait-on pas que ce sont des *Oeuvres choisies* parmi les *Oeuvres posthumes*, des *Oeuvres choisies et posthumes* tout à la fois ? On comprend d'autant moins le vrai sens qu'il est impossible de deviner le parti singulier qu'a pris l'éditeur à l'égard de ce qui avait déjà été imprimé, soit dans le recueil des *Oeuvres* de Laharpe, soit séparément. Il s'est donné pour réformateur et pour abréviateur. Il a souverainement jugé de ce qui devait réparaître ou en-

(1) *Oeuvres choisies et posthumes* de M. DE LAHARPE de l'Académie française, avec le portrait de l'auteur. A Paris, chez Migneret, rue du Sépulcre, faubourg-St-Germain, n° 20. 4 vol. in-8°. 1806.

(2) Chez le même libraire. 2 vol. in-8°. 1807.

entier ou par extrait, ou disparaître totalement, croyant sans doute que ce qu'il aurait écarté de son édition n'existerait plus, et serait regardé désormais comme n'ayant jamais existé.

Il nous assure que dans les suppressions qu'il s'est permises, il n'a fait que suivre les intentions de Laharpe lui-même, attestées par des notes qu'il avait écrites sur le projet d'une édition épurée, dont il sentait que son cœur avait besoin. Mais ce besoin du cœur lui était venu dans un temps où il n'est pas sûr qu'il eût la tête bien saine, et l'éditeur qui se portait bien, n'était nullement obligé d'obéir aux fantaisies d'un malade.

Que devait-il faire ? Le voici : rien de plus aisé. L'édition de 1778 (3) des *Oeuvres de Laharpe* est en six volumes in-8°. Il fallait recueillir avec soin tout ce que l'auteur avait publié séparément depuis cette époque, y joindre ce qui s'était trouvé d'inédit dans ses papiers, ou du moins ce qu'on eût jugé digne de l'impression, et faire paraître le tout, pour servir de suite à l'édition de 1778. Tous les possesseurs de l'ancienne édition auraient acheté la nouvelle : on peut compter qu'à peu près tous les exemplaires de la première existent, quoique mis au jour depuis trente ans. Les *Oeuvres de Laharpe* sont de ces livres que l'on achète, mais non pas de ceux que l'on use.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait ? Ce que nous allons voir, en parcourant ces quatre volumes.

Le premier commence par des *Mémoires sur la vie de M. de Laharpe*. L'éditeur a cru y devoir imiter ce ton d'aigreur qu'on remarque dans tout ce que Laharpe a écrit depuis ce qu'on appelle sa conversion. Ce sont des traits contre la philosophie, des impatiations odieuses et gratuites, des sarcasmes ; c'est enfin Laharpe lui-même, au style près.

Ces Mémoires sont terminés par une mauvaise farce trouvée, dit-on, dans les papiers de Laharpe, et qui ne fait honneur ni à son jugement, ni peut-

---

(3) A Paris, chez Pissot. L'éditeur des *Oeuvres choisies et posthumes*, ne parle point de cette édition. Il avoue avoir retranché presque le tiers de celle de 1771, que je ne connais pas.

être à sa sincérité. C'est cette prophétie qu'on dit avoir été faite au commencement de 1788, par le malheureux Cazotte, dans un dîner de gens du monde et d'académiciens, chez un grand seigneur académicien lui-même ; prophétie qui n'annonçait pas moins que le règne de la terreur, sous le titre de règne de la philosophie et de la raison, pendant lequel il n'y aurait plus en France d'autres temples que les temples de la raison ; et la mort funeste de Condorcet, de Chamarfort, de Bailly, de Nicolaï, de Malherbes, de Rouquerol, tous convives de ce dîner ; de la duchesse de Grammont qui y était aussi, et d'autres plus grandes dames, et de princesses du sang, et de plus grandes dames encore, et l'échafaud pour tous et pour toutes, et de confesseur pour personne, excepté pour le dernier et le plus grand, pour le roi de France (4) ; et la mort du prophète lui-même, et ce qui ne parut pas moins merveilleux que tout le reste, le christianisme de Laharpe (5).

Ce récit était-il une misérable jonglerie, ou le fruit d'un cerveau entièrement détraqué ? C'est entre ces deux opinions que les gens sensés se partagèrent lorsque ce morceau parut avec les œuvres choisies, et posthumes : il n'y en eut pas, et il ne peut pas y en avoir une troisième.

Après les Mémoires, viennent les principales pièces de théâtre : 1<sup>e</sup>. *Warwick*, tel qu'il a toujours été ; 2<sup>e</sup>. *Mélanie*, très-différente au contraire de ce qu'elle était auparavant et qui n'a pas gagné au change : elle a été, nous dit le titre, *revue et corrigée, par l'auteur*, en 1802 : cette date nous dit assez ce que les corrections doivent être. Elles portent presque toutes sur le rôle du curé. L'auteur a pris à tâche, en plusieurs endroits, de lui faire dire tout le contraire de ce qu'il disait ; d'où il résulte qu'en ces endroits, comme il était très-raisonnable, il ne sait plus actuellement ce qu'il dit.

On a supprimé la préface entière ; il est vrai que

(4) Cela est en toutes lettres dans les Mémoires, pag. LXVII.

(5) Et cela aussi, pag. LXVI.

Laharpe y réfutait très-bien les censeurs qui avaient prétendu que son ouvrage n'était pas religieux ; il soutenait que le personnage du curé, tel qu'il était alors, avait paru généralement fait pour honorer la religion autant que l'humanité, et que c'était ainsi qu'en avaient jugé plusieurs prélates de l'église de France, qui en avaient entendu la lecture : il nous apprenait enfin qu'en Italie, pays où l'on doit se connaître assez bien en religion, Mélanie avait été traduite et imprimée *con licenza de' superiori*. Devenu dans ses vieux jours plus religieux que les *superiori* d'Italie, à plus forte raison, que tous les anciens prélates de France, et ayant opéré comme il l'avait fait sur son drame, il est certain qu'il ne pouvait plus y clouer cette préface. Mais l'éditeur pouvait ne se pas mettre dans le même embarras : réimprimer ce drame tel qu'il était, y ajouter en variantes les changemens que les nouveaux scrupules de l'auteur lui avaient dictés, rien de plus simple et de plus raisonnable ; pourquoi donc ne l'a-t-il pas fait ?

Le reste du volume est rempli par quatre tragédies, imprimées telles qu'elles le furent séparément dans leur nouveauté, *Jeanne de Naples*, *Philoctète*, *Coriolan*, et *Virginie*. Ce n'est ici ni le lieu d'examiner ces pièces, ni par conséquent de les juger ; on peut dire qu'elles justifient assez le jugement que l'auteur lui-même avait porté sur ses tragédies en général : « Que s'il n'avait pas contribué aux progrès de l'art dramatique, on ne pouvait pas l'accuser d'avoir avancé sa décadence(6). » Cependant, lorsqu'on ne fait faire à un art aucun progrès, qu'on ne lui donne ni un nouvel essor ni un nouveau caractère, qu'on l'exerce enfin tel qu'on l'a reçu des premiers maîtres, et qu'on y reste au-dessous d'eux, est-il vrai qu'on ne le fasse pas réellement décheoir ?

Ce n'est pas là, comme on sait, tout le Théâtre de

(6) Ce mot est rapporté dans la *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. de Laharpe*, qui termine le XVI<sup>e</sup> et dernier volume du *Cours de littérature*; Notice préférable de tout point aux nouveaux *Mémoires*.

Laharpe ; six autres tragédies, dont trois furent données dans sa jeunesse, trois dans son âge mûr, furent plus maltraitées par le public. Leur auteur ne se montra pas moins sévère pour quelques-unes : l'éditeur l'est également pour toutes.

Laharpe, en homme qui connaissait l'art, avait jugé sainement des trois premières. *Gustave*, *Timoléon*, et *Pharamond* furent exclues de l'édition de ses œuvres ; il ne les crut dignes d'être conservées que par extraits et par fragmens. Il commença par *Gustave*, et l'extrait qu'on en trouve ici, est de sa main. Puisqu'il avait prononcé dans cet extrait même, un jugement pareil sur les deux autres pièces, l'éditeur a bien fait de suivre son intention, et autant qu'il a pu, son exemple, dans l'extrait de *Timoléon*. Il n'a pu donner qu'une idée générale du plan de *Pharamond*, que l'auteur avait jeté au feu sans en conserver aucune scène.

Peut-être a-t-il bien fait encore de se borner à un extrait des *Brahes*, quoique mis au théâtre entre *Philoctète* et *Coriolan*, puisque le sujet, les ressorts et le dénouement de cette pièce furent généralement désapprouvés, que le style même y est inférieur à celui des autres pièces, et que l'auteur la laissa inédite, partageant sans doute sur elle l'opinion de ses censeurs. Mais on ne peut comprendre pourquoi l'éditeur a imaginé ne donner que par extrait *Menzicoff*. Cette tragédie eut, de son aveu, le plus grand succès dans les lectures de société; si elle en eut un moins brillant à Fontainebleau, elle fut loin d'y éprouver une disgrâce ; des raisons politiques empêchèrent seules de la représenter à Paris. Laharpe qui mettait de l'intérêt et de l'importance à cette pièce, la fit imprimer cinq ans après avec une préface et un *Précis historique*, fait avec soin, sur le prince *Menzicoff*. L'éditeur n'a pas trouvé cette tragedie bonne ; je ne lui dis pas qu'elle le soit : il n'en donne qu'un extrait raisonné, et dans cet extrait il développe les vices du sujet, du plan, du dénouement : je ne dis pas qu'il n'ait raison sur tous ces points ; je dis seulement qu'il n'avait pas le droit de priver les acheteurs de cette édition d'une pièce que l'auteur, dans la maturité de

l'âge, et après l'avoir gardée cinq ans dans son portefeuille, avait cru digne d'être offerte au public, et qu'il regardait, avec raison, comme l'une des meilleures écrites de toutes les siennes. Les scènes et les morceaux conservés dans l'extrait ne sont propres qu'à faire regretter le reste, et ce regret, qui doit porter à rechercher l'édition originale, n'est rien moins que favorable à la collection des *Oeuvres choisies et posthumes*.

Pourquoi ne pas donner dans leur entier les *Barnécides*? Trouvez-y des défauts tant qu'il vous plaira; faites vos objections dans un examen de la pièce (et c'est encore ce que vous pouriez faire pour Menziconi); mais mettez le lecteur en état de prononcer entre l'auteur et vous, et ne le forcez pas de chercher ailleurs que dans votre édition même cette pièce essentielle au procès. Voulez-vous voir combien elle y est essentielle? Relisez les dernières lignes de votre propre extrait. « Cependant ce défaut (l'abus des sentences philosophiques) se trouve bien moins fréquemment dans les Barnécides que dans les tragédies contemporaines. Pour s'en convaincre, il suffira de comparer l'ouvrage aux productions monstrueuses qui réussirent alors, et qui sont aujourd'hui tombées dans l'oubli. » Et où voulez-vous que je prenne l'ouvrage pour en faire cette comparaison? Comment voulez-vous que je prononce si vous ne me le donnez que par extrait?

Et *Barnevel*, drame ou tragédie bourgeoise, qu'on se passe bien sans doute de relire, mais qu'on est bien aisé de lire une fois, à cause du style, que vous dites vous-même *plein de pureté et d'élegance*, à cause même de la préface où l'auteur, placé entre ses principes qui étaient contraires à ce genre de composition dramatique et la crainte de nuire à son ouvrage, déploie toutes les ressources de sa dialectique; pourquoi retrancher toute cette préface, et ne donner qu'un extrait de la pièce? Faut-il donc pour satisfaire une curiosité que vous inspirez vous-même; aller chercher Barnevel dans l'édition de 1778, et n'est-ce pas autant de coups portés à la vôtre?

Je ne demanderai point à l'éditeur pourquoi il a fait une suppression d'un autre genre: rien de plus chair

que son motif. Laharpe fit deux petites comédies, toutes deux de circonstance : *Molière à la nouvelle ville*, pour l'ouverture du Théâtre français à l'Odéon, en 1782 ; et trois années auparavant, *les Muses rivales*, ou *l'Apothéose de Voltaire*. La première pièce est toute entière dans ce volume ; l'extrait de la seconde n'y occupe que deux petites pages. « On sent, dit l'éditeur, que ce cadre fort commun ne peut donner lieu qu'à des éloges outrés qui ont perdu tout leur effet depuis que Voltaire philosophe, historien et poète épique, a été réduit à sa juste valeur. »

L'éditeur ne s'est point nommé, je ne le connais, ni ne me soucie de le connaître ; mais je vois qu'il est de ce petit nombre de gens qui harcèlent sans cesse la mémoire de Voltaire, et disent toujours qu'ils l'ont tuée ; qui, pendant que les éditions de Voltaire se multiplient et s'épuisent, soutiennent *morthios* qu'on ne lit plus ; qui s'égosillent à crier que *les ténèbres se fassent*, et qui ajoutent même, en fermant les yeux, *et les ténèbres se sont faites*. Je lui en fais mon compliment.

Laharpe avait eu le projet de tirer d'Euripide une tragédie de Polixène, comme il avait tiré de Sophocle son Philoctète. Il ne s'en est trouvé dans ses papiers que quelques fragments, entre autres la première scène entre Ulysse et Pyrrhus, que l'on lit ici avec plaisir. On n'y trouve aussi que par extrait deux ouvrages inédits : *la Vengeance d'Achille*, tragédie lyrique, et *Aboulcasem*, drame lyrique ; celui-ci destiné à l'Opéra-comique, et le premier au grand Opéra. A la bonne heure.

Vient ensuite un long fragment, ou plutôt un ouvrage, quoiqu'il ne soit pas complet, qu'on ne doit pas traiter si légèrement. Ce sont les huit premiers chants de *la Jérusalem délivrée*, traduits en vers, avec des notes. Lorsque l'auteur s'occupait de ce projet, il y eut en France une espèce de conspiration contre ce malheureux Tasse. Il en parut deux autres traductions en vers. Je ne les ai point lues ; mais on assurait dans le tems qu'après ces trois-là une bonne traduction de la Jérusalem serait encore la très-bien venue ; et si j'en juge par ces huit chants, on n'avait pas tort.

C'est un début terriblement lourd que celui-ci, comparé sur-tout avec la première strophe du Tasse :

*Canto l'armi pietose e'l capitano  
Che'l gran sepolcro liberò di Cristo , etc.*

Je chante ce héros qui par de saints combats,  
*Signalant pour le ciel son armée et son bras ,*  
*Conquit du Rédempteur la tombe délivrée.*  
Des enfers contre lui la fureur conjurée  
Lui vendit son triomphe au prix de longs travaux ,  
Et d'Afrique et d'Asie appela les drapeaux ,  
*Déchaîna dans son camp la discorde rebelle (7).*  
*Godefroi , soutenu d'une main immortelle ,*  
*Ramena ses guerriers des routes de l'erreur (8)*  
*Sous l'étendard sacré qui le rendit vainqueur.*

Dans ces huit chants , en général , presque tout ce qui demandait de la concision et de la force est flasque et languissant. On voit cependant que l'auteur a fait tous ses efforts pour imiter la couleur sombre et terrible , l'harmonie sourde à la fois et retentissante de cette octave si connue du quatrième chant :

*Chiama gli abitator dell' ombre eterne  
Il rauco suon della tartarea tromba , etc.*

Mais comment y a-t-il réussi ?

La trompette infernale au fond des antres sombres ,  
Va frapper l'habitant des éternelles ombres :  
Et ses rauques accès perçant les soupiraux ,  
Font retentir l'érèbe en ses profonds cachots .

A ce son terrible , dit le Tasse , les vastes et noires cavernes tremblent , l'air ténébreux le répète en mugissant , *rimbomba* , expressions qui font frémir , et dont on est en droit de demander compte au traducteur.

Il réussit quelquefois mieux dans les images agréables et dans les portraits. Quelquefois même il y renchérit , pour ainsi dire , sur les vices brillans de son modèle. Tel est dans le second chant ce portrait de Sophronie :

(7) Je note ce vers parce qu'il n'en est pas du tout question dans le texte.

(8) L'auteur s'est trompé sur le sens de ces mots si clairs *i compagni erranti*.

Au printemps de ses jours, modeste et retirée,  
 Mais des regards du ciel en secret hondrée,  
 Une vierge vivait dans l'humble piété;  
 Belle et vouant à Dieu l'oubli de sa beauté;  
 Etrangère aux erreurs de la foule mondaine,  
*Elle a les traits d'un ange et l'ame d'une reine.*  
 Dans un asyle obscur, loin d'un monde imposteur,  
 Elle fuit la louange et l'œil adorateur;  
 Mais elle fuit en vain, et sa retraite encore  
*A ses touchans attraits donne un prix qu'elle ignore.*  
*Ah! la beauté jamais peut-elle se cacher?*  
*Nos yeux sont-ils en vain ardens à la chercher?*  
 Tu ne le permis pas, Amour, d'une main sûre.  
 Tu sais ouvrir pour toi la plus chaste clôture,  
 Et dans l'ombre des murs fermés à tout danger,  
 Introduis le larcin d'un regard étranger.  
*Argus aux yeux voilés, il n'est rien sur la terre*  
*Que ton bandeau ne couvre ou que ton feu n'éclaire.*  
 Toi seul au jeune Olinde *un jour as rôlé*  
 Ce trésor que long-tems la retraite a célé, etc.

Cette vierge qui vivait dans l'humble piété, étrangère aux erreurs d'une foule mondaine sont des renchérissements d'un autre genre : ce sont des expressions ascétiques et monacales que le Tasse s'est bien gardé d'employer. Sa belle Sophronie est modeste et solitaire; mais ce n'est pas une béguine ou une sœur du pot.

*Elle a les traits d'un ange et l'ame d'une reine.*

Pas un mot de cela dans l'italien qui dit seulement qu'elle a des pensées hautes et toutes royales; *d'alti pensieri e regi.* On n'y voit pas non plus cette exclamation si peu convenable au genre épique :

*Ah! la beauté jamais peut-elle se cacher, etc. ?*

Le Tasse dit simplement : « Mais il n'est point de retraite qui puisse entièrement cacher une beauté si digne d'être vue et admise. » Au reste, ce mouvement de style ferait croire que dans le saint homme il y avait encore du vieil homme.

Quand il appelle l'Amour *Argus aux yeux voilés*, cela est fort joli et rend avec une concision heureuse le *or cieco, or argo* du texte; mais quand il ajoute :

Nn

Il n'est rien sur la terre

*Que ton bandeau ne couvre ou que ton feu n'éclaire ,*

non-seulement il dit autre chose que le texte, mais on ne voit pas bien ce qu'il a voulu dire. « Tantôt, dit le Tasse, tu nous voiles les yeux d'un bandeau, tantôt tu les ouvres et tu en diriges les mouvements. » Assurément il y a beaucoup de choses sur<sup>o</sup> la terre que le bandeau de l'Amour ne couvre pas ; et s'il n'est rien que son feu n'éclaire, il n'y a rien non plus de cela dans l'italien.

Tel est encore ce portrait d'Armide que je citerai d'autant plus volontiers que l'auteur paraît y avoir pris plus de peine et en avoir été plus content :

De Chypre et de Délos jamais les déités  
N'offrirent tant d'attrait aux mortels enchantés.  
D'un réseau délicat ses blonds cheveux se couvrent,  
~~Sans cacher leur couleur; et ses voiles qui s'ouvrent~~  
*En étalent aux yeux tout l'or développé.*  
*Tel sous cet arc changeant qu'Iris a détrempe*  
*Du soleil réfléchi le rayon luit encore;*  
Mais dès qu'il a percé le rideau qu'il colore,  
Il resplendit soudain, et remplissant les cieux,  
D'une clarté nouvelle il éblouit les yeux.  
Sa longue chevelure en ondoyante soie  
Se déroule, et zéphyre en jouant la déploie.  
Baissé sous sa paupière, ou levé tour-à-tour,  
Son œil où sont gardés tous les trésors d'amour,  
Pour les faire envier, en paraît plus avare.  
Cette pure blancheur dont un beau lys se pare,  
Et la rose y mêlant sa fraîcheur et ses feux  
Nuancent de son teint l'éclat voluptueux.  
Mais seule et par l'amour la rose préférée  
Embellit une bouche à lui seul consacrée,  
D'où s'exhale en parfum le souffle du plaisir,  
Ce souffle qui soulève au-devant du désir  
Un sein où se partage et s'arrondit l'albâtre,  
En formant ces contours que l'amour idolâtre,  
Que de légers tissus dérobent à moitié.  
Faible et vaine barrière ! Au trésor envié  
Pénètre la pensée avide et vagabonde,  
Plus prompte que l'œil même ; et comme à travers l'onde  
Le rayon passe et court sans diviser les flots ,

Ainsi perce à travers les voiles , les bandeaux ,  
L'amaoureuse pensée ; elle erre , elle s'attache  
A l'objet irritant qui se montre et se cache ,  
En surprend le secret , et dans le même instant ,  
Le raconte au désir qui brûle en l'écoutant .

Ah ! ah ! je vous y prends encore ! Mais il n'y a pas grand mal à cela , et ce n'est point là le reproche que je veux vous faire : le Tasse était aussi très-dévote ; et il revient souvent avec prédilection à ces sortes d'objets. Dieu le lui aura pardonné. Ce que je ne pardonne pas à cette description , c'est tout le galimatias du commencement. Je n'entends rien à ces cheveux blonds qui se couvrent d'un réseau délicat , et dont en même tems les voiles qui s'ouvrent étalement aux yeux tout l'or développé . Dans le texte , ce n'est pas une action simultanée , mais successive , et cela est plus clair. « L'or de sa chevelure tantôt brille à travers le voile blanc qui l'enveloppe , tantôt se découvre et paraît avec éclat . »

J'entends encore moins cette singulière théorie de l'arc-en-ciel , qu'Iris a détrempé , et au-dessous duquel le rayon du soleil réfléchi luit encore , mais dont ce rayon perce le rideau qu'il colore ; etc. Ne dirait-on pas que c'est l'arc-en-ciel qui cache le soleil comme un rideau , ou bien que c'est le soleil qui colore en arc-en-ciel un nuage derrière lequel il est caché , qu'un rayon seulement s'échappe par-dessous , mais que ce rayon , ou que , si vous voulez , le soleil perce enfin ce rideau , et brille d'un nouvel éclat ; tandis qu'au contraire l'arc d'Iris , qui n'est point changeant , puisque les couleurs y gardent toujours les mêmes teintes et le même ordre , se dessine sur les nuages qui se trouvent à l'opposite et comme en face du soleil ? Le Tasse n'a rien de cette belle physique : il ne parle point de l'arc-en-ciel . « Ainsi , dit-il , quand le ciel devient plus serein , tantôt ce soleil paraît à travers une nue blanchissante , tantôt sortant de la nue il répand à l'entour de plus brillans rayons et redouble l'éclat du jour . »

Ces trois vers sont agréables , et peignent avec éclat la bouche vermeille d'Armide :

Mais seule et par l'amour la rose préférée (11)  
 Embellit une bouche à lui seul consacrée,  
 D'où s'exhale en parfum le souffle du plaisir.

Je préférerais cependant l'élégante et poétique simplicité du texte : « Mais sur sa bouche, d'où s'exhale un souffle amoureux, brille et rougit le seul incarnat de la rose. »

*Ma nella bocca, ond' esce aura amorosa,  
 Sola rosseggiā e semplice la rosa.*

Les douze derniers vers étaient trop difficiles, le traducteur s'est trop efforcé d'en vaincre les difficultés, autant du moins que le lui permettait, dans ce genre sur-tout, l'inégalité des deux langues, pour qu'il n'y eût pas une sévérité injuste et déplacée à en épiloguer quelques vers.

Il disserte dans une note sur ce célèbre morceau du Tasse et sur cette partie de son propre travail. Ce morceau de l'*Amoroso pensier* est, dit-il, un des chefs-d'œuvre de l'esprit italien. On voit qu'il entend, comme bien d'autres, par l'esprit italien l'abus de cet esprit, fréquent dans le Tasse, et que Boileau y a justement repris. Quoi qu'il en soit, il avoue que cet endroit, et en général tout le tableau des séductions d'Armide, est ce qui lui a le plus coûté. « La difficulté ne serait pas grande, continue-t-il, à transporter ces idées et ces peintures dans notre langue, en d'autres genres de poésie que l'épopée; mais il y avait beaucoup à faire pour adapter à l'épopée, et sur-tout à la nôtre, ce genre de détails qui semble un peu au-dessous de sa dignité. » Pourquoi et sur-tout à la nôtre ? N'est-ce pas-là une traduction, et non un poème qui soit à nous ? Nous nous sommes montrés bien sévères sur l'épopée ; qu'est-il arrivé ? C'est que nous n'en avons pas, qui puisse du moins soutenir le parallèle avec celles de quelques autres nations modernes. Nous avons rejeté la *Henriade*, dans l'espoir des beaux poèmes qui nous étaient promis. Ceux qui ont paru nous ont fait revenir à la *Hen-*

(11) Préférée au lys.

*riade*; et c'est ainsi que Voltaire dans l'épopée a été véritablement *mis à sa place*.

Le traducteur ne serait pas surpris que des critiques austères renvoyassent au genre érotique tout ce tableau des charmes d'Armide et de ses artifices. Il n'est pas de leur avis, et il croit qu'on peut justifier le Tasse. « Il faut, dit-il, de toute nécessité ou condamner son épisode d'Armide et l'ôter à son poème, ou permettre que ses couleurs soient propres au sujet de son tableau. Et qui est-ce qui voudra ôter au Tasse son Armide? Personne que je sache, pas même Boileau, etc. » Il a bien raison, personne; mais est-il bien vrai qu'Armide ne pût pas exister sans que dans la description de ses charmes on détaillât avec tant d'affectation, non-seulement ce qu'on voit, mais l'effet de ce qu'on ne voit pas; sans que l'*amoureux penser* fût envoyé à la découverte dans les parties les plus cachées, les examinât à son aise, et vint ensuite en faire son rapport au Désir?

Je sais que le traducteur a pris soin d'adoincer quelques-uns de ces traits; qu'il n'a pas dit que le beau sein d'Armide montre à nu ses neiges, où le feu d'amour se noircit et s'éveille!

*Mostra il bel petto le sue nevi ignude*

*Onde il foco d'amor si nutre e desta,*

qu'il n'a pas dit non plus avec une propriété de termes aussi franche,

*Parte appar de le mamme acerbe e crude,*  
mais aussi a-t-il ajouté à tout ce jeu de l'Amoureux penser et du Désir une circonstance qui n'est point dans le Tasse, c'est *le souffle du plaisir* qui s'exhale en parfum de la bouche, et qui en même tems *soulève devant du Désir un sein*, etc. Tant il avait, sans s'en apercevoir, pris d'intérêt à cette scène agaçante, où sont mis en jeu de si aimables acteurs!

Il y a des notes, et comme on voit, il y en a d'assez étendues à la fin de chacun des huit chants. Laharpe s'y montre le plus souvent ce qu'il était, bon littérateur et critique judicieux; mais il lui arrive aussi de se tromper. Il prouve en quelques endroits, et les preuves

en sont encore plus fréquentes dans sa traduction, qu'il n'entendait qu'imparfaitement l'italien. Par exemple, il traduit ainsi, dans une des notes du premier chant, ces deux vers, qu'il a eu raison de retrancher :

*O maraviglia ! amor ch'appena è nato  
Gia grande vola , e trionfa armato.*

« O merveille ! l'amour à peine né, vole déjà grand, et triomphe d'un guerrier. » Au lieu de : *et triomphe tout armé.*

Il a retranché aussi dans le cinquième chant ces deux autres vers, qui expriment le dégoût de Godefroi pour les vains plaisirs du monde,

*Che qual saturo augel, che non si cali ,  
Ove il cibo mostrando altri l'invita ,*

et il les traduit ainsi, dans une note : « Semblable à l'oiseau rassasié, qui ne se soucie pas de l'appât qu'on lui présente. » Au lieu de : *qui ne descend pas quand on l'invite en lui présentant un appât.* Il veut, dans une note du septième chant, citer un proverbe italien sur l'impétuosité française ; et au lieu de dire : *Non possiamo resistere alla furia francese*, il dit *Non possumo resistere*, croyant apparemment que puisqu'on dirait en latin *possumus*, on doit dire en italien *possumo*.

Encore une fois on traite trop légèrement en France cette belle langue italienne, plus belle et aussi plus difficile qu'on ne pense. L'anglais et l'allemand, on le donne la peine de les apprendre ; mais ce qui fait que les gens de lettres eux-mêmes font de pareilles bêtises, quand il s'agit de l'italien, c'est qu'ils se dispensent de l'étudier, et qu'ils croient le savoir, comme les gens de qualité d'autrefois savaient tout, sans l'avoir appris.

On serait étonné de rencontrer dans un écrivain aussi pur une faute de langue ou une locution non française, telle que *de manière à ce que* pour *de manière que* (10) ; si cette locution ne se trouvait pas dans d'autres écrits de son dernier tems : d'autres vices de langage s'y trouvent aussi, comme je l'ai remarqué ailleurs (11) ; il

(10) Tom. II, pag. 269.

(11) Dans la *Revue philosophique*, en rendant compte de la *philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, et de la *Correspondance littéraire*.

s'était involontairement imbu de quelques-unes des mauvaises habitudes de ce tems contre lequel il ne cessait de déclamer ; et cette fureur de déclamer , de crier et d'injurier sans cesse était elle-même une de ces habitudes.

Voici une distraction plus forte que de simples fautes de langue. Il avoue que toute la fin du quatrième chant n'est autre chose qu'un tableau de coquetterie , ennobli par la poésie , et il a la naïveté d'ajouter : « Peut-être qu'Homère et Virgile eussent renvoyé cette peinture à Ovide dans son livre *des Amours*, où à Tibulle et à Properce dans leurs élégies. » C'est une jolie bavue chronologique qu'Homère renvoyant une peinture à Ovide , à Tibulle ou à Properce ! C'en est même une très-passable que ce renvoi fait par Virgile à Ovide , encore presque enfant quand Virgile mourut , ec qui lui fit dire dans la suite qu'il n'avait fait que le voir : *Virgilium vidi tantum*. Laharpe savait certainement cela tout aussi bien qu'un autre; mais voilà ce que c'est que de trop écrire et de ne jamais douter de rien.

Peut-être me suis-je arrêté trop long-tems sur un ouvrage non achevé ; mais n'était-ce pas une nouveauté de quelque intérêt , dans l'état même d'imperfection où il est , que cet essai de traduction , dont on ne connaît que quelques morceaux ? Je ne sache pas que les journaux en aient parlé , ni que personne y ait pris garde ; et voilà encore ce que c'est que de l'avoir enseveli dans cette malencontreuse édition.

Je ne dirai qu'un mot des quatre livres traduits de la Pharsale de Lucain , qui terminent ce volume. Cette traduction est annoncée comme *libre et abrégée* : il est en effet difficile de traduire autrement en français un poète aussi diffus , et chez qui le goût règle aussi peu le génie. Le premier et le septième livre étaient dans l'édition de 1778 (12) ; le texte latin y était en regard de la traduction , ce qui fait voir d'un coup d'œil les endroits supprimés par le traducteur. On a de plus ici le second et la plus grande partie du dixième ; mais point de texte. Il est vrai qu'outre les suppressions ,

(12) A la fin du tome II.

les libertés sont si nombreuses et si grandes qu'il vaut mieux qu'il n'y soit pas.

Le 5<sup>e</sup> volume des *Oeuvres choisies et posthumes*, est mi-parti de poésie et d'éloquence. Dans la première division, l'éditeur exerce son goût pour les suppressions : les discours en vers qui sont au nombre de dix, dans l'édition de 1778, sont réduits à quatre dans celle-ci ; *le poète*, *les conseils à un jeune poète*, le discours sur *les Grecs anciens et modernes*, et *les prétentions*. Il a fait, selon sa méthode, sous le titre d'*extraits*, une capilotade du reste.

Les odes et les héroïdes sont supprimées, et même sans extraits ; mais on nous donne à leur place *Tangu et Sélime*, poème en quatre chants, qui parut en 1780 ; c'est, comme on sait, un conte arabe, dans le genre de ceux des mille et une nuits. L'auteur se proposa d'y être léger et plaisant, mais il n'y réussit pas toujours.

Parmi les poésies légères, trois ou quatre morceaux seulement sont retranchés, apparemment comme un peu libres, quoiqu'ils ne le soient pas beaucoup plus que l'*Amoroso pensier*. Le seul à regretter, est la traduction d'un morceau du quatrième livre de Lucrèce, celui qui offre la peinture des transports et des jouissances de l'amour ; morceau qui était mal classé sans doute parmi les poésies légères, car c'est dans l'original de la poésie énergique et brûlante. Le traducteur, de son côté s'y était échappé plus que de coutume ; c'est ce qui l'aura fait mettre à l'*index* par l'éditeur.

La seconde division de ce volume, consacrée à l'éloquence, renferme les éloges de Charles V, roi de France, de Fénelon, de Catinat, de Racine et de La Fontaine ; tous ces discours ont fait à leur auteur une réputation méritée d'écrivain pur et élégant. L'éloquence n'y est pas aussi forte ni aussi élevée qu'elle l'est dans ceux de Thomas et de M. Garat, orateurs, dont l'un précédait Laharpe dans la carrière de l'éloquence académique, et dont l'autre l'a immédiatement suivi : les matières y sont moins approfondies et la plupart des sujets vus de moins haut ; mais la langue y est parfaitement conservée, les formes oratoires bien dessi-

nées, les choses présentées avec ordre et avec clarté. Les trois premiers furent couronnés par l'académie française; l'*Eloge de Racine*, proposé par celle de Marseille, fut envoyé trop tard au concours; celui de *La Fontaine*, de beaucoup inférieur aux quatre autres, l'était bien plus encore au discours de *Chamfort*, qui remporta le prix à la même académie, avec des circonstances connues, aussi glorieuses pour le vainqueur, que piquantes pour le vaincu.

L'*Eloge de Racine* est ici sans les notes, essentielles cependant, non moins étendues que le discours, et où sont développées les opinions littéraires de l'auteur; mais Voltaire y est loué sans cesse, et peut-être même, il le faut avouer, avec exoès; il y est mis de pair avec Racine: à cette question, que l'auteur dit s'être faite: Qui jamais a pu atteindre à la hauteur de Corneille? je réponds, dit-il, sans balancer: l'homme de génie qui a fait Brutus, et Rome sauvée. Comment l'éditeur des *Oeuvres choisies et posthumes* aurait-il pu se résoudre à réimprimer de telles assertions?

*Laharpe*, dans le commencement de son discours, parle des ennemis qu'eut Racine pendant sa vie et même après sa mort. Il indique parmi les causes de ces inimitiés, l'esprit des sectes littéraires, qui ont, dit-il, comme toutes les autres, leur politique et leur secret; et c'est ce qu'il développe dans une note ou plutôt dans une dissertation de dix pages. Il y dit que cet esprit des sectes n'est connu que des initiés, et qu'il se rapporte toujours à quelqu'intérêt commun auquel tout est subordonné. « Par exemple, ajoute-t-il, ce parti si puissant autrefois, et aujourd'hui si faible, qui s'était réuni contre M. de Voltaire, parce qu'on se réunit toujours contre une puissance; ce parti avait son plan et sa marche dont il ne s'écartait pas. J'ai été à portée de le connaître dans ma première jeunesse, parce que le hasard m'y avait jeté, et je me souviens très-bien des discours que j'y entendais. Ils étaient édifiants, quoiqu'ils ne m'aient pas converti, etc. » Comment réimprimer cela aujourd'hui que ce parti tâche de renaître, suit de nouveau le même plan, la même marche, et se voit menacé du même sort?

Il était plus impossible encore de remettre au jour l'éloge *ex-professo* de Voltaire , l'un des meilleurs par la disposition des matières et par le style , et qui porte le caractère d'une admiration raisonnée et l'empreinte de la maturité du talent. L'Editeur s'est tiré de ce mauvais pas par sa recette des extraits , et il a , comme à son ordinaire , profité de cette occasion pour déclamer contre l'Académie , contre l'esprit philosophique , et contre les progrès que cet esprit avait fait faire à l'éloquence académique par la direction qu'il avait donnée aux concours.

La même recette est employée plus à propos à la fin de ce volume pour un ouvrage de circonstance que publia Laharpe après le 9 thermidor ; c'est celui qu'il intitula : *Du Fanatisme dans la langue révolutionnaire*. On se passe fort bien des trois quarts et demi des déclamations colériques et pour la plupart aussi vides de sens que violentes par la forme , que contient cet écrit. L'Editeur se dédommage de ce sacrifice , dans le demi-quart qu'il a conservé , en ajoutant ses propres violences à celles de l'auteur , toujours contre cette pauvre philosophie et ces malheureux philosophes , auteurs , comme chacun sait , de la révolution , de la terreur qui leur faisait couper le cou et des fautes d'un gouvernement qui suivit la terreur , fautes qui furent faites les unes à leur insu , les autres en dépit de leurs efforts pour les empêcher.

Enfin le quatrième volume de cette édition est rempli presque tout entier de la manière la plus édifiante. Laharpe avait entrepris un grand ouvrage , qui l'eût sans doute conduit à être regardé comme un des pères de l'Eglise ; c'était une *apologie de la religion* ; il n'en a laissé que des fragmens , mais qui sont assez considérables pour remplir presque tout un volume. Les quarante premières pages seulement sont occupées par un écrit qui y a bien peu de rapport , par le *Précis historique sur le prince Menzicoff* , publié par l'auteur en tête de la tragédie dont Menzicoff est le héros , et resté sans emploi depuis qu'au lieu de cette tragédie , on ne nous en a plus voulu donner qu'un extrait. Quant aux fragmens de l'*Apologie* , ils me paraissent très-beaux ;

mais je crains qu'ils ne soient inutiles pour deux classes de lecteurs, entre lesquelles on ne peut guères en supposer une troisième.

GINGUENÉ.

(*La suite à un numéro prochain*)

---

## VARIÉTÉS.

**SPECTACLES.** — *Mincetoff*, parodie de *Menzikoff*, n'a pas, au *Vaudeville*, un destin aussi brillant que l'*Assemblée de Famille* au Théâtre-Français. Les auteurs sont MM. Désaugiers, Francis et Moreau. On attendait un ouvrage plus piquant de la réunion de trois hommes qui ont si souvent fait preuve de talent et d'esprit.

— On vient de donner, à l'Opéra-Comique, avec succès, *Mademoiselle de Guise*, petit opéra dont les paroles sont de M. Dupaty, et la musique de M. Solié. — Nous en rendrons compte dans le numéro prochain.

*Au Rédacteur général du Mercure de France.*

IL ne faut pas, Monsieur, prendre toutes les lettres au pied de la lettre.

Dans l'extrait que j'ai fait du Supplément au recueil de celles de M. de Voltaire (1), je me suis exprimé sans ménagement sur feu M. le président de Brosses, croyant sa conduite avec Voltaire telle qu'elle est représentée dans la lettre CXC du premier volume de ce Supplément. J'apprends que les choses ne se passèrent pas ainsi; que des mal-entendus et des menées de gens d'affaires brouillèrent seules des hommes faits pour s'entendre; et je l'apprends par la voie la plus sûre, par le fils même de M. de Brosses.

Je vous prie d'insérer dans le numéro prochain cette lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire. On ne saurait donner une trop grande ni une trop prompte publicité à ce qui peut détruire une erreur où l'on a entraîné le public, après y être involontairement tombé soi-même.

Quant aux expressions dont je me suis servi, elles s'adressaient uniquement à l'auteur des procédés dont se plaignait Voltaire; et puisque ces procédés ne doivent point être imputés à M. de Brosses, ce n'est point non plus à lui que ces expressions s'adressent. GINGUENÉ.

(1) Dans le *Mercure* du 5 Mars.

Lundi , 14 Mars 1808.

« Je viens de lire , Monsieur , dans le N° 545 du *Mercure de France* , le compte que vous rendez du Supplément à la correspondance de M. de Voltaire . Permettez-moi de vous témoigner mon étonnement , de ce qu'au sujet d'une lettre d'affaires isolée , vous avez cru ne pouvoir faire l'éloge de la conduite de M. de Voltaire qu'en donnant à celle de M. de Brosses , mon père , des qualifications injurieuses .

» Trouvez bon que j'énonce ici des faits que cette seule lettre n'a pu vous faire connaître .

» M. de Voltaire avait vivement pressé mon père de lui vendre , à vie , la terre de Tournay , près de Genève ; sur l'extrême frontière de France . Cette vente fut conclue : mais l'exécution du marché donna lieu à quelques difficultés , et l'intérêt que des gens d'affaires respectifs crurent avoir à échauffer et prolonger cette querelle , changea bientôt en mésintelligence ouverte une ancienne liaison de société et de littérature . De là l'opposition violente et passionnée mise en toute occasion , par M. de Voltaire , à ce que mon père fut admis à l'Académie française , malgré ses titres littéraires , qui devaient seuls être consultés , et malgré le suffrage de plusieurs membres distingués de cet illustre Corps .

» Du reste , il n'y a jamais eu de procès entre eux , ni pour le misérable incident mentionné dans la lettre CXC du nouveau recueil , ni pour aucun autre objet . Ce ne fut qu'en 1778 , après la mort de l'un et de l'autre , que des arbitres furent nommés pour reconnaître et estimer les dégradations faites dans cette terie d'un très-petit revenu , et qui n'était précieuse que par ses franchises . D'après leur jugement , M<sup>e</sup> Denis se soumit à payer aux héritiers de M. de Brosses 45 mille francs de dommages et intérêts .

» Je n'étendrai pas plus loin cette explication déjà trop longue , mais devenue nécessaire , puisqu'on a jugé que le public pouvait , au bout de cinquante ans , prendre quelque intérêt à une discussion de ce genre . Quand les Éditeurs cesseront-ils de croire que tout ce qui est sorti de la plume d'un homme célèbre est également digne de la célébrité ?

» Voulez-vous bien , Monsieur , en accueillant ma réclamation , recevoir l'assurance des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur .

BROSSES .

## NOUVELLES POLITIQUES .

Les deux Discours (de MM. Chénier et Le Breton) que nous avons rapportés dans les deux derniers numéros du *Mercure* , nous ont fait suspendre l'article des nouvelles politiques ; aujourd'hui nous allons reprendre ces extraits ; mais l'évidence et l'importance du décret de S. M. , sur les nouveaux titres et les nouvelles dignités qu'elle vient de créer , nous

forcera de passer rapidement sur les nouvelles étrangères, pour donner ce décret en grande partie.

( EXTRÉIEUR. )

**PERSE.** — *Téhéran, le 24 Décembre 1807.* — M. le général Gardane, ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur, est arrivé à Téhéran le 4 décembre. Il était parti de Finkenstein dans le mois de mai.

Fethali-Schâhs, souverain de la Perse, a fait à M. le général Gardane, l'accueil le plus distingué, et la présentation de ce ministre s'est faite avec une pompe et un cérémonial qui n'avaient jamais été observés pour aucun ambassadeur européen. On a eu soin de rappeler au général français, comme une époque précieuse pour la Perse, qu'en 1708 les monarques des deux États s'étaient envoyés l'un à l'autre des ambassadeurs.

L'Empereur de Perse, pour donner à l'Empereur Napoléon, dans la personne de son ministre, un nouveau témoignage d'égards et de considération, a décoré de l'ordre du Soleil de première classe, M. le général Gardane. Il a aussi chargé l'ambassadeur qu'il a envoyé en France d'apporter en présent, à l'Empereur Napoléon, le sabre de Tamierlan et celui de Thamas-Koulikan.

**SERVIE.** — *Belgrade, le 21 Février.* — C'est une chose remarquable que la promptitude avec laquelle le nouveau gouvernement de la Servie s'organise. Le Sénat servien vient d'adopter un plan relatif à une police régulière et permanente qui doit assurer la tranquillité dans l'intérieur des Etats serviens. Il a été également arrêté que le Sénat ne serait définitivement, à l'avenir, composé que de neuf Sénateurs.

**GRAND-DUCHÉ DE VARSOVIE.** — *Varsovie, le 30 février.* — Parmi les nouveaux biensfaits que les Polonais reçoivent de leur nouveau souverain, ils doivent remarquer les mesures que prend le gouvernement pour répandre l'instruction dans toutes les classes, et donner à l'éducation une marche régulière, inconnue jusqu'alors hors de l'enceinte des grandes cités de la Pologne. La commission chargée de l'important objet de diriger l'éducation nationale, et à la tête de laquelle se trouve le sénateur comte Stanislas Potocki, vient de publier un appel adressé aux habitans des campagnes, concu à peu près ainsi :

« Toute ville, bourg ou village aura une école, telle qu'elle sera jugée la plus convenable pour leurs besoins respectifs. Nul enfant, quels que soient ses parents ou la religion

qu'ils professent, ne pourra être exclu de ladite école. Tous les habitans d'un lieu quelconque se réuniront, sans distinction de rang, pour former une société qui sera spécialement chargée d'établir les écoles.»

## (INTÉRIEUR).

*Paris, le 12 mars.* — Hier, 11 de ce mois, à deux heures après-midi, S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire s'est rendu au Sénat, en vertu des ordres de S. M. l'Empereur et Roi.

S. A. S. a été reçue avec les honneurs d'usage, et après avoir prononcé un discours, a donné communication au Sénat du décret impérial suivant :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et par les constitutions, Empereur des Français, Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin; à tous présens et à venir, Salut :

Vu le sénatus-consulte du 14 août 1808;

Nous avons décrété et ordonné, décrétions et ordonnons ce qui suit :

Art. I<sup>e</sup>. Les titulaires des grandes dignités de l'Empire porteront le titre de *Prince* et d'*Altesse sérénissime*.

II. Les fils des grands-dignitaires auront de droit le titre de *Duc de l'Empire*, lorsque leur père aura institué en leur faveur un majorat produisant deux cent mille francs de revenu.

Ce titre et ce majorat seront transmissibles à leur descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, et par ordre de primogénéiture.

III. Les grands-dignitaires pourront instituer, pour leur fils aîné ou puîné, des majorats auxquels seront attachés des titres de *Comte* ou de *Baron*, suivant les conditions déterminées ci-après.

IV. Nos ministres, les sénateurs, nos conseillers-d'état à vie, les présidents du Corps-Législatif, les archevêques porteront, pendant leur vie, le titre de *Comte*.

Il leur sera, à cet effet, délivré des lettres-patentes scellées de notre grand sceau.

V. Ce titre sera transmissible à la descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogénéiture, de celui qui en aura été revêtu, et pour les archevêques à celui de leurs neveux qu'ils auront choisi, en se présentant devant le prince archi-chancelier de l'Empire, afin d'obtenir à cet effet nos lettres-patentes, et en outre, aux conditions suivantes :

VI. Le titulaire justifiera, dans les formes que nous réservons de déterminer, d'un revenu net de trente mille francs, en biens de la nature de ceux qui devront entrer dans la formation des majorats.

Un tiers desdits biens sera affecté à la dotation du titre mentionné dans l'article IV, et passera avec lui sur toutes les têtes où ce titre se fixera.

VII. Les titulaires mentionnés en l'article IV pourront instituer, en faveur de leur fils ainé ou puîné, un majorat auquel sera attaché le titre de *Baron*, suivant les conditions déterminées ci-après.

VIII. Les présidens de nos colléges électoraux de département, le premier président et le procureur-général de notre Cour de cassation, le premier président et le procureur-général de notre Cour des comptes, les premiers présidens et les procureurs-généraux de nos Cours d'appel, les évêques, les maires des trente-sept bonnes villes qui ont droit d'assister à notre couronnement, porteront, pendant leur vie, le titre de *Baron*, savoir : les présidens des colléges électoraux, lorsqu'ils auront présidé le collège pendant trois sessions ; les premiers présidens, procureurs-généraux et maires, lorsqu'ils auront dix ans d'exercice, et que les uns et les autres auront rempli leurs fonctions à notre satisfaction.

IX. Les dispositions des articles V et VI seront applicables à ceux qui porteront, pendant leur vie, le titre de *Baron*; néanmoins, ils ne seront tenus de justifier que d'un revenu de 15,000 fr., dont le tiers sera affecté à la dotation de leur titre, et passera avec lui sur toutes les têtes où ce titre se fixera.

X. Les membres de nos Colléges électoraux de département, qui auront assisté à trois sessions des Colléges et qui y auront rempli leurs fonctions à notre satisfaction, pourront se présenter devant l'archichancelier de l'Empire, pour demander qu'il nous plaise de leur accorder le titre de *Baron*; mais ce titre ne pourra être transmissible à leur descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, qu'autant qu'ils justifieront d'un revenu de 15,000 fr. de rente, dont le tiers, lorsqu'ils auront obtenu nos lettres-patentes, demeurera affecté à la dotation de leur titre, et passera avec lui sur toutes les têtes où il se fixera.

XI. Les membres de la Légion d'honneur et ceux qui, à l'avenir, obtiendront cette distinction, porteront le titre de *Chevalier*.

XII. Ce titre sera transmissible à la descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de celui qui en aura été revêtu, en se retirant devant l'archichancelier de l'Empire, afin d'obtenir à cet effet nos lettres-patentes, et en justifiant d'un revenu net de 3000 fr. au moins.

XIII. Nous nous réservons d'accorder les titres que nous jugerons convenables, aux généraux, préfets, officiers civils et militaires, et autres de nos sujets qui se seront distingués par les services rendus à l'Etat.

XIV. Ceux de nos sujets à qui nous aurons conféré des titres, ne pourront porter d'autres armoiries, ni avoir d'autres livrées que celles qui seront énoncées dans les lettres-patentes de création.

XV. Défendons à tous nos sujets de s'arroger des titres et qualifications que nous ne leur aurions pas conférés, et aux officiers de l'état

civil, notaires et autres de les leur donner; renouvelant, autant que besoin serait, contre les contrevenans, les lois actuellement en vigueur.

Donné en notre palais impérial des Tuilleries, le 1<sup>er</sup> mars 1808.

Les autres dispositions du décret annoncent la manière dont on instituera les majorats. L'étendue de ces dispositions ne nous permet pas de les rapporter ici.

— Un décret rendu par S. M. au palais des Tuilleries, le 6 mars 1808, contient les dispositions suivantes :

La régie de l'enregistrement et du domaine est autorisée à céder l'hôtel de Toulouse et ses dépendances, à la Banque de France, moyennant le versement par la Banque de France à la Caisse d'amortissement, d'une somme de deux millions.

L'hôtel Soubise et le palais Cardinal seront achetés par le ministre des finances, et réunis au domaine, moyennant le paiement d'une somme de 690,000 fr.

Cette somme sera payée par la Caisse d'amortissement, sur le premier million qui aura été versé par la Banque. On transportera l'établissement de l'Imprimerie impériale dans l'un de ces palais, et dans l'autre, toutes les archives existantes à Paris, sous quelque dénomination que ce puisse être. Le second million sera employé à la construction d'un palais pour la Bourse et le Tribunal de commerce, sur le terrain des Filles-Saint-Thomas.

— S. M. a rendu aussi un autre décret le 11 mars 1808, relatif à différens embellissemens pour Paris; tels sont : la construction d'un quai depuis le pont de la Concorde jusqu'à celui de l'Ecole militaire. Les travaux commenceront cette campagne, et seront dirigés de manière à ce que ce quai soit achevé en six ans; et la continuation du quai Napoléon. Les parties de bâtimens de l'Hôtel-Dieu qui sont sur la rivière, seront abattues.

## ANNONCES.

*Vie et Pontificat de Léon X*, par William Roscoe, auteur de la *Vie de Laurent de Médicis*; ouvrage traduit de l'anglais par P. F. Henry, et orné du portrait de Léon X, et de médailles. Quatre vol. in-8°. de 500 à 600 pag. chacun. Prix, 24 fr. et 32 fr. franc de port. A Paris, chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois.

### ERRATA du N°. 347.

*Page 493, ligne 5*, la Celano de Virgile; lisez : la Celeno.

*522, ligne 25*, leur jeu naturel et exclusif; lisez : leur jeu naturel et expressif.

(N<sup>o</sup> CCCXLIX.)

(SAMEDI 26 MARS 1808.)



# MERCURE DE FRANCE.

## POËSIE.

### ODE BACHIQUE.

Qu'un autre épris des charmes de la Gloire  
Quitte la terre , et d'écueil en écueil ,  
Aille poursuivre au temple de Mémoire  
L'honneur de survivre au cercueil ;  
Pour moi , tranquille au fond de mes allées ,  
Assis à l'ombre , et le verre à la main ,  
Je bois l'oubli des heures écoulées ,  
Et je me ris du lendemain .

A quoi nous sert d'immoler notre vie  
Au vague espoir de l'immortalité ?  
Tout cet éclat que le vulgaire envie  
Qu'est-il dans la réalité ?  
Le bruit d'un nom , les grandeurs , la science ,  
L'or du Pérou , l'Empire du Croissant  
Ne valent pas l'heureuse insouciance  
Dont les destins m'ont fait présent .

En vain ta palme aux cieux était montée ,  
Divin Rousseau ! consumé de douleurs ,  
Ton cœur gémit , ta gloire est tourmentée ,  
Tes lauriers sont baignés de pleurs ;  
Moi , que le sort soit propice ou sévère ,  
Libre et content , rien ne peut me troubler .  
Le vrai bonheur est au bord de mon verre :  
Quand je bois , qui peut m'égaler ?

Q e

Viens, ô Bacchus ! Viens, assiste à ta fête ;  
 Ton trône est prêt, ton autel est paré :  
 Sous ces berceaux, pour couronner ta tête,  
 Déjà le lierre est préparé.

Vois, comme ici tout s'empresse d'éclore !  
 De quel éclat se peint l'azur des cieux !  
 Comme zéphyr, des doux présens de Flore  
 Revêt ces bords délicieux !

Vois ces beaux lacs dont le cristal limpide  
 Des bois, des monts réfléchit les couleurs,  
 Et ces ruisseaux dont l'eau vive et rapide

Court et bondit parmi les fleurs.

Ici, l'amour plus léger qu'une abeille  
 S'unit aux jeux des folâtres zéphyrs ;  
 Là, le printemps, de sa vaste corbeille  
 Prodigua l'or et les saphirs.

Oh ! non jamais la riante Cybèle  
 Ne se couvrit de pareils vêtemens !  
 Jamais le jour, d'une scène aussi belle  
 N'éclaira les enchantemens !

Viens, ô Bacchus ! viens ajouter encore  
 Par ta présence au charme de ces lieux.  
 Viens : ces bosquets que le printemps décors  
 Sont dignes d'ombrager les dieux.

Mais quelle ivresse, ou plutôt quel délire  
 Naît tout-à-coup dans mon cœur agité ?  
 Mes doigts tremblans laissent tomber ma lyre,  
 Mon sein frémit de volupté.

Oui, c'est Bacchus ! c'est lui-même... à pleins vases,  
 Amis, versez son nectar écumant.  
 Dieux ! quels transports ! dans quels torrens d'extases,  
 Mon cœur s'abîme en ce moment !

Ah ! c'en est fait ! je succombe.... que dis-je ?  
 Autour de moi, quel spectacle soudain !  
 Mon ame errant de prodige en prodige  
 Croit habiter un autre Eden.

Est-ce une erreur ? Un monde fantastique  
 Abuse-t-il mes sens et ma raison ?  
 Du doux Tempé, de l'Elysée antique  
 Ai-je foulé le vert gazon ?

Les bois, les lacs, le rocher solitaire,  
 Les monts lointains, les prés épanouis,  
 Tout, d'un éclat inconnu sur la terre  
 Vient frapper mes yeux éblouis.

Telle est du dieu la magique puissance :  
Par lui, j'ai vu les fleurs s'annoncer  
L'hiver sourire, et de magnificence  
Le désert même étinceler.

Par lui, l'enfer se rit de ses supplices,  
L'homme s'égale à la divinité,  
Et Jupiter, plongé dans les délices  
Savoure son éternité.  
O mes amis ! Je le sens, il m'enlève !  
Déjà la terre a fui loin de mes yeux.  
Mon front vainqueur jusqu'aux astres s'élève !...  
Mon ivresse a conquis les cieux.

PELLIER fils (d'Epinal.)

### ENIGME.

Ma mère a quatre enfants ; je suis le plus aimable,  
Je le dis sans présomption ;  
Je m'en rapporte au lecteur équitable,  
Il va juger si j'ai tort ou raison.  
Mon premier frère est si froid et si sombre,  
Que de son aspect seul les yeux sont attristés ;  
Le second au contraire a des charmes sans nombre,  
Mais on se plaint de ses vivacités.  
L'autre est un vrai Crésus, on chérit sa présence,  
Même pour son retour on fait plus d'un souhait ;  
Mais s'il cessait d'amener l'abondance,  
Comme on l'aurait vu naître avec indifférence,  
On le verrait morir sans le moindre regret.  
Plus gai, moins importun, mon humeur est égale,  
Je suis aimé de tous et je ne donne rien ;  
Les fleurs composent tout mon bien ;  
Mais aussi ma beauté n'eut jamais de rivale.  
J'embellis la nature aussitôt que je naiss,  
Le monde entier semble me rendre hommage,  
Le berger par ses sons, l'oiseau par son ramage,  
Tout s'empresse à l'envi de chanter mes attractions.  
A certains yeux, pourtant, je n'ai point l'art de plaire,  
Et deux défauts gâtent tous mes appas ;  
J'allume le flambeau de l'enfant de Cythère ;  
Et j'éveillé, dit-on, le démon des combats.  
Vous qu'un plus long détail ennuierait davantage,  
Et qui bâiller, peut-être, en cherchant mon secret,

O o 2

Lecteur impatient je vais vous mettre au fait :  
 Considérez Philis, je suis sa vive image,  
 Voyez briller ces roses et ces lys  
 Dont le mélange heureux embellit son visage ;  
 Que ce tableau charmant vous rappelle son âge ,  
 Et vous aurez bientôt deviné qui je suis.

S.....

---

### LOGOGRIFFE.

Jx suis bipède indubitablement,  
 Et sur six pieds cependant je repose.  
 On trouve , en moi, si l'on me décompose ,  
 Ce qui de bienfaisance est toujours une preuve ;  
 Une particule ; un grand fleuve ,  
 L'un des plus beaux de l'Univers ,  
 Qui , prenant sa source en Russie ,  
 Sépare , dans son cours , l'Europe de l'Asie .  
 On remarque sur-tout , dans mes membres divers ,  
 Cette reine jadis plutôt brume que blonde  
 ( Si du climat dépendent les couleurs ),  
 Qui du trépas sut braver les horreurs ,  
 Succombant à l'excès de sa douleur profonde ,  
 Tandis que son amant , pour mieux fuir ses appas ,  
 Affrontait les fureurs des autans et de l'onde ;  
 Enfin ce qu'à son hôte elle ne disait pas ,  
 Dans cet autre où l'orage avait conduit leurs pas .  
 Chez le lecteur peut-être on m'assassine  
 Pendant qu'ici je l'amuse un moment.  
 Il va me dévorer impitoyablement ,  
 L'ingrat ! Mais , dira-t-il , il faut bien que je dîne .  
 Il a raison , car il est le plus fort .  
 Je me tiens pour mangé , puisqu'ainsi veut le sort ,  
 Mais avant qu'on m'avale , au moins qu'on me devine !  
 Encore un mot , car je n'ai pas tout dit .  
 D'être un peu bête on me fait le reproche .  
 C'est mon métier : faut-il donc tant d'esprit  
 Pour figurer sur une broche ?  
 Tous mes pareils , dit-on , sont orgueilleux .  
 Mais parmi vous , animaux raisonnables ,  
 Ne s'en trouve-t-il pas qui le soient autant qu'eux ,  
 Et sans motifs beaucoup plus excusables ?  
 Par M<sup>me</sup>. J. J. , de Poligny , département du Jura .

---

### CHARADE.

Chez les peuples anciens j'avais plus d'un autel ;  
 Mon culte en Arcadie était très-solennel.  
 Les bergers, dans les champs, me tressaient des guirlandes,  
 Et venaient à mes pieds déposer des offrandes.  
 Voilà pour mon premier, et j'ajoute, lecteur,  
 Que jadis aux Gaulois j'inspirai la terreur.  
 À chacun, mon second, est chose indispensable ;  
 Qui n'en a point ou qu'un, sert de jouet, de fable.  
 Mon tout n'est que de mode, et dans chaque saison  
 Les jeunes et les vieux m'adoptent sans raison.

Par M<sup>me</sup> MÉLANIE MICHAUD, de Poligny (Jura.)

---

### *Mots de l'ENIGME, du LOGOGRAPHIE et de la CHARADE insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme du dernier Numéro est *Encensoir*.

Le mot du Logographie est *Hermitage*, où l'on trouve *mite, tage, hermite, mer, ami, âge, mari, mître, rame, mithra, mai, mère, mie, image, ame et mie de pain*.

Celui de la Charade est *Maf-tresse*.

---

### LITTÉRATURE.—SCIENCES ET ARTS.

#### (MÉLANGES.)

##### *Erreur d'un moment, vertus de toute la vie.*

LADY ANNA Rosehill revenait avec sa jeune amie, miss Dolmers, de la promenade qu'elle faisait tous les soirs dans le Parc. Un domestique lui remet les lettres qu'il rapportait de la ville. — « Voilà du sérieux, dit-elle après les avoir » parcourues ; allons, ma chère Lucy, il faut préparer toutes » nos armes, nous allons être attaquées. — Attaquées, mi- » lady ? — A outrance, ma pauvre enfant, par un chevalier » qui ne fait de quartier à aucune belle. — Oh ! n'avons- » nous pas d'autres ennemis à redouter, dit miss Dolmers, » ne vous ai-je pas entendu dire souvent, qu'avec une légère » dose d'esprit et de sang-froid, on déconcertait toutes les » attaques de ces paladins ? — Oui, quelquefois cela est pos-

» sible ; mais le colonel Westbury est doué de tant d'avantages , il a une réputation établie par tant de triomphes...  
 » — Eh ! fût-il cent fois plus formidable , que m'importe ,  
 » Milady ? Ce fier chevalier ira-t-il abaisser ses regards sur  
 » l'humble fleur des champs , lorsqu'ils seront frappés de  
 » l'éclat de la superbe hortensia ? — Petite flattueuse ! dit  
 » lady Rosehill , en accompagnant ces mots d'un sourire  
 » caressant et d'un petit coup d'éventail sur la joue ; à demain :  
 » nous verrons si vous serez aussi brave ou si indifférente. »

Ce lendemain arriva et avec lui l'illustre colonel. Sa taille et sa figure étaient véritablement imposantes ; il trouva les deux dames seules et au moment de prendre le thé. Il s'avanza vers milady , la salua respectueusement ; mais pendant qu'il lui biaisait la main , il jeta un coup-d'œil rapide , vrai coup-d'œil de connaisseur , sur la jeune personne. — « Colonel , dit milady , je vous présente miss Lucy , mon intime amie. — Ah ! miss Lucy , fille de lord Dunneghan ? » — Non ; miss Dolmers , fille d'un ancien ministre de ma terre de Blackmoor. »

Miss Dolmers baissa les yeux et rougit ; pour la première fois , elle regretta de n'avoir pas eu pour père un homme qui lui eût laissé , du moins , un nom et un rang. Ce mouvement de dépit involontaire fut bientôt calmé par l'approche du colonel , qui avait saisi l'occasion de lui adresser la parole. Ses questions , sans être indiscrettes , annonçaient cependant combien il était curieux de connaître le genre d'esprit de la jeune Lucy. Il chercha à la faire parler sur différens sujets ; et miss Dolmers s'aperçut facilement qu'il était très-satisfait de ses réponses. Lady Anna se livra à toute sa gaieté naturelle ; et , comme parente de sir James Westbury , elle établit que la liberté la plus entière régnerait dans leur petite société , pendant le séjour que comptait faire le colonel au château de Dane-Castle.

Cette première journée fut digne de servir de modèle à toutes celles qui devaient suivre. Miss Lucy , sans sortir des bornes de la réserve dans laquelle elle avait été élevée , avait pris des regards , un maintien , un choix d'expressions que lady Rosehill n'avait jamais observés en elle. Aussi , quand Lucy vint le soir , selon sa coutume , l'embrasser et lui souhaiter une bonne nuit , elle lui dit à l'oreille : « Eh bien ! humble fleur des champs , vous croyez-vous encore perdus sous l'herbe ? »

Miss Dolmers se contenta de sourire , pour toute réponse ; et elle se hâta de gagner sa chambre. Elle éprouvait vivement le besoin d'être seule , de se rendre compte , à loisir , de la

foule de sensations inconnues qui , depuis le matin , se succédaient dans son ame. Les efforts qu'elle fit sur elle-même , pour se procurer le calme nécessaire à ce grave examen , ne firent qu'augmenter son agitation. Le colonel et lady Anna se trouvaient confondus dans chacune de ses pensées , sous des rapports bien différens qu'elle ne pouvait définir. Le sommeil vint heureusement à son secours ; le lendemain , à son réveil , elle ne vit pas plus clair dans son cœur ; elle n'y démêla bien distinctement que le désir de revoir sa bienfaitrice , et sur-tout le bel étranger , pour savoir si leur présence lui ferait encore éprouver tout ce qu'elle avait ressenti la veille.

Lady Rosehill était seule encore quand miss Dolmers descendit pour le déjeuner. — « Ah ! ma chère Lucy , s'écria aussitôt milady , quelle toilette pour un négligé du matin ! » Il ne vous manque qu'un éventail et un bouquet de côté ; nous pourrions partir pour le bal. » La jeune personne , déconcertée de cette remarque imprévue , jette les yeux sur la glace placée derrière le fauteuil de milady ; elle fut extrêmement étonnée de se voir , en effet , dans une parure aussi recherchée. — « Je vous proteste , Milady , dit-elle avec un certain embarras , que c'est bien sans y songer que..... » — Sans y songer ? reprit milady , en imitant son accent et en fixant sur elle des yeux où Lucy crut entrevoir quelque malice ; sans y songer ? la pauvre petite ! Mais à propos , savez-vous , ma chère Lucy , que notre discouroteis chevalier s'apprête à nous quitter ? — Qui ? le colonel ? sir James ? déjà ? — Oui , déjà. C'est bientôt , n'est-ce pas , Lucy ? — Effectivement , Milady , il me semble..... Vous aviez dit que..... le colonel..... » Miss Lucy sentit qu'elle rougissait , que ses yeux se remplissaient de larmes ; elle s'interrompit brusquement , pour demander s'il était temps de faire le thé.

Dans ce moment , le colonel entra. Miss Lucy fit un effort pour composer ses traits , pour faire une révérence bien cérémonieuse , mais elle sentit ses genoux se dérober sous elle ; il fallut qu'elle s'appuyât sur la table , pour ne point perdre tout à fait contenance. Lady Rosehill , si bonne , si compatisante d'ailleurs , eut la cruauté de faire remarquer son embarras à sir James , en s'écriant précipitamment : « Ciel ! qu'avez-vous donc , chère Lucy ? » Question qui ne manque jamais son effet ; celui de redoubler la peine et le trouble de la personne à qui elle est adressée ; question si indiscreté , si irritante dans la bouche d'un sot ; si maligne , si poignante dans celle d'un homme d'esprit !

Le colonel eut pitié de l'état où il vit miss Dolmers ; il feignit de croire qu'elle s'était brûlée en faisant le thé ; il prit sa main avec une curiosité si bien jouée, que lady Anna en fut dupe elle-même. « Que faites-vous donc, Colonel ? dit-elle en éclatant de rire. Ce n'est pas à la main qu'est la brûlure. » Lucy, accablée de tant de traits, lança à milady un regard qui disait : « Ah ! ma chère bienfaitrice, que vous ai-je fait pour me traiter ainsi ? » Lady Anna en parut touchée ; elle fit trêve, à l'instant, à ce persiffrage peu généreux, et pria sir James de parcourir les papiers que l'on venait d'apporter. « Voici pour moi la plus heureuse des nouvelles, dit-il en jetant les yeux sur la première gazette. L'amiral qui commande la flotte, à bord de laquelle mon régiment doit s'embarquer, vient d'être nommé d'Yarmouth à Londres; ainsi je puis me flatter de jouir, encore quelque tems, de la permission que m'a donnée ma belle cousine de partager sa retraite. »

« Ah ! tant mieux ! le ciel soit loué ! » s'écria lady Rosehill. Miss Dolmers n'ouvrit pas la bouche ; mais sa rougeur, et un soupir qu'elle ne put étouffer, en dirent plus que la pathétique exclamation de milady.

Ce serait, au reste, mal juger lady Anna que de lui supposer des desseins cachés, et moins encore un ressentiment secret, dans la conduite qu'on lui voit tenir envers sa jeune amie, depuis l'arrivée du colonel à Dane-Castle. Naturellement enjouée, et, si l'on veut même, un peu railleuse, elle n'avait réellement eu pour objet, dans toutes ses plaisanteries, que de s'amuser quelques instans des vrais efforts que faisait la pauvre miss Lucy, pour se dérober à elle-même la connaissance d'un secret, trahi par toutes ses paroles, par tout son maintien, par son silence même.

La suite prouva clairement à miss Dolmers combien il eût été injuste à elle de conserver la plus légère rancune contre sa bienfaitrice. Lady Rosehill voulant présenter ses voisins à sir James, les rassembla tous le lendemain à Dane-Castle. Toute occupée de faire les honneurs de chez elle, milady laissa à Lucy et au colonel liberté entière de s'éviter ou de se rapprocher, comme bon leur semblerait. Le colonel, homme à bonnes fortunes, célèbre dans la capitale par plus d'un exploit galant, trouvait un charme tout nouveau dans le développement naïf de la passion, que son œil scrutateur et exercé voyait germer dans le cœur d'une enfant de seize ans. Lucy, pleine de confiance et d'ingénuité, jouissait délicieusement des plus légères attentions, dont voulait bien ne pas la trouver indigne un homme aussi marquant que

le colonel. Peu s'en fallut qu'e la joie qu'elle ressentait de se voir l'objet de ses prévenances ne se convertît en orgueil : tant une seule journée peut apporter de changement dans un jeune cœur !

Lorsque tous les étrangers furent partis, et que chacun des habitans du château eut regagné son appartement, miss Dolmers trouva que la fenêtre était un endroit très-propice pour se livrer à ses méditations. La nuit était superbe, l'air était doux ; elle respirait avec délices l'odeur qui s'exhalait des fleurs du parterre qui s'avancait jusque sous ses croisées. Un rossignol, perché sur un tulipier voisin, se mit à chanter ; et aussitôt Lucy éleva son ame vers sa mère. C'était un vœu qu'elle lui avait fait, un jour, sous ce même tulipier, peu de tems avant que la mort lui ravît cette mère si tendre.

« Jamais , avait-elle dit à sa fille , jamais je n'ai entendu la » douce voix de cet oiseau , dans le silence des nuits , sans » reporter ma pensée vers celui qui a doué d'un art si mer- » veilleux une aussi faible créature. Promets-moi donc , ma » Lucy , lorsque je n'habiterai plus le même monde que toi , » promets-moi que , toutes les fois que les chants du rossi- » gnol frapperont ton oreille , tu enverras un soupir vers la » tendre amie que tu auras perdue. Je le recueillerai , ma » chère fille , et mon ombre te protégera . »

Lucy , livrée au triste mais doux souvenir de sa bonne mère , attachait sur l'arbre consacré à sa mémoire des yeux qu'obscurcissaient ses larmes , lorsque tout-à-coup elle crut entrevoir un homme qui se glissait derrière un buisson de lilas. Le bruit des feuilles la convainquit qu'elle ne s'était point trompée. Elle allait se retirer de la fenêtre , pour communiquer à une femme de chambre de lady Anna la crainte dont elle n'avait pu se défendre : elle entendit prononcer son nom , et elle resta.

Plusieurs fois dans cette journée elle avait chanté une romance , alors fort en vogue , dont les couplets finissaient par ce refrain : *Fanny , sans toi que m'importe la vie ?* Au nom de *Fanny* on avait substitué celui de *Lucy* ; la voix était faible , et semblait craindre d'être entendue. Lucy écoute , l'on répète , et elle reconnaît le colonel.

Sa vanité se trouva si flattée , qu'avant de réfléchir s'il était convenable qu'elle parût avoir entendu , et sur-tout compris , elle ne put s'empêcher d'avancer la tête , et de dire avec une certaine émotion : « En vérité , sir James , vous » chantez à ravir ! » Le colonel avait donné , dans sa vie , cent sérenades à grand orchestre , qui n'avaient pas eu , à beaucoup près , un succès aussi rapide et aussi décisif que

celle-ci. Il avait un trop grand usage pour avoir besoin de recourir à sa pénétration naturelle. Il sentit son avantage, et reconnut que loin d'employer en cette occasion l'art profond qu'il avait acquis dans mainte aventure, la marche la plus droite et la plus simple était pour lui la plus sûre. Il sort du buisson de lilas, et tout en riant. « D'honneur, » miss Lucy, dit-il à voix basse, voici les premiers compli- » mens que je reçois sur mon chant; mais j'ai remarqué que » vous étiez connaisseuse, et par conséquent très-indul- » gente. — Ah ! sir James, vous avez vous-même infiniment » trop de honté. Si j'ai passablement chanté ce matin, c'est » que vos regards m'ont encouragée. — Mes regards, belle » Lucy ? Vous y avez donc déjà vu... — Oh ! non, je n'ai » rien vu..... Certainement, colonel; mais c'est que.... Eh » bien ! puisque vous chantez, je vous accompagnerai de- » main matin avec ma harpe. — Où est-elle votre harpe? » — Dans le pavillon, là-bas, au bout de l'allée creuse. — » Qui nous empêche d'y aller tout de suite ? La nuit est trop » belle pour perdre son temps à dormir. — Oh ! ciel, à cette » heure, traverser tous ces berceaux couverts ; j'aurais si » peur !... — Bah ! avec moi? — Ah ! cela est vrai, mais... » — Mais ? — Mais il faudrait, pour sortir de ma chambre, » passer devant celle de milady, et elle m'entendrait. — Eh » bien ? — Elle m'a défendu de descendre au jardin pen- » dant la nuit. — Pas possible ! — Rien n'est plus vrai, je » vous le jure. — A demain donc ! dit le colonel, avec un » accent dououreux. — A demain donc ! répondit Lucy, en » répétant les paroles avec un accent plus dououreux en- » core, et y joignant un profond soupir. »

Elle ferma sa fenêtre, alla regarder la petite pendule qui était sur sa cheminée, et calcula, pour la première fois, qu'il fallait laisser écouler dix mortelles heures avant de descendre au déjeuner. Pauvre enfant ! celle qui est marquée pour ton malheur sonnera trop tôt pour toi !

Trois semaines se passèrent ainsi, chacun des habitans de Dane-Castle se livrant à son naturel, ou suivant le plan qu'il s'était tracé. Le colonel ne cessant de flatter l'amour propre de miss Lucy, de lui jurer qu'il la préférât à toutes les beautés de Londres, et qu'elle régnerait à jamais sur lui; miss Lucy, enivrée, la tête perdue, contemplant à ses genoux un homme, objet des vœux de toutes les femmes; lady Rosehill se moquant quelquefois de l'un et de l'autre, par des mots qui déconcertaient le colonel, et qui perçaient le cœur de Lucy; puis revenant aussitôt à son insouciance habituelle, et voyant comme si elle ne voyait pas.

Sir James proposa , un jour , aux deux Dames d'aller visiter les ruines de l'abbaye de Sainte-Athelmy , qui était à quelques milles de Dane-Castle . La partie fut extrêmement gaie . Un jeune baronnet du voisinage avait demandé la permission d'accompagner , à cheval , le phaëton de lady Rosehill . Il avait rendu , en plusieurs occasions , des hommages assez marqués à Lucy , pour que tout le canton se fût habitué à lui donner , selon l'usage anglais , le nom d'*admirateur* de miss Dolmers . Il était riche , ne dépendait que d'un père qui le laissait maître de toutes ses volontés : c'était , à tous égards , un excellent parti pour Lucy . Sans répondre ouvertement aux sentimens qu'il lui témoignait , elle avait toujours laissé paraître , du moins , un grand empressement à lui faire les honneurs de la maison de lady Anna .

Le jeune baronnet caracolait autour de la voiture , lançant de fréquentes ceillades à miss Dolmers , et passant souvent de son côté pour entamer la conversation avec elle ; mais quelques efforts qu'il fit , il ne put en obtenir un regard , ou une parole , autre que les *oui* et les *non* les plus secs possibles . Le colonel riait sous cape ; et pour porter le dernier coup à ce malencontreux rival , il s'avisa de déclarer qu'il montait aussi gauchement à cheval qu'un aldermann de Londres . Lady Anna ne put s'empêcher de sourire ; mais Lucy crut que toutes les plaisanteries de sir James devaient être accueillies par de bruyans éclats : le jeune homme se retourna , et vit très-distinctement que c'était lui qui provoquait l'extrême gaieté de miss Dolmers . Lady Anna , qui l'estimait , et qui avait formé sur lui des projets dictés par sa tendre amitié pour Lucy , chercha promptement à réparer les torts de son indiscrette amie ; mais à la rencontre du chemin qui conduisait au château de son père , le baronnet prit congé de lady Rosehill ; il dit gravement adieu à miss Lucy ; et malgré le ton de folie sur lequel elle était montée , elle ne put s'empêcher de remarquer que cet adieu avait été prononcé avec un accent singulièrement expressif . Le colonel redoubla de railleries , bonnes ou mauvaises , sur le compte du jeune homme qu'il venait de voir pour la première fois de sa vie ; et Lucy revint au château , persuadée qu'elle serait trop heureuse d'être délivrée des recherches d'un amant , qui n'avait pas obtenu l'approbation de sir James .

Lady Anna déclara , en mettant pied à terre , que le grand air , loin de dissiper sa migraine , l'ayant augmentée , elle allait monter à son appartement . Le colonel la conduisit jusqu'à sa porte , en témoignant les plus vifs regrets ; et il

annonça qu'il allait se retirer aussi. En traversant le salon, il trouva miss Lucy, qu'il savait fort bien y être, occupée à remettre dans son porte-feuille des estampes que l'on s'était amusé à examiner avant la promenade. — « Comment ! miss Dolmers, lui dit-il avec une feinte surprise, vous encore ici ? Je vous croyais déjà couchée, endormie. » — Il n'est pas bien tard, sir James ; d'ailleurs j'achève quelques petits rangemens, et je monte chez moi. — « Quoi ! parce que milady a la migraine, faut-il que nous nous mettions tous au lit ? Voyez quelle soirée ! quelle fraîcheur ! Je parie que vous ne pensez pas à une chose qui serait délicieuse. — Quoi donc, colonel ? — D'aller parcourir, dans le pavillon, la partition italienne que lady Rosehill a recue ce matin. — Oh ! vous savez que milady m'a défendu.... — De descendre seule au jardin, je conçois cela ; mais avec moi, c'est toute autre chose. » Sir James avait un air de si bonne foi, son ton était si naturel, si persuasif, que Lucy crut que ce serait lui manquer que de se permettre une objection de plus ; elle prit son chapeau et son schall ; le colonel ouvrit doucement la porte qui conduisait au jardin ; elle le suivit.

En passant sur la terrasse, sous les fenêtres de lady Anna, miss Lucy dit qu'elle avait envie d'appeler pour demander comment elle se trouvait. — « Y songez-vous ? dit sir James, en lui mettant la main sur la bouche ; troubler le repos d'une femme qui a la migraine ! quelle inhumanité ! » Lucy fut obligée d'avouer que le colonel était bien attentif.

Après avoir tourné le buisson de lilas, d'où sir James avait fait, à si peu de frais, sa première déclaration, et que Lucy ne put reconnaître sans sourire, ils entrèrent dans l'allée creuse qui conduisait au pavillon. Lucy, effrayée malgré elle de l'obscurité, se serrait fortement contre son guide. De distance en distance étaient des enfoncemens recouverts de chèvre-feuille et de seringat. — « Arrêtons-nous un instant sur un de ces bancs de gazon, dit le colonel, pour respirer le parfum de toutes ces fleurs. — Ah ! qu'il fait noir là-dessous ! s'écria Lucy. — En vérité, miss Dolmers, reprit le colonel, si l'on savait dans un certain monde à quel point vous êtes encore enfant ! » Humiliée de ce reproche, Lucy ne fit plus aucune difficulté de s'asseoir à côté de sir James.

Il entama bientôt le sujet de conversation qu'il avait remarqué être le plus agréable à la jeune personne : la peinture séduisante des plaisirs de la haute société de Londres. Lucy était ravie, elle avait oublié sa peur. — « Qui plus

» que vous , dit le colonel , était faite pour briller dans un  
 » monde où vous auriez éclipsé toutes vos rivales ! Ciel !  
 » avec vos seize ans , votre céleste figure , vos talens , être  
 » ensevelie dans une retraite profonde ? Ah ! trop charmante  
 » Lucy , il serait bien un moyen de vous arracher à cette  
 » solitude , de vous faire jouir de la vie pour laquelle la  
 » nature vous a tout donné , mais..... — Eh bien , colonel ?  
 » — Mais , vous ne m'aimez pas . — Grands dieux ! qu'est-  
 » ce donc qu'aimer , si ce n'est.... — Achevez ,achevez ,  
 » belle Lucy ! — Si ce n'est pas tout ce que j'éprouve depuis  
 » que je vous connais ? — Fille adorable ! vous consentiriez  
 » donc à vous unir avec moi , à ne plus vous en détacher ,  
 » à me suivre en tous lieux ? — Au bout du monde ! » — Et  
 soudain , comme si les ténèbres eussent permis de voir sa  
 rougeur , elle laissa tomber sa tête sur la poitrine du co-  
 lonel. Une violente agitation s'empara d'elle ; sir James fut  
 obligé de la soutenir ; il lui adressa la parole , elle ne ré-  
 pondait plus..... Un rossignol se fit entendre au-dessus de  
 leurs têtes.

« O ma mère ! s'écria Lucy , comme sortant tout-à-coup  
 d'un sommeil léthargique , « ma mère ! est-ce vous ? » Et  
 elle s'élança rapidement hors du berceau. Le colonel essaya  
 de la retenir ; mais elle semblait animée d'une force surna-  
 turelle : « Fuyons , fuyons ! » disait-elle , en retournant  
 conti nuellement la tête , comme si elle eût été poursuivie  
 par un spectre. Elle eut bientôt regagné le château , le co-  
 lonel l'accompagnant avec une surprise mêlée d'un certain  
 effroi. Arrivée au pied de l'escalier qui conduisait à sa  
 chambre , elle lui serra fortement la main , et la repoussa  
 presqu'au même instant comme pour lui dire : Ne me suivez  
 pas !

Elle se jeta dans un fauteuil ; elle semblait pétrifiée. Vers  
 le milieu de la nuit , elle entendit les pas d'un cheval dans  
 la cour du château. Elle courut à la fenêtre , mais l'obscur-  
 ité était profonde ; elle ne put rien distinguer. Quelques  
 minutes après , la voix de sir James se fait entendre ; des  
 lumières étaient portées d'une chambre à l'autre dans l'aile  
 qu'il habitait , puis elles disparaissent. Lucy tremblait. La  
 grille du château s'ouvre , deux chevaux s'élancent au galop  
 dans l'avenue , la grille se referme. La pauvre enfant ne  
 voyait rien , mais son cœur lui dit tout ; elle voulut appeler ,  
 sa voix expira sur ses lèvres.

Toutes les craintes à la fois , toutes hors celle d'une tra-  
 hison , vinrent assiéger son ame. Un départ aussi prompt  
 ne pouvait être interprété par son timide esprit que comme

le signal d'un danger imminent. Déjà elle voyait l'homme, qui régnait sur toute sa personne, à bord d'un vaisseau battu par la tempête ; s'il échappait à ce péril, ce ne serait que pour affronter celui des combats contre un ennemi terrible. La nuit acheva de s'écouler pour elle, au milieu de ces cruelles pensées. S'il avait pu lui rester un rayon d'espoir, il lui fut bientôt enlevé par lady Anna ; elle vint lui annoncer que sir James avait reçu l'ordre de se rendre sans délai à la tête de son corps. Lucy était préparée à son malheur ; elle fut moins affligée de l'entendre confirmer de la bouche de lady Rosehill, qu'indignée de l'air d'indifférence avec lequel elle parlait d'un événement ; qu'elle eût voulu que tout le monde ressentît comme elle.

Lucy jugeait mal du cœur de sa bienfaitrice : lady Anna voyait bien mieux tout ce qui se passait dans celui de sa jeune amie ; elle eût tout donné pour y ramener le calme dont elle-même affectait de se parer. Mais ses efforts furent vains ; Lucy, loin de recevoir ses consolations, fuyait jusqu'à sa présence pour se livrer entièrement, et sans contrainte, à la noire tristesse qui la dévorait.

Un soir, elle se promenait dans le jardin, seule, absorbée dans sa mélancolie. La lune brillait de tout son éclat : tout-à-coup Lucy croit apercevoir un homme qui traverse une allée. Elle jette un cri involontaire, s'appuie tremblante contre un arbre, et presqu'au même instant elle se trouve dans les bras du colonel. « Lucy, chère Lucy, lui disait-il, » je suis libre, et j'ai revolé vers vous. » — « Ah ! répondit Lucy, est-ce pour m'abandonner encore ? » — « Non, » non, jamais ! »

Leur entretien se prolongea encore assez long-tems ; enfin, ce fut sir James lui-même qui observa qu'il était prudent d'entrer au château, parce qu'il avait été vu en passant par la petite porte du parc. Lady Rosehill lui fit l'accueil le plus aimable ; la bonne lady Anna ! elle savait gré à cet honnue dangereux, sans oser se l'avouer à elle-même, de ce qu'il venait calmer les tourments de sa jeune amie. Quelques minutes avaient effectivement suffi pour faire oublier à miss Dolmers ce qu'elle avait souffert depuis six semaines. Toute entière à sa passion, jouissant avec transport de la tendresse que ne cessait de lui jurer l'amant dont elle était fière, n'ayant jamais une pensée pour l'avenir, Lucy se trouvait parfaitement heureuse. Bonheur de trop courte durée !

Il y avait à peine un mois que sir James était revenu à Dane-Castle, lorsqu'un jour, au moment du déjeuner, une

de ses gens lui remet une lettre qu'un dragon , à ce qu'il disait , venait d'apporter. Le colonel lit , et laisse éclater une grande joie. « Permettez-moi , mesdames , dit-il , de vous faire part du plaisir que me cause ce billet. Il m'ap- prend qu'un de mes anciens camarades , colonel d'un régiment de dragons qui passe au bourg voisin , m'y attend pour renouer connaissance. Je ne puis refuser à ce digne ami d'aller dîner avec lui . — Mais seulement dîner ! s'écria miss Lucy. Lady Rosehill la regarda , elle rougit. — Je seraï infailliblement de retour ce soir , » reprit le colonel d'un air léger. Il fait seller ses chevaux , et part.

Il était déjà à la moitié de l'avenue , lorsqu'il aperçoit , au pied d'un arbre , Lucy qui s'était hâtée de prendre les devants pour l'attendre. Elle s'élançe à la bride de son cheval. — « Sir James , lui dit-elle , en affectant une gaieté folle , tandis que ses larmes inondaient son visage , si vous êtes mon chevalier , jurez-moi de revenir ce soir même , quel que obstacle que vous puissiez rencontrer. — Quel enfantillage , ma chère Lucy ? — Jurez-le moi. — Allons , je le jure. — Par l'amour. — Soit , par l'amour. » En prononçant ces paroles , il s'éloigna au grand galop. La triste Lucy le suivit long-tems des yeux ; il lui semblait qu'il emportait son bonheur et sa vie.

L'altération subite , de ses traits frappa lady Anna , quand elle rentra au château. Elle eût voulu lui confier les noirs pressentimens qui l'oppressaient : quelle fut sa surprise d'apercevoir sur sa figure un air de sévérité inconnu ! quelle fut sa douleur , bientôt après , d'entendre sortir de sa bouche des reproches assez amers , sur l'exaltation romanesque , dont aurait dû se défendre si facilement une jeune personne qu'elle s'était plu à former elle-même ! « Si facilement , répétait tout bas Lucy ; il paraît que milady n'a ni mes yeux ni mon cœur. Ah ! si c'est un crime d'aimer le plus aimable des hommes , pourquoi me l'avoir fait connaître ? »

Le raisonnement de miss Dolmers n'était peut-être pas dénué de justesse ; mais lady Rosehill , précisément parce qu'elle se faisait un secret reproche de n'avoir pas su prévoir ce qui devait infailliblement arriver , crut du moins acquitter sa conscience , en prévenant les suites de son imprudente facilité. Elle se persuada que le meilleur moyen de guérir l'âme de Lucy était d'y semer l'effroi.

Miss Dolmers s'était retirée dans sa chambre : lady Rosehill alla l'y trouver , et reprenant un ton plus doux , elle lui dit qu'après un instant de réflexion , elle ne pouvait s'imaginer que sa jeune amie eut pris un goût décidé pour

un homme aussi dangereux que sir James Westbury. « *Dangereux, Milady*, s'écria Lucy. — Oui, excessivement dangereux, » ajouta lady Anna ; et aussitôt elle se mit à tracer un portrait du colonel, qui ressemblait bien peu à celui qu'elle en avait fait en annonçant sa première arrivée à Dane-Castle. Lucy ne remarqua que trop cette extrême différence ; et elle se disait, pendant que lady Anna achevait son tableau : « *Ou milady m'a trompée d'abord, ou elle me trompe aujourd'hui. N'importe : c'est à mon cœur à m'éclairer.* »

Cependant le soir arrive, et le colonel ne paraît pas. Dans quelle cruelle anxiété Lucy passa cette longue nuit ! Courant d'une fenêtre à l'autre, elle prêtait l'oreille au moindre bruit. Dès que le soleil est levé, elle vole dans l'avenue. Inutile attente ! Enfin, mourant d'angoisse, elle ordonne à un jeune paysan qui lui était particulièrement dévoué de courir à Penrith, de s'y informer si le colonel Westbury en est reparti. Conservant encore une lueur d'espoir, elle sut se parer d'une contenance assurée devant lady Anna. Mais son petit messager revient ; il la fait appeler, et lui rend un compte détaillé du succès de sa course. On n'a point vu à Penrith de régiment de dragons, on n'y sait pas ce que c'est que sir James Westbury. « *Et il m'avait juré par notre amour de revenir le soir même !* » dit Lucy en s'efforçant de retenir ses pleurs.

Lady Rosehill feignit de ne point remarquer son accablement ; et de peur de l'accroître, elle affecta de ne trouver rien d'étrange à l'absence du colonel. Son nom ne fut pas même prononcé de tout le jour. Le lendemain s'écoula dans le même silence d'un côté, dans de plus vives alarmes de l'autre. Un mois enfin se passa : la malheureuse Lucy dépérissait sans se plaindre.

Elle avait pris sa harpe, un jour, pour complaire à lady Anna. On apporte des lettres ; lady Anna les ouvre, et Lucy l'observe pour lire sur sa figure ce qu'elle lisait sur le papier. Les yeux de lady Rosehill s'animaient ; le dépit, l'indignation, le mépris s'y peignirent tour à tour. — « *Noble et beau dénouement de tant d'aventures !* » s'écria-t-elle enfin ; « *sir James, pour échapper à ses créanciers, vient d'épouser la fille d'un marchand enrichi par trois banqueroutes.* » — *D'épouser !.....* » répéta Lucy d'une voix étouffée, et elle ne parla plus. Elle ne versa pas une larme, elle était immobile.

Lady Rosehill, au contraire, s'agitait et parlait avec une véhémence qui ne lui était pas ordinaire. Parente de sir James



James Westbury, sa vanité souffrait du ridicule qu'elle crainait que sa mésalliance ne jetât sur toute sa famille. Dans le trouble où elle était, elle prit le silence de sa jeune amie pour l'effet du dédain que lui inspirait la conduite du colonel.

« Viens, viens, que je t'embrasse, chère Lucy, lui dit-elle ; » je suis ravie de voir l'effet que produit sur toi la bassesse de cet homme dont tu avais fait ton héros. Au reste, ta prévention était excusable, assurément très-excusable, ma chère enfant. Mais aujourd'hui, après une telle infamie, s'il te restait l'ombre d'un sentiment pour cet indigne, je ne ferais pas plus de cas de toi que de lui ; oui, je te le proteste, je ne voudrais te revoir de mes jours. »

« Voilà mon arrêt ! se dit Lucy ; je l'accepte, je le subirai dans toute sa rigueur ! » Dès que le soleil fut couché, la malheureuse enfant, un léger paquet sous le bras, sortit par la petite porte du parc, et marcha presque toute la nuit au hazard. Lady Anna apprit, à son réveil, la fuite de sa jeune amie par un billet qu'elle avait laissé dans sa chambre. Elle s'y déclarait indigne à jamais des bontés de milady ; et pour se soustraire à toute recherche, elle annonçait qu'elle allait passer la mer et se réfugier en France.

Cependant la pauvre Lucy, accablée plus encore par ses maux que par la fatigue et la faim, s'était arrêtée sur la lisière de la forêt de Walsham. Absorbée dans ses lugubres pensées, elle ne pouvait en arrêter aucune sur le choix de l'asyle où elle irait ensevelir sa triste existence. Déjà elle se voyait rebutée de toute la terre, et dans son désespoir, elle conçut l'affreuse pensée d'aller terminer ses peines dans la rivière d'Yare, qui coulait au milieu de la plaine. Ce fut dans cet instant même que la Providence retrâça à son esprit la mémoire d'un intime et vertueux ami de son père, voué, comme lui, au ministère évangélique. Elle se rappela, par degrés, que cet homme vénérable était pasteur du village de Mersey ; elle le voyait déjà lui ouvrant des bras de miséricorde. Cette consolante perspective ramena quelque calme dans ses sens, et elle s'endormit.

A peine avait-elle goûté les douceurs du sommeil, qu'elle fut réveillée assez brusquement par un homme armé d'un fusil. — « Que faites-vous donc là ? lui dit-il d'une voix rude ; est-ce ici, au coin d'un bois, qu'une jeune et jolie fille doit se mettre à dormir ? — Hélas ! je suis si faible !... — Pauvre enfant ! ça n'a pas dix-sept ans ! Mais d'où venez-vous donc, miss Sophie ou Charlotte, comme vous voudrez ? Enfin, sans trop de curiosité, où allez-vous ? — Je vais à Mersey, voir le ministre. — M. Nicholson ? —

P p

» Lui-même. — Ah ! le brave , le digne homme ! Et vous  
» le connaissez ? — Beaucoup. — C'est assez pour moi. Je  
» vous conduis chez lui ; non par le chemin que vous allez  
» prendre , parce qu'il nous mènerait à Norwich , où vous  
» n'avez que faire , ni moi non plus ; mais nous allons tra-  
» verser la forêt sur notre gauche. Allons , prenez mon  
» bras. »

Lucy n'avait pas le pouvoir de refuser les services de cet homme , quoique sa manière de les offrir lui fit grand' peur. Elle prit donc son bras , et le suivit en tremblant un peu. Elle ne tarda pas à se rassurer , quand elle apprit que son guide était un garde-forestier. Il lui parla de tout le canton , de lady Roschill , et à ce nom Lucy frissonna. A la première étoile qu'ils rencontrèrent , le garde fit asseoir sa compagne sur un banc ; et ouvrant sa gibecière , il lui offrit de partager son modeste déjeuner. Lucy accepta avec joie ; elle commençait à bien augurer de son voyage. Il s'acheva heureusement. Au sortir de la forêt , son conducteur lui dit : « Vous voyez bien ce village au pied du côteau ; c'est Merssey. Suivez ce sentier bordé de saules , il vous y mènera tout droit. Adieu , miss Lucy , puisqu'actuellement je sais à votre nom ; quand vous aurrez encore besoin de Georges Rudlers , songez qu'il est toujours à votre service. » Il s'éloigna avant que Lucy pût le remercier.

M. Nicholson sortait de son église , lorsque miss Dolmers se présenta devant lui. Elle eut à peine articulé son nom , que le bon vieillard , la prenant affectueusement par la main , la conduisit vers sa demeure. Avant d'y entrer , Lucy se hâta de prévenir les questions qu'elle jugeait bien devoir lui être adressées. Elle raconta succinctement au ministre qu'étant orpheline , elle avait été accueillie par lady Roschill qui , d'abord , l'avait comblée de bontés ; mais que cette dame , pour complaire à un homme qu'elle allait épouser , avait exigé qu'elle quittât sa maison. — « Je suis venue , ajouta-t-elle , me réfugier dans la vôtre , et réclamer les conseils du meilleur ami de mon père. » Une rougeur involontaire couvrit son front ; elle sentit que le premier effet de sa faute était d'être réduite au mensonge.

Le bon pasteur la présenta à sa femme et à ses filles ; les jeunes personnes lui firent l'accueil le plus affable ; mistress Nicholson l'envisagea froidement , et froncea le sourcil. Miss Dolmers , de cet instant , sentit toute sa joie s'évanouir et ses craintes renaitre.

Ses pressentimens ne la trompèrent pas : au bout de peu de jours , elle vit trop clairement que sa présence avait mis

la dissension dans la famille. La mère , n'écoutant que son avarice et sa dureté naturelle , s'était appliquée à persuader à ses filles , qu'éclipsées désormais par une belle demoiselle qui avait vu Londres , il n'y aurait plus un homme dans le canton qui daignât les regarder. L'artifice réussit : miss Doltmers avait cru trouver des amies compatisantes , elle fut forcée de ne plus voir en elles que des rivales jalouses. Le bon Nicholson avait pénétré le manège de sa femme ; mais , subjugué par elle , il n'osait parler. Lucy le prévint , et lui annonça elle-même sa ferme résolution de quitter sa maison , puisqu'elle y était un sujet de trouble et de haine. Le vieillard l'embrassa en pleurant , et lui mit une bourse dans la main — « Jeune fille , dit-il , acceptez sans honte quand on vous offre sans orgueil. Je vais vous faire conduire chez une veuve qui possède une agréable habitation à six milles d'ici. C'est une excellente femme : je vous recommande à elle comme ma propre fille. »

Comblée d'attentions délicates , Lucy , dans ce paisible séjour , goûtait une espèce de bonheur malgré les souvenirs douleur qu'elle ne pouvait , et qu'elle n'eût pas voulu même bannir de son ame. Le temps s'y écoulait pour elle d'une manière uniforme , mais si convenable à la situation de son cœur , qu'il ne lui vint pas , une seule fois , à l'idée d'ambitionner une plus douce existence.

Telle était la sienne depuis quatre ans , lorsqu'un jour un domestique , tout effaré , vint demander du secours pour son maître qui expirait dans sa voiture , sur la route qui passait à l'extrémité du jardin. La bonne veuve et Lucy ne firent qu'un même cri ; pour que le voyageur fût aussitôt amené à la maison. La voiture entra ; on en descend avec peine un officier enveloppé dans son manteau ; ses domestiques dirent qu'il venait d'être grièvement blessé dans la fatale expédition de Hollande. Il est étendu sur un lit. Pendant que l'on était allé avertir un chirurgien , Lucy essaya de lui faire respirer des sels. Elle découvre sa figure , s'approche , le considère , chancelle et tombe , en s'écriant : « Ah ! mon Dieu ! c'est lui ! »

Ses yeux ne l'avaient point trompé : c'était le colonel Westbury. Dans ce moment , il fit un effort pour soulever sa tête : Lucy , promptement ranimée par la violence même de la commotion qu'elle avait ressentie , se rapprocha , et par un mouvement involontaire , saisit la main de sir James. Il l'aperçoit , détourne le visage ; tout son corps semblait être en convulsion. Les soins de Lucy redoublent. Tout à coup , comme reprenant sa force , il se soulève , il attache ses re-

gards sur elle : « Le ciel est juste ! dit-il , il m'a frappé par la main des Français ; mais il est clément , puisqu'il permet que je vienne mourir devant vous. Lucy , pouvez-vous me pardonner ? » Elle ne répondit que par ses sanglots ; et saisissant une petite fille qui était immobile au pied du lit , tenant un flacon , elle la met entre les bras du colonel. — « Dieu ! quel est cet enfant ? dit-il. — C'est le vôtre ! » et elle cherchait à les entourer tous deux de ses bras , pendant qu'elle les baignait de ses larmes. — « Ecoutez-moi , Lucy , reprit le colonel d'une voix affaiblie ; les momens sont chers. Je vous ai trahie pour une femme qui a fait mon malheur ; elle n'est plus. Sa mort , et celle de mon frère me laissent libre et riche. Ce jour , je le sens , sera le dernier de ma vie. Que je la quitte avec le titre de votre époux ! »

Lucy songea aussitôt au bon Nicholson. La voiture lui fut envoyée , il arriva ; il bénit l'union que la mort allait rompre. Sir James eut encore assez de force pour dicter au digne vieillard ses dernières dispositions. Il laissait toute sa fortune à sa fille , un douaire considérable à Lucy. Ces devoirs remplis , ses yeux s'animèrent d'une joie pure : il expira.

Lucy fit sur ce corps inanimé le serment de ne contracter jamais d'autres liens , et de consacrer sa vie à l'éducation des jeunes personnes de son sexe. Ses richesses , ses talents , tous les instans de son existence furent employés à ces nobles , mais pénibles soins. Ses élèves , écartées de toutes les frivolités qui détournent de la vertu si elles ne conduisent pas au vice , sortaient de ses mains formées à tous les devoirs d'épouse et de mère. Lorsque l'une d'elles quittait sa maison , pour retourner dans sa famille , lady Westbury , en l'embrassant , disait tout bas : « Puissent mes leçons préserver ta jeunesse des maux dont fut accablée la jeunesse de Lucy Dolmers , et mes peines seront trop récompensées ! »

L. DE SEVERAINGE.

(EXTRAITS.)

**OUVRES POÉTIQUES DE BOILEAU DESPRÉAUX** ; avec des notes de PONCE DENYS ECOUCHARD LE BRUN , membre de l'Institut national , Classe de la littérature française ; de plusieurs Académies de France et étrangères , et de la Légion d'Honneur.

À Paris, chez *François Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10. Un vol. in-8°, avec un beau portrait de M. Le Brun. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. franc de port; et sans le portrait, 5 fr., et 6 fr. 50 c.

LE poète Le Brun avait l'excellente habitude de lire la plume ou le crayon à la main, et de consigner, à la marge des volumes, ses remarques et ses impressions. C'est ce qu'atteste un grand nombre de livres ainsi annotés, qui ont été vendus après sa mort, et que des curieux se sont empressés d'acquérir. Ce qu'il lisait le plus, c'étaient les poètes; et parmi les poètes, Boileau, Racine, Malherbe et Rousseau: ces deux derniers, en leur qualité de lyriques, avaient des droits particuliers aux méditations de celui qu'on avait surnommé *Pindare*. On n'apprendra peut-être pas sans étonnement que ce poète, en qui l'audace de l'expression allait souvent jusqu'à la témérité, jugeait les vers de nos classiques avec une sévérité qui tenait souvent du rigorisme. Vivement épris de leurs beautés, il n'était pas moins blessé de leurs fautes, et, tout en défendant avec une extrême chaleur les priviléges de la poésie, il soutenait avec un zèle presque aussi ardent les droits de la raison, du goût et de la grammaire. L'homme est ainsi fait: la justesse est naturelle à son esprit, comme la justice à son cœur; il en applique très-bien les principes à tout ce que font les autres; mais l'intérêt ou la vanité les lui font perdre de vue quand il s'agit de ses propres actions, de ses propres ouvrages.

S'il était permis de se livrer à ses conjectures, au sujet du Boileau que l'on vient de publier, on croirait n'y voir autre chose, que l'exemplaire de M. Le Brun, chargé des notes marginales qu'il y avait mises à différents tems, soit pour remarquer un beau tour poétique, une expression vive, hardie ou pittoresque; soit pour relever une locution vicieuse, un terme impropre, un pléonasme, une équivoque ou une cacophonie; et dans cette supposition on aurait seulement à examiner si ces diverses observations sont justes et fines, sans faire une fort grande attention à la manière dont elles sont

exprimées. Dans un travail de cette nature, une phrase familière ou même incorrecte, une simple exclamation sur des choses dont tout le monde sent la beauté, ne pourraient être reprochées à l'écrivain, qui n'aurait songé qu'à soulager son admiration, sans penser qu'un jour le public dût être mis dans la confidence de cette espèce de soliloque ; et s'il arrivait que le public, pour qui ces notes n'auraient point été faites, ne les jugeât pas dignes de lui, on ne pourrait s'en prendre qu'aux indiscrets éditeurs qui, sous le prétexte fort suspect d'ajouter à la gloire d'un homme célèbre, n'auraient réellement fait que la compromettre pour gagner un peu d'argent.

Mais il n'y a point ici de supposition à faire, et c'est sous un autre point de vue que doit être examiné l'ouvrage dont nous rendons compte. On nous assure que M. Le Brun, « ne voulant pas ravir au public, une partie essentielle de son travail (ses notes sur Boileau et J. B. Rousseau), appela l'amitié à son secours, et trouva dans M. du Puy-des-Islets, dont il affectionnait la personne et estimait le talent, tout le zèle que demandait son entreprise; que quatre mois et demi furent employés au développement de ces mêmes notes, esquissées depuis si long-tems; qu'il s'enfermait avec M. des Islets pour n'être point distrait, et qu'il n'admettait même que rarement, dans son cabinet, les hommes les plus dignes de son intimité, et dont la discréction lui était connue. De quelque manière, disait-il, qu'on traite mes notes sur Boileau, on y verra du moins un monument de mon admiration profonde pour ce grand poète, et de ma haine imperturbable pour les Cotins. » On ajoute que M. des Islets écrivait scrupuleusement sous sa dictée, ne changeant rien à son idée ni à son expression, et laissant glisser quelquefois la négligence pour sauver l'originalité. Enfin, ces notes sont publiées suivant le vœu et d'après le consentement formel de M. Le Brun, consigné dans un écrit de sa main. On ne peut pas voir une affaire plus en règle : l'éditeur est à couvert; je souhaite que le libraire le soit bientôt aussi à sa manière. Quoi qu'il arrive, M. Le Brun de-

meure seul responsable de ce qui peut y avoir de répréhensible ou d'insuffisant, soit pour le fonds, soit pour la forme, dans ses notes sur Boileau. On pourrait s'étonner de ce que M. Le Brun a consenti à la publication de ces notes, lui que le soin de sa réputation et la crainte des jugemens publics, portés à l'excès, ont empêché, jusqu'à sa mort, de publier ses véritables œuvres, c'est - à - dire ses odes, ses élégies et ses épigrammes; de ce qu'ayant toute sa vie redouté de faire imprimer son recueil de poësies attendu, demandé depuis si long-tems, et dont chaque pièce en particulier avait déjà subi l'épreuve de la publicité, il n'a pas craint de laisser mettre au jour avant tout une espèce de commentaire sur les poësies d'un autre, travail où l'on est loin d'apercevoir le soin extrême qu'il mettait à ses vers, et dont en tout cas il ne peut guère lui revenir d'autre gloire, comme il le dit lui-même, que celle d'avoir admiré profondément Boileau, et hâti imperturbablement les Cotins. On croirait même voir dans la phrase qui lui est attribuée, une sorte de frayeur sur l'accueil que doivent recevoir ses notes, et presque le regret d'avoir consenti à ce qu'elles fussent publiées. Mais pourquoi y a-t-il consenti? Pourquoi la même crainte qui l'emportait sur toute autre considération relativement à ses poësies, a-t-elle été impuissante, lorsqu'il s'est agi de ses notes? En vérité, la conduite des hommes et en particulier celle des hommes de talent offre de bien singulières contrariétés; elles deviennent plus bizarres et plus inexplicables encore, lorsque l'âge, diminuant les forces de leur esprit, les a rendus plus dépendans de leurs propres faiblesses et des passions intéressées de leurs entours.

Les notes de M. Le Brun sur Boileau, sont annoncées comme le résultat de ses observations pendant soixante ans, comme l'ouvrage qu'il a peut-être le plus réfléchi, comme un ouvrage au développement duquel il a consacré, vers la fin de sa vie, quatre mois et demi de travail constant et de solitude absolue. Cette annonce, en style de prospectus, n'est nullement proportionnée à l'objet; elle en donne une idée exagérée et même fausse qui, au lieu de contribuer au succès, y multi-

inévitablement. Les notes ne portent point le caractère d'une longue *réflexion*; elles offrent au contraire partout celui d'une impression vive et soudaine: loin qu'elles soient *développées* avec soin, elles sont courtes, rapides, écrites d'un style précipité et incorrect. Les beautés de Boileau y sont généralement bien senties, et ses défauts bien aperçus; mais rien n'est analysé, rien n'est approfondi: toutes les observations portent sur le choix et l'emploi des mots, rarement sur le fond de la pensée, jamais sur l'ensemble d'un ouvrage. On nous peint, dans la préface, M. Le Brun presque privé de la vue, analysant, la loupe en main, les écrits de nos grands poètes, et économisant sa lecture de peur de trop précipiter ses jouissances. Je conclus de cette peinture qui paraît fidelle, que M. Le Brun, déroulant petit à petit les vers d'un poète, s'attachait particulièrement à l'expression poétique et au mécanisme de la versification, choses pour lesquelles il avait un goût et un talent très-décidés, et que trop occupé de cette étude microscopique, il n'examinait pas un ouvrage d'assez haut pour en embrasser le plan tout entier, en voir à la fois toutes les parties, et juger si elles étaient bien d'accord entre elles et se rapportaient bien à l'ensemble. Il était fort le maître assurément d'apprécier ainsi, pour son usage, les vers de Boileau; mais il est douteux que le public, même lettré, prenne un grand intérêt à des remarques qui n'ont guère pour objet que la facture des vers, et où les seuls versificateurs de profession trouveront véritablement à profiter. Encore une fois, si le contraire ne nous était dit expressément par l'éditeur, ce travail, sur Boileau, destiné par M. Le Brun lui-même à devenir public, ne nous paraîtrait que le simple relevé des notes au crayon mises par lui sur son exemplaire, à mesure qu'il y découvrait quelque beauté ou quelque tache nouvelle. Il est fâcheux que ce ne soit pas là la vérité. L'ouvrage nous semblerait d'autant meilleur, qu'on aurait voulu nous y faire trouver moins d'importance.

On pourrait faire beaucoup de notes sur les notes de M. Le Brun; l'homme de lettres, dont il a appelé l'amitié à son secours, a poussé trop loin le respect

pour son illustre ami , en ne changeant rien à ce qu'il écrivait sous sa dictée , ou du moins en ne lui faisant pas apercevoir quelques-unes des assez nombreuses bêtises qui lui échappaient en dictant. Je veux bien qu'il ait sauvé l'originalité ; mais il a quelquefois laissé glisser plus que la négligence.

M. Le Brun attribue à Horace le fameux hémistique de Juvénal : *facit indignatio versum*. En commentant les vers de Boileau , sur les pâles adulateurs de Tibère , il substitue au nom de ce monstre , celui du bon et vertueux Trajan. Il prétend qu'on ne dit pas trop bien que *la pluie fait couler les melons* : on le dit très-bien , et le dictionnaire de l'Académie consacre cette locution ; mais ces erreurs et dix autres pareilles que je pourrais relever , sont simplement d'inadvertance et de précipitation. Ce qui est bien autrement étonnant , c'est de voir l'audacieux Le Brun hésiter d'approuver ou même condamner , comme téméraires et hasardées , des expressions qui sont timides en comparaison de la plus sage des siennes.

Ce n'est pas que mon cœur , vainement suspenu ,  
Balance pour t'offrir un encens qui t'est dû.

« On ne dit pas *un cœur suspendu* , comme on dit *un esprit suspendu*. » Eh ! pourquoi ne le dirait-on pas ? Le cœur ne peut-il pas être *en suspens* aussi bien que l'esprit ?

Ses yeux , d'un tel discours faiblement éblouis ,  
Bientôt dans ce tableau reconnaîtraient Louis.

« C'est-il bien français ? on n'est point , il me semble , ébloui de ce qu'on ne voit pas. » Il faut en convenir , il n'était pas possible de motiver plus faussement une plus fausse remarque ; on peut dire , on dit chaque jour *un discours qui a de l'éclat* , *un discours éclatant* , enfin *un discours éblouissant* ; chaque jour on emprunte des mots à un ordre de sensations , pour les appliquer à un autre ; on transporte aux objets qui agissent sur l'ouïe , des expressions primitivement affectées aux objets qui frappent la vue , et réciproquement. Il est bien inconcevable que ce soit un poète , que ce soit le poète Le Brun qui se montre à ce point timoré et scrupuleux.

Il n'en a point reçu l'exemple des prosateurs eux-mêmes, pour lesquels, en toute occasion et toujours sans motif, il témoigne un dédain très-peu philosophique. S'il remarque, dans Boileau, une expression audacieusement poétique, il ne manque pas de s'écrier : *la prose n'aurait pas dit cela*, et en ceci il a raison, puisque les deux langages ont, à certains égards, leurs lois particulières et distinctes ; mais il a tort sans doute, lorsqu'à propos de ces mêmes traits, il s'écrie : *voilà ce qu'un prosateur blâmerait ou ne sentirait pas*. Boileau n'est-il que pour les poètes ; et ceux qui ne font pas de vers, sont-ils condamnés à ne pas sentir les siens ? Cela sent fort la ridicule vanité d'un métromane, à moins que ce ne soit l'amer ressentiment d'un poète dont quelques prosateurs ont osé ne pas trouver les vers bons. L'homme perce partout d'une manière très-amusante dans les notes de M. Le Brun. Boileau dit dans l'*Art poétique* :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits :

» *Peut vanter !* s'écrie M. Le Brun. Un poète lyrique  
» *chante et ne vante pas* ».

Plus loin, Boileau qui vient de parler de l'élegie, dit :

L'Ode, avec plus d'éclat, et non moins d'énergie, etc.

L'annotateur s'indigne et dit à son tour : » *non moins d'énergie* ne signifie rien du tout. Le poète abaisse les ailes de l'ode, au lieu de les éléver ». Il va plus loin, il corrige ce vers qui le choque si fort, et propose de lire :

L'Ode, avec plus d'éclat, de flamme et d'énergie.

Quoi que j'aie dit et qu'on puisse dire encore sur les notes de M. Le Brun, elles n'en sont pas moins l'ouvrage d'un homme extraordinairement sensible aux charmes de la poésie, et profondément initié dans les secrets de la versification. Elles font apercevoir dans les vers de Boileau des combinaisons, des alliances de mots, des artifices de style, des coupes de vers et des onomatopées, dont l'heureuse nouveauté, l'adresse ingénieuse et l'effet piquant pourraient échapper aux lecteurs d'un goût moins délicat, moins exercé ou moins attentif. Le

nouveau Boileau doit donc être pour eux une source de nouvelles jouissances. En général, les nombreux admirateurs de ce grand poète feront bien de se procurer une édition où le texte imprimé purement, est accompagné de notes courtes et peu nombreuses qui ne grossissent point trop le volume, n'interrompent pas trop souvent la lecture, et d'où il y a presque toujours au surplus quelque instruction ou quelque plaisir à tirer. En tête du livre est placé un fort beau portrait de M. Le Brun dont la ressemblance, attestée par tous ceux qui ont vu ce grand poète, pourra consoler tous les autres de ne l'avoir pas vu.

AUGER.

*Élisabeth Lange, ou le jouet des événemens*, par M. L\*\*\*. A Paris, chez Joseph Chiquemerot, libraire, palais du Tribunat, galerie de bois, n°. 188.—1808.

Ce roman, très-agréable à lire, mérite d'être distingué de la foule de ceux dont on nous inonde tous les jours. Le récit des événemens qui s'y passent n'est point coupé par ces incidents extraordinaires, qui s'emparent de l'attention du lecteur et la détournent de l'action principale. Point de ces malheurs inattendus qui froissent le cœur et ne font pas verser une larme : point de ces forfaits qui passent les bornes de la persévérance humaine, et que les romanciers à la mode font commettre à leurs héros, plus pour nous faire admirer leur génie, que pour nous inspirer de l'horreur. Les orages du cœur sont, dans ce roman, la cause des tempêtes qui bouleversent le sort des personnages ; et s'ils ne font pas toujours ce qu'ils devraient faire, au moins ils disent toujours ce qu'ils doivent dire ; ce qui prouve que l'auteur connaît parfaitement la logique des passions.

Elisabeth Lange, héroïne de ce roman, fille d'un des plus riches armateurs du port de Bayonne, originaire d'Espagne, se trouve réduite à la dernière misère, à peine âgée de seize ans, par la mort de son père qui venait d'essuyer plusieurs revers, et qui était à la veille de faire banqueroute. Cependant, en prenant le parti d'abandonner tous ses biens aux créanciers, elle

se trouve en état de faire honneur aux arrangements du défunt; et son travail, ainsi que celui de son frère, qui a obtenu une place, suffit pour sa subsistance et son entretien. Mais ce jeune homme est tué en duel, et là pauvre Elisabeth Lange est réduite à servir pour vivre. Une lingère, nommée Mignard, la place chez madame de Karnoët, femme de qualité, qui la prend pour demoiselle de compagnie, et ressent bientôt pour elle la plus vive amitié. Cette dame avant de mourir, lui en donne une preuve éclatante, en lui léguant une rente de quinze cents francs, et en la recommandant à la comtesse d'Ivry sa fille. Une des clauses du testament est que, si la comtesse d'Ivry ne veut pas garder avec elle Elisabeth Lange, on payera à cette jeune personne trente mille livres, principal de la rente. La comtesse d'Ivry qui est un peu hautaine et capricieuse, quoique bonne dans le fond, n'accueille pas d'abord très-favorablement la protégée de sa mère; mais séduite par l'exquise beauté, les talents et les vertus de notre héroïne, elle en devient encore plus folle que madame de Karnoët, et après en avoir fait sa femme de chambre et ensuite sa demoiselle de compagnie, elle finit par la traiter en tout comme sa propre fille. Sur ces entrefaites un vicomte de Surville, capitaine de vaisseau, ancien amant de la comtesse d'Ivry, mais qui n'ayant pu parvenir à l'épouser, est resté son ami, voit chez elle la jeune Lange, en devient amoureux; mais n'osant lui déclarer ses sentiments, et pressé par son devoir de s'embarquer de nouveau, il veut au moins se donner la satisfaction de réparer les torts de la fortune envers la personne qu'il aime: mais comme il craint de blesser sa délicatesse, il feint qu'il a connu aux Antilles un négociant qui lui a déclaré être débiteur envers M. Lange d'une somme d'environ dix-huit cent mille livr.; il se fait autoriser par Elisabeth Lange à en poursuivre le remboursement; ce qu'il exécute quelque tems après et parvient, par des placemens avantageux, à lui procurer un revenu annuel de quatre-vingt-dix-mille francs. Avant que cette affaire soit terminée, et tandis qu'Elisabeth Lange n'est encore qu'orpheline et pauvre, le fils de

la comtesse d'Ivry, le marquis de Latour, âgé de quinze ans, dans une fête que donne sa mère, passe la nuit dans la chambre de notre héroïne, parce que tous les autres appartemens de la maison étaient occupés par les personnes qu'avait invitées sa mère, et parce qu'à son âge on le croit sans conséquence. Le marquis réveillé par la chaleur de la nuit, aperçoit, à la faible lumière de la lune, Elisabeth Lange dans le désordre d'un sommeil doucement agité. Enivré de ses charmes, il vole dans ses bras et devient heureux, même avant qu'elle ne se réveille. Le marquis, que les pleurs de sa belle victime rappellent aux remords, parvient à se faire pardonner sa faute qui heureusement n'a point de suite désagréables pour Elisabeth Lange, et jure à sa maîtresse qu'il n'aura jamais d'autre épouse qu'elle : mais ce jeune homme naturellement inquiet et soupçonneux, se persuade que sa maîtresse ne répond à son amour, que parce que l'injure qu'il lui a faite, ne lui laisse pas d'autre parti à prendre. Tous les efforts qu'elle fait pour le désabuser de cette erreur ne servent de rien ; et cette idée empoisonne les doux moments qu'ils passent ensemble. Cependant le jeune marquis, sans être instruit de la grande fortune d'Elisabeth Lange (car elle lui en a fait un secret), s'enflamme à un tel point pour elle, qu'il confie son amour à son père et à sa mère, et les prie de faire auprès de sa maîtresse les démarches nécessaires pour qu'il obtienne sa main. Le comte et la comtesse, aussi transportés que lui des charmes et des qualités d'Elisabeth Lange, et instruits dailleurs de l'heureuse révolution arrivée dans sa fortune, pressent la conclusion de ce mariage qui a lieu bientôt après. Cet hymen est couronné par la naissance d'un fils et d'une fille. Le marquis de la Tour fait son chemin dans la carrière des honneurs militaires. Ses services sont récompensés par le grade de maréchal de camp, quoique sa grande jeunesse ne dût pas lui en donner même l'espérance. Mais cette maudite persuasion où il est, qu'il n'est aimé de sa femme que parce qu'il a été téméraire et heureux, avant qu'il n'en eût le droit, lui fait éprouver le malheur même au sein des plus aimables jouissances.

Il se refroidit pour sa femme, devient sombre et mélancolique; enfin il la quitte, sans lui dire adieu, pour aller servir dans son grade à l'armée du maréchal de Broglie; et il est tué à la bataille de Berghen, avant que sa malheureuse épouse ait eu la possibilité de détruire la funeste erreur qui a fait le tourment de ses jours. Les chagrins qu'Elisabeth Lange a ressentis pendant sa courte union avec le marquis, lui font se promettre à elle-même de ne jamais se remarier; mais le vicomte de Surville qui vient d'être nommé chef d'escadres, et qui apprend que notre héroïne est veuve, espère qu'il pourra obtenir sa main; mais elle résiste à toutes ses sollicitations, et même aux instances que lui font le comte et la comtesse d'Ivry en faveur du vicomte. C'est alors qu'elle apprend que tous les biens qu'elle possède ne sont point une partie de l'héritage de son père, mais le fruit de la générosité de monsieur de Surville. Elle veut tout lui rendre, mais le vicomte, que les refus constants d'Elisabeth Lange ont réduit à l'extrême, la conjure de tout garder, si elle veut le rendre à la vie. Vaincue par tant de grandeur d'âme, elle renonçait au projet d'un éternel veuvage, et consent à épouser le vicomte. Mais cet amant généreux et délicat ne peut vaincre les progrès de son mal, qu'une joie imprévue et trop grande augmente encore. Il meurt et laisse Elisabeth Lange héritière de tous les biens qu'il avait acquis dans ses courses sur mer. Cette jeune veuve en est inconsolable; elle consacre les loisirs que lui donne la douleur à écrire l'histoire de sa vie pour l'instruction de sa fille.

On voit que l'action de ce roman n'est pas fort compliquée; mais elle est attachante. Le style en est simple, naturel et même élégant. C'est une idée très-morale que d'avoir donné pour source des chagrins dont Elisabeth Lange et son mari sont victimes, la faute que ce dernier a commise lorsqu'il a abusé du sommeil de cette jeune personne pour se rendre heureux. Mais il est bon de faire observer ici que cet événement, dont nous avons déjà parlé, est le résultat d'une intrigue de la comtesse d'Ivry mère du marquis; et c'est là la grande faute de l'auteur. Il nous peint cette

comtesse, fille de la vertueuse et bienfaisante madame de Karnoët, comme une femme un peu vaine, un peu capricieuse, mais cependant bonne, généreuse, serviable. Eh bien ! cette femme, bonne et généreuse, sans respect pour la vertu d'une pauvre orpheline, belle et aimable, que sa mère lui a presque léguée en mourant, imagine, pour soustraire son fils aux attachemens dangereux que les syrènes de la capitale peuvent lui faire contracter, de le rendre sensible aux charmes d'Elisabeth Lange ( dont elle ne redoute rien, parce que sa protégée est alors sans fortune ), et même de l'en faire jouir : et c'est elle qui, de sang froid, arrange tous les incidents qui sont cause qu'Elisabeth Lange conche sur un sopha dans la chambre où le marquis occupe un lit, et qui, sous prétexte de l'extrême jeunesse du marquis qu'elle dit être sans conséquence, combat et parvient à vaincre les scrupules de la jeune personne qui ne voulait pas habiter avec lui la même chambre ! elle fait mieux ; elle confie par lettre toute cette intrigue à son mari qui est ambassadeur en Portugal ! et celui-ci, que l'on nous peint aussi comme un homme vertueux, ne fait pas de reproches à sa femme de cette étrange conduite ! Mais voici le comble. Elle imagine, après avoir, pour ainsi dire, livré Elisabeth Lange à son fils, de la faire épouser au vicomte de Surville, son ancien amant, avec lequel elle n'avait pu se marier elle-même ; mais qui est resté son ami ! et si ce mariage n'a pas lieu, ce n'est pas sa faute ! certes, nous doutons que *la trop fameuse madame de Merteuil* du roman des liaisons dangereuses se fût conduite autrement. Cette faute est majeure, et forme une dispartie choquante dans le roman dont presque tous les personnages sont vertueux, et, si l'on en excepte cette comtesse, ne font que des actions conformes à leurs principes. Cependant comme cette faute ne tient pas au plan général, l'auteur très-estimable de ce roman peut la faire disparaître. Il est même indispensable qu'il la corrige, s'il veut que les détails de son ouvrage aient autant de moralité que le fond.

M.

## VARIÉTÉS.

*Aux Rédacteurs du Mercure.*

Ce n'est pas pour me plaindre, mes chers anciens et collaborateurs, que je vous adresse ma réclamation ; c'est pour me féliciter. Dans votre N° du 5 mars, vous avez inséré un dixain de *M. de Millevoye*, imité de Bion. Le hasard, sans doute, nous a fait rencontrer mot à mot dans l'imitation de cette idylle : c'est donc ma petite vanité qui me force de rappeler que dans un recueil de poésies galantes et gracieuses imitées d'Anacréon, Bion, Moschus, Catulle et Horace dont un procès plus que bizarre empêche la publicité, mais dont il s'est pourtant échappé dans le monde quelques vingtaines d'exemplaires, j'ai risqué cette chanson :

Un jeune enfant dans un *bocage*  
Prenait aux pièges des oiseaux.  
*Il en voit un* qui plus *volage*  
Parut braver tous ses réseaux.  
Il a recours pour le surprendre  
A mille ruses tour-à-tour,  
Mais trop fin pour se laisser prendre,  
Ce bel oiseau c'était l'amour.

Plein de dépit l'enfant s'adresse  
A son vieux pâtre qui l'instruit.  
Apprend-moi donc quelque finesse  
Pour saisir l'oiseau qui me suit.  
Ah ! dit en souriant son maître,  
Jeune enfant ! tu veux ton malheur.  
Fuis ce vautour, bientôt peut-être  
*L'oiseau fondra sur l'oiseleur.*

Il serait difficile je crois de trouver une rencontre d'expressions plus positive ; et ceux qui connaissent l'idylle de Bion concevront encore mieux pourquoi je suis flatté d'avoir cette conformité avec *M. de Millevoye* qui n'a pas besoin de mon modique avoir pour grossir son trésor. Mais au moment où l'on annonce plusieurs traductions nouvelles d'Anacréon, je ne suis pas fâché de prendre date et de rappeler que l'impression de mon recueil les a précédées de quelques années.

Agreez mes salutations.

DE LA CHABEAUSSIERE.

*Note des Rédacteurs.*—Nous avons comparé les deux imitations et notre conscience littéraire nous force de convenir que la ressemblance n'est pas si frappante que le réclamant se l'imagine. Quelques mots, qui devaient nécessairement se retrouver

MARS 1808.

retrouver puisqu'il fallait exprimer le même fond d'idées, ne sont point un plagiat. Nous croyons par exemple que la rime de *volage* et *bocage* est à-peu-près à tout le moins le mot *pour* encore plus. Quant au dernier vers nous trouvons que le rapprochement des deux mots *oiseau* et *oiseleur* sont inspirés par le sujet. Voici le vers de M. Millevoye :

Et c'est l'oiseau qui prendra l'oiseleur.

Cela dit plus que :

L'oiseau fondra sur l'oiseleur.

Pour rassurer entièrement M. de la Chabeaussière, nous croyons devoir lui apprendre que M. Millevoye avait déjà publié dans un recueil de l'an IX et dans un volume de ses premières poésies, imprimées au commencement de l'an X, une autre imitation du même morceau, où se retrouvent tous les mots que M. de la Chabeaussière revendique. Quoique M. Millevoye ait refait depuis, d'une manière beaucoup plus agréable, cette production de sa première jeunesse, nous allons la citer comme pièce du procès :

Un jeune oiseleur sous l'ombrage  
Prenait de timides oiseaux :  
Il en vit un dans un bocage  
Et rassembla tous ses gluaux.  
  
Fier d'une rencontre si belle,  
L'enfant admirait tour-à-tour  
Sa grosseur, sa beauté, son alle....  
Et cet oiseau, c'était l'Amour.  
  
Il le poursuit, mais il s'échappe ;  
L'enfant use en vain de détour :  
Si l'Amour souvent nous attrape  
Nous n'attrapons jamais l'Amour.  
  
Le jeune oiseleur, plein de rage,  
Jette loin de lui ses gluaux.  
Au vieux berger du voisinage  
Il s'en va raconter ses maux.  
  
Il lui montre l'oiseau volage.  
Le vieillard lui dit : « Pauvre enfant !  
» Laisse l'oiseau dans le bocage ;  
» Il est beau, mais il est méchant.  
» Oh ! que de tourmens il t'apprête !  
» Il fuit, il t'évite à présent,  
» Et viendra fondre sur ta tête  
» Quand tu ne seras plus enfant. »

M. Millevoye n'a donc pris qu'à lui-même, et non pas à M. de la Chabeaussière, les hémistiches *il en vit un* et *c'était l'amour*; voire même la rime de *bocage* et de *volage*. En conséquence, nous le tenons absous et pleinement justifié du reproche de plagiat.

Qq

## NOUVELLES POLITIQUES.

### (INTÉRIEUR.)

NAPOLÉON, etc. Vu la loi du 10 mai 1806, portant création d'un corps enseignant; notre conseil d'Etat entendu, nous avons décrété et décrétions ce qui suit :

#### Titre I<sup>er</sup>. — *Organisation générale de l'Université.*

Art. 1<sup>er</sup>. L'enseignement public, dans tout l'Empire, est confié exclusivement à l'université.

2. Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'université impériale, et sans l'autorisation de son chef.

3. Nul ne peut ouvrir d'école, ni enseigner publiquement, sans être membre de l'université impériale, et gradué par l'une de ses facultés. Néanmoins l'instruction dans les séminaires dépend des archevêques et évêques, chacun dans son diocèse. Ils en nomment et révoquent les directeurs et professeurs. Ils sont seulement tenus de se conformer aux règlements pour les séminaires, par nous approuvés.

4. L'université impériale sera composée d'autant d'académies qu'il y a de cours d'appel.

5. Les écoles appartenant à chaque académie seront placées dans l'ordre suivant : 1<sup>o</sup>. Les facultés, pour les sciences approfondies, et la collation des grades ; 2<sup>o</sup>. les lycées, pour les langues anciennes, l'histoire, la rhétorique, la logique et les éléments des sciences mathématiques et physiques ; 3<sup>o</sup>. les colléges (écoles secondaires communales), pour les éléments des langues anciennes et les premiers principes de l'histoire et des sciences ; 4<sup>o</sup>. les institutions, écoles tenues par des instituteurs particuliers, où l'enseignement se rapproche de celui des colléges ; 5<sup>o</sup>. les pensions, pensionnats, appartenant à des maîtres particuliers, et consacrés à des études moins fôtes que celles des institutions ; 6<sup>o</sup>. les petites écoles, écoles primaires, où l'on apprend à lire, à écrire, et les premières notions du calcul.

#### Titre II. — *De la composition des Facultés.*

6. Il y aura dans l'université impériale cinq ordres de facultés, savoir : 1<sup>o</sup>. Des facultés de théologie ; 2<sup>o</sup>. des facultés de droit ; 3<sup>o</sup>. des facultés de médecine ; 4<sup>o</sup>. des facultés des sciences mathématiques et physiques ; 5<sup>o</sup>. des facultés des lettres.

7. L'évêque ou l'archevêque du chef-lieu de l'académie présentera au grand-maître, les docteurs en théologie, parmi lesquels les professeurs seront nommés. Chaque présentation sera de trois sujets au moins, entre lesquels sera établi le concours sur lequel il sera prononcé par les membres de la faculté de théologie. Le grand-maître nommera, pour la première fois, les doyens et professeurs entre les docteurs présentés par l'archevêque ou l'évêque, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Les doyens et professeurs des autres facultés seront nommés, pour la première fois, par le grand-maître. Après la première formation, les places de professeurs vacantes dans ces facultés, seront données au concours.

8. Il y aura autant de facultés de théologie que d'églises métropolitaines. Il y en aura une à Strasbourg et une à Genève, pour la religion réformée. Chaque faculté de théologie sera composée de trois professeurs au moins ; le nombre pourra en être augmenté, si celui des élèves paraît l'exiger.

9. De ces trois professeurs, l'un enseignera l'histoire ecclésiastique, l'autre le dogme, et le troisième la morale évangélique.

10. Il y aura à la tête de chaque faculté de théologie un doyen qui sera choisi parmi les professeurs.

11. Les écoles actuelles de droit formeront douze facultés du même nom, appartenant aux académies dans les arrondissements desquelles elles sont situées. Elles resteront organisées comme elles le sont par la loi du 22 ventose an XII, et le décret impérial du 4<sup>e</sup> jour complémentaire de la même année.

12. Les cinq écoles actuelles de médecine formeront cinq facultés du même nom, appartenant aux académies dans lesquelles elles sont placées. Elles conserveront l'organisation déterminée par la loi du 19 ventose an XI.

13. Il sera établi auprès de chaque lycée chef-lieu d'une académie, une faculté des sciences. Le premier professeur de mathématiques du lycée en sera nécessairement partie. Il sera ajouté trois professeurs, l'un de mathématiques, l'autre d'histoire naturelle, et le troisième de physique et de chimie. Le proviseur et le censeur y seront adjoints. L'un des professeurs sera doyen.

14. A Paris, la faculté des sciences sera formée de la réunion de deux professeurs du collège de France, de deux du muséum d'histoire naturelle, de deux de l'école polytechnique, et de deux professeurs de mathématiques des lycées. Un de ces professeurs sera nommé doyen. Le lieu où elle siégera, ainsi que celui de la faculté des lettres, sera déterminé par le chef de l'université.

15. Il y aura auprès de chaque lycée chef-lieu d'une académie, une faculté des lettres : elle sera composée du professeur de belles-lettres du lycée et de deux autres professeurs. Le proviseur et le censeur pourront leur être adjoints. Le doyen sera choisi parmi les trois premiers membres. A Paris, la faculté des lettres sera formée de trois professeurs du collège de France et de trois professeurs de belles-lettres des lycées. Le lieu où elle siégera, ainsi que celui où se tiendront les actes de la faculté des sciences de Paris, sera déterminé par le chef de l'université.

### *Titre III. — Des grades des Facultés, et des moyens de les obtenir.*

#### *§. I<sup>e</sup>. — Des grades en général.*

16. Les grades dans chaque faculté seront au nombre de trois ; savoir, le baccalauréat, la licence, le doctorat.

17. Les grades seront conférés par les facultés, à la suite d'examens et d'actes publics.

18. Les grades ne donneront pas le titre de membre de l'université ; mais ils seront nécessaires pour l'obtenir.

#### *§. II. — Des grades de la Faculté des lettres.*

19. Pour être admis à subir l'examen du baccalauréat dans la faculté des lettres, il faudra, 1<sup>o</sup>. être âgé au moins de 16 ans ; 2<sup>o</sup>. répondre sur tout ce qu'on enseigne dans les hautes classes des lycées.

20. Pour subir l'examen de la licence dans la même faculté, il faudra, 1<sup>o</sup>. produire ses lettres de bachelier, obtenues depuis un an ; 2<sup>o</sup>. composer en latin et en français sur un sujet et dans un temps donnés.

21. Le doctorat, dans la faculté des lettres, ne pourra être obtenu qu'en présentant son titre de licencié, et en soutenant deux thèses, l'une sur la rhétorique et la logique, l'autre sur la littérature ancienne : la première devra être écrite et soutenue en latin.

#### *§. III. — Des grades de la Faculté des sciences mathématiques et physiques.*

22. On ne sera reçu bachelier dans la faculté des sciences, qu'après avoir obtenu le même grade dans celle des lettres, et qu'en répondant

dant sur l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie rétuligne, l'algèbre et son application à la géométrie.

23. Pour être reçu licencié dans la faculté des sciences, on répondra sur la statique et sur le calcul différentiel et intégral.

24. Pour être reçu docteur dans cette faculté, on soutiendra deux thèses, soit sur la mécanique et l'astronomie, soit sur la physique et la chimie, soit sur les trois parties de l'histoire naturelle, suivant celle des sciences à l'enseignement de laquelle on déclarera se destiner.

#### *S. IV. — Des grades des Facultés de Médecine et de Droit.*

25. Les grades des facultés de médecine et de droit continueront à être conférés d'après les lois et règlements établis pour ces écoles.

26. A compter du 1<sup>er</sup> octobre 1815, on ne pourra être admis au baccalauréat dans les facultés de droit et de médecine sans avoir au moins le grade de bachelier dans celle des lettres.

#### *S. V. — Des grades de la Faculté de Théologie.*

27. Pour être admis à subir l'examen du baccalauréat en théologie, il faudra, 1<sup>o</sup>. être âgé de vingt ans ; 2<sup>o</sup>. être bachelier dans la faculté des lettres ; 3<sup>o</sup>. avoir fait un cours de trois ans dans une des facultés de théologie. On n'obtiendra les lettres de bachelier qu'après avoir soutenu une thèse publique.

28. Pour subir l'examen de la licence en théologie, il faudra produire ses lettres de bachelier obtenues depuis un an au moins. On ne sera reçu licencié dans cette faculté qu'après avoir soutenu deux thèses publiques, dont l'une sera nécessairement en latin. Pour être reçu docteur en théologie, on soutiendra une dernière thèse générale.

#### *Titre IV. — De l'ordre qui sera établi entre les membres de l'Université ; des rangs et des titres attachés aux fonctions.*

##### *S. I<sup>er</sup>. — Des rangs parmi les fonctionnaires.*

29. Les fonctionnaires de l'université impériale prendront rang entre eux dans l'ordre suivant : 1<sup>er</sup> rang. Le grand-maître ; 2<sup>e</sup> le chancelier ; 3<sup>e</sup> le trésorier ; 4<sup>e</sup> les conseillers à vie ; 5<sup>e</sup> les conseillers ordinaires ; 6<sup>e</sup> les inspecteurs de l'université ; 7<sup>e</sup> les recteurs des académies ; 8<sup>e</sup> les inspecteurs des académies ; 9<sup>e</sup> les doyens des facultés ; 10<sup>e</sup> les professeurs des facultés ; 11<sup>e</sup> les proviseurs des lycées ; 12<sup>e</sup> les enseignants des lycées ; 13<sup>e</sup> les professeurs des lycées ; 14<sup>e</sup> les principaux (des colléges) ; 15<sup>e</sup> les agrégés ; 16<sup>e</sup> les régents des colléges ; 17<sup>e</sup> les chefs d'institution ; 18<sup>e</sup> les maîtres de pension ; 19<sup>e</sup> les maîtres d'étude.

30. Après la première formation de l'université impériale, l'ordre des rangs sera suivi dans la nomination des fonctionnaires, et nul ne pourra être appelé à une place qu'après avoir passé par les places inférieures. Les emplois formeront aussi une carrière qui présentera au savoir et à la bonne conduite, l'espérance d'aspirer aux premiers rangs de l'université impériale.

31. Pour remplir les diverses fonctions énumérées ci-dessus, il faudra avoir obtenu dans les différentes facultés, des grades correspondans à la nature et à l'importance de ces fonctions ; 1<sup>o</sup>. Les emplois des maîtres d'étude et de pension ne pourront être occupés que par des individus qui auront obtenu le grade de bachelier dans la faculté des lettres ; 2<sup>o</sup>. Il faudra être bachelier dans les deux facultés des lettres et des sciences pour devenir chef d'institution ; 3<sup>o</sup>. les principaux et les régents des colléges, les agrégés et professeurs des sixième et cinquième, des quatrième et troisième classes des lycées, devront avoir le grade de bachelier dans les facultés des lettres ou des sciences, suivant qu'ils enseigneront les langues ou les mathématiques ; 4<sup>o</sup>. les agrégés et professeurs des 2<sup>e</sup> et de 1<sup>er</sup> classes, dans les lycées, devront être licenciés dans les facultés relatives à

leurs classes ; 5<sup>e</sup>. les agrégés et professeurs de belles-lettres et de mathématiques transcendantes dans les lycées, devront être docteurs dans les facultés des lettres ou des sciences ; 6<sup>e</sup>. les censeurs seront licenciés dans ces deux facultés ; 7<sup>e</sup>. les proviseurs, au grade de docteur dans les lettres, joindront celui de bachelier dans les sciences ; 8<sup>e</sup>. les professeurs des facultés et les doyens devront être docteurs dans leurs facultés respectives.

### *S. II. — Des titres attachés aux fonctions.*

32. Il est créé parmi les gradués fonctionnaires de l'université, des titres honorifiques destinés à distinguer les fonctions éminentes, et à récompenser les services rendus à l'enseignement.. Ces titres seront au nombre de trois ; savoir : 1<sup>o</sup>. Les titulaires, 2<sup>o</sup>. les officiers de l'université ; 3<sup>o</sup>. les officiers des académies.

33. À ces titres seront attachées, 1<sup>o</sup>. des pensions qui seront données par le grand-maître ; 2<sup>o</sup>. une décoration qui consistera dans une double palme brodée sur la partie gauche de la poitrine. La décoration sera brodée en or pour les titulaires, en argent pour les officiers de l'université, et en soie bleue et blanche pour les officiers des académies.

34. Seront titulaires de l'université impériale, dans l'ordre suivant : 1<sup>o</sup>. Le grand-maître de l'université ; 2<sup>o</sup>. le chancelier *idem* ; 3<sup>o</sup>. le trésorier, *idem* ; 4<sup>o</sup>. les conseillers à vie, *idem*.

35. Seront, de droit, officiers de l'université, les conseillers ordinaires de l'université, les inspecteurs de l'université, les recteurs, les inspecteurs des académies, les doyens et professeurs des facultés. Le titre d'officier de l'université pourra aussi être accordé par le grand-maître, aux proviseurs, censeurs, et aux professeurs des deux premières classes des lycées, les plus recommandables par leurs talents et par leurs services.

36. Seront, de droit, officiers des académies, les proviseurs, censeurs et professeurs des deux premières classes des lycées, et les principaux des collèges. Le titre d'officier des académies pourra aussi être accordé, par le grand-maître, aux autres professeurs des lycées, ainsi qu'aux régens des collèges et aux chefs d'institution, dans les cas où ces divers fonctionnaires auraient mérité cette distinction par des services éminens.

37. Les professeurs et agrégés des lycées, les régens des collèges et les chefs d'institution qui n'auraient pas les titres précédens, porteront, ainsi que les maîtres de pension et les maîtres d'étude, le seul titre de membre de l'université.

### *Titre V. — Des bases de l'enseignement dans les écoles de l'Université.*

38. Toutes les écoles de l'université impériale prendront pour base de leur enseignement : 1<sup>o</sup>. Les préceptes de la religion catholique ; 2<sup>o</sup>. la fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions ; 3<sup>o</sup>. l'obéissance aux statuts du corps enseignant, qui ont pour objet l'uniformité de l'instruction, et qui tendent à former, pour l'Etat des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie et à leur famille ; 4<sup>o</sup>. tous les professeurs de théologie seront tenus de se conformer aux dispositions de l'édit de 1682, concernant les quatre propositions contenues en la déclaration du clergé de France, de ladite année.

**Titre VI. — Des obligations que contractent les membres de l'Université.**

39. Aux termes de l'art. 2 de la loi du 10 mai 1806, les membres de l'université impériale, lors de leur installation, contracteront par serment les obligations civiles, spéciales et temporaires qui doivent les lier au corps enseignant.

40. Ils s'engageront à l'exacte observation des statuts et règlements de l'université.

41. Ils promettront obéissance au grand-maître dans tout ce qu'il leur demandera pour notre service et pour le bien de l'enseignement.

42. Ils s'engageront à ne quitter le corps enseignant et leurs fonctions, qu'après en avoir obtenu l'agrément du grand-maître, dans les formes qui vont être prescrites.

43. Le grand-maître pourra dégager un membre de l'université de ses obligations, et lui permettre de quitter le corps : en cas de refus du grand-maître, et de persistance de la part d'un membre de l'université dans la résolution de quitter le corps, le grand-maître sera tenu de lui délivrer une lettre d'exeat après trois demandes consécutives, réitérées de deux mois en deux mois.

44. Celui qui aura quitté le corps enseignant sans avoir rempli ces formalités, sera rayé du tableau de l'université, et encourra la peine attachée à cette radiation.

45. Les membres de l'université ne pourront accepter aucune fonction publique sur particulièreté et salariée, sans la permission authentique du grand-maître.

46. Les membres de l'université seront tenus d'instruire le grand-maître et les officiers de tout ce qui viendrait à leur connaissance de contrarie à la doctrine et aux principes du corps enseignant, dans les établissements d'instruction publique.

47. Les peines de discipline qu'entrainerait la violation des devoirs et des obligations, seront, 1<sup>o</sup>. Les arrêts. 2<sup>o</sup>. La réprimande en présence d'un conseil académique. 3<sup>o</sup>. La censure en présence du conseil de l'université. 4<sup>o</sup>. La révocation pour un emploi inférieur. 5<sup>o</sup>. La suspension de fonctions pour un temps déterminé, avec ou sans privation totale ou partielle du traitement. 6<sup>o</sup>. La réforme ou la retraite donnée avant le temps de l'émerit, avec un traitement moindre que la pension des émerites. 7<sup>o</sup>. Enfin, la radiation du tableau de l'université.

48. Tout individu qui aura encouru la radiation, sera incapable d'être employé dans aucune administration publique.

49. Les rapports entre les peines et les contraventions aux devoirs, ainsi que la gradation de ces peines d'après les différents emplois, seront établis par des statuts.

**Titre VII. — Des fonctions et attributions du grand-maître de l'Université.**

50. L'université impériale sera régie et gouvernée par le grand-maître, qui sera nommé et révocable par nous.

51. Le grand-maître aura la nomination aux places administratives et aux chaires des colléges et des lycées ; il nommera également les officiers des académies et ceux de l'université, et il fera toutes les promotions dans le corps enseignant.

52. Il instituera les sujets qui auront obtenu les chaires des facultés, d'après des concours dont le mode sera déterminé par le conseil de l'université.

53. Il nommera et placera dans les lycées, les élèves qui eurent concouru pour obtenir des bourses entières ou partielles.

54. Il accordera la permission d'enseigner ou d'ouvrir des maisons d'instruction aux gradués de l'université qui la lui demanderont, et qui auront rempli les conditions exigées par les règlements pour obtenir cette permission.

55. Le grand-maître nous sera présenté par notre ministre de l'intérieur, pour nous soumettre chaque année, 1<sup>o</sup>. le tableau des établissements d'instruction, et spécialement des pensions, institutions, collèges et lycées ; 2<sup>o</sup>. celui des officiers des académies et des officiers de l'université, 3<sup>o</sup>. le tableau de l'avancement des membres du corps enseignant qui lauront mérité par leurs services. Il fera publier ces tableaux à l'ouverture de l'année scolaire.

56. Il pourra faire passer d'une académie dans une autre, les régents et principaux des collèges entretenus par les communes, ainsi que les fonctionnaires et professeurs des lycées, en prenant l'avis de trois membres du conseil.

57. Il aura le droit d'infier les arrêts, la réprimande, la censure, la mutation et la suspension des fonctions (art. 47) aux membres de l'université qui auront manqué assez gravement à leurs devoirs pour encourrir ces peines.

58. D'après les examens, et sur les rapports favorables des facultés, visés par les recteurs, le grand-maître ratifiera les réceptions. Dans le cas où il croira devoir refuser cette ratification, il en sera référé à notre ministre de l'intérieur, qui nous en fera son rapport, pour être pris par nous, en notre conseil d'Etat, le parti qui sera jugé convenable. Lorsqu'il le jugera utile au maintien de la discipline, le grand-maître pourra faire recommencer les examens pour l'obtention des grades.

59. Les grades, les titres, les fonctions, les chaires, et en général tous les emplois de l'université impériale, seront conférés aux membres de ce corps par des diplômes donnés par le grand-maître, et portant le sceau de l'université.

60. Il donnera aux différentes écoles les règlements de discipline qui seront discutés par le conseil de l'université.

61. Il convoquera et présidera ce conseil; et il en nommera les membres, ainsi que ceux des conseils académiques, comme il sera dit aux titres suivans.

62. Il se fera rendre compte de l'état des recettes et des dépenses des établissements d'instruction, et il le fera présenter au conseil de l'université par le trésorier.

63. Il aura droit de faire afficher et publier les actes de son autorité, et ceux du conseil de l'université; ces actes devront être munis du sceau de l'université, représentant un aigle portant une palme, suivant le modèle annexé au présent décret.

#### *Titre VIII. — Des fonctions et attributions du chancelier et du trésorier de l'Université.*

64. Il y aura immédiatement après le grand-maître, deux titulaires de l'université impériale; l'un aura le titre de chancelier, et l'autre celui de trésorier.

65. Le chancelier et le trésorier seront nommés et révocables par nous.

66. En l'absence du grand-maître, ils présideront le conseil suivant l'ordre de leur rang.

67. Le chancelier sera chargé du dépôt et de la garde des archives et du sceau de l'université; il signera tous les actes émanés du grand-maître et du conseil de l'université; il signera également les diplômes donnés pour toutes les fonctions. Il présentera au grand-maître les titulaires, les officiers de l'université et des académies, ainsi que les fonctionnaires qui devront prêter le serment. Il surveillera la rédaction du

grand registre annuel des membres de l'université , dont il sera pâillé au titre des *Dispositions générales*.

68. Le trésorier sera spécialement chargé des recettes et des dépenses de l'université ; il veillera à ce que les droits perçus dans tout l'Empire, au profit de l'université , soient versés fidèlement dans son trésor ; il ordonnera les traitemens et pensions des fonctionnaires de l'université. Il surveillera la comptabilité des lycées , des collèges et de tous les établissements des académies ; il en fera son rapport au grand-maître et au conseil de l'université.

#### *Titre IX. — Du conseil de l'Université.*

##### *§. I<sup>er</sup>. — De la formation du Conseil.*

69. Le conseil de l'université sera composé de trente membres.

70. Dix de ces membres , dont six choisis parmi les inspecteurs , et quatre parmi les recteurs , seront conseillers à vie ou conseillers titulaires de l'université. Ils seront brevetés par nous. Les conseillers ordinaires , au nombre de vingt , seront pris parmi les inspecteurs , les doyens et professeurs des facultés , et les proviseurs des lycées.

71. Tous les ans , le grand-maître fera la liste des vingt conseillers ordinaires qui doivent compléter le conseil pendant l'année.

72. Pour être conseiller à vie , il faudra avoir au moins dix ans d'ancienneté dans le corps de l'université , avoir été cinq ans recteur ou inspecteur , et avoir siégé en cette qualité au conseil.

73. Un secrétaire général , choisi parmi les conseillers ordinaires , et nommé par le grand-maître , rédigera les procès-verbaux des séances du conseil.

74. Le conseil de l'université s'assemblera au moins deux fois par semaine , et plus souvent , si le grand-maître le trouve nécessaire.

75. Le conseil sera partagé pour le travail en cinq sections : La première s'occupera de l'état et du perfectionnement des études ; la seconde , de l'administration et de la police des écoles ; la troisième , de leur comptabilité ; la quatrième , du contentieux ; et la cinquième , des affaires du sceau de l'université. Chaque section examinera les affaires qui lui seront renvoyées par le grand-maître , et en fera le rapport au conseil qui en délibérera.

##### *§. II. — Des attributions du Conseil.*

76. Le grand-maître proposera à la discussion du conseil tous les projets de règlements et de statuts , qui pourront être faits pour les écoles de divers degrés.

77. Toutes les questions relatives à la police , à la comptabilité et à l'administration générale des facultés , des lycées et des collèges , seront jugées par le conseil , qui arrêtera les budgets de ces écoles , sous le rapport du trésorier de l'université.

78. Il jugera les plaintes des supérieurs et les réclamations des inférieurs.

79. Il pourra seul infliger aux membres de l'université les peines de la réforme et de la radiation ( art. 47 ) , d'après l'instruction et l'examen des délits qui emportent la condamnation à ces peines .

80. Les conseil admettra ou rejettéra les ouvrages qui auront été ou devront être mis entre les mains des élèves , ou placés dans les bibliothèques des lycées et des collèges : il examinera les ouvrages nouveaux qui seront proposés pour l'enseignement des mêmes écoles.

81. Il entendra le rapport des inspecteurs , au retour de leur mission.

82. Les affaires contentieuses relatives à l'administration générale des académies et de leurs écoles , et celles qui concerneront les membres de l'université en particulier par rapport à leurs fonctions , seront portées au

conseil de l'université. Ses décisions prises à la majorité absolue des voix, et après une discussion approfondie, seront exécutées par le grand-maître. Néanmoins il pourra y avoir recours à notre conseil d'Etat contre les décisions, sur le rapport de notre ministre de l'intérieur.

83. D'après la proposition du grand-maître, et sur la présentation de notre ministre de l'intérieur, une commission du conseil de l'université pourra être admise à notre conseil d'Etat pour solliciter la réforme des règlements et les décisions interprétatives de la loi.

84. Les procès-verbaux des séances du conseil de l'université seront envoyés, chaque mois, à notre ministre de l'intérieur; les membres du conseil pourront faire insérer dans ces procès-verbaux les motifs de leurs opinions, lorsqu'elles différeront de l'avis adopté par le conseil.

#### *Titre X. — Des conseils Académiques.*

85. Il sera établi au chef-lieu de chaque académie un conseil composé de dix membres, désignés par le grand-maître parmi les fonctionnaires et officiers de l'académie.

86. Les conseils académiques seront présidés par les recteurs; ils s'assembleront au moins deux fois par mois, et plus souvent si les recteurs le jugent convenable. Les inspecteurs des études y assisteront, lorsqu'ils se trouveront dans les chefs-lieux des académies.

87. Il sera traité dans les conseils académiques, 1<sup>o</sup>. de l'état des écoles de leurs arrondissements respectifs; 2<sup>o</sup>. des abus qui pourraient s'introduire dans leur discipline, leur administration économique, ou dans leur enseignement, et des moyens d'y remédier; 3<sup>o</sup>. des affaires contentieuses relatives à leurs écoles en général, ou aux membres de l'université résidant dans leurs arrondissements; 4<sup>o</sup>. des délits qui auraient pu être commis par ces membres; 5<sup>o</sup>. de l'examen des comptes des lycées et des collèges situés dans leurs arrondissements.

88. Les procès-verbaux et rapports de ces conseils seront envoyés, par les recteurs, au grand-maître, et communiqués par lui au conseil de l'université, qui en délibérera, soit pour remédier aux abus dénoncés, soit pour juger des délits et contraventions d'après l'instruction écrite, comme il est dit à l'article 79. Les recteurs pourront joindre leurs avis particuliers aux procès-verbaux des conseils académiques.

89. A Paris, le conseil de l'université remplira les fonctions du conseil académique.

#### *Titre XI. — Des Inspecteurs de l'Université, et des Inspecteurs des Académies.*

90. Les inspecteurs-généraux de l'université seront nommés par le grand-maître, et pris parmi les officiers de l'université; leur nombre sera de vingt au moins, et ne pourra excéder trente.

91. Ils seront partagés en cinq ordres, comme les facultés: ils n'appartiendront à aucune académie en particulier; ils les visiteront alternativement et sur l'ordre du grand-maître, pour reconnaître l'état des études et de la discipline dans les facultés, les lycées et les collèges, pour s'assurer de l'exactitude et des talents des professeurs, des régens et des maîtres d'étude, pour examiner les élèves, enfin pour en surveiller l'administration et la comptabilité.

92. Le grand-maître aura le droit d'envoyer dans les académies, et pour des inspections extraordinaires, des membres du conseil, autres que les inspecteurs de l'université, lorsqu'il y aura lieu d'examiner et d'instruire quelque affaire importante.

93. Il y aura, dans chaque académie, un ou deux inspecteurs particuliers qui seront chargés, par ordre du recteur, de la visite et de l'inspection des écoles de leurs arrondissements, spécialement des collèges, des

institutions, des pensions et des écoles primaires. Ils seront nommés par le grand-maître sur la présentation des recteurs.

### *Titre XII. — Des Recteurs des Académies.*

94. Chaque académie sera gouvernée par un recteur, sous les ordres immédiats du grand-maître, qui le nommera pour cinq ans, et le choisira parmi les officiers des académies.

95. Les recteurs pourront être renommés autant de fois que le grand-maître le jugera utile : ils résideront dans les chefs-lieux des académies.

96. Ils assisteront aux examens et réceptions des facultés. Ils viseront et délivreroient les diplômes des gradués, qui seront de suite envoyés à la ratification du grand-maître.

97. Ils se feront rendre compte par les doyens des facultés, les proviseurs des lycées et les principaux des colléges, de l'état de ces établissements ; et ils en dirigeront l'administration, sur-tout sous le rapport de la sévérité dans la discipline, et de l'économie dans les dépenses.

98. Ils feront inspecter et surveiller, par les inspecteurs particuliers des académies, les écoles, et sur-tout les colléges, les institutions et les pensions, et ils feront eux-mêmes des visites le plus souvent qu'ils leur sera possible.

99. Il sera tenu, dans chaque école, par l'ordre des recteurs, un registre annuel sur lequel chaque administrateur, professeur, agrégé, régent et maître d'étude inscrira lui-même, et par colonnes, ses nom, prénom Age, lieu de naissance, ainsi que les places qu'il a occupées, les emplois qu'il a remplis dans les écoles. Les chefs des écoles enverront un double de ces registres aux recteurs de leurs académies, qui les feront parvenir au chancelier de l'université. Le chancelier fera dresser, avec ces listes académiques, un registre général pour chaque année, lequel sera déposé aux archives de l'université.

### *Titre XIII. — Des règlements à donner aux Lycées, aux Colléges, aux Institutions, aux Pensions et aux Ecoles primaires.*

100. Le grand-maître fera revoir, discuter et arrêter au conseil de l'université les règlements existans aujourd'hui pour les lycées et les colléges. Les changemens ou modifications qui pourront y être faits, devront s'accorder avec les dispositions suivantes :

101. À l'avenir, et après l'organisation complète de l'université, les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régens des colléges, ainsi que les maîtres d'étude de ces écoles, seront astreints aux célibat et à la vie commune. Les professeurs des lycées pourront être mariés, et dans ce cas ils logeront hors du lycée. Les professeurs célibataires pourront y loger et profiter de la vie commune. Aucun professeur de lycée ne pourra ouvrir de pensionnat, ni faire de classes publiques hors du lycée ; chacun d'eux pourra néanmoins prendre chez lui un ou deux élèves qui suivent les classes du lycée.

102. Aucune femme ne pourra être logée ni reçue dans l'intérieur des lycées et des colléges.

103. Les chefs d'institution et les maîtres de pension ne pourront exercer sans avoir reçu du grand-maître de l'université, un brevet portant pouvoir de tenir leur établissement. Ce brevet sera de dix années, et pourra être renouvelé. Ils se conformeront les uns et les autres aux règlements que le grand-maître leur adressera après les avoir fait délibérer et arrêter en conseil de l'université.

104. Il ne sera rien imprimé et publié pour annoncer les études, la discipline, les conditions des pensions, ni sur les exercices des élèves dans les écoles, sans que les divers prospectus et programmes aient été soumis aux

recteurs et au conseil des académies, et sans en avoir obtenu l'approbation.

105. Sur la proposition des recteurs, l'avis des inspecteurs, et d'après une information faite par les conseils des académies, le grand-maître, après avoir consulté le conseil de l'université, pourra faire fermer les institutions et pensions où il aura été reconnu des abus graves et des principes contraires à ceux que professent l'université.

106. Le grand-maître fera discuter par le conseil de l'université, la question relative aux degrés d'instruction qui devront être attribués à chaque genre d'école, afin que l'enseignement soit distribué le plus uniformément possible dans toutes les parties de l'Empire, et pour qu'il s'établisse une émulation utile aux bonnes études.

107. Il sera pris par l'université des mesures pour que l'art d'enseigner à lire, à écrire, et les premières notions du calcul dans les écoles primaires, ne soit exercé désormais que par des maîtres assez éclairés pour communiquer facilement et sûrement ces premières connaissances nécessaires à tous les hommes.

108. A cet effet, il sera établi auprès de chaque académie, et dans l'intérieur des collèges ou des lycées, une ou plusieurs classes normales, destinées à former des maîtres pour les écoles primaires. On y exposeront les méthodes les plus propres à perfectionner l'art de montrer à lire, à écrire et à chiffrer.

109. Les frères des écoles chrétiennes seront brevetés et encouragés par le grand-maître, qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier, et fera surveiller leurs écoles. Les supérieurs de ces congrégations pourront être membres de l'université.

#### **Titre X. — *Du mode de renouvellement des fonctionnaires et professeurs de l'Université.***

##### **§. I<sup>r</sup>. — *Des aspirans et de l'Ecole normale.***

110. Il sera établi à Paris un pensionnat normal destiné à recevoir jusqu'à trois cents jeunes gens qui y seront formés à l'art d'enseigner les lettres et les sciences.

111. Les inspecteurs choisiront, chaque année, dans les lycées, d'après des examens et des concours, un nombre déterminé d'élèves, âgés de dix-sept ans au moins, parmi ceux dont les progrès et la bonne conduite auront été les plus constants, et qui annonceront le plus d'aptitude à l'administration ou à l'enseignement.

112. Les élèves qui se présenteront à ce concours, devront être autorisés par leur père ou par leur tuteur, à suivre la carrière de l'université. Ils ne pourront être reçus au pensionnat normal, qu'en s'engageant à rester dix années au moins dans le corps enseignant.

113. Ces aspirans suivront les leçons du collège de France, de l'école polytechnique ou du muséum d'histoire naturelle, suivant qu'ils se destineront à enseigner les lettres ou les divers genres de sciences.

114. Les aspirans, outre ces leçons, auront, dans leur pensionnat, des répétiteurs choisis parmi les plus anciens et les plus habiles de leurs disciples, soit pour revoir les objets qui leur seront enseignés dans les écoles spéciales ci-dessus désignées, soit pour s'exercer aux expériences de physime et de chimie, et pour se former à l'art d'enseigner.

115. Les aspirans ne pourront pas rester plus de deux ans au pensionnat normal. Ils y seront entretenus aux frais de l'université, et astreints à une vie commune, d'après un règlement que le grand-maître fera discuter au conseil de l'université.

116. Le pensionnat normal sera sous la surveillance immédiate d'un des quatre recteurs conseillers à vie, qui y résidera, et aura sous lui un directeur des études.

117. Le nombre des aspirans à recevoir chaque année dans les lycées, et à envoyer au pensionnat normal de Paris, sera réglé par le grand-maître, d'après l'état et le besoin des collèges et des lycées.

118. Les aspirans, dans le cours de leurs deux années d'études au pensionnat normal ou à leur terme, devront prendre leurs grades à Paris dans la faculté des lettres ou dans celle des sciences. Ils seront de suite appelés par le grand-maître pour remplir des places dans les académies.

### *§. II. — Des Agrégés.*

119. Les maîtres d'étude des lycées, et les régens des collèges, seront admis à concourir entre eux pour obtenir l'agrégation au professorat des lycées.

120. Le mode d'examen nécessaire pour le concours des agrégés, sera déterminé par le conseil de l'université.

121. Il sera reçu successivement un nombre d'agréés suffisant pour remplacer les professeurs des lycées : ce nombre ne pourra excéder le tiers de celui des professeurs.

122. Les agréés auront un traitement annuel de 400 fr., qu'ils toucheront jusqu'à ce qu'ils soient nommés à une chaire de lycée ; ils seront répartis par le grand-maître dans les académies : ils remplaceront les professeurs malades.

### *Titre XV. — De l'éméritat et des retraites.*

123. Les fonctionnaires de l'université compris dans les quinze premiers rangs à l'art. 29, après un exercice de trente années sans interruption, pourront être déclarés émérites, et obtenir une pension de retraite qui sera déterminée, suivant les différentes fonctions, par le conseil de l'université. Chaque année d'exercice au-dessus de trente ans, sera comptée aux émérites, et augmentera leur pension d'un vingtième.

124. Les pensions d'émérite ne pourront pas être cumulées, avec les traitemens attachés à une faction quelconque de l'université.

125. Il sera établi une maison de retraite où les émérites pourront être reçus et entretenus aux frais de l'université.

126. Les fonctionnaires de l'université attaqués, pendant l'exercice de leurs fonctions, d'une infirmité qui les empêcherait de les continuer, pourront être reçus dans la maison de retraite avant l'époque de leur émeritiat.

127. Les membres des anciennes corporations enseignantes, âgés de plus de soixante ans, qui se trouveront dans le cas indiqué par les articles précédens, pourront être admis dans la maison de retraite de l'université, ou obtenir une pension d'après la décision du grand-maître, auquel ils adresseront leurs titres.

### *Titre XVI. — Du Costume.*

128. Le costume commun de tous les membres de l'université sera l'habit noir, avec une palme brodée en soie bleue sur la partie gauche de la poitrine.

129. Les régens et professeurs feront leurs leçons en robe d'étamine noire. Par-dessus la robe, et sur l'épaule gauche, sera placée la chausse, qui variera de couleur suivant les facultés, et de bordure seulement suivant les grades.

130. Les professeurs de droit et de médecine conserveront leur costume actuel.

### *Titre XVII. — Des revenus de l'Université impériale.*

131. Les 400,000 fr. de rentes inscrites sur le grand-livre, et appartenant à l'instruction publique, formeront l'apanage de l'université impériale.

132. Toutes les rétributions payées pour collation des grades dans les

facultés de théologie, des lettres et des sciences, seront versées dans le trésor de l'université.

133. Il sera fait, au profit du même trésor, un prélevement d'un dixième sur les droits perçus dans les écoles de droit et de médecine, pour les examens et réceptions. Les neuf autres dixièmes continueront à être appliqués aux dépenses de ces facultés.

134. Il sera prélevé, au profit de l'université, et dans toutes les écoles de l'Empire, un vingtième sur la rétribution par chaque élève pour son instruction. Ce prélevement sera fait par le chef de chaque école, qui en compètera, tous les trois mois au moins, au trésorier de l'université impériale.

135. Lorsque la rétribution payée pour l'instruction des élèves sera confondue avec leurs pensions, les conseils académiques détermineront la somme à prélever sur chaque pensionnaire, pour le trésor de l'université.

136. Il sera établi sur la proposition du conseil de l'université, et suivant les formes adoptées pour les règlements d'administration publique, un droit du sceau pour tous les diplômes, brevets, permissions, etc., signé par le grand-maître, et qui seront délivrés par la chancellerie de l'université. Le produit de ce droit sera versé dans le trésor de l'université.

137. L'université est autorisée à recevoir les dotations et legs qui lui seront faits, suivant les formes prescrites par les règlements d'administration publique.

#### *Titre XVIII. — Des dépenses de l'Université impériale.*

138. Les chancelier et trésorier auront chacun un traitement de 15,000 fr. Le secrétaire du conseil, 10,000 fr. Les conseillers à vie, 10,000 fr. Les conseillers ordinaires, 6,000 fr. Les inspecteurs et recteurs, 6,000 fr. Les frais de tournée seront payés à part.

139. Il sera alloué, pour l'entretien annuel de chacune des facultés des lettres et des sciences qui seront établies dans les académies, une somme de 5,000 à 10,000 fr.

140. Il sera fait un fonds annuel de 300,000 fr. pour l'entretien de trois cents élèves aspirans, et pour le traitement des professeurs, ainsi que pour les autres dépenses de l'école normale.

141. La somme destinée à l'entretien de la maison de retraite et à l'acquittement des pensions des émérites, est fixée, pour la première année, à 100,000 fr. Pour chacune des années suivantes, ce fonds sera réglé par le grand-maître, en conseil d'université.

142. Le grand-maître emploiera la portion qui pourra rester des revenus de l'université impériale après l'acquittement des dépenses, 1<sup>o</sup>. en pensions pour les membres de ce corps qui se seront le plus distingués par leurs services et leur attachement à ses principes; 2<sup>o</sup>. en placements avantageux pour augmenter la dotation de l'université.

#### *Titre XIX. — Dispositions générales.*

143. L'université impériale et son grand-maître, chargés exclusivement par nous du soin de l'éducation et de l'instruction publique dans tout l'Empire, tendront sans relâche à perfectionner l'enseignement dans tous les genres, à favoriser la composition des ouvrages classiques; ils veilleront sur-tout à ce que l'enseignement des sciences soit toujours au niveau des connaissances acquises, et à ce que l'esprit de système ne puisse jamais en arrêter le progrès.

144. *et dernier.* Nous nous réservons de reconnaître et de récompenser d'une manière particulière les grands services qui pourront être rendus par les membres de l'université pour l'instruction de nos peuples, comme aussi de réformer, et ce par des décrets pris en notre conseil, toute décision, statut ou acte émané du conseil de l'université ou du grand-maître, toutes les fois que nous le jugerons utile au bien de l'Etat.

*Signé NAPOLEON.*

# T A B L E

## *Du premier Trimestre de l'année 1808.*

### TOME TRENTÉ-UNIÈME.

#### POÉSIE.

Vers adressés à M. Delille, à l'époque du nouvel an ; par M. Parseval Grandmaison.	Page 3
L'hiver ; par M. de Saintange.	49
Vers adressés, en italien et en français, à M <sup>me</sup> Mars, actrice du Théâtre Français.	50
Le Tombeau du Coursier, chant imité de l'abbesse ; par M. Millevoye.	97
Le Mérite et l'Éloge, allégorie ; par M. D. F. Lefilleul.	143
Le Troubadour, Époux et Père ; par M. Demore.	146
Inscription pour mettre au bas de la statue de S. M. ; par M. Dergny.	Id.
L'Hermite, Fragment d'un poème ; par M. Michaud.	193
Sur la Cigale, Ode 43 d'Anacréon ; par M. Millevoye.	196
Les Ailes d'Adonis, ou les Dangers de l'Amour, Ode anacréontique imitée de M. Bernardin de Saint-Pierre ; par M. Murville.	243
Elégie ; par M <sup>me</sup> Victoire Babois.	289
Impromptu sur le tableau du Couronnement de l'Empereur, Tableau de M. David ; par M. Maison-Neuve.	290
Vers pour le portrait de feu M. d'Ormesson ; par M. Panis.	291
Le Travail, Ode couronnée, le 20 Janvier dernier, à la Loge des Neuf-Sœurs ; par M. Chazet.	337
Je ne sais quoi, Romance ; par M. Planard.	339
A un ami sur le désir de paraître ; par M. S. R. Géraud.	385
Hymne des morts, traduit librement, de Saint Jean Damascène, vivant au VII <sup>e</sup> siècle.	387
Mon dernier Amour, Elégie ; par M. Talairat.	433
L'Oiseleur, dixain imité de Bion ; par M. Millevoye.	434
Fragment d'un Poème intitulé l'Enlèvement de Proserpine ; par M. Michaud.	481
Plaisir et Bonheur, dixain ; par M. Millevoye.	483
Traduction de l'Ode d'Horace : <i>Ulla si juris</i> ; par M. F. F. J. Géraud.	529
La Jeune-Vieille ; par M <sup>me</sup> Beaufort d'Hautpoul.	530
Ode Bachique ; par M. Pelet, fils,	547
Enigmes. 5, 51, 99, 197, 243, 291, 340, 388, 434, 483, 550, 579	
Logogriphes. 6, 51, 99, 197, 243, 291, 341, 389, 434, 484, 531, 580	
Charades. 6, 53, 100, 197, 244, 292, 341, 390, 435, 484, 531, 581	

#### LITTÉRATURE. — (MÉLANGES ET EXTRATS).

Théâtre d'Agriculture et Ménage des Champs, d' <i>Olivier de Serres</i> .	6
L'Enéide traduite en vers ; par M. Gaston.	18
Histoire d' <i>Inès-de-Léon</i> ; par Montjoie.	23

# TABLE DES MATIERES.

625

<i>Les perfidies à la mode</i> ; par M. de T.	34
<i>Les Amours, et autres poésies fugitives</i> ; par P. Aubert.	38
<i>Méditation sur le Temps</i> ; par M. Philippe Duclerc.	57
<i>L'Art d'aimer d'Ovide, traduction en vers</i> , de M. de Saintange.	64
Considérations sur la diminution progressive des Etats souverains en Europe, extrait d'un ouvrage inédit; par M. L., membre de l'Assemblée Constituante.	100
Description des maladies de la peau, observées à l'hôpital Saint-Louis, etc.; par M. J. L. Alibert.	111
Dictionnaire grec et français; par M. Quenon.	116
L'esprit de l'Institut des des filles de Saint-Cyr; par Mme de Maintenon.	118
Mémoires du règne de Trajan, extrait de l' <i>Histoire des Empereurs</i> ; par Crevier.	221
Almanach des Muses pour l'année 1808.	124
Virgile on France; par M. Leplat du Temple.	130
Le Siège de la Rochelle, ou Malheur et Conscience; par Mme de Genlis.	142
Réflexions historiques sur les obstacles qu'on a eu à surmonter pour épurer la Langue française, et conseils puisés dans les meilleures sources afin d'éviter sa corruption.	162
Application de la théorie de la Législation pénale, ou Code de la sûreté publique et particulière; par M. Bexon.	173
Gustave, ou l'Anniversaire de la naissance, nouvelle imitée de l'allemand; par M. L. de Sevelinges.	198
Voyage dans l'intérieur de la Louisiane et de la Floride occidentale, etc., etc.; par M. C. C. Robin.	208
Oeuvres complètes de Champsfort, seconde édition, augmentées de son Discours sur l'influence du Génie des grands Ecrivains sur l'esprit de leur siècle.	215
Le Jardin des Racines grecques, mises en vers français; par M. J.-B. Gail.	221
Principes élémentaires de la Versification latine et française, avec un Appendice sur la Versification grecque; par M. J. B. D. Aubert Andet.	223
Nouvelle Théorie de la Vie; par A. L. Guillouzet.	226
Caractère des Passions au Physique et au Moral; par M. Vernier, sénateur.	228
Lettres inédites de mad. la marquise du Châtelet et de M. le comte d'Argental.	244
Voyage dans le midi de la France; par A. L. Millin.	253
Lettres sur la Silésie, écrites en 1800 et 1801; par J. Quincy Adams.	259
Julie ou j'ai sauvé ma Rose; par Mad. de C***.	266
Le Petit Magasin des Dames, avec un Calendrier. <i>Sixième année</i> .	269
Nouveaux Éléments de Physiologie; par M. Anthelme Richerand.	272
Sur les Anciens Orateurs français; par M. Petitot.	292
Recueil de Poésies extraites des ouvrages d'Hélène Maria Williams, traduites de l'anglais par MM. de Boufflers et Esmentard.	305
L'Aunée Champêtre, poème en quatre chants et en vers libres; par M. Andre Murville.	313
Voyage en Pologne et en Allemagne, fait par un Livonien, en 1793,	321
Essai sur Stace; par M. Durau de la Malte.	342
Les Quatre Saisons du Parnasse; par M. Fayolle.	352
Saint-Clair ou la Victime des Sciences et des Arts, nouvelle; par Mad. de Genlis.	357

BIBL. UNIV.  
GRENTE

Histoire de la Grèce , traduite de plusieurs Auteurs anglais , revue , corrigée et augmentée , par J.-J. Leulliette.	364
De la manière d'étudier les Mathématiques , etc. ; par M. P.-H. Suzanne.	374
Les Mille et une Nuits , Contes arabes , traduits en français , par M. Galland , et continués par M. Caussin de Perceval.	390
Essai poétique sur la Théorie newtonienne , tiré de l'Atlantiade , poème inédit de M. Népomucène Lemercier.	404
Histoire des Empereurs romains , jusqu'à Constance Chlore ; par J.-B. Royou.	410
Voyages pittoresques de Constantinople , sur les dessins de M. Milling.	414
Annales des Voyageurs et de la Géographie ; par M. Malte-Brun.	418
L'Abeille française ; par Edmond Cordier.	424
Romans du Nord , imités du Russe et du Danois ; par Henri Coeffier.	435
Voyage de Platon en Italie ; par Vincent Cuoco , traduit par Barrère.	444
Supplément au Recueil des Lettres de Voltaire.	450
Voyages de Découvertes aux Terres australes , exécutés par ordre de S. M. l'Empereur ; rédigé par M. Perron.	461
Sur quelques nouvelles Pièces de Théâtre ; par M. Esménard.	485
Le duc de Lauzun ; par Mad. Wimpfen de Sartory.	492
Elégies de Tibulle , traduites en vers ; par M. C. L. Mollevast.	497
Eloge de M. Lamignon de Malesherbes ; par M. Pierre Chas.	503
Réflexions morales sur les Défauts publics et privés ; par M. de la Croix.	517
Eugène de Rothelin ; par l'Auteur d'Adèle de Senange.	532
Athènée des Dames.	537
Le Nouveau Parnasse chrétien , ou Choix de Poésies chrétiennes.	543
Oeuvres complètes de Jean Racine , avec des Commentaires de M. de Laharpe.	552
Entre d'un moment , vertus de toute la vie , nouvelle par M. Sevelinges.	581
Oeuvres poétiques de Boileau.	596
Elisabeth Lange ; par M. L***.	603

## VARIÉTÉS.

Pages 41, 83, et suiv. 135 et suiv. 186, 232, 277, 330, 380, 427, 468, 520, 571, 608.

## NOUVELLES POLITIQUES.

Pages 44, 93, 141, 188, 237, 285, 331, 382, 429, 491, 524, 532, 610.

## ANNONCES.

Pages 96, 144, 191, 239, 287, 335, 384, 480, 527, 576.

*Fin de la Table des Matières du premier Trimestre.*

## ERRATA DU N° PRÉCÉDENT.

Page 541, dernière ligne : *de celui-ci* (du siècle de Louis XIV) ; lire : *de cette-<sup>e</sup>ci* (du siècle de Napoléon).







